



HAL
open science

Habiter de saison en saison : les saisonniers agricoles sahraouis dans le Libournais

Ninon Huerta

► **To cite this version:**

Ninon Huerta. Habiter de saison en saison : les saisonniers agricoles sahraouis dans le Libournais. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2021. Français. NNT : 2021BOR30063 . tel-03869091

HAL Id: tel-03869091

<https://theses.hal.science/tel-03869091>

Submitted on 24 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Bordeaux Montaigne
École doctorale 480 « Montaigne – Humanités »
UMR 5319 Passages

Thèse sous la direction de Béatrice COLLIGNON en vue de l'obtention du
grade de docteur en Géographie,
présentée et soutenue publiquement par Ninon HUERTA,
le 24 novembre 2021

Habiter de saison en saison
Les saisonniers agricoles sahraouis
dans le Libournais





Illustration 1 : *Vignoble libournais (Montagne-Saint-Émilion).*

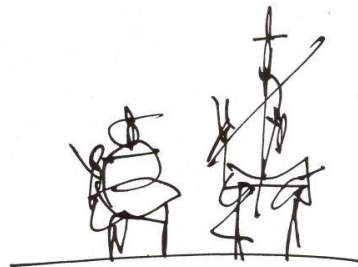


Illustration 2 : Antonio Saura (1930-1998)
Don Quichotte et Sancho Pança

« La liberté, Sancho, est un des biens les plus précieux que le ciel ait accordé aux hommes. De tous les trésors enfouis sous la terre ou cachés sous les mers, aucun ne saurait l'égaliser. C'est pour la liberté, et aussi pour l'honneur, que l'on peut, que l'on doit risquer sa vie ; car l'esclavage est le pire de tous les maux qui puissent accabler les hommes. »

(Miguel de Cervantès, *L'ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 460. Coll. Points).
[Traduction Aline Schulman].

REMERCIEMENTS

L'exercice solitaire dont toute thèse est en partie le fruit n'est pas chose aisée. C'est pour cela que je souhaite remercier ici toutes les personnes qui m'ont accompagnée et qui ont permis d'en faire, aussi, un exercice collectif. En écrivant ces lignes se termine un long cheminement entamé en 2014. Écrire et surtout finir c'est accepter de renoncer. Certains choix qui ont été faits dans l'économie générale du texte relèvent de ce constat : il faut finir et renoncer aussi à l'illusion de l'aboutissement. À la soif initiale de curiosité et de questionnements succède la frustration de ne pas parvenir complètement à l'étancher. Je n'ai donc pas tout dit, j'aurais parfois aimé faire autrement mais j'ai terminé. Mes remerciements les plus vifs vont donc aussi à toutes celles et ceux qui m'ont encouragée à clore cette aventure.

À ma directrice de thèse Béatrice Collignon dont les conseils avisés et le regard bienveillant m'ont permis d'accomplir ce cheminement. Sa confiance a été sans faille. J'ai découvert à ses côtés une discipline que je connaissais peu et une façon de travailler qui a été source d'inspiration. Ses conseils furent précieux et mes remerciements sont très certainement moindres par rapport à ce que j'ai retiré de nos conversations autour de ma recherche. J'ai beaucoup appris à ses côtés et je lui adresse ma gratitude pour tout cela.

Je tiens à remercier Camille Schmoll, Anne-Laure Amilhat-Szary, André-Frederic Hoyaux et Serge Weber d'avoir accepté de siéger dans ce jury de thèse. Ils rendent possible, par leur présence, l'existence du dialogue scientifique qui fait la richesse de la soutenance. Leur critique de mon travail sera, j'en suis sûre, riche pour la poursuite de mes réflexions. Je me suis en outre nourrie de leurs apports aux plans conceptuels et méthodologiques. Ma reconnaissance leur est acquise.

Cette thèse n'aurait pas pu aboutir sans l'inscription au sein d'un laboratoire de recherche accueillant et dynamique. C'est à Passages que j'ai découvert ce qu'était la recherche et que j'ai pu trouver un accompagnement riche et toujours pertinent. C'est au laboratoire que j'ai également partagé des moments de convivialité et de complicité qui ont aussi fait de cette recherche un plaisir. Merci aux membres de mon comité de suivi, Solange Pupier-Dauchez, Bénédicte Michalon, Pierre Yves Trouillet pour l'accompagnement, la disponibilité et les conseils toujours avisés dont ils firent preuve à mon égard. Sans leur soutien je me serais découragée plus d'une fois. Ma gratitude leur est acquise comme elle l'est pour l'atelier des doctorants : Djemila Zeneidi, bien sûr, qui a été déterminante dans la conduite de cette recherche mais aussi l'ensemble de mes camarades doctorants. Marie,

Marie, Arthur, Étienne, Morgane, Ophélie, Myriam, une bien simple énumération pour une aide assidue et patiente.

Je ne saurais également oublier ici : Christine Chivallon, Denis Retailé, Irène Hirt, Matthieu Noucher, Sonia Dheur, Marina Duféal, Nicolas Lemoigne, Olivier Pissot et Carlos Jénart du Centre d'information scientifique et technique Regards. Les discussions que j'ai eu avec tous au cours de ces années m'ont permis d'avancer. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

Après une première année sans financement, j'ai obtenu un contrat doctoral de 2015 à 2018 puis un poste d'ATER en 2018-2019. Je remercie l'école doctorale *Montaigne Humanités* et l'université Bordeaux Montaigne pour avoir rendu matériellement possible cette recherche. L'école doctorale a aussi été un lieu de partage de connaissances et d'organisation de la recherche particulièrement formateur. Merci à mes camarades doctorantes Chloé, Julie et Vanessa pour l'organisation de notre premier colloque et pour leur solide amitié.

De ces riches années, je garde évidemment le souvenir d'une découverte : celle de l'enseignement. C'est au sein du département de géographie de l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication que j'ai assuré mes premiers cours. Mes remerciements vont à mes collègues et étudiants. Les échanges que j'ai eu avec eux m'ont confortée dans mon souhait de consacrer ma vie professionnelle à l'enseignement. À Véronique André-Lamat qui m'a toujours soutenue, conseillée et sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour, Isabelle Sacareau, Mayté Banzo, André-Frédéric Hoyaux. Je n'oublie pas mes collègues du secondaire, et en particulier Karine Arnould, qui m'ont apporté une aide précieuse dans mes premières années au collège et au lycée.

Ce travail n'aurait jamais pu aboutir sans l'appui permanent des différents acteurs du terrain et je ne saurais oublier ici l'ensemble des habitants qui ont échangé avec moi et qui m'ont ouvert leurs portes ainsi que les membres du Collectif libournais pour les saisonniers. Que tous soient assurés de ma gratitude. Cette thèse n'est rien sans eux.

Vient le temps de remercier ma famille pour leur aide, leur affection et soutien permanents. Léo, mon compagnon, ma fille Suzanne, mes parents, mes frères, ont été présents de bout en bout. Mes lecteurs fidèles, Antoine, César et Mona sont toujours là. Les remercier serait un geste qui ne leur plairait guère. Ils m'accompagnent toujours et c'est pour moi une chance.

TABLE DES SIGLES

AARASD	Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique
ABES	Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur
ACAT	Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
AFP	Agence France Presse
AG	Assemblée générale
ANIL	Association nationale d'information logement
ANR	Agence nationale de la Recherche
AOC	Appellation d'origine contrôlée
ARQ	Association pour la recherche qualitative
ARSO	Association de soutien à un référendum libre et régulier au Sahara occidental
ATD Quart-Monde	Agir tous pour la dignité de toutes les personnes, familles et groupes de population qui refusent la fatalité de la misère dans laquelle ils sont condamnés à vivre.
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
AST	Autoroutes du Sud de la France
ASTI	Association de solidarité avec tous les immigrés
ATTAC	Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de la recherche
BAGF	Bulletin de l'Association des géographes français
BNF	Bibliothèque nationale de France
CALI	Communauté d'agglomération du Libournais
CAMIGRI	Programme de recherche financé par l'ANR et la Région Nouvelle-Aquitaine. Il entend, depuis le 1 ^{er} oct. 2016, revisiter l'étude des campagnes françaises au prisme des migrations internationales et de la diversification croissante des formes de mobilité
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCFD-Terre solidaire	Anciennement Comité catholique contre la faim et pour le développement
CCH	Code de la construction et de l'habitation
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEPED	Centre population et développement
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération générale du travail
CIDOB	<i>Barcelona Centre for International Affairs</i>
CIMADE	Comité inter-mouvements auprès des évacués (fondée en 1939 sous ce nom)
CNFG	Comité national français de géographie
CIVB	Conseil Interprofessionnel du vin de Bordeaux
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNRTL	Centre national de Ressources textuelles et lexicales
CORCAS	Conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes
CSIC	<i>Consejo Superior de Investigaciones Científicas (Madrid)</i>
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (ministère du Travail)
DIALNET	<i>Difusión de Alertas en la Red (net)</i>
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DOI	<i>Digital Object Identifier</i>
DRAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EMAM	Équipe Monde arabe & Méditerranée

ÉSOG	École de sous-officiers de la Gendarmerie nationale
EU	États-Unis
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FO	Force ouvrière
GEM	Groupe d'entraide mutuelle
GISTI	Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s
HDR	Habilitation à diriger des recherches
HRW	<i>Human Rights Watch</i>
IGARUN	Institut de Géographie et d'aménagement régional (Nantes)
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISBN	International Standard Book Number
LDH	Ligue des droits de l'homme
LGDJ	Librairie générale de droit et de jurisprudence
MINURSO	Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MOREHOB	Mouvement révolutionnaire des Hommes bleus
MSA	Mutualité sociale agricole
MSH	Maison des sciences de l'homme
MSHA	Maison des sciences de l'homme Aquitaine
NSO Group Technologies	Entreprise israélienne de sécurité informatique fondée en 2010, implantée à Herzliya en Israël.
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OS	Ouvrier spécialisé
OUA	Organisation de l'Union Africaine
POLISARIO (Front)	<i>Frente Popular de Liberación de Saguía el Hamra y Río de Oro (Front populaire de Libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro)</i>
PUF	Presses universitaires de France
PUR	Presses universitaires de Rennes
RASD	République arabe sahraouie démocratique
RHVS	Résidence hôtelière à vocation sociale
RIB	Relevé d'identité bancaire
RITIMO	Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable
SDF	Sans domicile fixe
SERNAM	Service national des messageries
SHS	Sciences humaines et sociales
SNCF	Société nationale des chemins de fer
SUDOC	Système universitaire de documentation
TELEMMe	Temps, Espaces, Langages Europe méridionale, Méditerranée
TLFi	Trésor de la Langue Française Informatisé
UE	Union européenne
UFR	Unité de formation et de recherche
UMR	Unité mixte de recherche
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
UPEM	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
URL	<i>Uniform Resource Locator</i>
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales

TABLE DES ABRÉVIATIONS

art. cit.	article cité	introd.	introduction
aut.	auteur	n. p.	non paginé
av.-pr.	avant-propos	op. cit.	œuvre citée
c/o	care of = aux bons soins de	org., orgs	organisateur /organisateurs
CD Rom	<i>compact disc -read only memory</i>	p.	page
cf.	expression latine <i>confer</i> = se référer à	pl ;	planche
c ^{ie}	compagnie	postf.	postface
coll.	collection	préf.	préfacier
collab.	collaborateur	présent.	présentation
coord.	coordinateur	rééd.	réédition
dir./dirs	directeur / directeurs	rdv	Rendez-vous
DL	dépôt légal	s. d.	Sans date
éd./éds	éditeur (édition) / éditeurs (éditions)	s. l.	sans lieu
et al.	<i>et alii</i>	sq / sqq	suiivante / suivantes
fig.	figure	tabl.	tableau
<i>Ibidem</i>	ici même	trad.	traducteur
<i>idem</i>	le même auteur, la même chose	vol. /vols	volume / volumes
ill.	illustration		



Illustration 3 : Théière d'usage quotidien chez les Sahraouis

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	5
TABLE DES SIGLES.....	7
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	9
SOMMAIRE.....	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE : Étudier l’habiter des saisonniers sahraouis dans le Libournais.....	13
PARTIE 1. L’inscription girondine des saisonniers agricoles sahraouis : des outils pour saisir un habiter mobile.....	23
Introduction de la partie 1. Contexte et terrain pour l’étude de la présence sahraouie en Libournais.....	25
CHAPITRE 1 De l’arrivée à l’installation des saisonniers agricoles dans le Libournais.....	27
I. HABITAT SOUS TENTE SOUS LE PONT AUTOROUTIER D’ARVEYRES AU PRINTEMPS 2014 : PREMIER POINT DE FIXATION DES SAISONNIERS DANS LE LIBOURNAIS.....	28
II OUVERTURE DE PLUSIEURS SQUATS A LIBOURNE : UNE PRÉCARITÉ VISIBLE AU CŒUR DE LA VILLE.....	32
III INSTALLATION EN COLOCATION DANS DES APPARTEMENTS ET DISPERSION DES SAISONNIERS EN PÉRIPHÉRIE DE LIBOURNE.....	39
CHAPITRE 2 : Contraintes et évacuations successives : quand la présence saisonnrière dérange.....	45
I ÉVACUATION DES SQUATS ET MISE A DISTANCE LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS.....	45
II DE LA VIOLENCE DES DESTRUCTIONS DE SQUATS : UN DROIT A L’HABITER TEMPORAIRE RENIÉ ?.....	49
III MOBILISATIONS LOCALES ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE D’UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L’EMPLOI SAISONNIER EN GIRONDE.....	53
CHAPITRE 3 : Une méthode d’enquête construite sur la présence.....	57
I ENQUÊTER AUTOUR D’UN THÉ AVEC LES SAISONNIERS.....	60
II AGIR ET SE POSITIONNER AVEC LES MILITANTS : LA PARTICIPATION OBSERVANTE AU SEIN DU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS.....	81
Conclusion de la partie 1 : D’une démarche inductive à la formalisation d’une ethnographie géographique.....	95
PARTIE 2. Cinq champs de recherche traversés. Des outils pour comprendre.....	97
Introduction de la partie 2. Penser et construire l’état de l’art.....	99

CHAPITRE 4 : État de l’art.....	101
I EXPLORER LES DIMENSIONS CONCEPTUELLES DE L’HABITER	101
II UNE GÉOGRAPHIE DE L’INTÉRIEUR	110
III L’EMPLOI SAISONNIER ET LES MIGRANTS DANS L’AGRICULTURE : UNE RÉFLEXION À PARTIR DES ÉTUDES MIGRATOIRES ET RURALES	120
IV ESPACE ET NOMADISME : DE LA DIMENSION SPATIALE ET CULTURELLE DE L’IDENTITÉ SAHRAOUIE.....	127
V LES OUTILS DES SCIENCES POLITIQUES POUR PENSER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET SOCIAL ET COLLECTIF.....	135
Conclusion de la partie 2 : Au fondement d’un dialogue scientifique	140
 PARTIE 3. Le drapeau et la vendange. Présence sahraouie en Libournais : à la croisée d’un conflit international et de l’économie girondine	141
Introduction de la partie 3. Jeux d’échelles et facteurs de présence.....	143
CHAPITRE 5 : La diaspora sahraouie : construction et affirmation.....	145
I DU CONTEXTE POLITIQUE GÉNÉRAL SAHRAOUI.....	147
II IMAGINAIRES ET RÉAPPROPRIATIONS DE PRATIQUES NOMADES	168
CHAPITRE 6 : Une économie viticole dépendante des circulations saisonnières.....	175
I BASSIN D’EMPLOI ET MAIN D’ŒUVRE SAISONNIÈRE	177
II LES EFFETS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ESPAGNOLE.....	196
Conclusion de la partie 3 : La raison du mouvement, le sens de l’ancrage.....	202
 PARTIE 4. Un habiter précaire polytopique ou comment retrouver sa place dans la mobilité saisonnière.....	203
Introduction de la partie 4. Pratiques habitantes et dispositifs locaux.....	205
CHAPITRE 7 : Saisonnalité de la pratique habitante et structuration d’un habiter précaire circulatoire.....	209
I SAISONNALITÉ DE LA PRATIQUE HABITANTE : REPENSER LA TEMPORALITÉ DE LA PRÉCARITÉ.....	211
II HABITER ET TISSER DU LIEN ENTRE LES LIEUX PAR LA REPRODUCTION D’UN ESPACE DOMESTIQUE	218
III LA CONSTITUTION D’UN RÉSEAU DE LIEUX DE VIE : HABITER ET TISSER DU LIEN DANS LA MOBILITÉ	227
CHAPITRE 8 : De la précarité dénoncée à l’émergence d’une politique publique locale. Construction d’un problème public.	233
I LA CRÉATION DU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS : VERS UNE INSTITUTIONNALISATION DE LA QUESTION DES SAISONNIERS	235
II LE PROJET D’UNE MAISON DES SAISONNIERS : UNE « MAISON OÙ ON N’HABITE PAS » ?	249

Conclusion de la partie 4. De la saisonnalité habitante à la construction d'une politique publique locale.....	267
CONCLUSION GÉNÉRALE. De la dernière saison ou comment clore la réflexion menée.....	269
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	275
CARTES, ENCADRÉS, FIGURES, ILLUSTRATIONS, TABLEAUX.....	300
ANNEXES.....	305
TABLE DES ANNEXES.....	306
TABLE DES MATIÈRES.....	367



Illustration 4 : *Tapis sahraoui*.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Étudier l’habiter des saisonniers sahraouis dans le Libournais

A partir du 17 mai 2021, 8000 migrants, en très grande majorité marocains, ont rejoint les côtes de l’enclave espagnole de Ceuta, profitant d’un relâchement des contrôles frontaliers marocains¹.

De l’actualité de la question sahraouie aux enjeux sociaux et scientifiques

Cette arrivée massive de migrants a pour toile de fond la crise diplomatique entre Madrid et Rabat relative à l’hospitalisation en Espagne depuis le 18 avril 2021 du chef du Front Polisario, Brahim Ghali, figure de proue du mouvement indépendantiste sahraoui. Ces événements illustrent les conséquences d’un conflit de près de cinquante années entre le Maroc et les indépendantistes sahraouis². Au même moment, à des milliers de kilomètres, à Libourne, au cœur des vignobles du Bordelais, commence à sortir de terre une maison des saisonniers de quatre-vingt-sept logements meublés (studettes), destinée à l’accueil des travailleurs saisonniers³. Ces deux événements, *a priori*, ne semblent avoir aucun lien. Ils

¹ Les journalistes de la presse écrite ou audiovisuelle sont nombreux à s’emparer de ce sujet aux plans national et international. Voir les différents articles et/ou vidéos consultés en bibliographie.

² Les territoires de l’ancienne colonie espagnole, sont aujourd’hui considérés comme « non autonomes » par l’ONU. Depuis le départ de la puissance coloniale en 1976, il est à la fois revendiqué par le Maroc qui contrôle environ 80% du territoire et par la République arabe sahraouie démocratique (RASD) mise en place par le Front Polisario en 1976. Malgré un cessez-le-feu proclamé en 1991, la situation reste conflictuelle et nourrit un important flux de réfugiés qui vivent dans des camps autour de la ville de Tindouf au sud de l’Algérie. C’est l’objet du chapitre 5.

³ <<https://www.leresistant.fr/2021/02/19/libourne-la-maison-des-saisonniers-ouvrira-au-premier-trimestre-2022/>>. Consulté le 20 février 2021.

sont pourtant, l'un comme l'autre, révélateurs des enjeux qui sont au cœur de cette thèse, et témoignent de l'actualité de ces questions.

Pour le comprendre, il faut revenir à l'été 2014 où, bien loin de ces travaux de construction d'une maison des saisonniers, c'est un tout autre paysage qui se dévoile aux marges de la ville de Libourne dans laquelle j'habite : des tentes se dressent aux abords des chemins⁴. Puis, l'été suivant, des occupations illégales (*squats*) sont ouvertes par des migrants au cœur de la cité. Qui sont donc ces migrants et que dit leur présence dans le Libournais ? Ces questions initiales vont marquer les prémises de mon travail. Les arrivées et ancrages successifs viendront ensuite questionner mon rapport à l'espace et ma pratique de ces lieux quotidiens et familiers. Cette présence singulière vient en effet interroger l'habitant que je suis. Dans une autre perspective, à Bordeaux, des centaines de réfugiés sahraouis se sont installés dans un camp de fortune puis dans divers *squats* dans l'attente d'obtenir le statut de réfugié⁵.

Une première rencontre informelle avec ces nouveaux habitants va permettre d'apporter les quelques éléments de réponse et d'entamer ce qui deviendra un travail de terrain de plusieurs années. Arrivés à Libourne pour trouver du travail dans les vignobles alentour, ces habitants ont entre vingt et cinquante-cinq ans et sont hispanophones. Contrairement aux Sahraouis installés à Bordeaux, ceux qui sont à Libourne ont, dans leur grande majorité, la nationalité espagnole. Ils sont donc citoyens européens et bénéficient de ce fait de la législation communautaire en matière de droit du travail⁶. À partir de 2014, ils vont revenir à chaque saison viticole pour travailler dans les vignes, s'installant partout où ils peuvent, dans des tentes, puis des *squats* et enfin des appartements en colocation. Se

⁴ Comme en témoigne l'article de Sylvain Petitjean publié dans le journal *Sud-Ouest* du 6 juin 2014 : « Arveyres : des Sahraouis menacés d'évacuation ».

⁵ Le statut de *réfugié* est reconnu par l'OFPR en application de l'article 1^{er} A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 qui stipule que « le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de la dite crainte, ne veut y retourner ». Voir le site officiel de l'OFPR : <<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/1-ofpra/presentation-generale>>. Consulté le 31 juillet 2021.

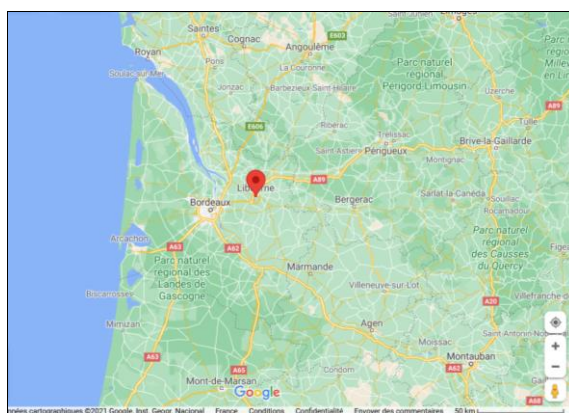
⁶ Cette distinction est essentielle et il convient d'en donner quelques clefs de lecture ici, avant de les détailler dans les chapitres à venir. Pour les saisonniers agricoles du Libournais, l'emploi du qualificatif « sahraoui » renvoie bien à leur revendication d'une identité sahraouie. Ayant la nationalité espagnole, ils demeurent sahraouis et revendiquent cette identité. Leur nationalité leur permet d'avoir accès aux règles communautaires européennes en matière de circulation, de travail et de mobilité. À l'inverse, les Sahraouis de Bordeaux sont, dans la grande majorité, des demandeurs d'asile. Ils sont dans une logique de fixité et d'attente et n'ont pas le droit de travailler.

dessinent alors de nombreuses mobilités entre le Libournais, l'Espagne et les camps de réfugiés sahraouis où certains ont de la famille. Ce sont ces mobilités, ces points d'ancrages successifs, ce qu'ils disent et témoignent de l'espace tel qu'il est vécu, représenté et construit que je souhaite mettre en lumière dans ce travail.

Dans cette thèse intitulée *Habiter de saison en saison. Les saisonniers agricoles sahraouis dans le Libournais*, je propose d'interroger l'habiter dans la mobilité à travers l'inscription girondine de saisonniers agricoles sahraouis. Cette mobilité est saisie à l'aune des expériences humaines et urbaines qui en esquissent les contours. Les espaces de précarité, campements et *squats*, sont appréhendés comme des espaces temporaires mais réappropriés à chaque saison (ici l'étymologie *precarius* renvoie bien à ce qui est instable, remis en cause à tout moment, passager). Il s'agit alors de saisir un espace vécu, représenté, perçu mais aussi conçu, et notamment politiquement. La définition de l'habiter, que je développerai plus largement dans un chapitre *ad hoc*, pose l'importance de sa matérialité dans sa dimension intime et domestique comme de sa capacité à créer un projet politique et social à l'échelle du Libournais. Enfin, utiliser le terme de *diaspora* sahraouie permet d'insister sur les liens transnationaux et sur l'attachement à un territoire de référence au cœur de la constitution d'un habiter réticulaire. Ce réseau de lieux de vie est appréhendé à une échelle locale, au cœur des vignobles du Bordelais et du Libournais. Les vignobles du Libournais correspondent dans ce travail aux espaces en rose de la figure 2 suivante. Ce sont là les cadres géographiques d'une enquête de terrain menée sur le temps long.

Figure 1 – Carte 1

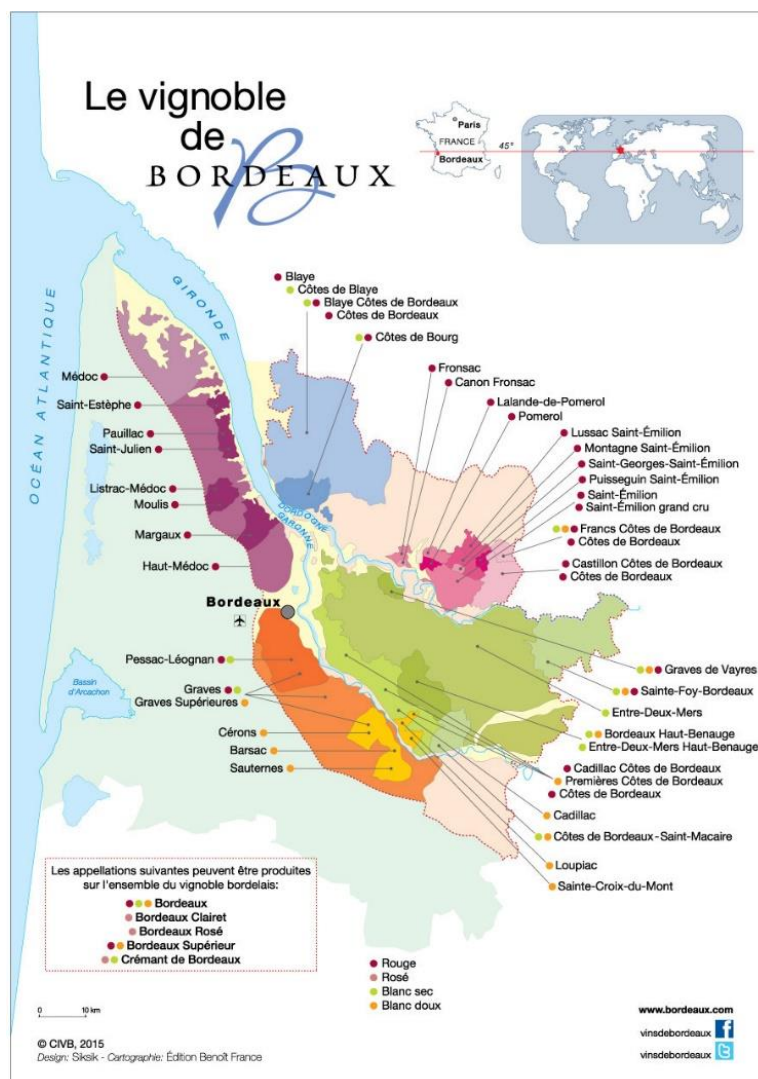
Carte de localisation d'une ville moyenne sous influence bordelaise : Libourne.



Source : Google Map, 2021.

Figure 2 – Carte 2

Les appellations du vignoble bordelais.



Source : CIVB, 2015.

D'une situation locale et singulière à un questionnement plus vaste sur l'habiter dans la mobilité, cette thèse soulève plusieurs enjeux. Un enjeu social d'abord, qui met en lumière les conditions d'accueil et d'hébergement de la main d'œuvre saisonnière dans un département viticole qui en dépend largement. Un enjeu géopolitique ensuite, de compréhension d'un conflit dont les conséquences et les ramifications se lisent dans des pratiques et des territoires très éloignés du foyer principal. Un enjeu encore de politique locale, dans la constitution d'un mouvement associatif et d'une politique publique relative aux saisonniers. Enfin, un enjeu scientifique de renouvellement d'un questionnement sur l'habiter.

Pour une géographie culturelle et sociale : positionnement et méthode

Éclairer ces enjeux, leur donner corps et répondre aux questions qui en découlent nécessite de réfléchir à la géographie que j'ai voulu faire vivre à travers ce travail. C'est avant tout une géographie qui s'attache à prendre en compte les acteurs et les représentations ainsi que l'intégration des théories du social⁷.

Cette géographie, j'ai souhaité la mener et l'écrire à la première personne du singulier. Il s'agit d'un investissement personnel et d'une posture scientifique que j'ai voulu affirmer au fil de ces pages. Ce « je » revêt plusieurs enjeux qui nécessitent d'être affirmés ici. Dans les sciences sociales, le chercheur en tant « qu'être social » est « à la fois dans sa propre subjectivité et dans celle de la plupart des objets de sa recherche, se trouvant dans l'impossibilité de nier son être au monde, de s'abstraire de la réalité⁸. » Les études de genre (*Gender Studies*) et les études culturelles (*Cultural Studies*) ont largement contribué à la revendication d'un savoir situé. Il s'agissait alors de remettre en cause les affirmations universalisantes et de bien montrer d'où on part et d'où on parle. Ce « je » est à la fois le fruit d'une personnalité qui s'exprime, qui s'implique et qui s'exprime tout autant que la trace visible sur le papier d'un « je » également produit « par son ancrage dans le monde social, son inscription dans l'histoire et la géographie⁹. »

Mener à bien cette géographie, c'est en outre affirmer la nécessité de se nourrir d'une pluridisciplinarité. Non pas parce que cette dernière serait devenue une injonction académique, mais par ce qu'elle fait profondément partie de ma formation, parce qu'elle a façonné la géographe que je suis et parce qu'elle a permis de croiser des disciplines qui éclairent tant l'espace étudié que ceux qui l'habitent et le font vivre ou le conçoivent.

Pour répondre à ces questions, j'ai donc eu le souhait de croiser les perspectives de ceux qui habitent dans la mobilité et de ceux qui organisent, à l'échelle du territoire, l'hébergement et les modalités d'ancrages temporaires de ces habitants saisonniers. Autrement dit, il s'est agi pour moi de faire le lien entre deux conceptions de l'habiter, aussi bien théoriquement que dans ma pratique d'enquête. L'une tend à considérer la dimension

⁷ Béatrice Collignon & Jean-François Staszak (dirs.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal Éditions, 2004, 447 p.

⁸ Martine Arino, *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*. Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, p. 21.

⁹ Didier Éribon, *Principes d'une pensée critique*, Paris, Fayard, 2016, p. 89.

habitante et intime de ceux qui s'inscrivent dans l'espace quand l'autre aborde l'importance du collectif comme moteur de l'action publique.

Dans le cadre de l'enquête de terrain, la méthode qualitative est largement privilégiée. Les outils et démarches ethnographiques sont mobilisés à travers la fréquentation régulière des lieux, l'observation participante et les entretiens. Cette thèse revendique la valeur de la démarche inductive et entend démontrer « la rigueur du qualitatif »¹⁰. Il s'agit, en conséquence, de réaffirmer la place de l'observation d'une part et d'accepter d'autre part l'inattendu lorsqu'il surgit, le temps long voire le temps mort quand il se présente, et, enfin, de considérer à sa juste valeur la part informelle de l'enquête. L'informel occupe en effet une place centrale dans la méthode d'enquête que j'ai mise en place. Il permet de considérer réellement l'inattendu lorsqu'il se manifeste, d'insister sur la fabrique de la recherche y compris parfois dans ses échecs, ses temps morts, ses fluctuations saisonnières. Seul le temps long et la présence régulière permettent de saisir ces moments du quotidien.

Hypothèses et problématique

La question de recherche principale de ce travail est celle de l'habiter dans la mobilité : *en quoi la mobilité des saisonniers agricoles sahraouis crée-t-elle un habiter réticulaire dont l'ancrage temporaire dans le Libournais a entraîné l'élaboration d'une politique publique locale relative à l'hébergement des saisonniers ?* De ce questionnement découlent les interrogations et les hypothèses de travail qui ont guidé ma réflexion.

Il s'agit d'abord de considérer la précarité, aussi et surtout, dans sa dimension passagère : les saisonniers sahraouis habitent un *squat* six mois de l'année et un logement avec leur famille le reste du temps. La précarité d'un de leurs lieux de vie s'inscrit dans un réseau de lieux qui, lui, est stable.

L'hypothèse d'un espace domestique qui serait reproduit d'un lieu à un autre permet de saisir les liens tissés de ce lieu à l'autre et de penser ces différents lieux de vie comme un seul et même lieu. Quand ils arrivent en ville, les Sahraouis investissent des *squats* qui deviennent un des points structurants de leur mode d'habiter réticulaire. C'est ainsi la réappropriation saisonnière et collective d'un espace domestique temporaire, et précaire, inscrit cependant dans un réseau stable, qui est en jeu ici.

¹⁰ Olivier de Sardan Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif*, Louvain-La-Neuve, 2008.

Le caractère passager de leur installation contribue à les mettre à distance en qualité de saisonniers et à ne pas les considérer comme des habitants. Or, si le fait que des saisonniers agricoles ne puissent pas se loger et vivent le temps de la saison dans leur véhicule n'est pas chose nouvelle en Libournais, c'est bien, me semble-t-il, le caractère collectif de leur habiter qui rend visible leur présence dans la ville et contribue à médiatiser le problème. Rendu visible, le problème ne peut plus être nié. Un questionnement découle de cette approche : comment l'habiter des saisonniers sahraouis dans le Libournais a-t-il contribué à la construction d'un problème public et à la formulation d'une réponse par les responsables politiques locaux ?

Enfin en questionnant les enjeux relatifs au conflit autour du Sahara occidental, l'hypothèse est faite d'un habiter qui, dans les revendications comme les représentations des habitants, remobilise un imaginaire et un vécu sahraoui.

Plan général de la thèse

La thèse se structure en quatre parties et huit chapitres. J'ai opté pour une construction particulière qui résulte de choix formels assumés. Un cheminement progressif est établi en construisant des chapitres qui se répondent en miroir. Dans chaque partie le lien est fait entre les Sahraouis, les habitants et les acteurs associatifs et politiques. Ce lien formel renvoie à un des enjeux de ce travail : saisir l'habiter à travers ces deux groupes distincts sur lesquels une lecture croisée est trop rarement proposée. Dans cette construction j'affirme la volonté de rattacher la méthodologie à la présentation du terrain et des acteurs mais également la nécessité de construire un état de l'art fonctionnant comme une partie et en dégagant des résultats. Il ne s'agit donc pas seulement de présenter des sources mais d'en proposer des croisements et des dialogues nouveaux.

Dans la première partie, l'objectif est de saisir l'inscription des saisonniers agricoles sahraouis dans le Libournais. L'entrée empirique privilégiée permet de mettre en lumière dans un premier chapitre l'arrivée puis l'installation des saisonniers agricoles dans les tentes et *squats* ouverts à cet effet. Le deuxième chapitre interroge une présence qui dérange à travers les diverses évacuations successives. Les outils méthodologiques pour saisir cet habiter mobile sont présentés dans un troisième chapitre. L'enjeu est également de mettre en évidence un positionnement de recherche. L'objectif de cette partie est la présentation des acteurs et des scènes tout en affirmant la valeur de la démarche inductive et de l'interaction comme modalité d'enquête. Le choix de rattacher la méthodologie à la

première partie renvoie à une volonté de l'affirmer comme étant pleinement rattachée au terrain.

Après avoir saisi cet habiter mobile, la deuxième partie s'attache à exposer les outils pour le comprendre. Cette partie se structure autour d'un chapitre 4 unique, un choix formel qui se justifie par la volonté de ne pas renvoyer l'état de l'art à une présentation introductive ni d'en faire une succession de chapitres qui tendrait à rompre avec le dialogue théorique que je souhaite instaurer. Affirmer que mon objet traverse des champs théoriques et présenter les outils conceptuels qui permettent de le comprendre c'est aussi un résultat de recherche qui doit être présenté comme tel. Cet état de l'art a donc pour dessein de replacer mon objet dans l'actualité scientifique de la question et de rendre compte de la façon dont mon travail traverse cinq champs de recherche : l'exploration des dimensions conceptuelles de l'habiter, l'entrée par l'espace domestique et la matérialité de l'habiter, l'apport des études migratoires et rurales permettant la prise en compte de l'emploi saisonniers et des migrants dans l'agriculture, la dimension spatiale et culturelle de l'identité sahraouie et les outils des sciences politiques pour penser et mettre en œuvre un projet social et collectif.

La troisième partie a pour ambition d'interroger les facteurs structurants qui motivent ces trajectoires migratoires et permettent de comprendre les logiques d'ancrage et de mobilité de ces nouveaux habitants. Dans cette démarche, il ne s'agit pas de surimposer à la réalité du terrain un discours explicatif factice, mais bien de découvrir, dans les discours des habitants, les clefs de lecture d'une pratique géographique observable. Pour cela, deux facteurs principaux sont analysés. Le premier est un facteur politique dont les contours et les enjeux seront cernés dans le chapitre 5 et le second est un facteur économique dont le chapitre 6 présente les caractéristiques. En effet, la décolonisation du Sahara occidental entamée en 1975 par l'Espagne, puis le conflit avec le Maroc qui a suivi a contribué à la constitution d'une *diaspora* sahraouie installée en Espagne et plus récemment en France. La permanence d'un bassin d'emploi viticole en Gironde dépendant d'une forte main d'œuvre saisonnière, associée aux effets de la crise économique espagnole, témoigne enfin de la reprise du phénomène de circulation migratoire hispano-française. Le choix de présenter le politique avant l'économique repose sur le fait que pour les Sahraouis, c'est bien le politique, porté par un projet récent, qui fait l'identité.

La quatrième partie articule la dimension habitante et la dimension politique de l'habiter. Elle propose d'analyser l'habiter comme un projet géographique à la fois vécu par les habitants et mené par les acteurs associatifs et politiques. À cette double perspective

correspond bien la double méthode d'enquête. Cette dernière partie fonctionne bien en miroir à la fois avec les chapitres 1, 2 et 3 présentant le terrain et la méthode mais également avec les chapitres 5 et 6 posant les facteurs politiques et économiques comme des supports de cet habiter. Pour mener à bien cette ambition formelle et scientifique, le chapitre 7 décrit les traductions spatiales des phénomènes observés et appréhende la constitution d'un habiter précaire polytopique. Il pose la saisonnalité de la pratique habitante et la structuration d'un habiter précaire circulatoire en articulant trois dynamiques principales : la temporalité de l'habiter profondément marquée par la saisonnalité de la pratique habitante, la reproduction d'un espace domestique et la constitution d'un réseau de lieux de vie. Le chapitre 8 inscrit la réflexion au cœur des enjeux relatifs à la construction d'une politique publique locale relative à l'hébergement des saisonniers. Habiter c'est aussi cohabiter, s'inscrire dans un espace soumis à des formes d'appropriation autant que des rapports de domination. En ce sens, il s'agit de montrer la façon dont l'habiter des saisonniers sahraouis a cristallisé des revendications locales et contribué à une réponse politique sur le territoire.

Cette armature repose finalement sur quatre mouvements : le premier expose le contexte et présente le terrain ainsi que les outils méthodologiques pour le saisir et l'investir ; le deuxième interroge les références théoriques à disposition pour penser et comprendre cet objet ; le troisième met en lumière les facteurs qui expliquent ce contexte initial et le quatrième donne à voir les traductions spatiales de ce qui a été éclairé tout au long de la recherche.

Enfin, les onze annexes qui accompagnent ce volume présentent deux tableaux synthétiques du terrain conduit avec les habitants et avec le collectif fonctionnant en miroir avec le chapitre 3 ; deux traductions d'une chanson d'Aziza Brahim et du support écrit de ma participation à *Ma thèse en 180 secondes* ; une bibliographie thématique, construite en écho au chapitre 4, qui propose un classement reprenant les grandes sections élaborées dans l'état de l'art ; un état des lieux statistique de l'emploi régional en Nouvelle Aquitaine et cinq documents ayant servis de base au travail mené avec le Collectif libournais pour les saisonniers (lettres et documents officiels).

PARTIE 1

L'inscription girondine
des saisonniers agricoles sahraouis :
des outils pour saisir
un habiter mobile

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1

Contexte et terrain pour l'étude de la présence sahraouie en Libournais

« Ou bien, plutôt découvrir ce que l'on a jamais vu, ce qu'on n'attendait pas, ce qu'on imaginait pas. Mais comment donner des exemples : ce n'est pas ce qui a été, au fil des temps, recensé dans l'éventail des surprises ou des merveilles de ce monde ; ce n'est ni le grandiose, ni l'impressionnant ; ce n'est même pas forcément l'étranger : ce serait plutôt, au contraire, le familier retrouvé, l'espace fraternel¹ »

Georges Perec

Espèces d'espaces

En s'interrogeant sur l'espèce d'espace qu'est le monde, Georges Perec éclaire à plus d'un titre l'enjeu à la fois théorique et méthodologique que cette partie sous-tend. Cet espace, qu'il soit grandiose, impressionnant, familier ou fraternel, c'est aussi l'espace du *terrain*-ce terme polysémique que Yann Calbérac dans sa thèse, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XX^e siècle*², a su confronter aux pratiques disciplinaires. Commencer par une partie qui affirme l'importance d'une entrée par le terrain nécessite de poser quelques prérequis. Quel est ce terrain et comment cette partie s'y réfère? Dans l'article rédigé dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Anne Volvey définit le terrain comme à la fois l'espace étudié, l'espace d'une pratique scientifique, l'échelle de référence ou l'objet étudié dans un espace³. Or, comme le montre Yann Calbérac, « si le terme *terrain* est fréquemment utilisé par les géographes pour désigner aussi bien l'objet de la recherche, que l'ensemble de pratiques mobilisées à des fins heuristiques ou que l'espace où celles-ci se déploient,

¹ Georges Pérec, *Espèces d'espaces*, Éditions Galilée, 1985, p. 104.

² Thèse soutenue en 2010 en géographie, aménagement et urbanisme (École doctorale des sciences sociales), à l'université de Lyon 2 sous la direction d'Isabelle Lefort.

³ Anne Volvey, « Terrain », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2013.

le flou le plus complet entoure sa définition, son statut scientifique ou les règles méthodologiques pour le mener à bien⁴. »

C'est en tâchant d'y apporter le plus de clarté et de dissiper ce flou entourant sa définition que cette première partie vise à présenter les modalités d'inscription des saisonniers sahraouis dans le Libournais. Cette entrée empirique a pour objectif d'exposer l'objet d'étude et les outils qui permettent de le saisir. Cette construction formelle insiste, en entrant par le terrain, sur la méthode d'enquête qui a rendu possible. L'objectif est de présenter les acteurs du terrain, les lieux et la façon dont j'ai interagi avec eux. Le choix a été fait de rattacher la méthodologie à cette première partie qui expose le contexte, présente le terrain plutôt que de la rattacher à l'état de l'art (partie 2). Elle se compose de trois chapitres.

Le premier dévoile les lieux de vie des saisonniers, des habitats sous tente aux appartements en colocation en passant par les différents *squats* ouverts à Libourne. Se faisant, il pose les premiers jalons d'une réflexion sur l'habiter dans la mobilité.

Le deuxième, à travers le questionnement relatif aux expulsions et mises à distance successives, amène à interroger le rapport à l'ensemble des acteurs publics. Habiter c'est cohabiter c'est aussi, parfois se heurter à « l'agressivité du corps social [qui] se fait parfois plus violente : évacuation forcée des jardins publics ou de couloirs de métro, désir à peine masqué de débarrasser le paysage urbain de ces êtres que la machine sociale n'a pu absorber et loger⁵. »

Le troisième présente la méthode d'enquête et affirme le positionnement qui a été le mien dans cette recherche.

⁴ Yann Calbérac, *Terrains de géographes, géographes de terrain*, p. 21.

⁵ Jacques Pezeu Massabuau *Habiter, rêve, image, projet*, L'Harmattan, 2003, p. 22.

Chapitre 1

DE L'ARRIVÉE À L'INSTALLATION

DES SAISONNIERS AGRICOLES DANS LE LIBOURNAIS

PROPOS LIMINAIRES

Pour comprendre les logiques de mobilité et d'ancrage des saisonniers agricoles à l'œuvre dans le Libournais depuis 2014, il convient de dresser un tableau de leur arrivée puis de leurs installations successives. Ces mouvements dessinent un espace fluide, mouvant, au cœur duquel la ville de Libourne devient un point d'ancrage temporaire. Cette temporalité doit être d'emblée posée comme un élément constitutif de l'habiter de ces saisonniers, tout autant qu'une des clefs de voûte de la méthodologie d'enquête adoptée dans mon travail. En effet, si la ville devient un point d'ancrage temporaire c'est bien du fait d'une pratique saisonnière du travail et d'une inscription de ces habitants dans des circuits transnationaux de mobilité sur lesquels je reviendrai mais dont il est nécessaire d'esquisser quelques propos liminaires essentiels à la compréhension de ce surgissement. À ces formes spatiales de la mobilité correspond une réappropriation des différents lieux de vie, qu'ils soient campement, *squat* ou appartement. Ce premier chapitre vise à donner à voir la distribution des lieux de vie et l'organisation des points de fixation des habitants saisonniers à l'échelle du Libournais.

La trame circulatoire qui se joue dans les déplacements de ces habitants est avant tout rythmée par la temporalité saisonnière puisque ces saisonniers s'inscrivent dans une mobilité cyclique : ils arrivent pour la saison viticole, des « travaux en vert » jusqu'aux vendanges⁶. Une fois la saison terminée ils repartent, certains en Espagne, d'autres dans les camps de réfugiés sahraouis en Algérie afin d'y retrouver leurs proches. Cette saisonnalité est profondément ancrée dans le tissu local. La Gironde est un département viticole de premier rang dans lequel la demande de main d'œuvre est importante. Le département, comme la région Nouvelle-Aquitaine, est ainsi dépendant, en partie, de

⁶ Les travaux en vert comprennent l'effeuillage, l'ébourgeonnage, l'épamprage et l'éclaircissage. Voir le calendrier des travaux viticoles, chapitre 6, tableau 2.

l'emploi saisonnier. Les saisonniers représentent ainsi près de 60% des salariés de la viticulture⁷. Cette configuration sociale et spatiale nécessite une réflexion sur les méthodes pratiquées pour en dévoiler les enjeux.

Cette saisonnalité de la pratique habitante, en articulant mobilités et ancrages, fait de la réappropriation des lieux de vie par ces habitants temporaires une clef de lecture du surgissement de l'inscription girondine des saisonniers agricoles sahraouis depuis leur première saison en 2014. Voyons désormais quels sont les lieux et les temporalités qui permettent de mieux comprendre ce surgissement.

Depuis le printemps 2014, Libourne a été le théâtre d'arrivées puis de départs de nouveaux habitants qui ont investi des lieux qui échappaient alors à la production d'un habiter temporaire. De ce théâtre, j'ai été l'une des premières spectatrices, avant même que mon travail de thèse ne commence.

I.

HABITAT SOUS TENTE SOUS LE PONT AUTOROUTIER D'ARVEYRES AU PRINTEMPS 2014 : PREMIER POINT DE FIXATION DES SAISONNIERS DANS LE LIBOURNAIS.

Le premier point de fixation des saisonniers dans le Libournais a été sous le pont autoroutier de l'A 89 à Arveyres. Cette installation marque à la fois le début de cette filière migratoire saisonnière et le commencement de mon questionnement géographique.

Encadré 1

À l'origine d'un questionnement

Étant née et ayant grandi à Libourne, j'ai l'habitude de pratiquer la ville de manière régulière et intime. J'en connais ses différentes facettes comme on connaît une personne que l'on fréquente depuis des années. Au printemps 2014, en pleine préparation de l'agrégation de géographie, je multiplie les allers-retours entre mon centre de préparation bordelais à l'université Bordeaux Montaigne et la maison de mes parents dans le centre-ville de Libourne. Cet itinéraire m'amène à passer par la petite commune d'Arveyres, traversée par le pont autoroutier de l'A 89 reliant Bordeaux à Lyon.

⁷ DARES Analyses, n°057, décembre 2019. Ministère du Travail. Disponible en ligne. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares_analyses_emploi_saisonnier_france_2018-2019.pdf>. Je renvoie ici à l'annexe 6 qui présente un état des lieux statistiques de l'emploi saisonnier en Nouvelle-Aquitaine.

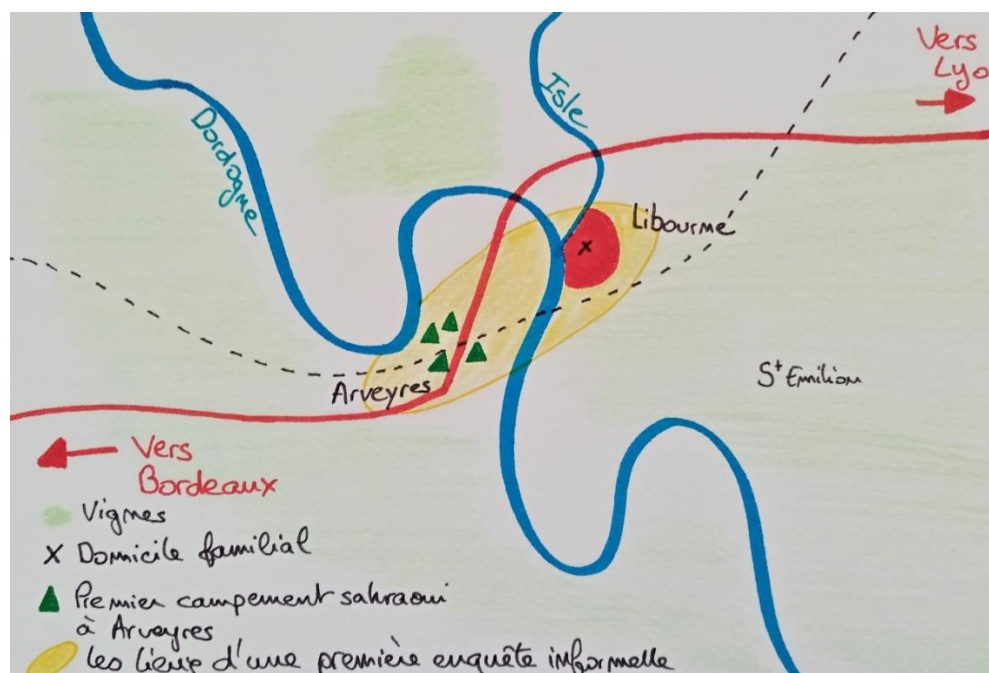
Un jour, une nouveauté dans cet itinéraire monotone attire mon œil de géographe : des tentes installées sous le pont sont légèrement visibles depuis la route. Je commence alors à me questionner en poursuivant mon chemin vers Libourne. Quelques jours plus tard, des discussions avec certains membres du tissu associatif et militant local font émerger une première piste de réponse : des migrants se seraient installés sous le pont autoroutier, sans accès à l'eau et dans des conditions de vie précaires.

Commence alors une première enquête informelle. À ce moment, trop absorbée par ma préparation à l'agrégation, je ne songe pas à un travail de thèse mais poursuis une curiosité géographique et personnelle qui ne cessera de grandir.

Ce n'est qu'en juillet 2014, lorsque j'apprends ma réussite au concours et la possibilité de faire un report de stage pour poursuivre une recherche à l'université, que s'ouvrent les possibles d'un questionnement de thèse.

Figure 3 – Carte 3

Du vécu d'habitant à l'émergence d'un questionnement.



Carte co-réalisée avec P. (juillet 2017) lors de la mise en place d'un atelier de cartographie participative.

Source : Ninon Huerta et P., juillet 2017.

Pour comprendre l'établissement progressif de cette filière migratoire, il convient de commencer par le premier habitat approprié par les saisonniers au printemps 2014. Sous le pont, les saisonniers prennent place dans leur nouveau lieu de vie.

Figure 4

À l'abri des piles du pont autoroutier (Arveyres, Gironde)



Source : Ninon Huerta, Arveyres, mai 2014.

Là, des tentes sont montées sous le pont afin d'être protégées des intempéries. Elles offrent un abri. En arrière-plan de la photographie, un fil à linge est tendu pour faire sécher les vêtements. Le lieu de vie est bricolé et l'architecture est mise à profit pour s'appropriier l'espace.

Figure 5

*Premières rencontres et discussions
sur le campement d'Arveyres*



Source: Ninon Huerta, mai 2014, Arveyres.

Les piliers du pont, offrent quant à eux, un espace de sociabilité de fortune car s'installer et habiter, fut-ce que temporairement, ce n'est pas seulement s'abriter comme nous le rappelle Bernard Salignon : « Habiter, c'est bien plus que s'abriter, c'est investir un lieu, le charger de projets, de subjectivité. [...] Habiter c'est se sentir chez soi, c'est partager avec d'autres une histoire intime⁸. » De fait, les moments de sociabilité auxquels j'ai pu participer témoignent de ce qui se joue collectivement dans cet espace. Sur la photographie ci-dessus plusieurs petits groupes se détachent en îlots, certains discutent, d'autres font la sieste, la casquette rabattue sur les yeux. Au premier plan, trois membres des associations libournaises partagent un banc improvisé avec les saisonniers. Les corps au repos, détendus, créent une rupture avec l'inhospitalité apparente du lieu.

Cette première installation renvoie par ailleurs à l'organisation sociale et spatiale du campement, telle qu'elle est notamment décrite par Fiona Meadows : « sans lieu fixe ni durée déterminée, ce dernier s'inscrit dans un temps et un espace temporaire : c'est un endroit où se poser, se rassembler, avant de reprendre la route. [...] c'est aussi une autre manière, souvent précaire, d'habiter le travail⁹. » L'expression « habiter le travail » me semble ici tout à fait pertinente pour saisir ce qui se noue dans ces lieux de vie. Très vite, les discussions informelles établies sur place permettent de dresser les premiers éléments de compréhension. Ces habitants sont tous des hommes, hispanophones, âgés de 20 à 55 ans. Ils viennent d'Espagne ou de campements de réfugiés et sont sahraouis. Ils cherchent du travail dans les vignes. Ils nous racontent leurs difficultés à s'installer et à trouver des contacts. Ils ne connaissent pas, alors, Libourne. Aiguillés et informés par les Libournais avec lesquels ils tissent des liens, ils vont peu à peu s'inscrire dans la ville et la pratiquer. Une pratique qui passe d'abord par l'ouverture de différents *squats* dès l'été 2014.

⁸ Bernard Salignon, *Qu'est-ce qu'habiter ?* Paris, Éditions de la Villette, 2010, page 23.

⁹ Fiona Meadows, « Introduction » de *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, 2016, p. 11.

II

OUVERTURE DE PLUSIEURS *SQUATS* À LIBOURNE : UNE PRÉCARITÉ VISIBLE AU CŒUR DE LA VILLE

Les mobilités et les pratiques habitantes de ces saisonniers, entre 2014 et 2016, permettent d'appréhender deux éléments déterminants dans ce panorama initial. D'une part, la polarisation urbaine de ces flux est révélatrice de la façon dont les habitants mobilisent leurs savoirs et leurs connaissances des lieux pour faire de la ville une ressource dans la mobilité. D'autre part c'est bien la ville qui se dessine au prisme du *squat*. Le *squat*, entendu comme « l'occupation sans droit ni titre d'un appartement ou d'un bâtiment vacant¹⁰ », est alors un point de fixation temporaire qui permet de rediffuser les mobilités intra-urbaines et d'habiter la ville, c'est-à-dire de la pratiquer au quotidien. Aucun hébergement n'étant prévu pour cette main d'œuvre saisonnière, ni sur les exploitations agricoles¹¹ ni dans des structures des collectivités locales, le *squat* apparaît bien comme le seul lieu de vie possible, temporaire, précaire mais réinvesti chaque année. L'hébergement locatif chez des particuliers est rendu presque impossible, ou du moins extrêmement difficile, du fait de la pratique accrue de la mobilité saisonnière par les Sahraouis. Habitants temporaires et précaires ils ne donnent, pour les propriétaires, que trop peu de gages de stabilité. L'ancrage est bien ici déterminant dans la place qui peut leur être accordée. Moi-même habitante, j'ai été confrontée à des pratiques de lieux et des modalités d'appropriation qui venaient questionner mes propres représentations. Trois principaux *squats* ont été ouverts par les saisonniers entre 2014 et 2016 : dans l'ordre chronologique, celui de la Sernam, celui de l'Ésog et celui de Carrefour. Tous les trois sont situés à Libourne. La carte ci-dessous permet de les localiser. Elle a été co-réalisée lors de l'atelier de cartographie participative mené avec les saisonniers sahraouis à Castillon en juillet 2017. Objet support à la discussion, cette

¹⁰ Florence Bouillon, « Des migrants et des *squats* : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, 2003, vol. 19, p. 2. Voir également l'utilisation anglophone du terme dans l'article « Squatting » in Gregory Derek, Ron Johnston, Geraldine Pratt, Michael Watts J. & Sarah Whatmore, *The Dictionary of Human Geography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2005. L'utilisation de l'italique pour ce mot dans l'ensemble du texte, souligne l'origine anglaise de ce vocable. L'emploi des anglicismes *squatter* et *squatteur* ne sont pas, quant à eux, mentionnés en italiques.

¹¹ Notons que l'hébergement des travailleurs saisonniers sur l'exploitation est interdit en Gironde par l'article R.716-1 du Code Rural, ce qui n'est pas le cas d'autres départements ayant recours à une main d'œuvre saisonnière.

carte est présentée telle qu'elle a été co-réalisée lors de l'atelier. Je n'ai pas modifié *a posteriori* le contenu ou les figurés choisis avec les habitants¹².

Figure 6 – Carte 4

D'Arveyres à Libourne : dessin cartographique des lieux de vie.



Source : Carte co-réalisée avec C., juillet 2017, Castillon-la-Bataille.

A) Le squat de la Sernam, Libourne

En allant pour la première fois dans le *squat* sahraoui installé sur le site de la Sernam à Libourne, j'ai été accueillie par les habitants qui m'ont fait visiter leur espace domestique : chambres, cuisine, salon. Cet ancien hangar de la SNCF se situe tout près de la gare de Libourne.

Le *squat* de la Sernam a été le premier ouvert par les saisonniers agricoles sahraouis à Libourne. Lieu de transition après le campement d'Arveyres, son organisation spatiale témoigne de la reproduction du campement. Je retrouve une disposition avec les tentes, l'espace cuisine et l'espace de sociabilité. Ici, les tentes sont montées à l'intérieur du hangar (Fig. 8).

¹² Je renvoie ici au chapitre méthodologique (chapitre 3) ainsi qu'à l'annexe 1 (tableau 7) présentant le travail de terrain.

Figure 7
En allant à la Sernam



Source : Ninon Huerta, juin 2014, Libourne.

Figure 8
Le squat de la Sernam, l'espace « chambres »



Source : Ninon Huerta, juillet 2014, Libourne.

Point de fixation des habitants saisonniers au cœur de la ville, ce *squat* permet de reproduire un espace de sociabilité, un lieu de vie collectif et d'accéder rapidement au jardin de l'Épinette qui offre un point d'eau, le *squat* en étant dépourvu (Fig. 6 - Carte 4). Lors de ma première venue dans le *squat* en juillet 2014, un des habitants me raconte ainsi ses premières difficultés pour avoir accès à un point d'eau puis comment la fontaine publique du parc a permis de pallier ce manque¹³. La centralité du *squat* dans la ville apparaît comme une ressource pour ses habitants : les mobilités à l'intérieur de la ville en sont facilitées et les accès aux lieux stratégiques assez aisés.

B) Le *squat* de l'Ésog

L'ancienne école de Gendarmerie (Ésog), aussi nommée Caserne Lamarque, est située aux abords du centre-ville de Libourne (Fig. 6 - Carte 4). Propriété de l'État¹⁴, cet ensemble de bâtiments a accueilli pendant quelques semaines à l'été 2015 des saisonniers agricoles sahraouis.

Figure 9

En entrant dans le squat de l'Ésog



Source : Ninon Huerta, juin 2015, Libourne.

¹³ Discussion informelle au *squat* de la Sernam, juillet 2014.

¹⁴ Des projets de requalification de l'Ésog en un vaste complexe destiné à l'œnotourisme sont en cours. En témoigne notamment l'article « Le plus grand projet œnotouristique d'Europe à la place des anciennes casernes de Libourne » disponible en ligne <<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-plus-grand-projet-œnotouristique-d-europe-a-la-place-des-anciennes-casernes-de-libourne-1610555740> Janvier 2021>

Ce *squat* est celui qui a été le moins occupé par les saisonniers. À l'intérieur, l'aménagement est plus sommaire et la distribution de l'espace en pièces a contraint l'organisation collective.

C) Le *squat* de Carrefour

Situé tout près d'un des axes principaux de la ville, le *squat* de Carrefour est celui qui s'est inscrit le plus durablement dans les lieux de vie pratiqués par les saisonniers. (Fig. 6 - Carte 4). Cette maison à l'abandon et de plain-pied a été habitée entre 2014 et 2016 par une trentaine de Sahraouis présents tout au long de la saison et par plusieurs dizaines plus mobiles dont la présence a été plus fluctuante.

Figure 10

Squat de Carrefour vu depuis la route principale



Source : Ninon Huerta, mai 2015, Libourne.

Figure 11

En entrant dans le squat de Carrefour, une fois la barrière franchie



Source : Ninon Huerta, juillet 201, Libourne.

Figure 12

La cuisine. Squat de Carrefour, Libourne



Source : P., un habitant du *squat*, juillet 2015.

Dans ce *squat*, j'ai retrouvé, comme dans les précédents *squats*, l'organisation collective de l'espace de vie autour de la cuisine. Lors de ma première venue c'est d'ailleurs par la cuisine que j'ai pu tisser des liens avec les habitants. Ayant proposé à P., un des habitants du *squat*, de prendre des photographies de son lieu de vie, celle de la cuisine est la première que j'ai reçue. La cuisine apparaît comme ce qui est fixe dans

une saison marquée par la mobilité. Se rappelant l'organisation en place au *squat* de Carrefour, C. me dit ainsi :

« Tu vois, pour la cuisine on s'organise pour mettre en commun. Si je ne travaille pas, c'est moi qui suis chargé de faire à manger pour les autres. On fait pas chacun de son côté. Au *squat* de Carrefour c'était pareil, on prenait toujours nos repas ensemble. Ça et le thé c'est important¹⁵ ».

Cette pratique habitante mouvante et labile, associée à la tension entre ce qui est visible au sein de la ville et ce qui est invisible, ouvre une réflexion sur ce que ces points d'ancrage disent d'une urbanité en construction. La photographie de la figure 10 renvoie bien au caractère invisible de cet habitat pour les passants qui longent la rue principale. Pourtant, le visible de ces espaces renvoie à des pratiques et des mobilités qui ancrent les saisonniers dans la ville, en font des habitants.

N'étant ni résidents ni habitants permanents, il est facile de simplement les considérer comme « de passage » et de ne pas s'interroger sur leurs dynamiques d'intégration. C'est en posant le lien entre précarité et habiter qu'émerge la lecture politique de ces pratiques. « Faut-il continuer à croire que les personnes dépourvues de toit n'habitent pas¹⁶ ? » La vie en *squat* n'exclut pas des pratiques habitantes, des ancrages dans des lieux, une place, des représentations du lieu, ni évidemment des dynamiques de coprésence. Pourtant, j'ai constaté un processus d'invisibilisation voire de marginalisation de ces habitants.

Au cœur de l'espace urbain, les *squats* sont tantôt visibles, tantôt invisibles. La médiatisation croissante de la présence sahraouie à partir de l'été 2014 dans la presse locale renvoie à cette mise en lumière. Le tableau 5 (*infra*) présente une revue de presse réalisée depuis l'été 2014 et qui témoigne de cette prise en considération de la question des saisonniers sur le territoire. D'abord « migrants » ou « Sahraouis », ils ne deviennent dans les titres des journaux « saisonniers agricoles » que tardivement. Après le campement à Arveyres puis les *squats* à Libourne, voyons désormais le dernier type de lieu occupé par les saisonniers.

¹⁵ Entretien avec C. le 18 août 2016, Castillon-La-Bataille, traduit de l'espagnol par mes soins.

¹⁶ Djemila Zenedi, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir survivre*, Bréal, 2002, p. 70.

III

INSTALLATION EN COLOCATION DANS DES APPARTEMENTS ET DISPERSION DES SAISONNIERS EN PÉRIPHÉRIE DE LIBOURNE

À partir de la saison 2016, mes enquêtes de terrain ont permis de constater une dispersion des saisonniers en périphérie de Libourne. Un troisième pôle de fixation émerge alors : c'est la création d'une nouvelle centralité habitante à Castillon-La-Bataille¹⁷.

Figure 13 – Carte 5

Dispersion des saisonniers à la périphérie de Libourne.



Source : Carte co-réalisée lors de l'atelier de cartographie participative, juillet 2017, Castillon-la-Bataille

Cette petite ville de Gironde, située à une vingtaine de kilomètres de Libourne, est marquée depuis plusieurs années par une paupérisation croissante de son centre-ville et une chute des prix de l'immobilier. Les taux de chômage et de pauvreté y sont parmi les plus élevés d'Aquitaine¹⁸.

Après avoir remobilisé de manière cyclique pendant trois saisons les *squats* de Libourne, la connaissance plus fine des lieux mais également des réseaux de sociabilité

¹⁷ Population communale de 3000 habitants et de 6000 pour l'aire urbaine.

¹⁸ Données du comparateur de territoire de l'INSEE, paru en octobre 2017.

ont conduit les saisonniers à se disperser dans la périphérie libournaise. Le marché locatif libournais ne leur étant pas accessible, ils se sont peu à peu tournés vers ces espaces périphériques. Plusieurs appartements sous-loués sont alors devenus, à Castillon-La-Bataille, de nouvelles centralités habitantes. Pierre Sintès, dans son ouvrage *La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce*, fait le lien entre le marché immobilier et la relégation des migrants albanais dans les interstices urbains athéniens : « l'examen des répartitions révélait déjà que les zones dans lesquelles les migrants sont surreprésentés sont les quartiers aujourd'hui délaissés par les Athéniens où le contexte rend le marché de l'immobilier nettement plus abordable qu'ailleurs, et ceux où se trouvaient déjà des logements bon marché disponibles et prêts à être occupés par une population peu regardante sur le confort à la condition d'un bas niveau de loyer¹⁹. »

Au début de la saison 2016, je retrouve plusieurs saisonniers rencontrés deux ans auparavant et qui reviennent tous les ans faire la saison viticole. Ils ont trouvé, grâce au bouche à oreille, un appartement sous-loué dans lequel ils font de la colocation. Là encore, le lieu de vie est un lieu collectif et partagé. A. me fait visiter son appartement qu'il partage avec trois autres collègues à temps plein et ponctuellement avec d'autres simplement de passage et me résume ainsi sa mobilité de Libourne à Castillon : « Dans les vignes on avait entendu parler de Castillon, il y en avait déjà qui étaient installés là et on pouvait trouver un logement pas trop cher. À Libourne on a essayé, mais tu te souviens, la galère... [on se lève et il se penche à la fenêtre pour me montrer du doigt un appartement en face où d'autres Sahraouis sont logés] puis là, dans la rue, on est plusieurs tu vois²⁰ ». Là encore, l'analyse de Pierre Sintès éclaire cette logique d'espace de destination pré-polarisé, pondéré a priori par l'existence de contacts sur place et d'hypothétiques lieux de logements : « lors d'un premier voyage, il n'est donc pas rare que les primo-arrivants se rendent chez un allié et y séjournent un temps. Ce premier appui permet de trouver un travail et, si les circonstances le rendent possible ou nécessaire, de dégager suffisamment de fonds pour accéder à la location d'un logement²¹. » De même, dans son article « Une location partagée : régulation

¹⁹ Pierre Sintès, *La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce*, 2010, citation, p. 314.

²⁰ Entretien avec A. le 15 juillet 2016, Castillon-La-Bataille.

²¹ Pierre Sintès, *La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce*, op. cit. p. 319.

institutionnelle et pratiques locatives informelles à Paris²² », Elsa Carvalho insiste sur la colocation comme renvoyant à une pratique qui répond justement à des mécanismes sociaux et économiques de reproduction des maisonnées sans patrimoine²³.

Cette mobilité, à la fois contrainte par le manque de logements et les expulsions successives à Libourne et choisie par les opportunités offertes par cette nouvelle ville, est en outre synonyme d'une forme d'appropriation du lieu de vie qui ne passe plus seulement par la remobilisation collective et saisonnière de l'espace domestique mais également par la possible domiciliation et donc la réception du courrier. Des éléments qui, durant ma première visite de l'appartement, sont soulignés par les habitants.

²² Elsa Carvalho « Une location partagée : régulation institutionnelle et pratiques locatives informelles à Paris » dans Laurent Cailly et Françoise Dureau (dirs), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, 2016, p. 125-136.

²³ Ici cette notion de maisonnée-faite de ce groupe instable de vivants unis autour d'un principe de fonctionnement solidaire, d'une cause commune- renvoie aux analyses de Florence Weber, *Le sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Éditions Aux Lieux d'être, 2005, 264 p. (coll. « Mondes contemporains »).

Figure 14

Les attributs de la domiciliation, numéro de porte et boîte aux lettres



Source : Ninon Huerta, Castillon-La-Bataille, juillet 2016.

NOTES CONCLUSIVES

J'ai voulu insister dans ce chapitre sur les modalités d'appropriation et la description des campements, *squats* ou appartements à l'échelle du lieu de vie. Néanmoins, le changement d'échelle permet de lire la diffusion des lieux de vie en périphérie sous un autre angle : celui de la mise à distance des saisonniers. En effet, les processus de mise en visibilité, qu'ils soient matérialisés dans l'espace urbain à travers la pratique des lieux par les habitants ou véhiculés par les médias locaux, se sont chronologiquement couplés avec une mise à distance de la présence saisonnière (notamment du fait des expulsions systématiques).

Si les campements et ouvertures de *squats* ont été les premiers points de fixation et les premiers lieux de vie de ces habitants saisonniers, les mises à distance répétées

associées à la connaissance plus fine des territoires au fil des saisons ont conduit à une dispersion des habitants en périphérie de Libourne.

Il est intéressant de voir qu'à la chronologie de l'ouverture des *squats* correspond un décentrement de lieux de vie. Les *squats* ouverts sont de plus en plus distants du cœur de la bastide²⁴, puis les appartements plus loin de la ville.

S'installer, ne serait-ce que temporairement, c'est aussi se rendre visible dans la ville. Cette diffusion vers la périphérie ne serait-elle pas à lier aux évacuations successives des différents *squats* et à une volonté de mettre à distance cette présence qui dérange ?

²⁴ Fondée en 1270, Libourne est une bastide portuaire anglaise située au confluent de l'Isle et de la Dordogne. Elle doit sa prospérité au commerce du vin principalement, mais aussi du bois et du sel. Avec sa place entourée d'arcades, son hôtel de ville du XV^e siècle, ses quais et son marché se tenant sur la place centrale trois fois par semaine depuis 600 ans, la bastide est désormais un quartier au centre de la cité.

Chapitre 2

CONTRAINTES ET ÉVACUATIONS SUCCESSIVES : QUAND LA PRÉSENCE SAISONNIÈRE DÉRANGE

PROPOS LIMINAIRES

L'occupation « sans droit ni titre d'un appartement ou d'un bâtiment vacant », pour reprendre les termes de Florence Bouillon¹, ou autrement dit, le fait de squatter, est parfois toléré de manière ponctuelle, souvent empêché par le recours aux forces de l'ordre. Au fur et à mesure de l'installation progressive des saisonniers dans leurs différents lieux de vie, les acteurs privés ou publics, propriétaires des terrains, ont eu recours aux décisions de justice et aux forces de l'ordre afin d'évacuer les habitants. Dans ce chapitre j'insisterai sur les processus qui ont conduit aux évacuations, en m'appuyant sur mes observations ainsi que sur un travail de revue de presse et d'archives juridiques réalisé depuis 2014. L'intérêt est également de mettre en lumière la façon dont les habitants et les militants associatifs ont vécu ces évacuations. Parcours personnels et gestion politique locale se mêlent alors pour dessiner une histoire récente et une géographie de la présence saisonnière des Sahraouis en Gironde.

I

ÉVACUATION DES *SQUATS*

ET MISE À DISTANCE DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Les différents lieux de vie occupés par les saisonniers depuis 2014 et dont j'ai présenté les formes et les caractéristiques dans le chapitre 1 ont tous été appropriés par les habitants avant d'être les lieux de l'évacuation et de la mise à distance.

¹ Florence Bouillon, « Des migrants et des *squats* : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, art. cit. p. 2.

A) Évacuation du campement sous le pont autoroutier d'Arveyres

Le 6 juin 2014, le quotidien régional *Sud Ouest* titrait « *Des Sahraouis menacés d'expulsion*² ». Dans cet article, des précisions sont données sur l'expulsion des saisonniers. La Société des autoroutes du Sud (ASF) de la France, propriétaire du terrain situé sous les piles de l'autoroute A 89, a été encouragée par le maire de la commune d'Arveyres, Bernard Guilhem à porter plainte contre les Sahraouis. Ce dernier reconnaît dans les colonnes du quotidien être « monté au créneau » et avoir encouragé ASF à réagir : « Ils sont là depuis trois semaines mais il est hors de question de continuer à supporter ce genre de choses. Déjà parce que ce serait inhumain de les laisser comme ça et puis parce que c'est une situation impossible. Ils n'ont ni eau, ni toilettes. Les riverains ont peur à cause des intrusions, ils les retrouvent parfois sur leurs propriétés à courir après les chevreuils. » Plus loin il précise, en réponse aux demandes des associations libournaises, « nous ne leur mettrons en place ni eau ni benne à ordures. Si nous le faisons, c'est que nous sommes d'accord pour qu'ils restent là. »

Dans cette citation, il me semble pertinent de relever un certain nombre d'arguments qui vont être repris systématiquement pour toutes les évacuations : peur des riverains, opposition entre le « eux » et le « nous³ », sécurité et dignité des conditions de vie.

B) Évacuation du squat de la Sernam

Dans l'article de l'hebdomadaire local *Le Résistant* du 10 juillet 2014, « *La gare Sernam squattée* », le journaliste mentionne qu'à la suite de l'expulsion du pont autoroutier d'Arveyres, « certains travailleurs espagnols se sont installés à Libourne dans des hangars insalubres ». L'article précise que le maire a pris un arrêté de péril et que la SNCF a déposé un référé. La gendarmerie est quant à elle venue procéder à des contrôles « sur des personnes qui sont toutes en situation régulière⁴ ».

En ce mois de juillet 2014, ce sont environ 150 saisonniers qui squattent effectivement ce grand hangar désaffecté. L'évacuation est synonyme pour eux de

² Article *Sud Ouest* du 6 juin 2014, « Des Sahraouis menacés d'expulsion » par Sylvain Petitjean.

³ Un « eux » exotisé et caricaturé notamment à travers le fait de « courir après des chevreuils », pratique qui n'a aucun sens et qui vise à accentuer une forme de particularisme. Personne ne chasse en courant après les chevreuils.

⁴ Article du *Resistant*, « La gare Sernam squattée », 10 juillet 2014.

déménagement : il faut rassembler ses affaires et trouver un autre endroit où s'installer, un autre lieu pour habiter.

Figure 15

Avant de prendre la route



Source : Ninon Huerta, Libourne, juillet 2014.

Sur cette photographie, le hangar de la Sernam se situe à gauche. Un des habitants plie bagage sur le parking. Au premier plan, la tente qui faisait office de chambre a été démontée à la hâte, les arceaux ne sont pas encore repliés. Sacs et couvertures ont été posés rapidement devant ce qui permet le lien vers un autre lieu, un autre point d'ancrage à trouver puis se réapproprier : la voiture.

Lors de mon premier terrain exploratoire avant mon inscription en thèse, déjà les saisonniers me rapportent leur désarroi face à la possibilité d'une évacuation imminente. L'évacuation d'un *squat*, une fois la décision de justice prise, peut être rapide et intervient, dans la plupart des cas, sans que les habitants en soient avertis. À la temporalité qui peut être rapide s'ajoute alors l'incertitude. Plusieurs sources d'angoisse tiennent au rapport à l'espace domestique dont on ne peut contrôler ni l'accès ni le caractère intime et personnel. Le fait de ne pas savoir où mettre ses affaires et de risquer de partir au travail en les laissant puis de revenir pour trouver le *squat* fermé a été l'objet de plusieurs témoignages lors des discussions informelles menées à l'été 2014⁵. Le *squat* représente malgré tout un lieu de sécurité pour ces habitants. Or, cette sécurité est l'un

⁵ Discussions informelles menées en juillet 2014 au *squat* de la Sernam.

des arguments qui cristallise les requêtes des représentants des pouvoirs publics comme des propriétaires des lieux squattés. La sécurité d'un foyer que l'on s'approprie pour certains est une insécurité pour ceux qui proclament l'illégalité de l'installation et réclament l'évacuation des lieux. Il est donc intéressant d'articuler à la dimension du vécu habitant que nous venons d'esquisser, la dimension juridique qui apparaît comme un des moyens de lutter contre les occupations illégales.

Le 1^{er} juillet 2014 la SNCF, par l'intermédiaire de ses avocats, adresse une Requête aux fins d'expulsion au président du Tribunal de grande instance de Libourne (voir annexe 7). Dans ce document, le problème de l'absence de sécurité est largement souligné : « cette occupation pose de gros problèmes de sécurité pour les occupants dans la mesure où ils se sont installés dans un bâtiment dont la vétusté est avérée et risquerait d'entraîner des accidents ». Plus loin, l'expulsion est demandée par la SNCF du fait de la constatation de la « présence d'occupants sans droit ni titre dans le bâtiment » et par « l'existence d'un trouble manifestement illicite à son droit de propriété⁶ ».

Le 3 juillet 2014, le président du Tribunal de grande instance de Libourne, Gérard Denard, ordonne l'évacuation des saisonniers dans les 24 heures (voir l'ordonnance du tribunal en annexe 8). L'évacuation, lancée le 17 juillet 2014, est relatée dans les colonnes du *Sud Ouest* : « Ils étaient environ 150 à vivre très sommairement dans ces bâtiments désaffectés depuis des années et régulièrement squattés, généralement l'hiver⁷. Cette fois-ci, la SNCF, interpellée par le maire de Libourne Philippe Buisson, a été suivie par le Tribunal de grande instance de Libourne dans sa demande d'expulsion. L'évacuation s'est déroulée dans le calme, le temps pour eux de rassembler leurs affaires, en présence de la police ferroviaire et de plusieurs associations libournaises qui accompagnent ces travailleurs saisonniers depuis leur arrivée dans le Libournais pour les travaux des vendanges vertes⁸. »

Dans le départ vers un autre lieu de vie, la question de ce que l'on emporte avec soi est cruciale. Si dans l'évacuation de la Sernam les saisonniers ont eu le temps de rassembler leurs affaires, certains départs sont à l'inverse marqués par la peur de ne pas retrouver ses affaires voire par l'impossibilité matérielle d'un retour.

⁶ Requête aux fins d'expulsion 623185-0036 AT/IP.

⁷ Il est ici fait référence à des squatteurs et des SDF et non à des saisonniers agricoles comme c'est le cas avec les saisonniers sahraouis.

⁸ *Sud Ouest*, « Libourne : les Sahraouis évacués », 18 juillet 2014.

II

DE LA VIOLENCE DES DESTRUCTIONS DE *SQUATS* : UN DROIT À L'HABITER TEMPORAIRE RENIÉ ?

A) Où aller et que faire de ses affaires ?

L'exemple de l'évacuation du *squat* de Carrefour, dont j'ai mentionné l'organisation spatiale en chapitre 1, mérite d'être interrogé à la lumière du vécu de ses habitants.

Encadré 2

*Ce que l'on transporte, ce que l'on souhaite garder :
mettre le précieux en lieu sûr*



Un soir de juillet 2015, A. sonne chez mes parents. Il est inquiet. Avec mon père nous le connaissons depuis l'année précédente. Au *squat*, l'information circule : les gendarmes vont arriver pour les évacuer. Il a peur de ne pas pouvoir récupérer la nourriture qu'il a ramenée d'Espagne. C'est donc son stock qu'il dépose dans un carton, chez nous, en lieu sûr : lentilles, pois chiches, quelques conserves. Quand il sera de nouveau installé quelque part, il reviendra les chercher.

Je viens d'obtenir un financement de thèse quelques jours avant et sais que je peux poursuivre ma recherche dans de bonnes conditions.

Je me souviens du décalage entre une partie des problématiques posées dans mon projet de thèse et la réalité du terrain qui se révèle à moi en cet instant.

Ce moment, pour l'habitante que je suis, marque le lien qui se tisse peu à peu entre nous. Il révèle en outre, pour la géographe, le début d'un nouveau questionnement : s'intéresser à la mobilité et aux ancrages temporaires c'est aussi s'intéresser aux objets que l'on transporte. C'est un tournant dans la conduite de ma recherche

Source : Ninon Huerta, Libourne, maison familiale, juillet 2015.

Habité dès la saison 2014 mais surtout en 2015, le *squat* de Carrefour a permis aux saisonniers de s'installer en périphérie du centre-ville tout en conservant les liens de sociabilité tissés avec les habitants permanents de Libourne et certaines associations

locales. Relativement à l’abri des regards et en retrait de l’espace public (voir figure 6 – carte 4), ce *squat* fait peu à peu l’objet de certaines visites de la gendarmerie afin de contrôler les identités des habitants. Parmi les saisonniers, à l’été 2015, le bruit d’une évacuation court de plus en plus.

Le bruit s’amplifie et la rumeur devient réalité. Les gendarmes les ont prévenus de l’imminente évacuation. Les saisonniers se dispersent dans de nouveaux lieux. Certains repartent momentanément en Espagne quand d’autres explorent de nouvelles pistes vers les villes périphériques que sont Castillon-la Bataille ou Sainte-Foy-La-Grande. Ils attendent également un retour dans le *squat* de Carrefour dès que la situation le permettra. C’est ce que m’explique C. :

« Je vais voir si j’ai d’autres plans à droite à gauche. Je passerai peut être quelques nuits dans ma voiture. Ensuite on pourra revenir au *squat*. C’est chez nous et on a pas d’autres endroits où aller, et puis, tu sais, on est ensemble ici⁹ ».

Cet extrait révèle une des caractéristiques des ouvertures de *squat* et de la vie en leur sein : bien souvent, les anciens hangars désaffectés ou maisons abandonnées sont squattés de manière cyclique. C’est ce que souligne d’ailleurs la SNCF dans sa requête adressée au Tribunal de grande instance en juillet 2014 à propos du *squat* de la Sernam : « en 2009, Monsieur le président a déjà rendu une ordonnance d’expulsion dans les mêmes circonstances et pour des faits similaires ayant été constatés sur le même terrain appartenant à la SNCF¹⁰ ».

Après des allers et retours jusqu’à la fin de la saison et le départ des saisonniers en Espagne, le *squat* n’est plus habité. Pendant la période hivernale, mon enquête de terrain dans les *squats* libournais est interrompue jusqu’à la prochaine saison. Au gré de ma pratique de la ville, je constate l’année suivante en passant devant le *squat* de Carrefour qu’il a été détruit.

⁹ Entretien avec C. du 20 juillet 2015.

¹⁰ Requête aux fins d’expulsion 623185-0036 AT/IP, p. 3/6.

Figure 16

Tag au milieu des décombres



Source : Ninon Huerta, Libourne, juin 2016.

Le lieu est méconnaissable. Seul le « Z » du tag en arrière-plan permet de faire le lien avec l'ancienne habitation (voir *supra* figure 11). Ici, la destruction marque le caractère irrémédiable de la mise à distance : le *squat* de Carrefour n'est plus et ne pourra plus être.

B) L'hébergement saisonnier de la main d'œuvre viticole

« Où aller ? », cette simple question est devenue politique dans un département où la production viticole nécessite une main d'œuvre saisonnière nombreuse. Le logement est alors apparu comme un enjeu important à l'échelle départementale et régionale. Dès la première saison en 2014, les prémices de ce qui va devenir un problème public sont posées et ce, aussi bien dans les discussions informelles menées avec les travailleurs que dans la presse locale. Les saisonniers évoquent tous la difficulté à trouver un logement. Ils sont désireux de trouver un appartement, de payer un loyer. Pourtant, force est de constater que leur ancrage, seulement temporaire, les place dans l'impossibilité de trouver un logement. Mobilité et temporalité saisonnière n'offrent que trop peu de gages de stabilité pour les propriétaires¹¹. Comment, alors, habiter temporairement pendant la saison viticole ?

¹¹ Discussions informelles menées dans le *squat* de la Sernam en juillet 2014.

Dans un article du 30 juillet 2014, un journaliste du *Sud Ouest* s'interroge ainsi sur la « mise à disposition des campings municipaux, rares sur ce territoire et plutôt ouverts aux touristes en cette saison » qui semble difficile à appliquer¹². Plus loin, il mentionne les mesures mises en place dans d'autres départements producteurs de fruits où « un arrêté préfectoral autorise les propriétaires agricoles à accueillir temporairement sur leurs terrains les tentes de leurs saisonniers¹³. »

Cette distinction départementale rapidement évoquée dans la presse locale mérite d'être approfondie ici en ayant recours aux textes de lois qui encadrent à la fois les conditions de travail saisonnier mais également les conditions d'hébergement de la main d'œuvre. Ainsi, les conditions d'hébergement des travailleurs agricoles sont mentionnées dans le Code rural aux articles R.716-1 à R.716-25. L'article R.716-1 prohibe l'hébergement des travailleurs saisonniers sous des tentes. Or, l'article R716-16 du même code prévoit pour ce mode d'hébergement une possibilité dérogatoire dans les départements ou secteurs désignés par l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 1996. L'article 5 dudit arrêté ne mentionne pas le département de la Gironde, mais deux départements limitrophes : le Lot et Garonne et les Landes¹⁴.

Cet article offre la possibilité dérogatoire d'un hébergement sous tente pour la main d'œuvre saisonnière à d'autres départements viticoles comme l'Aude et l'Hérault en Languedoc Roussillon, autre grande région viticole française. Pourquoi la Gironde ne permet-elle pas ce type d'hébergement saisonnier et temporaire alors qu'elle offre des conditions climatiques favorables, identiques à celles de ses voisins ? Assiste-t-on à une mise à distance de cette main d'œuvre, pourtant si précieuse à l'économie régionale en période estivale ? Sa présence dérange-t-elle ? Autant de questions qui émergent à l'été 2014 et sur lesquelles il conviendra de revenir dans les prochains chapitres, et qui suscitent dès l'arrivée des premiers saisonniers sahraouis des mobilisations locales d'habitants permanents et d'associations.

¹² À ce sujet, le titre du périodique *Le Résistant* du 8 octobre 2015 est évocateur sur cette absence de volonté : « *Le camping ne veut pas de saisonniers* ».

¹³ Article *Sud Ouest* « En quête d'une solution logement pour les Sahraouis » 30 juillet 2014.

¹⁴ Deux départements qui sont également d'importants producteurs de fruits et légumes et qui font appel à une main d'œuvre saisonnière conséquente.

III

MOBILISATIONS LOCALES ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'EMPLOI SAISONNIER EN GIRONDE

Les évacuations et destructions de *squats* dont je viens d'esquisser les contours apparaissent comme des temps forts dans la saison viticole, non seulement par leur caractère non négociable et par la rapide temporalité qu'elles supposent mais aussi parce qu'elles ont été des moments qui ont contribué à l'émergence de deux mouvements concomitants. D'une part, les liens tissés entre les saisonniers et les acteurs associatifs locaux et d'autre part, la forte médiatisation de ces évacuations, prélude à un questionnement politique sur les conditions d'hébergement de la main d'œuvre saisonnière viticole.

Dès l'installation des habitants temporaires sous le pont autoroutier d'Arveyres, les militants associatifs locaux ont pu apporter une première aide (eau et nourriture, informations) et servir de relais avec les représentants politiques ou les forces de l'ordre. Pourtant, c'est autour de l'évacuation de la Sernam (dont je fais l'hypothèse que la centralité urbaine a eu comme conséquence une visibilité accrue et une capacité d'engagement des associations locales plus forte) que la mobilisation a commencé à se structurer. Ainsi, le 15 juillet 2014, douze associations se regroupent pour créer le « Collectif libournais du refus de la misère¹⁵ » et adressent un courrier au maire de Libourne et au sous-préfet (voir annexe 9).

Dans ce courrier, deux points principaux peuvent être relevés. Il s'agit d'abord du rapport à la temporalité. Insistant sur l'installation seulement temporaire, les requérants demandent de lever la plainte ainsi que les frais de justice imputés aux saisonniers : « le temps que la machine judiciaire s'enclenche et tranche, leur départ ne serait plus qu'une question de jours ». Il est question ensuite du besoin accru de main d'œuvre viticole, qui doit être posé de manière plus large : « ces travailleurs répondent à un besoin économique réel : ils trouvent tous de l'embauche. [...] En espérant que cette lettre aura

¹⁵ Il s'agit des Amis du *Monde diplomatique*, de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture (ACAT), d'ATD Quart Monde, d'ATTAC en Libournais, du CCFD Terre Solidaire, de la Croix Rouge française, de l'Entraide Protestante, du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), de la Ligue des droits de l'homme (LDH), de la Société St Vincent de Paul, du Secours catholique et du Secours populaire français.

su vous faire considérer la situation de ces travailleurs avec bienveillance et vous aura également rappelé que la question se reposera l'an prochain¹⁶. »

Si le recours à une main d'œuvre plus abondante en période estivale n'est en effet pas chose nouvelle dans les vignes, le caractère collectif des mobilités sahraouies a contribué à médiatiser la question du logement de la main d'œuvre saisonnière en Gironde. Je préciserai dans le chapitre 8 les enjeux relatifs à la création du Collectif pour les saisonniers et à la dimension politique prise par ces mobilités saisonnières transnationales. Néanmoins, il convient de poser d'emblée les processus de mobilisations des acteurs associatifs locaux et de médiatisation comme les premières étapes d'une mise à l'agenda politique de cet enjeu du logement saisonnier¹⁷. Dans la lignée des travaux de Patrick Hassenteufel, il s'agit de s'interroger sur la façon dont une question qui émerge devient un sujet de préoccupation. L'auteur avance que c'est par « un processus de mise en visibilité, plus ou moins publicisé ou discret, auquel une certaine diversité d'acteurs est susceptible de contribuer. Le rôle de ces derniers dans la formulation des problèmes a un impact décisif sur les politiques publiques élaborées pour les prendre en compte¹⁸. »

Ainsi, à la mise à distance des saisonniers par les évacuations de *squats* successives correspond en miroir une mise en visibilité de leur présence. Par la mobilisation des associations locales et la médiatisation de leurs ancrages temporaires dans le Libournais, ce sont bien des implications politiques, économiques et sociales qui sont en jeu.

NOTES CONCLUSIVES

Pour conclure, il me semble que ces processus naissants de mobilisation et de médiatisation ne doivent pas occulter le fait que pour la plupart des habitants permanents, cette présence saisonnière temporaire peut passer inaperçue. Une fois le *squat* évacué ou détruit, les saisonniers se relogent ailleurs (un ailleurs souvent plus lointain, comme je l'ai montré). Que reste-t-il alors de leur passage et de leur installation

¹⁶ Lettre du Collectif libournais du refus de la misère du 15 juillet 2014.

¹⁷ Je considère ici l'agenda politique comme *l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions* (Voir p. 27 de Philippe Garraud, « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, 1990, p. 17-41.)

¹⁸ Patrick Hassenteufel, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales* 2010/1, n° 157, p. 50-58.

temporaire dans la ville ? L'étude des traces laissées dans la ville prend alors tout son sens. Deux formes de traces urbaines doivent être distinguées.

Si cette présence dérange, comme j'ai pu le postuler dans ce chapitre, des dispositifs sont mis en place pour empêcher de nouvelles installations. Installations qui attestent bien de la volonté de mettre à distance les saisonniers en empêchant un quelconque retour. C'est le cas sous les piles du pont autoroutier d'Arveyres. En me rendant sur les lieux en 2016, je constate l'installation de barrières et autres clôtures qui en bloquent l'accès.

Figure 17

Le temps lointain des discussions et siestes



Ces barrières témoignent à la fois de la présence passée des saisonniers mais également des politiques de mise à distance qui en découlent.

La deuxième trace urbaine de leur passage n'est pas l'érection de barrière mais la revendication d'une identité sahraouie inscrite et matérialisée sur le lieu de vie.

Figure 18

*Le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)
flotte sous les piles du pont d'Arveyres*



Source : Ninon Huerta, Arveyres,
octobre 2016

L'idée qu'on habite vraiment un territoire car on « le hante¹⁹ » me semble être ici une bonne traduction de ce que signifie la présence dans un lieu et dans ce cas précis, la trace laissée dans un lieu.

¹⁹ Gilles Deleuze & Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, 648 p., 19 ill. (Collection Critique).

Chapitre 3

UNE MÉTHODE D'ENQUÊTE CONSTRUITE SUR LA PRÉSENCE

Figure 19

Le goûter est servi



Source : Ninon Huerta, Castillon-la-Bataille, juillet 2016.

Cette photographie illustre tout le cadre de l'enquête. Après le travail dans les vignes, sachant que j'allais venir pour échanger avec eux, les habitants de l'appartement me préparent un goûter en apportant un soin tout particulier au dressage de la « table ». C'est autour de ce micro-espace que se joue l'essentiel.

PROPOS LIMINAIRES

Après avoir posé le cadre de ce théâtre d'arrivées et de départs cycliques en Libournais, il convient désormais de s'intéresser aux acteurs qui lui donnent corps et à la façon dont j'ai pu interagir avec eux. Porter un regard sur la relation d'enquête c'est aussi affirmer la valeur de la démarche inductive qui a été la mienne dans ce travail. Il s'agit de réfléchir aux méthodes d'enquête choisies en ce qu'elles témoignent d'une façon de faire et de penser la géographie.

L'enquête de terrain s'est structurée en deux types d'interactions clefs. L'un autour des échanges avec les saisonniers et l'autre avec les représentants associatifs et politiques libournais. Ce choix méthodologique doit être précisé d'emblée. Désireuse de saisir ce « qu'habiter veut dire²⁰ », j'ai eu le souhait de croiser les perspectives de ceux qui habitent dans la mobilité et de ceux qui organisent, à l'échelle du territoire, l'hébergement et les modalités d'ancrages temporaires de ces nouveaux venus. Autrement dit, il s'agissait pour moi de confronter les regards des saisonniers à ceux des acteurs locaux, qu'ils soient représentants politiques ou associatifs. Mener deux types d'enquêtes différentes avec ces deux groupes d'acteurs revient, dans mon approche, à faire le lien entre deux conceptions de l'habiter, aussi bien théoriquement que dans ma pratique d'enquête. L'une tend à considérer la dimension habitante et intime de ceux qui s'inscrivent dans l'espace, de ceux qui sont au monde, quand l'autre aborde l'importance du collectif comme moteur de l'action publique. Les annexes 1 et 2 présentent les tableaux synthétiques des deux terrains menés avec les saisonniers et avec le collectif. Ce chapitre fonctionne en miroir avec ces deux annexes.

Être au monde, faire avec de l'espace, produire un imaginaire seraient donc autant d'éléments constitutifs de l'habiter. En ce sens, dans son ouvrage *Habiter, rêve, image, projet*, Jacques Pezeu Massabuau insiste sur le lien entre l'habiter et la force des images, des imaginaires sociaux²¹. Il reprend Gaston Bachelard pour qui « l'acte d'habiter commence dès qu'on a l'impression d'être abrité ». À l'inverse « l'absence de maison

²⁰ Thierry Paquot, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales - Caisse nationale d'allocations familiales*, n°123, 2005/3, p. 48-54.

²¹ Jacques Pezeu Massabuau, *Habiter, rêve, image, projet*, 2003.

frustre non seulement du confort physique le plus élémentaire, elle prive encore du feu et du sommeil, de la sociabilité comme de la solitude, d'une 'place' dans le monde et vis-à-vis d'autrui et, à la limite, du simple droit d'exister²². » Cette lecture de l'habiter tisse le lien entre l'image de l'abri, du refuge et le rapport à l'autre. Une dimension que l'auteur explore plus en profondeur à travers la correspondance entre l'image de l'habiter et les pratiques de l'habiter. Des pratiques qui contribuent à l'appropriation d'un espace que l'on rend signifiant. Et c'est justement sur cette construction du signifiant qu'Angela Giglia s'appuie pour expliquer l'appropriation et les usages de l'habiter : « Habiter veut dire interpréter, utiliser et rendre signifiant l'espace qui nous entoure, en établissant et en y reconnaissant un ensemble de points de repères qui transforment un environnement inconnu en une série intelligible de références, qui sont, pourvues d'un certain sens et d'usages collectivement acceptés²³. »

Le collectif ici mentionné par Angela Giglia me semble intéressant à plusieurs échelles, celle du groupe de saisonniers mais également celle d'une ville moyenne comme Libourne qui polarise une multiplicité d'acteurs. C'est bien l'acceptation collective d'un habiter temporaire qui est en jeu ici. Les saisonniers habitent bien, pour un temps, quelque part. Or, ce « quelque part » est essentiel car il pose les conditions d'existence d'interactions sur le territoire. En habitant, les saisonniers sahraouis prennent part, de bien des manières, à la vie de la cité. Leur présence a des conséquences sur la façon dont les acteurs locaux pensent ce qu'habiter veut dire. S'interroger sur ce que signifie être habitant nécessite de s'intéresser à l'ensemble des acteurs du territoire. Voilà pourquoi j'ai voulu mener deux enquêtes en parallèle.

Une fois ce choix posé, il me faut dessiner plus précisément les contours de ces deux groupes d'acteurs. Ce chapitre posera donc les conditions de passation de l'enquête avec les saisonniers puis mettra en lumière la façon dont j'ai mené l'enquête auprès des acteurs locaux associatifs. Informalité et positionnement militant seront les deux principaux piliers conceptuels de cette trame méthodologique que je vais maintenant développer.

²² Jacques Pezeu Massabuau, *op. cit.*, p. 22.

²³ Angela Giglia « Habiter la précarité et vivre ensemble dans la ville informelle » Voir p. 230 dans Brigitte Frelat-Khan et Olivier Lazzarotti (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?*, 2012, p. 229-243.

ENQUÊTER AUTOUR D'UN THÉ AVEC LES SAISONNIERS

Inscrite dans le temps long du travail de terrain, l'enquête avec les saisonniers s'est construite « au fil de l'eau²⁴ », de saison en saison, à travers un premier terrain exploratoire en 2014 avant mon inscription en thèse et trois terrains estivaux en 2015, 2016 et 2017. Avant de développer la méthodologie d'enquête mise en place, il convient de dresser un premier panorama : de qui parle-t-on ?

Encadré 3

Cartes d'identités multiples. Des repères biographiques et spatiaux pour mieux cerner les acteurs de mon terrain

Des identités marquées par un fort attachement au territoire de référence : le Sahara occidental

Ces saisonniers sont exclusivement des hommes, âgés de 20 à 55 ans. Ils ont été quelques centaines au plus fort de leur installation dans les *squats* libournaux. Ils sont tous originaires du Sahara occidental. Ce territoire de référence est un marqueur très fort de l'identité de ces habitants. Cependant, ils ont la nationalité espagnole. C'est un élément important de leur identité car ils sont, de fait, citoyens européens et bénéficient donc tous du droit européen en matière de travail²⁵.

Certains ont un bon niveau d'études et ont une trajectoire personnelle et professionnelle marquée par une grande diversité d'expériences.

Si, parmi les plus jeunes, certains ne sont parfois que peu allés au Sahara occidental, d'autres y ont de nombreuses attaches familiales. Enfin, plusieurs des habitants avec qui j'ai échangé ont passé quelques années à Cuba, pays ayant ouvert ses frontières aux Sahraouis après la grande marche verte marocaine²⁶.

Des identités marquées par le mouvement

Ces habitants ont une grande expérience de la mobilité et ce à plusieurs échelles : de l'Espagne vers le Sahara occidental et vers la France. En France comme en Espagne, ils restent également mobiles pour pouvoir trouver du travail en fonction des saisons.

Cette saisonnalité a également des implications fortes sur la conduite d'enquêtes puisqu'une des particularités de ce terrain réside dans le fait qu'une partie de la population d'étude n'est pas là toute l'année. Le temps du terrain est donc cadré par le temps de présence des saisonniers sahraouis (entre mai et octobre). Le programme d'enquête mis en place est dépendant de cette saisonnalité.

Enfin, les lieux de vie sont aussi changeants, les saisonniers étant mobiles d'un *squat* à un autre ou d'un appartement à un autre.

²⁴ Pensée dès le projet de thèse, la méthodologie s'est confrontée à la réalité du terrain. L'expression au « fil de l'eau » renvoie à l'idée que la construction de l'enquête se fait au gré des événements et des rencontres et non pas par imposition d'une grille d'entretien pré-établie. Tout l'intérêt de cette démarche me semble être dans l'affirmation d'une méthodologie qualitative et cohérente telle que l'appelle de ses vœux la géographe Emmanuelle Petit dans son article « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ? », *L'Information géographique* 2010/1, vol. 74, p. 9-26.

²⁵ Ce point est essentiel pour distinguer les saisonniers sahraouis qui travaillent dans les vignes et les Sahraouis demandeurs d'asile à Bordeaux qui, eux, ne peuvent pas travailler. Voir chapitre 6.

²⁶ Je reviendrai sur ces considérations géopolitiques dans la partie 3.

A) Une méthode d'enquête qui mobilise ethnographie géographique et informalité

Dans le cadre de l'enquête de terrain, la méthode qualitative a été largement privilégiée. Les outils et démarches ethnographiques ont été mobilisés à travers la fréquentation régulière des lieux, l'observation participante et les entretiens. Le cœur de la démarche « s'appuie sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur, qu'il soit sociologue, anthropologue, politiste ou géographe, en tant qu'il observe, en y participant ou non, des actions ou des événements en cours. Le principal médium est ainsi l'expérience incarnée de l'enquêteur²⁷. » Cette posture permet de créer les conditions favorables aux échanges informels. Cette méthode permet de saisir aussi bien les représentations que les inscriptions sociales et spatiales des habitants saisonniers. L'enjeu est alors bien de rendre compte de l'épaisseur des situations singulières.

Affirmer la valeur de la démarche inductive et rappeler la rigueur du qualitatif²⁸ nécessitent de poser un certain nombre de prérequis permettant de mieux introduire le cadre dans lequel se sont déroulés ces différents terrains de recherche. Il s'agit d'une part, de réaffirmer la place de l'observation et d'accepter, d'autre part, l'inattendu lorsqu'il surgit- le temps long voire le temps mort quand il se présente à nous- et, enfin, de considérer à sa juste valeur la part informelle de l'enquête, trop souvent gommée dans les rendus académiques²⁹.

1) *Accéder à un « terrain sensible » ? Des présupposées particularités de l'enquête en squat à la nécessaire instauration d'une relation de confiance.*

Mener des enquêtes dans des *squats* renvoie à une méthodologie aussi bien qu'à une littérature propres aux terrains dit « sensibles ». Il convient donc d'emblée de réfléchir aux implications de ce type de terrains. L'accès à un terrain « sensible » nécessite d'en préciser les conditions d'entrée, l'identité du chercheur mais également les rapports induits par la relation d'enquête. Parler de « terrain sensible » renvoie notamment aux analyses et expériences anthropologiques menées par Florence Bouillon,

²⁷ Daniel Cefaï (dir), *L'engagement ethnographique*, 2010, p.7.

²⁸ Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif*, 2008.

²⁹ C'est ce que montrent notamment Keith Townsend et John Burgess dans le chapitre introductif « Serendipity and flexibility in social science research : meeting the unexpected » de l'ouvrage collectif qu'ils ont coordonné *Method in the Madness. Research stories You Won't read in Textbooks*, 2009.

Marion Fresia et Virginie Tallio³⁰. De manière générale, il s'agit de terrains où règnent violence et souffrance sociale et qui soulèvent des enjeux politiques cruciaux : *squats*, camps de réfugiés, zones de transit. Les *squats* font donc partie intégrante de ce type de terrains qui conjuguent, toujours selon ces auteures, trois caractéristiques principales. La première est leur difficile accès, la deuxième les suspicions auxquelles se confronte l'enquêteur et, enfin, les rapports ambivalents qui existent avec les organisations caritatives. Les deux premières traversent le début de mon carnet de terrain : gêne de paraître intrusive et difficulté d'accès parfois matérielle. Les *squats* étant volontairement en retrait de l'espace public, il faut contourner, enjamber des barrières ou protections bricolées pour pénétrer dans le lieu de vie³¹. De même, étant en situation d'occupation illégale, les habitants du *squat* se méfient des journalistes, des représentants publics ou encore des forces de l'ordre. Pénétrer dans cet espace c'est donc se confronter aux réticences potentielles de leurs habitants.

Néanmoins, il me semble que cette littérature, qui insiste sur les conditions d'entrées et de passation d'enquêtes dans des terrains dits « sensibles » ne met pas assez. C'est aussi celui de l'espace domestique et de l'intimité habitante. En pénétrant dans un *squat*, je rentre dans un espace de l'illégalité voire de la marge mais je rentre surtout dans un lieu de vie. Or, travailler sur l'habiter et sur l'espace domestique, c'est avoir accès à des moments du quotidien, à des moments intimes qui ne se dévoilent que si la confiance s'instaure. Cette confiance s'est établie peu à peu, grâce à deux moteurs principaux : d'une part le recours à une personne ressource qui a permis mon acceptation rapide sur le terrain et, d'autre part, le temps long et la présence régulière. Dans une démarche réflexive, il est nécessaire de préciser en quoi cette personne ressource a pu jouer un rôle décisif pour l'accès au terrain. Dès les premières arrivées de saisonniers sahraouis dans le Libournais, mon père a noué des liens avec ces derniers. Hispanophone, il a pu servir de traducteur et les aider dans l'ensemble des démarches qu'ils entreprenaient et notamment les démarches administratives. Il a ainsi passé de longues heures à remplir des formulaires de Pôle Emploi ou ceux de la Mutualité sociale agricole. De saison en saison certains Sahraouis venaient régulièrement au domicile de

³⁰ Florence Bouillon, Marion Fresia et Virginie Tallio (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, éd. de l'EHESS, 2006.

³¹ En juin 2015, j'écris ainsi dans mon carnet de terrain : « Je me rends au *squat*, je me change car le passage n'est pas facile, c'est étrange d'aller si près de chez moi et d'avoir l'impression de me préparer à aller hors des lieux de mon quotidien. Il me faut un vêtement pratique pour aller là-bas ».

mes parents afin d'obtenir une aide dans la gestion des documents administratifs de tout type.

En arrivant sur le terrain, j'ai donc rapidement été identifiée comme étant « la fille de César ». Il est d'ailleurs intéressant de réfléchir à l'articulation entre l'enquête menée et les liens personnels qui se sont entrecroisés au fil du travail de thèse. La place de mon domicile familial doit également être appréhendée comme une ressource spatiale pour les saisonniers: l'endroit où on reçoit du courrier, l'endroit où on sonne pour avoir une aide ponctuelle, l'endroit où on laisse des objets à entreposer jusqu'à la fin de la saison... Cette filiation m'a permis d'accéder à un terrain a priori « sensible » et relativement fermé, et à instaurer une relation de confiance propice au partage d'expérience. Une fois cette première personne ressource mobilisée, le travail d'enquête a pu véritablement se poursuivre et s'inscrire dans le temps long.

2) *L'entretien chez l'habitant*

Les propositions des géographes travaillant sur l'habiter permettent de nourrir une méthodologie d'enquête et de sortir d'une conception trop résidentielle de l'habitat : il s'agit de l'appréhender comme « un objet protéiforme et complexe: le cadre spatial (matériel et idéal) socialement construit de l'existence³² ». L'imaginaire, le sensible et l'affectif, parce qu'ils sont constitutifs de l'habiter, sont des modes d'entrée légitimes et pertinents pour travailler sur l'habiter.

S'inscrire dans le temps long : entretiens, récits et discussions

Dans cette perspective, l'enquête de type ethnographique repose sur une pratique de l'observation inscrite dans le temps long et la fréquentation régulière associées à la tenue d'entretiens. Présents seulement le temps de la saison, je me rendais à la débauche ou le week-end dans les *squats* afin d'y rencontrer leurs habitants. Il fallait alors ajuster ma pratique et mes attentes à la réalité d'un quotidien marqué par la pénibilité du travail viticole. Ainsi, il a souvent fallu s'adapter en fonction de la fatigue des saisonniers, ne pas s'imposer dans des moments de repos, parfois venir pour quelques minutes car le moment n'était pas bien choisi ou encore, écourter un entretien qui semblait trop long à la fin d'une journée déjà bien chargée. Parfois se mêlaient alors la frustration de ne pas avoir recueilli assez d'information et la nécessaire compréhension que la relation

³² Voir L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre de Michel Lussault., Paris, Seuil, 2013, 296 p.

d'enquête doit prendre en compte les particularités des enquêtés. Au fil de mes visites, je comprenais que c'était à moi de m'adapter évidemment à leur emploi du temps mais également d'adapter ma méthodologie d'enquête. Après une dure journée, les échanges autour d'un goûter se sont avérés bien plus fructueux qu'un entretien semi directif trop cadré.

La tenue d'entretiens associe d'une part des entretiens collectifs de type *focus group* et, d'autre part, des entretiens individuels. Les entretiens sont enregistrés ou retranscrits au fur et à mesure sur mon carnet de terrain. Dans la plupart des cas, les entretiens se déroulent en espagnol. Si certains saisonniers parlent un peu français, d'autres ne connaissent que quelques mots. Il est donc plus aisé d'échanger en espagnol, langue que je maîtrise³³. Par ailleurs, le fait de parler français apparaît comme une ressource dans le cadre des démarches administratives évoquées précédemment. La langue est en outre un bon témoin de l'évolution de la relation d'enquête inscrite dans le temps long. En effet, certains qui ne comprenaient que quelques mots lors de mon premier terrain, me parlaient un peu en français au fil des saisons.

J'ai fait également appel au récit. En effet, les récits de vie ont l'avantage d'inscrire l'échange dans une certaine fluidité. Je concentrais les propos sur les pratiques à travers la sollicitation de récits d'une journée-type, d'une journée d'installation ou le récit d'une activité précise. Il s'agissait de saisir aussi des pratiques ordinaires et des récits d'anecdotes qui « placent immédiatement l'entretien du côté des pratiques sociales qu'elles font en quelque sorte revivre dans un contexte³⁴. » A. me raconte ainsi, le 31 août 2016 comment il se rend au travail :

« Le matin je me lève très tôt car je travaille dans un château à Gauriac. C'est loin d'ici mais je travaille là-bas depuis trois ans et ils me reprennent à chaque saison. Les conditions sont bonnes. »

³³ Il m'arrive selon les cas, de parler en espagnol durant l'entretien mais de prendre des notes en français. L'enjeu de traduction est donc central. Le mot utilisé pour dire la chose, l'idée est soumise en permanence aux effets de traduction d'une langue à l'autre. Il me semble, que l'observation fine sur le terrain, permet de compenser les pertes potentielles d'une traduction qui pourrait être vue comme une trahison.

³⁴ Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p.179

J'ai mobilisé en outre la production d'images par moi-même et par les enquêtés : photographie, dessin, cartographie. Si les géographes classiques ont largement mobilisé le dessin pour saisir et rendre compte des dynamiques spatiales observées³⁵, un mouvement de réinvestissement du dessin dans la pratique de la géographie se développe depuis 10-15 ans. Ma pratique s'inscrit dans ce mouvement dont on trouve d'ailleurs les dernières avancées dans l'article de Lou Herrmann « Dessiner à l'université ? Esquisse d'un cheminement³⁶ ». L'auteure montre qu'« effacé un temps par une géographie numérisée et quantitative, le dessin semble depuis quelques années opérer un retour dans le monde universitaire. [...] Il est aujourd'hui mobilisé par certain·e·s géographes pour ses qualités propres : subjectivité, expressivité, souplesse, spontanéité et corporalité. Il est revendiqué comme l'instrument d'une géographie de l'épreuve, capable non seulement d'analyser, mais aussi d'éprouver et de ressentir le territoire³⁷ ». Le dessin peut en outre être considéré comme un outil scientifique : « un outil de diffusion, d'enquête mais aussi de création, grâce à ses qualités de traduction, de synthèse, d'attention, d'observation et d'abstraction ». *In fine*, pour Lou Herrmann le dessin « serait donc non seulement une écriture pour la science mais aussi, au regard de ce dernier aspect, une écriture de la science ». Je m'inscris pleinement dans cette approche et cette lecture.

Ce cheminement qu'elle explicite dans son article, je l'ai emprunté au début de ma thèse lorsque mes premières recherches me font croiser la route de deux projets pour lesquels le dessin et la production cartographique ont une place centrale : celui d'Anne-

³⁵ Je pense ici à Vidal de La Blache, Voir Roland Courtot, « Un voyage de Paul Vidal de la Blache en Espagne dans la *huerta* de Valence (1906) » *Cybergeo : European Journal of Geography*, à Pierre Deffontaines (Roland Courtot, *Le dessin du géographe n°21* : « Pierre Deffontaines (1894-1978), dessinateur infatigable » En ligne : <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/Dessin_du_Geographe_n21.pdf > ou encore à Alexander von Humboldt (Laura Péaud, *Cartographie et subjectivité chez Alexander von Humboldt*. En ligne <<https://visionscarto.net/humboldt-carto-subjective> > 2020.

³⁶ Lou Herrmann, « Dessiner à l'université ? Esquisse d'un cheminement », *EchoGéo* [En ligne], 55 | 2021, mis en ligne le 30 mars 2021, < <http://journals.openedition.org/echogeo/21033>>, consulté le 5 mai 2021 ; DOI <<https://doi.org/10.4000/echogeo.21033>>.

³⁷ Lou Herrmann, art. cit. p. 2.

Laure Amilhat-Szary et Sarah Mekdjian³⁸ ainsi que celui d'Élise Olmedo³⁹. Toutes les trois m'ont amenée à me questionner sur les représentations des pratiques habitantes d'une part et des mobilités migratoires d'autre part. En effet, un an avant mon inscription en thèse, lors d'une présentation donnée pour la préparation aux concours, la géographe Élise Olmedo, nous expose son travail de cartographie sensible mené en 2010 avec les habitantes d'un quartier de Marrakech avec un objectif, celui d'imaginer, et éventuellement créer, l'outil « géo-cartographique » approprié qui permettra conjointement d'analyser et de dessiner l'espace vécu de ces habitantes pour le caractériser. Dans sa démarche, l'outil doit alors permettre de saisir des émotions, des façons d'habiter qui échapperaient à la cartographie conventionnelle⁴⁰. Le lien entre espace intime (espace domestique) et espace public m'intéresse alors tout particulièrement. Dans la conception, la place donnée à la création artistique apparaît comme une des richesses de ces approches cartographiques⁴¹.

Concernant les travaux de Sarah Mekdjian et Anne-Laure Amilhat-Szary, plusieurs points peuvent être relevés. Entre mai et juin 2013 s'est tenu à Grenoble un atelier de cartographie participatif et expérimental, à la croisée des sciences humaines et de l'art. Douze voyageurs, alors demandeurs d'asile ou réfugiés, trois artistes et deux géographes se sont réunis pour aborder la cartographie comme technique créative de relevé d'expériences. Les cartes produites avec et par les participant.e.s évoquent des souvenirs d'entre-deux migratoires et de franchissements frontaliers. Elles ont tiré de ce travail un article collectif disponible en ligne sur le site *Carnet de géographes* et qui s'intitule « Figurer les entre-deux migratoires. Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs ».

Les cartes sont aussi des supports et des outils dessinés. Les cartes réalisées par Philippe Rekacewicz s'inscrivent dans cette double dynamique. Le dessin comme le

³⁸ Sarah Mekdjian, Anne-Laure Amilhat-Szary, Marie Moreau, Gladeema Nasruddin, Mabeye Deme, Lauriane Houbey et Coralie Guillemin, « Figurer les entre-deux migratoires », *Carnets de géographes* [En ligne], 2014 n°7, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 23 juillet 2021. URL : <<http://journals.openedition.org/cdg/790> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.790>>.

³⁹ Élise Olmedo : voir sa thèse, *Cartographie sensible : tracer une géographie du vécu par la recherche-création* et un de ses articles : « Cartographie sensible, émotion et imaginaire ». En ligne, <<https://visionscarto.net/cartographie-sensible>>.

⁴⁰ Voir son article publié en ligne <<https://visionscarto.net/cartographie-sensible>>.

⁴¹ Je songe également aux travaux artistiques et cartes sensibles réalisées par Mathias Poisson. Voir notamment son travail sur la cartographie des interstices urbains disponible en ligne : <<https://strabic.fr/Mathias-Poisson-Cartographier-les-interstices-de-la-ville>>.

croquis permettent une spontanéité et une immédiateté dans la production comme la réception du sujet. Ils s'inscrivent en outre pleinement dans la relation d'enquête. Les cartes et dessins, réalisés, lors des discussions et entretiens deviennent ainsi des objets qui prennent place au cœur de l'interaction. Organisé avec Irène Hirt et Mathieu Noucher, le Séminaire doctoral *Cartographie critique et cartographie participative : quels outils pour quelles approches en sciences sociales ?* » a été l'occasion d'interroger ces pratiques et ces objectifs de recherche.

J'aimerais d'emblée poser quelques précisions sémantiques qui me semblent importantes. Il s'agit d'éclairer deux conceptions : d'abord ce qui a trait à la cartographie participative et ensuite ce qui renvoie aux cartes mentales. La participation renvoie à deux approches principales. D'abord, la cartographie participative comme un support iconographique au débat public et à la participation des publics concernés. C'est le premier sens donné notamment par Irène Hirt et Stéphane Roche dans l'entrée « cartographie participative » du *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. C'est peut-être le sens le plus diffusé et dans lequel « la carte, généralement d'ailleurs associée à ses moyens techniques de production et de diffusion, y est déclinée comme moyen de manipulation de l'opinion publique, support de diffusion d'information ou de consultation, lieu d'échange et de dialogue⁴². » Ensuite, la cartographie participative comme étant ce qui renvoie aux processus mis en œuvre pour impliquer les communautés locales, les enquêtés dans la conception cartographique. La carte mentale quant à elle relève de plusieurs appartenances épistémologiques que je ne détaillerai pas mais songeons à la géographie anglo-saxonne⁴³, géographie de la perception, à la psychologie cognitive... L'idée étant de rendre compte des imaginaires spatiaux et des représentations des individus.

Dans ce travail de thèse, j'ai souhaité mettre en place un atelier de cartographie participative avec les habitants du *squat*, dans la lignée du projet collectif mené par Sarah Mekdjian et Anne-Laure Amilhat-Szary. Cependant, les tentatives de mises en place n'ont pas abouties lors des premiers terrains. Cela renvoie d'ailleurs à une réflexion de ce qui échoue dans une méthodologie d'enquête. Les cartes dessinées qui sont présentées

⁴² Rémi Lefebvre, Ilaria Casillo, Loïc Blondiaux, Francis Chateauraynaud, Jean-Michel Fourniau, et al.. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (Dicopart). GIS Démocratie et Participation, 2013. (hal-02456891).

⁴³ Kevin Lynch, 1960, *The image of the city*, 1^{ère} édition, publié en 1998 en français : *L'Image de la cité*, Dunod, p. 221.

sont des cartes réalisées avec les saisonniers lors de journées de juillet 2017 durant lesquelles nous avons pu expérimenter collectivement⁴⁴. Elles ont été construites comme étant un objet permettant l'échange et le dialogue. Raison pour laquelle j'amenais sur le terrain mes croquis et brouillons de cartes. Évidemment, la démarche cartographique employée ici ne renvoie finalement pas tant à l'outil comme représentation mais d'avantage au processus de production et à ces enjeux méthodologiques. La question n'est donc pas tant de s'interroger sur la cartographie en ce qu'elle a « construit son analyse du point de vue de la précision et de la perfection de la représentation » comme le souligne Bernard Debarbieux dans *Carte d'identité, cartes d'altérité : Référence, Rhétorique et Relativité dans la cartographie contemporaine*⁴⁵.

Ces procédés et outils d'enquête m'intéressent particulièrement car ils permettent de saisir aussi les représentations de l'espace domestique par les habitants eux-mêmes. Demandant à P. de prendre en photographie son lieu de vie, il me fait passer, quelques jours plus tard la photographie de la cuisine (voir figure 12) me témoignant ainsi que cet espace est le cœur de l'espace domestique du *squat*. À travers cette pratique, l'habitant n'est pas simplement un enquêté qui répond à mes questions mais bien un acteur qui participe pleinement à l'élaboration d'une réflexion croisée. Considérer l'espace de l'entretien, de la passation d'enquête comme un espace de l'habiter permet de se placer au cœur des enjeux relatifs à l'appréhension de l'espace domestique. C'est aussi ce qui permet d'avoir accès à des moments du quotidien. Ces moments, seul le recours à l'informel permet de les saisir.

3) *À la rencontre de l'inattendu : comment rendre compte de ce qui échappe à la formalisation ?*

L'informel occupe une place centrale dans ma méthodologie d'enquête. Il permet de considérer réellement l'inattendu lorsqu'il surgit, d'insister sur la fabrique de la recherche y compris parfois dans ses ratés, ses temps morts.

⁴⁴ Voir l'annexe 2.

⁴⁵ Bernard Debarbieux dans Jean Paul. Bord et Pierre Robert Baduel (dir.), *Les cartes de la connaissance*, Paris, Karthala, 2004, p 607-624 Plus loin il interroge le projet cartographique considéré « du point de vue de son ambition supposée à parvenir à une correspondance parfaite entre la représentation et son référent au point d'être tenté de les confondre.

À l'inverse, comme le montrent Keith Townsend et John Burgess, la recherche, dans son rendu académique, est souvent lissée de ses processus de fabrication⁴⁶.

Seul le temps long et la présence régulière permettent de saisir ces moments du quotidien où l'informel s'immisce. Si les entretiens apportent des matériaux, je constate que ce sont bien ces moments et échanges informels qui sont les plus riches de sens. Or l'approche inductive est bien souvent difficile à formaliser car elle échappe à la description minutieuse, à la retranscription fidèle. Inversement, ce temps long est parfois marqué par l'ennui et l'absence de résultat. Je suis souvent passée puis repartie « sans rien », un peu frustrée mais je crois que ce sont justement ces temps morts qui doivent aussi être considérés comme faisant partie prenante du processus de fabrication de la recherche. Avoir une démarche réflexive implique, à mon sens, d'interroger à la fois ce qui permet de faire avancer la recherche que l'on conduit mais également les échecs (si tant est que le terme échec puisse convenir).

Travaillant sur l'habiter et sur l'espace domestique, le partage du quotidien est bien une approche tout à fait pertinente mais dont il convient de préciser les enjeux méthodologiques à la lumière des réflexions sur ce qu'est l'informel et ce qu'il apporte à la recherche. L'informel doit d'abord être considéré comme inscrit dans une démarche scientifique plus large. Béatrice Collignon propose ainsi des pistes de réflexions⁴⁷ visant à comprendre les limites de l'observation « objective » et de la stratégie d'extraction dans le processus de connaissance⁴⁸ et à affirmer la valeur scientifique des démarches inductives et intuitives. Elle écrit ainsi, pour le regretter, que « dans la nécessaire reconstruction au moment de sa soumission ou de la diffusion de ses résultats, la part inductive, et la part intuitive, disparaissent derrière les hypothèses solidement ancrées dans des cadres théoriques clairs et justifiant la méthodologie mise en place⁴⁹. »

⁴⁶ Keith Townsend, John Burgess, « Serendipity and flexibility in social science research : meeting the unexpected » in *Method in the Madness*. Research stories You Won't read in Textbooks, 2009.

⁴⁷ Béatrice Collignon, *Questions de méthodes, descendre de l'échelle*, Habilitation à diriger des recherches (non publiée).

⁴⁸ Limites mises en lumière dans le film *Kitchen Stories* (Bent Hamer, 2003) qui raconte l'histoire d'un membre de l'équipe de recherche suédoise *Home research* qui, en 1950, part en Norvège étudier les faits et gestes d'hommes célibataires, en milieu rural, dans leur cuisine. Le chercheur est juché dans un coin de la cuisine, sur une chaise haute semblable à celle des arbitres de tennis. Tout doit être noté, rien ne doit être partagé. Evidemment le projet tourne court et le chercheur descend de sa chaise et se lie d'amitié avec son « sujet ».

⁴⁹ Béatrice Collignon, *Questions de méthodes, Descendre de l'échelle*, op. cit. p. 39.

Les moments qui semblent être des « à côtés », ceux qui ont lieu en dehors des entretiens, deviennent alors les témoins d'échanges et de matériaux parmi les plus riches de l'enquête de terrain. Dans mon cas, c'est bien autour d'un thé que s'est souvent joué le cœur de ma réflexion scientifique.

B) Une relation d'enquête tissée autour d'un rituel partagé

La méthodologie d'enquête a donc été pensée et prévue mais elle a également été vécue, au gré des temps et des situations dans lesquels, bien souvent, l'informalité s'est immiscée. Parler de « relation d'enquête » renvoie aux interactions qui sont au cœur de la méthodologie, à la façon dont les saisonniers participent aussi à l'élaboration de l'enquête. Dans une démarche qui suppose une réflexion plus large sur l'éthique et le terrain⁵⁰, il s'agit de se demander comment faire de la recherche dans le cadre d'une relation a priori asymétrique ou pour reprendre l'expression de Nathalie Bernardie-Tahir et Camille Schmoll comment « pulvériser les lignes de l'autorité narrative » ?⁵¹ L'une des pistes de réponse est celle des liens tissés dans le temps long. Ces liens doivent être appréhendés à plusieurs échelles : d'une part à l'échelle de l'espace de la passation d'enquête en créant un cadre d'interactions favorable à la discussion et, d'autre part, à l'échelle de l'espace relationnel transnational qui émerge par le médium des objets (ceux qui sont offerts, transportés, entreposés).

1) *Enquêter autour d'un thé*

Lors de ma première venue dans le *squat* près de Carrefour en juillet 2015, le moment du thé s'est révélé comme étant un moyen de tisser du lien et de pouvoir amorcer la discussion. En entrant dans le *squat*, je suis frappée par cette pratique :

« Il fait une chaleur insupportable, après avoir enlevé mes chaussures je m'assois en tailleur sur le matelas. L'odeur de sulfate⁵² est très forte. Les matelas sont installés tout le long des murs. Au centre, l'espace vide est occupé par la théière, les verres et le goûter qui est prévu pour ma visite : quatre-quarts, dattes, pastèque, cacahuètes.

⁵⁰ Béatrice Collignon, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, 2010/1, vol. 74, p. 63-83.

⁵¹ Nathalie Bernardie-Tahir, Camille Schmoll, 2012, « La voix des chercheur(-e)s et la parole des migrant(-e)s. Ce que l'expérience du terrain maltais nous enseigne », *Carnets de géographes*. Je reviendrai sur ce point en montrant comment les saisonniers ont participé pleinement à la fabrique de la recherche, rappelant ainsi que l'asymétrie reste relative et qu'on est aussi positionné par les enquêtés. Il me semble que le terme « relation d'enquête » pose bien l'idée de croisements et d'échanges.

⁵² Le sulfate est utilisé dans les vignobles pour traiter et éviter les maladies. Voir sur ces questions techniques le tableau du calendrier viticole présenté dans le chapitre 6.

J'assiste⁵³ pour la première fois à la cérémonie du thé [...]. Trois verres me sont donnés : le premier est *dur comme la vie*, le deuxième *doux comme l'amour* et le troisième *suave comme la mort* »⁵⁴.

Depuis, à chacune de mes venues, nous buvons le thé. Comme sur la photographie ci-après, prise en juillet 2016 dans un appartement de Castillon-La-Bataille⁵⁵.

Figure 20
À l'heure du thé



Source : Ninon Huerta, Castillon-la-Bataille, juillet 2016.

Au départ, simple moment de la vie quotidienne, perçu comme étant anodin, ce n'est que par le temps long et la présence régulière que j'ai compris en quoi ce moment

⁵³ Écrits en 2015, ces mots interrogent a posteriori mon positionnement. En effet, ce choix de verbe est intéressant pour comprendre et éclairer ma posture d'enquête. Le fait d'« assister » renvoie à une attitude passive, spectatrice. Mon écriture, après plusieurs années m'aurait fait choisir le verbe « participer ». Il est étonnant, donc, de voir que c'est ce verbe qui a été choisi. Alors même que j'ai participé à cette première cérémonie du thé, c'est peut être son caractère mis en scène qui m'a placée dans une posture de spectatrice.

⁵⁴ Extrait de mon carnet de terrain, 2 juillet 2015.

⁵⁵ Sur la photographie, les cheveux blancs des habitants nous rappellent que le travail dans les vignes ne mobilise pas seulement de jeunes hommes.

était structurant dans la relation d'enquête⁵⁶. Dans les *squats* ou les appartements loués, le moment du thé est toujours synonyme de discussions riches, c'est le cadre privilégié de l'enquête. Revenant des camps de réfugiés et entamant une nouvelle saison, un des habitants du *squat* offre à ma famille et moi-même un objet qui matérialise la relation tissée : une théière.

2) *L'objet comme témoin et médium dans la relation d'enquête*

Figure 21

La théière sur le buffet familial, chez mes parents



Source : Ninon Huerta, Libourne, juin 2018.

⁵⁶ C'est également grâce au partage régulier de ce moment du quotidien, que j'ai compris en quoi l'espace domestique était organisé autour de la théière et comment la reproduction de l'espace domestique prenait corps à travers cet objet. Voir chapitre 7.

Cet objet matérialise les liens tissés et ce, de saison en saison. En effet, la saison viticole terminée, les habitants temporaires repartent pour certains en Espagne, pour d'autres au Sahara occidental ou dans les camps de réfugiés sahraouis en Algérie pour voir amis et familles. Dans mon calendrier d'enquête, la fin de la saison viticole signe la fin de mes enquêtes avec les saisonniers et le début d'autres activités de recherche : enquête avec les responsables associatifs locaux, participation aux réunions du Collectif pour les saisonniers, analyse des données... C'est à leur retour au printemps suivant que les saisonniers nous ramènent divers objets qui matérialisent non seulement le lien tissé ici dans la relation d'enquête mais également le lien qui se crée malgré la distance entre l'ici du Libournais et l'ailleurs du Sahara occidental. Le caractère polytopique et réticulaire de l'habiter prend forme aussi à travers les objets⁵⁷. Là encore, en offrant ces différents présents, les habitants participent pleinement à l'élaboration et la fabrique de la recherche car ce sont bien ces flux d'objets qui m'ont amenée à me questionner sur la place des objets dans la mobilité transnationale. Démarche empirique et inductive nourrissent ainsi une réflexion scientifique sur l'objet comme questionnement de recherche. Dans son article, « Le retour du matériel en géographie. Travailler avec les objets. Une introduction », Serge Weber rappelle que « l'objet est au cœur de nos vies à toutes les étapes, c'est une pierre d'achoppement des relations intersubjectives, des rapports sociaux aussi bien que de l'activité scientifique et technique⁵⁸. » Les objets deviennent alors des témoins dans des dispositifs spatiaux, ils sont « une présence de l'absence, sous forme de trace, de vestige ou d'héritage. Ils sont donc le point de passage pour une remémoration, une interrogation du sens de l'absence⁵⁹. » Prenant les exemples des objets des victimes de la Shoah dans les musées et des stèles érigées en souvenir et étudiées par Emmanuelle Petit⁶⁰, Serge Weber montre donc bien en quoi l'objet devient témoin et médium.

⁵⁷ C'est bien le contact et le rapport entretenu à ces objets dans mon travail de thèse qui m'a conduit à réfléchir à la place des objets non seulement dans la relation d'enquête-qui fait l'objet de ce chapitre-mais également dans la façon d'habiter et de se représenter l'espace.

⁵⁸ Serge Weber, « Le retour au matériel en géographie », *Géographie et cultures* [En ligne], 2014, n°91-92, p.1. < <https://journals.openedition.org/gc/3313> >.

⁵⁹ Serge Weber, *idem*, p. 11.

⁶⁰ Emmanuelle Petit, *Matérialisations du souvenir en montagne : les enjeux identitaires des places et des placements*, thèse de doctorat, 2012.

D'autres objets offerts prennent place dans mon propre espace domestique. C'est le cas de ce dromadaire ramené par A. en 2016 :

Figure 22

*Du Sahara occidental à Libourne,
le dromadaire rejoint son domicile*



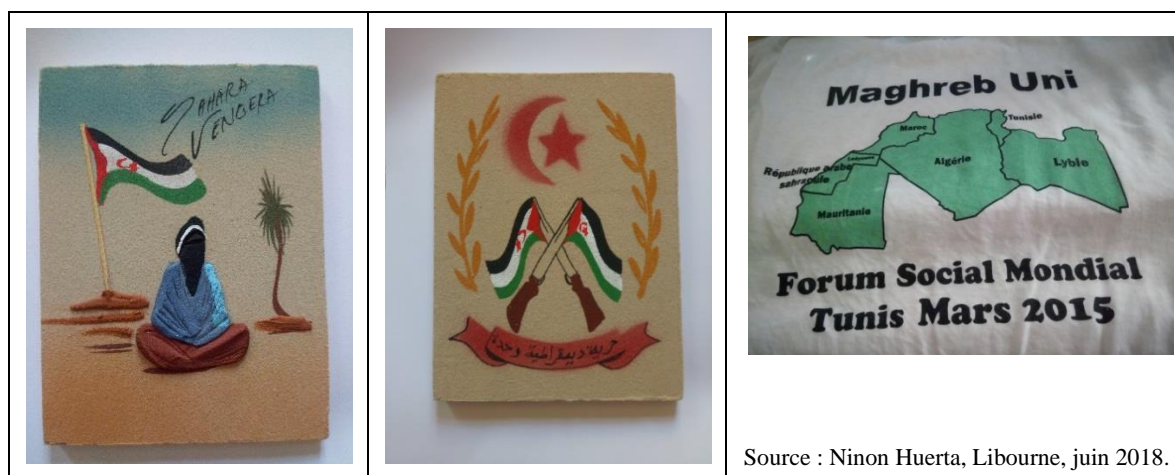
Source : Ninon Huerta, Libourne, juin 2018.

D'autres objets ramenés sont, quant à eux, les vecteurs d'une identité où l'objet devient le témoin de la revendication sahraouie. C'est le cas de ces petits tableaux en sable coloré ou de deux *T-shirts* ramenés pour mon père et moi du Forum Social (voir Fig. 23).

Les objets peuvent également être des choses entreposées en attendant la fin de la saison. Certains des saisonniers, parmi ceux avec qui des liens plus forts ont été tissés, entreposent des biens achetés et destinés à être ramenés chez eux. C'est le cas d'A. qui, ne pouvant entreposer ses achats au *squat*, les dépose dans la cave du domicile familial : chaîne hifi, grille-pain ou robot mixeur acheté chez « Promo cash Libourne ». Cela témoigne de la mobilité qui est la leur, à plusieurs échelles et qui nécessite parfois d'avoir un point d'ancrage, ne serait-ce que temporaire pour poser ses affaires.

Figure 23

Objets revendiquant l'indépendance du Sahara occidental
(Mondial de Tunis en mars 2015 représentant le « Maghreb Uni »)



Source : Ninon Huerta, Libourne, juin 2018.

C) Un terrain changeant, des habitants mobiles : les difficultés de maintenir un lien de saison en saison

La mobilité qui est au cœur de la méthodologie d'enquête en ce qu'elle dessine un terrain changeant doit être appréhendée à plusieurs échelles. D'une part, à l'échelle du Libournais pendant la saison viticole et, d'autre part, à l'échelle transnationale (du Libournais à l'Espagne et au Sahara occidental).

1) Difficultés méthodologiques d'un terrain changeant

S'intéresser aux espaces domestiques et à l'habiter des habitants saisonniers c'est se confronter à la grande mobilité d'un lieu à l'autre et d'une saison à l'autre. Mobilité renforcée par les évacuations successives (et la logique de dispersion qui en découle) décrites précédemment. D'un point de vue méthodologique, l'une des difficultés a été de pouvoir faire un suivi, de saison en saison, des habitants des *squats* et des appartements. Le terrain se recomposant sans cesse, chaque début de saison amène son lot d'incertitudes : certains saisonniers reviennent quand d'autres trouvent du travail ailleurs. Dans une région où les besoins en main d'œuvre sont très dépendants des conditions physiques de la vigne, les aléas climatiques ont également eu des effets sur la structuration du groupe de saisonniers. Ainsi l'épisode de gel qui a touché très durement

l'ensemble du vignoble bordelais au printemps 2017⁶¹ a entraîné une baisse notable des emplois saisonniers pendant l'été. Mon dernier terrain a été marqué par un nombre moins important de travailleurs avec qui échanger. Dans ces conditions de relative pénurie de l'emploi, seuls les habitants venant depuis le début et ayant un réseau de connaissances élargi sont revenus.

Il faut donc distinguer, parmi les acteurs du terrain, ceux que j'ai vu toutes les saisons et avec qui j'ai pu entretenir des échanges dans le long terme et ceux que j'ai parfois simplement croisés le temps d'un entretien. Le premier groupe compte une quinzaine de personnes quand le second est bien plus important mais également plus difficile à cerner numériquement. Avant la dispersion dans la périphérie libournaise et l'accession aux appartements en colocation, les *squats* regroupaient une centaine de saisonniers. Lors de mon terrain exploratoire en 2014, il y avait une centaine de saisonniers présents. J'ai discuté avec plusieurs dizaines d'habitants et parmi eux des « personnes ressources » qui m'ont permis de créer du lien et de me faire connaître des autres membres du groupe. Ce petit noyau d'habitants a fait partie des personnes que j'ai pu suivre de saison en saison, pendant l'été.

Encadré 4

Pourquoi faire le choix d'anonymiser ?

Dans ce terrain changeant, certaines personnes ont donc été des ressources dans l'élaboration de ce travail de thèse. Des personnes avec qui j'ai pu créer du lien et dont l'anonymisation peut sembler privative d'une identité. Il me paraît alors essentiel de préciser les raisons pour lesquelles j'ai choisi d'anonymiser les noms de personnes.

La question du Sahara occidental étant porteuse d'une conflictualité importante, certains des habitants m'ont fait part de leur souhait de témoigner sur cet enjeu de manière anonyme.

D'autres, que la saisonnalité et la fluctuation des allers et retours ne m'ont pas permis de revoir, ne m'ont parfois pas précisé leur volonté quant à l'utilisation de leur identité.

Au cœur des discussions et des enjeux locaux dans les vignobles, le Sahara occidental reste un point de discordance majeur entre Sahraouis et Marocains. L'anonymisation systématique vise en ce sens à protéger les habitants qui ont bien voulu partager leur histoire avec moi.

⁶¹ Voir les articles *Sud Ouest* du 3 mai 2017, « Dégâts du gel : la moitié du vignoble bordelais est très touchée » ou du 4 mai 2017, « Gel dans le vignoble bordelais : au moins 30% de la récolte perdue ».

Enfin, à la difficulté de saisir un terrain changeant de saison en saison, s'est ajoutée celle de pouvoir assurer le suivi d'habitants mobiles. Cette mobilité aurait pu être constitutive de ma méthode d'enquête à l'instar de celle mise en place par Julien Brachet⁶². J'avais en effet pensé suivre certains habitants à la fin de la saison dans leur retour en Espagne ou au Sahara occidental afin de mettre en perspective leurs différents lieux de vie et les itinéraires qui les lient. Cependant, si mon intérêt pour ces questions est resté vif et mériterait, il me semble, un travail ultérieur à part entière, j'ai dû renoncer à ce projet et ce pour plusieurs raisons. D'une part, la difficulté calendaire imposée par les enseignements universitaires et, d'autre part, l'instauration progressive d'une relation d'enquête que serait venu bouleverser un suivi dans la mobilité. Si certains, en répondant à mes questions sur leur espace domestique espagnol, me proposaient de « passer à l'occasion chez eux », pour d'autres, la relation d'enquête tissée ici, dans les *squats* et appartements en France, semblait plus délicate à mettre en œuvre en Espagne et au Sahara occidental, sans doute car le temps qu'ils pouvaient m'accorder ici dans une saison de travail viendrait à manquer dans la routine familiale espagnole ou les déplacements successifs. C'est ce que C. me disait ainsi le 15 septembre 2016 lors d'une de mes visites lorsque nous parlions du temps que j'avais pour mes entretiens : « tu sais, finalement, même si on est pris par le travail ici, j'ai le temps de discuter avec toi, chez moi entre ma femme et mes enfants, à la débauche, j'aurais moins de temps⁶³. »

Par ailleurs, la volonté de saisir l'habiter dans les camps sahraouis en Algérie ouvrait une toute autre approche, trop vaste pour être menée à bien dans le temps imparti pour la réalisation de cette thèse. Le choix de travailler à l'échelle locale du Libournais, pour en montrer toute la profondeur spatiale à travers le croisement des différentes échelles de mobilité mobilisées par les habitants, m'a alors semblé tout à fait pertinent. D'un point de vue méthodologique, le recours au récit d'expérience a permis de combler ce manque du terrain. En effet, cet ailleurs que représentent le Sahara occidental ou l'Espagne était sans cesse mobilisé dans les discours des habitants⁶⁴.

⁶² Julien Brachet, « Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations » dans *Annales de géographie*, n° 687-688, 2012, p. 543-560.

⁶³ C. le 15 septembre 2016, extrait tiré de mon carnet d'entretien.

⁶⁴ Il est évident et me paraît essentiel de préciser ici que cette pratique n'est en rien synonyme d'une quelconque naïveté dans ma posture de recherche : ce qu'ils disent de ces lieux dit la façon dont ils les convoquent et les construisent à distance, pas forcément la façon dont ils sont dans ce quotidien quand ils y sont.

2) *Partager des moments de sociabilité hors des lieux du quotidien : culture sahraouie et mobilisations locales*

Si l'espace de l'habiter, qu'il soit celui du *squat* ou d'un appartement, s'est vite imposé comme l'espace de l'entretien, d'autres espaces, hors des lieux du quotidien ont permis de mettre en place une méthode d'enquête reposant sur le partage de moments de sociabilité. Si les effets de mobilités sont forts, le groupe, peu importe ses recompositions, reste dans son ensemble solidaire et marqué par une identité sahraouie fortement revendiquée. Ainsi, les évènements festifs ou les projections cinématographiques deviennent un moment où l'ensemble de la communauté sahraouie se retrouve.

Dès lors il faut préciser un point méthodologique essentiel et un choix de terrain déterminant pour mon travail. Dès 2014, des demandeurs d'asile sahraouis se sont installés à Bordeaux. Leur statut de demandeur d'asile leur interdit de travailler (contrairement aux Sahraouis qui ont la nationalité espagnole). Dans mon questionnement sur la mobilité, ces demandeurs d'asile ne sont pas au cœur de ma problématique car ils sont bien plus dans une logique de fixité et d'attente. Cependant, car des mobilités intra-girondines se sont dessinées, je me suis intéressée aux liens interpersonnels entre les travailleurs ayant la nationalité espagnole et les demandeurs d'asile de Bordeaux. Je reviendrai dans la partie trois sur ces éléments qui sont au cœur des enjeux de politisation de la cause sahraouie.

J'aimerais insister sur trois moments de sociabilité qui ont constitué un temps d'échange et de rencontre entre Sahraouis. Dans ma méthode d'enquête, la participation à ces évènements permet de mieux comprendre comment s'est cristallisée la revendication d'une identité sahraouie à la fois par les demandeurs d'asile et par les saisonniers agricoles. Le premier moment a eu lieu le 16 septembre 2016 dans le cadre du Festival des musiques nomades à Bordeaux qui a programmé la chanteuse et militante sahraouie Aziza Brahim⁶⁵. Ce concert a largement mobilisé la communauté sahraouie à l'échelle départementale et a été l'occasion d'échanger avec les saisonniers et les demandeurs d'asile. Tous m'ont témoigné leur fierté d'assister à son concert. Les

⁶⁵ Elle est l'une des artistes emblématiques de la culture sahraouie. Née en 1976 dans un camp de réfugiés sahraouis à Tindouf, elle part à Cuba à l'âge de 11 ans. Elle se consacre à la musique dès 1995 en participant à un concours de chant.

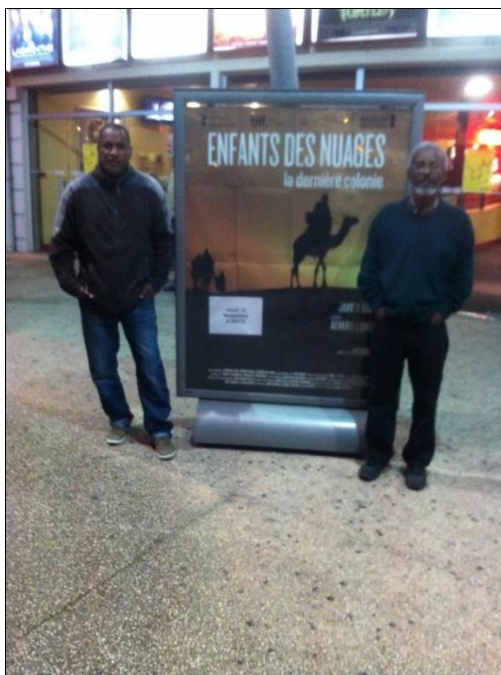
drapeaux du Sahara occidental étaient nombreux à flotter dans le public. Le temps d'un concert, le chapiteau devient une enclave sahraouie.

Le deuxième moment a été celui de la projection du film *Dis leur que j'existe* au cinéma l'Utopia à Bordeaux le 18 mai 2017⁶⁶ en présence des représentants des demandeurs d'asile sahraouis de Bordeaux, des associations d'aide telles que la Cimade, l'Asti ou Médecins du monde, d'Oubbi Bouchraya, représentant du front Polisario en France et de membres de l'association les Amis de la RASD. Si le concert d'Aziza Brahim avait essentiellement mobilisé la diaspora sahraouie, cette projection a rassemblé un public plus diversifié dans une salle comble. Cela témoigne de l'intérêt porté à la culture et l'histoire sahraouie à Bordeaux. D'un point de vue méthodologique, ce fut pour moi l'occasion de nouer des liens avec d'autres acteurs du territoire, et notamment, l'Association des amis de la RASD avec qui j'ai pu échanger à plusieurs reprises.

Figure 24.

A. et C.

À la projection d'Enfants des nuages



Source : Ninon Huerta, Libourne, novembre 2014.

⁶⁶ Film réalisé par Manue Mosset sorti en 2016 et qui retrace le portrait de Naâma Asfari, juriste et militant indépendantiste sahraoui, condamné à 30 ans de prison par le Maroc et de sa femme, Claude Mangin.

Enfin, dans le contexte libournais, la première année a été marquée par la projection du film *Enfants des nuages, la dernière colonie*⁶⁷ le 13 novembre 2014 au cinéma Grand Écran. Cette séance fut l'occasion d'associer les saisonniers aux habitants de Libourne, aux représentants associatifs mais aussi de faire connaître l'histoire du Sahara occidental. Après la projection, en discutant avec certains saisonniers émus par le documentaire, ils m'ont fait part de leur étonnement quant à la méconnaissance que nous avons en France de leur histoire. C. m'a ainsi questionnée sur l'histoire de la décolonisation espagnole en Afrique et sur l'histoire du Sahara occidental dans les programmes scolaires et voulait savoir si « on le faisait à l'école⁶⁸ ».

Hors des lieux du quotidien et de l'espace domestique, ces moments de sociabilité partagés ont été, bien souvent, l'occasion de renforcer les liens tissés et d'inscrire la relation d'enquête dans un temps long et partagé.

La démarche inductive et le recours à l'informel comme méthode d'enquête à part entière ont permis d'accéder au terrain puis de tisser des liens permettant l'inscription d'un travail dans le temps long. Le terrain n'étant jamais un donné mais toujours un construit, il me semble intéressant de souligner en quoi cette construction apparaît comme une co-construction dans laquelle les enquêtés habitants prennent part à la fabrique de la recherche. Le protocole d'enquête initialement prévu a été modifié au gré des expériences empiriques. Là encore, la présence régulière et le travail réflexif sur l'enquête réalisée permettent, à la fois de reconsidérer les méthodes choisies (les moments informels étant souvent plus porteurs de sens que les questionnaires ou grilles d'entretiens trop directifs) et d'affirmer la valeur scientifique du recours à l'informel dans les sciences sociales.

Si l'enquête avec les habitants saisonniers a été nourrie par la considération de la qualité de l'informel comme qualité de méthode, la participation observante au sein du Collectif libournais pour les saisonniers a été portée par la volonté de prendre part à la construction d'une action publique locale.

⁶⁷ Film d'Alvaro Longoria, produit par Javier Bardem et sorti en 2014, il retrace l'histoire du Sahara occidental à travers le parcours personnel de Javier Bardem, des camps de réfugiés jusqu'à l'ONU.

⁶⁸ Discussion informelle avec C. le soir de la projection, Libourne, 13 novembre 2014. Notes personnelles de mon carnet de terrain.

II

AGIR ET SE POSITIONNER AVEC LES MILITANTS : LA PARTICIPATION OBSERVANTE AU SEIN DU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS

L'enquête menée auprès des acteurs locaux d'encadrement est complémentaire de celle menée avec les migrants sahraouis mais elle ne repose pas sur la même méthode. Comme j'ai pu le préciser précédemment, j'ai souhaité dans mon enquête croiser les regards de ceux qui habitent dans la mobilité (les saisonniers) et de ceux qui organisent ou prennent part, à l'échelle du territoire, à leur accueil (sous toutes ses formes y compris quand celui-ci est inexistant). Pour comprendre ce choix, j'aimerais revenir sur l'une de mes premières hypothèses de travail consistant à postuler que la saisonnalité et le caractère temporaire de l'habiter des saisonniers conduisent les élus locaux à ne pas les considérer comme des habitants à part entière. Ce qui se noue ici avec l'habiter, c'est aussi l'espace dans sa dimension politique. C'est ce que j'ai souhaité saisir en m'inscrivant dans cette démarche et ce positionnement. En ce sens, une des premières définitions sur laquelle j'ai travaillé m'a permis de mettre en relation ces différentes considérations : « mettre l'accent sur l'habiter nous fait ainsi passer d'une morale du chacun-chez-soi-une-fois-pour-toutes à une éthique de l'espace qui ne nous laissera plus jamais tranquille. [Dans cette perspective] l'habiter n'est donc ni une *condition* ni un acquis irréversible. C'est un horizon pensable, un devenir possible, un projet éthiquement et rationnellement cohérent, si et seulement si, la société et ses composantes s'accordent pour le mettre en œuvre⁶⁹. »

À cette « éthique de l'espace qui ne [me] laissera plus jamais tranquille » correspond un positionnement de recherche qui pose l'action et le positionnement militant comme étant un des moyens de mettre en œuvre cet *horizon pensable* ». Dès lors, il est nécessaire de préciser les modalités d'action et la façon dont je dois penser, de manière réflexive, ma place dans ce collectif.

Depuis avril 2015 et la création du Collectif libournais pour les saisonniers j'ai participé aux réunions et actions collectives de ce regroupement. Ma participation me

⁶⁹ Article « Habiter » dans Jacques Levy, Michel Lussault (dirs.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.

permet de suivre les actions et de mettre en lumière l'émergence d'une politique publique locale relative aux saisonniers mais également d'y prendre part. Dès les premiers échanges, la posture de participante observante me permet de saisir la dynamique collective et de cerner les acteurs de mon terrain. C'est aussi le moyen pour ces derniers de se familiariser avec ma présence. Je me suis d'emblée présentée comme doctorante en géographie. Comme avec les saisonniers, les échanges avec les membres du collectif se sont inscrits dans la durée et ont croisé entretiens et échanges informels.

Le fait de participer à l'action publique locale doit être analysé de manière réflexive. Qu'implique un tel positionnement dans le travail de recherche ? Après avoir précisé les modalités de mon inscription et de ma participation au sein du collectif et leurs implications méthodologiques, je reviendrai sur la compréhension de l'action collective rendue possible par l'immersion dans ce terrain d'enquête.

A) Participer aux réunions et aux revendications du collectif : quelle place pour la chercheuse ?

L'inscription ponctuelle mais régulière des saisonniers dans les *squats* a conduit un certain nombre de militants, citoyens et représentants associatifs et syndicaux à s'emparer de la question du logement saisonnier dans un contexte viticole où la demande de main d'œuvre saisonnière est un enjeu local ancien⁷⁰. En effet, la problématique des saisonniers agricoles n'est pas apparue avec les saisonniers sahraouis. En revanche c'est bien le caractère collectif de leur mode d'habiter qui a mis en lumière un problème plus vaste lié à l'accueil de la main d'œuvre viticole. C'est bien le couple visible/invisible qui est en jeu ici et qui devient un moteur de l'action publique : parce qu'ils ont été visibles dans l'espace urbain, les saisonniers sahraouis ont cristallisé les revendications d'un logement digne pour l'ensemble des travailleurs saisonniers.

En participant, en tant que chercheuse, aux réunions et aux revendications du collectif, c'est ma place qui se dessine et qui doit être saisie dans cette réflexion sur la méthode d'enquête. Il y a donc deux niveaux d'analyse : rendre compte de ce qui se joue dans la passation d'enquête, dans l'organisation du collectif, et mettre en évidence mon positionnement dans ce groupe et à travers celui-ci.

⁷⁰ Voir sur cette question les travaux de Chantal Crenn sur la main d'œuvre agricole en Bordelais.

1) *À l'origine de la création du Collectif pour les saisonniers : militer pour un hébergement digne de la main d'œuvre saisonnière et interpeller les pouvoirs publics*

Avec l'arrivée des saisonniers sahraouis dès l'été 2014 et, surtout, face aux installations dans les divers *squats* de la ville, un petit cercle de citoyens et militants s'est constitué pour poser un constat simple : dans un département dont l'économie repose en partie sur la viticulture, comment accepter que les saisonniers agricoles soient « accueillis » dans de telles conditions ?

Or, ce constat, certes nécessaire, est apparu comme insuffisant. Comment, alors, mobiliser les acteurs politiques sur cette question et quels leviers d'action existent pour amorcer un changement à l'échelle locale et départementale ?

Au printemps 2015, le collectif se constitue, regroupant, militants, citoyens, représentants syndicaux et associatifs afin d'éviter une nouvelle saison marquée par la grande précarité des conditions d'accueil de cette main d'œuvre viticole. Le Collectif pour les saisonniers est officiellement créé le 11 mars 2015.

Les modalités d'interpellation des pouvoirs publics et d'action locale vont d'abord se structurer autour de plusieurs points précis. En effet, alors qu'à l'échelle régionale le *Plan régional des saisonniers*, adopté en 2012, comportait de nombreuses propositions en matière de logement, explicitées sous la forme de « fiches-actions », aucun des dispositifs mentionnés n'avait vu le jour sur le territoire libournais. En ce printemps 2015, les membres du collectif rappellent alors qu'à l'approche d'une nouvelle saison viticole les pouvoirs publics ne peuvent se réfugier dans l'indifférence, ou se contenter de recourir aux arrêtés d'expulsion comme cela a été fait à deux reprises la saison précédente à l'encontre des saisonniers sahraouis. Cet épisode avait été largement dénoncé et les autorités interpellées à cette occasion⁷¹. Pourtant, rien ne semblait être envisagé pour que cette situation ne se reproduise plus.

Ainsi, en tant que collectif mobilisé pour les saisonniers agricoles, les organisations signataires ont demandé, dès la constitution du regroupement, « la mise en œuvre de mesures d'urgence et concrètes permettant la gestion digne et humaine de l'hébergement de ces travailleurs (aires réservées et aménagées, conventions avec les

⁷¹ Voir communiqué de Presse « Travailleurs saisonniers en Libournais : halte au scandale ! », Ligue des droits de l'homme, fédération de Gironde, 23 juillet 2014.

organismes d'hébergement locaux, mise à disposition des internats de lycées, réquisition de bâtiments publics...)⁷². » En outre, le collectif appelait de ses vœux que les employeurs de main d'œuvre saisonnière soient responsabilisés et associés à ces démarches. L'objectif était par ailleurs, comme cela se pratique tout à fait légalement dans d'autres départements⁷³, d'obtenir l'autorisation d'hébergement sous tentes (une autorisation temporaire sur les exploitations agricoles le temps de la saison et sous réserve de mise à disposition d'installations sanitaires correctes, comme le prévoit la loi).

Ces premières revendications révèlent les modalités d'action du collectif. En m'impliquant dans l'ensemble des réunions et des actions de ce groupement j'ai pu mettre en lumière, et c'est tout l'intérêt me semble-t-il, les conditions d'existence d'une politique publique locale. Si la participation à l'ensemble des actions du collectif est apparue comme un moyen efficace d'y prendre part, c'est bien l'observation fine des jeux d'acteurs qu'il faut détailler désormais.

2) La participation observante au sein du Collectif pour les saisonniers

Avant de préciser la méthodologie et le positionnement qui ont été les miens pour cette enquête, je tiens à préciser d'emblée qu'à l'instar de Bastien Soulé je préfère parler de participation observante plutôt que d'observation participante qui renvoie notamment à l'observation objectivante et en surplomb qui, bien souvent, ne peut être qu'un leurre⁷⁴. Ici, c'est la participation qui est au cœur de la démarche. Participation à laquelle se conjuguent une observation et un travail réflexif.

Dans le cadre de l'enquête menée auprès des acteurs locaux regroupés au sein du Collectif pour les saisonniers, j'ai participé à l'ensemble des réunions de travail et des actions organisées. Les réunions ont eu lieu à la Maison des associations à Libourne ou dans les locaux de la Bourse du travail de Libourne entre 18 heures et 21 heures les 11 mars 2015, 8 avril 2015, 13 mai 2015, 8 juin 2015, 30 juin 2016 et 20 juillet 2016. Inscrite dans ce groupe, comment saisir les modalités d'actions et les dispositifs portés

⁷² Document de travail rédigé par le collectif le 11 mars 2015 en vue de l'envoi d'une lettre au sous-préfet.

⁷³ Conformément à l'article 5 de l'Arrêté du 1^{er} juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles, rédigé par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

⁷⁴ Bastien Soulé. Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. Recherches Qualitatives, ARQ Association pour la recherche qualitative, 2007, 27, p. 127-140. (hal-02345795).

par le collectif ? Que disent ces revendications de l'élaboration d'une politique publique locale ? Comment, aussi bien méthodologiquement que politiquement, ces initiatives témoignent-elles de la constitution d'une politique « par le bas » ? Pour répondre à ces questions, il convient de faire le lien entre le collectif et l'individu, en ce qu'il est porteur de singularités, de croyances, d'imaginaires sociaux et spatiaux. L'enquête *in situ* permet d'appréhender ce qui se joue politiquement à l'échelle locale et départementale, mais également au sein du collectif.

L'articulation entre la dimension collective et le comportement des individus à l'intérieur du collectif est alors saisie grâce à l'observation. Une tâche délicate, comme le souligne Mancur Olson dans son ouvrage *Logique de l'action collective* : « La difficulté à analyser les relations entre la dimension d'un groupe et le comportement de l'individu à l'intérieur du groupe est due en partie au fait que chaque individu dans un groupe peut attribuer une valeur différente au bien collectif poursuivi par son groupe⁷⁵. » À cette observation se conjugue la réalisation de croquis et plans de tables. Dans la phase d'observation le schéma est utile car il permet de mettre « l'accent sur les places et les relations spatiales - de personne à personne, de chose à chose, de personne à chose⁷⁶. »

Dans cette perspective l'encadré suivant présente les croquis et plans de table réalisés lors de réunion et les personnes présentes. Cette méthodologie permet de saisir les agencements spatiaux à l'échelle du groupe. Se dégage ainsi la figure de B., qui s'impose de réunion en réunion comme la personne de référence : celle qui siège en bout de table. Il est intéressant de croiser les jeux de place aux prises de paroles des individus. Certains, habitués à la parole publique et au fonctionnement des institutions politiques locales ont tendance à monopoliser la parole et s'inscrire dans des relations de domination.

⁷⁵ Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2011, p. 35. (Coll. UBlire 17).

⁷⁶ Stéphane Beaud, Florence Weber, *op cit*, p.159.

Figure 25

Plans de table et agencements

1) Plan de table, configuration 1, Maison des associations, 13 mai 2015

F. <i>LDH</i>	Br <i>Le lien</i>	Fr. <i>AMD</i>	C. <i>Alterlib</i>	
B. <i>ATD Quart Monde</i>				B. <i>LDH</i> <i>CGT</i>
C. <i>CFDT</i>				
Y. <i>Humanisme et coopération</i>	Cl. <i>Confédération paysanne</i>	M. <i>Confédération paysanne</i>	N. <i>Sans</i>	

2) Plan de table, configuration 2, Bourse du travail, 11 mars 2015

S. <i>FO</i>	Y. <i>Humanisme et coopération</i>	C. <i>Alterlib</i>	P. <i>Secours catholique</i>	B. <i>ATD Quart Monde</i>	
Cl. <i>Confédération paysanne</i>					B. <i>LDH</i> <i>CGT</i>
N. <i>Sans</i>	C. <i>CFDT</i>	F. <i>LDH</i>	M. <i>Confédération paysanne</i>	T <i>Entreprise viticole</i>	

Source : Réalisation Ninon Huerta à partir des plans de tables effectués manuellement lors des réunions.

Ces réunions ont regroupé vingt personnes dont une dizaine présentes à chaque rendez-vous. Les acteurs de ce Collectif pour les saisonniers sont à la fois des citoyens impliqués dans la vie associative et politique locale, des représentants des syndicats et syndicats agricoles (CFDT, FO, CGT, Confédération paysanne et FNSEA), des viticulteurs, des responsables d'associations d'aide (Croix Rouge, Secours catholique, ATD quart monde...)

L'intérêt est de voir de manière fine les agencements spatiaux à l'échelle de la salle de réunion. À la lumière des travaux de Latour et Woolgar⁷⁷, qui se sont intéressés aux processus d'élaboration des connaissances scientifiques en allant voir de près comment elles se fabriquent dans les laboratoires, l'intérêt est d'insister sur les pratiques et activités. Ainsi l'ethnographie latourienne porte l'attention vers les actes, vers les agencements matériels et vers la fabrique ordinaire de faits (le laboratoire s'analysant alors comme une vaste entreprise de conception, de fabrication, d'ajustement).

Cette partie a pour objet de présenter les agencements spatiaux, l'organisation, la répartition de la parole et la façon dont j'ai pu interagir avec ces acteurs. Si les objectifs du collectif sont abordés, je renvoie en partie 4 à l'analyse des résultats et de l'émergence d'une politique publique locale relative aux saisonniers agricoles.

Si ce terrain peut sembler *a priori* plus structuré et accessible que les lieux de vie des saisonniers, l'erreur serait de le considérer comme un donné qu'il s'agirait simplement d'analyser au-delà des interactions qui s'y jouent et des rapports de force qui s'y instaurent. Dans tous les cas, il est bon de rappeler que « le terrain n'existe pas sans l'individu qui l'observe [...] À peine perçu, il est déjà construit, façonné, délimité, théorisé⁷⁸. » Cela est tout aussi vrai pour ce *terrain-là*.

Au sein de ce collectif, mon enquête *in situ* s'est nourrie d'une part d'une observation fine des jeux d'acteurs et des revendications et d'autre part d'un engagement à travers la participation aux actions collectives que je peux répartir en cinq catégories distinctes. La première comprend les prises de notes et réalisations de comptes rendus à destination de l'ensemble du collectif. La deuxième renvoie à la réalisation d'une base de données sur les conditions d'hébergement et de travail des saisonniers dans d'autres départements afin de réaliser un état des lieux à plusieurs échelles. La troisième constitue des propositions de pistes de travail pour l'hébergement saisonnier (notamment lister les possibilités d'hébergement à l'échelle locale). La quatrième participe à l'élaboration des documents de travail : écriture des lettres adressées au sous-préfet et au maire⁷⁹, projet

⁷⁷ Bruno Latour and Steve Woolgar, *Laboratory life: the social construction of scientific facts*. Beverly Hills, Sage Publications, 1979.

⁷⁸ Hervé Vieillard-Baron « Le terrain et la proximité en question », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (éd.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR (Géographie sociale), 2006, p. 133-148.

⁷⁹ Voir annexe 10, *Lettre du 10 juin 2015 à l'attention de Monsieur Eric de Wispelaere, sous-préfet de Libourne et de Monsieur Philippe Buisson, conseiller régional Aquitaine, président de la Communauté d'agglomération du Libournais et maire de Libourne*.

de question écrite ou orale à présenter au député ou communiqué de presse. Enfin, la cinquième vise à participer aux échanges sur la liste de diffusion du collectif ainsi qu'aux rendez-vous avec la presse⁸⁰.

Dans ce collectif aussi, il faut faire sa place. Les acteurs de ce terrain sont des habitués de la parole publique et de la vie associative. Lors de la première réunion je me suis présentée comme une géographe, doctorante, et je leur ai expliqué sur quoi je travaillais. D'abord simple observatrice, ma participation s'est renforcée au fil des réunions.

Ce type d'enquête implique enfin de réfléchir à ma place dans ce collectif et à la place de la recherche dans l'espace public. Si travailler sur l'habiter implique de s'intéresser aussi bien aux dimensions spatiales et sociales de l'ancrage temporaire des saisonniers qu'aux matérialités de l'espace domestique dans lequel ils s'inscrivent, la revendication de conditions d'accueil dignes a été le moteur d'une action publique locale. Dans ce cadre-là, le travail de recherche permet d'être dans l'action locale et d'en dépasser la temporalité contrainte pour mener aussi une réflexion sur l'habiter dans sa dimension symbolique et immatérielle. Là encore, les deux approches de l'habiter se complètent comme se complètent les deux enquêtes menées en parallèle.

3) *Revendications du collectif versus revendications des saisonniers : l'identité sahraouie comme enjeu clef au cœur de l'enquête*

Au sein du collectif, les revendications des acteurs ont avant tout été portées par une protestation partagée quant aux conditions de vie en *squat* des travailleurs saisonniers. La méthode d'analyse pour comprendre les interactions au sein du collectif repose sur la prise en compte de la protestation comme moteur de l'action publique. Les travaux de Claire Dupuy et Charlotte Halpern sont en ce sens particulièrement éclairants⁸¹. Elles montrent ainsi comment se banalisent des activités de protestation comme forme de participation politique et insistent sur le fait que la question des relations entre les politiques publiques et leurs protestataires est placée au cœur de l'analyse des formes de production de l'action publique. « Ainsi ce sont des citoyens ordinaires, des militants d'une cause, des riverains qui s'engagent pour publiciser un

⁸⁰ Rendez-vous au siège du journal *Sud Ouest* le 1^{er} juillet 2015.

⁸¹ Claire Dupuy & Charlotte Halpern. « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 4, 2009, p. 701-722.

problème, contester des solutions privilégiées par les pouvoirs publics, proposer des alternatives ». Dans le cas du collectif, le moteur a bel et bien été celui-ci. Quelles ont donc été les revendications et protestations du collectif ? Le point de départ a été d'interpeller les élus locaux sur le problème de l'hébergement saisonnier. Il s'agissait alors de médiatiser la question afin de rendre compte de cet état de fait.

Néanmoins, sur la base de ce consensus protestataire, la méthode d'observation fine du collectif que j'ai choisi de mettre en place permet de déceler les points de vue divergents et les potentiels conflits au sein du groupe. Dans la lignée des approches menées par Sophie Duchesne et Florence Haegel, il s'agit alors de réfléchir aux processus contemporains de politisation, dé-politisation, voire de re-politisation et de voir la manière dont les individus politisent ou non une discussion consacrée à un sujet de société⁸². La méthodologie mise en place dans mon cas repose sur l'analyse des discussions au sein du collectif. Là encore, le choix porté sur la discussion politique informelle permet de saisir des opinions et des positions dans le contexte.

Ainsi, j'ai pu constater l'émergence d'un clivage au sein du collectif entre ceux qui insistaient sur la particularité des saisonniers sahraouis liée au caractère collectif de leur habiter et ceux pour qui le particularisme sahraoui devait être gommé au profit d'une réflexion plus générale sur les travailleurs saisonniers. Lors de la première réunion, ces considérations se révèlent déjà. C. L., responsable d'un syndicat, précise d'emblée : « il y a les Sahraouis d'accord mais il y a aussi les Français, tous les saisonniers qui galèrent alors pourquoi se focaliser sur les Sahraouis ?⁸³ » Cette déclaration révèle d'une part les tensions pouvant exister sur la question sahraouie dans le Libournais, et sur lesquelles je reviendrai, mais elle permet d'envisager d'autre part, un problème tout autre : la confrontation entre les revendications du collectif et les revendications des saisonniers sahraouis. C'est sur ce point que se fait la jonction entre mes deux terrains. La dénonciation des conditions de vie précaires à l'échelle locale et son inscription dans l'agenda politique émane des représentants du collectif et n'a pas été portée par les habitants saisonniers. D'un point de vue méthodologique, le travail avec le collectif a

⁸² Sophie Duchesne & Florence Haegel. « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°6, 2004, p. 877-909.

⁸³ Échanges retranscrits dans mon carnet de terrain, 11 mars 2015.

permis de réfléchir à la mise en place d'une action collective là où l'enquête avec les saisonniers a révélé une réflexion sur ce qu'habiter dans la mobilité veut dire.

B) Se positionner et être positionnée : de la revendication de la part militante du travail de recherche à la compréhension d'une enquête qui échappe en partie à la chercheuse

1) *Une méthodologie pour comprendre l'action collective à l'échelle de la commune de Libourne. Quand la recherche devient un objet politique*

La méthodologie mise en place vise à rendre compte et comprendre comment se structure l'action collective. Il y a donc deux niveaux d'analyse : à la fois l'enquête comme moyen de saisir la dimension politique de l'action collective mais aussi l'enquête comme objet politique et militant. En effet ce travail de recherche, en s'inscrivant dans une revendication politique à l'échelle locale, s'inscrit aussi dans une perspective militante qu'il s'agit d'identifier et de questionner de manière réflexive.

À la participation aux réunions et actions du collectif, j'ai associé la tenue d'entretiens avec les membres dudit collectif. Ces entretiens ont fait l'objet d'enregistrements audio ou de prise de notes sur mon carnet d'entretien. Là encore, j'ai souhaité favoriser au maximum les échanges informels afin de contourner les effets de langage qui peuvent être parfois très codifiés. Il est intéressant de souligner en quoi l'enquête avec des habitués de la parole publique peut créer une asymétrie en défaveur de celui qui mène l'entretien. Dans son article « Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des *imposants* », Sylvain Laurens montre en quoi la parole peut parfois être réduite à un jeu rhétorique et tactique⁸⁴. Au sein du collectif, il me semble que, si ce problème méthodologique peut être pointé, le terme *d'imposants* fonctionne moins bien. Il s'agit avant tout de personnalités habituées à la parole publique et à la tenue d'un discours qui peut être codifié. L'intérêt de la discussion collective et de l'observation lors des réunions est de contourner cette codification et d'assister à des moments où la parole se libère. L'objectif étant de croiser divers cadres d'analyse, cette démarche s'ancre dans une approche qui se nourrit également de l'analyse des politiques publiques. Dans ce

⁸⁴ Sylvain Laurens, « Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ? ». Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des *imposants* », *Genèses*, vol. 69, n°4, 2007, p. 112-127.

travail je m'intéresse à l'habiter dans la mobilité en suivant au plus près les habitants saisonniers tant dans leurs façons de s'inscrire ponctuellement mais cycliquement dans l'espace que dans leurs représentations et leurs imaginaires habitants. Consciente que leurs arrivées successives dans le Libournais suscitaient des réactions de la part des acteurs publics, j'ai souhaité confronter les représentations habitantes aux logiques collectives de l'action publique. En quoi leurs arrivées puis leurs installations successives ont-elles contribué à l'émergence d'une politique publique locale relative aux saisonniers ?

Les travaux de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès⁸⁵, ceux de Pierre Muller⁸⁶ ou encore de Patrick Hassenteufel⁸⁷ permettent de mettre au jour les stratégies liées à la gestion politique de ces nouvelles pratiques habitantes. Considérer les politiques publiques comme des étapes successives permet, d'un point de vue méthodologique, d'isoler le processus de fabrication de l'action publique en différentes séquences. Cette approche des politiques publiques renvoie aux travaux de Charles O. Jones, qui analyse cinq séquences distinctes : l'identification du problème, le développement du programme, la mise en œuvre du programme, l'évaluation puis la terminaison⁸⁸. La modélisation de Jones est soumise à d'importantes critiques, notamment du fait de sa grande linéarité, sur lesquelles il ne s'agit pas de revenir ici.

Pourtant, l'intérêt de ce type d'approche est de considérer l'émergence de l'action publique telle qu'elle s'incarne localement. D'un point de vue réflexif, cela permet de reconsidérer mon positionnement de chercheuse au sein du collectif. En quoi, par mon inscription dans le groupe de travail, mon action est-elle porteuse d'un projet politique à l'échelle locale ? Il me semble que, d'un point de vue méthodologique, tout l'intérêt réside dans le croisement d'une approche profondément marquée par une enquête ethnographique inscrite, certes dans une saisonnalité habitante, mais surtout dans le temps long et d'une réflexion suscitée par l'analyse des politiques publiques locales soumise à des contraintes de calendrier. La dissociation de ces deux temporalités apparaît comme un enjeu fort et une clef de lecture pertinente pour comprendre en quoi

⁸⁵ Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.

⁸⁶ Pierre Muller, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 2003. (« Que sais-je? » n° 2534).

⁸⁷ Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008.

⁸⁸ Charles O. Jones, *An Introduction to the study of public policy*, 1970.

ces projets politiques ne répondent que peu ou pas aux attentes des habitants saisonniers. J'y reviendrai dans la partie 4.

Dans tous les cas, en participant à l'élaboration de revendications politiques à l'échelle locale, mon travail devient de fait, que je le veuille ou non, un objet militant et un objet politique. Par ailleurs, la question du Sahara occidental étant une question qui soulève encore de forts enjeux géopolitiques, il faut, dans ce travail de réflexion sur la méthode mise en place, garder à l'esprit ce potentiel conflictuel sous-jacent⁸⁹.

2) *Être positionnée : de l'intérêt de saisir ce qui échappe à la construction de la recherche*

Revenir sur les choix méthodologiques qui ont été les miens participe à la réflexion sur le positionnement tenu durant le travail de thèse. On l'a vu, ce positionnement révèle des complémentarités en fonction des acteurs avec lesquels j'ai pu interagir.

Néanmoins, ce positionnement ne doit pas être posé comme un processus dont j'aurais maîtrisé toutes les étapes, car force est de constater qu'on est aussi positionné par les autres. Ce qui échappe alors à la construction du chercheur est tout aussi intéressant. J'aimerais ainsi revenir sur une anecdote révélatrice de cette considération. Le 14 avril 2016 je participe à la finale de l'université Bordeaux Montaigne du concours *Ma Thèse en 180 secondes* organisé par le CNRS et la Commission des présidents d'universités. Cette courte présentation est destinée à présenter le travail de thèse de doctorant(-e)s à un plus large public, notamment non universitaire. La prestation est captée puis mise en ligne sur *YouTube*.

Dans cette courte présentation je reviens donc sur le cœur de mon travail : une réflexion sur l'habiter dans la mobilité et sur l'espace domestique des saisonniers agricoles sahraouis. Je pose alors en une phrase le contexte géopolitique du Sahara occidental. Quelques mois plus tard, alors que je n'avais pas parlé de cette vidéo aux saisonniers, je constate que certains l'ont vue et qu'ils s'en sont emparés et la font vivre différemment. C. me dit ainsi « j'ai vu la vidéo où tu parles de nous », A. me dit quant à lui « on a vu avec P. ta vidéo, on était contents que tu parles de nous ». Enfin, P. me précise « j'ai vu sur *You Tube* ta présentation de ton travail à la fac, j'ai trouvé ça bien, tu pourrais nous la faire en espagnol ce serait super ».

⁸⁹ Je reviendrai sur ces dimensions contextuelles dans la partie 3.

Figure 26

Se positionner et être positionnée.

Quand la captation vidéo ouvre de nouvelles perspectives de recherche



Source : Service de communication de l'université Bordeaux-Montaigne, Pessac, 14 avril 2016.

Que retenir de cette anecdote ? D'une part, que les enquêtés sont bien actifs dans le processus d'enquête. Activité facilitée par le recours aux technologies de l'information et par la diffusion potentiellement large *via* des plateformes comme *You Tube* (certains des saisonniers sont très connectés aux réseaux sociaux). D'autre part que cette vidéo est devenue un objet de restitution non pas parce que je l'ai pensée et produite comme telle mais bien parce que les enquêtés en ont fait une source de restitution à mon insu. Enfin, il est intéressant de revenir sur ce « parler de nous » ? À quoi renvoie-t-il ? C'est surtout « parler de notre cause », alors même que dans ma présentation vidéo la référence au Sahara occidental était bien plus un élément de contexte que le cœur du propos. Pour moi, parler d'eux c'est parler de leur façon d'habiter dans le Libournais, la constitution d'un réseau de lieu de vie, la marginalisation de leur habiter... Ce moment de rencontre entre mon travail et les enquêtés témoigne de l'existence d'attentes autour de l'enquête.

Pour eux il s'agit aussi d'un moyen de médiatiser leur cause, c'est à dire l'indépendance du Sahara occidental. Ma parole semble ici mise en lumière par les enquêtés eux-mêmes afin d'alimenter une cause, de montrer qu'ils sont au cœur des débats actuels.

NOTES CONCLUSIVES

Ce chapitre 3 a permis de mettre en lumière le positionnement et la méthodologie au cœur de ce travail de thèse. La méthode d'enquête s'est surtout construite sur la présence. Une présence inscrite dans le temps long et au plus près des habitants. Cette réflexion sur les méthodes d'enquête affirme aussi une façon de faire et de penser la géographie.

L'interaction avec les habitants et avec l'ensemble des acteurs locaux a révélé l'importance d'outils méthodologiques pour saisir cet habiter. Ainsi l'informalité a-t-elle été centrale dans l'enquête avec les saisonniers. Par ailleurs, l'enquête au sein du Collectif libournais pour les saisonniers a nécessité d'interroger ma place et mon positionnement parmi ces acteurs.

Au choix de mener deux types d'enquête correspond enfin une approche de l'habiter. Que cela soit dans la pratique d'enquête ou de manière théorique, deux conceptions de l'habiter ont été saisies au fil de cette présence. D'une part la pratique labile et intime des habitants et d'autre part l'appréhension locale et politique des acteurs du territoire.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

D'une démarche inductive

à la formalisation d'une ethnographie géographique

Cette première partie a permis de proposer une entrée par le terrain en ouvrant sur deux premiers chapitres le présentant et en se refermant sur un troisième qui a placé la méthodologie au cœur du propos.

Dans le premier, l'arrivée puis l'installation des saisonniers sahraouis dans le Libournais ont été exposées. Les lieux de vie de ces saisonniers ont alors été dévoilés, du campement d'Arveyres aux appartements de Castillon-La-Bataille en passant par les divers *squats* ouverts à Libourne. À l'intérêt descriptif de ce premier chapitre correspondent également les premiers jalons d'une réflexion sur l'habiter dans la mobilité.

Dans le deuxième, les expulsions et mises à distance successives ont esquissé le lien et les rapports avec l'ensemble des acteurs du territoire. Un lien qui trouve tout son sens dans la double enquête menée dans ce travail. Ce chapitre a contribué à interroger leur présence sur le territoire.

À cette entrée empirique a été associé un troisième chapitre présentant les outils méthodologiques utilisés pour saisir cet habiter et la façon dont j'ai pu interagir avec l'ensemble des acteurs.

Cette partie a en outre affirmé la place du terrain dans ce travail de thèse et revendiqué la valeur de la démarche inductive. Le choix de rattacher le chapitre 3, consacré à la méthodologie, aux deux chapitres présentant le terrain renforce cette affirmation. Il s'agit finalement d'une partie qui pose le cadre et les conditions d'existence de l'ethnographie géographique qui a été au cœur de mon travail.

Se faisant, cette partie a donc permis de dégager le flou relatif à la définition de ce qu'est le terrain, de son statut scientifique aux règles méthodologiques pour le mener à bien. Un flou reproché par Yann Calbérac et sur lequel j'avais introduit cette partie.

Un fois ce terrain saisi et les outils méthodologiques dégagés, il convient de s'intéresser aux outils conceptuels et théoriques à disposition pour saisir cet habiter. Il s'agit de mener une réflexion aux carrefours de nombreux champs. C'est l'objectif de la deuxième partie que je propose de poursuivre maintenant dans un chapitre unique présentant l'état de l'art.

PARTIE 2

Cinq champs de recherche traversés.

Des outils pour comprendre

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2

Penser et construire l'état de l'art

À travers les trois premiers chapitres de ce travail il s'agissait, en présentant le surgissement de l'inscription girondine des saisonniers agricoles sahraouis, de présenter et discuter les outils mobilisés pour saisir un habiter mobile. Ces outils, par le biais de la présentation des acteurs et des scènes, amenaient à revendiquer l'interaction comme modalité d'enquête aussi bien que la valeur de la démarche inductive menée. Il est désormais nécessaire de questionner cette réalité à travers les outils mobilisés pour la comprendre. Quels sont alors les concepts qui permettent de comprendre le phénomène observé ? Comment la littérature peut-elle éclairer l'enquête réalisée ?

Cette partie vise donc à mettre en lumière les concepts et références scientifiques de plusieurs champs de recherche traversés par ce sujet de thèse. L'objectif est également à travers la construction de cet état de l'art d'affirmer le caractère fécond du croisement de différents champs d'analyse. Cette partie se construit ainsi sur un seul et unique chapitre permettant de revendiquer, y compris dans la forme, l'unité de ce questionnement. C'est aussi un des résultats du travail de porter un sujet à la croisée de champs qui se rencontrent peu. Si le sujet traverse ces champs, il en fait également dialoguer les concepts. Cette transversalité ne se prête qu'assez peu à une présentation rigide par thématique. Pourtant, dans un souci de clarté et d'exposition, je fais ici le choix de dévoiler cinq directions prises pour comprendre mon sujet. Elles seront ici isolées les unes des autres mais il est essentiel de préciser que les résultats présentés dans les parties suivantes ne sont que le croisement de ces approches qui se sont nourries les unes des autres. Afin d'insister sur la construction transversale de la compréhension de mon objet d'étude, cette partie se compose donc d'un unique chapitre. À travers ce travail, il s'agit aussi de contribuer à construire une géographie culturelle et sociale qui s'attache à prendre en compte les acteurs et les représentations et à intégrer des théories du social comme l'appelaient de leurs vœux Béatrice Collignon et Jean-François Staszak en 2004 dans leur article « Que faire de la géographie postmoderniste ? »

Chapitre 4

ÉTAT DE L'ART

PROPOS LIMINAIRES

Ce chapitre s'est construit autour de cinq principaux mouvements qu'il s'agit ici de mettre en lumière et de questionner. Cet état de l'art n'est donc ni renvoyé à une présentation introductive ni soumis à une succession de chapitres qui scinderait formellement le dialogue théorique nécessaire à ce travail de thèse.

Dans cette perspective, le premier mouvement se centre sur l'habiter qu'il s'agira d'explorer dans toutes ses dimensions conceptuelles. Le deuxième questionne l'espace domestique et l'objet comme éléments constitutifs de l'habiter et de sa reproduction. Le troisième, en s'intéressant à l'emploi saisonnier et à la place des migrants dans l'agriculture, insiste sur la place des études migratoires et rurales. Le quatrième révèle une nécessaire réflexion sur les lectures et analyses portant sur la dimension spatiale et culturelle de l'identité sahraouie. Enfin, le cinquième interroge les outils des sciences politiques comme permettant de mettre en œuvre un projet social et collectif.

Ce chapitre est enfin construit en écho à la proposition de bibliographie thématique présentée en annexe 5. Les cinq mouvements sont alors repris comme autant d'entrées de classement bibliographique afin de proposer un outil d'analyse et de lecture.

I

EXPLORER LES DIMENSIONS CONCEPTUELLES DE L'HABITER

Choisir de structurer sa recherche autour d'un questionnement sur l'habiter nécessite de s'intéresser à la façon dont ce concept a été travaillé ces dernières années par les géographes, les anthropologues ou encore les philosophes afin à la fois de se l'appropriier et d'en faire un outil de compréhension du réel efficace.

A) « Ce qu’habiter peut bien vouloir dire ?¹ » : un état des lieux des références à disposition

L’une des manières de répondre à la question « ce qu’habiter peut bien vouloir dire ? » consiste en un tour d’horizon thématique, étape fondamentale permettant une réappropriation personnelle du concept.

1) *De l’habitat à l’habiter : les apports et limites de la géographie classique*

L’habitat est tantôt un milieu géographique qui réunit les conditions nécessaires à l’existence d’une espèce, tantôt un mode d’occupation et de peuplement (habitat groupé ou dispersé, habitat sédentaire ou nomade, rural ou urbain). C’est enfin l’ensemble des conditions d’habitation, de logement (« améliorer l’habitat » par exemple). *Habitat* et *habitation*, bien qu’appartenant à un même champ lexical, permettent donc d’appréhender des réalités et des échelles d’analyses différentes. C’est justement cette description qui est au cœur des travaux géographiques de certains auteurs qui ont fait de l’habitat et de l’habitation des objets centraux de leurs recherches. C’est le cas de Paul Vidal de la Blache² ou d’Albert Demangeon, dont les travaux sur l’habitat rural sont emblématiques de cette volonté de décrire les types d’habitat.

Si les géographes classiques ont pu décrire la diversité de l’habitat et des habitations rencontrés sur leurs terrains, je profite de ce premier tour d’horizon pour préciser que les entrées par l’habitat ou l’habitation ne permettent pas de rendre compte de l’habiter. L’enjeu est donc bien de dépasser le simple habitat, comme le soulignent Isabelle Lefort et Philippe Pelletier dans leur article « Élisée Reclus ou la condition géographique : habiter la terre ». « Les populations nomades elles aussi *habitent*, parce que toute installation, pérenne ou non, correspond à des actions, des pratiques et des usages : c’est là que se trouve le marqueur géographique. Dès lors, est ôtée à ce verbe l’idée de la résidence permanente, de l’installation définitive, ce qui conduit à comprendre qu’habiter pour le géographe Reclus va bien au-delà de la fonction matérielle de l’habitat dans des murs ou sous des tentes, voire de la marque territoriale de l’appropriation³ ». Dans cette perspective, habiter va au-delà

¹ Thierry Paquot, Michel Lussault, Chris Younès (dir.), *Habiter, le propre de l’humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La découverte, 2007.

² Voir l’article de Roland Courtot « Un voyage de Paul Vidal de la Blache en Espagne dans la *huerta* de Valence (1906) » *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Épistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 354, mis en ligne le 13 octobre 2006.

³ Isabelle Lefort, Philippe Pelletier, voir p. 341 de « Élisée Reclus ou la condition géographique : habiter la terre », *Les annales de géographie*, 2015/4, p. 338-350.

du simple habitat⁴. Il faut donc chercher ailleurs ce qui fait l'habiter. Un ailleurs largement porté par les philosophes.

2) *Approche phénoménologique et ontologique de l'habiter*

Les philosophes ont contribué à la construction conceptuelle de l'habiter. Il faut d'emblée poser ici l'apport majeur de Martin Heidegger⁵. Dans une perspective phénoménologique s'attachant à l'étude des phénomènes, de l'expérience vécue comme des contenus de conscience, Martin Heidegger a produit dans les années 1950 un certain nombre d'écrits dans lesquels il a proposé une nouvelle approche de l'habiter. Pour lui habiter c'est d'abord *être dans le monde*. Plusieurs textes vont lui permettre de développer sa pensée autour de l'habiter : « Bâtir, habiter, penser⁶ » en 1951, « L'homme habite en poète », « Hebel, l'ami de la maison » ou encore « Sérénité ». De ces textes émane la figure du paysan sédentaire de l'Europe centrale. Loin de la mobilité sur laquelle j'ai introduit mon propos, l'idée ici est celle d'un ancrage profondément lié à une identité paysanne et sédentaire. Avec ce « Wohnen » Martin Heidegger a considérablement influencé tout un courant de la géographie.

Les géographes qui ont intégré ces réflexions s'inscrivent dans cette perspective ontologique et phénoménologique. C'est en premier lieu le cas d'Éric Dardel en 1952 avec son ouvrage *L'homme et la terre*⁷. Augustin Berque articule également la géographie et l'ontologie dans son approche de l'habiter : *l'écoumène c'est la terre en tant que nous l'habitons. Plus encore en tant que lieu de notre être*⁸. Nous sommes bien ici aux prises avec une projection de l'homme dans l'espace et avec une appropriation de l'espace par l'homme. Les significations de ces approches sont donc cognitives et affectives mais également éthiques et esthétiques. L'idée véhiculée par cette approche ontologique est celle d'un sens profond de l'habiter qui résiderait dans une nature humaine qui serait antérieure à son histoire et à sa géographie. Le géographe André Frédéric Hoyaux se place également

⁴ Il n'en demeure pas moins que les travaux sur l'habitat précaire et l'habitat non ordinaire ont pu être des ressources précieuses pour appréhender ce travail : les référencer tous serait difficile, signalons seulement les travaux de Marc Bernardot, Arnaud Le Marchand, Agnès Deboulet et Pascale Pichon que nous renvoyons en bibliographie.

⁵ Une figure centrale qui nous ne devons pas occulter est celle de Gaston Bachelard (*Poétique de l'espace*), nous aurons l'occasion d'y revenir.

⁶ *Bâtir, habiter, penser*, p. 173, édition de 1996.

⁷ Eric Dardel, *L'homme et la terre*, Paris, CTHS, 1952.

⁸ Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 1998, p.11.

dans ce courant phénoménologique⁹. Il insiste dans son article « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l’habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d’habiter »¹⁰, sur la double dimension de l’habiter d’un être là qui est au monde. Dans son article de 2015, « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », le géographe poursuit l’élaboration conceptuelle en traitant l’habiter « au sein d’une posture constitutive [...] plutôt en suivant les orientations proposées par le constructivisme radical de Von Glaserfeld. Cette posture invite à penser que l’être humain ne vit pas au sein d’un monde objectivable, déchiffrable, mesurable et donc partageable¹¹. » De ce fait, il précise, en parlant de l’habitant, que « sa réalité quotidienne n’est plus celle que chacun croit voir (chercheurs et autres habitants) et donc partager objectivement mais bien irrémédiablement celle liée à son placement et à l’assignation qu’il se donne au sein du monde qui l’entoure¹². » Les apports épistémologiques et méthodologiques de ses réflexions, bien qu’elles ne soient pas au cœur de notre questionnement, permettent de poser clairement une pensée ontologique de l’habiter et de mettre en lumière les éléments constitutifs d’une micro-géographie de l’habiter¹³.

Enfin Jean Marc Besse explore quant à lui les données de *l’émotion fondamentale* qu’il nomme *habiter le monde*¹⁴. L’habitant est alors, en tant qu’être singulier, au cœur d’une problématique qui interroge la condition humaine du point de vue de sa métaphysique et de ses valeurs. Cette approche entend également laisser sa place à une prise en compte des représentations et du vécu des habitants : « Habiter réellement une rue, c’est donc ne pas la considérer simplement comme une sorte de tuyau par lequel doivent s’écouler des flux les plus divers (électricité, gaz, eau, automobiles, êtres humains...). Il faut savoir s’y arrêter pour y développer des activités variées, qui peuvent aller de l’achat au bavardage, à

⁹ André-Frédéric Hoyaux, « Les constructions des mondes de l’habitant : éclairage pragmatique et herméneutique », Paris, *Cybergeo*, 2003.

¹⁰ André-Frédéric Hoyaux, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l’habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d’habiter », Paris, *Cybergeo*, 2002.

¹¹ André-Frédéric Hoyaux, voir p. 369 de « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *Annales de géographie* 2015/4, p. 366-384.

¹² André-Frédéric Hoyaux, voir p. 373 de « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *art. cit.*

¹³ Il est tout à fait intéressant de souligner le récent travail de recherche d’André-Frédéric Hoyaux, Arthur Oldra et Emmanuelle Petit sur cette question centrale de la micro-géographie. *Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Échelles ?*. 2020, en ligne <<https://microgeo.hypotheses.org/>>.

¹⁴ Jean Marc Besse, *Habiter, un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013.

la flânerie, voire à la contemplation. On habite aussi sa ville alors qu'on est assis sur un banc, au milieu des passants qui se pressent ou qui musardent¹⁵. »

3) *L'habiter spatial ou la théorie de l'action*

Michel Lussault, dans son ouvrage *L'Avènement du monde*, pose les éléments de définition de l'habiter¹⁶. Afin de mieux comprendre la définition de l'habiter il convient de préciser en amont ce que signifie « spatialité ». Ainsi la spatialité se définit comme « le faire avec l'espace des individus et des groupes. Le concept de spatialité désigne le champ des pratiques de l'espace social¹⁷. » C'est dans cette lecture que s'inscrit la définition de l'« habiter » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* comme étant un *processus d'ajustement réciproque entre espaces et spatialités*¹⁸. Une définition qui peut sembler quelque peu obscure et sur laquelle il revient dans *L'Avènement du monde* : « Et l'habiter s'impose comme tout ce qui renvoie à la spatialité typique des individus et des groupes. Que fait l'être humain ? Il habite ce composé subtil de matière et d'idées qu'est son habitat, son milieu spatial de vie, si l'on préfère¹⁹. » Il est intéressant de constater que cette approche intègre le groupe.

4) *Images et représentations de l'habiter*

Habiter c'est aussi imaginer, produire des images, les articuler entre elles comme le rappellent Mathieu Petite et Bernard Debarbieux²⁰. Être au monde, faire avec de l'espace, produire un imaginaire seraient donc autant d'éléments constitutifs de l'habiter. En ce sens, dans son ouvrage *Habiter, rêve, image, projet*, Jacques Pezeu Massabuau insiste sur le lien entre l'habiter et la force des images, des imaginaires sociaux²¹. Il reprend Gaston Bachelard pour qui « l'acte d'habiter commence dès qu'on a l'impression d'être abrité ». À l'inverse « l'absence de maison frustre non seulement du confort physique le plus élémentaire, elle prive encore du feu et du sommeil, de la sociabilité comme de la solitude,

¹⁵ Jean-Marc Besse voir p.387 de « Voisinages », *Annales de géographie*, 2015-4, p. 385-390.

¹⁶ Michel Lussault, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, op. cit.

¹⁷ Michel Lussault, *op. cit.*, p. 6.

¹⁸ Jacques Levy et Michel Lussault, article « Habiter » dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.

¹⁹ Michel Lussault, *op. cit.*, p. 26.

²⁰ Voir Mathieu Petite, Bernard Debarbieux, « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie*, 2013/5 (n°693), p. 483-501. DOI : 10.3917/ag.693.0483. URL : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2013-5-page-483.htm>>.

²¹ Jacques Pezeu Massabuau, *Habiter, rêve, image, projet*, 2003.

d'une *place* dans le monde et vis-à-vis d'autrui et, à la limite, du simple droit d'exister²². » Cette lecture de l'habiter tisse le lien entre l'image de l'abri, du refuge et le rapport à l'autre. Une dimension que l'auteur explore plus en profondeur à travers la correspondance entre l'image de l'habiter et les pratiques de l'habiter. Des pratiques qui contribuent à l'appropriation d'un espace que l'on rend signifiant. Et c'est justement sur cette construction du signifiant qu'Angela Giglia s'appuie pour expliquer l'appropriation et les usages de l'habiter : « Habiter veut dire interpréter, utiliser et rendre signifiant l'espace qui nous entoure, en établissant et en y reconnaissant un ensemble de points de repères qui transforment un environnement inconnu en une série intelligible de références, qui sont pourvues d'un certain sens et d'usages collectivement acceptés²³. »

Sur ce point encore, les jeux d'échelles doivent permettre une prise en compte des représentations, de l'individu aux représentations partagées par le groupe. Saisir l'habiter par les représentations, mais également par les usages et les pratiques : voilà un des objectifs de cette thèse.

5) *L'habiter : un concept au fort pouvoir de dévoilement des pratiques sociales et spatiales*

Pour finir il faut insister sur l'intérêt heuristique du concept d'habiter qui, comme le souligne Mathis Stock, « permet d'interroger d'une nouvelle façon, c'est-à-dire, en mettant au centre les pratiques des individus, les dimensions spatiales des sociétés contemporaines²⁴. »

Cette approche implique de réaffirmer que l'acte d'habiter « ne se réduit pas aux activités consistant à résider (habitat et pratiques immédiatement périphériques) », mais qu'il « intègre l'idée selon laquelle il n'y a pas des niveaux hiérarchiques de pratiques spatiales (échelle du quotidien, de l'occasionnelle-Europe- et de l'exceptionnel-monde) mais à la fois une étroite relation et un télescopage entre ces différents niveaux²⁵. »

En dépit d'un renouveau d'intérêt depuis une quinzaine d'année pour le concept d'habiter, des lacunes subsistent. Si la figure du migrant ou du touriste a pu intéresser les

²² *Idem*, p. 22.

²³ Angela Giglia voir p. 230, « Habiter la précarité et vivre ensemble dans la ville informelle. » dans Brigitte Frelat-Khan et Olivier Lazzarotti (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?*, 2012, p. 229-243.

²⁴ Mathis Stock, voir p. 215 de *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des soci_ et_es humaines*. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, 2006, n°115-118, p. 213-230. <halshs-00716573>

²⁵ Mathis Stock, voir p. 110 de « Théorie de l'habiter. Questionnements. » dans Thierry Paquot, Michel Lussault et Chris Younès (dir.) *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, 2007.

chercheurs, peu de travaux ont été réalisés sur les saisonniers précaires. Pour appréhender ces derniers la recherche conduite par Djemila Zeneidi sur les femmes marocaines travaillant dans la province de Huelva en Espagne est particulièrement précieuse²⁶. En s'intéressant aux saisonniers précaires la question soulevée est autant celle d'une géographie sociale et culturelle que d'une géographie économique. Dans le cas de notre étude cette géographie économique s'appréhende à plusieurs échelles. D'une part, elle permet de contextualiser les effets de la crise économique dans l'Union européenne (flux de travailleurs en provenance de l'Espagne) et d'autre part elle révèle des dynamiques régionales et locales liées au tissu économique viticole du Bordelais. Ces questions économiques ont de profonds liens avec la façon dont on considère l'espace et dont on traite cet autre, mobile et précaire.

Pour revenir sur l'habiter, on a pu constater que lorsque la question de la mobilité et/ou de la migration est abordée, l'habiter est souvent évacué. Ainsi l'article de Kelly Poulet « Penser la notion d'habiter en contexte migratoire : trajectoires biographiques de migrants dakarois en France²⁷ » traite en réalité davantage de trajectoires migratoires que de l'habiter. Ce primat accordé dans son travail à la question de la migration est emblématique du risque auquel on se retrouve confronté de voir le concept de l'habiter happé par le champ d'attraction de la géographie des migrations. À l'inverse, la thèse d'Assaf Dahdah « *Habiter la ville sans droits. Les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)* » doit être mentionnée comme ayant permis de nourrir une vraie réflexion sur l'habiter en situation de migration liée au travail²⁸. À travers l'habiter des travailleurs migrants dans les marges urbaines de Beyrouth, le géographe interroge les rapports de domination à l'œuvre. Cette thèse a été, à plus d'un titre, d'une grande richesse pour construire mes propres questionnements et j'aurai l'occasion d'y revenir.

L'approche pluridisciplinaire que je mets en place ne doit pas être synonyme d'une dilution du concept d'habiter. Thierry Paquot formule ainsi une première critique : « Avouons que nous nous irritons de l'attitude des sociologues, des géographes ou des anthropologues qui n'hésitent pas à parler des *modes d'habiter*, des *pratiques de l'habiter*,

²⁶ Djemila Zeneidi, *Femmes/fraises, Import/export*, Paris, PUF, 2013.

²⁷ Kelly Poulet « Penser la notion d'habiter en contexte migratoire : trajectoires biographiques de migrants dakarois en France » dans Brigitte Frelat-Khan et Olivier Lazzarotti (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* 2012, p. 181-196.

²⁸ Assaf Dahdah. *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*. Géographie. Aix-Marseille université, 2015. (tel-01446255)

de manières d'habiter, d'apprendre à habiter, d'habiter la montagne, la mer, la campagne sans jamais se soucier du traitement philosophique à la fois d'habiter et de l'habiter²⁹ ». Cette position témoigne de la vivacité des oppositions et des débats conceptuels, signe d'une richesse à exploiter. C'est également l'occasion de revendiquer une approche qui se nourrit d'une philosophie qui ne serait pas phénoménologique (dans la lignée d'Heidegger et telle que travaillée par André Frédéric Hoyaux), mais politique et sociale pour s'intéresser aux représentations des habitants mobiles autant qu'à celles des cadres de l'action publique.

B) Vers une approche renouvelée : pour une lecture sociale et éthique de l'habiter

« Mettre l'accent sur l'habiter nous fait ainsi passer d'une morale du chacun-chez-soi-une-fois-pour-toutes à une éthique de l'espace qui ne nous laissera plus jamais tranquille. [Dans cette perspective] l'habiter n'est donc ni une *condition* ni un acquis irréversible. C'est un horizon pensable, un devenir possible, un projet éthiquement et rationnellement cohérent, si et seulement si, la société et ses composantes s'accordent pour le mettre en œuvre³⁰. »

Cette citation est fondamentale dans cet état de l'art car elle permet de faire le lien avec la sphère politique et les acteurs publics. Avec l'habiter, c'est aussi l'espace dans sa dimension politique qui est mis en lumière et qu'il s'agit de saisir. Comment les rapports politiques et sociaux entre les hommes se marquent-ils dans l'espace ? Il s'agit bien de croiser ces approches habituellement disjointes. Olivier Lazzarotti présente ainsi la double dimension de la géographie qui permet de repenser l'habiter : « En habitant les lieux, les hommes participent à la construction du monde. Envisager la géographie dans sa double dimension : *existentielle* comme construction singulière de chaque homme, et *politique*, comme celle de tous, collectivement³¹. » À cette double dimension de la géographie correspond une double approche de l'habiter, existentielle et politique. Il apparaît essentiel, afin de rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur mon terrain, de croiser ces approches

²⁹ Thierry Paquot, Michel Lussault, Chris Younès (dir.) *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*. 2007, p. 6.

³⁰ Article « Habiter », Jacques Levy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.

³¹ Olivier Lazzarotti, *Habiter. La condition géographique*, Paris, Belin, 2006, p. 14.

afin de toucher à la fois l'échelle de l'individu (ses représentations et ses pratiques) et l'échelle du groupe social et politique.

In fine ces approches permettent de faire un lien entre l'habiter et le rapport à l'autre. Lien qui me semble essentiel pour mettre au jour les enjeux politiques et sociaux du territoire. Ces considérations peuvent être croisées avec pertinence avec les travaux de Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre sur la notion d'appropriation de l'espace et ses corollaires que sont l'assignation et l'expropriation ou l'expulsion³². Les auteurs révèlent en ce sens que cette entrée par l'appropriation « appelle et révèle des inégalités dans l'accès, l'occupation, l'usage et la jouissance (exclusives) des différents lieux de vie, qui par ailleurs, ne se valent pas³³. » Or, ils insistent bien sur le fait que « d'un point de vue plus qualitatif, et donc plus difficile à évaluer, les inégalités portent sur ce qu'on a coutume d'appeler le cadre de vie, là aussi non seulement au lieu de résidence mais aussi aux lieux de travail³⁴. » L'habiter temporaire implique des logiques d'appropriation et de légitimation qu'il s'agira de questionner dans le cas des saisonniers sahraouis. Enfin, Mathis Stock affirme à son tour qu'habiter temporairement les lieux géographiques « semble faire de ces derniers de plus en plus des *lieux de projets* pour lesquels l'ancrage et l'appropriation symbolique de la part des individus sont temporaires, toujours sujets à la négociation en fonction des situations et du moment dans la vie des individus³⁵. »

L'habiter apparaît bien comme un concept protéiforme et s'intéresser à ces différentes approches théoriques doit permettre de mieux s'en saisir et s'en approprier afin d'en dégager pleinement sa capacité de dévoilement. Dans son introduction à l'ouvrage *Habiter, le propre de l'humain*, Thierry Paquot *s'irrite* de l'attitude des géographes, sociologues ou anthropologues qui ne se soucient pas du traitement philosophique de l'habiter. Il prône ainsi une posture de clarification : « Dorénavant, par sagesse, nous acceptons que chacun puisse comprendre ce verbe comme il le souhaite à condition toutefois de l'exprimer le plus clairement possible ». Si en effet ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement, l'objectif de ce premier mouvement était de poser les bases théoriques

³² Fabrice Ripoll, Vincent Veschambre, voir p. 7 de « L'appropriation de l'espace comme problématique » dans. Revue *Norois*, *L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, 2005/2, n°195, p. 7-15.

³³ *Idem*.

³⁴ *Ibidem* p. 7.

³⁵ Mathis Stock, voir p. 230 de *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triangulaire des dimensions spatiales des sociétés humaines*. Op. cit. <halshs-00716573>.

permettant d'appréhender l'habiter tel qu'il a pu être mobilisé dans cette recherche. Une recherche qui entre dans l'habiter notamment par les espaces domestiques. C'est ce deuxième mouvement qu'il s'agit désormais de mettre en lumière.

II

UNE GÉOGRAPHIE DE L'INTÉRIEUR

Cette thèse traverse un champ théorique où s'entrecroisent trois dynamiques essentielles permettant de saisir une géographie de l'intérieur : l'espace domestique, le familial et l'informel, l'objet et sa matérialité. Dans cette approche, l'espace domestique et l'objet apparaissent comme des éléments constitutifs de l'habiter et de sa reproduction.

A) Une entrée par l'espace domestique

L'entrée dans ce qu'habiter veut dire, tant du point de vue méthodologique que conceptuel, s'est faite dans le cadre de ma thèse par l'espace domestique.

Dans son ouvrage *Anthropologie de l'espace*, Marion Ségaud montre que l'on peut dater l'émergence des questionnements sur l'espace domestique en sciences sociales avec l'établissement de liens entre la pratique de l'architecture et celle de la psychologie environnementale (*environmental psychology* et *architectural psychology*) dès les années 1960³⁶. Selon l'auteure, le contexte généralisé d'une architecture fonctionnaliste se centrant sur l'enjeu esthétique et formel des constructions aurait entraîné une remise en question de la conception universalisante et technicienne de l'architecture : la réception du bâti par les habitants devient une préoccupation. Ces études n'auront pourtant pas une répercussion suffisante pour lancer un mouvement scientifique de grande ampleur. À partir du milieu des années 1960 puis dans les années 1970, la parution, dans le monde anglophone, d'ouvrages de référence en sociologie et en anthropologie vont contribuer à mettre en lumière la sphère domestique, notamment pour y lire les relations sociales qui s'y tissent et les grands modèles culturels qui y interviennent. L'ouvrage d'Amos Rapoport, son anthropologie de la maison se comprend assez bien dans le cadre du mouvement critique de l'architecture dite *moderniste*³⁷ ». Enfin, les travaux d'Edward T. Hall³⁸ et ceux de

³⁶ Marion Ségaud, François Paul-Lévy, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Ed. du Centre G. Pompidou, 1983, 245 p.

³⁷ Amos Rapoport, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972, 207 p. (coll « Aspects de l'urbanisme »).

³⁸ Edward Twitchell Hall, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 2006 [1956], 256 p.

Michael Youg et Peter Willmott³⁹ contribuent largement à l'émergence et la conceptualisation des réflexions sur les dimensions domestiques, sensorielles, quotidiennes et familiales de nos rapports à l'espace. Le quotidien devient un objet d'étude et l'habitant un acteur au cœur de la vie sociale⁴⁰.

Dans cet état de l'art, les travaux de Béatrice Collignon et Jean-François Staszak sont à la fois pionniers et initiateurs. En 2001 d'abord, Béatrice Collignon publie dans les *Annales de géographie* un article sur la mutation des espaces domestiques en Arctique inuit⁴¹ dans lequel la géographe revient sur le faible écho trouvé par ce concept dans notre discipline : « L'espace domestique demeure peu étudié par les géographes, comme si la micro-échelle et l'espace restreint de l'intérieur de la maison n'étaient pas un terrain légitime pour notre discipline. Pourtant, la réflexion géographique accorde aujourd'hui une large place aux systèmes de représentations et aux modalités de construction des rapports entre l'homme et les sociétés et les environnements naturels et construits⁴². » Ce constat a été, en partie, à l'origine de l'organisation d'un colloque international sur les espaces domestiques qui s'est tenu en septembre 2002 à l'Institut de géographie de Paris. Sous la direction de Béatrice Collignon et Jean-François Staszak, la publication des actes du colloque est un tournant dans l'appréhension des espaces domestiques⁴³.

Cette publication a été une référence précieuse pour mon étude notamment les contributions de Djemila Zeneidi sur « La rue domestiquée. Reformulation de la notion d'espace domestique à travers l'expérience des SDF », de Barbara Allen sur « les relations entre le dedans et le dehors. La construction du sens du chez soi dans les quartiers d'habitat social », d'André-Frédéric Hoyaux à propos « de l'espace domestique au mode domestiqué. Point de vue phénoménologique sur l'habitation », de Laurent Gagnol sur « la tente, espace domestique et microcosme des sociétés touarègues. L'exemple de la tente en

³⁹ Michael Youg et Peter Willmott, *Le village dans la ville : famille et parenté dans l'est londonien*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 [1957], 188 p. (coll « Le lien social »).

⁴⁰ Je renvoie évidemment sur cette question à la lecture de Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol l'ouvrage *L'invention du quotidien. 2, Habiter, cuisiner*.

⁴¹ Béatrice Collignon. « Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique inuit // Sense of Place and Cultural Identities: Inuit Domestic Spaces in transition » dans *Annales de géographie*. 2001, t. 110, n°620, p. 383-404.

⁴² Béatrice Collignon, voir p. 389 de « Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique inuit », art. cit.

⁴³ Béatrice Collignon, & Jean-François Staszak (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter : actes du colloque international sur les espaces domestiques du 17 au 20 septembre 2002 à l'Institut de géographie de Paris*, Paris, Bréal Éditions, 2004, 447 p. Le chapitre 7 de cette thèse sera l'occasion de revenir sur les enjeux de ces approches.

nattes chez les Touaregs Kel Ewey du massif de l’Aïr au Niger » ou encore de Didem Kiliçkiran, « Féminisme et sens de l’espace domestique des femmes déplacées ». Ces lectures ont permis l’élaboration scientifique de ma réflexion sur l’espace domestique des saisonniers sahraouis.

La recherche scientifique anglophone sur les espaces domestiques a quant à elle été portée par Chiara Briganti et Kathy Mezei dans *The Domestic Space Reader*⁴⁴. Cet ouvrage précieux se veut une anthologie contextualisée de différents textes sur l’espace domestique. Son titre renvoie à la constitution, dans les universités anglophones, d’anthologies -de *readers*- distribuées aux étudiants. Ici, *l’idée de maison* est présentée sous ses diverses formes⁴⁵. Les auteurs proposent ensuite des changements d’échelle d’analyses pour aborder *les intérieurs*⁴⁶, les liens entre les corps, et les esprits et la maison⁴⁷, les espaces genrés⁴⁸, les différentes parties de la maison⁴⁹, ou bien encore les espaces de frontières entre le dedans et le dehors⁵⁰, et ceux faisant l’objet de contestations diverses⁵¹. Enfin les espaces littéraires ne sont pas délaissés⁵². Il convient ici de montrer que la démarche est, là encore, pluridisciplinaire. J’aimerais en ce sens amener ici brièvement une synthèse sur le texte de Chiara Briganti et Kathy Mezei afin de savoir ce qu’est un espace domestique dans leur perspective et sur la façon dont j’ai pu utiliser leur anthologie.

Partant d’une définition se voulant générale et englobant des sources allant de l’anthropologie à la littérature, les auteures rappellent que le domestique est lié au *domesticus* et au *domus* latin⁵³. En effet, il s’agit de ce qui a trait à la maison, au jardin, à l’habitation. L’intérêt de cet ouvrage est qu’il cherche à lire les relations entretenues entre les personnes et ces espaces des points de vue matériels, psychologiques, spirituels, mais également des questions sociales, politiques, culturelles ou encore des questions de genre⁵⁴. Il est ainsi fait une nuance entre *house and home*, soit la maison et le foyer, considérés

⁴⁴ Chiara Briganti, Kathy Mezei, (éd.), *The Domestic Space Reader*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 2012, 447 p.

⁴⁵ Voir Chapitre 1 p. 17 et *sqq.* de Chiara Briganti, Kathy Mezei, (éds.), *The Domestic Space Reader*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 2012, 447 p.

⁴⁶ *Idem*, p. 73 et *sqq.*

⁴⁷ *Idem*, p. 121 et *sqq.*

⁴⁸ *Idem*, p. 151 et *sqq.*

⁴⁹ *Idem*, p. 199 et *sqq.*

⁵⁰ *Idem*, p. 247 et *sqq.*

⁵¹ *Idem*, p. 285 et *sqq.*

⁵² *Idem*, p. 321 et *sqq.*

⁵³ *Idem*, p. 4.

⁵⁴ *Ibidem*.

respectivement comme une construction servant de logement et un logement sur lequel on projette des affects⁵⁵. Cette définition, pourtant simple, entraîne un certain nombre de défis, dont celui des frontières entre public et privé n'est pas des moindres. C'est la notion d'espaces liminaires qui entre ici en jeu – *liminal spaces* – et qui permet de réfléchir à ces liens entre le dedans et le dehors, « le privé et le public, le pouvoir et l'espace, la géopolitique et l'habitat⁵⁶ ». Une autre piste suggérée par ces auteurs afin de décomposer l'espace domestique⁵⁷ est celle du point de vue du genre. Dans une même perspective, les approches portées par Camille Schmoll dans son HDR sur l'espace domestique des femmes migrantes apparaît comme une ressource précieuse de cet état de l'art.

Interrogeant l'espace domestique des femmes migrantes, la géographe souligne plusieurs caractéristiques qui me semblent ici tout à fait essentielles à la compréhension du sujet. En effet, l'espace domestique en situation migratoire est « tout à la fois le lieu de transformations politiques, sexuelles et familiales, orchestrant de nouvelles formes de proximité et de cohabitation (colocations, centres d'accueil, *squats*) et de nouvelles configurations économiques et relationnelles (mariages mixtes, familles multilocalisées et recomposées au fur et à mesure de la trajectoire migratoire, cohabitations ponctuelles et de circonstance)⁵⁸. » Insistant sur la tension entre distance et proximité propre à toute interaction humaine et fondatrice de nos spatialités, Camille Schmoll isole une des caractéristiques de cet espace domestique : il est labile. À cette spécificité temporelle de l'habiter en migration correspond également une précarité juridique et/ou économique.

De cette réflexion sur l'espace domestique découle, d'un point de vue conceptuel aussi bien que méthodologique une exploration du familial dans sa dimension heuristique.

B) Le familial et l'informel : à la rencontre d'une conceptualisation du sensible

J'aimerais préciser ici, à la lumière des enjeux méthodologiques que j'ai pu présenter précédemment, la façon dont j'ai pu me saisir de ces outils théoriques et la façon dont la littérature existante s'empare de ces questionnements. Plusieurs outils doivent en effet être mis en perspective afin de mettre en lumière un positionnement de recherche prônant

⁵⁵ *Idem*, p. 5.

⁵⁶ *Idem*, p. 7.

⁵⁷ La traduction, ici libre, de *Unpacking Domestic Space*, permet de rendre l'idée d'ouverture et de sélection des objets d'études. Voir p. 7-8.

⁵⁸ Camille Schmoll, voir p. 167 de *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre*, habilitation à diriger des recherches en géographie, Poitiers, 2017.

l'appréhension du sensible (considéré comme ce qui s'offre à la perception) et l'affirmation de l'informel comme modalité d'accès à ce sensible.

D'une part, la question du familier et de l'ordinaire apparaît comme une trame méthodologique et conceptuelle qui a guidé ce travail. Le familier a surgi, comme j'ai pu le souligner dans ma première partie, à travers l'exploration d'une ville que je connais bien mais également, et surtout, par la figure de mon père qui a été une personne ressource dans l'enquête de terrain. Cet aspect a été étudié par Flora Bajard dans son article « Enquêter en milieu familial⁵⁹ ». Elle insiste sur les enjeux de ce type de familiarité induite par une filiation. En effet, dans son travail de thèse, la sociologue a travaillé sur le métier de ses parents céramistes d'art. Elle souligne que sa filiation « en offrant une ressource d'identification à l'enquêté, a permis une prise de parole décomplexée sur les évolutions du métier⁶⁰ » et précise que ce type d'interaction récurrent au cours de l'enquête a conduit à interroger un phénomène auquel est confronté tout enquêteur : celui des effets d'enquête⁶¹. Il me semble tout à fait intéressant de s'appuyer sur ce travail pour fonder une réflexion sur la place de ces personnes ressources dans la relation d'enquête. Pour Flora Bajard, son statut de *filie de* la plaçait dans une position frontière : « je n'étais ni tout à fait leur semblable, ni une véritable étrangère. Je me situais d'avantage dans une position tierce, caractérisée par une relation de familiarité – à tous les sens du terme – avec le métier, sans pour autant partager l'identité professionnelle de mes enquêtés : je m'apparentais en fait à une 'ethnologue-métis', personne qui étudie un milieu qu'elle connaît, mais dont elle ne fait pas partie en raison de ses expériences et appartenances propres⁶². » Dans une perspective différente mais qui pose cet enjeu du familier dans l'enquête, le récent travail d'Isabelle Coutant sur l'installation de migrants dans un lycée désaffecté de Paris interroge sur ce qui se passe *en bas de chez soi* et sur la façon dont le familier, l'entourage et le quartier viennent interroger la sociologue⁶³.

À cette notion de *familier*, il me semble que la réflexion doit associer celle d'*ordinaire*. Et ce pour deux raisons principales. Dans son ouvrage, Eric Chauvier amène

⁵⁹ Flora Bajard, « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, vol. 90, n° 1, 2013, p. 7-24.

⁶⁰ *Idem*, p. 7.

⁶¹ Voir sur ce point les travaux de William Labov (*Sociolinguistique*, 1976) ou de Georges Devereux (*De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, 1980).

⁶² Flora Bajard, art cit. p.10.

⁶³ Isabelle Coutant, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Éd. du Seuil, 2018, 222 p.

justement à questionner ce terme⁶⁴. Il invite les anthropologues à un changement de perspective sur les objets d'étude et les sujets. L'anthropologie de l'ordinaire dont il fait la promotion veut dès lors insister sur les interactions dans lesquelles le chercheur est impliqué et veut redéfinir la place de l'enquêté comme un interlocuteur plutôt qu'un simple informateur⁶⁵. L'auteur souhaite alors rompre avec une anthropologie traditionnelle négligeant le rôle de l'enquêté dans la constitution du savoir. En complément, Éric Chauvier souhaite que soient prises en compte ce qu'il appelle les *dissonances de l'ordinaire* qui mettent l'accent sur le ressenti subjectif du chercheur. Son approche trouve son inspiration dans d'autres champs ou sous-champs disciplinaires qui lui fournissent ses outils, tels que l'ethnographie de la communication de Dell H. Hymes et de John J. Gumperz, l'analyse communicationnelle d'Harvey Sacks, l'interactionnisme d'Erving Goffman ou encore l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel. S'appuyant également sur des auteurs comme Ludwig Wittgenstein, Edmund Husserl et John L. Austin, l'auteur montre l'importance de la part subjective de toute recherche, dont il faut témoigner plutôt que de tenter de l'effacer⁶⁶.

Comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer, l'enquête dans les *squats* amène à une réflexion d'ordre conceptuel sur ce qu'est un *terrain sensible*. Le sensible c'est bien, aussi, celui de l'espace domestique et de l'intimité habitante, de l'informel comme clef d'appréhension des phénomènes observables. En pénétrant dans un *squat*, je rentre dans un espace de l'illégalité voire de la marge certes mais je rentre surtout dans un lieu de vie, celui du *chez-soi*, du *chez-eux*. Pascal Amphoux et Lorenza Mondana invitent dans leur article (p. 136) *Le chez soi dans tous les sens* à faire l'*archéologie* de ce terme qui s'impose avec force⁶⁷. Le *chez* serait une forme de l'ancien français *chiese*, *chies* ou *chese* signifiant « maison » et provenant du latin *casa*. En revanche la forme *chez-soi* ne daterait que du XVII^e siècle. Quoi qu'il en soit, on a assisté à un processus de nominalisation à partir d'un mot utilisé comme préposition. Le *chez-soi* devient alors quelque chose de plus abstrait de plus général. Pour Perla Serfaty-Garzon justement, dans son article « Le chez-soi : habitat et intimité », (p.68), le *chez-soi* est très lié à la notion d'intime et d'intimité et se constitue

⁶⁴ Éric Chauvier *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard*, Toulouse, Anacharsis, 2011, 170 p. (Coll. Essais).

⁶⁵ Sur ce point, ma démarche méthodologique renvoie également à ces approches. Voir chapitre 3.

⁶⁶ Éric Chauvier, *op cit*, p. 85.

⁶⁷ Pascal Amphoux et Lorenza Mondana, *Le chez soi dans tous les sens*, p. 136.

à partir d'une conscience de l'intériorité⁶⁸. C'est ainsi à travers le micro espace du goûter que l'informel et le familial permettent l'émergence du savoir⁶⁹. Dans cette perspective, seuls le temps long et la présence régulière permettent de saisir ces moments du quotidien où l'informel s'immisce. Travaillant sur l'habiter et sur l'espace domestique, le partage du quotidien est en effet une approche tout à fait pertinente dont j'ai pu préciser les enjeux méthodologiques.

C) L'objet comme élément constitutif de l'habiter et comme médium dans la relation d'enquête

Entrer dans l'habiter par les espaces domestiques des saisonniers sahraouis implique d'explorer à la fois l'objet comme étant constitutif de l'habiter mais également comme révélateur des relations sociales et de la relation d'enquête qui a pu se tisser. Je ne reviens pas ici sur le rôle de l'objet comme médium dans la relation d'enquête⁷⁰. Quels sont en revanche les outils théoriques qui permettent de penser l'objet et la matérialité ?

La culture matérielle peut d'abord être définie comme « l'ensemble des objets fabriqués par l'homme et appréhendés sous un angle social et culturel⁷¹. » Dans le cadre d'un atelier doctoral du laboratoire Telemme, Claire Boer propose une lecture de la culture matérielle en histoire moderne particulièrement stimulante⁷². Elle montre comment les études sur la culture matérielle se sont inscrites dans « le sillage de l'histoire des mentalités promue par la *troisième génération des Annales* » et se sont nourries des apports des anthropologues, des sociologues ou encore des archéologues. En effet, déjà en 1967, Fernand Braudel soulignait l'intérêt de ce qu'il appelait la civilisation matérielle, en la liant aux problématiques de l'histoire sociale et économique⁷³. Les objets permettent ainsi de saisir le vécu, le quotidien et d'en rendre l'expérience⁷⁴. En outre, les travaux de l'historien

⁶⁸ Perla Serfaty-Garzon, « *Le chez-soi : habitat et intimité* », p. 68.

⁶⁹ Voir chapitre 3.

⁷⁰ Sur ces enjeux méthodologiques, voir le chapitre 3.

⁷¹ Marie Pierre Julien & Céline, Rosselin, *La culture matérielle*, Paris, Éditions La Découverte. 2005 p. 1.

⁷² <<https://jjctelemme.hypotheses.org/1043>>.

⁷³ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle et capitalisme*, tome 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1967.

⁷⁴ Pierre Bourdieu, Yvette Delsaut, « Pour une sociologie de la perception », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, volume 40, p. 3-9.

Daniel Roche sur les *choses banales*, ces objets du quotidien qu'il observe, contribuent à une réflexion sur les objets du quotidien et sur la naissance de la consommation⁷⁵.

En géographie la culture matérielle et la place de l'objet ont été remobilisés par Serge Weber dans son ouvrage de référence *Géographie des objets*⁷⁶. Dans son introduction « Le retour au matériel en géographie. Travailler avec les objets » l'auteur rappelle l'héritage de la sociologie et de l'anthropologie à travers les travaux fondateurs de Jean Baudrillard⁷⁷, Christian Bromberger et Denis Chevalier⁷⁸, Isabelle Garabuau-Moussaoui et Dominique Desjeux⁷⁹, Thierry Bonnot⁸⁰ ou encore de Marie-Pierre Julien et Jean-Pierre Warnier⁸¹.

Les travaux plus récents en géographie de Tristan Bruslé et Marie Morelle⁸², ou encore ceux d'Olivier Thomas et Emmanuelle Petit⁸³, révèlent à leur tour toute la richesse de ces approches et la façon dont on peut travailler sur et avec les objets. L'enjeu de la matérialité a fait l'objet de riches questionnements dans la littérature anglophone, je n'y reviens pas⁸⁴.

Enfin, j'aimerais insister sur l'apport de Saskia Cousin dans la réflexion sur le rapport à l'objet. Dans l'ouvrage *Habiter le campement*, l'anthropologue précise le lien entre l'objet transporté et l'identité véhiculée : « du tapis de prière au camping-car, se déplacer,

⁷⁵ Daniel Roche, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1997.

⁷⁶ Voir *Géographie et cultures* [En ligne], 2014, n°91-92, mis en ligne le 28 octobre 2015, < <http://journals.openedition.org/gc/3313>>, consulté le 19 août 2021.

⁷⁷ Jean Baudrillard, *Le système des objets*, 1968.

⁷⁸ Christian Bromberger, Denis Chevalier (dirs.), *Carrières d'objets*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999.

⁷⁹ Isabelle Garabuau-Moussaoui, Dominique Desjeux, *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000, 256 p.

⁸⁰ Thierry Bonnot, *La vie des objets*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002. (Collection Ethnologie de la France).

⁸¹ Marie-Pierre Julien, Jean-Pierre Warnier, *Approche de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan, 1999, 144 p.

⁸² Tristan Bruslé et Marie Morelle, « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi », *Géographie et cultures*, 2014, n°91-92, p. 153-174.

⁸³ Emmanuelle Petit, « Faire avec l'espace. Pour une lecture micro-géographique des artefacts du souvenir », *Géographie et cultures*, L'Harmattan, 2014, Géographie des objets. (halshs-02413752).

⁸⁴ La géographie culturelle anglophone s'est saisie de cette question, notamment dans une approche critique du capitalisme (voir entre autre Ben Anderson et Divya Tolia-Kelly, « Matter(s) in social and cultural geography » *Geoforum*, 2004, n°35 p. 669-674 ou Tolia-Kelly, « The geographies of cultural geography III : material geographies, vibrant matters and risking surface geographies », *Progress in human geography*, 2011, n°37/1.

quels qu'en soient les motifs, implique que l'on transporte quelque chose de son *chez soi*, quelque chose de son identité⁸⁵. »

L'objet au cœur de ce *chez soi*, l'objet que l'on transporte ou que l'on offre, est toujours celui qui prend place dans un espace approprié et partagé. Cet espace qui m'interroge est celui d'une microgéographie qu'il s'agit ici de mettre en lumière. Le récent travail des géographes Emmanuelle Petit, André-Frédéric Hoyaux et Arthur Oldra insiste sur la richesse de cette microgéographie⁸⁶. Partant de considérations sémantiques, les auteurs rappellent que « l'écriture même du mot (avec ou sans trait d'union) semble poser problème et faire scission (bien qu'il n'y ait finalement pas de débat aujourd'hui), ou plus simplement brouiller les perspectives⁸⁷. » Pour éclairer ces dernières je propose de les présenter ici, en insistant sur quelques aspects de mon travail qui relèvent en partie de certaines formes de microgéographie.

« Une première perspective semble inviter à considérer que la microgéographie est avant tout une manière d'appréhender l'espace, ou plus sûrement une catégorie d'espace, relevant d'une micro dimension⁸⁸. » Ainsi l'analyse des modes d'habiter dont relève la culture sahraouie de la diaspora, du *squat* aux maisons partagées, s'inscrit pleinement dans une perspective microgéographique.

Un deuxième point de vue est à considérer, en ce qu'il « part de l'idée que ce n'est pas la dimension qui prime mais la façon de la voir et de la penser dans sa complexité. Une fois analysées en profondeur, les relations des individus ou de micro-sociétés avec ces micro-espaces (souvent appréhendés au sein de micro-temporalités) permettent d'imaginer les réalités plus larges des structures opérationnelles de nos façons de faire, de voir, de penser, d'interpréter ces réalités, quel que soit l'endroit où elles se déroulent dans une forme de mise en lumière constante d'un fait géographique ou spatial total⁸⁹. » C'est bien ainsi partir du singulier, pour retourner au général. Dans cette perspective, mon hypothèse

⁸⁵ Voir Fiona Meadows, *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, [catalogue de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 13 avril au 29 août 2016 à Paris], Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016, 320 p. (Hors série L'Impensé), p. 82.

⁸⁶ André-Frédéric Hoyaux, Arthur Oldra, Emmanuelle Petit, « Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Échelles ? », art. cit. 2020, <<https://microgeo.hypotheses.org/>>.

⁸⁷ Voir p. 1 du texte d'André-Frédéric Hoyaux, Arthur Oldra, Emmanuelle Petit, *Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Échelles ?*, Texte scientifique introductif aux ateliers de microgéographie organisés à l'UMR Passages (2019-2021), 2020, [en ligne], <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02498848>>.

⁸⁸ *Idem*, p. 4.

⁸⁹ *Idem*, p. 5.

centrale de travail est que l'analyse de cette micro-société sahraouie, aux sein des micro-espaces étudiés, permet de mettre en lumière des réalités politiques et économiques bien plus vastes. Ce type d'analyse devrait me permettre de mettre en lumière des phénomènes pouvant passer inaperçus au premier abord. C'est la troisième voie de recherche qu'il s'agit d'exploiter. En effet, elle cherche à interroger « la question du visible et de l'invisible en fonction du point de vue et notamment de l'échelle utilisée par le chercheur ou les acteurs avec lesquels ce chercheur travaille⁹⁰. » En un mot, les réalités vécues par les peuples nomades en exil et, plus spécifiquement, dans les rapports qu'ils entretiennent à la sédentarisation, doivent aussi être appréhendées depuis l'échelle d'analyse la plus fine. « L'idée n'est pas ici comme la seconde perspective de remonter en généralité mais de garder à l'esprit qu'il y aurait des échelles pertinentes pour mieux observer certaines choses et qu'il ne sert à rien de vouloir les inférer ensuite dans d'autres niveaux d'échelles⁹¹. »

Je reviendrai notamment sur la perspective développée par Laurent Gagnol dans sa « micro-géographie comparée de la sédentarisation des Touaregs Kel Ewey⁹² ». En effet, après avoir mené l'étude de la sédentarisation de manière classique, depuis la « transformations du paysage et du genre de vie Kel Ewey, à travers les deux marqueurs habituels : le mode de résidence (le passage de la tente à la maison) et le mode de production (le passage du pastoralisme/caravanier au jardinage irrigué⁹³). » Si cette méthode ne m'est pas étrangère, je mets également en place une *démarche empirique et compréhensive*, par observations et enquêtes de terrain à une échelle micro-géographique. Ces pistes ouvertes par cette démarche me semblent des plus pertinentes mais j'aimerais désormais présenter une quatrième approche de microgéographie. Cette « quatrième perspective pourrait apparaître à la lueur des travaux actuels en géographie qui s'attachent aux affects ou aux émotions. Cette entrée qui met en scène et en récit l'individu dans sa singularité, dans sa propre appropriation de lui-même à travers le sens qu'il se donne et donne aux autres, semble de fait ou de droit imposer l'échelle d'appréhension micro. [...] Celle-ci témoigne aussi pour les autres des techniques de terrain mises en œuvre qui se rapprochent progressivement des acteurs et du sens qu'ils donnent à leur réalité, qu'ils constituent de leur réalité⁹⁴. »

⁹⁰ *Idem*, p. 6.

⁹¹ *Ibidem*.

⁹² *Idem*, p. 344.

⁹³ *Ibidem*.

⁹⁴ A-F. Hoyaux, A. Oldra, E.Petit, « Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Échelles ? », art. cit., p. 7.

J'aborderai ce point en me focalisant sur le sens donné aux objets de la diaspora, à la charge que leur confère les habitants.

À cette géographie de l'intérieur qu'il s'agit de dévoiler, correspond en outre une nécessaire réflexion sur les apports d'un champ constitué autour des études migratoires et rurales.

III

L'EMPLOI SAISONNIER ET LES MIGRANTS DANS L'AGRICULTURE : UNE RÉFLEXION À PARTIR DES ÉTUDES MIGRATOIRES ET RURALES

A) Les migrants dans l'agriculture : de l'impensé ou l'indicible à l'émergence d'une figure conceptuelle et sociétale de premier plan

Champ particulièrement vaste de la recherche, les études migratoires ont depuis des décennies interrogé la question du mouvement, du déplacement, du départ comme celle de la circulation, du retour ou même de l'absence⁹⁵. Mais qu'en est-il des migrants dans l'agriculture ? Les études sont moins nombreuses et plus récentes. Là encore, j'aimerais insister sur les approches qui ont permis d'éclairer mon sujet et de l'ancrer dans un champ permettant le dialogue et les correspondances scientifiques.

Dans cette perspective le travail de Bénédicte Michalon et Alain Morice questionne dès 2008 cette relation entre le monde agricole et la migration. Leur article « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main d'œuvre⁹⁶ » est en ce sens une ressource majeure pour cette thèse. Les auteurs constatent le faible intérêt porté aux travailleurs agricoles dans la littérature. Proposant un état de l'art de la question, ils montrent que depuis les deux apports majeurs de Jean-Pierre Berlan sur les migrations saisonnières de travail agricole⁹⁷ et le numéro « Être étranger à la campagne » qu'*Études rurales* a publié en 1994⁹⁸, la littérature scientifique sur les travailleurs agricoles reste peu abondante. Ils soulignent néanmoins les travaux de Ronald Hubscher et Jean-Claude Farcy sur les salariés

⁹⁵ Je pense ici à l'ouvrage de référence d'Abdelmalek Sayad, *La Double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 448 p. (Collection Sciences humaines).

⁹⁶ Alain Morice et Bénédicte Michalon, « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'oeuvre ? », *Études rurales*, 2008, n°182, p. 9-28.

⁹⁷ Jean-Pierre Berlan, « L'agriculture méditerranéenne de la France : dynamiques et contradictions (I. Théorie du marché du travail) », *Économie rurale*, 1983, n°153, p. 42-49.

⁹⁸ *Études rurales*, 1994, n°135-136, « Être étranger à la campagne », sous la direction de Henry Buller.

agricoles⁹⁹, ainsi que ceux de Françoise Bourquelot sur le salariat agricole et les migrations en Méditerranée¹⁰⁰. En 2005, Ronald Hubscher publie un ouvrage de référence sur l'immigration dans les campagnes françaises¹⁰¹. Néanmoins, ces quelques références ne doivent pas masquer que « pendant longtemps, du moins en France, la figure typique du 'travailleur immigré' fut représentée par l'OS de l'industrie automobile, ou, à la rigueur, par le manœuvre des chantiers de construction¹⁰². » L'absence ou quasi absence des travailleurs agricoles et qui plus est des travailleurs étrangers questionne d'autant plus que les publications sur le monde rural en général sont particulièrement nombreuses. Les auteurs questionnent aussi le silence de la profession agricole : « Remarquons enfin que, si la profession est volontiers bruyante quand elle cherche à obtenir les faveurs des pouvoirs publics, elle est plutôt secrète pour ce qui est de la main-d'œuvre qu'elle mobilise » et c'est « parfois d'un mauvais œil que les exploitants agricoles ont pu constater que cette indifférence s'était récemment amoindrie¹⁰³. » Depuis quelques années, l'intérêt des sciences sociales pour ces questions est croissant. En témoigne deux contributions scientifiques majeures depuis 2010.

La première est relative à la parution d'un numéro de la revue *Hommes & Migrations* en 2013 coordonné par Chantal Crenn et Simona Tersigni consacré aux migrations et mondes ruraux et qui témoigne d'un intérêt plus vif pour ces questionnements¹⁰⁴. Les contributions de Hugo Santos Gómez et Yanga Villagómez Velázquez¹⁰⁵, de Djemila Zeneidi¹⁰⁶, Romain Filhol¹⁰⁷, Gabriel Tati¹⁰⁸ ou encore Stéphanie Barral¹⁰⁹ renvoient à

⁹⁹ Ronald Hubscher et Jean-Claude Farcy (eds.), *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris, Éditions Créaphis : 139-151.

¹⁰⁰ Françoise Bourquelot (ed.) *Salariat agricole et migrations en Méditerranée*. Montpellier, Solagral-Ridaam, 1996.

¹⁰¹ Ronald Hubscher, *L'immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, Odile Jacob, 2005.

¹⁰² Alain Morice et Bénédicte Michalon, voir p. 9 de « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'œuvre ? », *Études rurales*, 2008, n°182, p. 9-28.

¹⁰³ *Idem*.

¹⁰⁴ Chantal Crenn et Simona Tersigni, « Introduction » *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 7.

¹⁰⁵ Hugo Santos Gómez et Yanga Villagómez Velázquez, « Agriculture et main-d'œuvre migrante », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 37-44.

¹⁰⁶ Djemila Zeneidi, « L'enfermement à la campagne ? », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 9-16.

¹⁰⁷ Romain Filhol, « Les travailleurs agricoles migrants en Italie du Sud », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 139-147.

¹⁰⁸ Gabriel Tati, « La migration ouvrière dans le secteur agricole sud-africain », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 47-55.

¹⁰⁹ Stéphanie Barral, « Capitalisme agraire et migrations organisées », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 119-127.

l'analyse, à diverses échelles, des particularités de ces migrant(e)s des campagnes en relation avec les enjeux propres aux mutations des mondes ruraux.

La seconde révèle à son tour l'intérêt grandissant pour les questionnements relatifs aux migrants dans l'agriculture et se structure autour du programme Camigri, les campagnes françaises dans la dynamique des migrations internationales. Démarré en 2016, ce programme de recherche financé par l'Agence nationale de la Recherche et la Nouvelle-Aquitaine s'intéresse aux campagnes françaises au prisme des migrations internationales et de la diversification croissante des formes de mobilité¹¹⁰.

Le projet Camigri entend examiner le jeu des migrations internationales à partir de trois hypothèses. La première insiste sur la contribution de la migration internationale à la reprise démographique et à la diversification du peuplement de certaines campagnes. Une diversification qui ne doit pas pour autant masquer les processus de différenciation et de segmentation socio-économique des territoires à l'œuvre à différentes échelles. La deuxième postule la marginalisation plus ou moins « visible » de certaines populations et donc vise à interroger les formes de sociabilités existantes. La troisième enfin tend à affirmer que si la migration internationale participe au dynamisme économique des territoires ruraux, elle joue un rôle différencié dans les stratégies de développement local. Pour analyser ces hypothèses, trois entrées ont été choisies : le logement et les mobilités, et par extension le fonctionnement des espaces résidentiels des migrants internationaux ; leurs activités économiques ; l'action publique et les politiques d'accueil¹¹¹. Des entrées qui résonnent fortement avec mon travail de thèse.

Cependant, l'enjeu de ma thèse n'est pas de questionner la présence de migrants dans la campagne viticole bordelaise, mais bien de saisir leur habiter à travers le prisme de la saisonnalité. Cela implique une réflexion sur le concept de temporalité.

B) Le passager et le temporel : appréhender la saisonnalité

Les études sur les saisonniers agricoles et sur la saisonnalité sont bien peu nombreuses. J'aimerais ici distinguer deux types de travaux scientifiques permettant de mettre en débat la question qui anime ma thèse. C'est d'une part la question de la temporalité dans l'habiter, la question du passager, et d'autre part la saisonnalité agricole

¹¹⁰ Un projet porté par David Lessault, William Berthomière, Julie Chapon, Gilles Dubus, Julie Fromentin, Camille Hochedez, Julie Le Gall, Christophe Imbert, Madeleine Mialocq, Josepha Milazzo, Bénédicte Michalon, Pierre Pistre et Sarah Przybyl.

¹¹¹ Sur cette question, voir la page du programme accessible en ligne : <<https://camigri.hypotheses.org/le-programme/objectifs-generaux>>.

prise en tant que gestion spécifique de la main d'œuvre agricole. Dans l'introduction au numéro de la revue *Hommes et migrations*, Chantal Crenn et Simona Tersigni insistent bien sur ces deux aspects essentiels : « Les ouvriers agricoles saisonniers n'échappent pas à une perception qui assigne les migrants à une présence temporaire¹¹² ». Plusieurs travaux récents permettent en outre de mieux saisir ces enjeux de saisonnalité.

La réflexion sur la temporalité paraît de manière assez évidente liée à celle de la saisonnalité. Les travailleurs viticoles n'étant pas présents toute l'année et s'inscrivant dans un calendrier viticole très marqué par la saisonnalité¹¹³, ils apparaissent comme étant soumis aux aléas de la saison, tant en matière de travail qu'en matière d'habiter. Or, en entrant dans cette réflexion par une analyse des *squats*, j'ai été confrontée à une littérature foisonnante sur l'habitat précaire et la précarité. Ne travaillant pas sur cette précarité, je renvoie ici aux nombreux travaux¹¹⁴ sur ce sujet finement remobilisés par Gaspard Lion dans son enquête sur l'habitat précaire¹¹⁵. Le sociologue, dont la thèse sur l'habitat non ordinaire questionnait déjà les modalités d'habiter en camping¹¹⁶, montre dans cet ouvrage que l'habitat précaire est caractérisé par une grande diversité des situations, des parcours, des profils et des mondes sociaux¹¹⁷. Il faut considérer ces choix d'habitat comme des décisions rationnelles à appréhender en dehors des grilles de lecture pathologisantes que Gaspard Lion critique comme étant d'une grande violence symbolique. Or, dans mon travail, j'ai pu saisir la particularité d'une vie en *squat* temporaire qui s'imbrique dans un réseau de lieux de vie remobilisés et réappropriés à chaque saison. Appréhender la saisonnalité de l'habiter prend alors deux dimensions principales : il s'agit de considérer d'une part la reproduction d'un habiter en situation de mobilité et de saisir d'autre part l'habitat précaire comme étant inscrit dans la saisonnalité d'une pratique habitante mobile.

¹¹² Chantal Crenn et Simona Tersigni, « Introduction », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 7.

¹¹³ Sur ce point voir le calendrier réalisé dans le chapitre 6.

¹¹⁴ Entre autres les analyses de Didier Vanoni et Christophe Robert, *Logement et cohésion sociale. Le mal logement au cœur des inégalités*, Paris, La Découverte, 2007, 234 p. ; Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 ; Colette Pétonnet, « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, 3^e série, vol. 21, 1970, p.151-185. Disponible en ligne à l'URL suivant : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00201482/document>> ; Annie Fourcaut, *La Banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Créaphis, 2000.

¹¹⁵ Gaspard Lion, *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*, Montrouge, Bayard, 2015, 229 p.

¹¹⁶ Gaspard Lion, *Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire*, these sous la direction de Isabelle Backouche et de Olivier Schwartz, soutenue le 13-06-2018 à Paris Sciences et Lettres, dans le cadre de École doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales, en partenariat avec École des hautes études en sciences sociales (Paris).

¹¹⁷ Une analyse également partagée par Bernadot, Lemarchand et Santana Bucio dans leur ouvrage *Habitats non ordinaires et espace-temps de la mobilité* publié en 2014 aux éditions du Croquant.

Il s'agit alors d'un habitat de passage qui renvoie bien à l'étymologie *precarius*, de ce qui est passer. Comment ce passager est-il une clef de lecture des façons d'habiter ? Plusieurs approches sont en ce sens révélatrices des enjeux de ce travail.

Il s'agit d'abord des réflexions sur le caractère provisoire et labile des installations humaines. Sur ce point les lectures d'Alain Morice sur les camps de travailleurs¹¹⁸ ou de Michel Agier sur l'exception nomade¹¹⁹ ont permis de questionner cette temporalité du provisoire et d'interroger le mouvement comme étant inscrit dans le temps et l'espace¹²⁰. Dans une approche plus historique, les travaux de Laurent Vidal et Alain Musset sur les migrations dans les Amériques ont été précieux dans la réflexion sur l'attente¹²¹.

Il s'agit ensuite de faire le lien avec la saisonnalité agricole. La mobilité sahraouie est induite par une gestion du calendrier viticole. La mobilité liée au travail a fait l'objet d'une étude menée par Emmanuel Ravalet, Stéphanie Vincent-Geslin, Vincent Kaufmann, Gil Viry et Yann Dubois mais dont l'approche ne permet ni de réfléchir à l'habiter ni à l'enjeu des saisonniers agricoles ou des mobilités migratoires¹²². L'article de Mounia Bouali-Messahel « Habiter le ksar, habiter la palmeraie : habiter le M'Zab¹²³ » est en revanche révélateur des dynamiques de mobilité résidentielle du fait de la saisonnalité des pratiques agricoles. S'inscrivant dans les analyses d'Hubert Cochet¹²⁴, de Françoise Dureau sur les systèmes résidentiels¹²⁵ et de Philippe Bonin et Villanova sur la pluri-

¹¹⁸ Alain Morice, « Les camps de travailleurs : l'étranger devant l'éternel provisoire » dans Fiona Meadows, (dir.), *Habiter le campement*, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Actes Sud, 2016, p. 236-240 (Hors série L'Impensé).

¹¹⁹ Michel Agier « Habiter le mouvement, l'exception nomade », dans Fiona Meadows (dir.) *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Arles, Actes Sud, 2016, p. 16-30. (Hors série L'Impensé).

¹²⁰ Je songe également aux apports de la recherche sur le tourisme dans son lien avec l'habiter (qui ne sont pas au cœur de mon questionnement mais qui doivent être évoqués ici) tels que les travaux d'Olivier Lazzarotti avec entre autres son article « Habiter en touriste, c'est habiter le monde », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 2018, n°14, mis en ligne le 30 juin 2018. URL : <<http://journals.openedition.org/tourisme/1484>>, dont la mention est utile tout comme la thèse de Brenda Le Bigot *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées : étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc*.

¹²¹ Laurent Vidal, Alain Musset, (dir.), *Les territoires de l'attente. Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XXI^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 303 p. (Des Amériques).

¹²² Emmanuel Ravalet, Stéphanie Vincent-Geslin, Vincent Kaufmann, Gil Viry, Yann Dubois, *Grandes mobilités liées au travail. Perspectives européennes*, Paris, Economica, 2015, 200 p. (ISBN : 9782717868180).

¹²³ Dans Laurent Cailly, Françoise Dureau (dirs), *Les espaces du logement ; pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan « Habitat Et Sociétés », 2016, p. 149-161 (Coll. Arts et spectacles).

¹²⁴ Hubert Cochet, *L'agriculture comparée*, QUAE Éditions, 2011, 159 p.

¹²⁵ Françoise Dureau, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », dans Lévy J. P. (ed.), Françoise Dureau (ed.), A. Bieber (préf.) *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, p. 355-382. (Habitat et Sociétés). ISBN 2-7475-2806-5.

résidentialité¹²⁶, elle montre en quoi « les oasis de la vallée du M'Zab en Algérie se caractérisent traditionnellement par un double habitat : les populations habitent le ksar (ville fortifiée) en hiver et la palmeraie de mai à fin novembre, durant la période de fructification et de récolte »¹²⁷. La récente soutenance de sa thèse intitulée *Types d'habitat et formes d'alternances saisonnières de l'habitat mozabite oasien : l'exemple de Béni Isguen* montre l'intérêt croissant de ces réflexions et le renouveau apporté ici par l'urbaniste Mounia Bouali-Messahel à l'étude de la mobilité résidentielle¹²⁸.

L'emploi saisonnier et la saisonnalité en agriculture ont fait, par ailleurs, l'objet de travaux dont il faut signaler ici l'importance pour l'élaboration de ma thèse ainsi que pour le dialogue scientifique que mon travail voudrait permettre. Avant de mettre en perspective les apports des chercheurs qui ont pu interroger la saisonnalité agricole comme clef de lecture des enjeux contemporains en terme d'emploi et/ou de mobilité, j'aimerai souligner une forme de filiation entre ces approches et celles sur la circulation migratoire¹²⁹. Sans exposer de manière exhaustive le tournant conceptuel des années 1990, les travaux pionniers d'Alain Tarrius¹³⁰ ou d'Emmanuel Ma Mung et Marie Antoinette Hily¹³¹ doivent ici être cités en ce qu'ils ont permis d'interroger le va-et-vient. Ce terme apparaît dès les années 1930 dans les travaux de Robert Montagne consacrés aux travailleurs kabyles. La notion de va-et-vient qui sous-tend celle de circulation migratoire n'est donc pas récente et « elle préfigure déjà le fonctionnement en réseau des groupes migrants et leur capacité de maintenir des liens entre pays d'origine et pays d'accueil¹³² ». Les recherches sur la circulation migratoire vont se développer avec la stabilisation des populations issues de l'immigration, l'émergence d'une économie des transports en Europe et l'accroissement

¹²⁶ Philippe Bonnin, « La domus éclatée », dans Philippe Bonnin & Roselyne de Villanova (eds) *D'une maison l'autre : Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, créaphis éditions, p. 19-43.

¹²⁷ Mounia Bouali-Messahel « Habiter le ksar, habiter la palmeraie : habiter le M'Zab » dans Laurent Cailly et Françoise Dureau (dirs), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, 2016.

¹²⁸ Mounia Bouali-Messahel, *Types d'habitat et formes d'alternances saisonnières de l'habiter mozabite oasien : l'exemple de Béni Isguen*, thèse sous la direction de Yankel Fijalkow - Paris 10 (Aménagement de l'espace, urbanisme. Soutenue le 19 décembre 2019).

¹²⁹ Cette circulation migratoire fera l'objet d'une analyse dans mon chapitre 6.

¹³⁰ Alain Tarrius. *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992, 210 p.

¹³¹ Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Dorai, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer, « La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse » dans *Migrations études, revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, n°84, décembre 1998, p. 1-12.

¹³² *Idem*, p. 3.

des échanges intra-européens¹³³. Dans cette perspective, tout un courant de recherche, en France notamment, va produire une réflexion théorique originale et développer des travaux empiriques sur les mobilités des populations. Alain Tarrus, en proposant la notion de *territoires circulatoires* faits de centralités multiples, introduit dans la perspective d'une anthropologie du mouvement la figure de l'*acteur migrant*, créateur et reproducteur de liens sociaux entre lieu d'origine et étapes de parcours. Le mouvement spatial est dans cette perspective une ressource constituante des identités. Cet acteur migrant est, dans le travail qui m'occupe, un acteur aux prises avec une saisonnalité qu'il s'agit d'intégrer à un habiter mobile¹³⁴.

Les travaux sur les saisonniers agricoles et notamment les saisonniers étrangers ont bénéficié du regain d'intérêt que je mentionnais précédemment pour les migrations rurales. En 2013, plusieurs articles de la revue *Hommes et migrations* posent un regard et amènent à un questionnement sur les modalités d'arrivées et d'ancrages de ces saisonniers. C'est le cas de l'article de Béatrice Mésini sur les travailleurs saisonniers maghrébins et latino-américains détachés dans les champs de Provence¹³⁵, de celui d'Emmanuelle Hellio sur les travailleurs étrangers en transit dans la roue saisonnière espagnole¹³⁶ ou encore celui de Chantal Crenn sur les ouvriers agricoles « marocains » dans les vignobles du Bordelais¹³⁷ et de Mustafa Aslan sur les ouvriers saisonniers kurdes¹³⁸. En 2013 toujours, la parution de l'ouvrage de la géographe Djemila Zeneidi sur les saisonnières marocaines embauchées pour la cueillette des fraises en Espagne marque un tournant dans la mise en lumière des saisonniers agricoles¹³⁹. Questionnant les rapports de domination à l'œuvre, Djemila Zeneidi montre comment ces saisonnières font l'objet d'une gestion du travail fondée sur le contrôle et la discipline. Ce regain d'intérêt, dont la très récente thèse d'Ibrahima Diallo sur les travaux agricoles saisonniers des migrants subsahariens en France¹⁴⁰ est la preuve,

¹³³ Emmanuel Ma Mung, *Mobilités et investissements des émigrés (Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal)*, 1996 ; Stéphane de Tapia, *La communication et l'intrusion satellitaire dans le champ migratoire turc*, 1998.

¹³⁴ À distinguer de la question du logement qui a pu faire l'objet d'un travail de Julie Chapon et Guillaume Le Roux en 2011 dans leur article « Entrer par le logement pour étudier des pratiques de migrants circulaires », *e-migrinter*, n°7, p. 37-57.

¹³⁵ Béatrice Mésini, « Mobile, flexibles et réversibles », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 67-76.

¹³⁶ Emmanuelle Hellio, « Futur simple et futur compliqué », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 19- 27.

¹³⁷ Chantal Crenn, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 99-106.

¹³⁸ Mustafa Aslan, « Les ouvriers saisonniers kurdes », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 129-136.

¹³⁹ Djemila Zeneidi-Henry, *Femmes-fraises import-export*. Paris (France), Presses universitaires de France, 2013.

¹⁴⁰ Ibrahima Diallo, *Des migrants subsahariens dans les travaux agricoles saisonniers en France : exploitations, résistances, solidarités*. Thèse sous la dir. de Henry Eckert, venue en soutenance en décembre 2020 (Non disponible encore).

ne doit pas masquer le relatif manque de dialogue entre les approches centrées sur les conditions de travail et les enjeux de mobilité d'une part et la réflexion sur l'habiter et les espaces domestiques de ces saisonniers d'autres part. L'article d'Ibrahima Diallo « Tuubabgolexote » : le travail des vendangeurs d'Afrique subsaharienne en Champagne¹⁴¹ » reprend à son compte le constat déjà posé d'une négligence des sciences sociales pour les travailleurs agricoles saisonniers et entend nourrir une réflexion sur la pénibilité du travail viticole. À partir d'un terrain mené entre 2012 et 2016, la sociologue distingue trois principaux enjeux : le recrutement des vendangeurs africains, l'organisation des vendanges et les conditions de travail de ces vendangeurs (postures de travail, charges lourdes et contraintes relationnelles).

IV

ESPACE ET NOMADISME : DE LA DIMENSION SPATIALE ET CULTURELLE DE L'IDENTITÉ SAHRAOUIE

Qu'elle soit fantasmée, mobilisée ou revendiquée, l'identité sahraouie apparaît comme l'un des enjeux de ce travail de thèse. Afin de mieux comprendre comment cette identité peut-elle être révélatrice d'un habiter dans la mobilité, j'aimerai à présent interroger les ressources qui sont à ma disposition.

A) Pour une histoire et une géographie du Sahara occidental et du peuple sahraoui

Les travaux sur le Sahara occidental sont nombreux. Je n'en ferai pas une liste exhaustive mais donnerai à voir la manière dont la recherche questionne l'histoire et la géographie de cet espace singulier qu'est le Sahara occidental et de ses habitants qui lui donnent corps. Pour comprendre les spatialités et les représentations des habitants que j'ai pu rencontrer, j'ai été sans cesse confrontée à la nécessité de m'inscrire moi-même dans une recherche historique pour comprendre comment les processus de colonisation puis de décolonisation étaient au cœur des discours des habitants rencontrés¹⁴².

¹⁴¹ Ibrahima Diallo, « Chapitre 4. « Tuubabgolexote » : le travail des vendangeurs d'Afrique subsaharienne en Champagne », Charles Gadéa éd., *Les métiers de la vigne et du vin. Des terroirs aux territoires professionnels*. Presses universitaires de Grenoble, 2019, p. 111-125.

¹⁴² Sur ce point, je renvoie ici au chapitre 5 de ce travail de thèse.

L'anthropologue espagnol Julio Caro Baroja a été l'un des premiers à réaliser une étude de terrain dans les années 1950 (publiée en 1955 et rééditée en 1990 et 2008¹⁴³). Il serait difficile dans ce tour d'horizon de ne pas présenter l'ouvrage édité par Claude Bataillon en 1965 sur les *Nomades et nomadisme au Sahara*¹⁴⁴. Bien que les Sahraouis n'y soient pas présentés en tant que tels sous ce nom, il y est fait référence à de nombreuses reprises et cet ouvrage, bien que daté, reste encore aujourd'hui une bonne introduction à la question. Puis, au cours des années 1970, c'est à Sophie Caratini que revient le mérite d'avoir mené une étude ethno-historique sur l'un des groupes les plus importants du Sahara occidental, les Rgaybat, à partir du terrain mauritanien. Ses ouvrages sont des références dont je me suis largement nourrie¹⁴⁵. Le volume de la *World Bibliographical Serie* sur le Sahara occidental présente également de nombreuses indications bibliographiques m'ayant été utiles¹⁴⁶.

Concernant l'histoire générale sahraouie, je m'appuie entre autres ouvrages sur les travaux de l'historien français Daniel Rivet dont les éclairages permettent de toujours remettre en contexte la société sahraouie¹⁴⁷. Si la question sahraouie est bien représentée dans la littérature francophone, les approches sont parfois partisans. C'est le cas du texte de Régine Villemont¹⁴⁸, mais également d'un site très fourni auquel j'ai pu me référer à de nombreuses reprises¹⁴⁹. Malgré le caractère occasionnellement orienté de ces textes, ils sont d'un précieux appui pour aborder cette question. Par ailleurs, la poésie et la littérature sont de puissants leviers d'explication et de compréhension du monde, et l'exemple sahraoui ne fait pas défaut, comme l'illustre bien le travail de doctorat de Flynn Deubel¹⁵⁰. La vie dans

¹⁴³ Julio Caro Baroja, *Estudios Saharianos*, publié par Jucar Universidad, 1990.

¹⁴⁴ Claude Bataillon, et al., *Nomades et nomadisme au Sahara*, Paris, Unesco, 1965, 195 p. (Coll. Recherches sur la zone aride, XIX).

¹⁴⁵ Sophie Caratini, *Les Rgaybāt (1610-1934). I: Des chameliers à la conquête d'un territoire; II: Territoire et société ; La République des Sables, Anthropologie d'une révolution*, Paris, L'Harmattan, 2003, 266 p.

¹⁴⁶ Voir Anthony G. Pazzanita, *Western Sahara (World Bibliographical Series)*, Abc-Clio Inc, 1996, 259 p.

¹⁴⁷ Nous pensons en particulier à son *Histoire du Maroc. De Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Fayard, 2012, 456 p.

¹⁴⁸ Voir Régine Villemont, *Avec les Sahraouis, une histoire solidaire de 1975 à nos jours...*, Paris : L'Harmattan, 2009, 348 p. Il donna lieu à d'autres tirage en 2010 et 2011, ne démentant pas l'intérêt des lecteurs pour cet aspect de l'histoire sahraouie.

¹⁴⁹ Voir ARSO, ARSO - Association de soutien à un référendum libre et régulier au Sahara occidental) [en ligne], <<https://www.arso.org/index.htm>>, et notamment les bibliographies extrêmement fournies dans différentes langues.

¹⁵⁰ Voir Flynn Deubel, *Between Homeland and Exile: Poetry, Memory, and Identity in Sahrawi Communities*, [thèse de doctorat] University of Arizona, 2010 [enligne], URL : <<https://repository.arizona.edu/handle/10150/146067>>.

la tente (al-khaima) peut y être lue comme une métaphore sociale¹⁵¹. Les textes renvoient, plus généralement, à une mémoire sociale et à de notions de nationalisme, d'identité et d'ethnicité dans une perspective de construction des différences¹⁵².

Sur le conflit du Sahara occidental, l'ouvrage *Global, Regional and Local Dimensions of Western Sahara's Protracted Decolonization. When a Conflict Gets Old* fournit une analyse multi-scalaire du conflit au Sahara occidental tant aux niveaux local, que régional et international¹⁵³. Il présente de manière détaillée les réalités de la gouvernance marocaine au Sahara occidental, et en particulier les politiques électorales et de logement. Les aspects les plus liés à la sécurité régionale, aux migrations et à l'identité culturelle ont particulièrement retenu mon attention. Enfin, l'ouvrage explore le rôle et l'attitude changeante de la communauté internationale face au conflit du Sahara occidental, en mettant l'accent sur l'ONU, l'UE, la France et l'Espagne. De même, l'ouvrage récent coordonné par Sébastien Boulay et Francesco Correale, *Sahara occidental, conflit oublié, population en mouvement*¹⁵⁴ est une référence pour la compréhension d'un conflit aux origines et aux conséquences multiples qu'il a fallu appréhender pour mieux comprendre mon sujet. Dans une approche nourrie par les *Subaltern Studies*¹⁵⁵, Francesco Correale entend donner la voix aux oubliés de l'histoire par le récit colonial, en soulignant ses contradictions et en mettant l'accent sur l'agir des populations et sur la mémoire que les Sahraouis des camps comme des territoires occupés ont de leur histoire¹⁵⁶. Enfin j'aimerais insister sur l'outil conceptuel de la diaspora tel que formalisé par Christine Chivallon. Reprenant la terminologie utilisée dès les années 1960 dans les analyses anglophones, elle

¹⁵¹ *Idem*, p. 155.

¹⁵² *Idem*, p. 47 et *sqq.*

¹⁵³ Voir Ojeda Garcia, Raquel, Fernández-Molina, Irene, Veguilla, Victoria (éd.), *Global, Regional and Local Dimensions of Western Sahara's Protracted Decolonization. When a Conflict Gets Old*, Palgrave Macmillan, 2016, 426 p.

¹⁵⁴ Sébastien Boulay, Francesco Correale, *Sahara occidental, conflit oublié, population en mouvement*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, 424 p. (Civilisations étrangères).

¹⁵⁵ Beaucoup d'études sur les sociétés et populations post coloniales existent et l'on en retrouve certaines dans la bibliographie générale. Notons cependant sur les manifestations du courant historiographique indien des *Subaltern Studies* qui commencent à être observées en France, les études de Arnold, David J. et de David Hardiman (Éds), *Subaltern studies. VI, VIII : Essays in honour of Ranajit Guha*, Delhi ; Oxford : Oxford university press, 1994, 1996, 33 p. ; 240 p. (Oxford India Paperbacks). Il est intéressant de lire sur ce sujet Isabelle Merle, « Les *Subaltern Studies* ». Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde colonial », dans *Genèses* 2004/3, n°56, p. 131-147. En ligne <<https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-3-page-131.htm>>.

¹⁵⁶ Francesco Correale, « La narración de la historia en situación de crisis. Reivindicaciones y contradicciones en la construcción memorial saharai », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 24-25 | 2015, mis en ligne le 1^{er} janvier 2015, consulté le 2 mai 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/emam/844>> ; DOI : <<https://doi.org/10.4000/emam.844>>.

montre que la *diaspora* doit être pensée comme une *superposition d'expériences migratoires*. L'auteure insiste en outre sur la multiplicité des registres identitaires et le caractère labile des appartenances. Ceci est tout à fait inspirant pour appréhender les mobilités et les ancrages au prisme des identités revendiquées.

Pour finir ce tour d'horizon des références à notre disposition pour comprendre la dimension historique, culturelle et spatialisée de l'identité sahraouie, il faut noter l'importance des travaux sur les camps de réfugiés et les droits des Sahraouis en exil, qu'ils émanent d'ONG¹⁵⁷ ou de chercheurs. Si mon travail ne porte pas sur les camps de réfugiés, ils ont été au cœur de nombreuses discussions et sont apparus comme les témoins et vecteurs d'une conception de l'espace, d'un discours sur l'espace. Les travaux d'Alice Corbet, de Sophie Caratini¹⁵⁸ ou ceux de Julien Dedenis¹⁵⁹ ont, dans cette perspective, été des ressources précieuses¹⁶⁰.

B) Lieu, territoire, espace : penser l'habiter des saisonniers sahraouis, penser le nomadisme et la mobilité

Penser l'habiter des saisonniers sahraouis nécessite d'appréhender des concepts centraux de la géographie que sont le lieu, le territoire et l'espace. Les apports des travaux de Denis Retaillé sont précieux pour mieux comprendre le cœur de mon questionnement sur le caractère réticulaire de l'habiter, sur les lieux de vie des saisonniers qui fonctionneraient en réseau.

¹⁵⁷ Je pense ici au rapport de Human Rights Watch sur la situation, voir *Les droits humains au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés à Tindouf (Résumé et recommandations)*, Human Rights Watch [en ligne], URL : <https://www.hrw.org/fr/report/2008/12/18/les-droits-humains-au-sahara-occidental-et-dans-les-camps-de-refugies-tindouf>. Les lecteurs désireux d'approfondir cette question peuvent se référer au rapport dans son intégralité : Human Rights Watch, *Human Rights in Western Sahara and in the Tindouf Refugee Camps Morocco/Western Sahara/Algeria*, Human Rights Watch, 2008, 216 p. [en ligne], URL : <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/wsahara1208web.pdf> >.

¹⁵⁸ Voir sur cette question les travaux de Sophie Caratini, « La vie quotidienne dans les camps de réfugiés sahraouis : entre villes et campements. Les arts de faire des citoyens "ordinaires". Compétences et apprentissages de la ville dans le monde arabe », septembre 1997, Tunis, Tunisie. <hal-01219360>. ; Sophie Caratini, « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les camps de réfugiés sahraouis. Première partie : la voie de la révolution », *Afrique contemporaine*, vol. 221, n°1, 2007, *Décentralisations et développements*, p. 153-172. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-153.htm>>.

¹⁵⁹ Julien Dedenis, La territorialité de l'espace des camps des réfugiés sahraouis en Algérie (*About territoriality in the Sahrawirefugee camps in Algeria*) dans *Bulletin de l'Association de géographes français*, 83^e année, 2006-1 (mars). Territoires d'exil : les camps de réfugiés, p. 22-34.

¹⁶⁰ Alice Corbet, « Génération née dans les camps de réfugiés Sahraouis : une vie entre les camps et l'Occident », dans *Terra-HN, recueil Alexandries, collection Synthèses*, n°7, avril, 2006, p. 7-19. En ligne], <https://reseau-terra.eu/spip.php?page=rubrique-col-detail&id_rubrique=60>. Alice Corbet, « Les campements de réfugiés sahraouis en Algérie : de l'idéal au réel », *Bulletin de l'Association des géographes français (BAGF)*, vol. 83, n°1, 2006, p. 9-21. [En ligne], <https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2006_num_83_1_2489>.

Pour Denis Retaillé, le lieu fait partie des concepts fondamentaux de la géographie. Fruit d'une géographie *spontanée* et non scientifique, une réflexion théorique en fait un outil d'analyse puissant. Pour cet auteur, le lieu n'est ni *le cadre provisoire d'une observation*¹⁶¹, ni quelque chose qui correspondrait à une *échelle locale*¹⁶², par ailleurs souvent imprécise. Dans ce sens, il rejette l'idée d'un emboîtement d'échelles qui servirait de base à la définition des concepts géographiques¹⁶³. Selon lui, les concepts de la géographie doivent davantage décrire des types d'interaction avec l'espace que servir à un découpage géométrique de celui-ci. Ainsi le lieu, qui n'est donc pas un cadre (un site), devient une « circonstance », un *déclenchement*, il n'est plus une localisation : « le lieu est cette situation qui place les individus en position de jouer un rôle avec plus ou moins d'aisance pour des raisons qui sont institutionnelles et sociales mais aussi très individuelles et psychologiques. Cela fait que, pour chacun de nous, tous les lieux ne sont pas équivalents¹⁶⁴. »

Le lieu serait donc cette circonstance qui prend place dans un *site* et qui abolirait la distance, à la fois physique et mentale, entre les individus. Il y aurait une *coprésence* au sens fort du terme, car si pour Jacques Lévy le lieu est *un espace dans lequel la distance n'est pas pertinente*¹⁶⁵, Denis Retaillé considère cette distance non pas uniquement du point de vue géométrique mais aussi du point de vue mental. De plus, s'il y a abolition de la distance cela ne veut pas forcément dire que celle-ci n'est pas pertinente, puisque c'est justement de son abolition que résulte le lieu. Ainsi, l'auteur, en enlevant sa dimension matérielle et physique au lieu (la distance n'a plus un simple sens géométrique), renforce pourtant son caractère spatial car cette *situation*, cette *circonstance* qu'est le lieu est intimement liée au site dans lequel elle se déroule : le site influe sur le type de relation qui s'y passe. L'espace domestique des saisonniers sahraouis ne serait il pas en ce sens le lieu du groupe temporairement formé pendant la saison ? Un lieu qui correspondrait au site du logement (qu'il soit *squat* ou colocation). En outre, si l'espace domestique est bien

¹⁶¹ Denis Retaillé, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, coll « Références inédites », 1997, 283p., p. 81.

¹⁶² *Ibid*, p. 83.

¹⁶³ Pour Denis Retaillé, il s'agit d'une sorte de « panoplie » issue de nos civilisations à tradition agraire et militaire et qui ne permet pas de comprendre d'autres types de rapport à l'espace.

¹⁶⁴ Denis Retaillé, *Le monde du géographe*, op. cit., p. 91.

¹⁶⁵ « Lieu » par Jacques Lévy in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 560.

différencié comme nous l'indique Jean François Staszak¹⁶⁶, l'espace matériel du logement serait en fait constitué d'un ensemble de sites, lesquels sites deviendraient le théâtre de lieux différents. La notion de réseau semble ici se nourrir de ces concepts géographiques.

Les différents lieux de vie des saisonniers s'intègrent également dans une mémoire, une construction d'un territoire de référence qu'est le Sahara occidental. Un territoire qui pourrait être intime¹⁶⁷ et qui serait principalement approprié. En géographie, en effet, l'acception la plus courante est celle relative à la surface terrestre qui serait bornée et appropriée par un groupe d'êtres humains, notamment grâce à l'exercice d'un pouvoir juridique et politique. De fait, le territoire est souvent pensé comme un *territoire ressource*¹⁶⁸ : « portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins¹⁶⁹. » L'idée d'appropriation est souvent mise en avant car la création d'un territoire est pensée comme un processus. Ces lectures qui mettent en avant le territoire comme quelque chose d'exclusif (la limite est si nette que l'on est soit dedans soit dehors) et d'exhaustif (il serait la somme de tout ce qui se trouve en son intérieur), comme une surface appropriée par un groupe (lequel groupe n'est pourtant pas forcément homogène ou stable), et comme une surface qui servira ensuite de définition à ce même groupe, sont récusées par Denis Retaillé. Il s'appuie sur les notions d'unité et d'identité, très souvent associées au territoire, pour formuler une proposition autre : « Le territoire n'est-il pas une forme spatiale de la société qui permet de réduire les distances à l'intérieur et d'établir une distance infinie avec l'extérieur par-delà la frontière ?¹⁷⁰ »

La question de la gestion des distances renvoie à la définition du lieu, et Denis Retaillé en vient à se demander si le territoire n'est pas lui-même un lieu : « Ainsi, selon le recul pris, sa dimension peut varier considérablement : un État est aussi un lieu, une unité, à l'échelle du monde par son territoire. Le territoire est le lieu du groupe. À la différence du pur lieu, la circonstance qui le crée est arrêtée comme un contrat et c'est là son

¹⁶⁶ Jean François Staszak (coord.), « L'espace domestique », *Annales de géographie*, n°620, juillet-août 2001.

¹⁶⁷ Je pense ici aux ouvrages de Robert Neuburger, *Les territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille*, Paris, O. Jacob, 2000, 191 p. ou de Perla Serfaty Garzon, *op cit*.

¹⁶⁸ Denis Retaillé, *Le monde du géographe*, op.cit, p. 117.

¹⁶⁹ Bernard Ellisalde, « Le territoire », *Hypergeo*, 2005.

¹⁷⁰ Denis Retaillé, *Le monde du géographe*, op.cit, p. 116. La thèse de Béatrice Collignon, *Les Inuit, ce qu'ils savent du territoire*, 1996, offre un exemple concret de cette formulation théorique.

principe¹⁷¹ ». C'est bien une question de nature qui différencie le territoire du lieu. Le lieu est formé dans l'immédiat et le présent, le contrat qui forme le territoire-lieu est en revanche *différé et mémorisé*¹⁷².

Quelles sont les implications de l'utilisation de ces concepts pour l'étude de l'habiter et des espaces domestiques des saisonniers sahraouis ? L'habiter des saisonniers sahraouis est traversé par de fortes logiques réticulaires. Il ne s'agit pas de sédentaires qui se déplacent mais d'habitants mobiles ajustant leurs pratiques sur l'espace. Dans le cas des saisonniers sahraouis, la pratique habitante est une pratique mobile. Ces habitants se déplacent d'un lieu à un autre, d'un appartement familial en Espagne à un *squat* dans le Libournais durant la saison viticole en passant par un camp de réfugiés en Algérie. Les lieux produits par la mobilité sont ainsi des lieux qui ne peuvent être appréhendés que par leurs liens avec d'autres lieux. En effet, qu'ils soient lieux de vie, de passage, de transition ou d'ancrage provisoire, ce sont des lieux qui n'ont de sens qu'au prisme de la mobilité qui les lie les uns aux autres. La mobilité créatrice de lieux est également une mobilité marquée par une temporalité, une saisonnalité. Cette approche nécessite de poser ici les prérequis conceptuels nécessaires à la compréhension de mon objet : les concepts d'espaces nomades et mobiles.

Plusieurs prérequis doivent d'emblée être posés. D'une part l'affirmation que « le nomadisme concerne aussi les *ambulants*, les saisonniers »¹⁷³, d'autre part la pertinence d'une réflexion sur le caractère réticulaire et circulatoire de l'habiter. Pour Denis Retaillé, ce qui fonde la capacité du nomade à survivre, ce n'est pas sa capacité de déplacement mais sa mobilité. Le déplacement implique le départ d'un lieu à un autre (changement de place) dans une configuration où les lieux sont fixes. On se place alors dans un cadre de sédentaires avec des lieux préexistants. La mobilité implique quant à elle de créer des lieux, parfois où il n'y a rien, avec la possibilité de produire le même lieu ailleurs. C'est la notion d'espace mobile telle que conceptualisée par Denis Retaillé et dont l'entrée « Espace mobile » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dévoile les enjeux : « Le mouvement n'est plus alors un déplacement, une crise, mais la possibilité d'une production permanente de l'espace et des lieux. L'espace mobile est une évolution de

¹⁷¹ *Ibid* p.121.

¹⁷² *Ibid* p.141.

¹⁷³ Fiona Meadows, « Introduction », p. 37, *Habiter le campement*. C'est ici vrai à double titre, par la saisonnalité de la pratique habitante mais également par la réappropriation d'une culture nomade (voir chapitre 8).

l'espace nomade en ce qu'il décrit un espace où la mobilité domine l'organisation générale par la capacité du mouvement et par le contrôle de la circulation¹⁷⁴. »

L'espace nomade est un espace de la mobilité porté par une idéologie qui rend possible les relations sociales comme moteur d'évolution spatiale. C'est un système de relations spatiales organisé par un système de relations sociales. La structuration de cet espace se fait par les routes et les points étapes (les oasis). Si l'armature spatiale qui permet le peuplement et l'exploitation des régions arides est un réseau de routes, si l'on coupe ce réseau par des frontières il y a une perte de valeur.

Les ressources permettant de mieux comprendre les phénomènes de réappropriations de pratiques nomades sont nombreuses¹⁷⁵. Je pense notamment ici aux travaux de Rahal Boubrik¹⁷⁶ ou de Laurent Gagnol. Ce dernier est intéressant à plus d'un titre¹⁷⁷, mais c'est surtout la manière dont il traite la question de « La sédentarisation des Touaregs Kel Ewey : pour une anthropogéographie de la nomadité et du sédentarisme¹⁷⁸ » qui retient toute mon attention. Dans cette recherche il met en place une « micro-géographie comparée de la sédentarisation des Touaregs Kel Ewey¹⁷⁹ ». Je tenterai, à l'échelle de mon travail, de continuer vers ces pistes ouvertes et de tenter de répondre à cette question, toujours centrale : « comment peut-on être nomades ?¹⁸⁰ »

V

LES OUTILS DES SCIENCES POLITIQUES POUR PENSER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET SOCIAL ET COLLECTIF

A) L'approche par l'analyse des politiques publiques

D'un point de vue méthodologique, j'ai eu l'occasion dans le chapitre précédent de montrer en quoi ce travail de thèse était le fruit d'un croisement de perspectives entre ceux qui habitent dans la mobilité et ceux qui organisent, à l'échelle du territoire, l'hébergement

¹⁷⁴ D.Retaillé « Espace mobile » in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op cit, p.675.

¹⁷⁵ Je renvoie ici au chapitre 5 de mon travail.

¹⁷⁶ Rahal Boubrik, *De la tente à la ville : la société sahraouie et la fin du nomadisme*, Casablanca, Éditions La Croisée des chemins ; Rabat, Centre des études sahariennes, 2017, 306 p.

¹⁷⁷ L.Gagnol, 1^{er} prix de thèse du Comité national français de géographie en 2010, *Pour une géographie nomade : perspectives anthropogéographiques à partir de l'expérience des Touaregs Kel Ewey (Air-Niger)*, université Joseph Fourier (Grenoble), 2009, 723 p.

¹⁷⁸ *Idem*, p. 255.

¹⁷⁹ *Idem*, p. 344.

¹⁸⁰ *Idem*, p. 527.

et les modalités d'ancrages temporaires de ces habitants. Si la première perspective tend à considérer la dimension habitante et intime de ceux qui s'inscrivent dans l'espace, la seconde aborde l'importance du collectif comme moteur de l'action publique locale. D'un point de vue conceptuel, il me semble important de mettre en lumière trois points principaux : le contexte d'émergence de l'analyse des politiques publiques comme approche théorique, les ressources permettant d'appréhender les effets de ces politiques sur l'habiter et l'analyse, dans le temps de l'enquête, de l'élaboration d'une politique publique locale relative aux saisonniers (de la mise sur agenda à la réalisation du projet). La thèse, dans cette perspective, s'inscrit dans un cadre local et une temporalité de l'action publique.

Sur le contexte d'émergence de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques, il convient de mentionner l'accentuation de la décentralisation et l'amplification de la déconcentration de l'action de l'État : deux tendances favorables au développement de cette évaluation des politiques publiques. Dans une démarche désireuse de tisser des liens pluridisciplinaires il me semble intéressant de voir comment ces phénomènes de décentralisation et de déconcentration ont engendré des processus de formalisation des relations entre l'échelon central et les autres niveaux d'administration des politiques publiques¹⁸¹. C'est dans ce contexte que le local a pu émerger comme un échelon de référence en matière de politique publique. Anne Cécile Douillet, dans l'ouvrage *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?*, montre comment, dès la fin des années 1980, la décentralisation comme la construction européenne favorisent des approches moins stato-centrées qui ne font pas du cadre national le seul espace de jeux politiques et d'action publique. La politique locale, et pas seulement l'action de l'État en direction de ses territoires, devient ainsi un objet d'étude dont les chercheurs vont se saisir plus facilement. Les analyses localisées se multiplient alors largement¹⁸².

Les ressources à disposition pour questionner l'habiter à la lumière des politiques publiques sont surtout des analyses portant sur les effets des politiques publiques sur les pratiques habitantes. Ainsi, l'ouvrage de Laurent Cailly et Françoise Dureau questionne justement cette relation entre les pratiques habitantes et les politiques publiques¹⁸³.

¹⁸¹ Je renvoie pour ce contexte général à la fiche réalisée par le Sénat et disponible en ligne: <<https://www.senat.fr/rap/r03-392/r03-39214.html>>.

¹⁸² Anne-Cécile Douillet, « Chapitre 13 / Trois regards sur les politiques publiques vues du local », Laurie Boussaguet éd., *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?* Presses de Sciences Po, 2015, pp. 319-348.

¹⁸³ Laurent Cailly et Françoise Dureau (dirs.), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, 2016.

L'espace domestique, intime et partagé, devient aussi le lieu et le réceptacle d'une cristallisation des revendications sociales et politiques sur le territoire. Les politiques publiques sont alors saisies comme permettant de corriger des inégalités urbaines. Ce lien conceptuel est également au cœur des travaux dirigés par Martine Berger et Lionel Rougé, qui affirment que « l'approche par l'habitat et l'habiter permet de croiser des questions de politiques publiques, de pratiques de gestion et de changement social des territoires¹⁸⁴. » L'intérêt de ces approches est de comprendre comment les politiques publiques, du logement par exemple, vont contribuer à l'émergence de formes d'appropriation, de pratique ou de contestation. Il est donc question des conséquences que ces politiques peuvent avoir, de leurs effets.

Or, l'enjeu de cette recherche est aussi de proposer une grille de lecture et d'analyse d'une politique publique locale qui émerge au moment de l'enquête. Il n'est plus question d'appréhender les effets mais bien de comprendre le processus lui-même. En outre, cette émergence, dont les facteurs sont multiples, est aussi le fait d'un engagement personnel sur le terrain et d'une contribution à une politique qui se construit en même temps que la réflexion scientifique, qui l'accompagne. L'analyse du processus en cours est ici abordée à travers la mobilisation d'outils théoriques développés en analyse des politiques publiques. Dans cette branche des sciences politiques, il s'agit d'étudier cette mise sur agenda ainsi que les processus de décisions. Les travaux de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès¹⁸⁵, ceux de Pierre Muller¹⁸⁶ ou encore de Patrick Hassenteufel¹⁸⁷, permettent de mettre au jour les stratégies liées à la gestion politique de l'habiter des saisonniers sahraouis. Dans cette perspective, examiner les politiques publiques comme des étapes successives permet, d'un point de vue méthodologique, d'isoler le processus de fabrication de l'action publique en différentes séquences. Cette approche des politiques publiques renvoie aux travaux de Charles O. Jones, qui analyse cinq séquences distinctes : l'identification du problème, le développement du programme, la mise en œuvre du programme, l'évaluation puis la terminaison¹⁸⁸.

¹⁸⁴ *Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, sous la dir. de Martine Berger et Lionel Rougé (p. 13).

¹⁸⁵ Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.

¹⁸⁶ Pierre Muller, *Les politiques publiques*, Paris, PUF (n°2534), 2003.

¹⁸⁷ Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008.

¹⁸⁸ Charles O. Jones, *An Introduction to the study of public policy*, 1970. La modélisation de Jones est soumise à d'importantes critiques, notamment du fait de sa grande linéarité, sur lesquelles il ne s'agit pas de revenir ici.

Si habiter est un « horizon pensable, un devenir possible, un projet éthiquement et rationnellement cohérent » qu'il s'agirait de mettre en œuvre¹⁸⁹, l'analyse d'un processus et la participation à une politique publique locale en cours peut être une des réponses de cette mise en œuvre.

B) Politisation, militantisme et revendications

Les travaux sur les liens entre recherche, militantisme et politique sociale font l'objet d'importantes publications. L'article de Cynthia Fuchs Epstein « Recherche, militantisme et politique sociale : réflexions sur les femmes et le droit aux États-Unis » n'en est qu'une des illustrations¹⁹⁰. Rappelant les concepts de *structure des opportunités politiques*¹⁹¹ ou de *structure d'opportunité*¹⁹², l'auteure montre que sans volonté politique et soutien culturel la législation ne suffit pas à entraîner un changement social. Elle souligne que « l'important, pour les femmes des États-Unis, a été que des acteurs nombreux, agissant de concert dans un climat de militantisme au service des droits civils, et s'appuyant sur la recherche scientifique, ont réussi à susciter un changement social de grande ampleur¹⁹³. »

Nourris par des enjeux géopolitiques très actuels et une actualité toujours brûlante, la question liée au Sahara occidental et aux diverses modalités de militantisme fait l'objet d'une littérature importante. Elle mérite d'être interrogée ici dans l'état de l'art car elle permet de mettre en perspective les données de terrain. En 2016, le colloque international organisé à la Sorbonne par Sébastien Boulay et Francesco Correale *1976-2016, la question (irrésolue) du Sahara occidental : quels enjeux pour quelles recherches en sciences*

¹⁸⁹ Article « Habiter », Jacques Levy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.

¹⁹⁰ Cynthia Fuchs Epstein, « Recherche, militantisme et politique sociale : réflexions sur les femmes et le droit aux États-Unis », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 191, n° 1, 2007, p. 21-32.

¹⁹¹ Voir p. 183 et 184 de Nicholas, « Help wanted now : legal resources, the women's movement, and the battle over sex-segregated job advertisements » [Offres d'emploi et now : les ressources juridiques, le mouvement des femmes, et la bataille de la ségrégation par sexe des offres d'emploi], *Social Problems*. Voir aussi p. 18 de Sidney Tarrow, *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics* [Pouvoir en mouvement : mouvements sociaux et dissensions politiques], 2^e éd., New York, Cambridge University Press, 2003, 352 p., 2003.

¹⁹² Cf. Robert King Merton, « Opportunity structure : the emergence, diffusion and differentiation of a sociological concept, 1930s to 1950s » [Structure d'opportunité : apparition, diffusion et différenciation d'un concept sociologique, des années 1930 aux années 1950] in F. Adler. et W. S. Laufer, *Advances in Criminological Theory : the Legacy of Anomie Theory* [Progrès de la théorie criminologique : les suites de la théorie de l'anomie], New Brunswick (NJ), Transaction Publishers.1995.

¹⁹³ Cynthia Fuchs Epstein, art.cit, p. 22.

*humaines et sociales*¹⁹⁴ a largement mis en lumière, à travers notamment les interventions de Tara Deubelet de Carmen Gomez Martin, le militantisme politique et la richesse du tissu associatif sahraoui¹⁹⁵.

En France, l'AARASD (Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique) produit une littérature militante très conséquente et très actualisée¹⁹⁶. L'usage d'Internet et des réseaux sociaux rend par ailleurs possible la diffusion plus large d'informations militantes. Dans leur ouvrage *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Sébastien Boulay et Francesco Correale reviennent sur la mobilisation de ce répertoire d'action par les Sahraouis dans leur introduction. Les *Sahraouis de Bordeaux* ont ainsi créé leur page *Facebook*, à partir de laquelle ils mobilisent leurs soutiens locaux mais aussi sensibilisent le public français à la situation de leurs familles restées dans les camps en organisant des soirées sur la culture sahraouie. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des répertoires d'actions organisées depuis les années 1970, dans lesquels « la poésie et la chanson ont été mobilisées par les Sahraouis dans la résistance anticoloniale et dans la construction d'une nation sahraouie, en particulier au cours de la guerre du Sahara occidental (1975-1991)¹⁹⁷. » Depuis le début des années 2000 et le développement des nouvelles technologies de communication, les auteurs soulignent que « l'enjeu culturel semble, de manière inédite, occuper le devant de la scène du conflit¹⁹⁸ ».

Enfin, le film documentaire apparaît comme une tribune politique et un outil de vulgarisation efficace. Il en est ainsi du documentaire d'Alvaro Longoria¹⁹⁹, analysé dans le chapitre précédent dans une perspective méthodologique.

¹⁹⁴ Colloque qui a donné lieu à la publication en 2018 de l'ouvrage collectif *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement* » dir. Sébastien Boulay et Francesco Correale, Presses universitaires François Rabelais, 2018, 423 p.

¹⁹⁵ Je renvoie ici à la thèse déjà mentionnée précédemment de Tara Deubel et à l'article de Carmen Gomez Martin « Enjeux et réussites des associations de migrants sahraouis en Espagne » dans Sébastien Boulay et Francesco Correale *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement* », Presses universitaires François Rabelais, 2018, p. 353-368.

¹⁹⁶ Je ne reviens pas sur les enjeux méthodologiques de tels positionnements. Leur site web est consultable grâce au lien ci-après : < <http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org/> >.

¹⁹⁷ *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Sébastien Boulay et Francesco Correale (dirs.), Presses universitaires François Rabelais, 2018.423 p., voir "Introduction" p. 26.

¹⁹⁸ *Idem*.

¹⁹⁹ Alvaro Longoria, 2012, *Hijos de las nubes. La ultima colonia*, Candescant Films, 82'.

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

Au fondement d'un dialogue scientifique

Cette deuxième partie s'est construite autour d'un unique chapitre visant à donner à voir les champs théoriques traversés dans cette thèse. Il ne s'agit pas d'un état de l'art conçu comme état des lieux d'une pensée en construction mais bien d'une proposition de lecture transversale qui ambitionne l'élaboration d'un dialogue entre ces différents champs que traverse mon sujet. Le choix formel d'un unique chapitre est l'affirmation d'un double refus : celui de ne pas renvoyer l'état de l'art à une présentation introductive ni d'en faire une succession de chapitres. Il y a bien une démarche d'assemblage d'une matrice théorique à partir des différents champs traversés. Une fois ce moule élaboré, il pourrait être utilisé pour appréhender d'autres sujets ou interroger différemment une réalité géographique. La réalisation d'une annexe bibliographique reprenant ce découpage propose ainsi un outil de classification qui est aussi un des résultats de ce travail.

Cette thèse est donc le fruit d'une pensée qui s'est construite théoriquement en traversant cinq principaux champs. Comme j'ai pu le préciser dès l'introduction de cette partie, ce découpage formel n'est pas sans limites mais il permet, comme tout outil de classification, d'articuler le propos de manière claire et cohérente.

Le premier champ est celui de l'habiter qui, dans sa dimension conceptuelle, renvoie à des lectures et des approches très hétérogènes. L'enjeu a été de les appréhender, les comprendre afin de positionner mon travail dans ce champ. Le deuxième renvoie à une entrée dans l'habiter par l'espace domestique et la matérialité. Cette volonté, correspondant à l'approche du terrain qui a été la mienne, a permis de faire dialoguer une géographie de l'intérieur et une micro géographie dont les récentes avancées montrent toute la richesse théorique. Le troisième champ a croisé les études migratoires et rurales afin de prendre en compte la question de l'emploi saisonnier et de la place des migrants dans l'agriculture. Ce champ, très vaste, est bien l'un des champs traversés et non pas le point de convergence de mon travail. Le quatrième a permis une conceptualisation de la dimension spatiale et culturelle de l'identité sahraouie. Enfin, le champ politique a permis de mettre en lumière les enjeux locaux liés à l'émergence d'une politique publique locale. C'est bien en tenant ensemble ces fils théoriques que mon sujet a pu prendre corps.

PARTIE 3

LE DRAPEAU ET LA VENDANGE.

Présence sahraouie en Libournais
à la croisée d'un conflit international
et de l'économie girondine

INTRODUCTION DE LA PARTIE 3

Jeux d'échelles et facteurs de présence

Eres hijo de las nubes

Tu montura es tu sustento (bis)

Allá por donde viajes

Tendrás el firmamento (bis)

Tu es un enfant des nuages

Ta monture est ton gagne-pain (bis)

Partout où tu voyages

Le firmament t'appartient (bis)

Aziza Brahim,

Hijos de las nubes / Fils des nuages

Après avoir mis en lumière les conditions d'installation des saisonniers sahraouis dans le Libournais, saisi le surgissement d'un inattendu local puis exploré les outils à notre disposition pour le penser, il est nécessaire de s'intéresser aux facteurs structurants qui motivent ces trajectoires migratoires. Ces facteurs sont de deux types.

Le premier est un facteur politique dont les contours et les enjeux seront cernés dans le chapitre 5. La décolonisation du Sahara occidental entamée en 1975 par l'Espagne puis le conflit avec le Maroc qui s'en est suivi a contribué à la constitution d'une diaspora sahraouie installée en Espagne puis plus récemment en France. La logique diasporique de peuplement amène à penser les liens toujours entretenus avec un territoire de référence. Citoyens espagnols ou demandeurs d'asile s'inscrivent ainsi dans un imaginaire commun et un processus de réappropriations de pratiques nomades qu'il s'agira d'éclairer dans cette partie.

Le facteur économique est par ailleurs fortement constitutif de l'ancrage. Le chapitre 6 permettra d'en analyser les modalités. En effet, par la permanence d'un bassin d'emploi viticole dépendant d'une forte main d'œuvre saisonnière mais également par les effets de la crise économique espagnole, c'est bien la reprise du phénomène de circulation migratoire hispano-française qui est en jeu ici.

Si ces facteurs peuvent être appréhendés comme structurants pour comprendre les logiques d'ancrage et de mobilité de ces nouveaux habitants, il est essentiel d'en préciser

ici la portée heuristique. Il ne s'agit pas de surimposer à la réalité du terrain un discours explicatif factice mais bien de découvrir dans les discours habitants, les clefs de lecture d'une pratique géographique observable. L'articulation des deux chapitres renvoie au fond à la rencontre entre deux histoires. Une histoire autour d'un territoire qui contribue à construire une identité, qui entraîne une diaspora et qui rencontre une histoire économique entre la France et l'Espagne. Ces deux histoires se croisent à travers les dimensions politiques et économiques qui les font vivre. Il aurait été possible de présenter d'abord la dimension économique puis la dimension politique mais j'ai choisi de commencer par un chapitre sur le politique en ce qu'il est initiateur du mouvement, là où le facteur économique peut être appréhendé comme son prolongement.

Chapitre 5

LA DIASPORA SAHRAOUIE, CONSTRUCTION ET AFFIRMATION

« La Saguia el Hamra est une présence. On ne la voit jamais, on la sent. Elle est sous la terre, elle apparaît par rebonds, comme les anneaux du dragon, surgissements, sources, bras qui courent un instant puis se tarissent¹ »

JMG Le Clézio,
Gens des nuages

PROPOS LIMINAIRES

L'arrivée dès 2014 de saisonniers dans le Libournais ne doit pas être entendue comme un cas isolé ou anecdotique. Bien au contraire, elle révèle un mouvement plus large lié à la constitution et à la diffusion dans le Bordelais d'un réseau diasporique de Sahraouis².

Appréhender les déplacements et ancrages de la diaspora sahraouie dans le Bordelais revêt plusieurs enjeux d'analyse et repose sur une méthodologie de travail permettant de contextualiser les facteurs structurants ces dynamiques de mobilité. Non pas pour surimposer à une réalité mouvante, un cadre rigide et historicisé mais bien pour comprendre comment ces facteurs sont au cœur des discours des habitants eux-mêmes sur leurs propres parcours.

L'article « Déplacements de détresse et « ré-encampement » des migrants sahraouis à Bordeaux » témoigne de l'installation d'un campement sahraoui à Bordeaux mobilisé autour de l'accès au minimum vital mais également, comme le soulignent les auteurs, « d'une sensibilisation plus large à la situation de la population sahraouie qui revendique la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara occidental, lutte à la racine de sa situation

¹ JMG Le Clézio, *Gens des nuages*, Folio, 1997, p.63-64, 147 p.

² Le travail de revue de presse initié dès l'automne 2014 permet ainsi d'insister sur l'arrivée puis l'ancrage de demandeurs d'asile à Bordeaux.

migratoire actuelle³. » Ces éléments confirment l'arrivée et l'installation de Sahraouis dans le Bordelais en 2014. C'est bien le début d'une filière migratoire. Comment expliquer la mise en place de cette filière migratoire ? Quels sont les facteurs qui structurent ces mouvements ?

Afin de comprendre l'importance du facteur politique dans la construction d'une identité sahraouie et dans la constitution de la diaspora, je souhaite revenir d'abord à la situation politique au Sahara occidental. Ce sera l'objet de la première partie de ce chapitre qui aborde les enjeux historiques et géopolitiques de cette question qui occupe une place centrale dans la vie quotidienne des Sahraouis du Libournais. Les imaginaires véhiculés et les pratiques nomades réappropriées qui découlent de ce contexte général constituent le deuxième temps de cette démonstration.

Encadré 5

Cadre théorique : Pourquoi parler de diaspora ?

Retour sémantique sur un concept central.

Diaspora et communauté « a-centrée ».

Comme nous avons pu l'esquisser en deuxième partie, le champ de la recherche migratoire est d'une grande richesse. Il convient de préciser les choix qui ont été les miens dans l'appareil théorique mobilisé pour appréhender et comprendre les mouvements à l'œuvre sur le terrain.

Les travaux de Christine Chivallon sur la diaspora noire des Amériques sont en ce sens une ressource précieuse⁴. En s'intéressant à un objet empirique singulier, l'institution familiale antillaise, Christine Chivallon explore le rapport à la revendication ou non de l'africanité par les membres de la dite institution. Pour ce faire, elle établit des liens entre les thèses sur les cultures afro-américaines et le développement de trois modèles théoriques sur le concept de diaspora. Reprenant la terminologie utilisée dès les années 1960 dans les analyses anglo-saxonnes, cette *diaspora* apparaît comme une *superposition d'expériences migratoires*.

Afin de saisir ces expériences à travers le prisme de la Caraïbe, l'auteure tisse le lien entre les interprétations théoriques relatives aux cultures noires des Amériques et les définitions variables du fait diasporique :

- Le premier modèle, la *diaspora classique* communautaire est défini par le triptyque identité-territoire-mémoire et correspondrait à la thèse de la continuité culturelle avec l'héritage africain.

³ Voir p. 369 de Madina Querre, Maria Lefort, Benjamin Dejust, Romain Foucard et Nayem Hamadi Farayi, « Déplacements de détresse et « ré-encampement » des migrants sahraouis à Bordeaux » dans *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Sébastien Boulay et Francesco Correale (dirs.), Presses universitaires François Rabelais, 2018, 423 p.

⁴ Christine Chivallon, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS Éditions, 2004, 258 p.

- Le deuxième modèle, la *diaspora hybride*, reconnaît l'hétérogénéité, la diversité, le métissage et serait ainsi plus à même de s'ajuster à la thèse de la créolisation (processus d'adaptation, de transformation et d'innovation).
- Le troisième modèle, la *non diaspora*, résulte quant à lui du non usage du terme (et ce notamment dans les sciences sociales francophones) et correspondrait à la thèse de l'aliénation (aspects fragmentés et inachevés de ces cultures).

Loin de faire ici la lecture critique et exhaustive de cet ouvrage, il s'agit davantage d'y trouver des clefs de lecture et de compréhension du réel qui m'occupe. Or, pour l'auteure, face à la multiplicité des approches de la diaspora, un tel concept offre une certaine valeur heuristique permettant d'étudier les populations noires des Amériques comme une communauté liée par une expérience historique singulière. Cette expérience historique n'est cependant en rien réductible à la formulation d'un projet collectif central considéré comme un élément fédérateur dans la construction communautaire.

Dans cette perspective, la compréhension de la diaspora noire des Amériques est appréhendée par l'auteure à travers le concept de *communauté a-centrée* se caractérisant par la multiplicité des registres identitaires, la polyvalence des appartenances. L'enjeu serait alors de saisir des dynamiques identitaires qui éloignent d'une configuration stabilisée des registres de l'identité.

Afin de mieux cerner l'enjeu de ma recherche, il me semble ainsi, à la lumière de ces analyses, tout à fait pertinent de considérer les appartenances et les revendications identitaires des Sahraouis y compris dans leur caractère labile et métissé.

I

DU CONTEXTE POLITIQUE GÉNÉRAL SAHRAOUI

Ce premier temps met en place le contexte politique général en s'appuyant sur la façon dont la question est présente au quotidien dans la vie des Sahraouis du Libournais, car il s'agit de leur identité. Une identité nationale construite sur un projet politique sans lequel elle n'existe pas.

Avant de revenir sur la situation politique à l'origine de la constitution de cette diaspora, j'aimerais préciser en quoi la distinction entre les demandeurs d'asile de Bordeaux et les saisonniers du Libournais est capitale. Là où les saisonniers sont, dans leur grande majorité, citoyens espagnols et bénéficient de la législation européenne en matière de travail et de circulation⁵, les demandeurs d'asile installés à Bordeaux sont soumis aux règles liées à leur statut. De fait ils sont bien plus dans une logique de fixité et d'attente⁶. Néanmoins, par l'attachement à un même territoire de référence qu'est le Sahara occidental,

⁵ J'y reviendrai largement dans le chapitre suivant centré sur la question du travail saisonnier et des considérations économiques.

⁶ Songeons sur cette question à l'ouvrage *Les territoires de l'attente* dirigé par Laurent Vidal et Alain Musset.

je choisis, en suivant les qualificatifs utilisés par les habitants eux-mêmes de parler des « Sahraouis » qu'ils soient « espagnols » ou « demandeurs d'asile ». Car ce qui m'intéresse c'est bien la façon dont les individus se considèrent eux-mêmes et s'identifient plus que leur état civil.

Encadré 6

Saisir cette présence et la comprendre. Enjeux méthodologiques

Si la Saguia el Hamra est « une présence » pour Le Clézio, j'ai vite senti la présence dans le fil de mes discussions avec les Sahraouis de cette histoire singulière et intériorisée, celle du Sahara occidental et du peuple sahraoui.

Désireuse de travailler sur l'habiter dans sa dimension intime et domestique, mon propos n'était alors pas de retracer les parcours migratoires ou de proposer une lecture historique et géopolitique du Sahara occidental. C'est en suivant une méthodologie « au fil de l'eau » pour reprendre les mots d'Emmanuelle Petit, dans les discours des habitants eux-mêmes que j'ai saisi cette « présence » et l'importance de cette identité sahraouie et des enjeux historiques qui la sous-tendent. J'ai compris alors que si je ne l'avais pas prévu, j'allais devoir l'intégrer à ma réflexion.

Ainsi, lors d'une de mes journées de terrain, en mai 2016 dans un *squat* de Libourne, je retrouve A. qui revient pour une nouvelle saison dans les vignes. Il me montre un livre qu'il a ramené d'Espagne spécialement pour mon travail de thèse. C'est un ouvrage de Felipe Briones, M. Limam Mohamed Ali et Mahayub Salek publié par l'université d'Alicante en 1997 et intitulé *Luali « Ahora o nunca, la libertad »*. En rentrant chez moi avec ce livre prêté sous le bras, je réalise alors deux choses déterminantes pour la suite de mon travail : d'une part que les enquêtés sont bien au cœur de la démarche de recherche et peuvent en être à l'initiative (comme j'ai pu le montrer dans ma première partie) et d'autre part que je ne peux pas comprendre cet habiter dont je veux saisir le sens sans creuser cette question politique et historique si présente dans les discussions que je peux avoir avec ces saisonniers. La question du Sahara occidental n'est pas un élément contextuel que je voulais éviter de venir plaquer sur une réalité locale et particulière mais bien un élément constitutif d'une micro-histoire et d'une micro-géographie dont commencent à s'esquisser les contours.

Je développerai plus largement dans ma partie la question de la micro-géographie. Concernant la micro-histoire, l'intérêt de se centrer sur les individus permet de faire le lien avec la dimension intime qui est au cœur de ma méthode d'enquête. Pour autant, cette approche qui part des individus n'exclut par le recours à une approche chronologique plus classique.

Ce contexte politique sera développé à travers quatre principales approches : la première traitera de la colonisation espagnole, la deuxième de l'indépendance et du mouvement de libération nationale, la troisième du référendum d'autodétermination et la quatrième des camps de réfugiés.

A) « Tu connais l'histoire de la colonisation ? »

Dès mes premiers échanges avec les Sahraouis à Libourne, la question de la colonisation espagnole a émergé. Ainsi, P. me parle de ce rapport à l'Espagne :

« El Sahara Occidental es una antigua colonia española, los españoles estuvieron allí y por eso tenemos la nacionalidad española. Es una historia complicada. ¿Haces esto en tu trabajo? ¿Conoces la historia de la colonización? Es realmente complicado, ves, hay muchas cosas que están sucediendo, y cosas que no se han resuelto todavía. »

« Le Sahara occidental est une ancienne colonie espagnole, les Espagnols étaient présents et c'est pour ça qu'on a la nationalité espagnole. C'est une histoire compliquée. Tu fais ça dans ton travail ? Tu connais l'histoire de la colonisation ? C'est vraiment compliqué tu vois, il se passe plein de choses, et des choses qui ne sont pas encore réglées⁷. »

Pour m'y retrouver, je me suis rapidement attachée à réaliser une synthèse chronologique de l'histoire de cette colonisation espagnole.

⁷ Extrait de mon carnet de terrain, discussion avec P. le 23 juin 2015 à Libourne.

Encadré 7

Chronologie Colonisation européenne et résistances

En quête de nouvelles voies pour le commerce oriental, les Portugais et Espagnols s'attaquent dès le XIV^e siècle, à l'exploration de l'Atlantique grâce aux progrès technologiques et cartographiques facilitant la navigation et l'observation astronomique. Les navigateurs restent d'abord près des côtes, pratiquant le cabotage.



- **En 1309** la découverte des îles Canaries marque la première étape de l'expansion européenne vers l'Afrique.

- **À partir du XV^e siècle** le Portugal et l'Espagne se disputent le contrôle des territoires découverts dans cette région jusqu'à ce que cette dernière en assure pleinement la souveraineté.

- **En 1415** les Portugais établissent à Ceuta la première base européenne en terre africaine.

- **Vers 1433/1434** le Portugais Gil Eannes touche pour la première fois la côte de l'actuel Sahara occidental. Suivra le premier comptoir commercial dans l'île d'Arguin, avant que ne soit atteint le fleuve Sénégal.

- **À la fin du XV^e siècle**, grâce au traité de Tordesillas (1494), l'Espagne contrôle les îles Canaries et la côte Africaine jusqu'à Agadir, tandis que le Portugal s'étend au sud du cap Bojador. L'occupation espagnole se limite au littoral jusqu'au XIX^e siècle.
- **À la fin du XIX^e siècle** la présence espagnole devient effective, dans le cadre de la course engagée par les puissances européennes pour la colonisation de l'Afrique et en 1884 déclare sous sa protection la région du Rio de Oro.
- **En 1885** la conférence de Berlin ratifie le partage de l'Afrique et l'Espagne voit reconnue sa domination sur les territoires du Sahara.
- **En 1886** débutent les premières négociations entre l'Espagne et la France pour établir les zones d'influence respectives en Afrique occidentale. Elles aboutissent dans les deux décennies qui suivent à trois accords de répartition : le traité de Paris du 27 juin 1900 fixant les frontières méridionales et orientales du Rio de Oro ; la convention de Paris du 3 octobre 1904 traçant la frontière septentrionale englobant le Saguiet El Hamra et la zone de Tarfaya jusqu'à l'oued Draa, la convention de Madrid du 27 novembre 1912 confirmant ces frontières et limitant celle de l'enclave d'Ifni.
- **En 1898**, le chef religieux, Cheikh Mel-Aynin, originaire de Mauritanie, rejoint le Saguiet El Hamra pour réagir à l'occupation coloniale tant au nord qu'au sud du Sahara. Armé et financé d'abord par le sultan du Maroc Moulay Abdelaziz, il lance une guerre sainte contre lui, lorsque les Marocains optent pour la collaboration avec la France.

- **Le 23 juin 1910**, l'armée française arrête l'avancée des patriotes sahraouis. Le Cheikh meurt peu après, en octobre 1910.
- **En 1912**, le combat est poursuivi par son fils Ahmed al-Hibaqui entre à Marrakech. La France réagit en attaquant les résistants sahraouis sur leur territoire. La ville de Smara est complètement détruite et, avec elle, sa bibliothèque riche de 5000 manuscrits. Le 30 mars de cette même année, la France établit son protectorat sur le Maroc (traité de Fès).
- **De 1924 à 1932** les Sahraouis mènent une véritable guérilla, utilisant les razzias associées à des déplacements rapides facilités par la légèreté des équipements, la mobilité des dromadaires et la connaissance des territoires. Après la défaite de Moutounsi le 18 août 1932, de nombreuses opérations de répression sont lancées pour pacifier la zone.
- **À partir de 1934**, l'Espagne, jusque-là implantée seulement sur la côte, s'installe effectivement à l'intérieur du pays. Très active dans ces régions, la France devient la cible principale des attaques sahraouies et appelle l'Espagne à la collaboration pour pacifier le territoire relevant de sa compétence.

Le Sahara espagnol comprend alors le Rio de Oro, le Saguiet El Hamra et la zone de Tarfaya qui devient un protectorat sous le nom de Maroc méridional espagnol. Il faut attendre les années 1930 pour voir l'Espagne occuper toutes ces régions. L'occupation de l'Afrique occidentale enflamme les populations locales menaçant l'établissement des puissances coloniales françaises et espagnoles.

- **À la fin des années 1950** les mouvements d'indépendance africains et arabes émergent. L'Espagne consolide sa présence avec l'exploitation économique, elle doit faire face à la reprise de la lutte du peuple sahraoui et aux revendications étrangères.
- **Le 2 mars 1956** le Maroc accède à l'indépendance. Porté par l'ambition d'un Grand Maroc il réclame les territoires sous occupation espagnole et française. Les Sahraouis poursuivent la lutte armée marocaine pour libérer la région et mettent en difficulté l'Espagne.
- **En 1957**, les Marocains retirent leur appui aux Sahraouis et Espagnols et Français montent l'opération Ecouvillon pour rétablir l'ordre et écraser la tentative de libération du Sahara occidental.
- **Le 10 janvier 1958** deux provinces sont établies : Ifni et le Sahara occidental. La zone de Tarfaya est rétrocédée au Maroc.
- **Le 28 novembre 1958**, la France crée la République islamique de Mauritanie réanimant les ambitions marocaines sur la région.
- **Le 28 novembre 1960**, le Maroc déclenche une longue querelle avec la Mauritanie qui, à son tour, commence à revendiquer des droits sur le Sahara.
- **Le 25 mai 1963** voit la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en octobre de cette même année, les ambitions marocaines se retournent contre l'Algérie. Le pays devenu indépendant, affronte le problème et l'intransigeance marocaine conduit au conflit armé et installe une tension durable.
- **Le 16 octobre 1964** le comité de décolonisation de l'ONU adopte une résolution demandant à l'Espagne d'appliquer pour Ifni et le Sahara occidental, la résolution du 14 décembre 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays sous domination coloniale.
- **Le 16 décembre 1965**, l'Assemblée générale adopte une résolution demandant à l'Espagne de prendre des mesures en vue de décoloniser la région.
- **Le 20 décembre 1966**, une nouvelle résolution de l'Assemblée générale de l'ONU invite l'Espagne à organiser un référendum, sous le contrôle des Nations unies, de manière à permettre à la population autochtone de s'exprimer librement, et de prévoir le retour des exilés. L'Algérie est appelée à discuter de la question de la décolonisation même si elle n'a pas de revendications territoriales directes.

- **En 1969** le Maroc semble abandonner ses prétentions sur la région et reconnaît la Mauritanie ; un accord avec l'Espagne lui permet d'obtenir l'enclave d'Ifni, l'Espagne maintenant sa présence à Ceuta, Melilla et aux îles Jaafarines.
- **Le 14 septembre 1970**, à Nouadhibou un règlement bilatéral avec l'Algérie puis avec la Mauritanie permet d'arriver à un accord commun sur la question du Sahara. Chacun admet le principe de l'autodétermination sur la base de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 16 décembre 1965.

Sources : Établi à partir de sources diverses et notamment de Sophie Caratini, *La République des sables. Anthropologie d'une Révolution*, Paris, L'Harmattan, 2003 et « Les Sahraouis. Un peuple sans territoire » dans Luc Cambrézy et Véronique Lassailly-Jacob (dir.), *Populations réfugiées. De l'exil au retour*, IRD Éditions, 2001.

De ces échanges naît ma volonté de mieux connaître l'histoire de cette dernière colonie d'Afrique afin de comprendre les facteurs qui structurent le déplacement de ces Sahraouis et leur ancrage temporaire dans le Libournais. En lisant l'ouvrage de Sophie Caratini, *La République des sables*, je comprends mieux certaines discussions tenues avec les Sahraouis à Libourne. En effet, l'auteure précise les conditions d'exercice de la souveraineté avant la période coloniale : « Avant la colonisation, le territoire sahraoui, comme l'ensemble du monde maure, n'a jamais été soumis à aucun pouvoir central. La Cour de La Haye a d'ailleurs reconnu, après enquête, l'inexistence de liens juridiques de souveraineté territoriale entre le Maroc, la Mauritanie et le Sahara occidental, tout en constatant que ces régions n'étaient pas pour autant *terra nullius*⁸. »

Cette lecture fait écho aux propos tenus par les Sahraouis de Libourne sur leurs relations avec les Marocains. En effet, m'attachant à mieux comprendre les résurgences locales d'un conflit à dimension internationale, j'interroge dès l'été 2015 les Sahraouis libournais sur les conflits ayant éclaté dans le Médoc en 2012 entre Sahraouis et saisonniers d'origine marocaine⁹. Lors d'une de mes venues au *squat* de Carrefour en juin 2015, je m'entretiens avec plusieurs habitants des lieux sur cette problématique. Les notes de mon carnet de terrain révèlent l'importance de ce moment :

« Il fait très chaud en ce samedi de fin juin. Je suis passée au *squat* de Carrefour à l'improviste avec mon père afin de voir A. et l'*arqueólogo*¹⁰. Nous arrivons vers 17 heures. Certains font la sieste. D'autres s'affairent en cuisine. Je me dis qu'ils passent du temps en

⁸ Sophie Caratini, *La République des Sables*, op. cit., p. 27

⁹ Sur cette question, voir notamment l'article de *Sud Ouest* « Bagarre entre vendangeurs à Pauillac (33) : les Sahraouis éloignés » du 6 octobre 2012. <<https://www.sudouest.fr/2012/10/06/les-sahraouis-eloignes-841627-3031.php>>.

¹⁰ Traduction par mes soins : "L'archéologue" est le surnom d'un des Sahraouis. Il aurait été archéologue avant quelques déconvenues personnelles.

cuisine. Nous partageons une pastèque et parlons des divers papiers : carte vitale, MSA, pôle Emploi. Nous discutons ensuite de leur relation avec les Marocains. A. me dit alors que les Sahraouis n'ont jamais été marocains et que c'est le problème dans leur relation avec les Marocains dans les vignes. Il ajoute *la ONU lo dice*¹¹. Je me dis qu'il faut que je creuse vraiment cette question¹².

Si cette terre n'est donc pas une *terra nullius*, qu'est-elle donc ? Comment comprendre le processus de décolonisation initié dès 1975 ? Pour mieux appréhender cette question centrale il faut revenir à la « marche verte » lancée par Hassan II, roi du Maroc, le 6 novembre 1975. Marche verte dont me parlait l'*arqueólogo* :

Los marroquíes querían tomar posesión del Sahara Occidental ya en 1975, diciendo que esta tierra siempre había sido marroquí.

« Les Marocains ont voulu prendre possession du Sahara occidental dès 1975 en disant que cette terre avait toujours été marocaine¹³ ».

Sophie Caratini nous éclaire sur ce moment charnière dont me parlent les Sahraouis : « Lorsqu'en 1975 les Espagnols se sont retirés de leur colonie saharienne, sous la pression conjointe des organisations internationales et de la population unie derrière le Front Polisario, ils venaient de signer, avec le Maroc et la Mauritanie, des accords clandestins nommés *accords de Madrid*. Ces accords arrêtaient purement et simplement le partage du territoire de la colonie entre le Maroc et la Mauritanie, et cela au mépris des résolutions de l'ONU, et sans que les intéressés aient été consultés. Parallèlement, la Cour de la Haye, sollicitée par le Maroc qui espérait faire reconnaître ses prétentions, a envoyé sur place une commission d'enquête, puis l'affaire a été jugée. Ainsi, sur le papier, le droit des populations sahraouies a-t-il été reconnu, son exercice devant s'effectuer par un référendum d'autodétermination. Sur le terrain, les choses se sont déroulées autrement : après avoir envoyé vers le sud une *marche verte* de civils criant à la « récupération du territoire marocain », l'armée de Hassan II investit brutalement les lieux, jetant une grande partie de la population sahraouie, citadine ou nomade, dans une fuite éperdue à travers le désert. La violence a donc succédé aux tentatives de négociation¹⁴. »

Le départ des Espagnols a ainsi ouvert une période d'intense conflictualité marquée par un débat, toujours d'actualité, sur ce qu'est le peuple sahraoui.

¹¹ Traduction par mes soins : l'ONU le dit.

¹² Extrait de mon carnet de terrain du samedi 27 juin 2015. Relisant ces notes, je réalise que la question de la gestion de la crise par l'ONU doit être un chantier de travail à explorer. Je n'en connais que les grandes lignes depuis la réalisation d'un travail en classe d'espagnol à l'IEP de Bordeaux en 2012.

¹³ *El arqueólogo*, Libourne le 27 juin 2015, traduction par mes soins.

¹⁴ Sophie Caratini, *La république des Sables*, op. cit. p.17.

B) « Le plus important c'est l'idée de peuple ». RASD et Front Polisario : indépendance du Sahara occidental et conflit ouvert avec le Maroc

Para nosotros, somos nómadas, siempre hemos sabido cómo movernos. No importa cómo nos movamos. Somos saharauis. Sólo queremos que nos reconozcan como pueblo. Un pueblo con un territorio. No sólo un pueblo en el exilio. Lo más importante es la idea de un pueblo.

« Pour nous, nous sommes nomades, on a toujours connu le déplacement. Peu importe le déplacement. Nous sommes Sahraouis. On aimerait juste qu'on soit reconnu comme un peuple. Un peuple avec un territoire. Pas seulement un peuple en exil. Le plus important c'est l'idée de peuple¹⁵ ».

En choisissant de reprendre ces mots prononcés par C. à Castillon la Bataille en juillet 2017, je veux interroger le rapport de l'exil, du départ et du déplacement aux notions d'appartenance et de lien auxquelles la sémantique de diaspora fait la part belle. Ce lien tissé que j'ai pu appréhender chez les saisonniers sahraouis se nourrit d'un attachement à ce territoire de référence qu'est le Sahara occidental mais également d'une construction sociale et collective liée aux acteurs qui représentent les Sahraouis, dans leur dimension locale, nationale (si tant est que le terme « national » puisse convenir) et internationale. Ces acteurs sont principalement la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Front pour la libération de la Saguia El Hamra et du Rio de Oro dit « Front Polisario¹⁶ ».

¹⁵ C., Castillon la Bataille, le 8 juillet 2017. Traduction par mes soins.

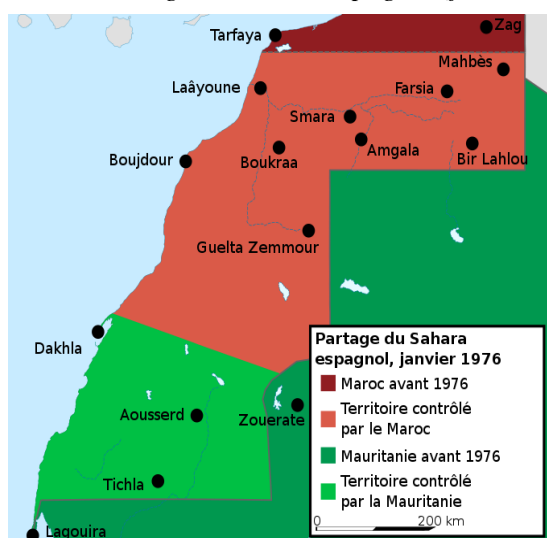
¹⁶ Les mentions et références au Front Polisario sont très nombreuses dans les carnets de notes, entretiens et discussions informelles avec les Sahraouis.

Encadré 8

Chronologie : Décolonisation et mouvement de libération nationale

La guerre contre la présence coloniale espagnole au cours des décennies précédentes a débouché sur une manifestation du nationalisme sahraoui, où la prédominance du religieux (djihad) sur le politique (indépendance) s'est opposée sans répit aux expressions de l'expansionnisme marocain naissant après le protectorat français. La complicité entre l'Espagne, la France et le Maroc pour étouffer le mouvement sahraoui s'est illustrée par la contrepartie faite par l'Espagne au Maroc, lui cédant la province sahraouie de Tarfaya. Après cette lutte perdue, la conscience nationale et politique du peuple sahraoui n'a fait pourtant que s'affermir.

Carte 7 : Partage du Sahara espagnol (janvier 1976).



Source : Occupation du terrain par le Maroc et la Mauritanie (1975-1976), Wikimedia Commons.

- **En 1971**, création au Maroc d'un Mouvement révolutionnaire des Hommes bleus (MOREHOB).
- **En 1972**, réaffirmation par l'ONU du droit à l'autodétermination des Sahraouis et à l'indépendance du Sahara occidental. L'Organisation de l'unité africaine réclame l'application de ce droit pour les Sahraouis.
- **En 1973**, l'ONU restreint ses déclarations quant à l'autodétermination des populations. Une partie du Mouvement révolutionnaire des Hommes bleus se rallie aux thèses marocaines
- **Le 10 mai 1973**, voit la création du Front Polisario réunissant des éléments du Mouvement de Libération du Sahara, réfugiés en Mauritanie et des étudiants regroupés à Rabat autour d'EI-Ouali Mustafa Sayed. La répression policière espagnole s'applique aussitôt.
- **Août 1974**, Madrid annonce à l'ONU l'organisation d'un référendum dans les 12 mois. Le Maroc, jugeant que le Sahara était marocain avant la colonisation, demande une consultation de la Cour internationale de Justice de La Haye.
- **Du 25 au 31 août 1974**, dans son deuxième congrès, le Front Polisario propose un programme d'action nationale affirmant une politique d'orientation prônant le rôle de la femme, la recherche d'une unité nationale et la réflexion sur les valeurs traditionnelles.
- **En décembre 1974**, l'ONU demande à l'Espagne d'ajourner l'organisation du référendum et d'attendre l'avis consultatif de la Cour de La Haye sur le statut du Sahara occidental avant la colonisation.

- **En janvier 1975**, Madrid accède à la demande des Nations unies et ajourne le référendum d'autodétermination.
- **En février 1975**, le Maroc poursuivant ses manœuvres crée le Front pour la libération et l'unité et attaque les garnisons espagnoles au nord de la Seguiet el-Hamra.
- **Le 12 mai 1975**, à l'occasion des importants mouvements populaires organisés à El Ayoun, pour accueillir la mission de l'ONU en visite dans le territoire, les manifestants proclament à une écrasante majorité leur soutien au Front Polisario et revendiquent l'indépendance du pays. Parallèlement le secrétaire du Parti d'Union nationale sahraouie constitué par l'Espagne fait allégeance au sultan du Maroc après avoir fait main basse sur la caisse du parti.
- **En septembre 1975**, L'Espagne annonce que l'État garantira ce que la population du Sahara décidera librement quant à son avenir.
- **Le 12 octobre 1975**, au cours de son troisième congrès, le Front Polisario réagit et proclame l'Unité nationale, la fin des tribus et la naissance du peuple sahraoui.
- **Le 16 octobre 1975**, la Cour de Justice de La Haye déboute le Maroc de ses prétentions sur le Sahara occidental et réaffirme le droit des Sahraouis au référendum.
- **Le 6 novembre 1975**, en réaction le roi du Maroc mobilise 350 000 civils pour organiser une grande marche sur El-Ayoun. La *marche verte* marocaine franchit la frontière. Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne mais n'intervient pas.

Officiellement, l'Espagne réaffirme sans répit sa position favorable à une solution respectueuse des résolutions de l'ONU. Mais elle cherche surtout à se dégager sans perdre la face et à sauvegarder ses intérêts dans la région. Tout cela intervient au moment d'une passation de pouvoir délicate à la fin de la dictature franquiste les Espagnols ne veulent pas que l'affaire du Sahara l'entrave.

- **Le 14 novembre 1975**, les accords tripartites de Madrid se mettent en place et très probablement sous la pression de la France et des États-Unis. L'Espagne cède le Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie. Alger dénonce le fait accompli.
- **En décembre 1975**, après le couronnement du roi Juan Carlos à Madrid, les troupes espagnoles commencent à évacuer le Sahara occidental, cédant la place, dans les villes, aux armées marocaines et mauritanienne déjà actives dans la région.
- **En janvier 1976**, la pression marocaine ne cesse pas et de nombreux réfugiés sont lourdement frappés par les bombes dix jours durant, des populations civiles fuient vers Tindouf et 40 000 réfugiés arrivent dans la zone des camps.
- **En février 1976**, la France approuve les accords de Madrid en même temps que l'Espagne quitte le territoire. Au lendemain de l'abandon officiel du mandat espagnol au Sahara occidental, la résistance se poursuit et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est proclamée le 27 février à Bir Lahlou par le Front Polisario.
- **Le 6 mars 1976**, la RASD est reconnue par l'Algérie qui rompt ses relations diplomatiques avec le Maroc.

Sources : Établi à partir de sources diverses et notamment de Sophie Caratini, *La République des sables. Anthropologie d'une Révolution*, Paris, L'Harmattan, 2003 et du Réseau Ritimo, *Quarante ans de lutte du peuple sahraoui*, site d'information en ligne consulté le 27 mai 2020 <<https://www.ritimo.org/Carte-et-chronologie-sur-le-Sahara-occidental>>

La RASD est proclamée en 1976 à Bir Lahlou lorsque les derniers soldats espagnols quittent le Sahara. Sa création revêt, selon Francesco Correale, deux objectifs principaux :

d'une part « remplir le vide juridique laissé par le retrait de l'administration espagnole de manière à délégitimer les occupations marocaine et mauritanienne du territoire » et d'autre part « accomplir la révolution commencée par les jeunes combattants du Frente Popular por la Liberación de la Saguiaat al-Hamra y Río de Oro (Front Polisario)¹⁷ ».

Le départ de la puissance coloniale marque pour la RASD l'ouverture d'une double guerre : contre la Mauritanie jusqu'en 1978 et contre le Maroc jusqu'en 1991. De ces conflits naissent d'importants mouvements de réfugiés vers l'Algérie. Si le Front Polisario occupe une place centrale dans les parcours et les discours des Sahraouis que j'ai pu rencontrer, l'enjeu, dès les plus jeunes années du Front Polisario, est de créer un sentiment national sahraoui. Francesco Correale revient dans son article sur cette stratégie politique : « la nécessité de structurer la « nation » sahraouie et la construction d'une mémoire partagée ont caractérisé la tentative d'instiller, au sein de la population, un sentiment identitaire faisant abstraction de la société tribale et fixant son origine dans la résistance sahraouie incarnée par le Front Polisario¹⁸. » Ces mutations identitaires sont fondamentales en ce qu'elles amènent à un profond changement de paradigme.

En effet, dans son ouvrage *La République des sables*, Sophie Caratini revient sur une date clef à l'origine de ce changement. Le 12 octobre 1975, les porte-parole de différentes tribus se réunissent en plein désert pour proclamer l'unité nationale. Ils annoncent aussi la fin du système tribal et la naissance du « peuple ». Elle souligne qu'encore aujourd'hui, le 12 octobre est célébré comme la journée de « l'Unité nationale ». Parler des « Sahraouis » ne peut se faire sans appréhender ces ruptures qui ont contribué à tisser les liens identitaires entre les Sahraouis, liens que j'ai pu observer sur les terrains libournais et bordelais. La première rupture mise en avant par l'auteure est celle qui a « séparé les populations des territoires occupés de ceux qui ont pu fuir¹⁹ », la seconde est le renversement intergénérationnel du pouvoir qui a eu lieu « lorsque les anciens ont publiquement reconnu que les représentants légitimes du « peuple » sahraoui étaient désormais les jeunes

¹⁷ Francesco Correale, « La narration de l'histoire en situation de crise. Revendications et contradictions dans la construction mémorielle sahraouie », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 24-25 | 2015, mis en ligne le 13 février 2015. URL : <<http://journals.openedition.org/emam/838>> ; DOI : <<https://doi.org/10.4000/emam.838>>.

¹⁸ Francesco Correale, « La narration de l'histoire en situation de crise. Revendications et contradictions dans la construction mémorielle sahraouie », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 24-25 | 2015, mis en ligne le 13 février 2015, consulté le 02 mai 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/emam/838>> ; DOI : <<https://doi.org/10.4000/emam.838>>.

¹⁹ Sophie Caratini, *La République des sables*, op. cit. p. 8.

dirigeants du Front Polisario²⁰ ». La troisième renvoie quant à elle « au commun accord [de] la fin du « temps des tribus » et l'avènement de l'Union nationale²¹ ».

L'idée de peuple sous-tend la conscience d'une appartenance commune et d'un ancrage territorial. C'est bien le sens des propos introductifs tirés de mes échanges avec l'« archeologo ». La première résolution de l'AG sur le Sahara occidental parlait, comme le montre Carlos Ruiz Miguel dans son article²², du « territoire²³ » mais peu après, encore du temps de l'administration espagnole, les résolutions de l'AG ont reconnu « un peuple » : le « peuple du Sahara espagnol²⁴ ». Depuis 1975 l'AG mentionne le « peuple du Sahara occidental²⁵ ». Le Conseil de sécurité qui s'est saisi de cette question régulièrement depuis 1988 reconnaît lui aussi le « peuple du Sahara occidental²⁶ ». L'auteur rappelle ainsi que la conséquence de cette reconnaissance est que « le « peuple du Sahara occidental » qui appartient à un territoire disposant d'un « statut séparé et distinct » du Maroc, est un peuple différent du « peuple du Maroc²⁷ ».

Si « le plus important c'est l'idée de peuple » c'est bien que savoir qui est ce peuple est décisif dans l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Sophie Caratini le montre très bien en insistant sur ce lien entre la reconnaissance d'un peuple sahraoui et les enjeux liés au référendum et ses possibles conséquences : « C'est donc parce qu'ils ont été reconnus comme “peuple” que les Sahraouis ont acquis le droit à l'autodétermination, et c'est bien parce que l'identification du corps électoral est maintenant terminée que le processus de paix est à nouveau dans l'impasse. Tout le monde sait que si le référendum d'autodétermination est organisé, le Sahara occidental sera indépendant. Or le Maroc, qui a profité de toutes ces années d'immobilisation pour investir le terrain, voire le coloniser, ne veut évidemment pas passer au vote²⁸. »

²⁰ *Idem.*

²¹ *Idem.*

²² Carlos Ruiz Miguel, « Cadre juridique du conflit » dans Sebastien Boulay, Francesco Correale (dirs.), *Sahara occidental, conflit oublié, population en mouvement*, p.100.

²³ A/RES/2072 (1965).

²⁴ A/RES/2354 (1967).

²⁵ A/RES/3458-A (1975), A/RES/3458-B (1975).

²⁶ A/RES/33/31 (1978), A/RES/35/19 (1980), A/RES/69/101 (2001), A/RES/70/89 (2015).

²⁷ Carlos Ruiz Miguel, « Cadre juridique du conflit » dans Sebastien Boulay, Francesco Correale, *Sahara occidental, conflit oublié, population en mouvement*, p.100.

²⁸ Sophie Caratini, *La République des sables*, p. 80.

Loin d'être de simples éléments historiques contextuels, ces lectures amènent également à questionner le rapport des Sahraouis que j'ai pu rencontrer à la chose politique. Des plus jeunes au plus âgés, la politisation des discussions et des discours a toujours été particulièrement prégnante. Comme j'ai pu le développer dans ma partie méthodologique, le rapport au politique constitue à la fois un moteur de la parole dans les échanges qui ont été les nôtres mais également un moteur structurant des itinéraires et des déplacements à l'échelle européenne et internationale. Sur cette question les mots de P. me semblent tout à fait significatifs. Il me dit ainsi :

« *Somos un pueblo cuyo reconocimiento aún no ha sido registrado. Sin embargo, este es el vínculo entre nosotros que estamos aquí, nuestras familias que viven en los campos y nuestros apegos en España. Es el vínculo entre todo esto* »

« On est un peuple dont la reconnaissance n'est toujours pas actée. Pourtant c'est le lien entre nous qui sommes ici, nos familles qui vivent dans les camps et nos attaches en Espagne. C'est le lien entre tout ça²⁹. »

Ces liens passent en outre par une politisation de la vie quotidienne : les revendications sont un des vecteurs de l'identité sahraouie. Les inscriptions de drapeaux et de slogans sahraouis sur les piliers du pont autoroutier d'Arveyres en sont un des témoins³⁰. Enfin, ces considérations politiques et géopolitiques renvoient à une question à l'actualité brûlante, celle des relations franco-marocaines et des tensions relatives à la question sahraouie. En effet, en juillet 2021, l'enquête menée par le consortium de *Forbidden Stories*³¹ et ses partenaires révèle l'existence d'un réseau d'espionnage orchestré par le Maroc à l'aide du logiciel Pegasus conçu par l'entreprise israélienne NSO Group et qui permet d'infiltrer des téléphones portables³². Cet espionnage cible des journalistes, des avocats et des militants. D'après les données récoltées dans le cadre du Projet Pegasus, « sur les 50 000 cibles potentielles du logiciel espion, le Maroc aurait, à lui seul, ciblé

²⁹ Perico, le 3 août 2016, Castillon la Bataille.

³⁰ Voir partie 1, chapitre 2, figure 18.

³¹ Ce projet est le fruit d'un travail conjoint entre un consortium de journalistes piloté par l'association *Forbidden Stories* et les équipes d'Amnesty Tech. 17 médias internationaux ont pris part au projet. Les journalistes ont eu accès à une liste de plus de 50 000 numéros de téléphones, cibles potentielles du logiciel espion Pegasus. Voir l'article d'Amnesty International du 19 juillet 2021 : « Projet Pegasus : le Maroc utilise le logiciel espion contre des journalistes français » disponible en ligne : <<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/projet-pegasus-le-maroc-utilise-le-logiciel-espion-contre-des-journalistes-francais>>

³² Voir l'article en ligne du *Monde* du 19 juillet 2021 « Projet Pegasus : l'obsession du Sahara occidental pousse le Maroc à tenter d'espionner le maire d'Ivry-sur-Seine » disponible en ligne : <https://www.lemonde.fr/projet-pegasus/article/2021/07/19/l-obsession-du-sahara-occidental-pousse-le-maroc-a-tenter-d-espionner-le-maire-d-ivry-sur-seine_6088772_6088648.html>.

10 000 numéros de téléphone³³ ». C'est le cas de Claude Mangin, épouse du militant sahraoui Naâma Asfari emprisonné depuis 2010³⁴, de Joseph Breham, avocat qui obtenu la condamnation du Maroc en 2016 devant le comité contre la torture des Nations unies à Genève ou d'Oubi Bachir Bouchraya, porte-parole de la résistance sahraouie en Europe. Si le propos de cette partie était de donner à voir le contexte et l'histoire de cette identité sahraouie, cette actualité rappelle qu'il s'agit d'une histoire bien active aujourd'hui.

C) « *Qu'on nous demande enfin notre avis* ». L'autodétermination et le référendum de l'ONU comme clef de voûte des revendications sahraouies

La politisation du discours des Sahraouis dans le Libournais permet à la fois de comprendre les raisons du mouvement puis de l'installation de cette diaspora mais également les enjeux liés à l'identification du peuple sahraoui.

³³ Voir l'article d'Amnesty International du 19 juillet 2021 : « Projet Pegasus : le Maroc utilise le logiciel espion contre des journalistes français » disponible en ligne : <<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/projet-pegasus-le-maroc-utilise-le-logiciel-espion-contre-des-journalistes-francais>>.

³⁴ Voir sur ce sujet le dossier de France Culture du 19 juillet 2021 : « La question du Sahara au cœur de l'espionnage de Français par le Maroc » disponible en ligne : <<https://www.franceculture.fr/geopolitique/pegasus-la-question-du-sahara-occidental-au-coeur-de-lespionnage-de-francais-par-le-maroc>>.

Claude Mangin est par ailleurs au cœur du film de Manue Mosset *Dis leur que j'existe*, sur lequel j'ai eu l'occasion de revenir dans le chapitre 3 de cette thèse.

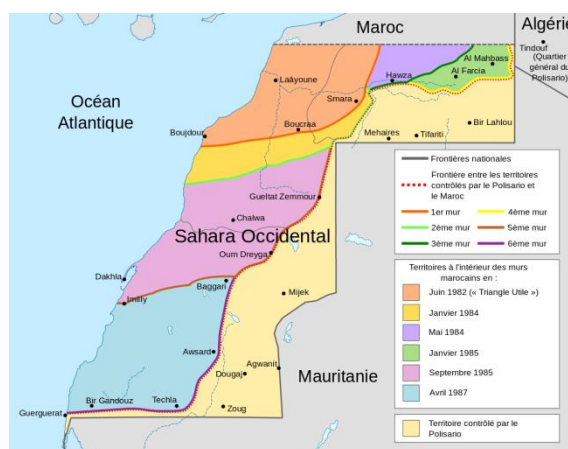
Encadré 9

Chronologie : Guerre toujours et référendum sans cesse repoussé

Le Maroc, engagé militairement au Sahara occidental avant l'accord de Madrid de 1975, intensifie la lutte et envahit la zone septentrionale. Profitant du vide laissé par le retrait des Espagnols, le Front Polisario prend le contrôle de l'ensemble du pays sauf des villes principales, où il est toutefois présent et où la passation de pouvoir s'effectue entre Espagnols et Marocains. Simultanément, pour les Sahraouis, lutte armée et combat diplomatique se poursuivent.

Carte 8

Sahara occidental en guerre : un monde entre des murs.



- **En 1977**, une série de combats sont menés par les Sahraouis sur les installations minières de la Mauritanie et du Sahara occidental. Une guerre d'usure s'engage et la France envoie ses avions militaires en Mauritanie.
- **Le 10 juillet 1978**, Mokhtar Ould Daddah, président de la République islamique de Mauritanie est renversé. Les Sahraouis et la Mauritanie cessent le feu tandis que se renforce la guerre avec le Maroc.
- **Le 20 février 1979**, la France reconnaît le droit à l'autodétermination des Sahraouis.
- **En 1980**, les Sahraouis subissent d'importants revers. L'ONU demande au Maroc de négocier avec le Front Polisario. Les Marocains répondent en construisant un premier mur de défense autour de la zone minière de Bou Craa. **De 1981 à 1987**, l'armée marocaine coupe le territoire sahraoui en élevant six murs couvrant 2700 kilomètres et englobant les 7/8 du territoire sahraoui.
- **En février 1981**, la RASD est admise à l'OUA où elle siègera en qualité de 51^e membre.
- **En avril 1983**, les négociations sahraouies-marocaines échouent et quelques mois plus tard le Maroc se retire de l'OUA car la RASD y siège désormais.
- **En avril 1987**, L'ONU envoie une mission sur zone pour étudier les conditions d'organisation d'un référendum.
- **En 1988**, les relations diplomatiques entre Alger et Rabat sont rétablies. Le Maroc accepte le plan de paix proposé par l'ONU. Le front Polisario déclare un cessez-le-feu unilatéral.

- **En 1989**, une délégation sahraouie est reçue par Hassan II, les attaques sahraouies reprennent devant le blocage des négociations.
- **En 1990**, les Sahraouis cessent le feu à nouveau. Des négociations séparées du Maroc et du Polisario interviennent à Genève. L'ONU et l'OUA qui ont conçu conjointement le plan de règlement du conflit sont présentes.
- **Le 20 juin 1991**, les Sahraouis, à l'initiative de l'OUA et de l'ONU, signent un accord assorti d'un plan de paix, prévoyant un référendum d'autodétermination en 1992 (résolution 690).
- **En septembre 1991**, un cessez-le-feu est proclamé. Depuis, le Maroc contrôle et administre environ 80 % du territoire, tandis que le Front Polisario en contrôle 20 %. La Minurso (Mission des Nations unies pour le Référendum au Sahara occidental est mise en place, le référendum programmé pour le 26 janvier 1992.
- **En octobre 1991**, le Maroc procède au transfert massif de populations marocaines vers le Sahara occidental et demande l'ajout d'une liste de 120 000 votants.

Le Front Polisario plutôt que la guerre choisit la solution politique et fait confiance aux Nations unies pour mettre en place un référendum d'autodétermination et imposer au Maroc ce scrutin. Les militants sahraouis des territoires occupés du Sahara se manifestent de plus en plus souvent, suscitant une répression systématique de la part des Marocains.

- **En janvier 1992**, intervient une série de reports de la date du référendum. Un rapport d'enquête présenté au Sénat américain met en cause le manque de soutien du secrétaire général de l'ONU à la Minurso.
- **En avril 1992**, les transferts de populations du Maroc vers le Sahara occidental reprennent.
- **En janvier-février 1993**, le Maroc signe des accords de partenariat avec la CEE et l'Espagne. La France vend des avions au Maroc.
- **En 1994**, Frank Ruddy, vice-président de la Minurso, est chargé par l'ONU de mener à son terme le référendum. Le Parlement européen condamne les violations des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental et demande l'application du plan de paix.
- **À partir de février 1994**, le Maroc annonce l'enregistrement de tous les descendants des Sahraouis dans le pays et tous ses consulats. Le Maroc interdit l'accès de ses bureaux d'El Ayoun aux observateurs de la Minurso. Le rapport de Frank Ruddy accuse les manœuvres marocaines et établit des commissions d'identification, bloquées deux mois plus tard par le Maroc.
- **En 1997**, Kofi Annan (nouveau secrétaire général de l'ONU) relance le processus de paix et nomme James Baker, ancien Secrétaire d'État américain, comme envoyé personnel pour le Sahara occidental.
- **En septembre 1997**, les accords de Houston entre le Maroc et le Polisario sont signés. L'ONU prolonge la Minurso et relance le travail d'identification. Le référendum est prévu pour le 7 décembre 1998.
- **En décembre 1997**, la fin de la campagne d'identification à l'exception des « tribus contestées » intervient. Après négociation, la commission accepte l'examen de 65 000 sur 102 000 candidatures, sous les accusations d'être avec la Minurso « à la solde du Polisario ».
- **Le 7 décembre 1998**, la date du référendum est encore reportée tandis que la répression continue dans la région en conflit.
- **En décembre 1999**, la commission de recensement clôt ses travaux : en cinq années de travail la commission a retenu 86 000 candidats sur 198 000 pour participer au vote. Sur les 65 000 candidats présentés par le Maroc et contestés par les Sahraouis, seuls 2 130 sont acceptés.

- **En janvier 2000**, le Maroc essaye d'imposer la révision de tous les dossiers déboutés entre 1994 et 1999. On parle d'un report des élections à 2002 voire 2003. Les Sahraouis menacent de reprendre les hostilités.
- **À partir du 20 juin 2001**, l'ONU recherche un accord capable selon le secrétaire général « d'assurer un règlement rapide, durable et concerté du conflit d'une manière qui n'exclue pas l'autodétermination, mais la prévoit ». Le plan Baker I offre une large autonomie locale dans le cadre de l'État marocain. Accepté par le Maroc, ce plan est rejeté par le Polisario et l'Algérie.
- **Le 6 novembre 2002**, Le roi Mohammed VI juge obsolète et inapplicable tout projet de référendum d'autodétermination au Sahara occidental.
- **En juillet 2003**, le nouveau plan de règlement Baker II, prévoit l'établissement d'une Autorité du Sahara occidental pour cinq ans, puis la tenue du référendum auquel les Marocains non originaires du Sahara occidental participeraient et dans lequel la nouvelle option d'une « autonomie permanente » figurerait. Ce plan est qualifié par le Conseil de sécurité de l'ONU de solution politique optimale (résolution 1495). Le Polisario et l'Algérie acceptent ce plan, le Maroc le rejette.
- **En 2004**, Mohamed VI rejette toute idée de référendum, ce qui entraîne en juin la démission de James Baker.
- **En 2005**, Manifestations et émeutes surnommées *Intifada pour l'indépendance* ont lieu dans plusieurs villes du Sahara occidental. Procès contestés par les ONG internationales de plusieurs militants sahraouis. Libération le 18 août par le Front Polisario des derniers prisonniers de guerre marocains.
- **En 2006**, afin de proposer l'autonomie, troisième voie entre l'annexion et l'indépendance, mise en place par Mohamed VI du Conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes (CORCAS).
- **En 2007**, un accord de pêche incluant le Sahara occidental entre le Maroc et l'Union européenne est signé en février. Malgré les divergences (autonomie / référendum d'autodétermination), en juin, un nouveau cycle de négociation entre le Maroc et le Polisario s'amorce.
- **Le 11 août 2007**, Le Front Polisario rejette la proposition marocaine d'une large autonomie du Sahara occidental, préférant l'indépendance.
- **En octobre-novembre 2010**, à Gdeimlzik (près d'El Ayoun), jusqu'à 20 000 personnes dénoncent la marginalisation socio-économique des Sahraouis. L'assaut donné le 8 novembre fait 13 morts, plus d'une centaine de personnes sont arrêtées et violentées avant d'être relâchées sans aucun chef d'inculpation ou jugement.
- **En 2011**, la répression contre la résistance sahraouie continue sur tout le territoire. À partir du 27 avril le mandat de la Mission des Nations unies pour le Référendum au Sahara occidental se prolonge. Prolongement répété, depuis, chaque année.
- **En 2013**, le Comité International contre la Torture de l'ONU condamne le Maroc à suite de la condamnation de 25 militants sahraouis, sur la base d'aveux obtenus par la violence.
- **Le 27 mars 2015**, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine adopte une résolution historique pour la tenue urgente d'un référendum au Sahara occidental. Cette résolution aborde l'ensemble des aspects du conflit et propose des mécanismes de sortie de crise.
- **Le 21 décembre 2016**, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) décide que l'accord agricole et de pêche entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable, le Maroc et le Sahara occidental étant deux territoires relevant de souverainetés distinctes, et qu'aucune exploitation économique au Sahara occidental ne peut se faire sans le consentement du peuple sahraoui.
- **Le 30 janvier 2017**, le Maroc est réintégré au sein de l'Union Africaine, sans qu'il n'ait pu obtenir l'exclusion de la RASD.
- **Le 6 mars 2017**, l'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross démissionne après huit ans passés à tenter de régler le conflit entre le Maroc et le Front Polisario, marquant,

une fois encore, l'échec des Nations unies à faire avancer un conflit vieux de plusieurs décennies.

- **Le 28 avril 2017**, le Conseil de sécurité des Nations Unies vote à l'unanimité la résolution n°2351 sur le Sahara occidental, préconisant une solution politique à cet interminable conflit, et incite vivement le Maroc et le Polisario à une reprise des négociations de paix sans en préciser ni les bases, ni la manière.
- **Le 3 octobre 2017**, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est réaffirmé par les représentants de plusieurs États membres de l'ONU et des organisations régionales de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui demandent l'accélération du processus de décolonisation du Sahara occidental.
- **Le 5 octobre 2018**, Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, demande à l'ONU de prolonger d'un an le mandat de la Minurso. Le mandat de cette mission, créée en 1991 afin de mettre en place un cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Maroc, doit expirer le 31 octobre 2018.
- **Le 30 avril 2019**, le Conseil de sécurité des Nations Unies prolonge une fois encore le mandat de la Minurso. Ce mandat prorogé jusqu'au 31 octobre 2019 doit, comme toujours, faire avancer le processus vers de nouvelles négociations en vue d'une solution politique au conflit qui anime la région.
- **13 novembre 2020**, rupture du cessez-le-feu entre le Maroc et le Sahara occidental et reprise du conflit.

Au bout de plus d'un demi-siècle la décolonisation du Sahara occidental n'est toujours pas terminée. Après l'Espagne, les ambitions marocaines accablent le pays et de nombreux Sahraouis vivent dans des camps sur leur terre ou à l'étranger. Malgré l'affirmation du droit de ces populations à l'autodétermination, les structures internationales ne réussissent pas à imposer une solution qui satisfasse les acteurs engagés. Des ressources minières et halieutiques importantes aiguïssent les appétits étrangers et les parties continuent à osciller, sans résultat, entre guerres et négociations.

Sources : Établi à partir de sources diverses et notamment de Sophie Caratini, *La République des sables. Anthropologie d'une Révolution*, Paris, L'Harmattan, 2003, du Réseau Ritimo, *Quarante ans de lutte du peuple sahraoui*, site d'information en ligne consulté le 27 mai 2020 <<https://www.ritimo.org/Carte-et-chronologie-sur-le-Sahara-occidental>> et du site Kronobase, Chronologie : Sahara occidental, consulté le 28 mai 2020 <<http://www.kronobase.org/chronologie-categorie-Sahara+Occidental.html>>.

En ce sens, dire son identité dans le Libournais n'est pas seulement la marque d'un lien tissé et maintenu avec un territoire de référence mais aussi la possibilité d'affirmer de manière militante que ce peuple existe bel et bien et qu'il compte donner son avis. C'est par ces mots que M. me parle de la question du référendum d'autodétermination :

« Yo tenía unos 20 años a principios de los 90 cuando se iba a celebrar el referéndum para que finalmente se nos pidiera nuestra opinión. Hoy soy escéptico, puedo ver que se está postergando constantemente. »

« J'avais une vingtaine d'années au début des années 1990 quand le référendum devait être organisé pour qu'on nous demande enfin notre avis. Aujourd'hui je suis sceptique, je vois bien qu'il est sans cesse remis à plus tard³⁵. »

³⁵ Entretien avec M., Castillon la Bataille, le 6 août 2017. Traduction par mes soins.

En 1991, la guerre du Sahara occidental est suspendue par un cessez-le-feu lorsque le Royaume du Maroc accepte la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination permettant au peuple du Sahara occidental de choisir entre l'indépendance et son intégration au Maroc. Le référendum et le cessez-le-feu sont les deux éléments clés du Plan de règlement approuvé par le Conseil de sécurité des Nations unies³⁶.

Or, la constitution du corps électoral est un enjeu essentiel de l'organisation du référendum. La clef de voûte étant la notion de peuple développée précédemment. En ce sens, l'objectif de la Minurso, outre l'observation militaire, était le recensement des populations sahraouies. Pour pouvoir voter, le peuple sahraoui devait être préalablement identifié. Cette identification devait en outre être reconnue par les deux parties.

« La définition du corps électoral est un enjeu crucial, puisque le résultat des élections en dépend. Si le Maroc trouve des arguments pour tenter d'en modifier les contours à son profit, et faire inscrire sur les listes de l'ONU des populations traditionnellement considérées comme marocaines, c'est que la question de l'identité sahraouie est une vraie question. Et cela, à cause de la géographie du lieu. Situé au-delà des zones dans lesquelles la pluviométrie ou les ressources aquifères rendraient possible une agriculture permanente, et donc une sédentarité, le Sahara occidental, à de rares exceptions près, est un territoire de nomades³⁷. »

À cet enlisement de la solution diplomatique correspond le prolongement d'une situation humanitaire à deux visages : d'une part l'exil dont les saisonniers sahraouis dans le Libournais sont les premiers acteurs et d'autre part l'« encampement³⁸ » des populations sahraouies.

D) Les camps de réfugiés : une géographie de la dispersion ?

De ces conflits naissent d'importants mouvements de réfugiés vers l'Algérie voisine. Le camp de Tindouf est ainsi une place centrale et stratégique pour les réfugiés sahraouis mais également pour les Sahraouis que j'ai rencontré dans le Libournais.

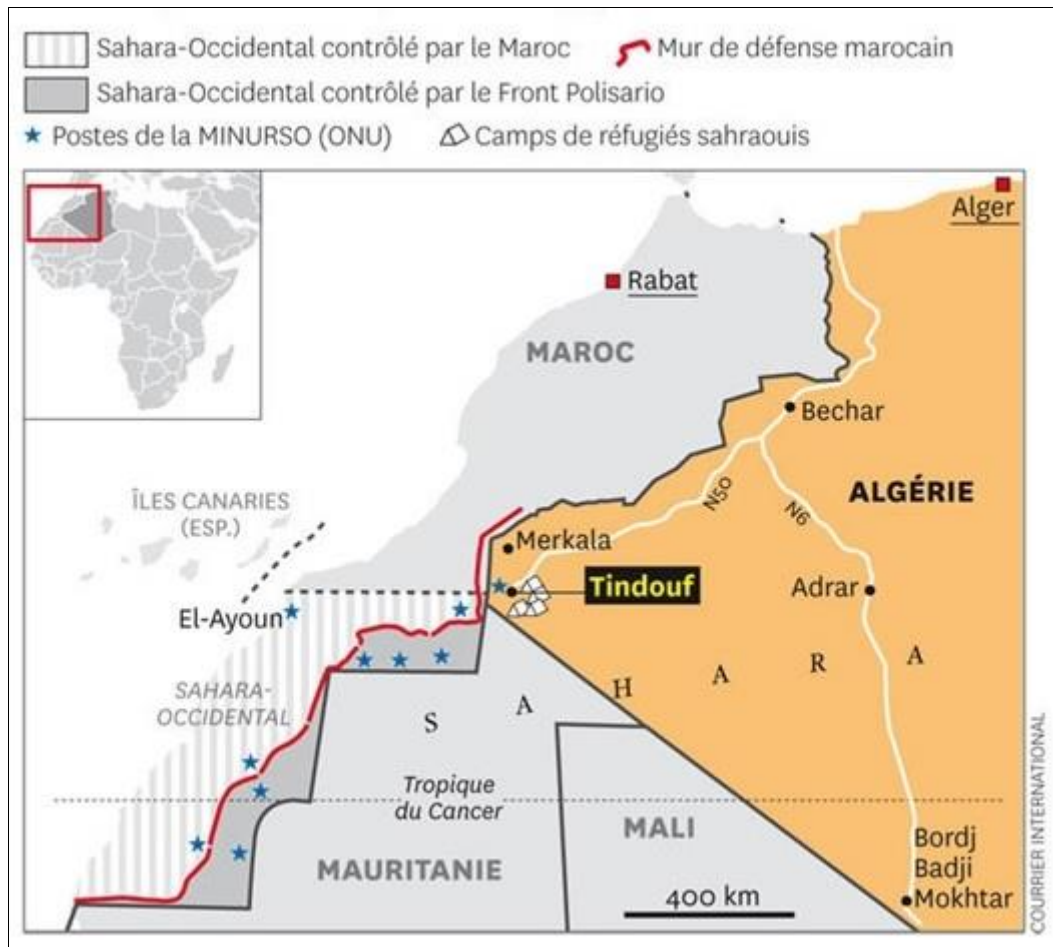
³⁶ S/RES/658 (1998), S/RES/690 (1991), S/RES/725 (1991)

³⁷ Sophie Caratini, *La République des sables*, op. cit., p. 28

³⁸ Le terme d'encampement renvoie aux travaux de Michel Agier et à sa transposition en français d'une notion utilisée par Barbara Harrell-Bond, la fondatrice du Centre d'études sur les réfugiés à l'université d'Oxford, « encampment ». En transposant ce mot en français Michel Agier a voulu mettre l'accent sur un sens inexistant dans le mot « camp » : la mise en camp comme choix politique. Voir à ce sujet, entre autre, Agier Michel, « L'encampement du monde », *Plein droit*, 2011/3 (n° 90), p. 21-24. DOI : <10.3917/pld.090.0021>. URL : <<https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2011-3-page-21.htm>>.

Figure 27 - Carte 9

Tindouf, une ville-frontière.



Source : *Courrier international*.

Dans son article « La narration de l’histoire en situation de crise. Revendications et contradictions dans la construction mémorielle sahraouie », Francesco Correale met en exergue cette place stratégique : « La guerre contre la Mauritanie jusqu’en 1978 et contre le Maroc jusqu’en 1991, et le blocage des négociations pour l’organisation d’un référendum d’autodétermination ont provoqué, au fil des ans, une situation de dépendance permanente de la population réfugiée dans les camps aux environs de Tindouf, en Algérie, envers les aides extérieures. Par ailleurs, la nécessité de structurer la « nation » sahraouie et la construction d’une mémoire partagée ont caractérisé la tentative d’instiller, au sein de la population, un sentiment identitaire faisant abstraction de la société tribale et fixant son origine dans la résistance sahraouie incarnée par le Front Polisario³⁹. »

³⁹ Francesco Correale, « La narration de l’histoire en situation de crise. Revendications et contradictions dans la construction mémorielle sahraouie », *Les Cahiers d’EMAM* [En ligne], 24-25 | 2015, mis en ligne le 13

Cette analyse rejoint celle d’Alice Corbet, qui montre bien comment le Front Polisario a organisé la société des camps dans le but de constituer une conscience de peuple, une unité, transversales aux hiérarchies sociales traditionnelles, afin de mieux légitimer et fonder la RASD⁴⁰. Ne travaillant pas sur la question des camps de réfugiés, l’enjeu pour cette thèse est de comprendre comment ces camps, qui sont aussi des lieux de vie, s’articulent à un réseau de lieux de vie que mobilisent les saisonniers de manière cyclique⁴¹.

La question politique est au cœur de la dynamique diasporique que j’ai pu voir à l’œuvre dans le Libournais. Dans cette configuration, les camps de réfugiés apparaissent comme étant la trace, le symbole de ce conflit et le révélateur d’une identité transnationale toujours prégnante.

Parler de dispersion pour rendre compte de ces lieux éclatés c’est insister sur la figure de l’exilé qui « par sa présence, par ses modes de déambulation, [...] disperse/déplace la cité au-delà de son territoire naturel, l’étend entre plusieurs États-nations, y traduit d’autres mondes – invente de nouvelles cartographies⁴². Les camps de réfugiés, points localisables sur la carte, seraient alors la marque d’une dispersion, distribution géographique d’une population dont on ne sait que faire. Pourtant, plus que la dispersion, c’est bien le rassemblement qui transparaît à travers les discours des saisonniers à propos des camps.

Pour les saisonniers, le camp revêt une dimension symbolique, sociale et collective importante. Une fois la saison terminée, nombreux sont ceux qui vont rendre visite à leur famille restée dans les camps de réfugiés. Après plusieurs mois d’éloignement, ce retour permet le rassemblement familial. C’est à travers la notion de « retrouvailles » que P. m’explique ce qu’il va faire à la fin de la saison :

Tengo familia en Tindouf. Trabajar aquí me permite traerles cosas, dinero también. Puedo pasar tiempo con ellos. Mira, aquí hay un video que me envió mi sobrina. Ya viste lo caliente que es. [Il me montre sur son téléphone une vidéo dans laquelle on voit une poêle posée en

février 2015, consulté le 02 mai 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/emam/838>> ; DOI : <<https://doi.org/10.4000/emam.838>>.

⁴⁰ Sur ces questions, voir les travaux d’Alice Corbet, « Les campements de réfugiés sahraouis en Algérie : de l’idéal au réel », *Bulletin de l’Association des géographes français* (BAGF), Véronique Lassailly-Jacob (coord.), « Territoires d’exil : les camps de réfugiés », 1^{er} (mars), p.9-21. ou encore « Génération née dans les camps de réfugiés sahraouis : une vie entre les camps et l’Occident », *Synthèses*, « Terrains d’asiles. Réfugiés, déplacés, sans-papiers face aux dispositifs de contrôle et d’assistance », *Terra* n°7 (avril) [En ligne] <<https://reseau-terra.eu/article446.html>>.

⁴¹ Ces considérations feront l’objet de la quatrième partie.

⁴² Alexandra Galitzine-Loumpet, 2016, « La mobilité immobile : exil et dispersion », communication dans *Les rendez-vous métropolitains*, décembre 2016, université Paris-Descartes.<https://nle.hypotheses.org/4019#_ftn2>.

plein soleil et sur laquelle des œufs sont en train de cuire par la seule chaleur de ses rayons].
Me reuniré con mi familia allí.

J'ai de la famille à Tindouf. Travailler ici me permet de leur ramener des trucs, de l'argent aussi. Je peux passer du temps avec eux. Tiens, tu vois, là c'est une vidéo que m'a envoyée ma nièce, tu as vu la chaleur qu'il fait.[...] Je retrouve ma famille là-bas⁴³.

Au fil de nos échanges, la situation politique au Sahara occidental est ainsi apparue comme un élément structurant les déplacements et les discours des saisonniers que j'ai pu rencontrer. Tenter d'expliquer les raisons du mouvement comme celles de l'ancrage c'est essayer de comprendre ce qui relève de l'attente, de ce que l'on espère mais aussi de ce à quoi on aspire et on rêve : « Et au-delà de toutes ces raisons d'attendre, il y a l'attente du référendum, de la fin du conflit et de l'indépendance, l'attente des retrouvailles avec les parents restés de l'autre côté du mur ou vivant dans les pays voisins, l'attente de la fin de l'exil, de ce moment, de cet instant où l'on va pouvoir enfin bouger. Bouger c'est-à-dire plier bagages, déménager, et rentrer chez soi. L'absence et l'attente sont constitutives du temps des réfugiés, un temps nié mais compté, un présent refusé mais vécu, organisé collectivement, *socialisé* le plus possible, un temps-douleur qu'on essaye d'oublier en rêvant à cet ailleurs dans lequel on fait se rejoindre le passé et le futur⁴⁴. »

À ces aspirations renvoient également des imaginaires qu'il s'agit à présent de mettre en lumière.

II

IMAGINAIRES ET RÉAPPROPRIATIONS DE PRATIQUES NOMADES

Être mobile implique à la fois un discours sur la mobilité quand celle-ci revêt un caractère forcé lié à un exil, c'est ce que je viens de montrer, mais aussi une perception de ce qu'est le déplacement. Or, dans cette approche, il m'est apparu que je devais interroger la culture sahraouie telle qu'elle était appropriée et vécue par les habitants, dans les gestes comme dans les paroles. Il est nécessaire de préciser d'emblée, dans la lignée des apports de Jean Duvignaud notamment, qu'il n'existe pas de cultures ni d'identités culturelles immuables mais que les sociétés au sens large recèlent un *noyau dur*, non pas au sens culturaliste, mais appréhendé comme « ce par quoi elles (les cultures) s'approprient quelque chose d'extérieur pour en faire quelque chose de neuf ». L'idée serait alors que ce noyau dur contient les éléments structurants du lien social. C'est affirmer aussi que les

⁴³ Entretien avec P. le 23 juillet 2015 à Libourne, au *squat* de Carrefour.

⁴⁴ Sophie Caratini, *La République des sables*, op. cit. p. 95.

appartenances restent multiples. Ce *noyau dur* qui est apparu au fil des terrains et des saisons est à chercher du côté du nomadisme, qu'il soit réel ou fantasmé - en tout cas tel qu'il est véhiculé par les habitants eux-mêmes.

A) Du nomadisme : l'inscription dans une histoire de la mobilité La théière, objet de tous les imaginaires

S'interroger sur les facteurs qui motivent le déplacement implique de travailler sur la façon dont on bouge, dont on se met en mouvement - et cela sera l'objet de ma quatrième partie- mais également de saisir ce que les acteurs du mouvement en disent.

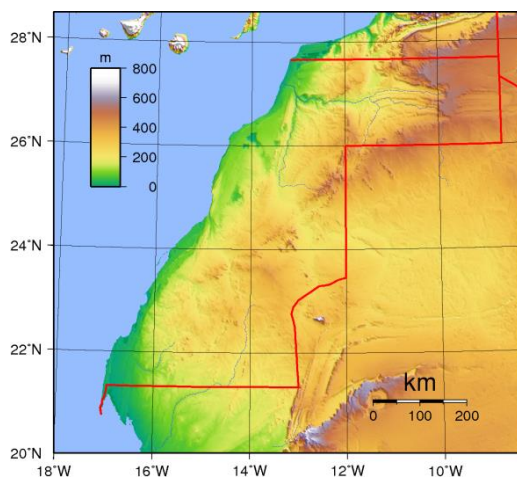
Encadré 10

Le Sahara occidental avant la colonisation, une brève histoire du nomadisme

Le territoire du Sahara occidental comprend la Seguia el-Hamra au nord et l'Oued el Dahab (Rio de Oro) au sud. Compris entre le 20° et le 30° parallèle, traversé par le tropique du Cancer, il couvre 266 000 km². Ses frontières sont constituées par le Maroc au nord, l'Algérie à l'est, la Mauritanie à l'est et au sud, et l'océan Atlantique à l'ouest.

Carte 10

Géographie physique du Sahara occidental



Source : I.Sadalmelik, *Western Sahara Topography*

- **Aux temps préhistoriques** l'immense désert de l'actuel Sahara était une région relativement favorisée par un climat humide, où se côtoyaient des berbères et d'autres populations.
- **Il y a environ 5 500 ans**, le Sahara est devenu progressivement un désert, marquant la fin de la période humide africaine
- **À partir du troisième millénaire avant J. C.**, l'assèchement du Sahara provoque la coupure entre les populations installées et les berbères, les premières, sédentaires, s'installent au Sud, les secondes, nomades, restent au Nord et assurent ensemble la liaison entre la Méditerranée et l'Afrique sub-saharienne.
- **Au cours du dernier millénaire avant J. C.**, les Phéniciens, établis jusqu'au nord du Maroc, contrôlent le commerce de l'or du Sénégal tout au long du littoral atlantique nord.
- **Au III^e siècle avant J. C.** l'arrivée des Romains ne bouleverse pas drastiquement la vie des populations de ces régions.
- **Au début de l'ère chrétienne**, l'introduction du dromadaire permet de reprendre peu à peu, les échanges avec l'Afrique sub-saharienne rendus difficiles par la désertification.
- **À partir de 640 après J.C.**, l'invasion arabe s'accomplit par incursions successives. Le Maghreb est atteint dès 647 et la côte atlantique vers 683.
- **Au VIII^e siècle** la région largement islamisée connaît un grand essor grâce à l'impulsion donnée au commerce de l'or entre le sud marocain et le sud mauritanien.
- **Au XI^e siècle** la région voit la naissance du mouvement almoravide. Le savant marocain Ibn Yasin prêche le Coran aux populations de la région. Ses disciples portent l'expansion almoravide qui, jusqu'à la moitié du XII^e siècle, s'étend de l'Espagne au Sénégal et de la côte Atlantique à l'Algérie centrale.
- **Entre le XII^e et le XIII^e siècle** les Almohades, originaires du Maroc, unifient le Maghreb, de l'est de la Tunisie à l'Atlantique. **À partir du XIII^e siècle**, les Maqil, nomades venant de l'Orient arabe, envahissent le Sud. Au nord, le Maroc se replie sur ses limites historiques.
- **Vers 1270**, les Maqil sont repoussés, peu à peu, au sud de l'Oued Draa par le sultan marocain de la dynastie mérinide.
- **Entre le XV^e et le XVII^e siècle**, les Maqil occupent le territoire s'étendant de l'Oued Draa à l'actuelle Mauritanie. Ils se rapprochent des berbères, nomades eux aussi. C'est de cette union que naît la population actuelle du Sahara occidental.

Sources : Établi à partir de sources diverses et de l'Association de soutien à un référendum libre et régulier au Sahara occidental (<http://www.arso.org>).

Dans ma première partie, j'ai eu l'occasion d'aborder le moment du partage du thé comme étant un moment clef dans la construction de la relation d'enquête. La théière était alors l'objet matérialisant cette relation née autour d'un thé. Revenant des camps de réfugiés et entamant une nouvelle saison, un des habitants du *squat* offrait alors à ma famille et moi-même cet objet qui matérialise la relation tissée⁴⁵.

Voyons désormais cet objet comme le témoin d'un moment clef des pratiques et de l'imaginaire sahraoui : le partage du thé. Dès lors, la théière devient l'objet de toutes les

⁴⁵ Sur ces questions, voir le chapitre 3.

attentions et c'est bien à travers cet objet central de l'espace domestique sahraoui qu'il s'agit de dégager trois dimensions principales : imaginaire du nomadisme, organisation spatiale du *squat* et matérialisation de la sociabilité, de la vie collective⁴⁶.

Lier l'objet théière à l'imaginaire de nomadisme revient à s'intéresser aux identités revendiquées et aux pratiques réappropriées par les habitants saisonniers. En effet, la théière renvoie en premier lieu à l'imaginaire du nomadisme. Elle est l'objet qui incarne ce qui est pris, amené lors du déplacement. Ainsi, dans l'ouvrage *Habiter le campement*, Saskia Cousin précise le lien entre l'objet transporté et l'identité véhiculée : « du tapis de prière au camping-car, se déplacer, quels qu'en soient les motifs, implique que l'on transporte quelque chose de *son chez soi*, quelque chose de son identité⁴⁷ ». Dans le cas des *squats* des migrants saisonniers, la théière est bien l'objet qui crée le « chez soi ». Précisons les représentations de ce *chez soi*. À travers cet objet il s'agit de saisir l'imaginaire géographique qui lui est associé. J'entends imaginaire géographique au sens de « l'ensemble d'images mentales reliées entre elles qui confèrent une signification et une cohérence à des espaces et des spatialités. » L'intérêt, me semble-t-il de cette approche est de considérer l'imaginaire en ce qu'il « contribue à organiser les conceptions, les perceptions et les pratiques spatiales⁴⁸ » Dans la lignée de Gaston Bachelard, il convient d'admettre « que l'imaginaire est une façon d'entrer en relation avec l'espace en tant que matière qui génère du sens, sans pour autant déterminer strictement des comportements et des configurations. »

Comment lire ces pratiques et ces imaginaires dans le cas de l'espace domestique des *squats* du Libournais ? Cet imaginaire du nomadisme n'est pas simplement *image de*, pour reprendre la formule de Castoriadis, « il est création incessante [...] de figures/formes/images, à partir desquelles seulement il peut être question de « quelque chose ». Ce que nous appelons « réalité » et « rationalité » en sont les œuvres⁴⁹ ». Quel est alors ce « quelque chose » ?

L'identité des habitants temporaires de Libourne est intimement liée à l'histoire du Sahara occidental. L'imaginaire en jeu ici est double : imaginaire du nomadisme des peuples du Sahara et imaginaire du campement. Ces deux pôles structurants sont

⁴⁶ Les deux dernières feront l'objet d'un développement dans le chapitre 7, partie 4.

⁴⁷ Cousin, 2016, p.82.

⁴⁸ Levy, Lussault, 2013.

⁴⁹ Castoriadis, 1975, p. 8

réappropriés et réactivés dans les pratiques et les identités des habitants. Si « les significations imaginaires sociales sont dans et par les choses [...]. Elles ne peuvent être que moyennant leur *incarnation*, leur *inscription*, leur présentation et figuration dans et par un réseau d'individus et d'objets qu'elles *informent* »⁵⁰. L'objet théière nous informe en ce sens de pratiques et d'imaginaires. Il apparaît en outre comme l'objet pivot autour duquel s'organise l'espace domestique du *squat*.

« *La tetera es lo que está en el centro de nuestro espacio vital. Todos los colchones están dispuestos a su alrededor. Cuando llegamos a casa del trabajo, nos instalamos y tomamos el té. Como lo hacemos contigo. Si alguna vez vienes a los campos, verás que es lo mismo.* »

« La théière c'est ce qui est au cœur de notre espace de vie. Tous les matelas sont disposés autour. Quand on rentre du boulot, on s'installe et on prend le thé. Comme on fait avec toi. Si tu viens un jour dans les camps, tu verras c'est pareil⁵¹ ».

B) Habiter le campement

D'une histoire partagée à un imaginaire parfois fantasmé

L'imaginaire du nomadisme, véhiculé notamment par l'objet témoin qu'est la théière est à rapprocher d'une réappropriation dans les *squats* du Libournais de l'imaginaire du camp. Avant de s'intéresser à la reproduction d'un espace domestique dans une prochaine partie, il est nécessaire ici de mettre en lumière ce qui relève d'un imaginaire, de représentations qui structurent à la fois le mouvement et l'ancrage temporaire dans le Libournais.

Dans l'ouvrage *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Michel Agier questionne ce qu'il appelle « l'exception nomade⁵² » : « Nomades, guerriers, errants, explorateurs, travailleurs de chantiers, scientifiques, envahisseurs pèlerins ou migrants, et bien sûr réfugiés, les 'populations en mouvement' qui ont adopté et adoptent encore le campement comme habitation sont

⁵⁰ Castoriadis, 1975, p. 476

⁵¹ Entretien avec A., Libourne, *squat* de Carrefour, le 3 août 2015. Traduction par mes soins.

⁵² Michel Agier « Habiter le mouvement, l'exception nomade » dans Fiona Meadows (dir.), *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*.

souvent bien plus diverses qu'on ne l'imagine⁵³. » Le campement devient alors un espace à part, une *extra-territorialité* »⁵⁴.

Fiona Meadows propose pour sa part une définition du campement comme : « Sans lieu fixe ni durée déterminée, ce dernier s'inscrit dans un temps et un espace temporaire : c'est un endroit où se poser, se rassembler, avant de reprendre la route. [...] le campement est aussi une autre manière, souvent précaire, d'habiter le travail⁵⁵. » D'un point de vue méthodologique elle affirme que ce campement, en tant qu'espace liminaire ou « zone de marge », correspond au moment ou au lieu « d'une déstabilisation des identités collectives et individuelles »⁵⁶. Deux points clefs peuvent être tirés de cette proposition. D'une part, la temporalité apparaît comme une dynamique centrale. Elle implique de devoir changer de lieu, plier bagage et reproduire un espace domestique rapidement, fût-ce-t-il celui du campement, au gré des diverses mises à distance et expulsions⁵⁷. D'autre part, elle postule l'ébranlement des identités. Or, sur ce deuxième point, mes enquêtes me portent à affirmer que ce campement peut aussi, à l'inverse, être le lieu de la fondation collective d'une identité partagée. En se réappropriant des pratiques et des imaginaires du nomadisme et du mouvement au sens plus large, les saisonniers sahraouis construisent un espace domestique collectif dans lequel l'habiter devient moteur et support d'une culture partagée et revendiquée. C'est l'un des facteurs structurants qui explique la mobilité vers et l'ancrage dans le Libournais. Je rejoins alors Bernard Salignon pour qui : « Habiter, c'est investir un lieu, le charger de projets, de subjectivité. L'habitat crée des habitudes. L'investir c'est un peu s'en vêtir : l'habitat renseigne sur celui qui l'occupe autant que l'habit sur celui qui le porte. Il participe de l'habitus dont parle la sociologie. Habiter c'est se sentir chez soi, c'est partager avec d'autres une histoire intime⁵⁸. »

Qu'est-ce qui met en mouvement ? Par quoi le mouvement est-il initié ? S'intéresser aux facteurs structurants qui motivent ces trajectoires migratoires, ces déplacements, permet de répondre à ces questions, de comprendre l'arrivée et l'installation des saisonniers

⁵³ Michel Agier «Habiter le mouvement, l'exception nomade » in dans Fiona Meadows (dir.), *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés* p. 16.

⁵⁴ Michel Agier «Habiter le mouvement, l'exception nomade » dans Fiona Meadows (dir.), *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exiles*, p. 17.

⁵⁵ Fiona Meadows, *op. cit.* p.11.

⁵⁶ Fiona Meadows, *op. cit.* p.14.

⁵⁷ Sur cette question, voir le chapitre 2 « Contraintes et évacuations successives : quand la présence saisonnière dérange ».

⁵⁸ Bernard Salignon, *Qu'est ce qu'habiter ?*, Paris, Éditions de la Villette, 2010, p. 8.

dans le Libournais. Cette réflexion permet non seulement de contextualiser leur présence mais de donner à voir et à entendre ce que les habitants disent de leur propre mobilité. L'intérêt est alors, non pas seulement d'appréhender une trajectoire mais de voir comment ces facteurs contribuent à une façon d'habiter qui est singulière.

Le premier facteur, politique, dont je viens de cerner les contours et les enjeux affirme que la décolonisation du Sahara occidental entamée en 1975 par l'Espagne puis le conflit avec le Maroc qui s'en est suivi ont contribué à la constitution d'une diaspora sahraouie installée en Espagne puis plus récemment en France.

Le facteur économique est par ailleurs fortement constitutif de l'ancrage. Il permet de saisir à la fois la permanence d'un bassin d'emploi viticole dépendant d'une forte main d'œuvre saisonnière mais également les effets de la crise économique espagnole qui a réactivé un phénomène plus ancien de circulation migratoire hispano-française. C'est ce que je vais démontrer dans le chapitre suivant.

Chapitre 6

UNE ÉCONOMIE VITICOLE DÉPENDANTE DES CIRCULATIONS SAISONNIÈRES

« La saison des vendanges a commencé plus tôt que d'habitude dans le Sauternais. Je roule en rase campagne quand je me retrouve nez à nez avec une grosse bouteille de vin en plastique de trois mètres de haut, plantée au milieu d'une petite butte, sur un rond-point. Les ronds-points sont chauvins, ils étalent la fierté du terroir⁵⁹».

Ixchel Delaporte (*Les raisins de la misère*)

PROPOS LIMINAIRES

Dans son enquête sur les vignobles bordelais et notamment sur le « couloir de la pauvreté » girondin dont j'ai déjà eu l'occasion de dépeindre les contours⁶⁰, la journaliste Ixchel Delaporte dresse le portrait de ces acteurs et ces lieux qui font vivre une économie régionale puissante.

Ces « ronds-points chauvins » qu'elle aime à décrire, ils sont en bas de chez moi, ils représentent mon quotidien d'habitant au même titre que les rangs de vigne à perte de vue et les innombrables châteaux. Dans son ouvrage *Les migrants en bas de chez soi*, Isabelle Coutant interroge l'occupation entre juillet et octobre 2015 d'un lycée du XIX^e arrondissement de Paris par des migrants originaires d'Afghanistan, d'Erythrée et du Soudan.⁶¹ Si la sociologue s'est intéressée à cet événement c'est justement car, en tant qu'habitant du quartier, elle s'est sentie concernée. M'intéressant également à ce qu'il se passe *en bas de chez moi*, à ces ronds-points comme à ce dont ils témoignent, je ne peux que constater l'importance de ce pilier viticole de l'économie girondine. J'aimerais donc

⁵⁹ Ixchel Delaporte, *Les raisins de la misère. Une enquête sur la face cachée des châteaux bordelais*, Éditions du Rouergue, 2018, 169 p.

⁶⁰ Je renvoie ici le lecteur aux chapitres 1 et 2 de la partie 1

⁶¹ Isabelle Coutant, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Seuil, 2018, 222 p.

désormais mettre en lumière les caractéristiques du bassin d'emploi viticole girondin en tant que facteur structurant les trajectoires migratoires.

Si l'arrivée des saisonniers sahraouis en 2014 est novatrice dans la façon d'habiter et de s'inscrire dans des lieux de vie régulièrement réappropriés, elle s'inscrit en revanche dans une dynamique plus ancienne qui est alors réactualisée : la circulation migratoire hispano-française.

Encadré 11

Cadre théorique : retour sur la notion de « migration circulatoire »

Loin de revenir ici sur les enjeux relatifs aux études migratoires traités dans mon état de l'art, j'aimerais proposer quelques clefs d'analyse de la notion de « migration circulatoire ».

La première approche portée collectivement par les auteurs de l'ouvrage *Les circulations transnationales* publié en 2009⁶² offre une synthèse sur la question en postulant que toute circulation humaine n'est pas migration et inversement, et pose une question essentielle : « mais où se situe alors le seuil théorique et méthodologique susceptible de rendre opérationnelle l'articulation de ces deux notions ? »

Dès lors, avec la notion de « migration circulatoire », la migration n'est plus nécessairement perçue comme un événement définitif qui suppose une rupture avec le lieu de départ et une insertion dans un autre lieu. La circulation migratoire véhicule l'idée d'une fluidité, de va-et-vient, d'une logique réticulaire dans laquelle « prédomine toujours l'idée d'une mobilité comme un élément organisateur fort des dynamiques sociales pour des individus et des groupes ayant été placés en situation migratoire⁶³. »

Selon Ma Mung, Doraï et Hily, « le concept de circulation [...] différent de celui de migration, fait référence à la mobilité physique des hommes, avec leur itinéraire, leur moyen de transport et la pratique effective et affective de l'espace parcouru⁶⁴. »

Les dynamiques et les impacts des circulations migratoires « peuvent ainsi être simultanément considérés à plusieurs échelles, locales, régionales ou continentales, mais aussi être observés comme des éléments forts de l'articulation entre ces échelles, en mettant en relation dynamique et permanente le local et le global⁶⁵. » C'est bien tout l'objectif de mon travail de terrain dans le Libournais.

Dans une deuxième approche, notamment portée par Bénédicte Michalon et Alain Morice dans leur article de 2008 « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main d'œuvre »⁶⁶ ou par Djemila Zeneidi dans son article de 2013 sur les migrations circulaires des ouvrières

⁶² Geneviève Cortes et al., *Les circulations transnationales*.

⁶³ Geneviève Cortes, Laurent Faret in Geneviève Cortes et al., *Les circulations transnationales*, p. 12.

⁶⁴ Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer, « La circulation migratoire, bilan des travaux », *Synthèse, Migrations études*. (ADRI - Agence pour le développement des relations interculturelles), 1998, p.1-12. <halshs-00673697>.

⁶⁵ Geneviève Cortes, Laurent Faret dans Geneviève Cortes et al., *Les circulations transnationales*, p. 14.

⁶⁶ Alain Morice et Bénédicte Michalon, « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'œuvre ? », *Études rurales*, 2008, n°182, p. 9-28.

agricoles marocaines à Huelva⁶⁷, l'accent est mis sur l'inscription de ces phénomènes de circulations migratoires dans un contexte de politiques migratoires et d'intérêts économiques liés aux besoins en main d'œuvre saisonnière. Dans cette perspective « l'idée de circulation fonctionne de plus en plus comme une injonction à la mobilité forcée : il est signifié à l'étranger qu'il doit rester un « oiseau de passage » et ne pas se fixer. Le secteur de l'agriculture, en tant qu'il est par nature le site de la variabilité des besoins en force de travail, est à l'évidence le mieux placé pour héberger ce glissement de sens politique⁶⁸. »

De même, Djemila Zeneidi montre en quoi les recrutements des ouvrières agricoles « s'inscrivent dans un type de migration de courte durée, les migrations circulaires prenant appui sur des contrats de travail temporaires (contratos en origen) mis en place depuis 2001 »

Les facteurs économiques relatifs à la main d'œuvre saisonnière sont des clefs de lecture essentielles pour comprendre l'arrivée et l'installation des saisonniers sahraouis dans le Libournais. Là encore, il s'agit de s'intéresser aux conditions tant structurelles que conjoncturelles qui rendent possibles les mouvements de travailleurs saisonniers sur le territoire et de mettre en lumière la façon dont les discours des saisonniers eux-mêmes révèlent les ressorts de ce mouvement migratoire. C'est l'objet de ce chapitre. Pour le démontrer un premier temps s'attachera à décrire un bassin viticole dépendant d'une forte main d'œuvre saisonnière et un second mettra en perspective ces migrations circulatoires avec la crise économique espagnole de 2008 qui a renforcé les départs, notamment des plus jeunes.

I

BASSIN D'EMPLOI ET MAIN D'ŒUVRE SAISONNIÈRE

Le Libournais est marqué par la très forte prédominance de la culture de la vigne⁶⁹. Or, le cycle végétatif de la vigne et le calendrier des travaux viticoles qui en découle nécessitent le recours saisonnier à une main d'œuvre abondante. Les saisonniers sahraouis installés depuis 2014 dans le Libournais sont les acteurs et témoins de cette temporalité viticole singulière. Leur arrivée s'inscrit, indépendamment des facteurs politiques spécifiques abordés dans mon précédent chapitre, dans un mouvement historique et géographique plus vaste liée à la circulation migratoire hispano-française.

⁶⁷ Djemila Zeneidi, « Migrations circulaires et relations familiales transnationales : l'exemple des ouvrières agricoles marocaines à Huelva (Espagne) », *Géocarrefour*, 2013/2, vol. 88, p. 139-146.

⁶⁸ Alain Morice et Bénédicte Michalon, « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'œuvre ? », *Études rurales*, 2008, n 182, p. 9-28.

⁶⁹ Voir la partie 1, chapitres 1 et 2 ainsi que la carte introductive des vignobles du Bordelais.

A) Les vignobles du Libournais et la filière viti-vinicole en Nouvelle Aquitaine, un état des lieux⁷⁰

L'étude de l'INSEE publiée en 2018 permet d'avoir une appréciation fine de la filière viti-vinicole et ses emplois. Ainsi, la Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste région de France et possède le deuxième vignoble en superficie. La région accueille 4 des 10 bassins viticoles français sur 228 000 hectares de vignes. La filière viti-vinicole, qui réunit l'ensemble des acteurs de la production de vin, assure 54 100 emplois (soit un tiers des emplois nationaux) dans 14 000 établissements. Ces chiffres en font la première région viticole française. 48% des salariés agricoles de la région Nouvelle-Aquitaine travaillent ainsi dans la filière viti-vinicole. 4 salariés sur 10 le sont dans des petits (moins de 10 salariés) établissements (90% des établissements).

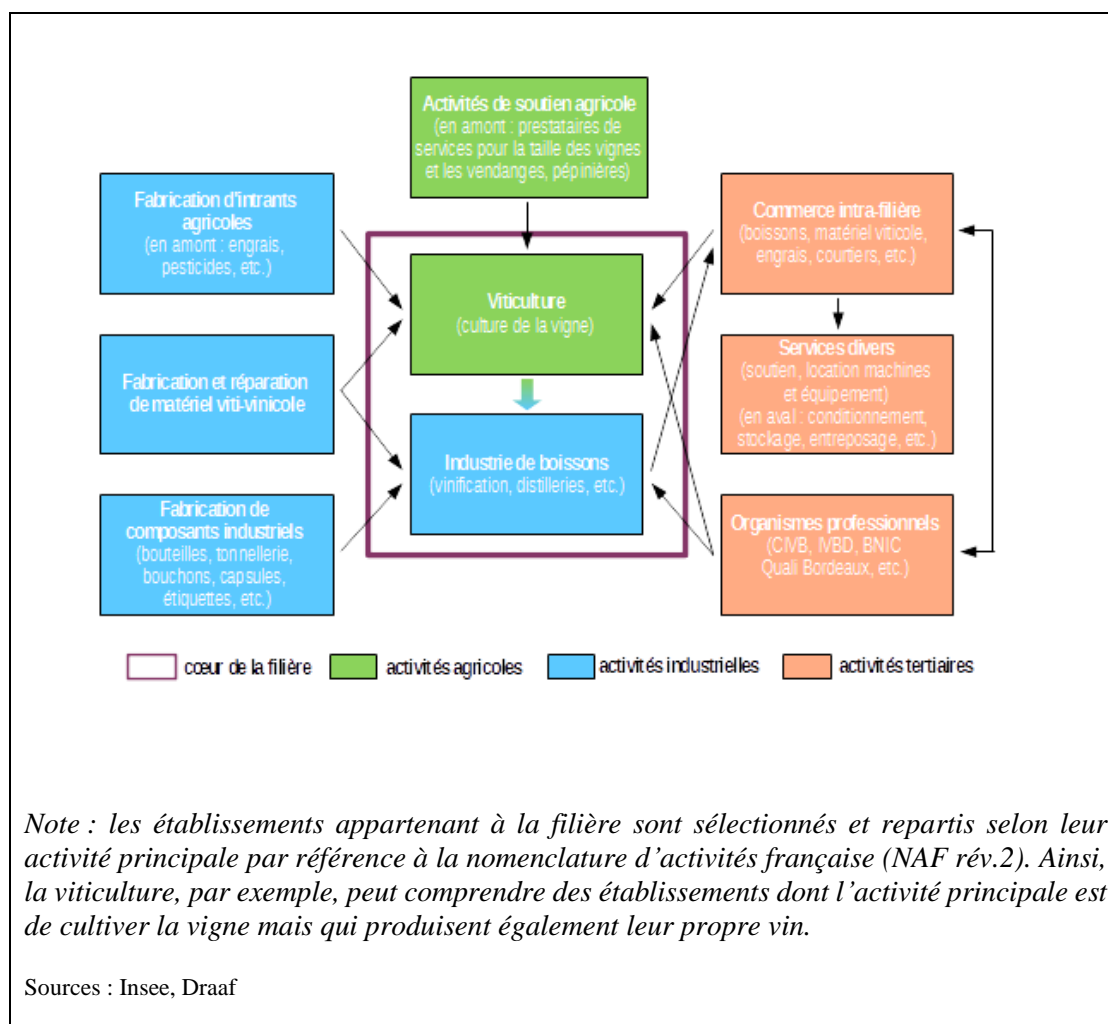
Le salaire horaire net moyen de l'ensemble de la filière est de 12.8 euros (contre 13.2 euros pour l'ensemble de l'économie). Cela s'explique par la forte présence d'ouvriers (67% du salariat) et notamment d'ouvriers agricoles (47% du salariat). Leur surreprésentation dans les activités agricoles (9 salariés sur 10 sont des ouvriers viticoles) explique la faiblesse du salaire horaire net moyen (10,9 euros).

Cette filière se structure autour de 9 segments d'activités comme le présente le schéma ci-dessous.

⁷⁰ L'ensemble des chiffres de cet état des lieux est tiré de la fiche *Insee Analyses* n°55 publiée en avril 2018 et disponible en ligne <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3537235>>.

Figure 28

Schéma de la filière viti-vinicole en Nouvelle Aquitaine

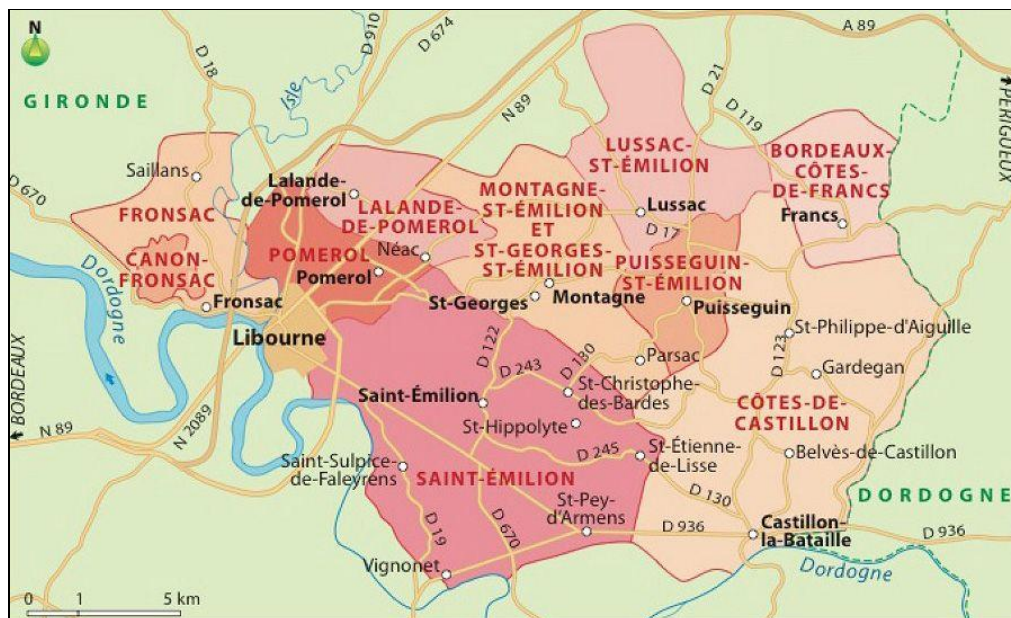


Les saisonniers sahraouis rencontrés travaillent tous dans le segment «viticulture » de cette classification. Ce cœur de la filière concentre 61 % de l'emploi salarié et 80 % des établissements.

Dans ce vaste ensemble, le Libournais représente l'un des cinq vignobles du Bordelais avec l'Entre-deux-Mers, les Graves, le Médoc et le Blayais. Situé autour de la ville de Libourne ce vignoble se subdivise également en cinq vignobles : Saint-Emilion, Pomerol, Fronsac, Castillon Côtes de Bordeaux et Francs Côtes de Bordeaux. La carte ci-après permet de localiser ces différents espaces ainsi que les lieux de travail des saisonniers sahraouis rencontrés.

Figure 29 – Carte 11

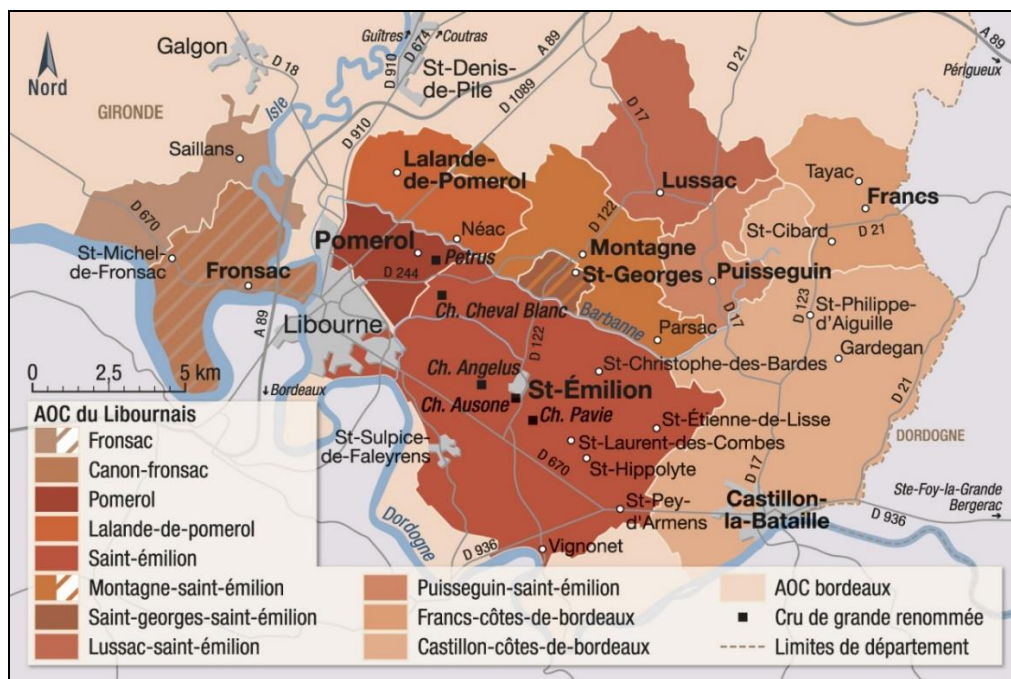
Les vignobles du Libournais, principaux lieux de travail des saisonniers sahraouis.



Source : Château Rocher Corbin

Figure 30 – Carte 12

Les AOC du Libournais



Source : Hachette des vins

B) Les travaux de la vigne : une activité chronophage et pourvoyeuse d'emplois saisonniers

Les données présentées ci-dessus souffrent d'un manque qui relève d'un processus d'invisibilisation statistique : les chiffres de l'emploi de la filière viti-vinicole ne comprennent pas l'emploi saisonnier.

Dans son analyse bilan, l'INSEE propose une synthèse de la répartition des effectifs dans les différents segments d'activités dont le tableau ci-après nous donne les principales caractéristiques :

Tableau 1

Les emplois dans la filière viti-vinicole

Emplois dans la filière viti-vinicole par segment d'activités en 2015		
Segment d'activité	Effectif	Part de l'emploi salarié en %
Emploi salarié	43 790	100
Agriculture	24 020	54.8
Commerce intra-filière	8 350	19.1
Industrie des boissons	4510	10.3
Fabrication d'autres produits industriels	3680	8.4
Services divers	2 110	4.8
Fabrication et réparation du matériel viti-vinicole	1 120	2.6
Emploi non salarié	10 300	
Emploi total de la filière hors emplois occasionnels	54 090	

Source : Insee, Clap 2015, base des non-salariés 2014

Plus loin dans la note, un encadré intitulé « De nombreux travailleurs occasionnels » précise rapidement les contours de cette réalité :

« Les pics d'activité en viticulture entraînent des besoins en main-d'œuvre irréguliers. Ainsi, le tiers des heures travaillées est dévolu au mois de septembre, période traditionnelle des vendanges ; mai et juin, période de palissage et de traitement y contribuent pour le cinquième. Le recours direct, hors entreprises de travaux agricoles, aux travailleurs saisonniers ou occasionnels permet d'y répondre. D'après les données de la Mutualité sociale agricole (MSA) en 2015, parmi les 7 280 exploitations viticoles




employeuses de la région, 5 800 ont souscrit 74 000 contrats occasionnels pour 12,6 millions d'heures travaillées ».




Il est particulièrement intéressant de noter ici que les « emplois occasionnels » autrement dit les emplois saisonniers (dont font partie les emplois des Sahraouis dans le Libournais) ne sont pas comptabilisés dans les emplois de la filière et ce alors même que leur recours est décisif pour elle. Ce processus d'invisibilisation fait écho à la situation décrite dans ma première partie et renvoie au couple visible/invisible. Les saisonniers sont les invisibles du travail viticole comme ils sont les habitants invisibles de Libourne. Ils sont ici inexistant dans le décompte statistique de l'emploi viticole. Par ailleurs, la forme que prend la note de synthèse de l'INSEE est tout à fait révélatrice : les « travailleurs occasionnels », dont on reconnaît qu'ils sont « nombreux » sont relégués dans un petit encadré à part dans la mise en page. C'est lorsque les saisonniers sahraouis ont été visibles dans la ville qu'une politique publique locale relative aux saisonniers a émergé à Libourne (voir chapitre 8).

Le caractère occasionnel de ces emplois doit par ailleurs être entendu en ce qu'il dépend d'un calendrier viticole marqué par une grande saisonnalité. Le tableau ci-après présente l'ensemble des travaux viticoles en fonction du mois de l'année. La présence des saisonniers sahraouis est mentionnée pour chaque mois.

Tableau 2

Calendrier des travaux viticoles annuels dans les vignobles bordelais

Mois	Tâches	Pourquoi ? Comment ?	Présence de saisonniers ?
<p>Décembre</p>	<p>A la mi-décembre, le cycle des travaux de la vigne est bouclé. Les travaux de taille reprennent, en fonction de la douceur du climat, amorçant une nouvelle année ou "campagne" viticole.</p> <p>1. Taille hivernale</p>  <p>2. Pose et cure des drains</p> 	<p>Les terrains plutôt plats de la Gironde nécessitent un drainage des sols, car l'argile y est très présente. Dans les parcelles des meilleurs crus ce drainage est obtenu par des drains enterrés, en pins évidés dès le XVII^e siècle puis en poterie, remplacés dernièrement par du plastique. Ces drains sont essentiels pour les domaines se trouvant sur des sols où l'argile domine/</p>	<p>Non</p>
<p>Janvier</p>	<p>Poursuite de la taille. La tradition fixe symboliquement la Saint-Vincent (patron des viticulteurs fêté le 22 janvier) pour marquer le début officiel de la taille.</p> 	<p>En hiver, la vigne entre en « repos hivernal ». Elle économise son énergie en faisant concentrer la sève dans ses parties vitales pour affronter le froid. Le bois devient ainsi moins dur, ce qui permet aux vignerons de la tailler.</p>	<p>Non</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Février</p>	<p>Taille : Concrètement, il s'agit pour le viticulteur de sélectionner les bourgeons qui lui donneront le meilleur raisin possible. Des vignes mal taillées donneront des raisins de petites tailles, et surtout acides. Ils ne seront donc pas exploitables si l'on veut produire un vin de qualité.</p> <p>La période idéale est entre février et mars, en évitant les périodes de gelées.</p>  <p>Tirage des bois : Une fois la taille achevée, on passe au « tirage des bois ». Les « tireurs » enlèvent de la vigne les bois coupés par les tailleurs avant eux.</p>  <p>Installation du palissage</p> 	<p>La taille de la vigne repose donc sur la sélection des bourgeons que l'on appelle aussi des yeux.</p> <p>Certains ne donneront pas de raisins alors que d'autres seront très fertiles.</p> <p>Les bourgeons les plus fertiles apparaissent sur le bois d'un an (celui qui a poussé l'année précédente).</p> <p>Les bourgeons qui ne donneront rien poussent à l'aisselle du vieux bois (celui de plus d'un an) ou d'un rameau déjà coupé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer d'abord le bois mort, 2. Éliminer ensuite les tiges qui poussent à la base du vieux bois, 3. Se focaliser sur les tiges qui ont poussé durant l'année écoulée. <p>Palissage : La parcelle est taillée, les bois sont tombés, place au palissage : remplacer les poteaux abîmés par les intempéries ou les machines, renouveler les fils de fer cassés, les retendre... Ce palissage terminé, le vigneron attache les pieds aux tuteurs et au fil de fer le plus bas.</p>	<p>Non</p>
--	--	--	------------

<p style="text-align: center;">Mars</p>	<p>Le printemps approche, la taille s'achève. La vigne se réveille et des larmes de sève se forment au bout de chaque rameau taillé pendant l'hiver.</p> <div data-bbox="421 409 722 645" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;">la vigne pleure.</p>	<p>Toutes dernières tailles avant le réveil de la vigne. Le moment des labours est venu.</p> <p>Dès que le printemps arrive il faut labourer pour aérer, nettoyer le sol et éventuellement le fertiliser. Biner ou griffer pour l'entretien du sol en éliminant les mauvaises herbes. Au moment où la vigne présente de jeunes pousses, celles-ci sont riches en eau et donc sensibles aux gelées printanières.</p> <p>Le vigneron doit « déchausser » les ceps (ramener la terre vers le milieu de l'allée) et ensuite « décavaillonner » (tirer la terre autour des pieds vers le milieu de l'allée).</p>	<p style="text-align: center;">Non</p>
---	--	---	--



Débourrement



Palissage au fil de fer



Tirer les cavaillons.



Plantation des jeunes vignes : le moment choisi est celui où les plants perdent toutes leurs feuilles entre l'hiver et le printemps.






Palissage : Avec le printemps, la vigne s'éveille et le **débourrement** est déjà bien avancé : les bourgeons s'ouvrent et de petites feuilles apparaissent. La taille est finie et les vigneron palissent sur fil de fer, c'est-à-dire qu'ils attachent la vigne horizontalement sur des fils de fer pour maintenir les sarments.




Tire-cavaillon : Après avoir déchaussé la vigne et aplani le plan de travail entre les vignes, il reste des mottes de terre. Ces cavaillons sont enlevés mécaniquement (décavaillonneuse) puis manuellement avec un tire-cavaillon. Un travail difficile sur des terres argileuses parfois compactes après l'évaporation de l'eau de pluie.










Non

<p>Mai</p>	<p>1. Second labour 2. Surveillance et protection contre les gelées</p>  <p style="text-align: center;">Brûlage</p> <p>3. Suivi de la pousse</p>  <p style="text-align: center;">Épamprage</p>	<p>Protection du vignoble et épamprage : En mai, le vigneron protège au mieux sa vigne avec des labours pour le désherbage ou des pulvérisations pour prévenir les attaques de l'oïdium et du mildiou, les grandes maladies de la vigne.</p> <p>Sulfatage (viticulture) : action de traiter au sulfate de cuivre ce qui permet la prévention de diverses maladies (mildiou, oïdium). Le traitement n'est pas toxique puisque le produit utilisé est de type fongique (contre les champignons). Le sulfatage des vignes commence à la mi-mai et se termine à la mi-août.</p> <p>Selon la taille pratiquée et les conditions de végétation, d'autres bourgeons que ceux laissés volontairement par la taille peuvent se développer sur tout ou partie des ceps. Issus du tronc ou des bas de la souche, ces rameaux infertiles (parfois appelés "gourmands" par les vignerons), seront supprimés par l'épamprage.</p> <p>Ebourgeonnage et épamprage L'ébourgeonnage : supprimer tous les bourgeons ou début de rameaux indésirables qui risquent d'augmenter la charge du pied de vigne (néfaste pour la qualité de la récolte). Quand on ôte des bourgeons ou rameaux issus de la base du cep ou des rejets du sol, il s'agit d'épamprage.</p>	<p>Oui</p>
------------	---	--	------------

<p>Juin</p>	<p>1. Traitement (ou accolage) des vignes</p>  	<p>C'est la période de floraison, les baies de raisins se dessinent. Ces fleurs apparaissent début juin, quand la température avoisine les 20°C, les grappes s'épanouissent et exhalent un léger parfum. C'est de cette floraison dont dépend le nombre de baies (les grains) par grappe.</p> 	<p>Oui</p>
	<p>1. Palissage des nouveaux rameaux</p> <p>2. Rognages des sarments ou écimage</p> 	<p>Accolage/relevage, rognage et floraison. Dans les vignes palissées, le viticulteur "accole" les vignes, c'est-à-dire qu'il lie les jeunes rameaux contre les fils de fer. Pour contenir la croissance de la vigne qui peut rapidement devenir touffue et envahissante - ce qui est néfaste pour la bonne maturation des raisins -, on procède aussi au rognage des rameaux (ou écimage).</p> <p>Coulure : Durant la pollinisation, le froid et les précipitations peuvent entraîner un phénomène de coulure (une diminution du nombre de baies par grappe) ou de millerandage (blocage de croissance de la baie). Phénomène naturel provoqué par les conditions météorologiques, le rognage en fin de floraison réduit les inconvénients de ce phénomène.</p> 	

<p>Juillet</p>	<p>Eclaircissage de la vigne</p>  <p>Véraison</p>  <p>Filets anti-grêles</p> 	<p>Eclaircissage et traitement contre les parasites. Après la floraison, on peut déterminer le nombre et la répartition des grappes sur les ceps. S'il y a trop de grappes, on procède alors à un éclaircissage, qui consiste à ôter les grappes surnuméraires avant leur maturation. En effet, un nombre de grappes excessif peut nuire à la bonne maturité de la vigne.</p> <p>Véraison : Stade de maturation du raisin au cours duquel les raisins rouges commencent à se pigmenter et les raisins blancs à s'attendrir et à devenir translucides. Les baies grossissent tout en restant vertes, mais à partir de la mi-juillet les raisins changent de couleur, c'est la véraison.</p> <p>Protection de la vigne</p> <p>Durant cette période sensible, le vigneron assure une protection de sa future récolte. Quel que soit le mode de production, il est nécessaire d'intervenir. Qu'elle soit conventionnelle, biologique, biodynamique ou raisonnée elle s'inscrit dans une logique environnementale et une utilisation maîtrisée.</p>	<p>Oui</p>
----------------	--	---	------------

Août	<p style="text-align: center;">Second rognage</p> <p style="text-align: center;">Chasse aux parasites</p>  <p style="text-align: center;">Vendanges vertes</p> 	<p>En août, les travaux du sol s'arrêtent en général mais la surveillance du vignoble reste indispensable et sa protection peut être nécessaire jusqu'en septembre s'il subsiste des risques de développement des maladies.</p> <p>L'aoûtement : c'est le moment où les sarments changent de couleur pour passer du vert au brun.</p> <p>Le travail du sol est déconseillé à cette période, il faut souhaiter du soleil en faisant quelques travaux d'entretien dans les vignes. C'est aussi l'époque des « vendanges vertes » qui consistent à supprimer certaines grappes afin de favoriser le développement et améliorer la qualité des grappes restantes.</p> <p>C'est aussi la période où le vigneron peut prendre quelques jours de repos avant le grand rush de la rentrée.</p>	<p>Oui mais de manière moins importante</p>
------	---	---	---

<p>Septembre</p>	<p>Vérification de la maturation des raisins après divers prélèvements</p>  <p>Ban des vendanges proclamé par la Jurade de Saint-Émilion</p> 	<p>Surveillance de la maturation des grappes et début des vendanges. Début septembre, le viticulteur surveille de près le degré de maturation des raisins, en prélevant régulièrement des grappes, pour pouvoir fixer la date des vendanges. Pour parfaire cette maturité, on enlève les feuilles qui entourent les grappes en vue d'améliorer l'aération et l'exposition de ces grappes.</p> <p>Ban des vendanges : Date administrative autorisant depuis le moyen âge le début des vendanges. Quand le ban est officiellement prononcé, les vendanges commencent. La règle féodale n'est plus mais les festivités, elles, persistent encore !</p> <p>Les vendanges. Elles ont lieu en septembre ou octobre dans la plupart des vignobles, puis la vinification commence.</p>	<p>Oui</p>
<p>Octobre</p>	<p>Semence d'engrais sur les sols</p>  <p>Chausser les vignes</p> 	<p>Fin des vendanges puis vinification. Les vins de garde vont être mis en fûts pour y être élevés.</p>  <p>Chausser les vignes : Les charrues prennent la terre dans les entre-rangs et en recouvrent partiellement les pieds de vigne afin de les protéger des gelées hivernales</p>	<p>Oui si les vendanges ne sont pas terminées</p>




Novembre	Taille des ceps	<p>Pré-taille et buttage. La vigne, abandonnant son feuillage aux flamboiements de l'automne, s'installe dès novembre dans un repos hivernal. Le vigneron taille les longs sarments (c'est la pré-taille) et butte les ceps de vigne pour les protéger du froid et favoriser l'écoulement des eaux de pluies hivernales.</p> <p>Préparer la taille : C'est retirer les agrafes et baisser les fils de fer qui constituent le palissage afin de faciliter le travail du tailleur.</p>	Non
			
	Retirer les agrafes		
			
	Buttage des ceps		
			
	Traitement contre les maladies		

Tableau réalisé grâce à diverses sources et en particulier : *Les saisons du vignoble* <<https://www.larvf.com/les-saisons-du-vignoble,10355,1104937.asp#1>> ; *Les travaux en vert de la vigne*<<https://www.toutlevin.com/article/les-travaux-en-vert-de-la-vigne>> ; *Le cycle annuel des différents travaux dans la vigne*<https://www.chais-et-vignes.com/Le-cycle-annuel-des-differents-travaux-dans-la-vigne_a262.html>.

En fonction de ce calendrier type qui peut être, selon les années, plus ou moins variable, une tendance permanente peut être dégagée : entre le mois de mai et le mois d'octobre, les besoins en main d'œuvre dans les vignes sont bien plus importants, ouvrant ainsi une importante offre d'emplois saisonniers. La présence saisonnière des Sahraouis dans le Libournais atteste tout à fait de ce phénomène. Tous mes terrains successifs se sont déroulés durant cette période d'activité viticole intense (voir à ce sujet les chapitres 1 et 3).

Dans leur article « Agriculture et main d'œuvre migrante », Hugo Santos Gómez et Yanga Villagómez Velázquez précisent les enjeux relatifs à ce phénomène de saisonnalité. Leur terrain d'étude californien offre des similitudes particulièrement éclairantes. En effet, en s'intéressant à la production de raisins de table dans le comté de Kern, les auteurs montrent que « même si la culture de raisins de table exige de la main-d'œuvre pendant presque toute l'année, la quantité de travail varie considérablement en fonction du cycle

des plantes. » En Californie, la période de récolte s'étend de fin juin à fin novembre et si les auteurs notent quelques décalages possibles, « c'est précisément à cette époque que les vignes nécessitent l'intervention massive du travail humain. Pendant ce temps, la main-d'œuvre agricole est en plein essor, et les champs sont envahis de travailleurs dans les vignes, tandis que les camions transportent les fruits aux usines de conditionnement⁷¹. » C'est tout à fait le cas dans les vignobles libournais et plus généralement bordelais, où la saison viticole mobilise une main d'œuvre saisonnière immigrée importante.

C) Une main d'œuvre saisonnière immigrée anciennement mobilisée

Rendus relativement visibles dans le Libournais depuis 2014 par leur mode d'habiter aussi bien que par la façon dont ils ont nourri une politique publique locale, les saisonniers sahraouis s'inscrivent dans un processus ancien de recours à une main d'œuvre immigrée. Deux mouvements à l'œuvre méritent d'être distingués ici : d'une part l'ancrage dans une historicité du travail saisonnier et d'autre part, la temporalité d'une présence qui semble au cœur de l'invisibilisation dont les Sahraouis sont les révélateurs.

1) Une présence ancienne

Les besoins en main d'œuvre saisonnière remontent au moins au Moyen Age, période durant laquelle «des migrations saisonnières ou ponctuelles sont avérées entre les deux versants pyrénéens⁷² » Les travaux de Christophe Drot et Philippe Roudié⁷³ permettent de mesurer la profondeur historique de ce phénomène. Ainsi, les auteurs nous expliquent que, dès cette période médiévale, « paysans des régions de Saragosse ou du piémont espagnol pyrénéens venaient prêter main forte à la demande de certains villages, dépassés par des récoltes exceptionnellement bonnes ou lors de déficits de main d'œuvre. » Ces mobilités saisonnières sont liées à une proximité géographique et « ont concerné des

⁷¹ Hugo Santos Gómez et Yanga Villagómez Velázquez, « Agriculture et main-d'œuvre migrante », *Hommes & migrations* [En ligne], 2013, n°1301, mis en ligne le 1^{er} janvier 2015, consulté le 10 juillet 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1903>> ; DOI : <<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1903>>.

⁷² Christophe Drot, *Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine*, septembre 2007, <www.goutdesautres.fr/.../ImmigrationsAquitaineSynthese ; p. 41.

⁷³ Philippe Roudié, *Les salariés saisonniers étrangers en Aquitaine septentrionale*, Talence, MSHA, 1987. Philippe Roudié, *Les salariés saisonniers étrangers en Aquitaine septentrionale*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine - Maison des pays ibériques, 1988 et du même auteur « Les Salariés saisonniers étrangers en Aquitaine septentrionale », in *Images des espagnols en Aquitaine*, Talence, MSHA, 1988.

milliers d'Espagnols jusqu'à la fin des années 1990 (jusqu'à 18 000 par an en 1978)⁷⁴ ». Cette mobilité calquée sur le rythme des travaux agricoles est inscrite dans le temps long et participe d'un certain ancrage.

Plus récemment, le phénomène des saisonniers en Aquitaine a semble-t-il connu un pic dans les années 1970 où ce furent « les Espagnols qui s'installèrent pour une ou plusieurs saisons dans les campagnes basques, lot-et-garonnaises (récolte des fruits) et girondines (récolte du raisin)⁷⁵. » Dès les années 1960 se met en place une filière de vendangeurs en Gironde par le biais de familles espagnoles installées en Aquitaine qui informent des besoins lors de leurs retours en Espagne durant les congés⁷⁶. Christophe Drot répertorie ainsi grâce aux archives 2 700 vendangeurs espagnols en 1967, 6 700 l'année d'après et jusque 9 500 en 1974 pour le seul département de la Gironde⁷⁷.

Le bouche à oreille fonctionne de manière efficace dans la constitution de cette migration saisonnière et ce jusqu'à aujourd'hui. En effet, de mes entretiens avec les saisonniers ressort de manière très nette la persistance de ce canal d'information. Tous m'ont précisé qu'ils étaient arrivés dans le Libournais par le bouche à oreille et la connaissance d'un bassin d'emploi dynamique. Les mots de C. le résumant parfaitement :

« Tengo un primo que trabajó en las viñas del Médoc hace dos años. Me dijo que había trabajado en la región. Como no he podido encontrar trabajo durante varios meses, decidí venir a trabajar para la temporada. »

« J'ai un cousin qui a bossé dans les vignes dans le Médoc il y a deux ans. Il m'a dit qu'il y avait du travail dans la région. Comme ça fait plusieurs mois que je ne trouve pas de boulot, je me suis décidé à venir faire la saison⁷⁸. »

Sur cette question, il faut préciser d'emblée que la présence de Sahraouis dans le Médoc est plus ancienne. Dès 2012 la presse mentionne notamment des conflits entre saisonniers marocains et sahraouis. Les arrivées dans le Libournais sont postérieures. Le

⁷⁴ Philippe Roudié, *Les salariés saisonniers étrangers en Aquitaine septentrionale*, Talence, MSHA, 1987, p. 68.

⁷⁵ Christophe Drot, *Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine*, septembre 2007, <www.goutdesautres.fr/.../ImmigrationsAquitaineSynthese>, p. 42.

⁷⁶ La Gironde accueille dès 1939 des familles d'Espagnols qui fuient le régime de Franco. Voir par exemple Cesar et Mona Huerta, *Chemins d'exil. Les Espagnols à Libourne*, s. l., 2010, 126 p. ; Francine Agard-Lavallé, Bernard Lavallé, Cyril Olivier & Agnès Vatican (dir.) *Libertad ! Les Espagnols en Gironde (1936-1939)*, [Bordeaux], Silvana Editoriale, Archives départementales de la Gironde, 2019, 112 p. ou encore Maria Santos-Sainz, & François Guilleméteaud, *Les Espagnols à Bordeaux et en Aquitaine*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2006, 384 p.

⁷⁷ Christophe Drot, *Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine*, septembre 2007, <www.goutdesautres.fr/.../ImmigrationsAquitaineSynthese>, p. 42.

⁷⁸ Entretien avec C. à Libourne le 17 juillet 2015. Traduit de l'espagnol par mes soins.

Médoc et le Libournais sont des parties très différentes de la Gironde dont les espaces dialoguent finalement peu. Si les informations sur le bassin d'emploi girondin ont pu circuler entre les Sahraouis, ceux qui étaient dans le Médoc ne sont pas ceux qui sont venus dans le Libournais.

Si le phénomène de migration circulatoire hispano-française est bien réactivé ici, force est de constater que d'autres circulations se mettent en place comme le souligne Christophe Drot avec, dès les années 1990, les saisonniers du Maroc et des Pays d'Europe de l'Est qui viennent travailler et « s'inscrire progressivement dans le paysage aquitain⁷⁹ ».

2) *Une présence discrète*

C'est ce paysage aquitain qu'analyse justement Chantal Crenn par le prisme des représentations sociales et des processus d'invisibilisation à l'œuvre sur son terrain. Dans son article « Des invisibles trop visibles ? » elle s'interroge sur l'héritage du droit rural et sur les représentations sociales attribuées aux ouvriers agricoles perçus comme saisonniers et aux étrangers des ex-colonies pour comprendre leur importance dans l'historicité du processus d'invisibilisation qu'elle observe⁸⁰. Dans son travail anthropologique, elle a rencontré des ouvriers agricoles âgés de 60 à 75 ans qui se sont installés dans « cette partie pauvre des vignobles bordelais depuis les années 1970 »⁸¹. Venant pour la plupart de la région agricole du Gharb au Maroc, ces ouvriers étaient en général « des ruraux qui ont signé des contrats saisonniers depuis leur pays de départ ou suivi un patron “pied-noir”. D'autres ont travaillé clandestinement au hasard des besoins des employeurs du Sud-est au Sud-ouest⁸² ». Elle insiste par ailleurs sur le fait que ces immigrés étaient considérés « comme une force de travail de passage. Les saisonniers agricoles n'échappaient pas à

⁷⁹ Voir entre autres Christophe Drot, *op. cit.*

⁸⁰ Chantal Crenn, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations* [En ligne], 1301 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 10 juillet 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1923>>, DOI : <<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1923>>.

⁸¹ Elle parle de Sainte Foy la Grande et de Castillon-la Bataille que j'ai déjà mentionnés comme faisant partie de mes terrains d'étude dans les chapitres 1 et 3.

⁸² Chantal Crenn, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations* [En ligne], 1301 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 10 juillet 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1923>>, DOI : <<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1923>>.

cette perception de l'immigration. En Aquitaine, leur présence, vécue comme temporaire, n'a que peu suscité l'intérêt des habitants, des élus ou des chercheurs⁸³ ».

La présence des saisonniers sahraouis dans le Libournais témoigne d'une reprise du phénomène de circulation migratoire nourri par la proximité avec un bassin d'emploi dynamique. Cependant, de mes entretiens et discussions avec les saisonniers ressort un élément décisif dans cette reprise : la crise économique de 2007-2008 a profondément touché l'Espagne et été un moteur de mobilité puissant.

II

LES EFFETS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ESPAGNOLE

La réactivation de la circulation migratoire entre l'Espagne et la France n'est pas le seul fait de la structuration du bassin d'emploi viticole et de ses modalités de mobilisation de la main d'œuvre. Elle s'inscrit dans un contexte économique marqué par la crise de 2008 et ses effets sur une jeunesse prompt à la mobilité.

⁸³ Chantal Crenn, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations* [En ligne], 1301 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 10 juillet 2020. URL : <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1923>>, DOI : <<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1923>>. Voir également sur cette question de l'intérêt des chercheurs, mon chapitre 4.

Encadré 12

Cadre biographique : retour sur l'expérience vécue par P. et la prise de conscience d'une clef de lecture jusqu'ici sous-estimée

Lors de mes premières visites à Arveyres en 2014 (voir chapitre 1), je fais la connaissance d'un jeune saisonnier sahraoui, P. qui reviendra plusieurs saisons pour travailler dans les vignes avant de trouver du travail chez un maraîcher du Lot-et-Garonne. C'est l'un des premiers sahraouis que mon père a rencontré et dont la complicité partagée a permis l'instauration d'une relation de confiance (voir chapitre 3).

Après avoir échangé de nombreuses fois avec lui, je lui demande, en 2017 alors que j'analyse mes données et que je mets en place une ébauche de plan, de me proposer un retour sur son rapport à la mobilité, sur son expérience vécue depuis son arrivée en 2014. C'est véritablement à travers son témoignage que je me rends compte de l'importance de la crise économique espagnole comme facteur de départ (un facteur dont j'avais moins saisi la dimension jusqu'alors) et c'est par ses mots que j'aimerai introduire ma réflexion :

Mi situación era algo diferente a algunos saharauis, yo tenía nacionalidad española lo que permitía tener los mismos derechos que un europeo. Al terminar los estudios y en plena crisis económica decidí viajar a Francia a trabajar. Estudie las posibilidades y vi que alrededor de Burdeos se podía conseguir trabajo en las viñas rápidamente. Vi que el trabajo no suponía un problema, lo difícil estaba por llegar, aún siendo europeo se necesitan unos requisitos para abrir tu derechos, es decir, empezar la casa por el tejado. En algunas empresas te piden Carte vitale para trabajar, para poder tener Carte vitale necesitas trabajar primero 60 horas pues ya me dices tú.

Te pedían cuenta bancaria para trabajar, pero el banco sin una domiciliación no te abría una cuenta, para tener una domiciliación tienes que alquilar una vivienda, sin nóminas ni cuenta era imposible alquilar, era un buble burocrático muy difícil de superar, eso conllevaba que no te podías integrar en la sociedad.

Es decir a vivir en la calle, a comer donde sea y cada vez que puedas. Con el tiempo empiezas a conocer gente pues que ve la situación y ayuda como puede, yo diría que conseguí salir adelante gracias a la ayuda desinteresada, de una persona como tu padre. Gracias a él conseguí un trabajo fijo, un lugar donde vivir, en fin me dio un poco de vida. »

« Ma situation était quelque peu différente de celle de certains Sahraouis, j'avais la nationalité espagnole qui me permettait d'avoir les mêmes droits qu'un Européen. À la fin de mes études et en pleine crise économique, j'ai décidé d'aller travailler en France. J'ai étudié les possibilités et j'ai vu qu'aux alentours de Bordeaux, on pouvait rapidement trouver du travail dans les vignobles.

J'ai vu que le travail n'était pas un problème mais que la partie difficile était encore à venir : même en étant Européen il te faut certaines conditions pour ouvrir tes droits et j'ai compris qu'il ne fallait pas mettre la charrue avant les bœufs. Certaines entreprises te demandent une carte vitale pour travailler. Or, pour obtenir une carte vitale, tu m'avais dit qu'il fallait d'abord travailler 60 heures.

On te demande ensuite un compte bancaire pour travailler, mais la banque ne veut pas t'ouvrir un compte sans domiciliation. Pour avoir une domiciliation, il faut louer une maison alors que sans salaire et sans compte en banque il est impossible de louer, un vrai bazar bureaucratique... Tout cela voulait donc dire vivre dans la rue, manger partout et chaque fois que je pouvais. Avec le temps, on commence à rencontrer des gens qui voient la situation et qui aident comme ils peuvent, je dirais que j'ai réussi à avancer grâce à l'aide désintéressée d'une personne comme ton père. Grâce à lui, j'ai obtenu un emploi permanent, un endroit où vivre, bref, il m'a donné un peu de vie.

Outre le contexte économique qu'il permet de poser, j'aimerais revenir, à la lumière de cet encadré biographique, sur un point méthodologique qui me semble intéressant. Désireuse de travailler sur les espaces domestiques des saisonniers dans le Libournais et leurs modes d'habiter réticulaires, la dynamique transnationale liée au contexte économique espagnol m'avait d'abord échappée. C'est bien par le discours des habitants sur leur propre pratique de la mobilité que j'ai pu remobiliser des facteurs et des clefs de lectures d'un phénomène que j'ai alors pu saisir à plusieurs échelles. C'est tout l'enjeu de cette partie : non pas exposer des facteurs explicatifs surimposés à la réalité du terrain mais bien partir d'une pratique géographique observable et d'un vécu dont je suis le témoin dans la relation d'enquête.

A) Un contexte général de forte émigration dont les saisonniers sahraouis sont les premiers acteurs et témoins

Dans son article « Espagne : l'émigration des immigrés » Gemma Larramona revient sur l'histoire migratoire de l'Espagne. Ce travail permet de mieux contextualiser les facteurs de départs dont la présence des saisonniers sahraouis dans le Libournais est l'un des résultats. Après avoir été un pays d'émigration pendant les années 1950 à 1990, l'auteure montre que l'Espagne est devenue au début du XXI^e siècle, le principal pays d'immigration de l'Union européenne avec un solde migratoire de plus de 600 000 personnes par an entre 2002 et 2007. Cependant, « la crise économique de 2008 a provoqué l'effondrement de ce solde, devenu négatif en 2011. Les entrées sur le territoire se sont tariées et de nombreux habitants ont quitté le pays dont au premier chef, les immigrés⁸⁴. » En effet, 73% des migrations de retour et 66% des départs vers les pays tiers ont eu lieu entre 2006 et 2009.

C'est ce qu'évoque P. au début de son récit :

« Mi situación era algo diferente a algunos Saharauis, yo tenía nacionalidad española lo que permitía tener los mismos derechos que un europeo. Al terminar los estudios y en plena crisis económica decidí viajar a Francia a trabajar. »

« Ma situation était quelque peu différente de celle de certains Sahraouis, j'avais la nationalité espagnole qui me permettait d'avoir les mêmes droits qu'un Européen. À la fin de mes études et en pleine crise économique, j'ai décidé d'aller travailler en France. »

⁸⁴ Gemma Larramona, voir p. 251 de « Espagne : l'émigration des immigrés » Institut national d'études démographiques » dans *Population*, 2013/2, vol. 68, p. 249- 271.

B) « On pouvait facilement trouver du travail » : chômage de masse chez les jeunes et volonté de départ

La crise économique a eu un impact particulièrement fort sur l'emploi et la précarité des jeunes en Espagne⁸⁵. Cette crise a fortement accentué la mobilité internationale des jeunes espagnols et plus largement des jeunes Européens du Sud⁸⁶. Afin de mieux comprendre les facteurs de mobilité que j'ai pu relever à travers les entretiens, il est intéressant de faire le lien entre la logique d'émigration dont je viens de poser les contours et le chômage de masse en Espagne du fait de la crise économique. J'aimerais avant tout poser quelques considérations démographiques et méthodologiques. Les saisonniers sahraouis que j'ai pu rencontrer ont entre 20 et 55 ans. Ils ne sont donc pas tous représentatifs de cette catégorie statistique des « jeunes de 15 à 24 ans ». En revanche, la très grande majorité des saisonniers m'a évoqué le lien direct entre la situation économique espagnole et leur arrivée dans le Libournais pour y trouver du travail pendant la saison viticole. Cette situation est encore plus prégnante chez les plus jeunes d'entre eux. C'est pour cette raison et pour la portée heuristique de ses propos que j'ai voulu construire cette partie à partir des mots de P.

Dans leur article sur la crise en Europe du Sud, Valérie Golaz, Cecile Lefevre et Jacques Véron posent les conséquences démographiques de la crise économique et financière amorcée en 2007. Ils révèlent qu'au vu des statistiques du chômage, c'est en Grèce et en Espagne que la situation a été la plus défavorable. « La crise de 2007-2008 a particulièrement affecté la situation des jeunes sur le marché du travail. »⁸⁷ Ainsi, les taux de chômage explosent. Le tableau ci-dessous présente les taux de chômage par pays chez les jeunes de 15 à 24 ans entre 2007 et 2016.

⁸⁵ Voir à ce sujet l'article de Luis Enrique Alonso et Carlos Fernández Rodríguez, « Emploi et précarité des jeunes en Espagne », *Travail et Emploi* [En ligne], 115 | juillet-septembre 2008, mis en ligne le 18 février 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <<http://journals.openedition.org/travailemploi/4269> ; DOI : 10.4000/travailemploi.4269>.

⁸⁶ Voir à ce sujet Josefina Domínguez-Mujica, Juan Parreño-Castellano, Ramón Díaz-Hernández et Claudio Moreno-Medina, « International mobility of young adult Spaniards eight years after the onset of the economic crisis. Food for thought », *Belgeo* [Online], 2018, n°3, online since 30 October 2018, connection on 19 April 2019. URL : <<http://journals.openedition.org/belgeo/27986>> ; DOI : <10.4000/belgeo.27986>.

⁸⁷ Valérie Golaz, Cecile Lefevre, Jacques Véron. *La crise en Europe du Sud : vue d'ensemble. 2018.* <hal-02081776 p.14>.

Tableau 3

Évolution du chômage des jeunes de 15 à 24 ans (en %)

Pays	Années									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Espagne	18.1	24.5	37.7	41.5	46.2	52.9	55.5	53.2	48.3	44.4
Portugal	24.4	21.6	25.3	28.2	30.2	38	38.1	34.7	32	28.2
Italie	28.4	21.2	25.3	27.9	29.2	35.3	40	42.7	40.3	37.8
Grèce	22.7	21.9	25.7	33	44.7	55.3	58.3	52.4	49.8	47.3
France	19.5	19	23.6	23.3	22.6	24.4	24.9	24.2	24.7	24.6

Source : Eurostat.

Alors qu'en France, après une hausse en 2009, le taux de chômage des jeunes reste stable, il passe en Espagne de 18 % en 2007 à 44% en 2016. En 2014, lorsque les premiers saisonniers arrivent dans le Libournais, le chômage chez les jeunes espagnols est de 53%. En juillet 2014, l'article de Sud Ouest « *La vigne plutôt que le chômage en Espagne* » revenait déjà sur la situation économique des jeunes espagnols en interrogeant Tamara, une espagnole de 29 ans venue travailler dans les vignes : « Moi aussi je veux rester, pour travailler, je vais continuer jusqu'à ce que la saison s'arrête, après je me déplacerai s'il faut. Chez nous, il n'y a rien, nous somme la génération perdue⁸⁸. »

À la crise économique et au chômage de masse correspond une volonté de départ, d'autant plus aisée que la France offre, comme je l'ai montré précédemment, un bassin d'emploi dynamique à proximité, dans ses vignobles. C'est bien le sens des mots de P. lorsqu'il dit « on pouvait facilement trouver du travail ». Il témoigne ainsi de la reprise du phénomène de migration circulatoire mise en place plusieurs siècles auparavant.

⁸⁸ Article *Sud Ouest* du 2 juillet 2014, « *La vigne plutôt que le chômage en Espagne* ».

NOTES CONCLUSIVES

Dépendante des circulations saisonnières, l'économie viticole girondine a été analysée dans ce chapitre à travers plusieurs focales. Le bassin d'emploi est en premier lieu fortement structuré par le recours à la main d'œuvre saisonnière. La présentation du calendrier viticole a ainsi permis de contextualiser les spécificités de ce terrain.

En outre, la mobilisation d'une main d'œuvre immigrée anciennement mobilisée a replacé ces mouvements transnationaux dans une histoire et une géographie. Enfin, portée par les effets de la crise économique, c'est bien la reprise du phénomène de circulation migratoire hispano-française qui a été questionnée dans ce chapitre 6.

CONCLUSION DE LA PARTIE 3

La raison du mouvement, le sens de l'ancrage

Après avoir présenté les outils pour saisir un habiter mobile à travers le surgissement de l'inscription girondine des saisonniers agricoles sahraouis dans la première partie et les outils pour la comprendre dans la deuxième, cette troisième partie a permis d'appréhender les facteurs politiques et économiques à l'origine de leur mobilité. Il s'agit de saisir la raison de ce mouvement et le sens donné par les habitants à cet ancrage en libournais.

Des discussions informelles et entretiens avec les habitants sont ressortis deux principaux facteurs structurants. Il s'agit d'abord de la prégnance du politique comme clef d'explication des circulations et des ancrages observés. Depuis la décolonisation du Sahara occidental initiée en 1975 par l'Espagne et le conflit avec le Maroc qui en a découlé, une importante diaspora sahraouie s'est constituée. Citoyens espagnols, les saisonniers rencontrés ont tous témoigné d'un profond attachement et de liens maintenus à un territoire de référence qu'est le Sahara occidental. Revendiquée, cette identité sahraouie est apparue comme un élément structurant de leur habiter. La compréhension de ces liens dans les discours des habitants comme dans leurs pratiques a été l'objet du chapitre 5.

Articulant différentes échelles d'analyses, la reprise du phénomène de circulation migratoire hispano-française a été au cœur du chapitre 6. L'existence d'un bassin d'emploi viticole dans le Libournais, fortement dépendant d'une main d'œuvre saisonnière, associée aux effets de la crise économique espagnole sont des facteurs qui ont réactualisé des circulations transnationales anciennes. En effet, la venue dans le Libournais d'Espagnols notamment pour le travail de la vigne n'est pas chose nouvelle. C'est bien l'habiter des saisonniers sahraouis et leur ancrage collectif dans le Libournais qui se sont révélés inédits.

Tout ceci étant posé, reste la question à l'origine de cette thèse : comment habite-t-on ? Comment se traduit spatialement, socialement et politiquement la situation décrite dans les parties 1 et 3 ?

PARTIE 4

Un habiter précaire polytopique
ou comment retrouver sa place
dans la mobilité saisonnière

INTRODUCTION DE LA PARTIE 4

Pratiques habitantes et dispositifs locaux

Après avoir présenté les acteurs et les lieux du surgissement des saisonniers agricoles sahraouis dans le Libournais (chapitres 1 et 2), appréhendé les outils méthodologiques (chapitre 3) et conceptuels (chapitre 4) pour le comprendre ainsi que les facteurs expliquant ce surgissement (chapitres 5 et 6), il convient désormais de considérer les traductions spatiales de ce phénomène. Ces saisonniers ont en effet des modalités d’habiter singulières, liées à leur double spécificité : ils sont à la fois mobiles et précaires. Il s’agira d’en explorer ici le sens.

Ces propos liminaires réaffirment l’élaboration d’un questionnement de recherche qui est celui de l’habiter dans la mobilité. Un habiter construit sur un réseau de lieux que l’on habite temporairement et régulièrement. Un questionnement qui soulève des interrogations : Comment habite-t-on un lieu/plusieurs lieux quand on est mobile ? Quel rapport au monde cela construit ? Pour les acteurs du territoire (représentants politiques, associatifs, employeurs) qu’implique le fait de considérer ces saisonniers comme des « habitants » ? Les considèrent-ils comme des « habitants » ? En quoi ces nouvelles pratiques habitantes questionnent elles à la fois la structuration et la cohésion du territoire ? L’enjeu de cette partie est de comprendre comment se traduit spatialement, socialement et politiquement la situation décrite dans les parties 1 et 3. Il y a donc un lien conceptuel entre l’habiter et la mobilité dans la construction de cette partie, et je m’appuie sur les travaux présentés dans la partie 2 pour l’explorer. Habiter et mobilité apparaissent bien comme des clefs de lecture de ce que Rémy Knafou qualifie de « révolution géographique contemporaine ». Une révolution largement portée par une mobilité accrue des individus : « Les sociétés à habitants mobiles sont l’une des principales manifestations de cette révolution géographique contemporaine¹ ».

¹ Rémy Knafou (dir.), La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d’aujourd’hui, Paris, Belin, 1998, p. 87.

Appréhender ce lien habiter/mobilité conduit à poser la question du rapport à l'Autre. Pour Mathis Stock le fait de pratiquer une multiplicité des lieux aurait pour conséquence « l'émergence d'un nouveau rapport aux lieux géographiques, aux agencements spatiaux, à la distance et au mouvement, mais aussi, par ricochet, à soi et à l'autre² ». C'est bien ce qui est en jeu dans cette partie. Une mobilité qui reconfigure aussi la façon dont on appréhende l'espace et l'espace de vie. Ainsi, Philippe Tizon souligne « l'éclatement de l'espace de vie », « l'émiettement du social et du spatial³ ». À cet éclatement de l'espace de vie correspond une constellation des pratiques qu'il s'agira de montrer. Ces considérations posent, pour Rémy Knafou, la nécessité de « repenser le vocabulaire des mobilités, au-delà des seuls « mobiles » et « nomades ». On assiste ainsi à la redéfinition des rapports entre « *mobilités et ancrages*⁴ ». Ceci renvoie à l'invitation formulée par Denis Retaillé à faire preuve d'une certaine méfiance vis-à-vis de la catégorie figée du nomade⁵. La théorie de « l'espace mobile » comme « espace de la pratique contrairement à l'espace abstrait relatif qui est homogène⁶ » postule que ceux qui se déplacent sont sédentaires et rendent l'espace mobile. Pour Denis Retaillé « le transfert de ce concept d'espace mobile pour traiter du monde contemporain est utile puisqu'il touche aux normes d'espace et de temps au moment où l'on prétend que la simultanéité et le raccourcissement des distances bouleversent les cadres de la pensée et de l'action⁷ ». Ses considérations sur l'espace nomade comme « constellation » sont essentielles dans mon approche de l'habiter. En effet l'habiter des saisonniers sahraouis est traversé par de fortes logiques réticulaires. Je souhaite montrer ici qu'il ne s'agit pas de sédentaires qui se déplacent mais bien d'habitants mobiles ajustant leurs pratiques sur l'espace.

Dans cette perspective il est essentiel d'appréhender non seulement les saisonniers sahraouis mais aussi les structures et acteurs d'encadrement locaux. Il ne s'agit donc pas de travailler sur les habitants, les migrants exclusivement mais également sur les acteurs

² Voir Mathis Stock, *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines*.

³ Voir Philippe Tizon « Qu'est-ce que le territoire » dans Di Meo Guy (dir.) *Les territoires du quotidien*, 1996, p. 17-34.

⁴ Cf. Monique Hirschhorn & Jean-Michel Berthelot, (dirs.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, 1996.

⁵ Denis Retaillé « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts » dans Knafou (dir.) *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*, 1998, p. 37.

⁶ Denis Retaillé, « L'espace mobile » dans Antheaume, Benoit, Giraut, Frédéric (éd.), *Le Territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, 2005, p. 189.

⁷ Denis Retaillé, art cit, p. 197.

associatifs et politiques. Ainsi, le chapitre 7 présentera la saisonnalité de la pratique habitante et la structuration d'un habiter précaire circulaire. La reproduction d'un espace domestique y sera au cœur de la réflexion. Parce que « l'espace domestique constitue un entrée précieuse pour saisir des enjeux sociaux qui le dépassent⁸ », le chapitre 8 permettra d'ancrer la pratique habitante dans une perspective plus vaste en s'intéressant à l'émergence d'une politique publique locale, conséquence directe de la présence des saisonniers sahraouis dans le Libournais. Liée à ma démarche méthodologique de croiser l'enquête avec les habitants à celle menée auprès des acteurs locaux, la perspective d'analyse proposée ici se veut être la rencontre de deux échelles différentes. D'une part, l'échelle de l'habitant se demandant où il va habiter et d'une part, l'échelle des acteurs locaux agissant comme une superstructure.

⁸ Béatrice Collignon et Jean-François Staszak (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, 2003, p. 5.

Chapitre 7

SAISONNALITÉ DE LA PRATIQUE HABITANTE ET STRUCTURATION D'UN HABITER PRÉCAIRE CIRCULATOIRE

PROPOS LIMINAIRES

J' ai eu l'occasion de montrer, dans le chapitre 5 notamment, les facteurs initiant le déplacement et leur incarnation dans les pratiques. Des pratiques qui se concentrent autour d'un objet symbole – la théière. J'aimerais maintenant mettre en lumière la façon dont s'est structuré spatialement un habiter précaire circulatorie à travers la saisonnalité de la pratique habitante.

L'objectif n'est pas de revenir ici sur les concepts de sédentarité et de nomadisme, dont j'ai déjà eu l'occasion de cerner les enjeux (voir chapitre 4), mais bien de dégager les clefs d'analyse liées aux mobilités et aux circulations en ce qu'elles permettent de comprendre la pratique habitante des saisonniers sahraouis dans le Libournais.

Plusieurs prérequis doivent d'emblée être posés. D'une part l'affirmation que « le nomadisme concerne aussi les « ambulants », les saisonniers¹ », d'autre part la pertinence d'une réflexion sur le caractère réticulaire et circulatorie de l'habiter. L'analyse posée par Julien Brachet est en ce sens très révélatrice : « Les différentes circulations induites par le nomadisme permettent ainsi de faire face à la discontiguïté des lieux de production, d'échange et de consommation, en produisant un territoire en réseaux. Le territoire des nomades n'existe en effet qu'à travers la circulation : c'est en reliant entre eux ces différents points complémentaires, selon un cycle de déplacements réguliers sur lequel reposent le pastoralisme et les échanges caravaniers, que les nomades font exister leur territoire. Sans circulation, pas de nomades, ni de caravansérails, ni d'oasis. On a donc une structure spatiale où les localités (points) et les itinéraires (lignes) importent bien plus que les

¹ Fiona Meadows, "Introduction", p. 37 de *Habiter le campement*. C'est ici vrai à double titre, par la saisonnalité de la pratique habitante mais également par la réappropriation d'une culture nomade (voir chapitre 5).

étendues (surfaces)² ». Enfin, le mouvement et ce qu'il implique à plusieurs échelles, depuis celle du corps jusqu'à la dimension transnationale sera questionné. Sur ce point, l'approche de Denis Retaillé permet justement d'introduire le mouvement comme un enjeu de compréhension de cet habiter réticulaire qui se dessine : « Nous conserverons malgré tout le concept de lieu, dégagé de la matérialité et de la fixation de la localité, pour signifier la circonstance spatiale par laquelle une identité non essentialiste prend corps avec le mouvement (ou avec l'espace, ce qui devient la même chose). C'est là que se situe le moment du retournement géographique, celui de l'application des « concepts du nomadisme » au monde contemporain. Le détour facile par les nomades qui poussent au paroxysme ce genre de dispositif, cette manière d'être avec l'espace, donne les moyens de penser autrement le monde, en particulier le monde mondialisé d'aujourd'hui qui est justement animé par de multiples mouvement³ ».

D'un point de vue méthodologique et éthique enfin, je fais mien le souhait porté, entre autres, par Claire Hancock de rompre avec une géographie qui « a pu par ses façons de décrire le monde contribuer à des « assignations à identité » ou « assignations à territorialité »[...] assigner implicitement une place, un mode de vie et une « culture » donnée à une société » pour au contraire « penser les phénomènes d'hybridation, les mélanges et les mobilités propres à toute culture et à toute société⁴. »

Pour y parvenir le présent chapitre s'articulera autour de trois dynamiques. La première relative à la temporalité de l'habiter, la deuxième à la reproduction d'un espace domestique et la troisième à la constitution d'un réseau de liens sociaux reliant les lieux les uns aux autres.

² Julien Brachet « Espaces, camps et déplacements de nomades au Sahara et au Sahel » dans Fiona Meadows, *op. cit.* p. 68.

³ Denis Retaillé, « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'Information géographique*, vol. 75, n°1, 2011, p. 71-85.

⁴ Claire Hancock « Délivrez-nous de l'exotisme : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords) », dans *Autrepart*, vol. 1 (n°41), 2007, p. 69- 81..

SAISONNALITÉ DE LA PRATIQUE HABITANTE : REPENSER LA TEMPORALITÉ DE LA PRÉCARITÉ

Avec l'ouverture de plusieurs *squats* à Libourne, la précarité des saisonniers sahraouis a été mise sur le devant de la scène. Dans la littérature sur la question, le *squat* correspond bien à la définition de « l'habitat précaire » (voir chapitre 1). Cette précarité mérite cependant d'être questionnée à l'aune de la temporalité dans laquelle elle s'inscrit. Interroger cet habitat précaire revient à le considérer dans sa spatialité, sa matérialité, comme dans sa capacité à produire des imaginaires multiples voire des représentations ambivalentes⁵. Penser l'habitat précaire, c'est également, dans le cadre de l'habiter de ces migrants saisonniers, le réinscrire dans une temporalité. En effet, cet habitat précaire ne peut être appréhendé que dans la saisonnalité de la pratique habitante. Pour le comprendre, j'insisterai dans ce temps de ma réflexion sur trois points principaux : la pratique habitante mobile à travers le vécu et le quotidien, le caractère passager de la précarité et la figure réticulaire qu'il s'agira de questionner.

A) Une pratique habitante mobile

Classiquement, deux cadres idéal-typiques s'opposent, l'habitat nomade et l'habitat sédentaire. « Ainsi, le sédentaire structure des espaces habités centrés sur le point origine du logis, le nomade construit un réseau labile et multicentré de chemins ponctués de haltes⁶ ». Entre ces deux cadres, les pratiques habitantes sont multiples et protéiformes. Dans le cas des saisonniers sahraouis, la pratique habitante est une pratique mobile. Cela a des conséquences sur la façon dont l'habiter est saisi puisqu'en effet, « si nous n'appréhendons pas l'habitant comme étant fondamentalement temporaire et mobile, nous passons à côté des caractéristiques essentielles de l'habiter contemporain⁷ ». Ces habitants se déplacent donc d'un lieu à un autre, d'un appartement familial en Espagne à un *squat* dans le Libournais durant la saison viticole en passant par un camp de réfugiés en Algérie. Les lieux produits par la mobilité sont alors des lieux qui ne peuvent être appréhendés que par leurs liens avec d'autres lieux. En effet, qu'ils soient lieux de vie, de passage, de

⁵ Sur ces questions, le chapitre 8 permettra de confronter les représentations des acteurs politiques et associatifs du Libournais.

⁶ Michel Lussault, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, 2013, p.34.

⁷ Mathis Stock, « Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, 2015/4 (n°704), p. 424-441. DOI : <10.3917/ag.704.0424>. URL : <<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2015-4-page-424.htm>>.

transition ou d’ancrage provisoire, ce sont des lieux qui n’ont de sens qu’au prisme de la mobilité qui les lie les uns aux autres. La mobilité créatrice de lieux est également une mobilité marquée par une temporalité, une saisonnalité. Dans leur pratique accrue de la mobilité, ces migrants saisonniers s’arrêtent donc pour quelques mois dans des lieux qui deviennent leurs lieux de vie : les *squats*. Une fois la saison viticole terminée, ils repartent pour d’autres lieux en fonction de leurs trajectoires individuelles. Certains retournent en Espagne dans des appartements où habite leur famille, d’autres rendent parfois visite à des proches dans des camps de réfugiés sahraouis en Algérie. Lorsqu’ils reviennent dans le Libournais, cela implique une réappropriation du lieu de vie, ici le *squat*, à chaque saison.

À travers l’exemple de P. qui habite un réseau de lieux de vie à l’échelle de l’année, deux conclusions peuvent être tirées. La première pose la circulation à l’intérieur de ce réseau, ce qui amène à faire le lien avec les pratiques nomades. Sur ce point, l’analyse de Sophie Caratini me paraît tout à fait éclairante : « Éleveurs, pêcheurs, agriculteurs et commerçants, tous les Sahraouis du “temps des tribus” étaient nomades. “Nomade” ne veut pas seulement dire itinérant. Le mouvement n’est pas le propre des sociétés “nomades”. Nous-mêmes, urbains du XXI^e siècle, sommes perpétuellement en mouvement, mais nous ne sommes pas “nomades” pour autant. Les sociétés nomades se caractérisent par une absence d’ancrage permanent au sol. Elles ont tout autant que les sédentaires des territoires, mais elles tournent à l’intérieur de ces territoires⁸ ». C’est bien le caractère circulatoire qui est en jeu ici. La deuxième, à l’échelle locale du Libournais, fait le lien entre le *squat*, le campement et la mobilité forcée⁹. Dans son article « *Campements d’infortunés, figures topiques, politiques* », Marc Bernardot pose le campement comme un lieu mobile, « un habitat si fragile qu’il semble en mouvement. Ses habitants sont si précaires qu’ils doivent être prêts à circuler à tout moment¹⁰. »

Cette pratique habitante mobile juxtapose et rend solidaire plusieurs lieux de vie tout comme elle initie des compétences spatiales. Être mobile, changer à la hâte de lieu de vie, suppose de telles compétences. De nouveau, cela prouve, s’il fallait encore le prouver, qu’habiter dépasse le simple habitat : habiter c’est aussi avoir une pratique de la ville, une mobilité qui permette de se projeter dans un autre lieu.

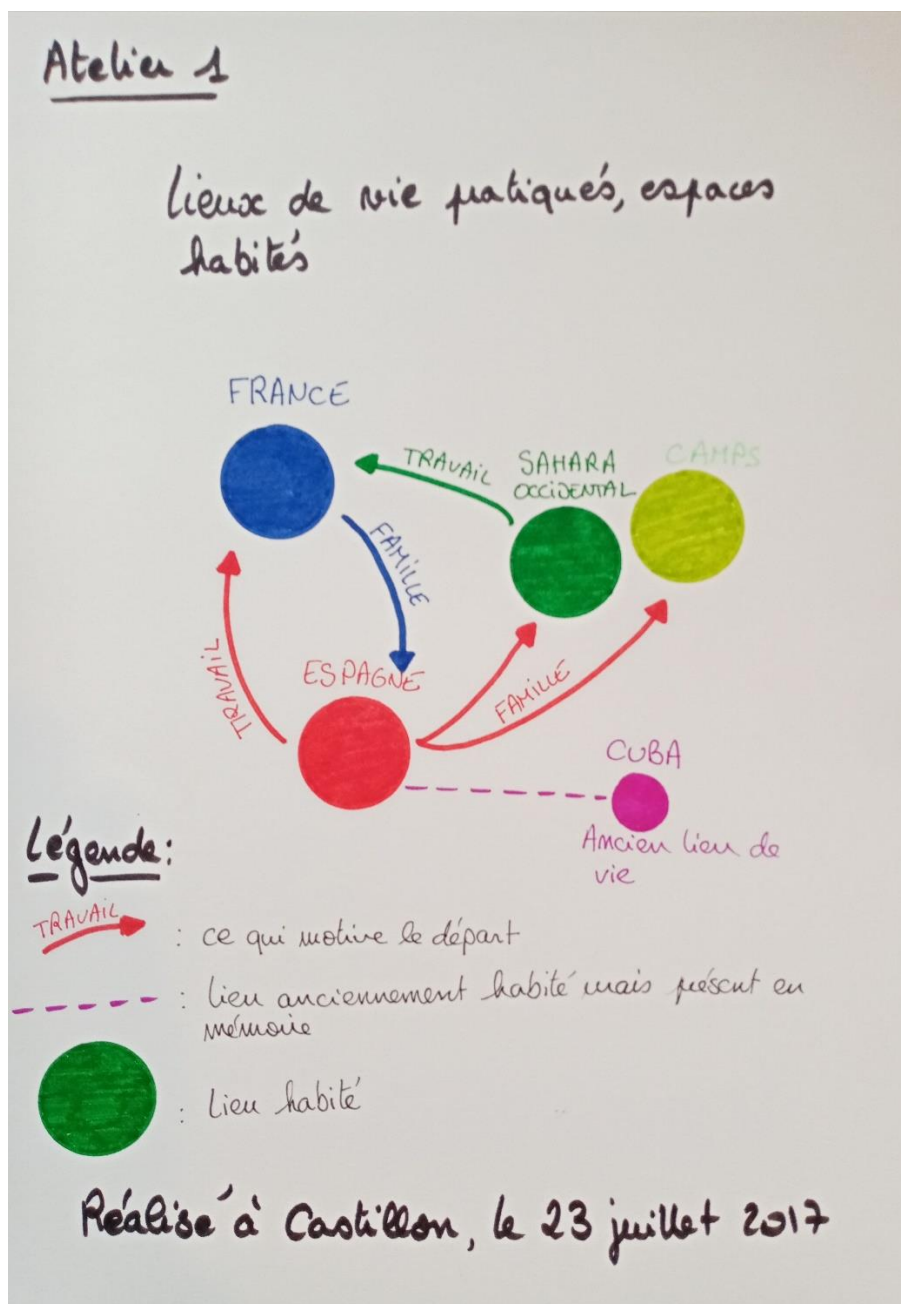
⁸ Sophie Caratini, *La République des sables*, op. cit. p. 73

⁹ Une mobilité en lien avec les évacuations successives. Sur cette question, voir le chapitre 2.

¹⁰ Marc Bernardot « *Campements d’infortunés, figures topiques, politiques* » Dans Fiona Meadows, op. cit., p. 126.

Figure 31

Pratique des lieux et mobilité : l'habiter de P.



Source : Croquis co-réalisé avec P., août 2017.

Étant témoin des expulsions successives des différents *squats* occupés par les saisonniers (voir chapitre 2), je m'interroge justement sur cette mobilité forcée et les compétences spatiales qu'elle serait susceptible d'impliquer. Ainsi, lors de ma venue le 20 août 2015 dans le *squat* de Carrefour, je note dans mon carnet de terrain les observations suivantes : « 20 août 2015. Jeudi matin, A. ne travaille pas cette semaine, il y a un creux

dans les vignes, ils ne reprendront que la semaine prochaine. Il y a eu un énorme orage hier soir et la matinée est fraîche. Je me décide à passer vers 10 heures. Le linge qui séchait sur le fil devant l'entrée a été rangé à la hâte. L'odeur de sulfate est rendue d'autant plus forte par ce temps orageux. A. est installé, il est sur Facebook. On échange sur son travail et sa semaine d'arrêt. Il me dit qu'il en profite pour mettre de l'ordre dans ses affaires. Il me montre son sac qui déborde et me dit « tu vois je ne sors même plus toutes mes affaires, comme ça je suis prêt ». Je note en me disant que c'est intéressant, qu'il faut que j'en fasse quelque chose. Cette nécessaire réactivité face à la menace d'une expulsion est une contrainte. C'est aussi une façon de mettre en place une compétence que l'on applique au contexte posé. À creuser¹¹. »

Cette précarité de la vie en *squat* doit effectivement être creusée et être questionnée dans sa temporalité.

B) Une précarité de passage ?

La saisonnalité de la pratique habitante est à lier, on l'a vu dans le chapitre précédent, à la structuration du bassin d'emploi girondin. Les travaux viticoles demandant en effet une main d'œuvre abondante, le recours aux saisonniers, et aux saisonniers étrangers notamment, est courante dans le Bordelais. Dans cette dynamique, le *squat* apparaît comme un lieu de vie temporaire, précaire mais réinvesti chaque année. Aucun hébergement n'est prévu pour cette main-d'œuvre saisonnière : ni sur les exploitations agricoles, ni dans des structures des collectivités locales. L'hébergement locatif chez des particuliers est rendu presque impossible, ou du moins extrêmement difficile, du fait de la mobilité. Habitants temporaires et précaires ils ne donnent, pour les propriétaires, que trop peu de gages de stabilité. Ici le *squat* désigne une forme d'habitat et non pas un lieu précis. Dans ce cas, le *squat* est presque un lieu générique. Le lieu change tout le temps, au gré des expulsions notamment, mais la forme d'habiter reste la même, comme le « camp » des nomades.

L'ancrage est bien ici déterminant dans la place qui peut leur être accordée. Dans l'ouvrage *Habiter le campement*, Alain Morice revient sur cette question dans son article, « Les camps de travailleurs : l'étranger devant l'éternel provisoire » : « Et l'on devine que parfois le logement précaire du travailleur pourra s'éterniser ; c'est bien là le sens propre du mot « précarité », telle qu'elle transpire de la plupart des photos : c'est le doute quant à l'avenir, immédiat ou plus lointain, on ne sait. [...] L'irrespect ensuite, qui se greffe presque

¹¹ Extrait du carnet de terrain du 20 août 2015.

naturellement sur cette incertitude, et qui paraît mettre tout le monde d'accord. Au « À quoi bon lui offrir le confort, puisqu'il n'est que de passage¹², qu'il n'est là que pour gagner le plus et le plus vite possible ? » fera écho le « ça ne me gêne pas de dormir par terre, je suis habitué¹³ ».

Deux aspects doivent être distingués ici. D'une part la notion de durée liée à la précarité et d'autre part, l'accueil réservé à ceux qui sont vus comme simplement « de passage ». Au sens étymologique, « précaire » renvoie bien à ce qui est passager¹⁴. Or, les travaux récents sur l'habitat précaire tendent à montrer qu'il dure. De passagère, la précarité semble être de plus en plus durable¹⁵. Dès lors, la sortie de la précarité est rendue de plus en plus difficile, elle est sans cesse renvoyée à un plus tard (avec la crainte qu'elle renvoie à un jamais.) Dans le cas des habitants temporaires des *squats* du Libournais, la notion d'une précarité de passage fait sens justement parce qu'elle est liée à la polytopie habitante et parce que l'habitat précaire est inscrit dans un réseau de vie, qui lui, est stable. Le caractère passager de cet habitat rend difficiles les conditions d'un accueil décent. C'est la raison pour laquelle s'est constitué à Libourne un Collectif pour les saisonniers. Force est de constater, dans la lignée des propos d'Alain Morice, que derrière la formule « ils sont simplement de passage » se cache souvent le manque voire l'absence de volonté politique de proposer des solutions d'hébergement à ces habitants qui contribuent par ailleurs grandement à la richesse économique locale. J'y reviendrai dans le prochain chapitre.

C) Un habitat précaire inscrit dans un réseau de lieux de vie stable

Mes premières enquêtes de terrain permettent de dégager quelques points qui éclairent ces lieux de la mobilité. Ces lieux fonctionnent avant tout selon un modèle

¹² Sur cette notion "de passage", l'analyse « Habiter le mouvement », de Michel Agier dans Fiona Meadows est intéressante : « L'étranger, comme le forain (d'où vient l'anglais *foreigner*), est ainsi toujours plus ou moins « de passage », et la roulotte comme le caravansérail confirment ce lien étroit entre le campement, la mobilité et l'étranger », p. 24.

¹³ Alain Morice « Les camps de travailleurs : l'étranger devant l'éternel provisoire » dans Fiona Meadows p. 237.

¹⁴ Voir sur cette question Patrick Cingolani, *La Précarité*, » p. 5 : « Les mots *précaire* et *précarité* ont une longue histoire. Depuis son étymologie qui lui prête la même origine que *prière*, le latin *precarius*, le mot *précaire* a connu de multiples acceptions, tantôt adjectif tantôt substantif, attaché tantôt au vocabulaire courant, tantôt au droit ; on l'a même vu, à ce dernier propos, parfois au féminin : "La précaire", rappelle Littré, fut à la fois l'acte de concession d'une terre à titre d'usufruit et la terre elle-même concédée dans cette forme. » On sait que derrière la vieille idée d'une chose obtenue par prière l'acception moderne de *précarité* renvoie principalement à ce dont l'avenir, la durée, la solidité n'est pas assurée, à ce qui est *instable et incertain*, à ce qui est *court, fugace* ou *fugitif*, voire à ce qui est délicat et *fragile* ».

¹⁵ Sur cette question, voir Gaspard Lion, *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*, Bayard, Paris, 2015, 229 p.

réticulaire. À la simple question « où habitez-vous ? » il est intéressant de voir la richesse des croisements entre un lieu et un autre, celle des représentations qu'ont ces migrants de leurs lieux de vie. Le 17 juillet 2015, A. nous dit ainsi « j'habite à Valence avec ma famille mais bon j'habite aussi ici, dans le *squat*. Quand je viens ici à Libourne j'aimerais trouver un appartement, même en colocation ». Cette approche implique de réaffirmer que l'acte d'habiter « ne se réduit pas aux activités consistant à résider (habitat et pratiques immédiatement périphériques) », mais qu'il « intègre l'idée selon laquelle il n'y a pas des niveaux hiérarchiques de pratiques spatiales (échelle du quotidien, de l'occasionnelle-Europe- et de l'exceptionnel-Monde) mais à la fois une étroite relation et un télescopage entre ces différents niveaux¹⁶. » La saisonnalité des pratiques habitantes associée à une mobilité transnationale accrue rendent ce télescopage d'autant plus fécond dans la prise en compte du caractère réticulaire de cet habiter.

Tout l'intérêt de saisir cette mobilité qui articule différents lieux réside dans le fait de croiser ces lieux de vie, de les appréhender comme un seul lieu de vie. Le lieu peut être défini comme une unité spatiale élémentaire dont la position est à la fois, repérable dans un système de coordonnées et dépendante des relations avec d'autres lieux dans le cadre d'interactions¹⁷. Ce sont ces interactions que je souhaite mettre au jour. L'entrée par l'habiter permet de faire l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'une juxtaposition de différents lieux réappropriés ponctuellement mais bien de considérer ce réseau comme un seul lieu de vie. La façon dont les Sahraouis habitent le *squat* libournais pendant la saison viticole ne prend sens que lorsqu'on la rattache aux autres lieux de vie pratiqués dans une temporalité différente : un appartement en Espagne, un logement temporaire chez des amis... Ainsi, l'habiter des Sahraouis apparaît traversé par de fortes logiques réticulaires. Par la figure du réseau, je souhaite également montrer qu'il ne s'agit pas de sédentaires qui se déplacent mais bien d'habitants mobiles ajustant leurs pratiques sur l'espace.

Plusieurs dynamiques permettent alors d'appréhender la structuration particulière de cet habiter réticulaire. D'une part, le vécu du lieu est indissociable de la pratique de la mobilité qui le produit et qui le relie aux autres lieux de vie. L'intérêt est alors de mettre en rapport la perception des lieux et les cultures de la mobilité¹⁸. D'autre part, l'existence de

¹⁶ Mathis Stock, « Théorie de l'habiter. Questionnements. Villes, territoire et philosophie », 2007.

¹⁷ Hubert Béguin, Méthodes d'analyse géographique quantitative, 1979.

¹⁸ Laurent Fournier, Claude Chastagner, Catherine Bernie-Boissard & Dominique Crozat (dirs.), *Les cultures du déplacement*, 2014.

ce réseau de lieux implique une réappropriation des espaces domestiques à chaque retour. Si le lieu est considéré comme une portion d'espace sujette à des appropriations singulières, l'entrée par les espaces domestiques permet de faire le lien entre la pratique du lieu à une échelle micro et les traductions sociales de ces pratiques. Constatant que la mobilité produit des lieux singuliers, est-elle également productrice d'espaces domestiques particuliers ? Il y a-t-il reproduction de ces espaces d'un lieu de vie à l'autre ? Comment sont pratiqués ces allers-retours d'un lieu à l'autre ? Il y a bien dans le questionnement autour de l'habiter dans la mobilité également une dimension liée à la logique de transition, de territoires de l'attente¹⁹. Des territoires qui sont habités transitoirement ou plus durablement.

Ce réseau est ainsi mobilisé par P. qui entremêle et pratique tous les ans trois principaux lieux de vie : le *squat* à Libourne puis l'appartement en colocation à Castillon pendant la saison viticole, son appartement en Espagne puis les camps de réfugiés pendant une période allant de un à deux mois. Éclatant les cadres idéal typiques cités précédemment, Mathis Stock, en proposant la figure de l'habitat polytopique, contribue à changer la donne. En effet, cette polytopie nécessite « d'organiser une trame à la fois changeante et complexe de parcours et de lieux²⁰ ». C'est bien ce qui est en jeu ici. Une des hypothèses que je formule est que les lieux pratiqués et habités par ces saisonniers sont liés et cohérents au point de former un seul lieu de vie. C'est bien de pratiques d'un espace vécu mobile dont il est question.

Parler de réseau de lieu de vie implique de ré-imaginer l'habitat précaire à la lumière des autres modes d'habiter qui le font exister. Peut-être faudrait-il préférer à la figure réticulaire, comme le suggère Michel Lussault, celle d'« écume²¹ » car le terme réseau « donne une image trop homogène de ce qui s'avère fondamentalement hybride, mêlé, et de surcroît changeant et labile, à mesure que l'expérience biographique de chaque acteur se déroule et que la société elle-même évolue²² ».

Cet habiter dans la mobilité dessine ainsi, à travers ces différentes dynamiques, un réseau de lieux de vie réappropriés de manière saisonnière. La temporalité de cet habiter est essentielle pour comprendre ce qui se joue. Dans son article « Habiter le mouvement », Michel Agier explore justement ce rapport au temps : « Ainsi, dans le vide où arrivent les

¹⁹ Sur cette question voir les travaux de Laurent Vidal et Alain Musset sur les territoires de l'attente, 2015.

²⁰ Michel Lussault, 2013 entrée ?

²¹ Sur cette notion voir notamment les travaux de Sloterdijk, 2005

²² Michel Lussault, *L'Avènement du monde*, 2013, op. cit.

premiers habitants d'un camp et dans l'extrême instabilité des installations matérielles, la temporalité devient vite le principal critère de réalité. L'attente crée du temps socialisé, un quotidien commun à celles et ceux qui vivent là, et progressivement des transformations de l'espace font de tous ces lieux d'exception les supports d'une vie sociale originale, inexistante ailleurs²³. »

II

HABITER ET TISSER DU LIEN ENTRE LES LIEUX PAR LA REPRODUCTION D'UN ESPACE DOMESTIQUE

A) Pour une géographie de l'intérieur

Dans ce réseau de lieux de vie qui se dessine, l'habiter doit être exploré dans sa dimension locale et intime. C'est une géographie de l'intérieur qui apparaît alors comme révélatrice de ce qu'habiter veut dire.

L'enjeu ici est de réaffirmer l'intérêt et la portée des études sur l'espace domestique et de montrer en quoi la reproduction de l'espace domestique des saisonniers sahraouis d'un lieu à l'autre est au cœur de l'habiter, tant dans sa dimension intime et micro-locale que dans sa faculté à porter du sens au-delà même de cette échelle. Dans son article « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », Jean-François Staszak revendique l'intérêt et la portée de ces analyses : « La géographie de l'espace domestique est ainsi, dans le triple sens du terme, une géographie de l'intérieur. Elle porte sur l'espace intérieur ; elle doit être vue de l'intérieur, du point de vue de celui qui l'habite ; elle renvoie le géographe à lui-même²⁴ ». Il me semble tout à fait intéressant de rappeler les enjeux de recherche relatifs à ce champ, relativement peu exploré²⁵, ainsi que ce qui est induit dans la relation d'enquête.

²³ Michel Agier « Habiter le mouvement » dans Fiona Meadows (dir.), *Habiter le campement*, p. 28.

²⁴ Jean-François Staszak, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur // For an insider's geography of domestic space », p. 354 dans *Annales de Géographie*, tome 110, 2001. n°620, p. 339-363.

²⁵ Sur cette question, voir chapitre 4/ État de l'art.

1) *Saisir l'espace domestique : un enjeu de recherche au cœur de la relation d'enquête*

L'approche par l'espace domestique implique, à mon sens, de faire le lien avec la dimension intime qui se noue dans la relation d'enquête. L'échelle micro-locale, la géographie de l'intérieur nécessitent d'entrer au cœur du chez soi, de se faire une place chez l'habitant²⁶.

L'espace, pour qu'il soit considéré comme domestique doit comprendre plusieurs caractéristiques. Jean-François Staszak en distingue ainsi six principales²⁷ : il est anthropique, c'est une construction qui demande un aménagement : « l'espace domestique est donc toujours porteur des normes et des valeurs qui ont présidé à sa constitution » ; il est différencié : « même si le foyer se résume à une seule pièce, on n'y fait pas n'importe quoi n'importe où : l'espace y est organisé. » ; « l'espace domestique est un espace privé, celui du chez soi²⁸ » ; il est familial ou porteur d'un « lien privilégié entre les personnes qui y cohabitent » ; il est à l'échelle ou à la mesure du corps ; il est celui du « territoire fondamental²⁹ ». En revanche, il n'est pas forcément fixe ni forcément permanent. C'est bien le cas des espaces domestiques des saisonniers du Libournais.

Ainsi, « une micro-géographie qui s'attacherait à la vie des individus dans leur espace quotidien, nous apprendrait beaucoup³⁰ » nous dit le géographe. Qu'apprenons-nous alors de l'exploration des espaces domestiques des saisonniers dans le Libournais?

²⁶ Je renvoie sur ces points au chapitre 3.

²⁷ Voir p. 344-346 de Jean-François Staszak, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur//For an insider's geography of domestic space » dans *Annales de géographie*, tome 110, n°620, 2001, p. 339-363.

²⁸ Dès lors, nous dit Jean-François Staszak, « un espace totalement ouvert, dont on ne peut fermer aucune partie à aucun public, n'est pas un espace domestique au vrai sens du terme ».

²⁹ Rappelons ici, dans la continuité du chapitre 4/État de l'art, que le peu de travaux sur les espaces domestiques interroge : « Comment cette discipline qui insiste sur les caractères anthropique, différencié, organisé, hiérarchisé, approprié de l'espace géographique pouvait-elle ne pas être concernée par l'espace domestique, qui les possède tous ? » (Staszak, op. cit., p. 348).

³⁰ Jean-François Staszak, p. 348 de « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur//For an insider's geography of domestic space », *Annales de géographie*, tome 110, 2001, n°620, p. 339-363.

2) *L'espace domestique des saisonniers sahraouis dans le Libournais*

En croisant mes enquêtes et observations aux six caractéristiques de l'espace domestique donnés par Jean-François Staszak, j'ai d'abord réalisé un tableau synthétique présentant l'espace domestique selon les principaux lieux de vie des saisonniers sahraouis dans le Libournais³¹.

Tableau 4

Critères de l'espace domestique selon les lieux de vie des Sahraouis dans le Libournais

Critères de l'espace domestique formulés par J. F. Staszak	Lieux de vie				
	Camp Arveyres	<i>Squat</i> Sernam	<i>Squat</i> Ésog	<i>Squat</i> Carrefour	Appartement Castillon
1. Anthropique/aménagé	X	X	X	X	X
2. Différencié/organisé	X	X	X	X	X
3. Privé, espace du chez soi	X	X	X	X	X
4. Familial ou porteur d'un lien entre ceux qui y cohabitent	X	X	X	X	X
5. À l'échelle ou à la mesure du corps	X	X	X	X	X
6. Pas forcément fixe ni permanent	X	X	X	X	X

Source : établi par Ninon Huerta, juin 2021 à partir des critères de l'espace domestique formulés par de J. F. Staszak, dans « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur ».

Ces six critères sont observés et retrouvés dans les cinq principaux lieux. Le troisième critère est celui sur lequel il est nécessaire de dire quelques mots. En effet, le caractère privatif est plus difficile à observer dans un *squat* ou un campement. Le collectif, largement

³¹ Je reprends ici les lieux de vie présentés dans le chapitre 1.

visible et parfois omniprésent, priverait alors l'analyse de ce critère. Il n'en est rien. En effet, l'observation fine des ces lieux de vie montre que le privé s'incarne – fût-ce dans des micro-espaces– et le chez soi est matérialisé par des objets-notamment la théière. On est bien, dans ces lieux, face à des espaces domestiques qu'il s'agit d'appréhender en tant que tels.

Avant de rentrer au cœur de cet espace, il faut préciser que l'une des caractéristiques de l'habiter de ces migrants saisonniers est leur mobilité. Cette mobilité s'inscrit dans plusieurs échelles de déplacements : dimension transnationale de la migration circulaire entre l'Espagne et la France, entre l'Espagne et les camps de réfugiés d'une part, dimension régionale des bassins d'emplois (des vignobles de Libourne, Blaye ou encore du Médoc) d'autre part, dimension locale de *squat* en *squat* enfin. Ainsi depuis ma première venue dans le campement sous tente sous le pont autoroutier à Arveyres en 2014, les lieux de vie pratiqués se sont succédés, comme vu précédemment, dans trois *squats* principaux puis des appartements en colocation³². Habiter dans la mobilité implique une gestion spatiale et des stratégies d'appropriation de l'espace singulières.

L'enquête de terrain, par la présence régulière dans les lieux de vie, a permis de développer une micro-géographie en s'intéressant aux intérieurs, à leur structuration comme à ce à quoi ils renvoient. Saisir ce quotidien n'est pas chose aisée. Comme souligné dans le chapitre 3 la présence régulière sur un temps long s'accompagne souvent de creux, d'échecs, de rencontres avortées, de questionnements sans réponses... Dans les pas laissés par Georges Pérec, j'aimerais insister sur cette opacité décrite par l'auteur : « Le problème n'est pas d'inventer l'espace, encore moins de le ré-inventer [...] mais de l'interroger, ou, plus simplement encore, de le lire ; car ce que nous appelons quotidienneté n'est pas évidence, mais opacité : une forme de cécité, une manière d'anesthésie. »³³ Dès lors comment interroger l'espace domestique sans se laisser enfermer par cette forme de cécité ? L'observation, la plus fine possible, sans *a priori* ou sans cadre d'analyse surimposé à la réalité m'a semblé le moyen le plus efficace, ou au moins, le plus pertinent pour saisir ce que ces espaces domestiques pouvaient avoir à dire, ce que je pouvais en lire.

³² Voir chapitre 2.

³³ Georges Pérec, *Espèces d'espaces*, 1985, présentation.

Encadré 13

*Description du squat de la Sernam :
extrait de carnet de terrain « 10 juillet 2014 ».*

Je me rends avec mon père au squat de la Sernam afin d'y retrouver les Sahraouis rencontrés à Arveyres au mois de mai. Nous partons de la maison après manger et remontons la rue de la gare, empruntons la passerelle qui enjambe les voies de chemin de fer et descendons vers le parking qui jouxte les voies. Le hangar est immense. Je suis souvent passée devant sans y prêter attention. De l'extérieur c'est un bâtiment typique de l'époque industrielle du XIX^e siècle, de l'âge d'or du chemin de fer. La charpente métallique est impressionnante et repose sur d'imposants piliers de pierre et d'acier. La bordure de la toiture est travaillée, ciselée. Il y a des tags et les ouvertures sont obstruées par endroits. Les herbes aux abords du hangar sont très hautes et le soleil est brûlant en ce début d'après-midi.

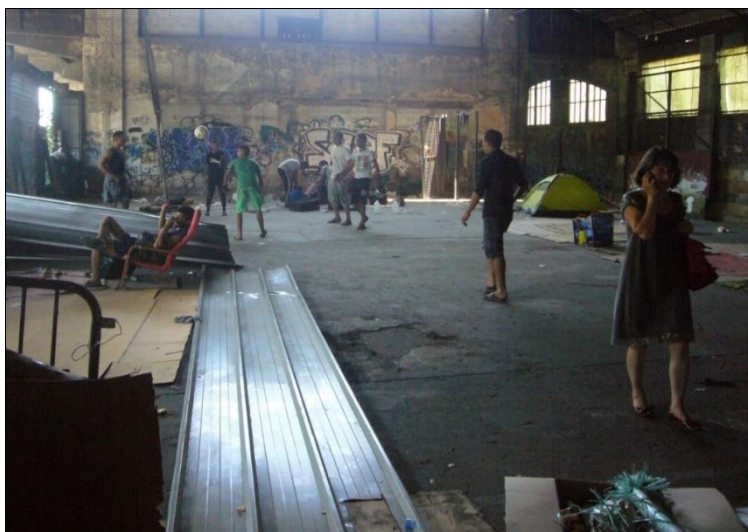
Nous rentrons par une ouverture sans porte et retrouvons P. qui nous accueille. Une impression d'immensité me saisit. Le hangar est vraiment très très grand. La charpente métallique repose sur d'imposantes poutres métalliques créant une ligne de fuite vers la grande fenêtre du fond. Cela renforce l'impression d'immensité.

De part à d'autre sont installées des tentes³⁴ / je ne pensais pas qu'ils remonteraient leurs tentes à l'intérieur. Cela permet peut être d'avoir une intimité ? [écrit sous cette forme dans mon carnet de terrain].

Des cartons sont disposés sur le sol comme des tapis. Plus loin un « coin salon » avec un fauteuil est matérialisé par l'installation de barrière et de plaques en tôle pour en marquer les limites. Au centre, le coin pour prendre le thé est installé avec un réchaud type camping gaz ».

Figure 32

Un moment de détente à la Sernam



Source : Photographie : Ninon Huerta, juillet 2014.

³⁴ Voir photo figure 8, chapitre 1.

Cette photographie illustre plusieurs enjeux de cet espace domestique : il est bien organisé, différencié. On y retrouve un espace de détente sur la gauche, une chambre sur la droite ainsi que l'espace convivial du « terrain de foot » en arrière-plan. Il est également intéressant de voir au premier plan à droite que cet espace renvoie également au travail saisonnier à travers un objet qui justifie et contribue à créer ce lieu de vie : le paquet de liens verts. Ces attaches sont utilisées dans les vignes lors des travaux en vert et notamment le relevage (qui permet une meilleure exposition des grappes et donc une meilleure maturation).

Encadré 14 ; *Description du squat de Carrefour :*
(*extrait de carnet de terrain « 2 juillet 2015 »*)

C'est une maison abandonnée, isolée au milieu de la zone commerciale, tout près de la route de Castillon. L'accès en voiture n'est pas possible. Je me gare sur le parking en face. L'entrée est inaccessible, il faut pousser la barrière pour accéder à la maison. Il y a d'abord une sorte de terrasse dont la moitié de la surface est couverte par une avancée de la toiture. Des fils y sont tendus pour faire sécher le linge et de gros bidons pour stocker l'eau et se laver sont disposés çà et là. À l'intérieur une pièce principale est organisée en différents espaces : au milieu de la pièce est disposée le coin pour faire le thé. Il y a des cartons et quelques tapis au sol. Un groupe de Sahraouis est installé autour et discute. J'en reconnais certains.

Tout autour de cet espace sont installés les matelas. Les affaires de chacun sont posées sur le couchage. Sur ma gauche dans un petit renforcement se trouve le coin cuisine près de la fenêtre. L'installation est plus aboutie qu'à la Sernam : plaques de cuisson au gaz, coin eau, étagères pour ranger les aliments³⁵.

Figure 33 : *Se laver et laver son linge.*
Un espace domestique organisé et différencié




Source : Ninon Huerta, juillet 2015.

³⁵ Je renvoie ici à la photo de la cuisine, chapitre 1, figure 12.

Encadré 15

Description de l'appartement de Castillon-La-Bataille

<p>(Extrait de carnet terrain « 4 juillet 2016 »)</p> <p><i>L'appartement est au premier étage d'un petit immeuble qui donne sur la rue principale de Castillon. Une fois passée la porte d'entrée, un petit couloir dessert à droite une petite cuisine, à gauche une chambre et une petite salle de bain puis au bout du couloir un salon qui donne sur la rue avec deux grandes fenêtres. La pièce est lumineuse, le sol carrelé est entièrement recouvert par une grande couverture à carreau faisant office de tapis. Des petits matelas et coussins sont disposés tout autour, le long des murs. Au centre, l'espace pour prendre le thé et s'asseoir autour de la théière³⁶. Dans un coin du salon, un grand placard où sont rangées les sacs et les affaires de chacun. A. m'explique qu'ils ont une étagère par personne. Gel douche et déodorant prennent place au milieu des vêtements.</i></p> <p>Source : Ninon Huerta, juillet 2016.</p>	<p>Figure 34</p> <p><i>Ranger ses affaires</i></p> 
---	--

Dans le *squat* ou l'appartement, l'espace domestique renvoie à trois dynamiques principales qui viennent compléter les caractéristiques énoncées précédemment. Il est d'abord collectif et partagé, il est ensuite organisé (on y retrouve les « pièces principales » de l'habitation standard : coin cuisine, coin nuit...) et il est enfin reproduit d'un lieu à un autre au moyen de cet objet central qu'est la théière. L'espace domestique des différents *squats* est toujours organisé autour de cet objet. C'est ce qu'il s'agit de mettre en lumière désormais.

³⁶ Voir photographie, chapitre 3, figure 20.

B) Un espace domestique reproduit

Si l'ethnologie, l'anthropologie ou encore la sociologie se sont intéressées à la place des objets³⁷, la géographie l'a pendant longtemps négligée³⁸. Les travaux plus récents de Tristan Bruslé et Marie Morelle³⁹ ou encore ceux de Serge Weber⁴⁰ révèlent à leur tour toute la richesse de ces approches. L'enjeu de la matérialité a fait l'objet de riches questionnements dans la littérature anglo-saxonne, je n'y reviens pas⁴¹.

Dans leur article, « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi. Le camp de travailleurs migrants au Qatar, la prison au Cameroun », Tristan Bruslé et Marie Morelles'interrogent sur l'objet lit et ce qu'il représente en situation d'enfermement et affirment que « dans une économie de la rareté et de la privation, le lit devient aussi un des seuls biens à partir duquel produire un espace à soi⁴² » Par ailleurs, notamment dans le camp de travailleurs où la coprésence est maximale, l'usage du lit est individuel mais également collectif, où les hommes peuvent s'asseoir pour bavarder. Cette utilisation est tout à fait similaire dans le cas des *squats*. La frontière est parfois ténue entre l'individuel et le collectif, l'intime et le partagé. Dans le *squat* de Carrefour, le lit est aussi le lieu de la passation d'enquête. Lors de mes venues c'est bien sur le lit, la couchette que je m'assois pour partager un goûter ou un repas, pour prendre des notes, discuter... Par ailleurs, l'usage individuel est également partagé lors des moments où les hommes s'assoient pour bavarder, regarder des vidéos sur leurs téléphones, échanger après la journée de travail.

Dans sa thèse, Olivier Thomas revient sur le travail «*No man's land*» de la photographe Virginie Laurent réalisé en 2007-2008. Les objets pris en photographie sont

³⁷ Voir notamment Christian Bromberger, Denis Chevalier, *Carrières d'objets*, 1999 ou Jean Baudrillard, *Le système des objets*, 1968 ; Thierry Bonnot, *La vie des objets*, 2002 ; Isabelle, Dominique Garabua-Moussaoui Desjeux, *Objet banal, objet social*, 2000. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales et Marie-Pierre Julien, Jean-Pierre Warnier, *Approche de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, 1999.

³⁸ Mis à part, les travaux de Jean-François Staszak et Béatrice Collignon déjà cités.

³⁹ « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi. Le camp de travailleur migrants au Qatar, la prison au Cameroun »

⁴⁰ Serge Weber, « Le retour au matériel en géographie. Travailler avec les objets. Une introduction »

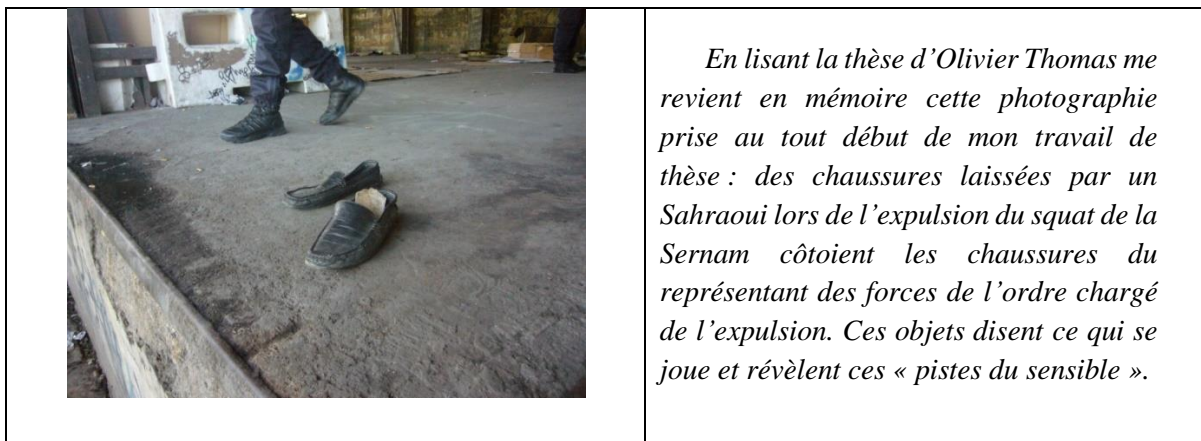
⁴¹ La géographie culturelle anglophone s'est saisie de cette question, notamment dans une approche critique du capitalisme (voir entre autre Ben Anderson et Divya Tolia-Kelly « Matter(s) in social and cultural geography » *Geoforum* 2004, n°35 p669-674 ou Tolia-Kelly 2011 « The geographies of cultural geography III : materialgeographies, vibrant matters and risking surface geographies » *Progress in humangeography* n°37/1).

⁴² Voir p. 13 de Tristan Bruslé & Marie Morelle, « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi. Le camp de travailleur migrants au Qatar, la prison au Cameroun » dans *Géographie et cultures*, 2014, n°91-92, p. 153-174.

révélateurs de la condition de migrant, en marge de la société : « Il s'agit d'objets de première nécessité (des chaussures, des vêtements, un gobelet, un bouteille de gaz pour un réchaud...), mais pas seulement. Le sac en plastique évoque les trajets au Lidl pour faire les courses, le blaireau renseigne sur le soin accordé à l'apparence, tandis que la chaise comme le paquet de tabac évoquent les heures d'attente sur le *squat* avant de partir (re)tenter sa chance sur le port de commerce. »⁴³ Il est ici intéressant de voir en quoi les objets peuvent être les témoins d'une situation ou l'interroger. Au-delà et à travers ces objets, c'est bien autre chose qui se dégage et se donne à voir : « Et insérés mystérieusement dans les objets, l'absence, le souvenir, l'attachement, la transmission : les pistes du sensible restent toujours ouvertes. »⁴⁴ Cette considération pour les objets a été un fil conducteur à la fois de mes enquêtes de terrain mais également de la quête de sens qu'accompagnait un travail sur les espaces domestiques.

Figure 35

Mobiles et immobiles : les traces évocatrices de l'objet



Source : Ninon Huerta, juillet 2014.

Ainsi, comme j'ai déjà pu le développer dans mon chapitre méthodologique, la théière est l'objet qui s'est vite imposé comme un médium dans la relation d'enquête⁴⁵ L'attention aux objets contribue également à refonder et reconsidérer les manières de travailler. Serge Weber le montre bien dans son article : « Objets, lettres, journaux, photographies, télévisions, vêtements, équipement et décoration du logement, jeux...c'est finalement par l'adoption progressive des méthodes et positionnements de cette famille

⁴³ Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche, 2011, p. 584

⁴⁴ Serge Weber, art cit

⁴⁵ Voir sur cette question le chapitre 3.

empirique que les approches culturelles ont contribué à changer les manières de travailler, en particulier en géographie. L'attention aux objets et aux sémiologies propres à différents milieux sociaux inverse la vapeur dans la hiérarchisation des savoirs, des pratiques culturelles et des objets de la recherche⁴⁶. »

C'est bien en m'intéressant à cet objet que j'ai pu comprendre la structuration de l'espace domestique des saisonniers. Ainsi, cet espace domestique est un espace reproduit de *squat* en *squat* et de *squat* en appartement. Je pose que cette reproduction permet de tisser du lien d'un lieu à l'autre, jusqu'à la formation d'un seul lieu de vie. Si j'ai pu montrer précédemment l'importance de la théière dans la relation d'enquête, cet objet se révèle aussi et plus fondamentalement être le pivot structurant autour duquel s'organise l'espace domestique. Objet central, il est le point autour duquel rayonnent les différents espaces de vie, intimes et collectifs.

L'espace domestique est organisé autour de cet objet et les différents espaces de vie (coin chambre, coin repas, coin salon...) sont distribués autour de lui. À cette structuration correspond des pratiques et notamment des pratiques de sociabilité qu'il s'agit de mettre en lumière.

Habiter c'est aussi tisser du lien dans la mobilité à travers d'une part une sociabilité collective dans le contexte du *squat* mais également par le maintien de liens via les réseaux sociaux, largement mobilisés par les habitants.

III

LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE LIEUX DE VIE : HABITER ET TISSER DU LIEN DANS LA MOBILITÉ

A) La théière, matérialisation de la sociabilité collective en contexte précaire

Objet central de l'espace domestique des saisonniers, la théière matérialise en outre la sociabilité collective au cœur du *squat*. La structuration de l'habitat précaire passe également par le partage ce rituel autour du thé. Ainsi, après être rentrés du travail dans les vignes, les habitants se retrouvent ils autour de la théière pour partager ce moment, discuter autour d'un thé. Hormis l'accès au téléphone qui permet de maintenir un lien avec leurs familles, via les réseaux sociaux notamment, le *squat* n'offre guère de possibilités en terme de loisir et de moments de partage. Le moment du thé est l'occasion de se retrouver. Ce

⁴⁶ Serge Weber, art cit

rituel s'inscrit dans un temps assez long. En effet, il faut boire chacun des trois verres. Entre chaque verre (du plus fort au plus doux, au plus sucré), il faut refaire bouillir l'eau et infuser le thé. Les verres sont remplis au fur et à mesure et sont distribués à chaque habitant. En juillet 2015, je me rends au *squat* dans le milieu de l'après-midi, après la débauche. P. m'accueille et m'invite à m'asseoir pour prendre le thé. Il installe la théière sur le réchaud à gaz de camping pendant environ une demi-heure puis il ajoute le sucre. Il verse ensuite une partie du thé dans un verre puis le transvase dans un autre en faisant un long filet de thé. Il répète cela plusieurs fois d'un verre à l'autre pour que le thé mousse. Ce premier thé est le plus fort. La même préparation est répétée pour le deuxième thé puis pour le troisième : le thé est de plus en plus doux, les feuilles étant réutilisées à chaque fois.

Dans son article, *Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali*, Julien Bondaz étudie les « groupes de thé », les *grins* en bambara, qui sont des rassemblements majoritairement masculins et qui occupent une place importante dans l'espace urbain malien. Il montre comment « boire du thé est donc présenté dans un cas comme une synthèse authentique des identités (ou comme une vision nucléaire de la famille : l'homme, la femme et l'enfant) et dans l'autre, au contraire, comme le signe d'une distinction sexuelle, voire comme l'expression même de la domination masculine⁴⁷. » Dans cette structuration sociale autour du thé, l'auteur souligne « la mise en récit des techniques de préparation et des modes de consommation du thé, offert en trois verres successifs. » Si cet article montre l'importance du thé dans la structuration des imaginaires et des pratiques sociales à l'échelle de la ville, rien n'est dit sur l'espace domestique. Dans le cas des migrants saisonniers, la pratique est masculine de fait puisqu'il n'y a que des hommes dans les *squats*. Néanmoins, si la pratique témoigne d'une matérialisation de la sociabilité, elle ne renvoie pas à une pratique par essence masculine. Dans la figure réticulaire de leur habiter, les espaces domestiques partagés avec leurs femmes et leurs enfants (en Espagne ou dans les camps de réfugiés) sont également marqués par ce rituel partagé. Boire le thé selon ce rituel partagé est aussi une façon de construire un espace domestique réticulaire. Ici et là-bas, la famille fait les mêmes gestes, boit de la même façon.

⁴⁷ Voir p. 62 de Julien Bondaz, « Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali », *Cahiers d'études africaines*, n°209-210, 2013, p. 61-85.

B) Les réseaux sociaux : maintenir le lien dans l'espace et le temps

Habiter dans la mobilité c'est aussi maintenir le lien dans l'espace et le temps. Ce lien est largement tissé et maintenu via le numérique et par l'usage des réseaux sociaux en premier lieu.

De mes entretiens et discussions informelles avec les habitants saisonniers ressortent plusieurs points caractéristiques du rapport entretenu avec le numérique : maintien du lien avec les membres de la famille ; rapport entre ce qui est de l'ordre de l'intime et ce qui est rendu public et diffusé ; outil de diffusion militante ou encore transmission d'informations relatives à l'embauche.

Dans son habilitation à diriger des recherches, *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre* Camille Schmoll s'interroge justement sur l'espace numérique et la redéfinition des espaces sociaux qui en découle : « pour les migrant.e.s, Internet constitue un moyen d'échapper à un quotidien qui les étouffe parfois, de remédier à des situations d'anxiété liées, par exemple, à l'absence des proches ou à l'absence d'informations sur ce que l'on va devenir ». Pour Camille Schmoll cette redéfinition des espaces sociaux est une redéfinition de soi qui éloigne d'une part, du paradigme du migrant déraciné ou doublement absent⁴⁸ et d'autre part, des analyses faisant de l'usage d'Internet la prérogative des migrants les plus qualifiés ou les plus riches. C'est tout à fait vrai dans le cas des saisonniers sahraouis qui, on l'a vu, habitent en *squat* et sont marqués par des formes multiples de précarité.

Le lien entre l'espace domestique et espace numérique me paraît être une analyse particulièrement pertinente pour comprendre l'habiter dans la mobilité : « Internet, tout autant que l'espace domestique, se prête particulièrement bien à la construction d'une subjectivité en migration : ce qui m'intéresse ici est comment Internet apparaît comme un espace du soi, un espace intime et néanmoins profondément relationnel et social, tout comme n'importe quel espace domestique au demeurant. Internet constitue en effet un espace où intimité et publicité s'organisent de façons graduelles et segmentées »⁴⁹ Cette subjectivité est au cœur de la compréhension de ce qu'habiter veut dire. À chaque venue au *squat*, le portable a été un médium dans la relation d'enquête, le moyen de me montrer

⁴⁸ Expression qui fait référence à l'ouvrage de Sayad, *La double absence*.

⁴⁹ Camille Schmoll, Habilitation à diriger des recherches, *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre*, p. 210.

leur vie quand ils sont ailleurs, que cet ailleurs soit en Espagne ou dans un camp de réfugié. C'est le lien entre les différents lieux de cet habitat réticulaire. Le numérique contribue donc à faire de cet espace de vie a priori morcelé un espace solidaire. L'intime devient ici aussi un espace « profondément relationnel et social » pour reprendre les mots de Camille Schmall.

L'usage d'Internet et des réseaux sociaux rend en outre également possible la diffusion plus large d'informations militantes. Dans leur ouvrage *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement* » Sébastien Boulay et Francesco Corrales reviennent sur la mobilisation de ce répertoire d'action par les Sahraouis⁵⁰. Les auteurs montrent ainsi que les « Sahraouis de Bordeaux » ont créé leur page *Facebook*, à partir de laquelle ils mobilisent leurs soutiens locaux mais aussi sensibilisent le public français à la situation de leurs familles restées dans les camps. Sur cette question, l'enquête de terrain réalisée auprès des saisonniers du Libournais révèle aussi l'importance de cette militance numérique. Dans mon carnet de terrain, plusieurs passages s'y réfèrent :

« Après avoir partagé un goûter improvisé-mais particulièrement copieux-A.et P. me parlent de plusieurs sites d'informations militantes. Ils me montrent sur leurs portables respectifs plusieurs sites espagnols qui revendiquent l'indépendance du Sahara occidental. J'en profite pour leur parler des initiatives bordelaises et les pages de soutiens qui se sont récemment montées. Ils les connaissent déjà⁵¹. »

Enfin les réseaux sociaux apparaissent également comme des vecteurs d'insertion professionnelle. Célio Sierra-Paycha insiste dans son article « Le rôle des liens faibles dans l'insertion résidentielle des migrants colombiens en Espagne (2007) : une approche par le groupe de corésidents » sur cette question apparaissant comme une des dynamiques principales d'installation résidentielle et professionnelle : « la littérature sur l'insertion urbaine des migrants souligne l'importance des réseaux sociaux dans les dynamiques résidentielles mais aussi dans la création de niches professionnelles⁵². » La mobilité professionnelle étant très forte chez les saisonniers, le bouche à oreille et l'utilisation des réseaux sociaux permettent une réactivité face à la demande ponctuelle de main d'œuvre.

⁵⁰ Sébastien Boulay et Francesco Corrales (dirs.), « Introduction », p. 26, de *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Presses universitaires François Rabelais, 2018, 423 p.

⁵¹ Extrait de mon carnet de terrain du 17 juillet 2016.

⁵² Célio Sierra-Paycha « Le rôle des liens faibles dans l'insertion résidentielle des migrants colombiens en Espagne (2007) : une approche par le groupe de corésidents », p. 101 dans *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques* (Cailly, Dureau).

Pierre Sintès montre également en quoi « au moment du choix de la destination, la perspective d'un logement joue au même titre que celle d'un travail pour décider le migrant à se rendre vers une destination plutôt qu'une autre⁵³. »

Mes enquêtes ont permis de mettre en lumière ces phénomènes. Une fois sur place, les Sahraouis qui sont installés informent des possibilités d'embauche certains de leurs proches restés en Espagne notamment. À l'échelle plus locale, l'utilisation du numérique permet de maintenir le lien entre deux missions ou entre deux châteaux (la saison viticole étant souvent marquée par des interruptions de travail). Le bouche à oreille et l'utilisation des outils de communications permettent de tisser du lien dans la mobilité. Cela contribue à consolider le réseau de lieu de vie et le rendre homogène.

NOTES CONCLUSIVES

Dans ce chapitre j'ai contribué à répondre à un de mes questionnements relatifs à l'habiter. La constitution d'un réseau de lieu de vie et la reproduction d'une même forme d'habiter participent à la structuration d'un seul lieu de vie d'habitants mobiles qui ajustent leurs pratiques sur l'espace. Cette réappropriation d'un même modèle, cette reproduction d'un lieu à l'autre m'amène ici à questionner l'emploi du terme *squat*. Le *squat* tel que je le mobilise désigne bien d'avantage une forme d'habitat et non pas un lieu précis. C'est presque un lieu générique, un lieu qui se reproduit.

Les études migratoires ont insisté sur les effets des mobilités et communications facilitées. Pierre Sintès souligne ainsi que « la circulation rapide de l'information, l'ouverture des frontières et la rapidité des déplacements a fait entrer dans un seul et même espace de vie des lieux éloignés, réduisant les distances pour des migrants qui avaient été contraints, durant tant d'années, à l'immobilité⁵⁴ ». Cette « mobilité-à plus forte raison quand elle est circulatoire – [introduirait selon l'auteur] pour les personnes concernées l'éclatement pondéré des lieux de vie⁵⁵ ».

⁵³ Pierre Sintès : La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce, p. 318

⁵⁴ Pierre Sintès : La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce, p. 401.

⁵⁵ *Idem.*

Si la question d'un caractère réticulaire de l'habiter est rendu possible par les communications facilitées et les déplacements plus aisés, j'affirme ici, à partir de mes recherches, que ce même lieu de vie prend sens par la reproduction d'un espace domestique et la façon dont les Sahraouis habitent le lieu. La reproduction d'un espace domestique permet de construire une homogénéité dans cet habiter réticulaire.

Appréhender le lien entre habiter et mobilité c'est aussi ancrer la pratique habitante dans une perspective plus large en s'attachant à comprendre l'émergence d'une politique publique locale.

Chapitre 8

DE LA PRÉCARITÉ DÉNONCÉE À L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE LOCALE. CONSTRUCTION D'UN PROBLÈME PUBLIC

« Que devient alors l'habiter lorsqu'il rencontre les théories contemporaines du social ? Comme dimension du social, le spatial peut être lié homologiquement au social dans son ensemble. L'espace et la spatialité représentent, au sein de la dimension géographique du social, la dualité environnement/acteur. Dans cette perspective, *l'assemblage*¹ de l'espace et de la spatialité, c'est l'habiter.[...] On peut présenter l'habiter comme une « discussion » entre espace et spatialité qui vise à rendre compatibles l'un et l'autre. Cela suppose un rapport de force équilibré entre acteurs et environnements. »

Jacques Lévy, « Habiter Cheonggyecheon : l'exception ordinaire »²

PROPOS LIMINAIRES

L'arrivée, les mobilités à diverses échelles ainsi que les ancrages successifs que j'ai pu décrire et analyser dans mes précédentes parties doivent désormais être croisés avec, d'une part les revendications associatives et militantes relatives à l'accès à un logement digne pour cette main d'œuvre saisonnière et, d'autre part, les réponses politiques sur le territoire qui témoignent de la construction d'une politique publique locale.

En ce sens, poursuivre la réflexion sur ce qu'habiter veut dire, c'est aussi se saisir, à la lumière de cette réalité libournaise, des enjeux politiques et sociaux qui l'entourent. Ces enjeux revêtent deux principales caractéristiques : c'est d'abord la notion de cohabitation qui est au cœur de mon sujet. Habiter c'est bien cohabiter, s'inscrire dans un espace soumis à des formes d'appropriation autant que des rapports de dominations. Les habitants sont en

¹ Levy utilise ici l'italique car le terme renvoie à la notion d'assemblage de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980), notion qui combine de manière souple agencement et dispositif.

² Jacques Lévy, voir p. 402 de « Habiter Cheonggyecheon : l'exception ordinaire », *Annales de géographie*, 2015/4, p. 391-405.

ce sens au cœur d'interactions. C'est ensuite, l'émergence d'une politique publique locale qui doit permettre de s'interroger sur le croisement des acteurs et de temporalités qui viennent éclairer l'habiter de ces saisonniers.

Dans leur ouvrage, Laurent Cailly et Françoise Dureau questionnent justement cette relation entre les pratiques habitantes et les politiques publiques : « Accéder au logement, en changer, s'appropriier l'espace domestique, le partager ou encore investir d'autres espaces constituent autant de situations d'épreuve au cours desquelles les individus, en réponse aux contraintes externes ou internes qui s'imposent à eux, déploient des stratégies ou de simples tactiques, se conforment, s'adaptent, innovent dans leurs pratiques d'habitat, reproduisent ou redéfinissent les systèmes de valeurs ou de normes instituées. À travers ces situations, se sont également les effets urbains des formes d'appropriation du logement qui sont appréhendés. Dans bien des cas, la contrainte imposée par le jeu de situations singulières interroge les rapports de domination³. » L'espace domestique, intime et partagé, devient donc aussi le lieu et le réceptacle d'une cristallisation des revendications sociales et politiques sur le territoire.

Dans cette perspective, l'enjeu est de faire le lien entre l'habiter et le rapport à l'autre. C'est bien ce lien qui amène à mettre au jour les enjeux politiques et sociaux et qui éclaire les analyses de Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre sur les logiques d'appropriation et de légitimation. Le caractère temporaire de l'installation des Sahraouis ne fait que renforcer la nécessaire appropriation sur laquelle s'appuie leur habiter. Cette entrée par l'appropriation « appelle et révèle des inégalités dans l'accès, l'occupation, l'usage et la jouissance (exclusives) des différents lieux de vie, qui par ailleurs, ne se valent pas »⁴.

Rapport à l'autre et appropriation de l'espace sont des focales essentielles pour comprendre les traductions spatiales de ces pratiques habitantes mais également pour mettre en place les outils de lecture des sciences politiques. Comment un problème social s'inscrit sur l'agenda politique ? En analyse des politiques publiques il s'agit d'étudier cette mise sur agenda ainsi que les processus de décisions. Par agenda politique j'entends, dans la lignée de Jean Gustave Padioleau, « l'ensemble des problèmes perçus comme appelant

³ Laurent Cailly et Françoise Dureau (dir.) Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques, 2016, p. 15.

⁴ Fabrice Ripoll, Vincent Veschambre, « L'appropriation de l'espace comme problématique » in L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir. Revue *Noroi*, 2005/2.

un débat public voire l'intervention des autorités publiques légitimes⁵ ». Étudier les processus de mise sur agenda permet de voir comment sont sélectionnés et construits les problèmes publics⁶. Ces approches ont un intérêt majeur en ce qu'elles permettent de prendre en considération l'ensemble des acteurs qui participent au cadrage de l'action publique, « y compris dans sa phase décisionnelle, en formulant et en construisant des problèmes publics⁷ ». Ici, l'enquête auprès des acteurs publics locaux porteurs notamment du projet d'une maison des saisonniers s'appuie sur les approches les plus récentes en politiques publiques sur la dimension locale⁸.

Afin de mettre en relation ces approches, ce chapitre se structure autour de deux principaux temps. La mobilisation de militants et représentants associatifs du Libournais a d'abord permis la prise de conscience d'un problème lié au logement des saisonniers puis la création d'un Collectif libournais pour les saisonniers. collectif qui a favorisé la médiatisation et l'institutionnalisation de ce problème public. Enfin, le dispositif de la maison des saisonniers fera l'objet d'une réflexion sur l'habiter au prisme des politiques publiques locales. L'enjeu est donc d'éclairer à la fois la méthode présentée dans le chapitre 3 et l'ancrage habitant dont j'ai cerné les contours dans le chapitre précédent.

I

LA CRÉATION DU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS : VERS UNE INSTITUTIONNALISATION DE LA QUESTION DES SAISONNIERS

La réflexion sur la création et les revendications du Collectif libournais pour les saisonniers revêt plusieurs enjeux. Un enjeu méthodologique en premier lieu puisque j'ai fait partie de ce collectif⁹, et un enjeu analytique puisque les conséquences des actions de ce collectif sont abordées ici en tant que résultat de recherche.

Cette approche entend croiser les pratiques habitantes et les politiques publiques afin de mieux comprendre ce qu'habiter veut dire. Dans la lignée des travaux dirigés par Martine Berger et Lionel Rougé, cela permet d'affirmer que « l'approche par l'habitat et l'habiter permet de croiser des questions de politiques publiques, de pratiques de gestion et de

⁵ Jean Gustave Padioleau, *L'État au concret*, Paris, PUF, 1982, p. 35.

⁶ Patrick Hassenteufel, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, 2010/1 n°157, p.18-27.

⁷ Patrick Hassenteufel, *art cit*, p. 51.

⁸ Voir le chapitre sur l'état de l'art.

⁹ Sur cette question, voir le chapitre 3.

changement social des territoires¹⁰. » Trois niveaux d'analyses sont alors convoqués : une « approche par les acteurs en resituant ces derniers dans des systèmes d'interactions », la prise en compte « dans le cadre de dynamiques locales d'espaces habités transformés sous l'effet des politiques publiques » et enfin la mise en évidence « des processus d'ajustements continus à des contextes en mutations par l'analyse d'une action publique et de pratiques localisées et locales¹¹. »

A) De la dénonciation à l'action publique : la création du Collectif libournais pour les saisonniers

J'ai eu l'occasion de décrire la situation des *squats* ouverts dès l'été 2014 dans les premiers chapitres de cette thèse¹². C'est dans ce contexte et face aux conditions de vie dans ces *squats*, que s'est constituée la mobilisation citoyenne et associative. L'objectif était alors de dénoncer à la fois les modalités d'installation et les recours aux expulsions sans projet à plus long terme.

Une des premières actions relatives à cette contestation a été l'envoi d'une lettre adressée au maire de Libourne, Philippe Buisson, le 15 juillet 2014¹³. Dans cette dernière, le Collectif libournais du refus de la misère, regroupant plusieurs associations, rappelle que la présence de ces saisonniers répond à un besoin de main d'œuvre viticole que j'ai déjà eu l'occasion de préciser¹⁴ : « Ces travailleurs répondent à un besoin économique réel : ils trouvent tous de l'embauche [...] et qu'elle est soumise à un problème de salubrité qui pourrait être en partie réglé ». « Ils centralisent leurs déchets dans un coin du terrain, ces ordures ont été enlevées une fois mais depuis, le tas augmente, posant un problème de salubrité qu'un container pourrait résoudre, comme nous l'avons déjà signalé ». Enfin, le collectif milite pour l'abandon des charges qui pèsent contre ces habitants squatteurs : « Nous estimons qu'une plainte éventuelle de Geodis (si c'est bien cette société, filiale de la SNCF, qui est propriétaire des locaux concernés) ne serait pas très productive. En effet, le temps que la machine judiciaire s'enclenche et tranche, leur départ ne serait plus qu'une question de jours. Cette issue, que nous vous prions d'essayer d'éviter, n'aurait pour conséquence que de punir ces travailleurs en leur imputant des frais de justice peu en

¹⁰ *Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, sous la dir. de Martine Berger et Lionel Rougé p. 13.

¹¹ Idem.

¹² Voir partie 1, chapitres 1 et 2.

¹³ Copie de la lettre en annexe 9.

¹⁴ Voir chapitre 6.

rapport avec leur gains. » Au-delà de l'intérêt des revendications précisées ici, qui révèlent la mobilisation des acteurs locaux, il est intéressant de noter qu'à ce moment-là la question du logement saisonnier n'est pas un enjeu dans la construction du problème public. Pour autant, cette lettre, rédigée collectivement, est la première manifestation d'une structuration locale des acteurs associatifs, prémice de la création du Collectif libournais pour les saisonniers, quelques mois plus tard en mars 2015.

Ma participation aux premières réunions de travail de ce collectif a été l'occasion d'observer cette construction progressive. En effet, il y a bien une temporalité du court terme qui s'est d'abord fait sentir : il faut trouver une solution rapide et efficace pour répondre aux expulsions. Voilà d'abord l'axe de travail du collectif. Le 11 mars 2015, la réunion du collectif qui se tient à la Bourse du travail à Libourne commence par présenter un état des lieux de la situation à l'échelle départementale. C. L. qui représente la CFDT et qui suit les saisonniers, évacue la question d'une maison des saisonniers : « une maison des saisonniers ne résoudra pas la question de l'hébergement¹⁵ ».

L'inscription ponctuelle mais régulière des saisonniers dans les *squats* a amené, par la suite, les acteurs associatifs locaux à faire de la question du logement un enjeu crucial dans un département viticole où la demande de main d'œuvre saisonnière est une réalité économique et sociale de premier plan. Si la question de l'hébergement des saisonniers agricoles n'est pas chose nouvelle¹⁶, c'est bien le caractère collectif du mode d'habiter des Sahraouis qui a mis en lumière un problème plus vaste lié à l'accueil de la main d'œuvre viticole. Parce qu'ils ont été visibles collectivement dans l'espace, ces saisonniers-là ont cristallisé les revendications d'un logement digne pour l'ensemble des travailleurs saisonniers. Cette visibilité collective avait d'ailleurs suscité des oppositions entre les membres du collectif. Je renvoie ici à l'analyse du chapitre 3 : un responsable d'un syndicat fustigeait ainsi la mise en lumière « des Sahraouis » au détriment d'autres saisonniers dans l'ombre¹⁷. Or, ça n'est pas ici un enjeu identitaire mais bien un enjeu d'habiter collectif qui va devenir un levier de l'action publique. Le fait de squatter, en grand nombre dans un seul lieu, va devenir un objet de médiatisation et donc de pression sur les responsables politiques.

¹⁵ Réunion du 11 mars 2015, Bourse du travail, Libourne.

¹⁶ Voir notamment sur cette question les travaux de Chantal Crenn.

¹⁷ Voir partie 1, chapitre 3.

Ainsi, depuis mars 2015 et la création du *Collectif libournais pour les saisonniers*, j'ai participé aux réunions et actions collectives de ce regroupement¹⁸. Ma participation m'a permis de suivre les actions et de mettre en lumière l'émergence d'une politique publique locale relative aux saisonniers mais également d'y prendre part. Dès les premiers échanges, la posture de participante observante m'a permis de saisir la dynamique collective.

Encadré 16

*Cadre théorique : analyser la mobilisation et les ressorts de l'action collective*¹⁹

Les motivations multiples qui poussent les acteurs à agir collectivement sont les intérêts matériels qu'ils cherchent à défendre, mais aussi des prédispositions de groupe, acquises par socialisation, et des valeurs. Longtemps, les considérations purement économiques ont été privilégiées dans les analyses scientifiques des mobilisations. En outre, il existe des formes de mobilisation collective qui se présentent comme « désintéressées » : manifestations de solidarité avec des démunis comme les « sans papiers », les « sans logements » ou encore, actions en faveur des « droits de l'homme ». Seules des valeurs et des « dispositions » culturelles ou politiques semblent les inspirer et si l'on peut, à juste titre, parler d'intérêt au désintéressement, les profits escomptables se situent au niveau de l'estime de soi, un concept matriciel pour comprendre en profondeur les motivations de l'acteur²⁰. »

Le principal levier de l'action collective est le sentiment que quelque chose doit être entrepris pour sortir d'une situation jugée inacceptable ou éviter, par anticipation, sa concrétisation. Normalement, l'action devrait mobiliser tous les individus qui subissent les mêmes inconvénients, mais cela est rarement le cas. Beaucoup de personnes hautement concernées s'abstiennent de participer ; en revanche, nombre de mobilisations réussissent à susciter des comportements de solidarité de la part d'individus qui n'ont pas les mêmes raisons de mécontentement. « Ce double phénomène, pour banal qu'il soit, met en lumière la complexité du lien entre insatisfaction et action. »²¹

Sur la question du déclenchement de l'action collective, l'auteur insiste sur le caractère exceptionnel de la spontanéité. En général, une (ou plusieurs) organisation(s) déclenche(nt) le signal qui met en route le processus. Ainsi, « le rôle de ces entrepreneurs que sont les associations, les syndicats et les groupes d'intérêt ne saurait être minimisé. »²²

Dans son ouvrage classique : *Social Conflict and Social Movements*(1973), Anthony Oberschall affiche l'ambition d'étudier moins les causes du conflit social ou les sources des mécontentements que les processus de passage à l'action. Les conditions minimales d'une

¹⁸ Je renvoie ici à l'annexe 2 qui présente l'ensemble des actions menées, les lieux et dates des réunions.

¹⁹ Cet encadré théorique a été construit à partir de la lecture de l'ouvrage *Sociologie politique* de Philippe Braud (2011).

²⁰ Philippe Braud, *Sociologie politique*, p.371 Sur cette question, voir également, Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

²¹ Philippe Braud, *Sociologie politique*, p. 371.

²² *Idem*.

protestation collective sont l'existence d'objectifs communs et la commune identification des personnes qui seront tenues responsables de conditions d'existence insatisfaisantes. Des « collectifs » doivent se mettre en place pour orchestrer ou consolider une revendication commune. Généralement, la mobilisation d'attentes et d'exigences est le fait d'organisation spécialisées : syndicats et associations. Ils s'efforcent d'acquérir une représentativité en se faisant les interprètes de catégories déterminées de la population.

Il apparaît tout à fait intéressant de saisir les dynamiques libournaises en jeu à travers cette grille de lecture. Par ailleurs, Philippe Braud souligne que, de manière ponctuelle ou permanente, les pouvoirs publics organisent eux-mêmes la concertation avec des groupes d'intérêts avant d'opérer leurs choix ou d'adapter une politique publique. Ils y trouvent un double avantage. Technique tout d'abord (la coopération avec ces partenaires contribue à améliorer la connaissance d'un problème posé) et politique ensuite : « Toute décision publique étant constitutive d'un compromis entre des intérêts contradictoires diversement puissants, la concertation est le meilleur moyen d'identifier à temps la force des exigences et des résistances, de façon à dégager une solution qui soit susceptible d'être mise en œuvre sans difficultés excessives²³. »

L'enquête menée auprès des acteurs locaux d'encadrement est complémentaire de celle menée avec les saisonniers sahraouis, mais elle ne repose pas sur la même méthode. Comme j'ai pu le préciser précédemment, j'ai souhaité dans ma méthodologie d'enquête croiser les regards de ceux qui habitent dans la mobilité (les saisonniers) et de ceux qui organisent ou prennent part, à l'échelle du territoire, à leur accueil (sous toutes ses formes, y compris quand celui-ci est inexistant).

Les modalités d'interpellation des pouvoirs publics et d'action locale vont d'abord se structurer autour de quelques points précis. À l'échelle régionale, le *Plan Régional des Saisonniers*, adopté en 2012, présente de nombreuses propositions en matière de logement : « mise à disposition des résidences lycéennes hors temps scolaire », « développement d'une offre d'hébergement en résidence universitaire », offre d'hébergement chez les particuliers à travers le dispositif « Un, Deux, Toit...Saison », « Soutien à la création d'une aide au logement pour les saisonniers », « Soutien à la création, rénovation de logements » ou encore accompagnement des employeurs dans le logement de leur personnel²⁴. En 2014, aucun des dispositifs mentionnés n'avait vu le jour sur le territoire libournais.

Ainsi, en tant que collectif mobilisé pour les saisonniers agricoles, les organisations signataires ont demandé, dès la constitution du regroupement, « la mise en œuvre de

²³ *Ibidem*, p. 373.

²⁴ *Plan régional des saisonniers*, p. 33-45.

mesures d'urgence et concrètes permettant la gestion digne et humaine de l'hébergement de ces travailleurs (aires réservées et aménagées, conventions avec les organismes d'hébergement locaux, mise à disposition des internats de lycée, réquisition de bâtiments publics,...)²⁵. » En outre, le collectif appelait de ses vœux que les employeurs de main d'œuvre saisonnière soient responsabilisés et associés à ces démarches. Comme cela se pratique tout à fait légalement dans d'autres départements²⁶, il s'agirait d'abord que l'hébergement sous tentes soit autorisé de manière temporaire sur les exploitations agricoles de Gironde, sous réserve de mise à disposition d'installations sanitaires correctes. La lettre datée du 10 juin 2015 adressée par le collectif à Éric De Wispelaere, Sous-préfet de Libourne et à Philippe Buisson, conseiller régional d'Aquitaine, président de la Communauté d'agglomération du Libournais et maire de Libourne fait office de profession de foi²⁷. La copie intégrale étant présentée en annexe 10, j'aimerais insister ici sur les principales lignes directrices de ce courrier qui reprennent les revendications du collectif et permettent de comprendre les ressorts de l'action collective précédemment décrits dans mon encadré théorique.

C'est en premier lieu le constat d'une présence saisonnière qui n'a d'existence que par la forte demande locale : « Depuis longtemps, une large part de l'économie de notre territoire est basée sur la nécessité d'un recours important à une main d'œuvre saisonnière ». C'est ensuite la corrélation faite entre le dynamisme économique induit par cette main d'œuvre et l'absence de solution d'hébergement qui lui est proposée : « Ces travailleurs viennent souvent de loin, par leurs propres moyens, et rien n'est organisé pour les aider à trouver un hébergement correct, ni de la part de la majorité des employeurs, ni de celle des pouvoirs publics. Bien qu'ils constituent une main d'œuvre indispensable au secteur viticole et contribuent au dynamisme économique de notre région, ils sont souvent contraints de vivre dans des conditions extrêmement précaires. » C'est enfin l'interpellation des pouvoirs publics sur ces questions qui est manifestée dans ce courrier : « en tant que collectif libournais mobilisé pour les saisonniers agricoles, nos organisations demandent expressément la mise en œuvre de mesures d'urgence et concrètes permettant la gestion digne et humaine de l'hébergement de ces travailleurs [...] Nous vous demandons donc de

²⁵ Document de travail rédigé par le collectif le 11 mars 2015 en vue de l'envoi d'une lettre au sous préfet.

²⁶ Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 1^{er} juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles, rédigé par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

²⁷ Copie intégrale du courrier en annexe 10.

réunir dès que possible les acteurs concernés – syndicats agricoles, de salariés, entreprises prestataires, organismes publics - afin de discuter des pistes d’actions proposées. »

La constitution de ce collectif révèle bien le passage d’une dénonciation à une mobilisation visant la mise en œuvre d’une action publique locale. Comment peut-on appréhender l’habiter des saisonniers sahraouis par l’angle des politiques publiques et pourquoi cette analyse permet une plus grande prise en compte de ce qu’habiter veut dire ? L’existence et la mise en visibilité des saisonniers sahraouis ont été portées par la médiatisation de leur présence et leur incorporation dans la construction d’une politique publique locale plus vaste relative aux saisonniers. Il convient donc désormais de montrer comment s’esquisse un projet géographique et social qui permet de faire le lien entre les pratiques habitantes et les dynamiques politiques du territoire.

B) Se dessine un projet géographique et social de ce qui est « habitable »

Dès 2014, on l’a vu, les conditions de vie dans les différents *squats* ouverts interpellent certains acteurs locaux du territoire et en premier lieu des représentants associatifs et des militants libournais. Habitant la ville, les Sahraouis la pratiquent à pied, se rendent dans les parcs et jardins afin de remplir les bouteilles d’eau, apparaissent dans les interstices urbains, sur les routes... Cependant, ce sont surtout les expulsions successives qui ont contribué à les rendre visibles²⁸. Dans son ouvrage *Habiter, rêve, image, projet*, Jacques Pezeu Massabuau insiste également sur cet enjeu de visibilité au cœur de la ville : « L’agressivité du corps social se fait parfois plus violente : évacuation forcée des jardins publics ou de couloirs de métro, désir à peine masqué de débarrasser le paysage urbain de ces êtres que la machine sociale n’a pu absorber et loger²⁹. » Si mon chapitre 2 expose la question des évacuations, les modalités de ces dernières et les conséquences directes sur les modes d’habiter des saisonniers, j’aimerai insister ici sur ce qu’elles donnent à voir du couple visible/invisible. En effet, Fen les rendant visibles, elles contribuent également à mener une réflexion sur l’« inhabitable » et l’« habitable », ainsi que sur la dimension collective et politique de l’habiter.

Le campement ou le *squat* sont des formes qui doivent s’appréhender dans la temporalité de leur existence. Ils apparaissent dans l’espace public et contribuent à le

²⁸ Voir chapitre 2.

²⁹ *Habiter, rêve, image, projet*, Jacques Pezeu Massabuau 2003, p. 22.

questionner. C'est bien ce que souligne Marc Bernardot dans son article « Campements d'infortunés, figures topiques, politiques » : « Car si le campement est ontologiquement politique, c'est qu'il est tout à la fois fondation et irruption dans l'espace public. Il est la marque au fer rouge des politiques ou de leurs absences, en tant que trace des tourments passés. Il est aussi la preuve visible d'une situation sociale et spatiale dérangeante en tant qu'habitat non ordinaire et déplaçable même lorsque la démolition a ruiné toute construction et que ne planent plus sur place que les effluves de la mauvaise réputation³⁰ ». C'est bien cela qui m'interroge ici : comment cet habiter temporaire mais régulièrement réapproprié vient faire irruption dans l'espace public, rendre visible une situation et questionner, à l'échelle locale d'abord, un enjeu de société ?

En conséquence des critiques formulées à l'égard de ce qui apparaît comme étant « inhabitable³¹ », il semble intéressant de questionner la construction progressive d'un projet géographique et social. Là est l'enjeu d'une réflexion sur ce qu'implique le fait d'habiter dans la mobilité. Dans leur article « Elisée Reclus ou la condition géographique : habiter la terre », Isabelle Lefort et Philippe Pelletier reviennent justement sur la façon dont se dessine ce projet : « Sous la critique de ce qui est « inhabitable » se dessine un projet géographique et social de ce qui est habitable³²... » Quel est donc ce projet et comment s'appréhende-t-il à l'échelle libournaise ?

Avant de répondre en s'intéressant aux interactions avec les acteurs locaux du territoire, il est nécessaire de « prendre en compte la dissemblance, la disparité, les singularités et-pour employer un terme plus contemporain de nos analyses- l'altérité. La reconnaître c'est la savoir (projet scientifique) pour en tenir compte (projet politique)³³. » Appréhender ce projet et rendre l'espace habitable renvoie aussi à la question du voisinage. Habiter c'est cohabiter, partager et créer un espace de voisinage. La dimension

³⁰ Voir p. 131 de Marc Bernardot « « Campements d'infortunés, figures topiques, politiques » dans Fiona Meadows, *Habiter le campement*, p. 126-137.

³¹ Un caractère inhabitable d'abord marqué par le manque d'eau et les conditions insalubres dénoncées. Dans l'article *Sud-Ouest* du 6 juin 2014, un des premiers relatifs à la question des saisonniers sahraouis, « Des Sahraouis menacés d'évacuation », le maire d'Arveyres, Bernard Guillhem reconnaît avoir encouragé ASF à porter plainte : « Ils sont là depuis trois semaines mais il est hors de question de continuer à supporter ce genre de choses. Déjà parce que c'est inhumain de les laisser comme ça et puis parce que c'est une situation impossible. Ils n'ont ni eau, ni toilettes. »

³² Isabelle Lefort et Philippe Pelletier, voir p. 341 de « Elisée Reclus ou la condition géographique : habiter la terre », *Annales de géographie*, 2015/4, p. 338-350.

³³ *Idem* p. 342.

méthodologique de ma propre place en tant qu'habitante a déjà fait l'objet de considérations dans les chapitres précédents. J'aimerais ici développer ce qu'implique ce voisinage.

Passée la dénonciation des conditions de vie et des menaces d'expulsions, une des premières actions menées par certains militants et habitants libournais a été de prêter leur adresse, de domicilier ces habitants temporaires chez eux afin qu'ils puissent accéder à l'ensemble des services rendus possible par le fait d'avoir une adresse postale. Pour Jean-Marc Besse « cette question, que partagent l'architecture, la géographie et la politique est celle de la définition des voisinages et de la constitution d'un espace de voisinages.[...] Exister, pour l'être humain, c'est toujours *vivre avec*, toujours cohabiter, aussi peu que ce soit. Cette constatation doit former la base de toute réflexion sur l'habiter³⁴ » Habiter et vivre avec renvoient également à ce qui rend l'espace habitable et ce qui constitue un projet collectif, autrement dit « rendre l'espace habitable pour y créer quelque chose comme un 'nous'³⁵ ».

Cette mobilisation citoyenne locale amène aussi à questionner la notion de place³⁶. Ce projet géographique et social de ce qui est « habitable » et qui construit politiquement et éthiquement l'habiter renvoie aussi bien à la construction d'une place comme fabrique de soi et fabrique du monde qu'à l'inscription de l'individu dans un système d'interactions. Place de l'habitant temporaire autant que place des acteurs associatifs et politiques, pris dans un système d'interactions à l'échelle du Libournais. Le géographe André-Frédéric Hoyaux explore justement ces interactions qui sont au cœur de la constitution d'une place dans la société : « ces capacités d'action se trouvent incorporées dans un ensemble d'interactions symboliques qui génèrent autant qu'elles sont générées par une volonté des êtres humains de se construire une place dans la société tout en constituant individuellement et collectivement le sens de cette construction³⁷. »

³⁴ Jean-Marc Besse, voir p. 388 de « Voisinages », *Annales de géographie* 2015-4, p. 385-390.

³⁵ *Idem*.

³⁶ Cette question n'étant pas au cœur de mon travail de thèse, je renvoie ici aux travaux, entre autres, de Michel Lussault dans ses ouvrages *L'homme spatial* ou *De la lutte des classes à la lutte des places*. Michel Lussault, « L'expérience de l'habitation », *Annales de géographie* 2015/4, p. 406-423 : « faire avec de l'espace », transformer le *ethopoietos*. « Quelque chose qui a la qualité de transformer le mode d'être d'un individu » de Foucault (2001 p. 227) et le transposer à l'examen de l'habiter « le constitue comme sujet spatial intentionnel et l'inscrit dans des normes, des règles, des idéologies et des imaginations géographiques prescriptives » ; cette « fabrique de soi autant que fabrique du monde », p. 422.

³⁷ André-Frédéric Hoyaux, voir p. 368 de « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *Annales de géographie* 2015/4, p. 366-384.

Voyons désormais les caractéristiques de l'action publique qui se met en place, et pour reprendre les mots d'André-Frédéric Hoyaux, voyons le sens donné collectivement à cette construction.

C) L'habiter comme un projet géographique porté par les acteurs locaux

1) Appréhender l'habiter par l'analyse des politiques publiques : un croisement fécond

A priori relativement éloignée des approches philosophiques ou spatiales de l'habiter, l'approche par l'analyse des politiques publiques permet de faire le lien avec la sphère politique et les acteurs publics. Avec l'habiter, c'est aussi l'espace dans sa dimension politique qui est mis en lumière et qu'il s'agit de saisir. C'est ainsi répondre au souhait de Michel Lussault de « passer d'une morale du chacun-chez-soi-une-fois-pour-toutes à une éthique de l'espace qui ne nous laissera plus jamais tranquille. » L'habiter étant dans cette perspective « ni une « condition » ni un acquis irréversible. C'est un horizon pensable, un devenir possible, un projet éthiquement et rationnellement cohérent, si et seulement si, la société et ses composantes s'accordent pour le mettre en œuvre³⁸. » La participation observante au sein du Collectif libournais pour les saisonniers a été pour moi une façon de mettre en œuvre ce projet éthiquement et rationnellement cohérent.

Avant d'analyser les processus et les modalités d'action publique que donnent à voir l'émergence de ce collectif sur la scène locale, il convient de préciser quelques clefs d'interprétation qui permettent d'appréhender cet « *horizon pensable* ». L'analyse des politiques publiques est une discipline des sciences politiques qui permet de confronter les revendications sociales relatives à un fait identifié comme étant un problème public, les décisions des représentants politiques pour y répondre ainsi que les systèmes de représentations qui concourent à la constitution de ces revendications et actions. En ce sens, les politiques publiques apparaissent comme « l'expression d'une volonté gouvernementale d'action et relèvent de la notion de programme »³⁹. On peut les définir comme des ensembles structurés, réputés cohérents, d'intentions, de décisions et de réalisations, imputables à une autorité publique locale, nationale ou supranationale.

³⁸ Michel Lussault, « Habiter » dans Jacques Levy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.

³⁹ Philippe Braud, *Sociologie politique*, p. 641.

L'analyse contemporaine a mis l'accent sur deux questions principales, d'ordre à la fois théorique et pratique. La première est celle du passage au politique d'un problème de société. À quelles conditions des enjeux collectifs, des ajustements d'intérêts catégoriels deviennent-ils objets de politiques publiques, appelant la mobilisation de moyens administratifs et techniques, la mise en œuvre de procédures, l'établissement de budgets ? « Cette inscription à l'ordre du jour des préoccupations des représentants élus constitue ce qu'il est convenu d'appeler la mise sur agenda politique⁴⁰. » La seconde est relative à l'univers des représentations, des savoirs et des perceptions qui constitue la toile de fond du processus décisionnel enclenché. C'est le référentiel d'une politique.

Encadré 17

Cadre théorique : La notion d'agenda, la dimension cognitive de l'action publique et la notion de référentiel : des outils pour comprendre l'habiter des saisonniers⁴¹

1. La notion d'agenda :

Reprenant l'analyse de Cobb et Elder⁴², Jean Padioleau définit l'agenda comme « *l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités politiques légitimes.* »⁴³ En effet, dans la masse des conflits d'intérêts, des difficultés sociales et des aspirations collectives de tous ordres, une partie seulement est portée sur la scène politique (locale, nationale, supra nationale) et prise en charge comme problème à résoudre ou du moins à gérer. Un mécanisme de sélection s'opère. Sur la base de quels critères ?

- un premier renvoie à la délimitation des compétences légales des diverses autorités susceptibles de se sentir concernées ;
- un deuxième critère est celui de la nature du problème posé. Les caractéristiques qui facilitent la prise en compte d'un problème de société par une instance politique sont liées en fait aux représentations qu'il génère, dans un univers donné de croyances considérées comme légitimes ;
- un troisième critère est l'inclination des acteurs politiques, *stricto sensu*, à se saisir ou à saisir l'instance gouvernante. Ils peuvent y être spontanément favorables ou au contraire, subir une pression extérieure plus ou moins résistible.

Classiquement deux modèles de mise sur agenda s'opposent, le modèle pluraliste (qui part de la société) et le modèle élitiste. À partir de cette base, Philippe Garraud a proposé cinq modèles possibles de mise sur agenda :

- la participation, qui renvoie au modèle pluraliste ;
- l'offre politique, qui renvoie au modèle élitiste ;

⁴⁰ Philippe Braud, *op. cit.*, p. 642.

⁴¹ Encadré théorique construit à partir de la lecture de l'ouvrage de Philippe Braud, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 640-646.

⁴² Roger W. Cobb, Charles D. Elder, *Participation in American politics. The dynamics of agenda-building*, Boston (MA), Allyn and Bacon, 1972.

⁴³ Jean Padioleau, *l'État au concret*, Paris, PUF, 1982, p 25.

- la médiatisation ;
- l'anticipation : l'agenda politique se construit avant tout de l'action de l'administration qui anticipe les problèmes sociaux et les porte sur l'agenda ;
- l'action corporatiste silencieuse : le gouvernement identifie dans la société un organisme qu'il reconnaît comme le seul capable de représenter un secteur donné. La négociation ne se fait pas dans l'espace public mais entre l'État et cet organisme (et donc la mise sur agenda se fait sans publicisation ni débat public).

2. La dimension cognitive de l'action publique et la notion de référentiel :

L'action publique ne peut se concevoir qu'à travers un prisme de valeurs, de principes d'action et de grilles de lecture qui donnent sens à une intervention publique et orientent aussi bien les motivations des actes que les appréciations de ses résultats. Pour rendre compte de cette dimension de toute politique publique, certains auteurs mettent en avant la notion de système de croyance (le *belief system* de Paul Sabatier), d'autres celui de cadre cognitif (*policy frame*), d'autres encore le concept de *paradigme* emprunté à Thomas Kuhn. En France, Pierre Muller a développé celui de *référentiel* et Patrick Hassenteufel celui de *système de représentation*. Ainsi, par exemple Pierre Muller note-il : « Les propositions que l'on pourra faire en matière de politique de la santé dépendront de la représentation que l'on se fait du statut de la maladie dans la société moderne (et, au-delà, de l'image de la vie et de la mort) et du statut des personnels chargés de mettre en œuvre les systèmes de soin⁴⁴. »

Le référentiel d'une politique publique joue donc un double rôle : « Opérer un décodage du réel grâce à l'invention d'opérateurs intellectuels qui permettent de diminuer l'opacité du monde en définissant de nouveaux points d'appuis pour agir ; opérer un recodage du réel à travers la définition de modes opératoires susceptibles de définir un programme d'action politique⁴⁵. »

Dans le cas qui m'interroge dans ce travail de thèse, la question est de savoir comment l'arrivée puis les ancrages temporaires mais réguliers des habitants saisonniers ont d'une part, cristallisé les mobilisations et revendications relatives aux questions d'accueil et de logements des saisonniers et d'autre part, contribué à la mise sur agenda de ces questions, appelant une réponse politique dans le cadre de la mise en place d'une politique publique locale⁴⁶. L'idée est donc ici de s'intéresser à une double dynamique : comment une question d'ordre privé va devenir une question qui appelle une régulation politique et, une fois que

⁴⁴ Pierre Muller, *Les Politiques publiques*, Paris, PUF, 1990, p. 43.

⁴⁵ Pierre Muller, *Les politiques publiques*, op cit, p. 44.

⁴⁶ Sur la question de l'enjeu local dans l'analyse des politiques publiques locales, voir entre autres les travaux d'Yves Mény, « Les politiques des autorités locales », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 4, 1985, p. 423-465 et ceux de Jacques Lagroye, « De l'objet local à l'horizon local des pratiques », dans Albert Mabileau (dir.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 132-166.

cette question a été posée comme un problème public, comment arrive-t-elle sur l'agenda politique ? C'est bien ce processus que j'ai pu analyser depuis 2014 sur le terrain libournais.

2) *La médiatisation croissante de l'action du collectif : processus de mise à l'agenda*

Comme je viens de l'exposer, la question d'une analyse de la mise sur agenda suppose à la fois de s'intéresser aux représentations d'un problème public et à la façon par laquelle ce problème va s'inscrire à l'agenda c'est-à-dire être à l'origine d'une politique publique locale. En d'autres termes, que ce soit de manière chronologique ou analytique, l'arrivée puis l'installation dans un mode d'habiter collectif des saisonniers sahraouis ont contribué à la mise sur agenda d'un problème public plus vaste lié à la main d'œuvre saisonnière sur le territoire libournais. J'insiste sur le mode d'habiter collectif que j'ai eu l'occasion de développer précédemment car cette précision est fondamentale : c'est bien l'habiter collectif qui rend visible la présence des saisonniers dans le Libournais. Encore une fois, la question du travail saisonnier n'est pas chose nouvelle mais l'invisibilité dans laquelle se trouvent des saisonniers, en dormant seuls dans des camionnettes ou des tentes à l'abri des regards près des exploitations, affaiblit de possibles revendications politiques, voir ne permet par leur émergence. En squattant en groupe au cœur de la ville, les Sahraouis se sont rendus visibles et ont cristallisé des revendications plus vastes. À l'inverse, leur dispersion dans la campagne libournaise l'année suivante (à partir de 2016) s'est corrélée à une visibilité moindre dans la presse locale. À la présence habitante au cœur de la ville correspond une interpellation médiatique sur le *squat*, les expulsions et les réponses à apporter.

Le tableau récapitulatif de la revue des principaux titres de la presse locale (*infra*) permet de dégager deux principaux constats. D'une part, celui de la corrélation entre la présence des saisonniers dans les différents *squats* à Libourne et leur forte médiatisation. En 2014-2015, à l'apogée des ouvertures de *squats*, les articles se multiplient ; ensuite entre 2016 et 2018, période qui correspond à la diffusion progressive des saisonniers en périphérie, les titres disparaissent. D'autre part, le renforcement de la « Maison des saisonniers » en tant que solution de logement. Or, ce lien entre les revendications sociales relatives au logement des saisonniers et la solution d'une Maison des saisonniers mérite d'être posé car le projet ne prévoyait pas, à l'origine, de logement.

Tableau 5

REVUE DE PRESSE LOCALE :

*De la médiatisation du mode d'habiter en squat
au projet de maison des saisonniers.*

Date de parution	Journal	Titre de l'article
06/06/2014	<i>Sud-Ouest</i>	« Arveyres. Des Sahraouis menacés d'expulsion. »
18/09/2014	<i>Le Résistant</i>	Rencontre avec le sous-préfet « Une maison des saisonniers est nécessaire pour la viticulture et le tourisme »
02/07/2014	<i>Sud-Ouest</i>	« La vigne plutôt que le chômage en Espagne »
05/07/2014	<i>Sud-Ouest</i>	«Maison des saisonniers : la Cali prête à étudier le projet »
10/07/2014	<i>Le Résistant</i>	« La gare Sernam squattée »
10/07/2014	<i>Le Résistant</i>	«Conseil communautaire de la CALI Ok pour étudier une maison des saisonniers mais pas tout seul »
17/07/2014	<i>Sud-Ouest</i>	« Libourne : Les saisonniers ont 24 heures pour évacuer leur <i>squat</i> . »
30/07/2014	<i>Sud-Ouest</i>	« En quête d'une solution logement pour les Sahraouis. »
Eté 2015	<i>L'Aquitaine</i>	« L'emploi saisonnier dans le viseur de la Région. »
03/07/2015	<i>Sud-Ouest</i>	« Un Collectif pour les travailleurs saisonniers »
03/08/2015	<i>Sud-Ouest</i>	« Une table ronde pour les saisonniers »
08/10/2015	<i>Le Résistant</i>	« Travail saisonnier. Quelles solutions ? »
07/02/2018	<i>Le Résistant</i>	« Une maison des saisonniers sur les rails »
21/05/2019	<i>Sud-Ouest</i>	« Libourne : un site envisagé pour la maison des saisonniers »
20/06/2019	<i>Sud-Ouest</i>	« Le <i>squat</i> de saisonniers évacué par la force »
07/07/2020	<i>Sud-Ouest</i>	« Libourne : la maison des saisonniers est prévue pour la fin 2021 »
25/09/2020	<i>Sud-Ouest</i>	Vendanges en Libournais : « On pourrait leur trouver un endroit plus digne »
19 février 2021	<i>Le Résistant</i>	« La maison des saisonniers ouvrira au premier trimestre de 2022 »

Source : établi par Ninon Huerta, mars 2021.

II

LE PROJET D'UNE MAISON DES SAISONNIERS : UNE « MAISON OÙ ON N'HABITE PAS » ?

En habitant, les Sahraouis pratiquent l'espace. Il s'agit d'une conception de l'espace bien différente des dispositifs mis en place qui ne visent pas une pratique de l'espace mais un savoir sur l'espace : savoir où trouver des informations, savoir à qui s'adresser. Pensée comme telle, la Maison des saisonniers ne serait qu'une plateforme de centralisation puis de redistribution des informations. Cette Maison des saisonniers qui, d'un point de vue théorique, aurait pu être le point de rencontre entre les habitants sahraouis et les acteurs locaux, ne semble alors être que le témoin d'un éloignement de ces deux pôles de l'habiter libournais et de ma thèse.

Lorsque le projet émerge véritablement, en 2015, il y a donc une déconnection sémantique et pratique de l'habiter tel qu'il est vécu par les Sahraouis et de l'habiter tel qu'il est conçu, de manière restrictive, par les acteurs locaux.

A) La maison des saisonniers : objectifs et fonctionnement d'un dispositif d'accueil en Libournais

La maison des saisonniers est un dispositif permettant l'accueil des saisonniers sur le territoire. L'objectif est de répondre au manque de structure d'accompagnement et de mettre en lien l'ensemble des acteurs du secteur. Ce dispositif est une affiche politique en Nouvelle Aquitaine, où les représentants politiques ont beaucoup insisté sur la mise en place et les bienfaits de ces structures. La revue de presse présentée précédemment montre bien la communication locale sur ce sujet. Dans un article de Sud-Ouest du 5 juillet 2014, Philippe Buisson évoque ce projet : « La Cali est prête à accepter de porter cette étude au nom du territoire, à condition que des collectivités viticoles qui nous entourent acceptent d'y prendre part. [...] Cela ne peut pas être uniquement le problème de ceux qui n'ont pas de vignes. Le portage doit être territorial ».

Un document a servi de feuille de route à l'action publique : le Plan régional des saisonniers. C'est un guide de l'action publique dans lequel sont mises en exergue « des initiatives locales qui se sont mises en place ces dernières années en Aquitaine, à l'image des quatre « maisons des saisonniers ». Ces maisons sont présentées comme des lieux

d'accueil des publics salariés et employeurs, et le point d'ancrage de projets locaux et partenariaux en matière de logement saisonnier, de gestion territoriale des emplois et des compétences, de sécurisation des parcours professionnels, de médiation sociale, etc. Elles « ont pour missions de répondre aux besoins d'information des saisonniers salariés et des employeurs, d'animer les partenariats locaux pour le traitement de la saisonnalité à l'échelle d'un territoire, et d'impulser ou piloter des actions collectives permettant l'accompagnement de l'emploi saisonnier en fonction de problématiques locales spécifiques ». À titre d'information, les quatre maisons des saisonniers d'Aquitaine qui ont été les partenaires privilégiés de l'élaboration du plan régional sont les suivantes : la maison des saisonniers du Bassin d'Arcachon, NOmad', la plateforme de services pour l'emploi saisonnier en Pays Landes Nature Côte d'Argent, la maison des saisonniers du Pays Basque et l'espace saisonnier de la Maison de l'emploi du Périgord noir.

Dans ce cadre-là, un des piliers du Plan régional des saisonniers est la consolidation de la couverture géographique et des moyens des maisons des saisonniers. L'objectif est en outre de promouvoir la diffusion de l'information car, bien souvent, les saisonniers ignorent l'existence de ce type de structure. À Libourne, la Cali lance ainsi en 2015 une étude de faisabilité pour la création d'une maison des saisonniers. Dans ses objectifs affichés, l'absence de volet « logement » pose évidemment problème face à la forte demande des saisonniers.

B) Le logement : grand absent des dispositifs d'accueil

La mise à distance de la main d'œuvre saisonnière dans le Libournais passe par le maintien dans des conditions de travail et de vie détériorés. C'est bien parce qu'ils ne sont pas considérés comme des habitants que les saisonniers agricoles sont relégués dans les interstices urbains et ruraux.

1) L'exception girondine de l'hébergement sous tente

Avant de revenir sur l'absence de proposition relative au logement saisonnier il faut rappeler l'exception girondine du logement sous tente, qui permet de comprendre la situation et le mode d'habiter des saisonniers sahraouis⁴⁷. Dans un article du 30 juillet 2014 intitulé « *En quête d'une solution logement pour les Sahraouis* », le journaliste du quotidien

⁴⁷ Je renvoie le lecteur au chapitre 2 pour plus de détails sur ce sujet.

Sud-Ouest s'interroge ainsi sur la « mise à disposition des campings municipaux, rares sur ce territoire et plutôt ouverts aux touristes en cette saison » qui semble difficile à appliquer⁴⁸. Plus loin, il mentionne les mesures mises en place dans d'autres départements producteurs de fruits où « un arrêté préfectoral autorise les propriétaires agricoles à accueillir temporairement sur leurs terrains les tentes de leurs saisonniers⁴⁹ ». Cette distinction départementale rapidement évoquée dans la presse locale mérite d'être précisée ici. En effet, les conditions d'hébergement des travailleurs agricoles sont mentionnées dans le Code Rural aux articles R.716-1 à R.716-25. L'article R.716-1 prohibe l'hébergement des travailleurs saisonniers sous des tentes. Or, l'article R716-16 du même code prévoit pour ce mode d'hébergement une possibilité dérogatoire dans les départements ou secteurs désignés par l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 1996. L'article 5 dudit arrêté ne mentionne pas le département de la Gironde contrairement aux départements limitrophes du Lot et Garonne et des Landes⁵⁰. Par ailleurs, cet article offre la possibilité dérogatoire d'un hébergement sous tente pour la main d'œuvre saisonnière à d'autres départements viticoles comme l'Aude et l'Hérault en Languedoc Roussillon, autre grande région viticole française. Cette législation interroge, je le rappelle ici, sur le fait que la Gironde ne permette pas ce type d'hébergement saisonnier, temporaire, alors qu'elle offre des conditions climatiques favorables, identiques à celles de ses voisins.

Assiste-t-on donc à une mise à distance de cette main d'œuvre, pourtant si précieuse à l'économie régionale en période estivale ? Participant à la réunion du collectif du 8 avril 2015 à Libourne B., représentant d'une entreprise de prestataire agricole revient justement sur cette possibilité d'hébergement : « Dans le Médoc des efforts ont été faits pour loger les saisonniers sur les exploitations⁵¹, mais sur Saint-Emilion, c'est plus compliqué puisque les exploitations sont plus petites. Pour des jeunes qui acceptent ces conditions de manière temporaire, et qui sont même plus satisfaits de cette façon, il n'y a pas de problème, mais les tentes ne sont pas une solution décente en cas de durée prolongée ou de mauvais

⁴⁸ À ce sujet, le titre du périodique *Le Résistant* du 8 octobre 2015 est évocateur sur cette absence de volonté : « *Le camping ne veut pas de saisonniers.* »

⁴⁹ Article *Sud Ouest* « En quête d'une solution logement pour les Sahraouis » 30 juillet 2014.

⁵⁰ Deux départements qui sont également d'importants producteurs de fruits et légumes et qui font appel à une main d'œuvre saisonnière conséquente.

⁵¹ Voir sur ce sujet l'enquête en ligne « Derrière le prestige des vignobles du Médoc, le mal-logement des saisonniers viticoles » qui présente le cas des châteaux du groupe Mouton-Rothschild qui ont mis en place une aire d'accueil avec gardien, pouvant héberger 300 personnes. Lien disponible : <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/derriere-prestige-vignobles-du-medoc-mal-logement-saisonniers-viticoles-1736587.html>>.

temps ». Là encore, la question de la temporalité est au cœur de la lecture que fait B. de la réalité locale liée au logement. En outre, la question de la légalité est évacuée car, au-delà de la question du mauvais temps ou de la durée d'installation, l'hébergement sous tente reste illégal. Il faut repenser à la fois les possibilités d'hébergement et la place de la main d'œuvre saisonnière. C'est ici que la pratique habitante rencontre le projet social et politique à l'échelle du territoire.

2) *Au cœur des dispositifs d'accueil : la place de l'employeur*

Par ailleurs, dans ce projet ressort la figure d'un acteur clef : l'employeur. Je rappelle que ce dernier a l'obligation de prévoir un logement seulement pour les « saisonniers OFII » c'est-à-dire les saisonniers étrangers hors Union Européenne (il peut mentionner une adresse en dehors de son exploitation). Dans tous les cas, l'hébergement doit respecter un certain nombre de normes de confort, d'hygiène et de sécurité. L'hébergement sous tentes sur l'exploitation est possible dans certains départements sur la période 1^{er} juin – 15 septembre, avec l'autorisation de l'Inspection du Travail et pour une durée maximale d'un mois. Des installations sanitaires doivent être disponibles à proximité (1 lavabo, douche et WC pour 10 travailleurs). L'hébergement par l'employeur peut être considéré comme un avantage en nature dont la valeur est fixée par la convention collective. À défaut, elle est équivalente à 8 fois le minimum horaire garanti pour un loyer mensuel (28,16 euros). Le coût du logement peut être retiré de la paie⁵².

De manière plus générale, la question du rôle des employeurs a été l'un des axes de travail du collectif. Le fait d'intégrer au collectif les représentants patronaux et les entreprises de recrutement a été l'occasion de fédérer autour d'un projet commun, l'ensemble des acteurs concernés. L'enjeu est de rappeler la nécessité d'une participation pleine et entière des employeurs quant à la réflexion à mener sur la place des saisonniers. L'extrait ci-dessous est tiré d'un document de travail pour l'envoi d'une lettre au maire de Libourne et au sous-préfet de Gironde et présente bien cet impératif :

« Il conviendrait bien évidemment que les employeurs de main d'œuvre saisonnière soient responsabilisés et associés à ces démarches. Comme cela se pratique tout à fait

⁵² Sur cette question, voir le précis juridique élaboré par la Confédération paysanne « *Les droits des travailleurs saisonniers en agriculture (France)* » Confédération paysanne – 2015.

légalement dans d'autres départements⁵³, il s'agirait d'abord que l'hébergement sous tentes soit autorisé de manière temporaire sur les exploitations agricoles de Gironde, sous réserve de mise à disposition d'installations sanitaires correctes. Pour notre part, les syndicats agricoles membres de notre groupe de travail rappelleront d'ores et déjà à leurs adhérents leur responsabilité morale vis-à-vis des personnes qu'ils emploient directement ou indirectement, ainsi que l'obligation légale de 'vigilance' du donneur d'ordres sur les conditions d'hébergement des salariés d'une entreprise sous-traitante⁵⁴. »

Afin d'éclairer et mettre en perspective cet extrait, j'aimerais revenir sur les échanges qui ont eu lieu lors d'une réunion du collectif qui s'est tenue le 8 avril 2015 à Libourne. B., l'un des plus gros employeur du Libournais (prestataire de services) précise les modalités d'emploi mises en place pour les saisonniers viticoles. Son entreprise compte 160 CDI à temps plein, 600 CDD l'été et jusqu'à 1000 pour les vendanges⁵⁵. Rappelant les injonctions préfectorales en matière d'emploi, il évoque l'importance de faire appel à une main d'œuvre qui soit le plus possible « locale » : « Le souhait principal de l'entreprise est de travailler avec des gens du secteur, conformément à ce qui avait été convenu avec le sous-préfet, car un fort taux de chômage et de précarité dans la région. En effet, l'année dernière, un travail avait été effectué avec le sous-préfet. Nous employons à environ 90% des personnes de la région. »

Il révèle en outre les justificatifs demandés lors des dépôts de candidature (l'entreprise recevant entre 1600 et 1800 personnes candidates à un emploi) : « pour la signature d'un CDD, les pièces exigées sont : une pièce d'identité et éventuellement la carte de séjour ; un RIB français ou étranger ; une carte de sécurité sociale. Pour les personnes en dehors du département de la Gironde et de la Dordogne, une attestation d'hébergement est exigée pour vérifier que les personnes disposent d'un logement. Nous ne prenons pas de personne n'ayant pas de domicile. Cependant, nous ne sommes pas maîtres des lieux de vie, notre seul moyen de contrôle a été de ne plus accepter d'attestations venant de personnes prétendant héberger plus de cinq personnes ». Concernant la domiciliation, cette pratique a été utilisée de manière courante afin de permettre aux Sahraouis de pouvoir obtenir un contrat de travail. Elle se fait soit chez l'habitant soit auprès d'organismes tels

⁵³ Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 1^{er} juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles, rédigé par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

⁵⁴ Extrait du document de travail réalisé lors de la réunion du Collectif libournais pour les saisonniers, réunion du 13 mai 2015 à la Maison des associations, Libourne.

⁵⁵ Cette proportion renvoie bien à la fluctuation du travail de la vigne présenté dans le tableau du chapitre 6.

que la Croix Rouge ou le CCAS. Ces questions liées aux domiciliations ont fait l'objet de nombreuses discussions lors des réunions du collectif⁵⁶. Cette domiciliation est importante car elle permet aux personnes sans domicile stable de justifier d'une adresse fixe et, dans une certaine mesure, d'accéder à certains droits. Elle peut permettre aussi de recevoir du courrier. Pour demander une domiciliation il faut avoir un lien avec la commune mais en aucun cas, le CCAS ne doit vérifier la régularité d'occupation du terrain ou du *squat*⁵⁷. Habiter c'est aussi être domicilié et avoir accès aux droits ouverts par la domiciliation.

Enfin, plusieurs limites de l'action de l'employeur en matière de logement sont présentées par B. La première est relative à la pression foncière qui s'exerce sur les territoires et les aménagements : « Nous avons à un moment loué des gîtes à Castillon, durant trois semaines, en nous occupant des formalités administratives. Cependant, cela nous demandait beaucoup de temps. Aujourd'hui, ces gîtes ne sont plus disponibles, car ils vont être réaménagés. » Sans doute puis je avancer ici l'hypothèse d'un aménagement du gîte en direction de touristes aux capacités financières plus importantes que les saisonniers agricoles⁵⁸ ; La seconde renvoie à la structuration des entreprises de prestation viticole qui contribuent, par leur négligence, à pérenniser des situations de précarité. B. explique cette réalité : « Dans le milieu des travaux viticoles, trois ou quatre prestataires corrects, qui prennent 21 euros de l'heure ; et plus de 400 en tout qui peuvent prendre 15 ou 16 euros de l'heure. Ils sont affiliés à l'Urssaf et non à la MSA, ce qui rend les contrôles plus difficiles. Il peut suffire de deux sécateurs pour se prétendre prestataire de services. Même

⁵⁶ Je pense ici à la réunion qui s'est tenue le 13 mai 2015 et qui a largement évoqué la domiciliation des saisonniers suite à une rencontre avec la directrice adjointe du CCAS.

⁵⁷ Elle peut se faire soit auprès d'un organisme agréé soit auprès du CCAS (centre communal d'action sociale de la ville) soit auprès d'une association agréée.

Il est préférable de commencer par faire une demande auprès du CCAS de sa commune (les autres organismes peuvent être éloignés de l'habitat des personnes).

Il existe une domiciliation « générale ». Les articles L. 264-1 et suivants du CASF excluent en principe du cadre général les étrangers en situation irrégulière (voir partie droit au séjour des communautaires) sauf pour demander le bénéfice de l'aide juridique. Il faut par principe demander le cadre générale car ils ouvrent davantage de droit (droit au compte, pour faire une demande de titre de séjour, pour faire assurer un véhicule) en mettant en avant l'égalité des droits. Pour cela, il faut remplir le formulaire Cerfa n°13482*02 « Attestation d'élection de domicile ».

Le CCAS n'a pas à vérifier le droit au séjour de la personne ni si elle peut ou non se prévaloir de cette prestation.

Pour plus de détails, voir la fiche « Adresse postale et droit à la domiciliation » réalisée par le GISTI, Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s, disponible en ligne <<https://www.gisti.org/spip.php?article2411>>.

⁵⁸ Je songe également au *squat* de l'Ésog présenté dans le chapitre 1. L'Ésog sera transformé en projet d'œnotourisme haut de gamme et qui ne fait qu'accentuer le clivage entre une dynamique touristique départementale et sa déconnection avec les saisonniers viticoles qui rendent possible et font exister le cœur même de cet attrait touristique : le vignoble.

lorsqu'elles sont contrôlées et condamnées, ces entreprises se retournent rapidement en se recréant sous un nom différent. » Ces limites témoignent aussi d'une structuration économique labile renforcée par la saisonnalité de la pratique viticole.

3) *Interpeller les représentants politiques et intégrer le logement aux revendications*

Une fois constatées les limites de l'action publique et fédérés les acteurs du territoire, le collectif a œuvré à interpeller les représentants politiques et à intégrer véritablement le logement aux revendications. On l'a vu, dans le cas des habitants saisonniers sahraouis, aucune des solutions d'hébergement n'a pu être mobilisée. C'est ce qui a conduit directement à l'ouverture des différents *squats* précédemment mentionnés. De manière générale, le logement apparaît bien comme le grand absent des dispositifs d'accueil alors même que c'est la demande la plus forte des habitants saisonniers. Lors de mes entretiens et discussions informelles avec ces derniers, le logement était bien source d'inquiétude. À l'été 2016, un soir du mois de juillet au *squat* de Carrefour, je discute avec P. du projet de maison des saisonniers. Je lui explique le principe et il me dit: « Une maison où on n'habite pas ? Pourquoi appeler ça une maison alors ? »

Le collectif a proposé d'autres solutions telles que, entre autres, le développement d'un parc d'hébergement en résidence collective ; en d'autres termes de mettre à disposition des internats de lycées ciblés répondants à un besoin d'hébergement saisonnier sur le territoire. La Cali et la Région avaient alors refusé⁵⁹.

⁵⁹ Le Conseil régional a adopté en 2008 une mesure visant à inciter la prise en location des locaux scolaires par des organismes spécialisés en gestion locative adaptée, pour l'hébergement de jeunes saisonniers. À ce jour, deux lycées bénéficient de ce dispositif: le lycée de la Mer (Gujan-Mestras) depuis 2009 et le lycée professionnel Saint Exupéry (Parentis-en-Born) ouvert à l'été 2012.

Ce dispositif et la volonté de dupliquer l'expérimentation sur le territoire régional posent aujourd'hui plusieurs questions :

- le public accueilli et la question de l'implication des employeurs
- l'existence d'un organisme gestionnaire spécialisé à proximité du lycée, compte-tenu du fait que les gestionnaires locatifs classiques (type agence immobilière) ne se positionnent pas sur ce type de marché (insuffisamment lucratif).
- la question de la redevance locative versée au lycée, alors même que la Région est propriétaire des murs et finance les travaux d'investissement et les charges de ces établissements.
- le coût lié au personnel de surveillance mobilisé, et qui pourrait être mutualisé avec le personnel Région

Encadré 18

Analyse d'un document de travail : méthodologie et enjeux

« Monsieur le président de la Cali, Monsieur le maire,

Depuis plus d'un an, le Collectif libournais pour les saisonniers rassemble l'ensemble des syndicats de salariés présents en Gironde, certains syndicats agricoles patronaux, de nombreuses associations et des usagers qui œuvrent à leur mesure pour le logement et les conditions d'accueil des travailleurs saisonniers – agricoles, secteurs du tourisme et de la restauration – en libournais.

L'emploi saisonnier est d'ailleurs au cœur de la perspective de développement économique et touristique que vous portez pour notre territoire.

Depuis sa création, notre collectif a procédé à :

- plusieurs saisines du Sous-Préfet de notre arrondissement sur la question des saisonniers et la nécessaire complémentarité d'un dispositif de logement et d'hébergement avec le projet d'une maison des saisonniers,*
- des auditions d'entreprises de prestations de travaux agricoles,*
- la mise en place de solutions ponctuelles citoyennes pour remédier à quelques situations,*
- des interpellations des pouvoirs publics, parlementaires (questions écrites) et élus de notre territoire sur les potentialités d'hébergement,*
- l'établissement de contacts avec en région la chargée de mission du plan des saisonniers sur ces mêmes potentialités d'hébergement, tout en médiatisant notre démarche pour sensibiliser les habitants de notre territoire.*

Aujourd'hui, avec le Centre d'hébergement du LIEN, nous participons à l'opération Habitat des Travailleurs Précaires financée par la Fondation de FRANCE comme dans 4 autres territoires de notre pays, opération à laquelle participe également la CALI.

Nous nous mobilisons donc de nouveau pour cette saison en cours afin que soit envisagée la mise à disposition de sanitaires et de douches comme l'exigent les obligations en matière de santé publique.

Pour la prochaine rentrée, nous vous demandons de faire organiser une rencontre de travail pour informer l'ensemble des acteurs syndicaux et associatifs concernés des résultats de l'étude demandée par la Cali sur la faisabilité d'une maison des saisonniers.

Nous allons bien entendu saisir le nouveau sous-préfet dès cette rentrée pour l'organisation d'un nouveau tour de table pour obtenir enfin des avancées concrètes.

Vous remerciant de la réponse qu'il vous sera possible de nous faire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Cali, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments républicains. »

Tant du point de vue méthodologique que de l'analyse des résultats de terrain, travailler sur ces documents de travail me paraît intéressant. En effet, cela montre d'une part la construction collective de la politique publique locale, l'action en train de se faire et d'autre part les interactions entre les différents acteurs du territoire.

Dans cette lettre adressée au maire de Libourne et président de la Cali, les axes de revendication témoignent de l'évolution de la prise en compte de la question du logement à l'échelle du Libournais. En effet, en cette année 2016, le collectif rappelle la nécessaire complémentarité entre le projet d'une maison des saisonniers et les possibles dispositifs de logement saisonnier.

C) La résidence hôtelière à vocation sociale, une alternative ? Retour sur les temporalités de l'action publique et les temporalités de l'habiter

Face au mécontentement des saisonniers et des représentants associatifs quant à l'absence de solution, une initiative récente a été lancée en 2018 par le maire de Libourne et le sous-préfet : la résidence hôtelière à vocation sociale. Absent du projet de maison des saisonniers tel qu'il avait été pensé initialement, le logement devient finalement un pilier de la politique publique locale libournaise en matière de saisonnalité à travers le recours à une RHVS, une résidence hôtelière à vocation sociale.

Selon la loi, une résidence hôtelière à vocation sociale est un dispositif agréé par l'État qui doit permettre d'offrir une solution de qualité à un coût maîtrisé. L'idée est donc de créer un secteur d'hôtellerie meublée d'intérêt général au fonctionnement souple à destination des travailleurs saisonniers. Les salariés disposeront ainsi d'une adresse postale réglant le problème déjà mentionné de la domiciliation. Plusieurs modalités d'organisation sont encore à l'étude, notamment la possibilité pour l'employeur de réserver lui-même les nuitées et d'assurer le transport. Je précise ici que la question du transport est centrale et traverse mes enquêtes de terrains, celles auprès des habitants comme celles au sein du collectif. La voiture est un objet clef pour les Sahraouis qui, je l'ai montré, combinent et associent des échelles et des temporalités multiples. La voiture peut ainsi être un lieu de vie ponctuel, le moyen de se rendre au travail ou encore celui permettant de rentrer voir sa famille. A., un des premiers sahraoui que j'ai rencontré et avec qui j'ai tissé des liens dans la durée a connu tous les *squats* puis s'est installé en colocation à Castillon. De 2014 à 2016 il a travaillé dans un château à Gauriac à 40 kilomètres de Libourne et 57 kilomètres de son domicile à Castillon. Sa voiture est essentielle dans son organisation. Dans un autre contexte, B. lors d'une réunion du collectif évoque la question du transport « l'entreprise

possède 98 véhicules pour le transport des salariés, auxquels s'ajoutent l'été, des véhicules de location. Le coût du carburant pour le transport du personnel s'élève à 190 000 € par an⁶⁰. »

Encadré 19

La résidence hôtelière à vocation sociale⁶¹ (RHVS):

Présentation générale du dispositif

La RHVS est un établissement commercial d'hébergement agréé par le représentant de l'État dans le département dans lequel elle est implantée et non soumis à l'autorisation d'exploitation visée à l'article L.752-1 du Code de commerce (CCH : L.631-11). Elle est constituée d'un ensemble homogène de logements meublés, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle qui peut éventuellement l'occuper à titre de résidence principale.

Les Résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS) permettent de développer et de diversifier les solutions d'hébergement de qualité à un coût maîtrisé, et constituent une alternative au recours à des hôtels meublés parfois onéreux et de mauvaise qualité. Afin de donner un nouvel élan aux RHVS qui avaient été créés par la loi ENL, l'article 141 de la loi Égalité et Citoyenneté élargit leur mission à l'hébergement d'un public plus large comme les personnes bénéficiant d'un accueil inconditionnel.

Pris en application de cet article, le décret du 9 mai 2017 traduit de manière réglementaire ces modifications : l'accueil en RHVS est élargi à de nouveaux publics (personnes sans abri ou en détresse, demandeurs d'asile), afin de contribuer à la résorption des nuitées hôtelières en compensation d'exonérations fiscales et aides d'État pour le propriétaire ou exploitant. Ils devront en contrepartie justifier de références professionnelles en matière d'accompagnement social ou de garanties qu'ils pourront disposer de personnels ayant ces références, compte tenu des nouveaux publics susceptibles d'être accueillis. Jusqu'ici, le public visé était principalement les jeunes et apprentis en mobilité professionnelle, ne nécessitant pas un accompagnement.

Le public cible des RHVS est défini en référence au II de l'article L.301-1 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), à savoir : toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence. L'exploitant d'une RHVS est agréé par le représentant de l'État dans le département dans lequel la résidence est implantée sur demande du propriétaire de l'immeuble ou du terrain, ou du maître d'ouvrage de l'opération ou désormais de l'exploitant attestant être autorisé par eux (CCH : R.631-12).

Avant de voir les enjeux et modalités de mise en œuvre de ce système, j'aimerais insister sur la temporalité de l'action publique au regard de la temporalité de l'habitant. De

⁶⁰ Réunion du 8 avril 2015, Libourne.

⁶¹ Encadré réalisé à partir du site de l'Agence nationale pour l'information sur le logement. URL : <https://www.anil.org/aj-rhvs-nouveaux-publics-mesures-simplifications/>.

manière classique, la mise en œuvre concrète d'une politique publique est affectée par un certain nombre de données : délimitation exacte des problèmes à prendre en charge, ressources disponibles en potentiel humain, matériel et financier, scénarios de solutions concevables, opportunités offertes quant au moment de l'intervention... De nombreux schémas d'analyses ont d'ailleurs été proposés⁶², mon propos n'est pas de les détailler ici mais de dégager les deux plus classiques et de constater en quoi ils sont éclairants. Le premier est l'analyse séquentielle : modèle de Charles Jones en cinq étapes : délimitation du problème, choix des solutions concevables, mise en œuvre des décisions prises, évaluation et clôture du programme. Le deuxième est l'analyse stratégique qui permet de mieux comprendre les facteurs déclenchants et les incidents de parcours subis par une politique sectorielle quelconque. L'analyse des titres de presse précédemment listés permet de bien confronter la temporalité de l'action publique et ses différentes séquences.

Dans cette dynamique j'ai recensé les titres de presse et analysé leur contenu afin de construire un tableau présentant chronologiquement, à la fois ce qui a trait à la politique publique (de la délimitation du problème à la mise en œuvre d'une solution) et aux lieux de vie des saisonniers.

Tableau 6

Une analyse chronologique de l'action publique

Date et titre du quotidien	Analyse de l'action publique : délimitation du problème	Analyse de l'action publique : solutions concevables et mise en œuvre des décisions prises	Chronologie de l'habiter saisonnier
	<i>Lieux de projets</i>		<i>Lieux de vie</i>
5/07/2014 « Maison des saisonniers : la Cali prête à étudier le projet ». <i>Sud Ouest</i>	« L'obligation d'hébergement n'existe pas. Du coup, ces travailleurs saisonniers squattent nos villes », constate Philippe Buisson (maire de Libourne)	La solution évoquée depuis plusieurs années consisterait en une maison des saisonniers, dont les services accompagneraient ces travailleurs dans leurs démarches d'emploi, de santé, et bien sûr de recherche d'hébergement. Cet outil pourrait, dans une logique de guichet unique,	Campement d'Arveyres puis <i>squat</i> de la Sernam

⁶² Voir sur cette question les travaux de synthèse de Patrick Hassenteufel, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2008, p. 27-83 et ceux de Gilles Massardier, *Politiques et actions publiques*, Paris, Armand Colin, 2003.

		apporter une solution d'organisation des besoins de main-d'œuvre dans les différentes filières	
18/09/2014 « Une maison des saisonniers est nécessaire pour la viticulture et le tourisme » Rencontre avec le sous-préfet de Libourne. <i>Le Résistant</i>	Répondant à la question du journaliste sur ce qu'est une maison des saisonniers, le sous-préfet, Eric de Wispalaere répond « Ce n'est pas une auberge espagnole mais un lieu d'information sociale où il y a une coordination des moyens d'hébergement dans la région. »	« De nombreux logements vacants existent dans le Libournais, dans les villes comme dans les villages, et ces derniers pourraient être loués à des donneurs d'ordre. [...] Enfin, une maison des saisonniers c'est aussi un observatoire qui permet de maîtriser les flux pour pouvoir dire à un moment donné « <i>stop nous avons assez de monde</i> » »	<i>Squat parking magasin de musique</i>
3 juillet 2015 <i>Sud-Ouest</i>	Le maire de Libourne reconnaît le caractère « indigne » de la situation des <i>squats</i> et revient sur <i>cet enjeu lié aux acteurs du territoire</i>	« le problème doit être traité avec les pouvoirs publics de tout le territoire viticole, avec les communautés d'agglomération de Fronsac, de Saint Emilion. Libourne et la Cali ne peuvent pas gérer ce dossier seules. »	<i>Squat de Carrefour</i>
3 juillet 2015 <i>Sud-Ouest</i>	Brigitte Duraffourg de la LDH Libourne, membre du Collectif libournais pour les saisonniers. « cette maison des saisonniers ne devrait pas voir le jour avant le mois de septembre et le collectif requiert des solutions pour la saison en cours. »	« Nous étions tous d'accord, mais chacun dans son coin » « Avec ce collectif, nous allons pouvoir combiner nos efforts et nos compétences pour faire avancer les choses. »	<i>Squat de Carrefour</i>
3 août 2015 : « Une table ronde pour les saisonniers »	« Le collectif interpelle les pouvoirs publics sur les « conditions d'hébergement indignes » des saisonniers. Souvent étrangers d'origine espagnole, ces travailleurs logeaient dans des <i>squats</i> aux abords de Libourne, faute de pouvoir accéder à des locations en raison de la précarité de leurs contrats. »	Fédérer les acteurs : le collectif est reçu par le sous-préfet, Eric de Wispalaerer, les représentants des communautés de communes ainsi que de l'assistant parlementaire du député PS du Libournais, Florent Boudié. »	<i>Squat de Carrefour</i>

<p><i>Le Résistant</i>, 1er au 7 février 2018 : « Une maison des saisonniers sur les rails »</p>	<p>« La maison des saisonniers n'est pas une idée récente. Il y a deux ans, la Communauté d'agglomérations avait lancé une étude sur la nécessité et le profil d'un lieu où les saisonniers pourraient trouver des informations : sur le travail mais aussi sur les possibilités de logement etc. Un lieu ressources qui, à ses prémices, ne comportait pas de volet logement. C'est justement là que le bât blesse, aussi, une réunion a été organisée avec cette fois la volonté d'attaquer frontalement le problème du logement. Animée par Philippe Buisson, coordonnée par le sous-préfet et en présence des CDC du Grand Saint Emilionnais et du Fronsadais, de la Cali, de prestataires viticoles, du Département et des services de l'État, cette rencontre a permis de faire émerger le projet de résidence hôtelière à vocation sociale. »</p>	<p>Première mention d'une RHVS par le maire Libourne et qui « pourrait ouvrir en 2019 »</p>	<p>Appartements en colocation</p>
<p>« Libourne : un site envisagé pour la maison des saisonniers » <i>Sud-Ouest</i>, 21 mai 2019</p>			<p>Dispersion des saisonniers. Fin de l'habiter collectif</p>
<p>20 juin 2019 « Le <i>squat</i> des saisonniers évacué par la force » <i>Sud Ouest</i></p>	<p>Suite à une nouvelle évacuation d'un <i>squat</i> ouvert par des saisonniers viticole à Libourne : « Cette évacuation illustre de nouveau la grande difficulté des travailleurs saisonniers à trouver un toit décent lors de leur mission. Le projet de maison des saisonniers, long serpent de mer, se concrétisera-t-il enfin ? »</p>	<p>Le sous-prefet Hamel-Francis Mekachera espère cette structure, qui devrait prendre la forme d'une résidence hôtelière à vocation sociale pour l'automne 2020. [...] Un comité de pilotage devrait se réunir à la fin du mois de juin « pour relancer la machine » dit le sous préfet.».</p>	<p>Dispersion des saisonniers. Réouverture d'un <i>squat</i> à l'été 2019</p>
<p>07/07/2020 « Libourne : la maison des saisonniers est prévue pour la fin 2021 » <i>Sud Ouest</i></p>	<p>Le comité de pilotage du projet de résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) regroupant services de l'État, associations ou élus s'est réuni ce vendredi Manque indéniable sur la rive droite bordelaise, la "maison</p>	<p>Cette résidence hôtelière à vocation sociale devrait fleurir sur un terrain au nord de la ville et accueillir une centaine de personnes à son ouverture. Le chantier devrait démarrer en novembre prochain et s'achever en fin</p>	<p>Dispersion des saisonniers. Fin de l'habiter collectif</p>

	des saisonniers" se profile du côté de Libourne. Vendredi, le comité de pilotage de ce projet très attendu, prioritaire pour la préfète Fabienne Buccio, se réunissait à la sous-préfecture.	d'année 2021, selon le sous-préfet Hamel-Francis Mekachera, contacté ce vendredi. Cette structure permettra l'hébergement d'une partie des travailleurs saisonniers venant travailler dans les vignes des appellations du Libournais et de réduire ainsi les campements illicites ou les <i>squats</i> , courants dans cette région de Gironde	
19/02/ 2021 « La maison des saisonniers ouvrira au premier trimestre de 2022 » <i>Le Résistant</i>		Une solution va voir le jour au premier trimestre de 2022, date prévisionnelle de l'ouverture de la « <i>maison des saisonniers</i> » dont le terrain a commencé à être aménagé il y a quelques semaines à Libourne entre la rue de l'Algérie et la voie ferrée.	Dispersion des saisonniers. Fin de l'habiter collectif

Source : établi par Ninon Huerta, avril 2021.

Plusieurs enjeux de lecture méritent ici d'être soulignés. Si habiter dépasse la simple question du logement, et nous avons eu l'occasion de le montrer précédemment, le logement en est bien l'une des dimensions. Or l'absence d'un volet relatif au logement a bien montré les limites et l'inefficacité initiale de la politique publique relative aux saisonniers menée localement. Le choix plus récent d'opter pour une résidence hôtelière à vocation sociale permet de proposer une solution d'hébergement aux saisonniers durant leur présence sur le territoire. Par ailleurs, dans une approche séquentielle de l'analyse des politiques publiques, ce choix d'une résidence hôtelière à vocation sociale apparaît comme un des résultats de la forte demande des associations et syndicats quant à l'accès au logement des saisonniers.

In fine, à partir de la lecture de ce tableau et de l'enquête réalisée, deux conclusions doivent être formulées. Sur les acteurs d'une part, il convient de s'interroger sur ceux qui décident, ceux qui définissent et norment ce que doit être l'habiter des saisonniers. Les associations locales et le Collectif libournais pour les saisonniers ont contribué à inscrire à l'agenda la question des saisonniers et à proposer des solutions. Les élus du territoire ainsi que la sous-préfecture et la préfecture, à travers le comité de pilotage de la RHVS, ont ensuite orienté et donné les contours à ce projet local. Il s'agit de permettre l'hébergement

d'une partie des travailleurs saisonniers venant travailler dans les vignes des appellations du Libournais et de « réduire ainsi les campements illicites ou les *squats* qui sont courants dans cette région de Gironde⁶³ ». Sur la finalité de cette maison des saisonniers d'autre part, le fait d'avoir d'abord pensé faire une « maison où l'on habite pas » dit bien que cet habiter ne doit pas être collectif, qu'il n'est pas pensé pour pouvoir l'être. Or, Finalement, il y a bien une maison où l'on habitera, preuve que les positions ont changé. Prises en juillet 2021, les photographies ci après (Figure 35) montrent l'avancée du chantier de construction de la future maison des saisonniers.

63 Article *Sud Ouest* du 7 juillet 2020, « Libourne : la maison des saisonniers est prévue pour la fin 2021 ».

Figure 36

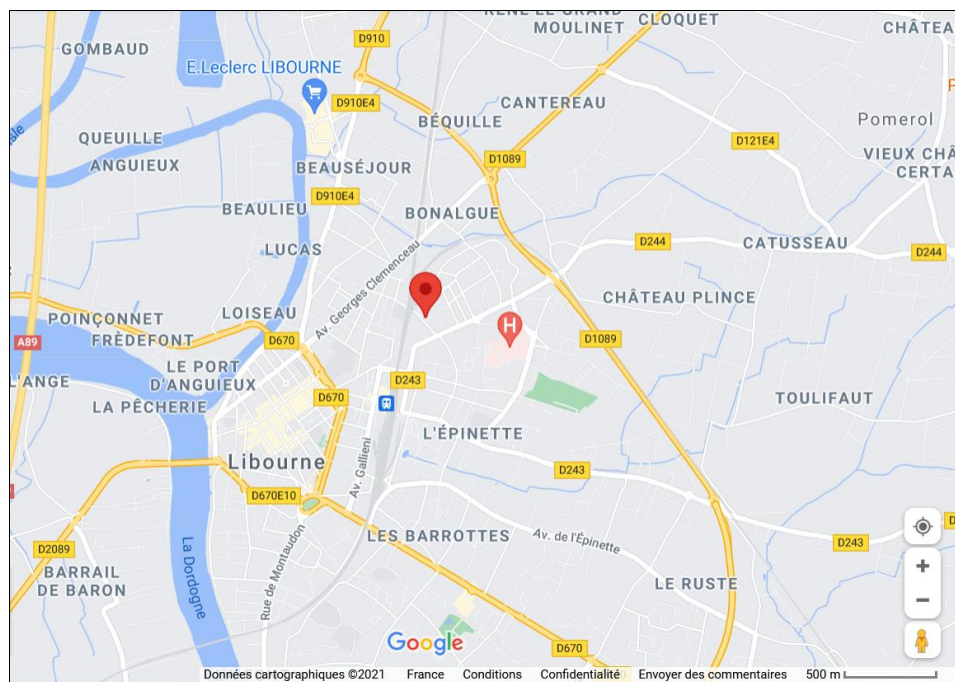
La future maison des saisonniers



Source : Ninon Huerta, juillet 2021.

Figure 37 – Carte 13

Carte de localisation de la future maison des saisonniers



Source : Google Map.

Encore à l'état de chantier, la RHVS, cette « maison des saisonniers » dans laquelle il sera finalement possible d'habiter, devrait voir le jour au premier trimestre 2022. Elle comptera 87 studios destinés à l'accueil des saisonniers avec un service de gardiennage et un entretien « tout compris » (draps, serviettes de toilette, blanchisserie). Prises

Du point de vue structurel, Linkcity se charge de construire le bâtiment de 5,6 millions d'euros pour l'association Le Prado qui sera ensuite le gestionnaire de cette maison des saisonniers. Des solutions de transports « maison des saisonniers-travail » sont envisagées et devraient être assurées par certains employeurs. Il est prévu que les employeurs (les prestataires de services viticoles notamment) réservent un nombre de nuitées pour leurs salariés. Ils pourront ensuite reporter le coût sur la feuille de salaire ou prendre en charge les frais. Le tarif fixé est compris entre 13 et 15 euros la nuitée pour les saisonniers ce qui représente un coût mensuel de 390 à 450 euros. La participation des territoires au niveau intercommunal permet de baisser le prix de la nuitée. La Cali et la communauté de communes du Fronsadais se sont déjà engagées pour un financement de 50 000 euros chacune. Pour l'instant la communauté de communes du Grand Saint-Émilionnais n'a pas rejoint le programme.

Cette solution a été choisie et mise en œuvre ultérieurement à mes terrains. Il aurait été intéressant de voir en quoi ce nouveau lieu se serait inscrit-ou non- dans l'habiter en réseau des saisonniers sahraouis.

NOTES CONCLUSIVES

Dans ce chapitre, j'ai nourri une réflexion sur l'habiter dans sa dimension politique, en ce qu'il est conçu et pensé par les acteurs locaux. C'est bien la pratique habitante des Sahraouis dans le Libournais qui a contribué à la structuration d'une politique publique locale relative aux saisonniers. Le temps long de la politique publique ne s'est pas calqué sur le temps de l'habiter des Sahraouis qui n'ont pu bénéficier, ni de mesures ponctuelles d'urgence lors des expulsions, ni des logements prévus dans la future maison des saisonniers.

Ce chapitre a en outre répondu à l'enjeu méthodologique et conceptuel d'un croisement entre l'habiter tel qu'il est vécu par les saisonniers et l'habiter tel qu'il est conçu et normé par les acteurs locaux. Cette démarche renvoie également au croisement des deux méthodes d'enquêtes mises en place dans cette thèse.

Enfin, ce chapitre répond à une question centrale : comment la compréhension de l'habiter dans la mobilité peut être à l'origine d'une réflexion sur l'ancrage, fut-ce il temporaire sur le territoire ? L'ancrage est en effet déterminant dans la place qui peut être accordée à des habitants saisonniers. De fait, l'ancrage temporaire et les mobilités cycliques de leur habiter ont contribué à mettre à distance ces saisonniers qui ne pouvaient trouver un hébergement qui corresponde à leur pratique habitante. En revanche, c'est en s'ancrant temporairement et collectivement qu'ils ont favorisé l'émergence de cette politique publique locale. La mise en visibilité de leur habiter a conduit à la prise en considération de l'hébergement dans la politique publique relative aux saisonniers.

CONCLUSION DE LA PARTIE 4

De la saisonnalité habitante à la construction d'une politique publique locale

Dans cette quatrième partie, j'ai montré le lien entre ma démarche, ma pratique d'enquête et ma conception de l'habiter. L'une et l'autre perspectives, comme l'une et l'autre enquêtes se sont éclairées réciproquement. La dimension habitante et la dimension politique de l'habiter ont été articulées afin de proposer une lecture de l'habiter comme un projet géographique à la fois vécu par les habitants et mené par les acteurs associatif et politiques.

En ce sens, cette dernière partie fonctionne bien en miroir à la fois avec les chapitres 1, 2 et 3 présentant le terrain et la méthode. Pour réaliser cette aspiration méthodologique et mettre en œuvre cette lecture de l'habiter, deux chapitres ont présenté et mis en relation mes résultats de recherche. Ainsi, le chapitre 7 s'est attaché à décrire les traductions spatiales des phénomènes observés et appréhendés par la constitution d'un habiter précaire polytopique. La saisonnalité de la pratique habitante et la structuration d'un habiter précaire circulaire a alors articulé trois dynamiques principales : la temporalité de l'habiter profondément marquée par la saisonnalité de la pratique habitante, la reproduction d'un espace domestique et la constitution d'un réseau de lieux de vie. Le chapitre 8 a placé la réflexion au cœur des enjeux relatifs à la construction d'une politique publique locale relative à l'hébergement des saisonniers. Habiter c'est aussi cohabiter. En ce sens, j'ai montré la façon dont l'habiter des saisonniers sahraouis a cristallisé des revendications locales et contribué à une réponse politique sur le territoire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De la dernière saison ou comment clore la réflexion menée

Étonnants voyageurs ! quelles nobles histoires
Nous lisons dans vos yeux profonds comme les mers !
Montrez-nous les écrins de vos riches mémoires,
Ces bijoux merveilleux, faits d'astres et d'éthers.
Nous voulons voyager sans vapeur et sans voile !
Faites, pour égayer l'ennui de nos prisons,
Passer sur nos esprits, tendus comme une toile,
Vos souvenirs avec leurs cadres d'horizons.
Dites, qu'avez-vous vu ?

Baudelaire, *Les fleurs du mal*, « Le voyage »

A bien des égards cette thèse apparaît comme un voyage entrepris il y a maintenant de longues années. Qu'ai-je vu en chemin et qu'ai-je donné à voir à travers ces pages ? À toutes les échelles de cette construction théorique et humaine - de mon vécu d'habitant à mon questionnement de géographe - l'observation a été au cœur de ma démarche. Observer n'est pas chose aisée et a nécessité un méticuleux travail méthodologique. Saisir un objet et en restituer le sens et les enjeux, voilà tout l'intérêt de cette proposition de recherche. Il n'en demeure pas moins que cette ambition relève du défi. Défi d'abord, de croiser à la fois une approche ethnographique au plus près du vécu des habitants à une inscription dans des enjeux de politique publique locale. Défi ensuite, de construire une pensée qui fasse la part belle à la pluridisciplinarité et qui propose d'entrelacer des champs de recherche qui parfois dialoguent peu.

En m'intéressant à l'habiter des saisonniers sahraouis dans le Libournais, j'ai mené une réflexion sur un couple au fort pouvoir de dévoilement des pratiques sociales et spatiales : habiter et mobilité. La richesse du terrain que je découvrais me laissait entrevoir les nombreuses pistes d'analyse à ma disposition : l'exploration de l'espace domestique et d'une géographie de l'intérieur à l'origine d'un questionnement sur les objets ; les circulations migratoires et le travail agricole saisonnier dans le champ des migrations ; les

enjeux relatifs à la prise en compte de la précarité et de la temporalité dans l'installation habitante ; les revendications politiques de la diaspora sahraouie et les effets d'une construction d'un problème public lié à l'hébergement de la main d'œuvre saisonnière. Ce sont ces pistes que j'ai décidé de prendre et qui ont permis de rendre compte des pratiques habitantes et des effets de cette présence saisonnière sur les réponses politiques locales qui ont pu être apportées au problème de l'hébergement des saisonniers. Cette thèse permet une réflexion sur l'espace tel qu'il est vécu et construit et se replace dans un contexte général marqué par une véritable actualité de la question qui lui confère d'autant plus de pertinence.

En effet, que ce soit d'un point de vue géopolitique ou économique et social, les questions soulevées et les réponses apportées tendent à s'inscrire de manière pérenne dans le champ académique. Les revendications indépendantistes sahraouies comme les revendications d'accès à un logement saisonnier se sont entrecroisées dans cette thèse et sont, aujourd'hui encore, au cœur de l'actualité.

La démonstration scientifique de ce travail repose sur une construction formelle qui s'est construite sur quatre parties. Dans une première, j'ai choisi de rattacher ma réflexion méthodologique à une présentation du terrain. À une présentation des acteurs et des lieux a alors correspondu l'élaboration et la justification d'une méthodologie de recherche permettant de saisir l'habiter mobile qui se dessinait. Cette entrée empirique a contribué à construire un raisonnement sur l'habiter qui s'est attaché à décrire le plus finement possible les espaces et les lieux de vie des Sahraouis dans le Libournais. Dans une deuxième partie, les outils conceptuels et théoriques mobilisés ont permis de comprendre cet habiter. Faire le choix de présenter un état de l'art qui ne soit ni introductif ni rattaché à une partie méthodologique permet de l'intégrer pleinement au propos et aux résultats de recherche. De même, le choix d'un chapitre unique renvoie à la nécessité de revendiquer une approche qui se nourrisse pleinement de ces lectures transversales. Les facteurs politiques et économiques expliquant la situation décrite dans la première partie ont été mis au jour dans une troisième partie qui a mis en relation les déplacements et ancrages de la diaspora sahraouie et la reprise d'un phénomène de circulation migratoire hispano-française. Enfin, la quatrième partie a donné lieu à une démonstration de ce que cet habiter mobile produit comme rapport au monde et comme lieux de vie. Il s'agissait alors de révéler les traductions spatiales, sociales et politiques de la situation initiale décrite dans la première partie.

Ainsi, cette construction a permis de répondre à la problématique posée en introduction et de vérifier les hypothèses soulevées.

La question principale de recherche à laquelle j'ai répondu dans cette thèse est celle de l'habiter dans la mobilité. Les mobilités et ancrages temporaires des saisonniers sahraouis ont créé un habiter réticulaire. De manière concomitante, cet ancrage temporaire dans le Libournais a permis de contribuer à l'élaboration d'une politique publique locale relative à l'hébergement des saisonniers.

Pour y parvenir plusieurs enjeux d'analyse ont été confrontés à l'épreuve du terrain. Le premier a révélé l'intérêt de mettre en relation la précarité et la temporalité saisonnière. Un des lieux de vie - *le squat*- est précaire, passager mais il s'inscrit dans un réseau de lieux de vie stable. Le deuxième a permis de mettre en évidence la façon dont l'espace domestique est reproduit d'un lieu à l'autre. Or, c'est bien cette reproduction qui révèle les liens et conduit à poser que ces différents lieux de vie sont un seul et même lieu. Le troisième a montré que cette temporalité passagère, cette saisonnalité de la pratique habitante, a contribué à une mise à distance des Sahraouis dans le Libournais. Mobiles et précaires, ils ne sont pas considérés comme habitants par les pouvoirs publics. Le quatrième a exploré les effets de la médiatisation du caractère collectif de l'habiter. En rendant visible la présence des Sahraouis dans le Libournais, le problème, plus général, des saisonniers agricoles ne pouvait plus être occulté. Cette mise en lumière est allée de pair avec la construction d'une politique publique locale. Enfin, l'habiter de ces saisonniers dans le Libournais mobilise une identité sahraouie qui, au fil de l'enquête, est apparue comme la clef de voûte de la reproduction de l'espace domestique-à travers l'objet pivot que représente la théière- et de la revendication politique et identitaire que cet habiter sous-tend.

En définitive tout l'enjeu de ce travail a été de montrer comment cet habiter permettait de saisir, non pas plusieurs lieux de vie mais bien un seul lieu de vie. En ajustant leurs pratiques sur l'espace, ces habitants mobiles ont construit un habiter polytopique qui entrecroise les lieux jusqu'à n'en faire qu'un seul.

Pour autant, cette contribution n'est pas sans limites et il convient d'en esquisser ici les contours. En premier lieu, si j'affirme de manière très forte la pertinence et la richesse d'une approche empirique et ethnographique sur le temps long, il n'en demeure pas moins que le temps de l'enquête comme le temps de l'écriture sont aussi les temps du renoncement. Il aurait été intéressant, et peut être souhaitable, de proposer une enquête de

terrain se prolongeant en Espagne dans les appartements familiaux et en Algérie dans les camps de réfugiés sahraouis. J'ai renoncé à cette idée mais j'en reconnais l'intérêt potentiel. Il serait tout à fait possible de faire de cette limite un prolongement de recherche qui permettrait de confronter les hypothèses formulées à de nouveaux terrains. Par ailleurs, la comparaison avec d'autres régions viticoles marquées par la saisonnalité aurait pu être pertinente. Enfin, la construction en cours d'une maison des saisonniers à Libourne mériterait un travail de terrain afin d'appréhender comment ce nouveau lieu peut venir s'inscrire dans le réseau de lieux de vie des saisonniers. Du point de vue de l'analyse des politiques publiques, que cette thèse a participé à élaborer, l'intérêt d'une évaluation a posteriori de ce dispositif aurait tout son intérêt.

Ces limites permettent d'entrevoir les prolongements de recherche possibles et les pistes qu'il s'agirait d'emprunter pour compléter et enrichir les propositions que j'ai pu faire. De même, afin de conclure ce travail, j'aimerais donner quelques précisions sur la présence des saisonniers depuis la fin de mon enquête de terrain. Mon terrain préparatoire a commencé à l'été 2014 avant mon inscription en thèse, puis s'est principalement structuré autour de trois saisons clefs en 2015, 2016 et 2017. Depuis 2018, le temps de l'écriture n'a pas mis fin à mon intérêt pour l'évolution de ce terrain ni aux liens entretenus avec certains saisonniers. De même, le fait d'être moi-même habitante de Libourne me permet d'avoir un lien et de pouvoir suivre les questions relatives à la mise en place de la maison des Saisonniers. Aujourd'hui les saisonniers sahraouis ne sont plus là ou du moins pour la très grande majorité d'entre eux. Le lieu libournais n'était qu'un lieu passager parmi d'autres. Ils ne profiteront pas du dispositif qui a vu le jour en partie grâce à eux. Ils ne sont plus là mais leur passage a produit cela. Ils sont ailleurs, dans une mobilité et une labilité de l'habiter. Néanmoins, il reste à travers la maison des saisonniers une trace, une forme d'héritage. Cette thèse s'est ouverte avec l'arrivée des saisonniers sahraouis en 2014 et elle se referme avec les premières pierres posées de cette maison des saisonniers.

En définitive ce travail s'inscrit dans une géographie culturelle et sociale qui s'attache à comprendre ce qu'habiter veut dire dans la matérialité de ses pratiques comme dans la construction d'un projet politique et social. En entrant dans l'habiter par les espaces domestiques, cette recherche entend affirmer tout autant la valeur de la démarche inductive que la rigueur scientifique de l'informel dans le travail d'enquête.

Opter pour une échelle micro et suivre un groupe restreint d'habitants n'est pas synonyme d'une défection des autres échelles d'analyses. Au contraire, c'est par une

approche empirique, au plus proche du quotidien des habitants, que j'ai pu démêler les fils -des discours et des pratiques- qui renvoyaient à des ailleurs multiples. Mener une réflexion sur l'habiter nécessite de se plonger dans cette finesse d'analyse et d'aller des interstices urbains en construction aux espaces domestiques reproduits.

Pour y parvenir, le positionnement qui a été le mien est aussi celui d'une géographie du temps long qui nécessite un travail d'immersion, la mise en place d'une relation de confiance sur laquelle repose un engagement géographique et personnel.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

PRESSE ÉCRITE, AUDIOVISUELLE ET NUMÉRIQUE

FRANCE CULTURE, *La question du Sahara au cœur de l'espionnage de Français par le Maroc*, 19 juillet 2021, [En ligne] <<https://www.franceculture.fr/geopolitique/pegasus-la-question-du-sahara-occidental-au-coeur-de-lespionnage-de-francais-par-le-maroc>>. Consulté le 20 juillet 2021.

FRANCE TV INFO / NOUVELLE AQUITAINE *Enquête. Derrière le prestige des vignobles du Médoc, le mal-logement des saisonniers viticoles*, publié le 15 octobre 2019 mis à jour le 11 juin 2020, [En ligne] <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/derriere-prestige-vignobles-du-medoc-mal-logement-saisonniers-viticoles-1736587.html>>. Consulté le 5 mars 2021.

FRANCE TV INFO / NOUVELLE AQUITAINE *On se fait chasser partout où l'on travaille" : la précarité des saisonniers de la vigne en Gironde*, publié le 27 mars 2019, mis à jour le 11 juin 2020, [En ligne] <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/on-se-fait-chasser-partout-on-travaille-precarite-saisonniers-vigne-gironde-1645610.html>>. Consulté le 20 juillet 2021.

FRANCE TV INFO / NOUVELLE AQUITAINE, « *Les Raisins de la misère* » : le livre qui révèle la pauvreté à l'ombre de certains châteaux de Bordeaux, France 3 Nouvelle Aquitaine, publié 11 octobre 2018 mis à jour le 12 juin 2020. [En ligne] <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/raisins-misere-livre-qui-revele-pauvrete-ombre-certains-chateaux-bordeaux-1551666.html>>. Consulté le 20 juillet 2021.

LE MONDE, *Projet Pegasus : l'obsession du Sahara occidental pousse le Maroc à tenter d'espionner le maire d'Ivry-sur-Seine*, [En ligne] <https://www.lemonde.fr/projet-pegasus/article/2021/07/19/l-obsession-du-sahara-occidental-pousse-le-maroc-a-tenter-d-espionner-le-maire-d-ivry-sur-seine_6088772_6088648.html>. Consulté le 20 juillet 2021.

GISTI.ORG, *Adresse postale et droit à la domiciliation*, page Web du site du Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s [En ligne] <<https://www.gisti.org/spip.php?article2411>>. Consulté le 15 juin 2021.

ARSO - ASSOCIATION DE SOUTIEN À UN RÉFÉRENDUM LIBRE ET RÉGULIER AU SAHARA OCCIDENTAL. [En ligne] <<https://www.arso.org/index.htm>>. Consulté le 30 juillet 2021.

« Gel dans le vignoble bordelais : au moins 30% de la récolte perdue » par SudOuest.fr avec AFP, *Sud-Ouest*, 4 mai 2017. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2017/05/04/gel-dans-le-vignoble-bordelais-au-moins-30-de-recolte-perdue-3416975-2780.php>>. Consulté le 6 mai 2017.

« La gare Sernam squattée », *Le Résistant L'hebdo de la région libournaise*, 10 juillet 2014.

« La maison des saisonniers ouvrira au premier trimestre de 2022 », *Le Résistant L'hebdo de la région libournaise*, 19 février 2021.

- « Le camping ne veut pas de saisonniers », *Le Résistant. L'hebdo de la région libournaise*, 8 octobre 2015.
- COMPADRE Cesar, « Dégâts du gel : la moitié du vignoble bordelais est très touchée » *Sud-Ouest*, 3 mai 2017. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2017/05/03/degats-du-gel-la-moitie-du-bordelais-est-tres-touche-3412079-3227.php>>. Consulté le 10 juin 2017.
- DOUIFI Linda, « Libourne : un site envisagé pour la maison des saisonniers » *Sud-Ouest*, 21 mai 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/05/21/libourne-un-site-envisage-pour-la-residence-hoteliere-6105383-2966.php>>. Consulté le 22 mai 2019.
- GALIACY Jean-Charles, « Libourne : un squat abritant plusieurs dizaines de saisonniers évacué », *Sud-Ouest*, 19 juin 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/06/19/libourne-un-squat-abritant-plusieurs-dizaines-de-saisonniers-evacue-6230519-2966.php>>. Consulté le 21 juin 2019.
- GALIACY Jean-Charles, « Libourne : une “maison de saisonniers” pour la fin 2021 », *Sud-Ouest*, 27 juin 2020. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2020/06/27/libourne-une-maison-de-saisonniers-pour-la-fin-2021-7604103-2966.php>>. Consulté le 27 juin 2020.
- GALIACY Jean-Charles, « Ésog à Libourne : “fin avril, nous y verrons plus clair”, propos recueillis, *Sud-Ouest*, 19 février 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/02/18/-5829324-4583.php>>. Consulté le 22 février 2019
- GALIACY Jean-Charles, « Libourne (33) : Le projet doit dialoguer avec les casernes », *Sud-Ouest*, 14 novembre 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/11/14/le-projet-doit-dialoguer-avec-les-casernes-6822182-2966.php>>. Consulté le 15 novembre 2019.
- GALIACY Jean-Charles, « Libourne : cinq clés pour comprendre le futur Esog », *Sud-Ouest*, 18 mai 2016. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2016/05/18/libourne-cinq-cles-pour-comprendre-le-futur-esog-2367019-2966.php>>. Consulté le 20 mai 2016.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- « Home » in GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine, WATTS Michael J., WHATMORE Sarah, *The Dictionary of Human Geography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009 [5^e éd].
- « Migrations et mondes ruraux » dans *Hommes & Migrations*, n°1301, 2013/1, 148 p. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2013-1.htm>>. Consulté le 9 février 2015.
- « Squatting » in GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine, WATTS J. Michael & WHATMORE Sarah, *The Dictionary of Human Geography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2005 [5^e éd.].
- AARASD. ASSOCIATION DES AMIS DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE [En ligne] <<<http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org/>>>. Consulté le 15 juin 2019
- AGARD-LAVALLÉ Francine, LAVALLÉ Bernard, OLIVIER Cyril & VATICAN Agnès (dir.) *Libertad ! Les Espagnols en Gironde (1936-1939)*, [Bordeaux], Silvana Editoriale, Archives départementales de la Gironde, 2019, 112 p.
- AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ANIL), *Résidences hôtelières à vocation sociale : élargissement à de nouveaux publics et mesures de*

- simplification* [En ligne] <<https://www.anil.org/aj-rhvs-nouveaux-publics-mesures-simplifications/>>. Consulté le 23 octobre 2020.
- AGIER Michel « Habiter le mouvement, l'exception nomade », dans MEADOWS Fiona (dir.) *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Arles, Actes Sud, 2016, p. 16-30. (Hors-série *L'Impensé*).
- AGIER Michel, « L'encampement du monde », *Plein droit. La revue du GISTI*, n°90, 2011/3, p. 21-24. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2011-3-page-21.htm>>. Consulté le 4 novembre 2016.
- AKOKA Karen, GONIN Patrick & HAMELIN David (dir.), *Migrants d'ici et d'ailleurs, du transnational au local*, Poitiers, Atlantique, Éditions de l'actualité scientifique Poitou-Charentes, 2009, 194 p.
- ALONSO Luis Enrique & FERNANDEZ RODRIGUEZ Carlos, « Emploi et précarité des jeunes en Espagne », *Travail et Emploi*, n°115, juillet-septembre 2008, p. 71-80. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/travailemloi/>>. Consulté le 1^{er} juin 2018.
- AMNESTY INTERNATIONAL, Projet Pegasus : le Maroc utilise le logiciel espion contre des journalistes français, 19 juillet 2021, [En ligne] <<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/projet-pegasus-le-maroc-utilise-le-logiciel-espion-contre-des-journalistes-francais>>. Consulté le 20 juillet 2021.
- AMPHOUX Pascal & MONDANA Lorenza, « *Le chez soi dans tous les sens* », *Architecture & Comportement*, 1989, vol. 5, n°2, p.125-150. [En ligne] <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01561820/document>>. Consulté le 12 octobre 2020.
- ANDERSON Ben & TOLIA-KELLY Divya, « Matter(s) in social and cultural geography » *Geoforum* 2004 n°35 p. 669-674. [En ligne] <<http://www1.geo.ntnu.edu.tw/~moise/Data/Books/Social/05%20social%20geography%20theory/matter%20in%20social%20and%20cultural%20geography.pdf>>. Consulté le 12 octobre 2020.
- ARINO Martine, *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 223 p. (Sémantiques)
- ASLAN Mustafa, « Les ouvriers saisonniers kurdes Travaillant à la cueillette des noisettes en Turquie », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 129-136. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1972>>. Consulté le 1^{er} juin 2018.
- AUGÉ Marc, *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris, Payot & Rivages, 2009, 91 p. (Manuels Payot).
- BACHELARD Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, 214 p. (Collection Quadrige).
- BAJARD Flora. « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, vol. 90, n°1, 2013, p. 7-24. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-geneses-2013-1-page-7.htm>>. Consulté le 18 août 2020.
- BALANDIER Romain & DUNTZE Nicolas, « Agriculture et migrations : de nouveaux travailleurs pauvres en milieu rural », *Pour*, n°225, 2015/1, p. 69-76. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-69.htm>>. Consulté le 15 mars 2017.

- BARRAL Stéphanie, « Capitalisme agraire et migrations organisées », *Hommes & migrations*, 2013, vol. 1, n°1301, p. 119-127. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1926>>. Consulté le 15 mars 2017.
- BATAILLON Claude *et al.*, *Nomades et nomadisme au Sahara*, Paris, Unesco, 1963, 195 p., 8 p. de pl. (Recherches sur la zone aride 19).
- BAUDRILLARD Jean, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1968, 294 p. (Collection Tel, 33).
- BEAUD Stéphane & WEBER, Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010, 334 p. (Collection Grands Repères. Guides).
- BÉGUIN Hubert, *Méthodes d'analyse géographique quantitative*, Paris, Litec, 1979, 252 p., tabl. et fig.
- BENNAFLA Karine, « Illusion cartographique au Nord, barrière de sable à l'Est : les frontières mouvantes du Sahara occidental », *L'Espace Politique*, n°20, 2013/2. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/espacepolitique/2644>>. Consulté le 5 février 2016.
- BENSA Alban & FASSIN Didier, *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, Éditions de La Découverte, 2008, 336 p. (Recherches).
- BERGER Martine & ROUGÉ, Lionel (dirs.), *Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2011, 320 p. (Habitat et sociétés).
- BERLAN Jean-Pierre, « L'agriculture méditerranéenne de la France : dynamiques et contradictions (I. Théorie du marché du travail) », *Économie rurale* 1983, n°153, p. 42-49. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1983_num_153_1_2928>. Consulté le 15 mars 2017.
- BERNARDES DE SOUZA JÚNIOR Carlos Roberto, « Por uma geografia do habitar : ensaio sobre lares e lugares », *Boletim Goiano de geografia*, vol. 39, 2019, p. 1-19. [En ligne], <<https://revistas.ufg.br/bgg/article/view/55094/33538>>. Consulté le 17 mai 2018.
- BERNARDIE-TAHIR & Nathalie, SCHMOLL Camille, « La voix des chercheur(-e)s et la parole des migrant(-e)s. Ce que les coulisses du terrain maltais nous enseignent », *Carnets de géographes*, n°4, 2012, Géographies critiques, Carnets de terrain. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/cdg/1000>>. Consulté le 10 septembre 2018.
- BERNARDOT Marc « Campements d'infortunés, figures topiques, politiques » dans MEADOWS Fiona (dir.), *Habiter le campement*, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Actes Sud, 2016, p. 126-137. (Hors-série *L'Impensé*). [En ligne] <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02515062>>. Consulté le 22 janvier 2017.
- BERNARDOT Marc, LE MARCHAND Arnaud & SANTANA BUCIO Catalina, *Habitats non ordinaires et espaces temps de la mobilité*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014, 368 p. (Collection Terra). [En ligne] <<http://www.reseau-terra.eu/IMG/pdf/HNO.pdf>>. Consulté le 16 mars 2016.
- BERQUE Augustin, BIASE Alessia de & BONNIN Philippe (dirs.), « L'habiter dans sa poésie première » *Actes du colloque de Cerisy-la-Salle [1^{er}-8 septembre 2006]*, Paris, Donner lieu, 2008, 405 p.
- BERQUE Augustin, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, 272 p. (Collection Mappemonde).

- BESSE Jean Marc, *Habiter, un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013, 250 p. (Sens propre).
- BESSE Jean-Marc, « Voisinages », *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 385-390. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-385.htm>>. Consulté le 10 décembre 2015.
- BIGANDO Eva & TESSON Frédéric, « Quand la recherche se connecte à l'action et fait du retour vers l'enquêté une condition de l'interface-à propos d'une démarche d'enquête sur les paysages du quotidien » ; *Interrogations ? Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, 2011. <halshs-01569639>.
- BLANC-CHALEARD Marie Claude. *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, 464 p.
- BLUNT Alison & DOWLING, Robyn, Home, London, New York (N. Y.), Routledge, 2006, XVI-304 p. (Key Ideas in Geography).
- BLUNT Alison, *Domicile and Diaspora: Anglo-Indian Women and the Spatial Politics of Home*, Oxford, Blackwell Publishing, 2005, XIV-288 p. (RGS-IBG Book Series).
- BONDAZ Julien, « Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali », *Cahiers d'études africaines*, n°209-210, 2013, p. 61-85. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/etudesafricaines/17244>>. Consulté le 15 avril 2019.
- BONNIN Philippe (1999) « La *domus* éclatée », dans BONNIN, P. ; VILLANOVA, R. de (eds) *D'une maison l'autre : Parcours et mobilités résidentielles*, Grâne, Créaphis éditions, p. 19-43. <halshs-00160095>. Consulté le 12 octobre 2020.
- BONNOT Thierry, *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002, 246 p. (Ethnologie de la France, 22).
- BONTE Pierre & CLAUDOT-HAWAD Hélène, (dirs.), *Élites du monde nomade touareg et maure*, Aix-en-Provence, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2014, 253 p. [En ligne] <<https://books.openedition.org/iremam/2647>>. Consulté le 20 janvier 2021.
- BONTE Pierre & CLAUDOT-HAWAD Hélène, « Savoirs et pouvoirs au Sahara. Formation et transformation des élites du monde nomade chez les Touaregs et les Maures », dans *Élites du monde nomade touareg et maure*, 2014, p. 5-13. [En ligne] <<https://books.openedition.org/iremam/2651>>. Consulté le 20 janvier 2021.
- BORRAZ Olivier & GUIRAUDON Virginie (dirs.), *Politiques publiques, 1, La France dans la gouvernance européenne ; 2, Changer la société*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008, 2010, 367+ 312 p. (Sciences Po. Gouvernances).
- BOUALI-MESSAHEL Mounia, « Habiter le ksar, habiter la palmeraie : habiter le M'Zab » dans CAILLY Laurent & DUREAU Françoise (dirs.), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 2016, 338 p. (Collection : Habitat et Sociétés).
- BOUALI-MESSAHEL Mounia, *Types d'habitat et formes d'alternances saisonnières de l'habiter mozabite oasien : l'exemple de Béni Isguen*, thèse de doctorat en en Aménagement de l'espace, urbanisme sous la dir. de Yankel FIJALKOW, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2019.
- BOUBRIK Rahal, *De la tente à la ville : la société sahraouie et la fin du nomadisme*, Casablanca, Éditions La Croisée des chemins ; Rabat, Centre des études sahariennes, 2017, 306 p.

- BOUILLON Florence, « Des migrants et des *squats* : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n°2, 2003, Les initiatives de l'étranger et les nouveaux cosmopolitismes, p. 23-46. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/remi/440>>. Consulté le 7 août 2015.
- BOUILLON Florence, FRESIA Marion & TALLIO, Virginie (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Centre d'études africaines, éd. de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 2006, 208 p.
- BOULAY Sébastien & CORREALE Francesco (dirs.), *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, 424 p. (Coll. Civilisations étrangères).
- BOULAY Sébastien, « Habiter ou “faire avec” le sable. Domesticquer l'espace et la matière en contexte saharien », *Techniques & Culture* n°61, 2013, « Vivre le sable », p. 76-99. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/tc/7231>>. Consulté le 5 août 2020.
- BOURDIEU Pierre & DELSAUT Yvette, « Pour une sociologie de la perception », *Actes de la recherche en sciences sociales (Sociologie de l'œil)*, 1981, vol. 40, p. 3-9. [En ligne] <https://www.persee.fr/docAsPDF/arss_0335-5322_1981_num_40_1_2131.pdf>. Consulté le 20 mai 2021.
- BOURQUELOT Françoise ed., *Salariat agricole et migrations en Méditerranée*, Montpellier, Solagral, 1996, 124 p.
- BRACHET Julien, « Espaces, camps et déplacements de nomades au Sahara et au Sahel » dans MEADOWS Fiona, (ed.), *Habiter le campement* [catalogue de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 13 avril au 29 août 2016 à Paris]. Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016, p. 66-69. (Hors-série *L'Impensé*).
- BRACHET Julien, « Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations », *Annales de géographie*, n° 687-688, 2012/5-6, p. 543-560. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-5-page-543.htm>>. Consulté le 5 septembre 2014.
- BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 256 p.
- BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence (LGDJ), 10^e éd., 2011, 788 p. (Manuel - Paris).
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Tome 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1^{ère} éd. 1967, 464 p.
- BRIGANTI Chiara & MEZEI, Kathy (éd.), *The Domestic space Reader*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 2012, 447 p.
- BROMBERGER Christian & CHEVALIER Denis, *Carrières d'objets*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (MSH), 1999, 224 p. (Ethnologie de la France, 13).
- BRUSLÉ Tristan & MORELLE Marie, « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi. Le camp de travailleur migrants au Qatar, la prison au Cameroun » dans *Géographie et cultures*, n°91-92, 2014, Géographie des objets, p. 153-174, [En ligne] <<https://journals.openedition.org/gc/3380?lang=fr>>. Consulté le 15 mai 2017.
- CAILLY Laurent & DUREAU Françoise (dirs.), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 2016, 338 p. (Collection : Habitat et Sociétés).

- CALBÉRAC Yann, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français au XX^e siècle*, thèse de doctorat de l'université de Lyon 2 en Géographie, aménagement et urbanisme (École doctorale Sciences sociales) sous la direction d'Isabelle Lefort, Lyon, université de Lyon 2, 2010.
- CAMBREZY Luc & LASSAILLY-JACOB Véronique, (éds.), *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, Paris, Institut de recherche pour le développement (IRD), 2001, 418 p. (Colloques et séminaires).
- CAMIGRI. LES CAMPAGNES FRANÇAISES DANS LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES. *Objectifs généraux* [En ligne] <<https://camigri.hypotheses.org/le-programme/objectifs-generaux>>. Consulté le 10 septembre 2019.
- CARATINI Sophie, « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les camps de réfugiés sahraouis. Deuxième partie : l'impasse », *Afrique contemporaine*, vol. 222, n°2, 2007, Ressources naturelles, p. 181-197. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-2-page-181.htm>>. Consulté le 10 avril 2020.
- CARATINI Sophie, « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les camps de réfugiés sahraouis. Première partie : la voie de la révolution », *Afrique contemporaine*, vol. 221, n°1, 2007, Décentralisations et développements, p. 153-172. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-153.htm>>. Consulté le 10 avril 2020.
- CARATINI Sophie, « La vie quotidienne dans les camps de réfugiés sahraouis : entre villes et campements. Les arts de faire des citadins "ordinaires". Compétences et apprentissages de la ville dans le monde arabe », septembre 1997, Tunis, Tunisie. <hal-01219360>.
- CARATINI Sophie, « Les Sahraouis : un peuple sans territoire », dans CAMBREZY Luc & LASSAILLY-JACOB Véronique, (éds.), *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, p. 183-210. [En ligne] <https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010024997.pdf>. Consulté le 10 avril 2020.
- CARATINI Sophie, « Système de parenté sahraoui », *L'Homme* [En ligne] n°154-155, avril-septembre 2000. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/lhomme/41>>. Consulté le 5 août 2020.
- CARATINI Sophie, *La question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest*. Vol. 2, affirmations identitaires et enjeux de pouvoir, Paris, L'Harmattan, 2009, 219 p. (L'Ouest saharien. Hors-série, 9-2).
- CARATINI Sophie, *La République des Sables, Anthropologie d'une révolution*, Paris, L'Harmattan, 2003, 266 p.
- CARATINI Sophie, *Les Rgaybāt (1610-1934). I : Des chameliers à la conquête d'un territoire ; II : Territoire et société*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1989, 289 p., [8] p. de pl., ill., cartes.
- CARO BAROJA Julio, *Estudios Saharianos*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Estudios Africanos (Africa, Northwest), 1955, 502 p. (réédition: Calamar Edición y Diseño, novembre 2008).
- CASTORIADIS Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éd. du Seuil, 1975, (3^e éd. revue et corrigée) 502 p. (Collections Esprit).

- CEFAÏ Daniel (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2010, 617 p. (En temps & lieux).
- CERTEAU Michel de, GIARD Luce & MAYOL Pierre *L'invention du quotidien. 2, Habiter, cuisiner*, nouvelle édition revue et augmentée, présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard, 1994, 448 p. (Collection *Folio essais* n° 238).
- CERTEAU, Michel de, GIARD, Luce (Ed.), *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1991, 416 p. (Collection *Folio essais*. 146).
- CHAPON Julie & LE ROUX Guillaume, « Entrer par le logement pour étudier des pratiques de migrants circulaires », *e-migrinter*, n°7, 2011, p. 37-57. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/e-migrinter/876>>. Consulté le 8 octobre 2016.
- CHAPOULIE Jean-Michel, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie », *Sociétés Contemporaines*, n°40, 2000, p. 5-27. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_2000_num_40_1_1811>. Consulté le 20 mars 2019.
- CHAUVIER Éric, *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard*, Toulouse, Anacharsis, 2011, 170 p. (coll. *Essais*).
- CHIVALLON Christine. *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS Éditions, 2004, 258 p. (Collection *Espaces et milieux*).
- CINGOLANI Patrick, *La précarité*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 128 p. (Collection *Que sais-je ?*).
- COBB R. W. & ELDER C. D., *Participation in American politics. The dynamics of agenda-building*, Boston (MA), Allyn and Bacon, 1972, IX, 182 p.
- COCHET Hubert, *L'agriculture comparée*, Éditions Quae, 2011, 159 p.
- COLLECTIF LIBOURNAIS DU REFUS DE LA MISÈRE, *Lettre du 15 juillet 2014*.
- COLLECTIF POUR LES SAISONNIERS (Libourne), « Document de travail en vue de l'envoi d'une lettre au sous-préfet », 11 mars 2015.
- COLLECTIF POUR LES SAISONNIERS (Libourne), *Document de travail de la réunion du 13 mai 2015*, Libourne, Maison des associations, 2015.
- COLLECTIF POUR LES SAISONNIERS (Libourne), *Lettre à l'attention de Monsieur Eric de Wispelaere, sous-préfet de Libourne et de Monsieur Philippe Buisson, conseiller régional Aquitaine, président de la Communauté d'agglomération du Libournais (CALI) et maire de Libourne*, Libourne, 10 juin 2015. Annexe 10.
- COLLIGNON Béatrice & RETAILLÉ, Denis (Introd.) « Terrain », *L'Information géographique*, vol. 74, 1/2010, 112 p. (Paris, Armand Colin).
- COLLIGNON Béatrice & STASZAK Jean-François (dirs.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter : actes du colloque international sur les espaces domestiques du 17 au 20 septembre 2002 à l'Institut de géographie de Paris*, Paris, Bréal Éditions, 2004, 447 p.
- COLLIGNON Béatrice, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, vol. 74, n°1 2010, p. 63-83. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-1-page-63.htm>>. Consulté le 25 avril 2016.
- COLLIGNON Béatrice, « Questions de méthodes, Descendre de l'échelle » Habilitation à diriger des recherches (non publiée).

- COLLIGNON Béatrice, *Les Inuit, ce qu'ils savent du territoire*, Paris, L'Harmattan, 1996, 254 p. (Coll. Géographie et Cultures).
- COLLIGNON Beatrice. « Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique inuit/Sense of Place and Cultural Identities: Inuit Domestic Spaces in transition », dans *Annales de Géographie*, 2001, t. 110, n°620, p. 383-404. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_620_1731>. Consulté le 11 septembre 2014.
- CONFÉDÉRATION PAYSANNE, *Précis juridique 2015. Les droits des travailleurs saisonniers étrangers en agriculture (France)*. (Programme « Agriculture Paysanne & Travailleurs Migrants Saisonniers » Confédération Paysanne – 2015), [14] p. [En ligne] <https://www.transvaloire.com/upload/Documents_divers/precis_juridique_travailleurs_saisonniers.pdf>. Consulté le 3 avril 2015.
- CORBET Alice, « Génération née dans les camps de réfugiés Sahraouis : une vie entre les camps et l'Occident », dans *Terra-HN, recueil Alexandries, collection Synthèses*, n°7, avril, 2006, p. 7-19. [En ligne], <https://reseau-terra.eu/spip.php?page=rubrique-col-detail&id_rubrique=60>. Consulté le 6 octobre 2015.
- CORBET Alice, « Les campements de réfugiés sahraouis en Algérie : de l'idéal au réel », Bulletin de l'Association des géographes français (*BAGF*), vol. 83, n°1, 2006, p. 9-21. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2006_num_83_1_2489>. Consulté le 6 octobre 2015.
- CORRADO Alessandra, CASTRO PERICACHO Carlos de & PERROTTA Domenico, *Migration and Agriculture Mobility and change in the Mediterranean area*, London, New York, Routledge, Taylor & Francis group, 2017, XXIII-346 p.; ill., cartes.
- CORREALE Francesco, « La “última guerra colonial” de España y la literatura militar entre memoria y conocimiento », *7º Congresso Ibérico de Estudos Africanos, 9, Lisboa, 2010 - 50 anos das independências africanas : desafios para a modernidade, Instituto Universitario de Lisboa*, Sep 2010, Lisbonne, Portugal. <hal-01087335>.
- CORREALE Francesco, « La narration de l'histoire en situation de crise. Revendications et contradictions dans la construction mémorielle sahraouie », *Les Cahiers d'EMAM*, n°24-25, 2015. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/emam/838>>. Consulté le 2 mai 2020.
- CORTES Geneviève & FARET, Laurent, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2009, 248 p. (Collection U).
- COUNILH Anne Laure, *Parcours, expériences, projets : récits de vie de migrants ouest-africains à Nouadhibou (Mauritanie)*, thèse sous la direction de Patrick Gonin, université de Poitiers, UFR de sciences humaines et arts, Poitiers, université de Poitiers, 2014. [En ligne] <<http://www.theses.fr/2014POIT5020>>. Consulté le 27 septembre 2016.
- COURTOT Roland, « Un voyage de Paul Vidal de la Blache en Espagne dans la *huerta* de Valence (1906) » *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne] Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 354, <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03032534/>>. Consulté le 20 juin 2021.
- COUSIN Saskia, « Le cycle de la roulotte » dans, *MEADOWS Fiona (dir.), Habiter le campement : [exposition, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 13 avril-29 août 2016 / [catalogue] / [Arles], Actes Sud ; [Paris], Cité de l'architecture et du patrimoine, DL 2016, 319 p.*

- COUTANT Isabelle, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Éd. du Seuil, 2018, 222 p.
- CRENN Chantal & TERSIGNI Simona, « Introduction », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301.
- CRENN Chantal, « Ce que les musulmans nous disent de la campagne girondine » dans *Ethnologie française* Islam en France. Pratiques et vécus du quotidien, n°168, 2017/4 p. 693-702. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2017-4-page-693.htm>>. Consulté le 9 mai 2019.
- CRENN Chantal, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations*, n°1301, 2013. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1923>>. Consulté le 10 juillet 2020.
- CRENN Chantal, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 99-106.
- CRENN Chantal, « Ethnic identity, power, compromise, and territory: 'locals' and 'Moroccans' in the Sainte-Foy-Bordeaux vineyards », Jeremy MACCLANCY (éd.), *Alternative countrysides: Anthropological approaches to rural Western Europe today*, Manchester, University Press, 2015, p. 61-81. [En ligne] <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1b3h9dk.8?seq=11#metadata_info_tab_contents>. Consulté le 9 mai 2019.
- CRENN Chantal, « Normes alimentaires et minorisation "ethnique". Discours et pratiques de femmes originaires du Maroc (vignoble bordelais) » dans *Journal des anthropologues*, Des normes à boire et à manger, n°106-107, 2006/3. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/jda/1293>>. Consulté le 5 août 2020.
- CRENN Chantal, « Obreros agrícolas llamados "árabes" y la moral economy de los viñedos de la región de Burdeos, Francia », en SANCHEZ GOMEZ Martha Judith, TORRES PEREZ, Francisco & SERRA YOLDI Inmaculada (éds.), *Transformaciones productivas, inmigración y cambios sociales en zonas viti-vinícolas globalizadas*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, 2019, p. 311-333. [En ligne] <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02531532/document>>. Consulté le 4 février 2020.
- CRENN Chantal, « Wine heritage and the ethnicization of labour: Arab workers in the Bordeaux vineyards », in CORRADO Alessandra, CASTRO Carlos de & PERROTTA Domenico (Eds), *Migration and Agriculture Mobility and change in the Mediterranean area*, 2016, London, Routledge, p. 42-57.
- DAHDAH Assaf, *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*. Thèse de géographie de l'université d'Aix-Marseille, sous la direction de Virginie Baby-Colin, Marseille, Université d'Aix-Marseille, 2015, 582 p. <tel-01446255>. Consultée le 2 août 2020.
- DARBOUCHE Hakim & COLOMBO Silvia, « The EU, Civil Society and Conflict Transformation in Western Sahara: The Failure of Disengagement », MICROCON A Micro Level Analysis of Violent Conflict. *Working Paper n°13*, [En ligne] <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1650607>. Consulté le 5 juillet 2020.
- DARDEL Éric, *L'Homme et la Terre. Nature de la réalité géographique*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 1990 (édition originale : 1952), 201 p. (Coll. « CTHS-Format », 6).
- DASHLEGTSEG, Ganpurev, GOMBODORJ, Gantulga & MYAGMARTSEREN, Purevtseren, « Nomadic Dwelling in Modern City », *ResearchGate*, 2017. [En ligne]

<https://www.researchgate.net/publication/320482858_NOMADIC_DWELLING_IN_MODAL_CITY>. Consulté le 12 janvier 2020.

DÉCOSSE Frédéric, « Travail ou santé ? Le dilemme des saisonniers agricoles migrants », THÉBAUD-MONY Annie, DAVEZIES Philippe, VOGEL Laurent & VOLKOFF Serge, (dirs.), *Les risques du travail : pour ne pas perdre sa vie à la gagner*, Paris, La découverte, 2015, 604 p.

DEDENIS Julien, « Le Sahara occidental : un territoire revendiqué... des territoires imaginés ? » dans *L'Information géographique*, vol. 75, 2011/3, p. 42-50. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-3-page-42.htm>>. Consulté le 1^{er} novembre 2017.

DEDENIS Julien, *La combinaison socio-spatiale sahraouie réfugiée, Espace de camps de réfugiés ou territoire de l'État sahraoui en exil ?* Mémoire de maîtrise, sous la direction de Nicole CROIX, Nantes, Université de Nantes, Institut de Géographie et d'aménagement régional (IGARUN), 2004, 173 p.

DEDENIS Julien, *La mobilité régionale de la société, sahraouie des camps de réfugiés. Une ressource pour un mieux-vivre ?* Mémoire de master 2 recherche « Migrations internationales et relations interethniques », sous la direction de Véronique LASSAILLY-JACOB, Poitiers, université de Poitiers, Migrinter, 2005, 143 p.

DEDENIS, Julien, « La territorialité de l'espace des camps des réfugiés sahraouis en Algérie (About territoriality in the Sahrawi refugee camps in Algeria) » dans *Bulletin de l'Association des géographes français (BAGF)*, 83^e année, n°1 (mars), 2006, Territoires d'exil : les camps de réfugiés, p. 22-34.

DEL REY Miguel & CANALES Carlos, *Sahara: La provincia olvidada*, Madrid, Edaf, 2018, 288 p. (Clío crónicas de la historia).

DELAPORTE Ixchel, *Les raisins de la misère. Une enquête sur la face cachée des châteaux bordelais*, [Arles], Éditions du Rouergue, 2018, 169 p. (La brune du Rouergue).

DELEUZE Gilles & GUATTARI Félix, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, 648 p., 19 ill. (Collection Critique).

DEUBEL Tara Flynn, *Between Homeland and Exile: Poetry, Memory, and Identity in Sahrawi Communities*, [thèse de doctorat] University of Arizona, 2010. [En ligne], <<https://repository.arizona.edu/handle/10150/146067>>. Consulté le 25 mars 2021.

DEUBEL, Tara Flynn, *Between Homeland and Exile: Poetry, Memory, and Identity in Sahrawi Communities*, PhD, University of Arizona, 2010, 343 p. [En ligne] <https://www.azu_etd_10871_sip1_m.pdf>. Consulté le 20 juin 2020.

DEVEREUX Georges, LA BARRE Weston (préf.), BENIS SINACEUR Hourya (trad. rev. par l'auteur), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, 474 p. (Nouvelle bibliothèque scientifique).

DIALLO Ibrahima, Des migrants subsahariens dans les travaux agricoles saisonniers en France : exploitations, résistances, solidarités, Pas encore disponible.

DIALLO Ibrahima. « Chapitre 4. « Tuubab gole xote » : le travail des vendangeurs d'Afrique subsaharienne en Champagne », GADEA Charles éd., *Les métiers de la vigne et du vin. Des terroirs aux territoires professionnels*. Presses universitaires de Grenoble, 2019, p. 111-125.

- DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France : des origines au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2011, XII-768 p., XV p. de pl., ill., cartes.
- DOMÍNGUEZ MUJICA Josefina, PARREÑO CASTELLANO Juan, DÍAZ HERNÁNDEZ, Ramón & MORENO MEDINA Claudio, « International mobility of young adult Spaniards eight years after the onset of the economic crisis. Food for thought », *Belgeon*°3, 2018. [Online] <<http://journals.openedition.org/belgeo/27986>>. Consulté le 10 juin 2020.
- DOUGLAS Jack D. *Investigative Social Research. Individual and Team Field Research*, Beverly Hills/London, Sage Publications, 1976, p. 107-189.
- DOUIFI Linda, « Libourne : un site envisagé pour la maison des saisonniers » *Sud-Ouest*, 21 mai 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/05/21/libourne-un-site-envisage-pour-la-residence-hoteliere-6105383-2966.php>>. Consulté le 22 mai 2019.
- DOUILLET Anne-Cécile. « Chapitre 13 / Trois regards sur les politiques publiques vues du local », BOUSSAGUET Laurie éd., *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?* Presses de Sciences Po, 2015, p. 319-348.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, « La constitution de la colonie espagnole en France [Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne, Gironde] », dans *Hommes & migrations*, n°1184, février 1995, D'Espagne en France. Itinéraires migratoires en Languedoc et ailleurs, p. 6-12. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1995_num_1184_1_2385>. Consulté le 10 juillet 2020.
- DROT Christophe (dir.), *Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine, Rapport d'étude final*, La Cherre (Luë), 2007, 194 p. (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Programme d'études 2005-2008. Histoire et mémoires des immigrations en régions. Marché n°2005 33 DED 02 : lot n°2).
- DROT Christophe, « Aquitaine, terres d'immigrations », *Hommes & Migrations*, n°1273, 2008, p. 138-150. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1273_1_4737>. Consulté le 10 juin 2020.
- DUCHESNE Sophie & HAEGEL Florence, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, p. 877-909. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2004-6-page-877.htm>>. Consulté le 5 janvier 2019.
- DUNCAN Nancy, *Bodyspace, Destabilizing Geographies of Gender and Sexuality*, London, New York, Routledge, 1996, IX-278 p.
- DUPUY Claire & HALPERN, Charlotte. « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°4, 2009, p. 701-722. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2009-4-page-701.htm>>. Consulté le 12 février 2018.
- DUREAU Françoise, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », dans LÉVY J. P. (ed.) & DUREAU Françoise (ed.), BIEBER A. (préf.) *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 355-382. (Habitat et Sociétés). ISBN 2-7475-2806-5.
- ÉLISSALDE Bernard, « Le territoire », dans *Hypergeo*, 2005 [En ligne] <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article704>>, Consulté le 18 juin 2020.

- ENJALBERT Henri & ENJALBERT Bernard, *L'histoire de la vigne et du vin. Avec une nouvelle hiérarchie des terroirs du Bordelais et une sélection de 100 grands crus*, Paris, Éd. Bordas-Bardi, 1987, 223 p.
- ENJALBERT Henri, *Les grands vins de Saint-Émilion, Pomerol, Fronsac*, Paris Éd. Bordas-Bardi, 1983, 634 p., LXXII pl.
- ÉRIBON Didier, *Principes d'une pensée critique*, Paris, Fayard, 2016 ; 221 p.
- FILHOL Romain, « Les travailleurs agricoles migrants en Italie du Sud », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 139-147. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1932?lang=en#:~:text=Dans%20les%20r%C3%A9gions%20du%20sud,l'intol%C3%A9rance%20de%20la%20population>>. Consulté le 3 mai 2020.
- FOUCAULT Michel, « Des espaces autres », dans *Dits et écrits (1954-1988)*, tome IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 752-762).
- FOUCAULT Michel, DEFERT Daniel, EWALD François (éds) & LAGRANGE Jacques, (collab.) *Dits et écrits (1954-1988)*, tome IV : 1980-1988, Paris, Gallimard, 1994, 912 p. (Collection Bibliothèque des Sciences humaines).
- FOUCAULT Michel, *L'herméneutique du sujet, Cours au Collège de France. 1981-1982*, Paris, ÉHESS, Gallimard, Seuil, 2001. (Hautes Études).
- FOURNIER, Laurent, CHASTAGNER Claude, BERNIE-BOISSARD Catherine & CROZAT Dominique (dir.), *Les cultures du déplacement*, Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2014, 286 p.
- FRELAT-KAHN Brigitte & LAZZAROTTI Olivier (dirs.) (2012) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* Paris, Armand Colin, 2012, 348 p. (Recherches).
- FRETIGNY Jean-Baptiste, « Habiter la mobilité : le train comme terrain de réflexion », *L'Information géographique*, vol. 75, 2011/4, p. 110-124. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-4-page-110.htm>>. Consulté le 2 février 2016.
- FUCHS EPSTEIN Cynthia. « Recherche, militantisme et politique sociale : réflexions sur les femmes et le droit aux États-Unis », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 191, n°1, 2007, p. 21-32. [En ligne] <<https://www.cairn.info/publications-de-Cynthia-Fuchs%20Epstein--61303.htm>>. Consulté le 3 mai 2021.
- GAGNOL Laurent, *Pour une géographie nomade. Perspectives anthropo-géographiques à partir de l'expérience des Touaregs Kel Ewey (Aïr – Niger)*, thèse de géographie sous la direction de M. Olivier SOUBEYRAN (directeur) et de M. Ibrahim BOUZOU MOUSSA (co-directeur), Grenoble, université Joseph Fourier, 2009, 724 p. [En ligne] <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00504021/document>>. Consulté le 18 juillet 2015.
- GALITZINE-LOUMPET Alexandra, « La mobilité immobile : exil et dispersion », communication dans *Les rendez-vous métropolitains*, décembre 2016, université Paris-Descartes. [En ligne] <https://nle.hypotheses.org/4019#_ftn2>. Consulté le 29 janvier 2018.
- GALLIÉ Martin, OLLIVIER-GOBEIL Jeanne & BRODEUR, Caroline, « La néo-féodalisation du droit du travail agricole : Étude de cas sur les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants à Saint-Rémi (Québec) », *Cahiers du GIREPS*, Québec, n°8, 2017, 182 p. [En ligne] <http://www.gireps.org/wp-content/uploads/2017/08/Rapport_DroitTravail_Online.pdf>. Consulté le 3 mai 2020.

- GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle & DESJEUX Dominique, (dirs), *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000, 256 p. (Collection : Dossiers Sciences humaines et sociales).
- GARCIA OJEDA Raquel, FERNÁNDEZ-MOLINA Irene & VEGUILLA, Victoria (éd.), *Global, Regional and Local Dimensions of Western Sahara's Protracted Decolonization. When a Conflict Gets Old*, London, Palgrave Macmillan, 2016, 426 p.
- GARRAUD Philippe, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, vol. 40, 1990, Contributions à une sociologie des politiques publiques, p. 17-41.
- GAUDIO Attilio, *Le dossier du Sahara occidental*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1978, 462 p.
- GEARON Eamonn, *The Sahara : A Cultural History*, Oxford, Signal Books, 2011, (XX-264 p.), ill., carte. (Landscapes of the imagination).
- GENARD Jean Louis & ROCA I ESCODA Marta « Les dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats », *SociologieS*, [En ligne] Dossiers, La restitution des savoirs, mis. <<http://journals.openedition.org/sociologies/4720>>. Consulté le 2 août 2020
- GIGLIA Angela, « Habiter la précarité et vivre ensemble dans la ville informelle » dans Brigitte FRELAT-KHAN & Olivier LAZZAROTTI (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* 2012, p. 229-243.
- GOLAZ Valérie, LEFEVRE Cécile & VÉRON, Jacques (dirs), « La crise en Europe du Sud : vue d'ensemble » p. 7-20, dans INED, *La crise dix ans après Quels effets sur la conjoncture démographique des pays d'Europe du Sud ?* Documents de travail 239, 2018. [En ligne] <https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28222/dt.239.europe.crise.economique.fr.pdf>. Consulté le 15 juin 2021.
- GOMEZ MARTIN Carmen, « Enjeux et réussites des associations de migrants sahraouis en Espagne » dans BOULAY Sébastien & CORREALE Francesco *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement* », Presses Universitaires François Rabelais, 2018. p.353-368.
- GÓMEZ MARTÍN Carmen, « La organización política y social de los saharuis en España. Desarrollos y desafíos de las asociaciones de migrantes », *Kamchatka. Revista de análisis cultural*, n°7, Junio 2016, p. 125-138. [En ligne] <<https://ojs.uv.es/index.php/kamchatka/article/view/8501/8392>>. Consulté le 15 avril 2017.
- GÓMEZ MARTÍN Carmen, « Saharuis: una migración circular entre España y los campamentos de refugiados de Tinduf », PERICACHO Carlos de Castro, *Mediterráneo migrante : très décadas de flujos migratorios*, Murcia, Universidad de Murcia, 2010, p. 29-46.
- HAMER Bent (real., scénar.), BERGMARK, Jörgen (scénar.), BOB FILM SWEDEN AB, BULBUL FILMS, SVENSKA FILMINSTITUTET (prod.), *Kitchen Stories*, <Salmerfrakjokkenet>, film norvégien, 2003, 95 mn.
- HANCOCK Claire, « Délivrez-nous de l'exotisme : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords) », dans *Autrepart*, vol. 1 (n° 41), 2007, p. 69- 81. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2007-1-page-69.htm>>. Consulté le 3 octobre 2014.
- HARRISON Paul, « The space between us: opening remarks on the concept of dwelling », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2007, vol. 25, p. 625-647.

- HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010/1, p. 50-58. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-1-page-50.htm>>. Consulté le 12 octobre 2014.
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011, 320 p. (Collection U).
- HEIDEGGER Martin, PRÉAU André (trad.), BEAUFRET Jean (préf.), « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*. (Conférence prononcée au mois d'août 1951 à Darmstadt), Paris Gallimard, [En ligne] <http://palimpsestes.fr/textes_philo/heidegger/habiter.html>. Consulté le 10 avril 2017.
- HELLIO Emmanuelle, « Futur simple et futur compliqué », *Hommes & migrations*, 2013/1, n°1301, p.19-27. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1896>>. Consulté le 9 octobre 2016.
- HERRMANN Lou, « Dessiner à l'Université ? Esquisse d'un cheminement », *EchoGéo* [En ligne], 2021, n°55. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/echogeo/21033>>. Consulté le 27 juillet 2021.
- HIRSCHHORN Monique & BERTHELOT Jean-Michel, (dirs.), *Mobilités et ancrages Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan, 1996, 157 p. (Villes et entreprises).
- HOYAUX André-Frédéric, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeog : European Journal of Geography Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique*, document 216. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cybergeog/1824>>. Consulté le 8 mars 2018.
- HOYAUX André-Frédéric, « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 366-384. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2015-4-page-366.htm>>. Consulté le 10 juin 2018.
- HOYAUX André-Frédéric, « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeog : European Journal of Geography, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique*, document 232. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cybergeog/3401>>. Consulté le 11 mai 2018.
- HOYAUX André-Frédéric, OLDRA Arthur & PETIT Emmanuelle, « Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Echelles ? », Texte scientifique introductif aux ateliers de micro-géographie organisés à l'UMR Passages (2019-2021), 2020. [En ligne], <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02498848>>. Consulté le 10 janvier 2021.
- HUBSCHER Ronald & FARCY Jean-Claude (dirs.), *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIX^e et XX^e siècles*. [Actes du colloque international de Royaumont, 13-14 novembre 1992], Paris, Éditions Créaphis, 1996, 368 p. (Rencontres à Royaumont).
- HUBSCHER Ronald, *L'immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, Odile Jacob, DL 2005, 478 p.
- HUERTA César & Mona, *Chemins d'exil. Les Espagnols à Libourne*, s. l., 2010, 126 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *Human Rights in Western Sahara and in the Tindouf Refugee Camps Morocco/Western Sahara/Algeria*, New York, Human Rights Watch, 2008, 216 p. [En ligne],

<<https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/wsahara1208web.pdf>>. Consulté le 8 décembre 2020.

HUMAN RIGHTS WATCH, *Les droits humains au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés à Tindouf (Résumé et recommandations)*, Human Rights Watch. [En ligne] <<https://www.hrw.org/fr/report/2008/12/18/les-droits-humains-au-sahara-occidental-et-dans-les-camps-de-refugies-tindouf>>. Consulté le 8 décembre 2020.

INGOLD Tim, *The Perception of the Environment. Essays on livelihood, dwelling and skill*, London, Routledge, 2011, XIX-465 p, ill., graph., tabl.

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (INED), « La crise dix ans après Quels effets sur la conjoncture démographique des pays d'Europe du Sud ? », *Documents de travail* n°239, 2018, 176 p. [En ligne] <https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28222/dt.239.europe.crise.economique.fr.pdf>. Consulté le 5 mai 2020.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), INSEE NOUVELLE-AQUITAINE, LAMPIN, Didier, REGNIER, Virginie (INSEE), BONOTAUX, Jacky (DRAAF), « Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac, piliers de la filière viti-vinicole » dans *Analyses Nouvelle-Aquitaine*, n°55, 24 avril 2018. [En ligne] <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3537235>>. Consulté le 21 avril 2020.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), « Données du comparateur de territoire », octobre 2017.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), LAMPIN, Didier (INSEE), BONOTAUX, Jacky (DRAAF) *et alii*, « La filière viti-vinicole : Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac, deux bassins proches et distincts », *INSEE Dossier Nouvelle-Aquitaine*, n°7, avril 2018. [En ligne] <<http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/75155>>. Consulté le 21 avril 2020.

JEUNES CHERCHEURS.EUSES TELLEMME « La culture matérielle en histoire moderne. Entre approches anciennes et nouvelles perspectives. Atelier doctoral jeunes chercheurs TELEMME n°1 », 5 septembre 2018, dans *Hypothèses*, [En ligne] <<https://jjctelemme.hypotheses.org/1043>>. Consulté le 7 février 2020.

JONES Charles Oscar, *An Introduction to the study of public policy*, Belmont, California, Wadsworth Publishing Co Inc, 1970, 170 p. (Wadsworth series in public policy).

JULIEN Marie Pierre & ROSSELIN Céline, *La culture matérielle*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, 121 p. (Repères. Sociologie).

JULIEN, Marie-Pierre & WARNIER, Jean-Pierre, *Approche de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan, 1999, 144 p. (Collection : Connaissance des hommes).

KARJALAINEN Pauli Tapani, « House, home and the place of dwelling », *Scandinavian Housing and Planning Research*, vol. 10, 1993, Issue 2, p. 65-74.

KNAFOU Rémy, (dir.) *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris Belin, 1998, 248 p. (Collection Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges).

LABOV William, KIHM Alain (trad.), ENCREVÉ Pierre (Présent.) *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976, 464 p. (Collection Le sens commun).

- LAGROYE Jacques, « De l'objet local à l'horizon local des pratiques », dans MABILEAU Albert (dir.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 132-166.
- LARRAMONA Gemma, « Espagne : l'émigration des immigrés », *Population*, revue de l'Institut national d'études démographiques, vol. 68, n°2, 2013, p. 249-271. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-population-2013-2-page-249.htm>>. Consulté le 29 novembre 2017.
- LASCOUMES Pierre & LE GALÈS Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007, 128 p. (Collection 128).
- LASSAILLY-JACOB Véronique (dir.), « Territoires d'exil : les camps de réfugiés », *Bulletin de l'Association des géographes français (BAGF)*, vol. 83, n°1, 2006. [En ligne] <https://www.persee.fr/issue/bagf_0004-5322_2006_num_83_1>. Consulté le 16 mars 2020.
- LATOUR Bruno & WOOLGAR Steve, *Laboratory life: the social construction of scientific facts*, Beverly Hills / London, Sage Publications, 1979, 272 p., ill.
- LAURENS Sylvain, « “Pourquoi” et “comment” poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des “imposants” », *Genèses*, vol. 69, n°4, 2007, p. 112-127. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-geneses-2007-4-page-112.htm>>. Consulté le 3 décembre 2014.
- LAZZAROTTI Olivier, « Habiter le monde », *Documentation photographique*, n°8100, Paris, La Documentation française, juillet-août, 2014, 64 p. (Géographie, territoires).
- LAZZAROTTI Olivier, « Habiter en touriste, c'est habiter le Monde », *Mondes du Tourisme* [En ligne] 2018, n°14 [En ligne] <<https://journals.openedition.org/tourisme/1484>>. Consulté le 3 décembre 2017.
- LAZZAROTTI Olivier, *Habiter. La condition géographique*, Paris, Belin, 2006, 297 p. (Collection Mappemonde).
- LE BIGOT Brenda, « Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées : étude croisée des *back packers* en Thaïlande et des hivernants au Marco » ; thèse de doctorat, sous la dir. De Nadine Cattan, université Panthéon-Sorbonne, École doctorale de géographie, École doctorale de géographie, Paris, université Panthéon-Sorbonne, 2017, 560 p. [En ligne] <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01770586/document>>. Consulté le 17 janvier 2019.
- LE CLÉZIO Jean-Marie Gustave, LE CLÉZIO Jémia, BARBEY Bruno (photogr.), *Gens des nuages*, Paris, Gallimard, 1999, 151 p. (Collection Folio).
- LEFORT Isabelle & PELLETIER Philippe, « Elisée Reclus ou la condition géographique : habiter la terre », *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 338-350. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-338.htm>>. Consulté le 3 décembre 2017.
- LÉVY Jacques « Lieu », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 560
- LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), « Habiter », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.
- LÉVY, Jacques, « Habiter Cheonggyecheon : l'exception ordinaire » *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 391-405. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-391.htm>>. Consulté le 4 décembre 2016.

- LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, FÉDÉRATION DE GIRONDE, Communiqué de Presse « Travailleurs saisonniers en libournais : halte au scandale ! », 23 juillet 2014.
- LION Gaspard, *Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction d'Isabelle Backouche et Olivier Schwartz, à Paris Sciences et Lettres (PSL) université, dans le cadre de l'école doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, Paris Sciences et Lettres Université 2018.
- LION Gaspard, *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*, Montrouge, Bayard, 2015, 229 p.
- LONGORIA Alvaro (réal.), BARDEM, Javier (scénar.), MORENA FILMS, (prod.), CHAPEAU MELON (distrib.), *Enfants des nuages. La dernière colonie <Hijos de las nubes. La última colonia>*, film documentaire espagnol, 81 mn, 2014 (Prix Goya).
- LUSSAULT Michel, « L'expérience de l'habitation », *Annales de géographie*, n°704, 2015-4, p. 406-423. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-406.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009, 221 p. (Mondes vécus).
- LUSSAULT Michel, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Paris, Seuil, 2013, 296 p. (La couleur des idées).
- LUSSAULT Michel, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 2007, 400 p. (La couleur des Idées).
- MA MUNG Emmanuel, DORAÏ, Mohamed Kamel, HILY Marie-Antoinette & LOYER Frantz, « La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse » dans *Migrations études, revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, n°84, décembre 1998, p.1-12. [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/673697/filename/1998_synthese_rapport_circulation_migratoire.pdf>. Consulté le 24 mars 2018.
- MA MUNG Emmanuel, *Mobilités et investissements des émigrés (Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal)*, Paris, L'Harmattan, 1996, 272 p.
- MABILEAU Albert (dir.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, 232 p. (Logiques politiques).
- MASSARDIER Gilles, *Politiques et action publiques*, Paris, Armand Colin, 2003, 302 p. (Collection U. Science politique).
- MEADOWS Fiona, « Habiter le monde autrement », dans *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016.
- MEADOWS Fiona, *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, [catalogue de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 13 avril au 29 août 2016 à Paris], Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016, 320 p. (Hors-série L'Impensé).
- MEDINA MARTÍN Rocío & SORIANO DÍAZ Ramón Luis (éds.), *Activismo Académico en la causa saharai. Nuevas perspectivas críticas en Derecho, Política y Arte*, Sevilla, Aconcagua Libros, 2015, 354 p. [En ligne] <[Dialnet-ActivismoAcademicoEnLaCausaSaharai-563412.pdf](http://dialnet-activismoacademicoenlacausasaharai-563412.pdf)>. Consulté le 3 février 2017.

- MEKDJIAN Sarah *et alii*, « Figurer les entre-deux migratoires. Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs », *Carnets de géographes*, n°7, 2014, Les espaces de l'entre-deux. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cdg/790>>. Consulté le 19 avril 2019.
- MÉNY Yves, « Les politiques des autorités locales », dans GRAWITZ, Madeleine & LECA, Jean (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 4, 1985, p. 423-465.
- MERTON, Robert King « Opportunity structure : the emergence, diffusion and differentiation of a sociological concept, 1930s to 1950s » [Structure d'opportunité : apparition, diffusion et différenciation d'un concept sociologique, des années 1930 aux années 1950] in F. ADLER. et W. S. LAUFER, *Advances in Criminological Theory : the Legacy of Anomie Theory [Progrès de la théorie criminologique : les suites de la théorie de l'anomie]*, New Brunswick (NJ), Transaction Publishers.1995.
- MESINI Béatrice, « Mobile, flexibles et réversibles. Les travailleurs saisonniers maghrébins et latinos "détachés" dans les champs de Provence », *Hommes & migrations*, 2013 n°1301, p. 67-76. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1917>>. Consulté le 3 octobre 2019.
- MILLER Joel Eric, *Nomadic and domestic: dwelling on the edge of Ulaanbaatar*, University of California, 2013, 226 p. [En ligne] <<https://escholarship.org/uc/item/64r8t6qr>>. Consulté le 2 mars 2020.
- MONDAIN Nathalie & SABOURIN Paul, « Présentation De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n°48, automne 2009. [En ligne] <<https://www.erudit.org/fr/revues/crs/2009-n48-crs3698/039762ar/>>. Consulté le 6 décembre 2016.
- MORANGE Marianne & SCHMOLL Camille, *Les outils qualitatifs en géographie*, Armand Colin, 2016, 224p.
- MORICE Alain & MICHALON, Bénédicte, « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main d'œuvre ? », *Études rurales*, 2008, n°182, Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne, p. 9-28.
- MORICE Alain, « Les camps de travailleurs : l'étranger devant l'éternel provisoire » dans MEADOWS Fiona (dir.), *Habiter le campement*, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Actes Sud, 2016, p. 236-240 (Hors-série L'Impensé).
- MOSSET Manue (réal.), BERLET, Aurélie (co-réal.), E-GRAINE D'IMAGES, COLLECTIF BKE (prod., distrib.), *Dis-leur que j'existe. Une histoire sahraouie*, film documentaire, 2016, 62 mn.
- MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires de France, 5^e édition, 2003, 128 p. (Que sais-je ? n°2534).
- NEUBURGER Robert, *Les territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille*, Paris, Odile Jacob, 2000, 191p.
- OJEDA-GARCIA Raquel, FERNÁNDEZ-MOLINA, Irene & VEGUILLA, Victoria (éds.), *Global, Regional and Local Dimensions of Western Sahara's Protracted Decolonization. When a Conflict Gets Old*, New York, Palgrave Macmillan, 2017, XVII-355 p.
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, 366 p. (Collection Anthropologie prospective).

- OLMEDO Élise, « Cartographie sensible, émotions et imaginaires », *Visions cartographiques. Les Blogs du Monde Diplomatique*, 19 septembre 2011 [En ligne] <<http://visionscarto.net/cartographie-sensible>>. Consulté le 5 juin 2014.
- OLSON Mancur, DESMAREZ Pierre (préf.), LEVI Mario (trad.), *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 2011, 214 p. (Collection UB Lire. Fondamentaux).
- ORTAR Nathalie, « Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes » dans Martine BERGER et Lionel ROUGÉ, *Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2011, (Habitat et société), p. 245-256, (halshs-00719018). [En ligne] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00719018/document>>. Consulté le 13 août 2016.
- OWAIN Jones, « Dwelling », in KOBAYASHI Audrey (éd.), *Encyclopaedia of Human Geography*, Elsevier, 2020, vol. 1, p. 399-405.
- PADIOLEAU Jean-Gustave, *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, 222 p. (Collection Sociologies).
- PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales - Caisse nationale d'allocations familiales*, n°123, 2005/3, p. 48-54. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- PAQUOT Thierry, « Introduction. « Habitat » « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents », dans *Habiter, le propre de l'humain*, 2007, p. 7-16. [En ligne] <<https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-page-7.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, Éditions La Découverte, 2007, 379 p. (Collection Armillaire)
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNÈS Chris (dirs.). *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La découverte, 2007.
- PAZZANITA Anthony G., *Western Sahara – Bibliography*, Oxford, Clío Press, 1996, 263 p. (World bibliographical series, vol. 190).
- PEDRIANA Nicholas, « Help wanted now : legal resources, the women's movement, and the battle over sex-segregated job advertisements » [Offres d'emploi et now : les ressources juridiques, le mouvement des femmes, et la bataille de la ségrégation par sexe des offres d'emploi], *Social Problems*, 2004, n°51 (2), p. 182- 201.
- PÉREC Georges, *Espèces d'espaces*, Paris, Éditions Galilée, 1985, 124 p. (Collection L'espace critique).
- PÉRON Françoise, « Sortir d'une vision nostalgique » dans KNAFOU (dir.), *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*, 1998, p. 198-209.
- PETIT Emmanuelle, « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ? », *L'Information géographique*, vol. 74, n°1, 2010, p. 9-26. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-1-page-9.htm>>. Consulté le 10 février 2019.
- PETIT Emmanuelle, « Faire avec l'espace. Pour une lecture micro-géographique des artefacts du souvenir », dans *Géographie et cultures, Géographie des objets*, 2014, n°91-92 [En ligne] <<https://journals.openedition.org/gc/3346>>. Consulté le 9 octobre 2015.

- PETIT Emmanuelle, « Matérialisations du souvenir en montagne : les enjeux identitaires des places et des placements », *Carnets de géographe*, n°5, 2013. Géographie humanimale. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cdg/1111>>. Consulté le 9 octobre 2015.
- PETIT Emmanuelle, *Matérialisations du souvenir en montagne : les enjeux identitaires des places et des placements*, thèse de doctorat Géographie humaine sous la direction de Guy Di Méo, université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 2012. [En ligne] <<http://www.theses.fr/2012BOR30039/document>>. Consulté le 10 février 2019.
- PETITE Mathieu & DEBARBIEUX, Bernard, « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie*, 2013/5 (n° 693), p. 483-501. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2013-5-page-483.htm>>. Consulté le 13 mars 2020.
- PETONNET Colette, « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, 3^e série, 1970, vol. 21, p.151-185. [En ligne] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00201482/document>>. Consulté le 15 octobre 2015.
- PEZEU MASSABUAU Jacques, *Habiter, rêve, image, projet*, Paris, L'Harmattan, 2003, 186 p.
- PIRON Florence, « La restitution des savoirs, entre courtoisie, transfert de connaissances et geste politique », *Sociologies* [En ligne] Dossiers, La restitution des savoirs, mis en ligne le 24 juin 2014, <<http://journals.openedition.org/sociologies/4728>>. Consulté le 02 août 2020.
- POULET Kelly, « Penser la notion d'habiter en contexte migratoire : trajectoires biographiques de migrants dakarois en France » dans Brigitte FRELAT-KHAN & Olivier LAZZAROTTI (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* 2012, p. 181-196.
- QUERRE Madina, LEFORT Maria, DEJUST Benjamin, FOUCARD Romain, & HAMADI FARAYI Nayem, « Déplacements de détresse et "ré-encampement" des migrants sahraouis à Bordeaux », dans *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, CORREALE & Francesco, BOULAY Sébastien (dir.), Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, 423 p.
- RAPOPORT Amos, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, coll « Aspects de l'urbanisme », 1972, 207 p.
- RAVALET Emmanuel, VINCENT-GESLIN Stéphanie, KAUFMANN Vincent, VIRY Gil & DUBOIS Yann, *Grandes mobilités liées au travail. Perspectives européennes*, Paris, Economica, 2015, 200 p.,
- RENARD Jean-Bruno. « De l'intérêt des anecdotes », *Sociétés*, vol. 114, n°4, 2011, p. 33-40. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-societes-2011-4-page-33.htm>>. Consulté le 10 décembre 2019.
- RETAILLÉ Denis & COLLIGNON Béatrice, (coord.), « Le terrain. Introduction », dans *L'Information géographique*, vol. 74, n°1, mars 2010, p. 6-8. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-1-page-6.htm>>. Consulté le 25 septembre 2014.
- RETAILLÉ Denis « Espace mobile » dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 675.
- RETAILLÉ Denis, « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », dans KNAFOU Rémy (dir.), *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris, Belin, 1998, p. 37-59.

- RETAILLÉ Denis, « L'espace mobile » dans ANTHEAUME, Benoit, GIRAUT, Frédéric (éd.), *Le Territoire est mort. Vive les territoires !* [En ligne] <https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-07/010035252.pdf>. Consulté le 23 septembre 2014.
- RETAILLÉ Denis, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 283 p. (coll. Références inédites).
- RETAILLÉ Denis. « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'Information géographique*, vol. 75, n°1, 2011, p. 71-85. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-1-page-71.htm>>. Consulté le 23 septembre 2014.
- REYNIER Alain, *Manuel de viticulture : guide technique du viticulteur*, Paris, Tec & Doc, Lavoisier, 12e éd., 2016, XVIII-587 p., [16] p. de pl.
- RIPOLL Fabrice & VESCHAMBRE Vincent, « L'appropriation de l'espace comme problématique » dans *Norois. L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, n°195, 2005/2, p. 7-15. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/norois/153>>. Consulté le 20 novembre 2014.
- RIVET Daniel, *Histoire du Maroc : de Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, 452 p.
- RIVET Daniel, *Histoire du Maroc. De Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, 456 p.
- ROBY Jean-Philippe, VAN LEEUWEN Cornelis & MARGUERIT Élisabeth, *Références Vigne. Références technico-économiques de systèmes de conduite de la vigne*, Paris, 2008, 2^e éd., 268 p. (Collection Synthèse agricole).
- ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1997, 329 p..
- ROUDIÉ Philippe, *Les Salariés saisonniers étrangers en Aquitaine septentrionale*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine - Maison des pays ibériques, 1987, 151 p., ill., fac-sim., graph., cartes, fotogr., tabl.
- ROUDIÉ Philippe, *Vignoble et vignerons en Bordelais 1850-1980*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, 436 p.
- RUIZ MIGUEL Carlos, « Cadre juridique du conflit » dans Sébastien Boulay, Francesco Corrales (dirs.), *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, p. 95-122.
- RUIZ MIGUEL Carlos, « La responsabilité internationale et les droits de l'homme », dans *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux (CRDF)*, Le droit de la famille en (r)évolutions, n°211, 2013, p. 105-130. [En ligne] <<https://www.unicaen.fr/puc/html/ecrire/revues/crdf/crdf11/crdf1110ruiz-miguel.pdf>>. Consulté le 18 janvier 2019.
- RUIZ MIGUEL Carlos, « Sáhara occidental : independencia, paz y seguridad », *Cuadernos de Pensamiento Político*, n°12, Oct. - Dic., 2006, p. 151-179. [En ligne] <https://fundacionfaes.org/file_upload/publication/pdf/20130423170528cuadernos-de-pensamiento-politico-n-12.pdf>. Consulté le 18 janvier 2019.
- SALIGNON Bernard, *Qu'est-ce qu'habiter ?* Paris, Éditions de la Villette, 2010, 143 p. (Penser l'espace).
- SANTOS GOMEZ Hugo & VILLAGOMEZ VELAZQUEZ Yanga, « Agriculture et main-d'œuvre migrante », *Hommes & migrations*, n°1301, 2013, p. 37-44. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1903>>. Consulté le 10 juillet 2020.

- SAYAD Abdelmalek, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 448 p. (Collection Sciences humaines).
- SCHIRMER Raphaël, « Le regard des géographes français sur la vigne et le vin (fin du XIX^e-XX^e siècle) », *Annales de géographie*, 2000, n°614-615, p. 345-363. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/AsPDF/geo_0003-4010_2000_num_109_614_1838.pdf>. Consulté le 12 mars 2021.
- SCHMOLL Camille, *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre*, Habilitation à diriger des recherches en géographie, Poitiers, université de Poitiers, (Migrinter), 2017.
- SCHMOLL Camille. *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*. Université de Nanterre - Paris X, École doctorale Économies, organisations et société, sous la direction de Colette VALLAT, Nanterre, université, 2004, 550 p. [En ligne] <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00548903/document>>. Consulté le 11 juillet 2019.
- SCHURMANS Marie-Noëlle, CHARMILLOT Maryvonne & DAYER Caroline, Introduction du Dossier « La restitution des savoirs », *SociologieS* [En ligne] Dossier, La restitution des savoirs, mis en ligne le 24 juin 2014. <<http://journals.openedition.org/sociologies/4713>>. Consulté le 2 août 2020.
- SEAMON David & MUGERAUER Robert (éds.), *Dwelling, Place and Environment - Towards a Phenomenology of Person and World*, Malabar (Florida), Krieger publishing, 2000, XI-310 p.
- SÉCHET Raymonde & VESCHAMBRE Vincent (éd.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR-Presses universitaires de Rennes, 2006, 397 p. (Géographie sociale). [En ligne] <<https://books.openedition.org/pur/362>>. Consulté le 27 février 2016.
- SEGAUD Marion & PAUL-LEVY François, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Ed. du Centre Georges Pompidou, 1983, 245 p.
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2010, 248 p. (Collection U).
- SÉNAT. UN SITE AU SERVICE DU CITOYEN, *C. décentralisation et déconcentration, des « moteurs » ambigus*, [En ligne] <<https://www.senat.fr/rap/r03-392/r03-39214.html>>. >. Consulté le 15 mai 2021.
- SERFATY-GARZON Perla, « *Le chez-soi : habitat et intimité* », dans Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT (dirs), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, [En ligne] <<http://perlaserfaty.net/wp-content/uploads/2017/01/Le-Chez-soi-un-texte-de-Perla-Serfaty-Garzon.pdf>>. Consulté le 5 janvier 2020.
- SIERRA-PAYCHA Celio, « Le rôle des liens faibles dans l'insertion résidentielle des migrants colombiens en Espagne (2007) : une approche par le groupe de corésidents », dans CAILLY, Laurent (éd.) et DUREAU, Françoise (éd.), *Les espaces du logement : pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 2016, 338 p. (Collection Habitat et société).
- SINGLY François de, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2012, 128 p. (Collection 128).
- SINTES Pierre, *La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce*, Paris, Karthala, 468 p. (Collection L'atelier méditerranéen).

- SLOTERDIJK Peter, *Écumes, sphérologie plurielle*, Paris, Maren Sell, 2005, 800 p. (Sphères, microsphérologie 3).
- SOULÉ Bastien « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, n°27/1, 2007, p. 127-140. [En ligne] <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero27%281%29/soule.pdf>. Consulté le 8 avril 2017.
- STASZAK Jean-François, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur // For an insider's geography of domestic space », dans *Annales de Géographie*, t. 110, n°620, 2001, p. 339-363. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_620_1729>. Consulté le 10 septembre 2014.
- STOCK Mathis, « Habiter comme 'faire avec l'espace' ». Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, 2015 vol. 704, n°4, p. 424-441. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-424.htm>>. Consulté le 25 septembre 2016.
- STOCK Mathis, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net* [En ligne] <<https://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>>. Consulté le 25 septembre 2016.
- STOCK Mathis, « Mobility as "arts of dwelling": conceptual investigations », Paper given at the Annual Meeting of AAG 2007, San Francisco, April 20, 2009. [En ligne] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00366452/document>>. Consulté le 25 septembre 2016.
- STOCK Mathis, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°115-118, 2006, p. 213-229. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2003_num_29_115_1473>. Consulté le 4 mars 2015.
- STOCK Mathis, « Théorie de l'habiter. Questionnements. Villes, territoire et philosophie », dans Thierry PAQUOT, Michel LUSSAULT & Chris YOUNÈS (dir.) *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, 2007, p. 103-125.
- TAPIA Stéphane de, « La communication et l'intrusion satellitaire dans le champ migratoire turc », *Hommes & Migrations*, 1998, n°1212, p. 102-110 <https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1998_num_1212_1_3139>. Consulté le 16 juin 2020.
- TARRIUS Alain, *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992, 207 p. (Logiques sociales).
- TARROW Sidney *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics* [Pouvoir en mouvement : mouvements sociaux et dissensions politiques], 2^e éd., New York, Cambridge University Press, 2003, 352 p.
- TATI Gabriel, « La migration ouvrière dans le secteur agricole sud-africain », *Hommes & migrations*, 2013 n°1301, p. 47-55. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1906>>. Consulté le 10 décembre 2019.
- THOMAS Olivier, *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*. Thèse de Géographie physique,

- humaine, économique et régionale, sous la dir. de Benoît Raoulx, université de Caen, 2011, 686 p. En ligne, <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00673859>>. Consulté le 20 mars 2019.
- TIZON Philippe « Qu'est-ce que le territoire », p. 17-34, dans DI MEO, Guy (dir.) *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 207 p. (Collection géographie sociale).
- TOLIA-KELLY Divya, « The geographies of cultural geography. III : material geographies, vibrant matters and risking surface geographies », *Progress in human geography*, vol. 37 n°1, 2012, p. 153-160. <<https://doi.org/10.1177/0309132512439154>>. Consulté le 8 décembre 2018.
- TOWNSEN Keith & BURGESS John, « Serendipity and flexibility in social science research : meeting the unexpected » in *Method in the Madness. Research stories You Won't read in Textbooks*, 2010, p. 1-14.
- TWITCHELL HALL Edward, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 2006 [1966], 256 p.
- UNITED KINGDOM, FOREIGN OFFICE, *Spanish Sahara*, 1920, London, H. M. Stationery off., 35 p. [En ligne] <<https://dl.wdl.org/11953/service/11953.pdf>>. Consulté le 10 juillet 2020.
- VANONI Didier & ROBERT Christophe, *Logement et cohésion sociale. Le mal logement au cœur des inégalités*, Paris, La Découverte, 2007, 234 p.
- VIDAL Laurent & MUSSET, Alain, (dir.), *Les territoires de l'attente. Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XXI^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 303 p. (Des Amériques).
- VIEILLARD-BARON Hervé, « Le terrain et la proximité en question », dans SÉCHET Raymonde & VESCHAMBRE Vincent (éd.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, 2006, p. 133-148. [En ligne] <<https://books.openedition.org/pur/375?lang=fr>>. Consulté le 12 août 2017.
- VILLEMONT Régine, *Avec les Sahraouis, une histoire solidaire de 1975 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2009, 348 p., ill., cartes.
- VOLPATO Gabriele, *Exile, Camps, and Camels: Recovery and Adaptation of Subsistence. Practices and Ethnobiological Knowledge among Sahrawi Refugees*, Wageningen, Wageningen University, 2014, 276 p.
- VOLVEY Anne, « Terrai », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*.
- WEBER Serge (dir.), *Géographie des objets*, Paris, L'Harmattan, 286 p.
- WEBER Serge, « Le retour au matériel en géographie. Travailler avec les objets. Une introduction », *Géographie et cultures*, n°91-92, 2014, Géographie des objets, p. 5-22. [En ligne], <<https://journals.openedition.org/gc/3313#tocto2n1>>. Consulté le 10 janvier 2015.
- WILSON Alice, « Cycles of crisis, migration and the formation of new political identities in Western Sahara », *Working Paper du CEPED*, n°25, UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD), Paris, 2012. [En ligne] <https://www.ceped.org/IMG/pdf/ceped_wp25.pdf>. Consulté le 7 avril 2016.
- YOUNG Michael & WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville : famille et parenté dans l'est londonien*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010 [1957], 188p. (Le lien social).
- YTURRIAGA BARBERÁN José Antonio, « Estatuto jurídico del Sahara occidental », *Mientras Tanto*, n°15, 2011, p. 53-62.

ZENEIDI Djemila, « L'enfermement à la campagne ? », *Hommes & migrations*, 2013, n° 1301, p. 9-16. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1898>>. Consulté le 17 septembre 2014.

ZENEIDI Djemila, « Migrations circulaires et relations familiales transnationales : l'exemple des ouvrières agricoles marocaines à Huelva (Espagne) », *Géocarrefour*, vol. 88, n°2, 2013, Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural en Afrique, p. 139-146. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/geocarrefour/9085>>. Consulté le 17 septembre 2014.

ZENEIDI Djemila, *Femmes/fraises, import/export*, Presses universitaires de France, 2013, 178 p. (Souffrance et théorie).

ZENEIDI Djemila, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir survivre*, Paris, Bréal Éditions, 2002, 288 p. (Collection d'Autre Part).

CARTES, ENCADRÉS, FIGURES, ILLUSTRATIONS, TABLEAUX

CARTES

Carte 1 (Figure 1) *Carte de localisation d'une ville moyenne sous influence bordelaise : Libourne*

Carte 2 (Figure 2) *Les appellations du vignoble bordelais*

Carte 3 (Figure 3) *Du vécu d'habitant à l'émergence d'un questionnaire*

Carte 4 (Figure 6) *D'Arveyres à Libourne : dessin cartographique des lieux de vie*

Carte 5 (Figure 13) *Dispersion des saisonniers à la périphérie de Libourne*

Carte 6 (Encadré 7) *Colonisation du Sahara occidental*

Carte 7 (Encadré 8) *Partage du Sahara espagnol (janvier 1976)*

Carte 8 (Encadré 9) *Sahara occidental en guerre : un monde entre des murs*

Carte 9 (Figure 27) *Tindouf, ville-frontière*

Carte 10 (Encadré 10) *Géographie physique du Sahara occidental*

Carte 11 (Figure 29) *Les vignobles du Libournais, principaux lieux de travail des saisonniers sahraouis*

Carte 12 (Figure 30) *Les AOC du Libournais*

Carte 13 (Figure 36) *Carte de localisation de la future maison des saisonniers*

ENCADRÉS

- Encadré 1 *À l'origine d'un questionnement*
- Encadré 2 *Ce que l'on transporte, ce que l'on souhaite garder :
mettre le précieux en lieu sûr.*
- Encadré 3 *Cartes d'identités multiples. Des repères biographiques et spatiaux
pour mieux cerner les acteurs de mon terrain*
- Encadré 4 *Pourquoi faire le choix d'anonymiser ?*
- Encadré 5 *Cadre théorique : Pourquoi parler de diaspora ? Retour sémantique
sur un concept central. Diaspora et communauté « a-centrée »*
- Encadré 6 *Saisir cette présence et la comprendre. Enjeux méthodologiques*
- Encadré 7 *Chronologie Colonisation européenne et résistances*
- Encadré 8 *Chronologie : Décolonisation et mouvement de libération nationale*
- Encadré 9 *Chronologie : Guerre toujours et référendum sans cesse repoussé*
- Encadré 10 *Le Sahara occidental avant la colonisation, une brève histoire
du nomadisme*
- Encadré 11 *Cadre théorique : retour sur la notion de « migration circulatoire »*
- Encadré 12 *Cadre biographique : retour sur l'expérience vécue par P.
et la prise de conscience d'une clef de lecture jusqu'ici sous-estimée*
- Encadré 13 *Description du squat de la Sernam : extrait de carnet de terrain
« 10 juillet 2014 »*
- Encadré 14 *Description du squat de Carrefour : extrait de carnet de terrain « 2 juillet
2015 »*
- Encadré 15 *Description de l'appartement de Castillon-La-Bataille*
- Encadré 16 *Cadre théorique : analyser la mobilisation et les ressorts de l'action collective*
- Encadré 17 *Cadre théorique : La notion d'agenda, la dimension cognitive de l'action
publique et la notion de référentiel : des outils pour comprendre l'habiter
des saisonniers*
- Encadré 18 *Analyse d'un document de travail : méthodologie et enjeux*
- Encadré 19 *La résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) : Présentation
générale du dispositif*

FIGURES

- Figure 1 *Libourne, localisation d'une ville moyenne sous influence bordelaise*
- Figure 2 *Les appellations du vignoble bordelais*
- Figure 3 *Du vécu d'habitante à l'émergence d'un questionnement*

- Figure 4 *À l'abri des piles du pont autoroutier (Arveyres, Gironde)*
- Figure 5 *Premières rencontres et discussions sur le campement d'Arveyres*
- Figure 6 *D'Arveyres à Libourne : dessin cartographique des lieux de vie*
- Figure 7 *En allant à la Sernam*
- Figure 8 *Le squat de la Sernam, l'espace « chambres »*
- Figure 9 *En entrant dans le squat de l'Ésog*
- Figure 10 *Squat de Carrefour vu depuis la route principale*
- Figure 11 *En entrant dans le squat de Carrefour, une fois la barrière franchie*
- Figure 12 *La cuisine. Squat de Carrefour, Libourne*
- Figure 13 *Dispersion des saisonniers à la périphérie de Libourne*
- Figure 14 *Les attributs de la domiciliation, numéro de porte et boîte aux lettres*
- Figure 15 *Avant de prendre la route*
- Figure 16 *Tag au milieu des décombres*
- Figure 17 *Le temps lointain des discussions et siestes*
- Figure 18 *Le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) flotte sous les piles du pont d'Arveyres*
- Figure 19 *Le goûter est servi*
- Figure 20 *À l'heure du thé*
- Figure 21 *La théière sur le buffet familial, chez mes parents*
- Figure 22 *Du Sahara occidental à Libourne, le dromadaire rejoint mon domicile*
- Figure 23 *Objets revendiquant l'indépendance du Sahara occidental (Mondial de Tunis en mars 2015 représentant le « Maghreb Uni »)*
- Figure 24 *A. et C. à la projection d'Enfants des nuages*
- Figure 25 *Plans de table et agencements*
- Figure 26 *Se positionner et être positionnée. Quand la captation vidéo ouvre de nouvelles perspectives de recherche*
- Figure 27 *Tindouf, ville-frontière*
- Figure 28 *Schéma de la filière viti-vinicole en Nouvelle Aquitaine*
- Figure 29 *Les vignobles du Libournais, principaux lieux de travail des saisonniers sahraouis*
- Figure 30 *Les AOC du Libournais*
- Figure 31 *Pratique des lieux et mobilité : l'habiter de P.*
- Figure 32 *Un moment de détente à la Sernam*
- Figure 33 *Se laver et laver son linge. Un espace domestique organisé et différencié*
- Figure 34 *Mobiles et immobiles : les traces évocatrices de l'objet*

Figure 35 *La future maison des saisonniers*

Figure 36 *Carte de localisation de la future maison des saisonniers*

ILLUSTRATIONS

Illustration 1 *Vignoble libournais (Montagne-Saint-Émilion)*

Illustration 2 *Théière d'usage quotidien chez les Sahraouis*

Illustration 3 *Tapis sahraoui*

Illustration 4 *Antonio Saura (1930-1998) : Don Quichotte et Sancho Pança*

TABLEAUX

Tableau 1 *Les emplois dans la filière viti-vinicole*

Tableau 2 *Calendrier des travaux viticoles annuels dans les vignobles bordelais*

Tableau 3 *Évolution du chômage des jeunes de 15 à 24 ans (en %)*

Tableau 4 *Critères de l'espace domestique selon les lieux de vie des Sahraouis dans le Libournais*

Tableau 5 *Revue de presse locale : De la médiatisation du mode d'habiter en squat au projet de Maison des saisonniers*

Tableau 6 *Une analyse chronologique de l'action publique*

Tableau 7 *Discussions informelles et entretiens menés avec les Sahraouis (2014, 2015, 2016, 2017)*

Tableau 8 *Participation au Collectif libournais pour les saisonniers : entretiens et autres actions*

Tableau 9 *Territoire et emploi régional en Nouvelle Aquitaine. Un état des lieux statistique*

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : *Tableau terrains sahraouis*

Annexe 2 : *Tableau terrain collectif*

Annexe 3 : *Chanson Aziza Brahim*

Annexe 4 : *MT 180 secondes, traduction*

Annexe 5 : *Bibliographie thématique*

Annexe 6 : *Territoire et emploi régional en Nouvelle Aquitaine*

Annexe 7 : *Requête aux fins d'expulsion du 1^{er} juillet 2014*

Annexe 8 : *Ordonnance d'expulsion du 3 juillet 2014*

Annexe 9 : *Lettre du Collectif libournais du refus de la misère du 15 juillet 2014*

Annexe 10 : *Lettre du Collectif libournais pour les saisonniers du 10 juin 2015 adressée au sous préfet de Libourne et au maire de Libourne*

Annexe 11 : *Réponse de la DIRECCTE Aquitaine*

Annexe 1

DISCUSSIONS INFORMELLES ET ENTRETIENS MENÉS AVEC LES SAHRAOUIIS

Les quatre parties du tableau ci-dessous représentent les quatre terrains de ce travail de thèse réalisés auprès et avec les Sahraouis. La première est un terrain exploratoire débuté en 2014, avant l'inscription en thèse. Cela explique que les rencontres et échanges ne soient pas systématiquement datés. À ce moment-là, ne pensant pas entamer un travail de recherche académique, je n'inscris pas ces rencontres dans la rigueur qualitative que nécessite l'enquête de terrain. Les trois autres parties renvoient du tableau suivantes aux terrains menés en 2015, 2016 et 2017 et présentés dans la première partie de cette thèse.

Ces quatre documents se structurent autour de quatre entrées : la date, le lieu, le type d'interaction et la thématique principale abordée lors de la discussion ou de l'entretien. Les dates se concentrent sur la période estivale, période pendant laquelle les saisonniers sont présents. Les lieux reprennent les types de lieux présentés dans les premiers chapitres de cette thèse, auxquels j'ai ajouté mon domicile familial, qui s'est imposé comme le lieu d'une relation de confiance tissée au fil des saisons (certains Sahraouis venant récupérer du courrier, remplir des papiers, déposer des affaires...). Enfin les deux dernières entrées sont relatives au type d'interaction et à la thématique principale de celle-ci. Dans un souci de clarté de lecture, les types d'interaction sont structurés autour des démarches au cœur de mon enquête : les discussions informelles et les entretiens. Ces entrées permettent de réaffirmer et de donner à voir la part de l'informel dans le processus d'enquête. Concernant la thématique principale, certaines discussions informelles sont marquées par le caractère éclectique de l'échange. Dans ce cas, la mention « aucune » renvoie à cette réalité. À l'inverse, dans le cas où a émergé une thématique principale, elle est mentionnée dans cette colonne. À ce compte rendu synthétique de mon travail de terrain sont pleinement intégrés les temps morts de la recherche, les moments où la rencontre n'a pu aboutir ou ceux qui n'ont pas permis de mettre en place l'enquête. Ces moments, comme j'ai pu l'affirmer et le revendiquer dans ma partie méthodologique, font partie de ce travail de thèse et doivent être présentés comme tels.

Tableau 7

*Discussions informelles et entretiens menés avec les Sahraouis
(2014, 2015, 2016, 2017)*

Légende des couleurs utilisées	
	Discussions informelles
	Discussions informelles au domicile familial
	Entretiens
	Echec ou temps mort de la recherche : absence...
	Autres types d'interaction

1) *Année 2014 : un terrain exploratoire antérieur à l'inscription en thèse*

Date	Lieu	Type d'interaction	Thématique principale
Mai 2014	Arveyres, campement sahraouis	Discussions informelles lors de deux visites	Arrivée des saisonniers et démarches relatives à l'hébergement.
17 mai 2014	Arveyres, campement sahraoui	Photographies	Aucune
10 juillet 2014	<i>Squat</i> de la Sernam, Libourne	Discussions informelles	Organisation du <i>squat</i>
11 ou 12 juillet 2014	<i>Squat</i> de la Sernam, Libourne	Échec : pas de prise de contact	
13 juillet 2014	<i>Squat</i> de la Sernam, Libourne	Photographies	Aucune
17 juillet 2014	<i>Squat</i> de la Sernam, Libourne	Discussions informelles et photographies	Évacuation du <i>squat</i>
22 juillet 2014	<i>Squat</i> temporaire suite à l'évacuation	Échec : pas de prise de contact suite à l'évacuation du <i>squat</i>	
Entre le 8 et le 10 août 2014	Domicile familial	Démarches et discussions informelles	Papiers et démarches administratives
16 août 2014	<i>Squat</i> temporaire suite à l'évacuation	Échec : pas de prise de contact suite à l'évacuation du <i>squat</i>	
20 août 2014	Domicile familial	Discussions informelles	Situation des Sahraouis

10 septembre 2014	Domicile familial	Démarches et discussions informelles	Papiers
13 novembre 2014	Cinéma Grand Écran, Libourne	Discussions informelles. Projection du film <i>Enfants des nuages, la dernière colonie</i>	Conflit Sahara occidental

2) Année 2015 : premiers retours et installation de l'enquête dans les squats du Libournais

Date	Lieu	Type d'interactions	Thématique principale
Printemps 2015	Domicile familial	Remise de cadeaux	-Tee shirt et petits tableaux (voir photographies chapitre 3)
7 juin 2015	Squat de l'Ésog	Discussions informelles	Aucune
11 juin 2015	Squat de l'Ésog	Photographies et discussions informelles	Aucune
13 juin 2015	Squat de l'Ésog	Temps mort de l'enquête/ pas de contact	
20 juin 2015	Domicile familial	Discussion informelle	Aucune
23 juin 2015	<i>Squat</i> de l'Ésog	Entretien	Sahara occidental et colonisation espagnole
27 juin 2015	<i>Squat</i> de Carrefour (terrasse)	Discussions informelles	Papier :MSA, carte vitale Relations avec les Marocains/Marche verte
29 juin 2015	Domicile familial	Discussions informelles	Actualisation Pôle emploi
30 juin 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussions informelle	-Ramadan -Cérémonie du thé
2 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussions informelle	Camps de réfugiés et liens familiaux

			Organisation du <i>squat</i> (hygiène et linge)
6 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussions informelles	Aucune
8 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Echec : pas de prise de contact	
12 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Je passe mais pas le temps pour discuter	
17 juillet 2015	<i>Squat</i> de arrefour	Entretien	Travail dans les vignes/ importance du bouche à oreille Lieux de vie
20 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Entretien	Expulsions
20 juillet 2015	Domicile familial	Discussions informelles	A. vient déposer ses vivres Évacuation possible du <i>squat</i>
23 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Entretien	Tindouf et famille
26 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussion informelle	Organisation de la cuisine et des repas
28 juillet 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussions informelles	Parcours et récits de vie
30 juillet 2015	Domicile familial	Discussions informelles	Actualisation Pôle emploi
3 août 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Entretien	Organisation de l'espace domestique : place de la théière
8 août 2015	Domicile familial	Discussion informelle	Aucune
9 août 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Échec : pas de prise de contact	
14 août 2015	Domicile familial	Discussion informelle	Papiers
15 août 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Entretien	Conflit Sahara occidental/Front Polisario

			Mobilité et lieux de vie
19 août 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Echec : pas de prise de contact	
20 août 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussions informelles	Affaires prêtes/ sacs faits au cas où. Discussion sur le travail et le départ potentiel
22 août 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Discussions informelles	Aucune
29 août 2015	Domicile familial	Discussions informelles	Actualisation Pôle emploi
6 septembre 2015	<i>Squat</i> de Carrefour	Entretien	Travail/vendanges et histoire familiale

3) Année 2016 : l'enquête se poursuit dans les appartements en périphérie de Libourne

Date	Lieu	Type d'interaction	Thématique principale
Printemps 2016	Domicile familial	Remise des cadeaux ramenés	théière+dromadaire
6 mai 2016	Domicile familial	Discussions informelles	Organisation nouvelle saison et hébergements
17 mai 2016	Domicile familial	Discussions informelles	Aucune
30 juin 2016	<i>Squat</i> de Carrefour, Libourne	Photographies	Destruction du <i>squat</i>
4 Juillet 2016	Appartement, Castillon	Goûter+photographies prises Discussions informelles	Objets/ organisation de l'espace de vie.
7 juillet 2016	Appartement, Castillon	Discussions informelles	Familles
10 juillet 2016	Echec/temps mort de la recherche : visite annulée		
14 juillet 2016	Appartement, Castillon	Dessins et croquis	Lieux de travail
15 juillet 2016	Appartement, Castillon	Entretien A	Espaces domestiques
17 juillet 2016	Appartement, Castillon	Discussions informelles	Sites web/militantisme

			Associations bordelaises de soutien aux Sahraouis
18 juillet 2016	Domicile familial	Discussions informelles	Aucune
20 juillet 2016	Appartement, Castillon	Discussions informelles	Vie en Espagne
23 juillet 2016	Appartement, Castillon	Discussions informelles	Travail/mobilité
25 juillet 2016	Échec/temps mort de la recherche : pas de contact		
28 juillet 2016	Domicile familial	Discussions informelles	Aucune
3 août 2016	Appartement Castillon	Entretien avec A. et P.	-Vie à Cuba et Front Polisario -Vie de famille : leurs enfants et leurs familles dans les camps et en Espagne -Travail à St Emilion et Bourg. -Politisation
8 août 2016	Appartement Castillon	Réalisation de cartes de localisation avec les saisonniers	Mobilité saisonnière et lieux de travail
10 août 2016	Appartement Castillon	Discussions informelles	Aucune
15 août 2016	Echec/temps mort de la recherche : visite annulée		
16 août 2016	Appartement Castillon	Discussions informelles	Aucune
18 août 2016	Appartement Castillon	Entretien C. 1/2	Organisation de l'espace domestique (cuisine) Mobilité/vie de famille
19 août 2016	Appartement Castillon	Entretien C. 2/2	Sahara occidental Militantisme/réseaux sociaux
23 août 2016	Domicile familial	Dépôt d'objets électroménagers et démarches administratives.	
31 août 2016	Appartement Castillon	Entretien A.	Travail
2 septembre 2016	Domicile familial	Discussions informelles	Actualisation Pole Emploi
15 septembre 2016	Appartement Castillon	Entretien C.	Famille en Espagne

16 septembre 2016	Festival des Musiques Nomades, Bordeaux	Concert d'Aziza Brahim	
Octobre 2016	Ancien campement d'Arveyres	Photographies	Traces laissées lors du départ

Source : établi par Ninon Huerta, novembre 2017.

4) Année 2017 : une année marquée par une plus forte fluctuation de la présence saisonnière

En mai 2017, un important épisode de gel touche le vignoble. Les conséquences sur l'emploi estival sont directes et moins de saisonniers trouvent à travailler dans les vignes. Ce contexte entraîne une présence moins importante de saisonniers et des échanges moins nourris sur cette période. Le nombre de saisonniers rencontrés est moins important mais j'ai conservé le lien avec les personnes ressources parmi les Sahraouis qui ont été présents de façon plus irrégulière.

Date	Lieu	Type d'interaction	Contenu de l'interaction
Printemps 2017	Domicile familial	Cadeaux ramenés et discussions informelles	- Huile d'olive - derâa, tenue traditionnelle sahraouie
18 mai 2017	Cinéma <i>Utopia</i> , Bordeaux	Projection du film <i>Dis leur que j'existe</i>	Présence des représentants des demandeurs d'asile sahraouis de Bordeaux, de la CIMADE, de l'ASTI et d'Oubbi Bouchraya, représentant du Front Polisario en France.
4 juin 2017	Domicile familial	Discussions informelles	Aucune
20 juin 2017	Domicile familial	Discussions informelles	Aucune
29 juin 2017	Domicile familial	Discussions informelles	Papiers+actualisation Pôle emploi
8 juillet 2017	Appartement Castillon	Entretien C.	Nomadisme, déplacement. Idée de peuple sahraoui
11 juillet 2017	Echec : rencontre annulée		
14 et 15 juillet 2017	Appartement Castillon	Mise en place d'ateliers de	Réalisation de cartes (supports à la

		cartographie participative	discussion) avec les Sahraouis
20 juillet 2017	Appartement Castillon	Discussions informelles	Sahara occidental
22 et 23 juillet 2017	Appartement Castillon	Mise en place d'ateliers de cartographie participative	Réalisation de cartes (supports à la discussion) avec les Sahraouis
25 juillet 2017	Domicile familial	Discussions informelles	Aucune +courrier
26 et 27 juillet 2017	Appartement Castillon	Mise en place d'ateliers de cartographie participative	Réalisation de cartes (supports à la discussion) avec les Sahraouis
6 août 2017	Appartement, Castillon	Entretien M.	Référendum d'autodétermination
9 août 2017	Appartement, Castillon	Discussions informelles	-Maison des saisonniers et logement
11 août 2017	Appartement, Castillon	Discussion informelles	Aucune
12 août 2017	Échec : rencontre annulée		
13 août 2017	Appartement, Castillon	Discussions informelles	Aucune
15 août 2017	Appartement, Castillon	Entretien T.	Parcours de vie/récit
12 septembre 2017	Domicile familial	Discussions informelles	Réception courrier Vendanges et retour en Espagne

Source : établi par Ninon Huerta, novembre 2017.

Annexe 2

PARTICIPATION AU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS

Cette annexe présente de manière synthétique le terrain mené auprès des acteurs du Collectif libournais pour les saisonniers. Ce terrain s'est structuré principalement autour de deux années charnières : 2015 et 2016. À la présence des Sahraouis dans les *squats* du Libournais correspond la structuration d'un collectif désireux de trouver des solutions concrètes. À la progressive dispersion des saisonniers en périphérie de Libourne à partir de l'été 2016 a correspondu une formalisation moins nette des actions du collectif.

L'objectif ici est présenter les réunions du collectif auxquelles j'ai participé et qui ont été des moments décisifs de l'enquête. Ma participation active à ces réunions a donné lieu à la réalisation de comptes rendus écrits ainsi que d'un travail régulier de revue de presse, la réalisation de notes de recherche, la rédaction de lettres officielles ou encore de communiqués de presse...

Cependant, aux côtés de ces réunions formalisées, je fais le choix de présenter ici l'ensemble des échanges nés autour de ces moments. Ainsi, dès 2014, lors de mon premier terrain exploratoire, j'ai eu l'occasion de rencontrer et discuter avec un certain nombre d'acteurs locaux qui deviendront des personnes clefs du collectif. J'ai intégré ces échanges, tout comme les entretiens et discussions informelles, à ce tableau synthétique. À l'inverse, les échanges entretenus et le lien maintenu via la boîte mail du collectif ne fait pas ici l'objet d'une présentation. Ces échanges ont permis de poursuivre le travail initié et de maintenir des échanges entre les membres du collectif.

Ce tableau complète l'annexe présentant le terrain conduit auprès des Sahraouis. Il est, comme le premier, marqué par une forte saisonnalité. Le retour cyclique des saisonniers accompagne et justifie la reprise des activités du collectif.

Tableau 8

*Participation au Collectif libournais pour les saisonniers :
entretiens et autres actions*

Légende des couleurs utilisées	
	Entretiens
	Discussions informelles avec les membres du collectif
	Réunions du collectif
	Travail réalisé pour l'action du collectif
	Autres types d'action

Date	Lieu	Type d'interaction/ Actions et axes de travail	Organisations présentes
Mai 2014	Campement, Arveyres	Discussions informelles	- LDH
	<i>Squat</i> de la Sernam, Libourne	Discussions informelles	
11 mars 2015 18h-21h	Bourse du travail, Libourne	- État des lieux acteurs - Point sur les <i>squats</i> ouverts - Projet d'une Maison des saisonniers - Autoriser les tentes sur les exploitations agricoles	- LDH - FDSEA - Confédération Paysanne - CFDT
13 mars 2015	Domicile personnel	Réalisation d'une note de synthèse sur le logement saisonnier	
22 mars 2015	Bourse du travail, Libourne	Discussion informelle	- CFDT
26 mars 2015	Bourse du travail, Libourne	Entretien avec B.	- LDH
8 avril 2015 18h-21h	Maison des associations, Libourne	- Présentation et positionnement de l'entreprise Banton-Lauret	- ATD - AMD - LDH - CCFD-Terres Solidaires

		<ul style="list-style-type: none"> - Maison des saisonniers et Plan Régional des Saisonniers - Information sur les droits - Création officielle du Collectif libournais pour les saisonniers 	<ul style="list-style-type: none"> - Alterlib: - Humanismes et Coopération : - CFTD - Confédération Paysanne - Entreprise Banton-Lauret
10 avril 2015	Domicile personnel	<ul style="list-style-type: none"> -Réalisation du CR -Fiche de synthèse sur les Maisons des saisonniers 	
17 avril 2015	Maison des associations, Libourne	Entretien avec Cl.	-Confédération paysanne
23 avril	Maison des associations, Libourne	Entretien avec M.	-Confédération paysanne
13 mai 2015 18h-21h	Maison des Associations, Libourne	<ul style="list-style-type: none"> - Domiciliations des saisonniers - Hébergements en internat - Lecture et correction du projet de courrier à envoyer au maire - Rédaction d'une question écrite à adresser au député de la circonscription - Présentation et comparaison avec les dispositifs existants sur d'autres territoires. - Propositions de mesures d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> -LDH -ATD Quart monde -AMD -Confédération paysanne -FO agricole Gironde -Secours catholique -CFDT
17 mai 2015	Domicile personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Version finale courrier au maire - Proposition de solutions d'hébergements - Préparation d'un communiqué de presse 	
19 mai 2015	Maison des associations, Libourne	Entretien avec C.	- CFTD
8 juin 2015 18h-21h	Bourse du travail, Libourne	Médiatisation du problème du logement	<ul style="list-style-type: none"> - LDH - ATD Quart monde - AMD - Confédération paysanne - FO agricole Gironde - Secours catholique - CFDT

18 juin 2015	Maison des Associations, Libourne	- Préparation de la rencontre avec le sous-préfet - Rencontre avec Sud ouest : médiatiser le problème	- LDH -ATD Quart monde - AMD - Confédération paysanne - FO agricole Gironde - Secours catholique - CFDT
20 juin 2015	Maison des Associations, Libourne	Discussions informelles	- LDH et Confédération paysanne
1 ^{er} juillet 2015	Bureau du Sud Ouest	Présentation du communiqué de presse	Représentants de la LDH, de la CFDT et d'Alterlib
6 juillet 2015	Rdv avec Florent Boudié, député	Situation des saisonniers	Représentants du collectif
31 juillet 2015	Rdv avec le sous-préfet	Situation des saisonniers	Représentants du collectif
20 mai 2016	Maison des associations, Libourne	Discussion informelle avec F.	- LDH
30 juin 2016	Maison des associations, Libourne	- Constat évolution 1 an après - Collectif plus structuré : se faire entendre cette année	- AMD - LDH - Le Lien - Secours Catholique - CFDT - ATD Quart Monde - Humanisme et coopération - Confédération Paysanne
2 juillet 2016	Domicile personnel	Réalisation d'un dossier de presse. Revue de presse des titres relatifs aux saisonniers et à la Maison des saisonniers	
3 juillet 2016	Maison des Associations, Libourne	Discussion informelle avec plusieurs membres du collectif	

Source : établi par Ninon Huerta, juillet 2017.

Annexe 3

AZIZA BRAHIM, *HIJOS DE LAS NUBES* / FILS DES NUAGES

<i>Eres hijo de las nubes, si</i>	Tu es un enfant des nuages, oui.
<i>Eres libre como el viento, si (bis)</i>	Tu es libre comme le vent, oui (bis)
<i>La sombra de la acacia</i>	L'ombre de l'acacia
<i>Queví por primeravez (bis)</i>	Que j'ai vu pour la première fois (bis)
<i>Más allá de la línea</i>	Au-delà de la ligne
<i>Del miedo, quizá sésté (bis)</i>	Mort de peur, il est peut-être (bis)
<i>Eres hijo de las nubes, si</i>	Tu es un enfant des nuages, oui.
<i>Eres libre como el viento, si (bis)</i>	Tu es libre comme le vent, oui (bis)
<i>Eres hijo de las nubes</i>	Tu es un enfant des nuages
<i>Tu montura es tu sustento (bis)</i>	Ta monture est ton gagne-pain (bis)
<i>Allá por donde viajes</i>	Partout où tu voyages
<i>Tendrásel firmamento (bis)</i>	Le firmament t'appartient (bis)
<i>Eres hijo de las nubes, si</i>	Tu es un enfant des nuages, oui.
<i>Eres libre como el viento, si (bis)</i>	Tu es libre comme le vent, oui (bis)
<i>Como el diente de las dunas (ter)</i>	Comme la dent des dunes (ter)
<i>Mi futuro está en suspenso (bis)</i>	Mon avenir est en suspens (bis)
<i>Libérame de la amargura</i>	Libère-moi de l'amertume
<i>Que me apresa en el desierto (bis)</i>	Qui me prend dans le désert (bis)
<i>Eres hijo de las nubes, si</i>	Tu es un enfant des nuages, oui.
<i>Eres libre como el viento, si (bis...)</i>	Tu es libre comme le vent, oui (bis ...)

Annexe 4

MA THÈSE EN 180 SECONDES
 TEXTE EN FRANÇAIS ET TRADUCTION EN ESPAGNOL.

Français	Espagnol
<p>Bonjour à tous,</p> <p>Aujourd’hui j’aimerais vous parler d’un moteur et support de la vie économique régionale : le vin. Ou plutôt et surtout de ceux qui contribuent à le faire et parmi ces derniers je pense aux migrants saisonniers d’origine sahraouie. Avant de vous les présenter, revenons un instant à la situation à l’origine de ces mouvements migratoires.</p> <p>Le Sahara occidental est une ancienne colonie espagnole aujourd’hui revendiquée à la fois par le Maroc et par la République arabe sahraouie démocratique engendrant un conflit majeur conduisant à la constitution de flux de réfugiés installés dans le sud de l’Algérie mais également dans la ville de Bordeaux depuis près de deux ans et en attente d’un asile politique dans divers campements et <i>squats</i>. D’autres migrants qui ont pu obtenir la nationalité espagnole viennent depuis plusieurs saisons dans le Bordelais pour les travaux viticoles et vivent pour quelques mois dans des situations précaires : <i>squat</i>, habitat sous tente. Ils sont les invisibles du travail agricole. Ce sont ces migrants que j’ai voulu rencontrer, rendre visibles et sur lesquels porte mon travail de thèse.</p> <p>Dans cette thèse, intitulée « Mobilité et espaces de précarité : l’habiter de la diaspora sahraouie en Bordelais », je cherche à comprendre ce qu’habiter veut dire dans un contexte de mobilité accrue chez des populations historiquement nomades. Habiter n’est pas synonyme de résider. Cela dépasse le simple habitat en comprenant des pratiques, des représentations de l’espace dans lequel on vit mais également en ayant une place accordée dans l’espace social, une reconnaissance. Or ces migrants saisonniers, en habitant</p>	<p><i>Buenos días a todos,</i></p> <p><i>Hoy me gustaría hablarles de una fuerza motriz y de apoyo a la vida económica regional: el vino. O más bien y sobre todo a los que contribuyen a ello y entre ellos pienso en los migrantes estacionales de origen saharauí. Antes de presentárselos, volvamos por un momento a la situación en el origen de estos movimientos migratorios.</i></p> <p><i>El Sáhara Occidental es una antigua colonia española reclamada ahora tanto por Marruecos como por la República Árabe Saharaui Democrática, lo que ha generado un importante conflicto que ha dado lugar a la creación de corrientes de refugiados asentados en el sur de Argelia, pero también en la ciudad de Burdeos, durante casi dos años y en espera de asilo político en diversos campamentos y ocupaciones ilegales. Otros migrantes que han podido obtener la nacionalidad española vienen desde hace varias temporadas a la zona de Burdeos para trabajar en los viñedos y viven durante algunos meses en situaciones precarias: en cuclillas, tiendas de campaña. Son los invisibles del trabajo agrícola. Estos son los migrantes que quería conocer, hacer visibles y sobre los que estoy trabajando en mi tesis.</i></p> <p><i>En esta tesis, titulada "Movilidad y espacios de precariedad: el habitat de la diáspora saharauí en la comarca de Burdeos", intento comprender lo que significa vivir en un contexto de mayor movilidad entre poblaciones históricamente nómadas. Vivir no es sinónimo de residir. Significa más que simplemente vivir, entendiendo las prácticas y representaciones del espacio en el que vivimos, pero también tener un lugar en el espacio social, un reconocimiento. Sin embargo, estos migrantes</i></p>

seulement temporairement ici sont toujours renvoyés vers un ailleurs et ne sont pas considérés comme des habitants à part entière. La pratique de la mobilité saisonnière conduit à la constitution d'un réseau de lieux de vie qui sont alors pratiqués et habités. Ainsi à chaque début de saison viticole ils s'installent pour quelques mois dans des lieux qui deviennent leurs lieux de vie. La saison terminée, ils repartent pour certains en Espagne, pour d'autres dans des camps de réfugiés en Algérie afin d'y retrouver leurs proches.

Je fais l'hypothèse que la négation d'un statut d'habitant à ces mobiles contribue à mettre à distance la question de leur intégration sur le territoire dans un département viticole dont l'économie repose en partie sur une main d'œuvre saisonnière. Ces lieux de vie en devenant des espaces de relégation sont donc aussi les témoins d'un enjeu d'intégration.

Afin de saisir ces dynamiques, j'accorde une large place à l'enquête de terrain à travers la mise en place de méthodes qualitatives : observation, entretiens, cartographie participatives. Mobilisant les outils de la géographie et des sciences politiques je m'intéresse à l'ensemble des acteurs concernés par cette question : migrants, élus et associatifs locaux, employeurs.

Si « le vin est ce qu'il y a de plus civilisé au monde » nous dit Rabelais, que les valeurs d'intégration sociale soient alors gage de civilisation dans un département viticole où la question des saisonniers ne peut plus rester dans l'ombre.

Je vous remercie de votre attention.

estacionales, al vivir aquí sólo temporalmente, siempre son enviados de vuelta a otro lugar y no son considerados como habitantes de pleno derecho. La práctica de la movilidad estacional conduce a la constitución de una red de lugares de vida que luego se practican y habitan. Así, al principio de cada temporada de vino se instalan durante unos meses en lugares que se convierten en sus lugares de residencia. Cuando la temporada termina, algunos regresan a España, otros a campos de refugiados en Argelia para reunirse con sus seres queridos.

Tengo la hipótesis de que la negación de la condición de habitante a estas personas móviles contribuye a distanciar la cuestión de su integración en el territorio en un departamento vinícola cuya economía se basa en parte en un mano de obra estacional. Al convertirse en espacios de relegación, estos lugares de vida también están siendo testigos de un problema de integración.

Para captar esta dinámica, doy un gran espacio a la investigación de campo mediante la aplicación de métodos cualitativos: observación, entrevistas, cartografía participativa. Utilizando las herramientas de la geografía y de la ciencia política, me interesan todos los actores involucrados en este tema: migrantes, funcionarios electos, asociaciones locales y empleadores.

Si "el vino es la cosa más civilizada del mundo", nos dice Rabelais, que los valores de integración social sean una garantía de civilización en un departamento vinícola donde el tema de los trabajadores temporeros no puede permanecer más tiempo en la sombra.

Gracias por su atención.

Annexe 5

PROPOSITION DE BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

Comment lire cette bibliographie ? Ou de la nécessité d'expliquer les choix de classement

Cette bibliographie thématique repose sur un classement reprenant les cinq mouvements établis pour l'état de l'art. Apport à part entière de cette thèse, l'état de l'art trouve ici un écho bibliographique. Est également associée une section regroupant les références méthodologiques et les outils généraux (dictionnaires et encyclopédies) mobilisés pour ce travail mais non cités dans le corps du texte principal de la thèse. Cette annexe se lit donc en parallèle des chapitres 2 et 3.

Ce classement se veut une approche synthétique du travail de bibliographie qui a été le mien pour l'élaboration de cette thèse mais également un outil conceptuel et pratique visant à étayer l'approche transversale mise en place. Evidemment, comme j'ai pu le mentionner dans le chapitre 2, les frontières sont parfois poreuses d'une section à l'autre et certaines références pourraient tout à fait se retrouver dans l'une ou dans l'autre. Il s'agit avant tout du classement qui met en lumière mon travail et mes choix théoriques et analytiques. Dans un souci de clarté et afin de retrouver rapidement les références, la présentation au sein de chaque section reprend l'ordre alphabétique classique.

Par ailleurs, contrairement à la bibliographie générale, plusieurs libertés ont été prises dans la présentation des références à disposition. Ainsi, articles de presse et textes de lois côtoient ici les références scientifiques. Les résolutions des Nations unies et les références associatives ou militantes sont pour leur part présentées dans la section IV. Dans la section relevant des outils des sciences politiques et présentant la question des politiques publiques (section V), les références scientifiques sont mobilisées aux côtés des titres de presse. Bien sûr les articles de presse ne sont pas des sources scientifiques et sont pour cette raison présentés de manière distincte dans une bibliographie générale mais dans le cadre de cette bibliographie thématique il s'agit justement de rendre visibles les recoupements des sources qui ont porté l'élaboration de ma recherche. Or, dans la démarche qui a été la mienne, l'analyse des séquences des politiques publiques a reposé en partie sur l'appréhension de la médiatisation d'un problème public relatif aux saisonniers. Construite

comme un outil de travail, cette bibliographie fait ainsi le choix d'associer les sources scientifiques aux sources journalistiques dans cette section.

PLAN DE LA BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

SECTION I : Ce qu'est l'habiter	324
SECTION II : De l'espace domestique à la matérialité de l'habiter : pour une géographie de l'intérieur.....	329
SECTION III : L'emploi saisonnier et les migrants dans l'agriculture : une réflexion à partir des études migratoires et rurales	331
SECTION IV : Espace et nomadisme : des dimensions spatiales, culturelles et politiques de l'identité sahraouie	337
SECTION V : Saisir l'action publique locale	342
SECTION VI : Des outils pour penser	346

SECTION I

Ce qu'est l'habiter

1) Commencer par ce qu'il n'est pas : les entrées par l'habitat et le logement.

BERNARDOT Marc, LE MARCHAND Arnaud & SANTANA BUCIO Catalina, *Habitats non ordinaires et espaces temps de la mobilité*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014, 368 p. (Collection Terra). [En ligne] <<http://www.reseau-terra.eu/IMG/pdf/HNO.pdf>>. Consulté le 16 mars 2016.

BLANC-CHALEARD Marie Claude. *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, 464 p.

COURTOT Roland, « Un voyage de Paul Vidal de la Blache en Espagne dans la *huerta* de Valence (1906) » *Cybergeographie : European Journal of Geography* [En ligne] Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 354, <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03032534/>>. Consulté le 20 juin 2021.

LION Gaspard, *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*, Montrouge, Bayard, 2015, 229 p.

ORTAR Nathalie, « Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes » dans Martine BERGER et Lionel ROUGÉ, *Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2011, (Habitat et société), p. 245-256, (halshs-00719018). [En ligne] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00719018/document>>. Consulté le 13 août 2016.

PETONNET C. 1970. « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, 3^e série, vol. 21, p.151-185. [En ligne] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00201482/document>>. Consulté le 15 octobre 2015.

VANONI Didier & ROBERT Christophe, *Logement et cohésion sociale. Le mal logement au cœur des inégalités*, Paris, La Découverte, 2007, 234 p.

2) Approches géographiques, sociologiques et philosophiques d'un concept central

AGIER Michel « Habiter le mouvement, l'exception nomade », dans MEADOWS Fiona (dir.) *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Arles, Actes Sud, 2016, p. 16-30. (Hors-série *L'Impensé*).

BACHELARD Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, 214 p. (Collection Quadrige).

BERGER Martine & ROUGÉ, Lionel (dirs.), *Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2011, 320 p. (Habitat et sociétés).

BERNARDES DE SOUZA JÚNIOR Carlos Roberto, « Por uma geografia do habitar : ensaio sobre lares e lugares », *Boletim Goiano de geografia*, vol. 39, 2019, p. 1-19. [En ligne], <<https://revistas.ufg.br/bgg/article/view/55094/33538>>. Consulté le 17 mai 2018.

BERNARDOT Marc « Campements d'infortunés, figures topiques, politiques » dans MEADOWS Fiona (dir.), *Habiter le campement*, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Actes Sud, 2016, p. 126-137. (Hors-série *L'Impensé*). [En ligne] <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02515062>>. Consulté le 22 janvier 2017.

BERQUE Augustin, BIASE Alessia de & BONNIN Philippe (dirs.), « L'habiter dans sa poétique première » *Actes du colloque de Cerisy-la-Salle [1^{er}-8 septembre 2006]*, Paris, Donner lieu, 2008, 405 p.

BERQUE Augustin, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, 272 p. (Collection Mappemonde).

BESSE Jean Marc, *Habiter, un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013, 250 p. (Sens propre).

BESSE Jean-Marc, « Voisinages », *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 385-390. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-385.htm>>. Consulté le 10 décembre 2015.

BOUALI-MESSAHEL Mounia, « Habiter le ksar, habiter la palmeraie : habiter le M'Zab » dans CAILLY Laurent & DUREAU Françoise (dirs.), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 2016, 338 p. (Collection : Habitat et Sociétés).

BOULAY Sébastien, « Habiter ou "faire avec" le sable. Domestication de l'espace et la matière en contexte saharien », *Techniques & Culture* n°61, 2013, « Vivre le sable », p. 76-99. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/tc/7231>>. Consulté le 5 août 2020.

COUSIN Saskia, « Le cycle de la roulotte » dans, MEADOWS Fiona (dir.), *Habiter le campement : [exposition, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 13 avril-29 août 2016 / [catalogue] / [Arles], Actes Sud ; [Paris], Cité de l'architecture et du patrimoine, DL 2016, 319 p.*

DAHDAH Assaf, *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*. Thèse de géographie de l'université d'Aix-Marseille, sous la direction de

- Virginie Baby-Colin, Marseille, Université d'Aix-Marseille, 2015, 582 p. <tel-01446255>. Consultée le 2 août 2020.
- DARDEL Éric, *L'Homme et la Terre. Nature de la réalité géographique*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 1990 (édition originale : 1952), 201 p. (Coll. « CTHS-Format », 6).
- DELEUZE Gilles & GUATTARI Félix, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, 648 p., 19 ill. (Collection Critique).
- DUREAU Françoise, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », dans LÉVY J. P. (ed.) & DUREAU Françoise (ed.), BIEBER A. (préf.) *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 355-382. (Habitat et Sociétés). I SBN 2-7475-2806-5.
- FRELAT-KAHN Brigitte & LAZZAROTTI Olivier (dirs.) (2012) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* Paris, Armand Colin, 2012, 348 p. (Recherches).
- FRETIGNY Jean-Baptiste, « Habiter la mobilité : le train comme terrain de réflexion », *L'Information géographique*, vol. 75, 2011/4, p. 110-124. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-4-page-110.htm>>. Consulté le 2 février 2016.
- GIGLIA Angela, « Habiter la précarité et vivre ensemble dans la ville informelle » dans Brigitte FRELAT-KHAN & Olivier LAZZAROTTI (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* 2012, p. 229-243.
- HARRISON Paul, « The space between us: opening remarks on the concept of dwelling », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2007, vol. 25, p. 625-647.
- HEIDEGGER Martin, PRÉAU André (trad.), BEAUFRET Jean (préf.), « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*. (Conférence prononcée au mois d'août 1951 à Darmstadt), Paris Gallimard, [En ligne] <http://palimpsestes.fr/textes_philo/heidegger/habiter.html>. Consulté le 10 avril 2017.
- HOYAUX André-Frédéric, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : European Journal of Geography* Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 216. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cybergeo/1824>>. Consulté le 8 mars 2018.
- HOYAUX André-Frédéric, « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 366-384. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-366.htm>>. Consulté le 10 juin 2018.
- HOYAUX André-Frédéric, « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo : European Journal of Geography, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique*, document 232. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cybergeo/3401>>. Consulté le 11 mai 2018.
- LAZZAROTTI Olivier, « Habiter le monde », *Documentation photographique*, n°8100, Paris, La Documentation française, juillet-août, 2014, 64 p. (Géographie, territoires).
- LAZZAROTTI Olivier, « Habiter en touriste, c'est habiter le Monde », *Mondes du Tourisme* [En ligne] 2018, n°14 [En ligne] <<https://journals.openedition.org/tourisme/1484>>. Consulté le 3 décembre 2017.

- LAZZAROTTI Olivier, *Habiter. La condition géographique*, Paris, Belin, 2006, 297 p. (Collection Mappemonde).
- LEFORT Isabelle & PELLETIER Philippe, « Elisée Reclus ou la condition géographique : habiter la terre », *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 338-350. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-338.htm>>. Consulté le 3 décembre 2017.
- LUSSAULT Michel, « Habiter », dans LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 480-482.
- LÉVY, Jacques, « Habiter Cheonggyecheon : l'exception ordinaire » *Annales de géographie* : « Habiter : mots et regards croisés », n°704, 2015-4, p. 391-405. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-391.htm>>. Consulté le 4 décembre 2019.
- LION Gaspard, *Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction d'Isabelle Backouche et Olivier Schwartz, à Paris Sciences et Lettres (PSL) université, dans le cadre de l'école doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, Paris Sciences et Lettres Université 2018.
- LUSSAULT Michel, « L'expérience de l'habitation », *Annales de géographie*, n°704, 2015-4, p. 406-423. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-406.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- LUSSAULT Michel, *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Paris, Seuil, 2013, 296 p. (La couleur des idées).
- MEADOWS Fiona, « Habiter le monde autrement », dans *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016.
- MEADOWS Fiona, *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, [catalogue de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 13 avril au 29 août 2016 à Paris], Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016, 320 p. (Hors-série L'Impensé).
- PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales* - Caisse nationale d'allocations familiales, n°123, 2005/3, p. 48-54. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- PAQUOT Thierry, « Introduction. « Habitat » « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents », dans *Habiter, le propre de l'humain*, 2007, p. 7-16. [En ligne] <<https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-page-7.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNES Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, Éditions La Découverte, 2007, 379 p. (Collection Armillaire)
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNÈS Chris (dirs.). *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La découverte, 2007.
- PEZEU MASSABUAU Jacques, *Habiter, rêve, image, projet*, Paris, L'Harmattan, 2003, 186 p.

- POULET Kelly, « Penser la notion d’habiter en contexte migratoire : trajectoires biographiques de migrants dakarois en France » dans Brigitte FRELAT-KHAN & Olivier LAZZAROTTI (dir.) *Habiter. Vers un nouveau concept ?* 2012, p. 181-196.
- SALIGNON Bernard, *Qu’est-ce qu’habiter ?* Paris, Éditions de la Villette, 2010, 143 p. (Penser l’espace).
- SEAMON David & MUGERAUER Robert (éds.), *Dwelling, Place and Environment - Towards a Phenomenology of Person and World*, Malabar (Florida), Krieger publishing, 2000, XI-310 p.
- SEGAUD Marion & PAUL-LEVY Françoise, *Anthropologie de l’espace*, Paris, Ed. du Centre Georges Pompidou, 1983, 245 p.
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l’espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2010, 248 p. (Collection U).
- SLOTERDIJK Peter, *Écumes, sphérologie plurielle*, Paris, Maren Sell, 2005, 800 p. (Sphères, microsphérologie 3).
- STOCK Mathis, « Habiter comme ‘faire avec l’espace’ ». Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, 2015 vol. 704, n°4, p. 424-441. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-424.htm>>. Consulté le 25 septembre 2016.
- STOCK Mathis, « L’hypothèse de l’habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net* [En ligne] <<https://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>>. Consulté le 25 septembre 2016.
- STOCK Mathis, « Mobility as “arts of dwelling” : conceptual investigations », Paper given at the Annual Meeting of AAG 2007, San Francisco, April 20, 2009. [En ligne] <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00366452/document>>. Consulté le 25 septembre 2016.
- STOCK Mathis, « Pratiques des lieux, modes d’habiter, régimes d’habiter : pour une analyse triadique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l’Institut de Géographie de Reims*, n°115-118, 2006, p. 213-229. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2003_num_29_115_1473>. Consulté le 4 mars 2015.
- STOCK Mathis, « Théorie de l’habiter. Questionnements. Villes, territoire et philosophie », dans Thierry PAQUOT, Michel LUSSAULT & Chris YOUNÈS (dir.) *Habiter, le propre de l’humain. Villes, territoires et philosophie*, 2007, p. 103-125.
- ZENEIDI Djemila, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir survivre*, Paris, Bréal Éditions, 2002, 288 p. (Collection d’Autre Part).

SECTION II

De l'espace domestique à la matérialité de l'habiter : pour une géographie de l'intérieur

- « Home » in GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine, WATTS Michael J., WHATMORE Sarah, *The Dictionary of Human Geography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009 [5^e éd].
- AMPHOUX Pascal & MONDANA Lorenza, « *Le chez soi dans tous les sens* », *Architecture & Comportement*, 1989, vol. 5, n°2, p.125-150. [En ligne] <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01561820/document>>. Consulté le 12 octobre 2020.
- ANDERSON Ben & TOLIA-KELLY Divya, « Matter(s) in social and cultural geography » *Geoforum* 2004 n°35 p. 669-674. [En ligne] <<http://www1.geo.ntnu.edu.tw/~moise/Data/Books/Social/05%20social%20geography%20theory/matter%20in%20social%20and%20cultural%20geography.pdf>>. Consulté le 12 octobre 2020.
- BAUDRILLARD Jean, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1968, 294 p. (Collection Tel, 33).
- BLUNT Alison & DOWLING, Robyn, *Home*, London, New York (N. Y.), Routledge, 2006, XVI-304 p. (Key Ideas in Geography).
- BLUNT Alison, *Domicile and Diaspora: Anglo-Indian Women and the Spatial Politics of Home*, Oxford, Blackwell Publishing, 2005, XIV-288 p. (RGS-IBG Book Series).
- BONNIN Philippe (1999) « La *domus* éclatée », dans BONNIN, P. ; VILLANOVA, R. de (eds) *D'une maison l'autre : Parcours et mobilités résidentielles*, Grâne, Créaphis éditions, p. 19-43. <halshs-00160095>. Consulté le 12 octobre 2020.
- BONNOT Thierry, *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002, 246 p. (Ethnologie de la France, 22).
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Tome 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1^{ère} éd.1967, 464 p.
- BRIGANTI Chiara & MEZEI, Kathy (éd.), *The Domestic space Reader*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 2012, 447 p.
- BROMBERGER Christian & CHEVALIER Denis, *Carrières d'objets*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (MSH), 1999, 224 p. (Ethnologie de la France, 13).
- BRUSLÉ Tristan & MORELLE Marie, « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi. Le camp de travailleur migrants au Qatar, la prison au Cameroun » dans *Géographie et cultures*, n°91-92, 2014, Géographie des objets, p.153-174, [En ligne] <<https://journals.openedition.org/gc/3380?lang=fr>>. Consulté le 15 mai 2017.
- CERTEAU Michel de, GIARD Luce & MAYOL Pierre *L'invention du quotidien. 2, Habiter, cuisiner*, nouvelle édition revue et augmentée, présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard, 1994, 448 p. (Collection *Folio essais* n° 238).
- CERTEAU, Michel de, GIARD, Luce (Ed.), *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1991, 416 p. (Collection *Folio essais*. 146).
- COLLIGNON Béatrice & STASZAK Jean-François (dirs.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter : actes du colloque international sur les espaces domestiques du 17 au 20 septembre 2002 à l'Institut de géographie de Paris*, Paris, Bréal Éditions, 2004, 447 p.

- COLLIGNON Beatrice. « Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique inuit//Sense of Place and Cultural Identities: Inuit Domestic Spaces in transition », dans *Annales de Géographie*, 2001, t. 110, n°620, p. 383-404. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_620_1731>. Consulté le 11 septembre 2014.
- GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle & DESJEUX Dominique, (dirs), *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000, 256 p. (Collection : Dossiers Sciences humaines et sociales).
- HOYAUX André-Frédéric, OLDRA Arthur & PETIT Emmanuelle, « Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Echelles ? », Texte scientifique introductif aux ateliers de micro-géographie organisés à l'UMR Passages (2019-2021), 2020. [En ligne], <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02498848>>. Consulté le 10 janvier 2021.
- INGOLD Tim, *The Perception of the Environment. Essays on livelihood, dwelling and skill*, London, Routledge, 2011, XIX-465 p, ill., graph., tabl.
- JEUNES CHERCHEURS.EUSES TELLEMME « La culture matérielle en histoire moderne. Entre approches anciennes et nouvelles perspectives. Atelier doctoral jeunes chercheurs TELEMME n°1 », 5 septembre 2018, dans *Hypothèses*, [En ligne] <<https://jjctelemme.hypotheses.org/1043>>. Consulté le 7 février 2020.
- JULIEN Marie Pierre & ROSSELIN Céline, *La culture matérielle*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, 121 p. (Repères. Sociologie).
- JULIEN, Marie-Pierre & WARNIER, Jean-Pierre, *Approche de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan, 1999, 144 p. (Collection : Connaissance des hommes).
- KARJALAINEN Pauli Tapani, « House, home and the place of dwelling », *Scandinavian Housing and Planning Research*, vol. 10, 1993, Issue 2, p. 65-74.
- MILLER Joel Eric, *Nomadic and domestic: dwelling on the edge of Ulaanbaatar*, University of California, 2013, 226 p. [En ligne] <<https://escholarship.org/uc/item/64r8t6qr>>. Consulté le 2 mars 2020.
- NEUBURGER Robert, *Les territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille*, Paris, Odile Jacob, 2000, 191p.
- PETIT Emmanuelle, « Faire avec l'espace. Pour une lecture micro-géographique des artefacts du souvenir », dans *Géographie et cultures, Géographie des objets*, 2014, n°91-92 [En ligne] <<https://journals.openedition.org/gc/3346>>. Consulté le 9 octobre 2015.
- PETIT Emmanuelle, *Matérialisations du souvenir en montagne : les enjeux identitaires des places et des placements*, thèse de doctorat Géographie humaine sous la direction de Guy Di Méo, université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 2012. [En ligne] <<http://www.theses.fr/2012BOR30039/document>>. Consulté le 9 octobre 2015.
- RAPOPORT Amos, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, coll « Aspects de l'urbanisme », 1972, 207 p.
- ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.
- SCHMOLL Camille, *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre*, Habilitation à diriger des recherches en géographie, Poitiers, université de Poitiers, (Migrinter), 2017.

- SERFATY-GARZON Perla, « *Le chez-soi : habitat et intimité* », dans Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT (dirs), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, [En ligne] <<http://perlaserfaty.net/wp-content/uploads/2017/01/Le-Chez-soi-un-texte-de-Perla-Serfaty-Garzon.pdf>>. Consulté le 5 janvier 2020.
- STASZAK Jean-François, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur // For an insider's geography of domestic space », dans *Annales de Géographie*, t. 110, n°620, 2001, p. 339-363. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_620_1729>. Consulté le 10 septembre 2014.
- THOMAS Olivier, *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*. Thèse de Géographie physique, humaine, économique et régionale, sous la dir. de Benoît Raoulx, université de Caen, 2011, 686 p. En ligne, <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00673859>>. Consulté le 20 mars 2019.
- TOLIA-KELLY Divya, « The geographies of cultural geography. III : material geographies, vibrant matters and risking surface geographies », *Progress in human geography*, vol. 37 n°1, 2012, p. 153-160. <<https://doi.org/10.1177/0309132512439154>>. Consulté le 8 décembre 2018.
- TWITCHELL HALL Edward, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 2006 [1966], 256 p.
- WEBER Serge (dir.), *Géographie des objets*, Paris, L'Harmattan, 286 p.
- WEBER Serge, « Le retour au matériel en géographie. Travailler avec les objets. Une introduction », *Géographie et cultures*, n°91-92, 2014, *Géographie des objets*, p. 5-22. [En ligne], <<https://journals.openedition.org/gc/3313#tocto2n1>>. Consulté le 10 janvier 2015.
- YOUNG Michael & WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville : famille et parenté dans l'Est londonien*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010 [1957], 188p. (Le lien social).

SECTION III

L'emploi saisonnier et les migrants dans l'agriculture : une réflexion à partir des études migratoires et rurales

- « Migrations et mondes ruraux » dans *Hommes & Migrations*, n°1301, 2013/1, 148 p. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2013-1.htm>>. Consulté le 9 février 2015.
- « Squatting » in GREGORY Derek, JOHNSTON Ron, PRATT Geraldine, WATTS J. Michael & WHATMORE Sarah, *The Dictionary of Human Geography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2005 [5^e éd.].
- AGARD-LAVALLÉ Francine, LAVALLÉ Bernard, OLIVIER Cyril & VATICAN Agnès (dir.) *Libertad ! Les Espagnols en Gironde (1936-1939)*, [Bordeaux], Silvana Editoriale, Archives départementales de la Gironde, 2019, 112 p.
- AGIER Michel, « L'encampement du monde », *Plein droit. La revue du GISTI*, n°90, 2011/3, p. 21-24. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2011-3-page-21.htm>>. Consulté le 4 novembre 2016.

- AKOKA Karen, GONIN Patrick & HAMELIN David (dir.), *Migrants d'ici et d'ailleurs, du transnational au local*, Poitiers, Atlantique, Éditions de l'actualité scientifique Poitou-Charentes, 2009, 194 p.
- ALONSO Luis Enrique & FERNANDEZ RODRIGUEZ Carlos, « Emploi et précarité des jeunes en Espagne », *Travail et Emploi*, n°115, juillet-septembre 2008, p. 71-80. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/travailemloi/>>. Consulté le 1^{er} juin 2018.
- ASLAN Mustafa, « Les ouvriers saisonniers kurdes Travaillant à la cueillette des noisettes en Turquie », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 129-136. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1972>>. Consulté le 1^{er} juin 2018.
- AUGÉ Marc, *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris, Payot & Rivages, 2009, 91 p. (Manuels Payot).
- BALANDIER Romain & DUNTZE Nicolas, « Agriculture et migrations : de nouveaux travailleurs pauvres en milieu rural », *Pour*, n°225, 2015/1, p. 69-76. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-69.htm>>. Consulté le 15 mars 2017.
- BARRAL Stéphanie, « Capitalisme agraire et migrations organisées », *Hommes & migrations*, 2013, vol. 1, n°1301, p. 119-127. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1926>>. Consulté le 15 mars 2017.
- BERLAN Jean-Pierre, « L'agriculture méditerranéenne de la France : dynamiques et contradictions (I. Théorie du marché du travail) », *Économie rurale* 1983, n°153, p. 42-49. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1983_num_153_1_2928>. Consulté le 15 mars 2017.
- BOUALI-MESSAHEL Mounia, *Types d'habitat et formes d'alternances saisonnières de l'habiter mozabite oasisien : l'exemple de Béni Isguen*, thèse de doctorat en en Aménagement de l'espace, urbanisme sous la dir. de Yankel FIJALKOW, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2019.
- BOUILLON Florence, « Des migrants et des *squats* : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n°2, 2003, Les initiatives de l'étranger et les nouveaux cosmopolitismes, p. 23-46. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/remi/440>>. Consulté le 7 août 2015.
- BOURQUELOT Françoise ed., *Salariat agricole et migrations en Méditerranée*, Montpellier, Solagral, 1996, 124 p.
- CAMIGRI. LES CAMPAGNES FRANÇAISES DANS LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES. *Objectifs généraux* [En ligne] <<https://camigri.hypotheses.org/le-programme/objectifs-generaux>>. Consulté le 10 septembre 2019.
- CHAPON Julie & LE ROUX Guillaume, « Entrer par le logement pour étudier des pratiques de migrants circulaires », *e-migrinter*, n°7, 2011, p. 37-57. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/e-migrinter/876>>. Consulté le 8 octobre 2016.
- CINGOLANI Patrick, *La précarité*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, 128 p. (Collection *Que sais-je ?*).
- COCHET Hubert, *L'agriculture comparée*, Éditions Quae, 2011, 159 p.
- CONFÉDÉRATION PAYSANNE, *Précis juridique 2015. Les droits des travailleurs saisonniers étrangers en agriculture (France)*. (Programme « Agriculture Paysanne & Travailleurs Migrants Saisonniers » Confédération Paysanne – 2015), [14] p. [En ligne]

- <https://www.transvaloire.com/upload/Documents_divers/precis_juridique_travailleurs_saisonniers.pdf>. Consulté le 3 avril 2015.
- CORRADO Alessandra, CASTRO PERICACHO Carlos de & PERROTTA Domenico, *Migration and Agriculture Mobility and change in the Mediterranean area*, London, New York, Routledge, Taylor & Francis group, 2017, XXIII-346 p.; ill., cartes.
- CORTES Geneviève & FARET, Laurent, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2009, 248 p. (Collection U).
- COUNILH Anne Laure, *Parcours, expériences, projets : récits de vie de migrants ouest-africains à Nouadhibou (Mauritanie)*, thèse sous la direction de Patrick Gonin, université de Poitiers, UFR de sciences humaines et arts, Poitiers, université de Poitiers, 2014. [En ligne] <<http://www.theses.fr/2014POIT5020>>. Consulté le 27 septembre 2016.
- CRENN Chantal & TERSIGNI Simona, « Introduction », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301.
- CRENN Chantal, « Ce que les musulmans nous disent de la campagne girondine » dans *Ethnologie française* Islam en France. Pratiques et vécus du quotidien, n°168, 2017/4 p. 693-702. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2017-4-page-693.htm>>. Consulté le 9 mai 2019.
- CRENN Chantal, « Des invisibles trop visibles ? », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 99-106.
- CRENN Chantal, « Ethnic identity, power, compromise, and territory: 'locals' and 'Moroccans' in the Sainte-Foy-Bordeaux vineyards », Jeremy MACCLANCY (éd.), *Alternative countrysides: Anthropological approaches to rural Western Europe today*, Manchester, University Press, 2015, p. 61-81. [En ligne] <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1b3h9dk.8?seq=11#metadata_info_tab_contents>. Consulté le 9 mai 2019.
- CRENN Chantal, « Obreros agrícolas llamados "árabes" y la moral economy de los viñedos de la región de Burdeos, Francia », en SANCHEZ GOMEZ Martha Judith, TORRES PEREZ, Francisco & SERRA YOLDI Inmaculada (éds.), *Transformaciones productivas, inmigración y cambios sociales en zonas viti-vinícolas globalizadas*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, 2019, p. 311-333. [En ligne] <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02531532/document>>. Consulté le 4 février 2020
- CRENN Chantal, « Wine heritage and the ethnicization of labour: Arab workers in the Bordeaux vineyards », in CORRADO Alessandra, CASTRO Carlos de & PERROTTA Domenico (Eds), *Migration and Agriculture Mobility and change in the Mediterranean area*, 2016, London, Routledge, p. 42-57.
- DAHDAH Assaf, *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*. Thèse de géographie de l'université d'Aix-Marseille, sous la direction de Virginie Baby-Colin, Marseille, Université d'Aix-Marseille, 2015, 582 p. <tel-01446255>. Consultée le 2 août 2020
- DÉCOSSE Frédéric, « Travail ou santé ? Le dilemme des saisonniers agricoles migrants », THÉBAUD-MONY Annie, DAVEZIES Philippe, VOGEL Laurent & VOLKOFF Serge, (dirs.), *Les risques du travail : pour ne pas perdre sa vie à la gagner*, Paris, La découverte, 2015, 604 p.
- DELAPORTE Ixchel, *Les raisins de la misère. Une enquête sur la face cachée des châteaux bordelais*, [Arles], Éditions du Rouergue, 2018, 169 p. (La brune du Rouergue).
- DIALLO Ibrahima, Des migrants subsahariens dans les travaux agricoles saisonniers en France : exploitations, résistances, solidarités, Pas encore disponible

- DIALLO Ibrahima. « Chapitre 4. « *Tuubab gole xote* » : le travail des vendangeurs d'Afrique subsaharienne en Champagne », GADEA Charles éd., *Les métiers de la vigne et du vin. Des terroirs aux territoires professionnels*. Presses universitaires de Grenoble, 2019, p. 111-125.
- DION Roger, Histoire de la vigne et du vin en France : des origines au XIX^e siècle, Paris, CNRS Édition s, 2011, XII-768 p., XV p. de pl., ill., cartes.
- DOMÍNGUEZ MUJICA Josefina, PARREÑO CASTELLANO Juan, DÍAZ HERNÁNDEZ, Ramón & MORENO MEDINA Claudio, « International mobility of young adult Spaniards eight years after the onset of the economic crisis. Food for thought », *Belgeon*³, 2018. [Online] <<http://journals.openedition.org/belgeo/27986>>. Consulté le 10 juin 2020.
- DROT Christophe (dir.), *Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine, Rapport d'étude final*, La Cherre (Luë), 2007, 194 p. (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Programme d'études 2005-2008. Histoire et mémoires des immigrations en régions. Marché n°2005 33 DED 02 : lot n°2).
- DROT Christophe, « Aquitaine, terres d'immigrations », *Hommes & Migrations*, n°1273, 2008, p. 138-150. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1273_1_4737>. Consulté le 10 juin 2020.
- ENJALBERT Henri & ENJALBERT Bernard, *L'histoire de la vigne et du vin. Avec une nouvelle hiérarchie des terroirs du Bordelais et une sélection de 100 grands crus*, Paris, Éd. Bordas-Bardi, 1987, 223 p.
- FILHOL Romain, « Les travailleurs agricoles migrants en Italie du Sud », *Hommes & migrations*, 2013, n°1301, p. 139-147. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1932?lang=en#:~:text=Dans%20les%20r%C3%A9gions%20du%20sud,l'intol%C3%A9rance%20de%20la%20population>>. Consulté le 3 mai 2020.
- FOURNIER, Laurent, CHASTAGNER Claude, BERNIE-BOISSARD Catherine & CROZAT Dominique (dir.), *Les cultures du déplacement*, Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2014, 286 p.
- GALLIÉ Martin, OLLIVIER-GOBEIL Jeanne & BRODEUR, Caroline, « La néo-féodalisation du droit du travail agricole : Étude de cas sur les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants à Saint-Rémi (Québec) », *Cahiers du GIREPS*, Québec, n°8, 2017, 182 p. [En ligne] <http://www.gireps.org/wp-content/uploads/2017/08/Rapport_DroitTravail_Online.pdf>. Consulté le 3 mai 2020.
- GOLAZ Valérie, LEFEVRE Cécile & VÉRON, Jacques (dirs), « La crise en Europe du Sud : vue d'ensemble » p. 7-20, dans *INED, La crise dix ans après Quels effets sur la conjoncture démographique des pays d'Europe du Sud ?* Documents de travail 239, 2018. [En ligne] <https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28222/dt.239.europe.crise.economique.fr.pdf>. Consulté le 13 juin 2020.
- HELLIO Emmanuelle, « Futur simple et futur compliqué », *Hommes & migrations*, 2013/1, n°1301, p.19-27. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1896>>. Consulté le 9 octobre 2016.
- HIRSCHHORN Monique & BERTHELOT Jean-Michel, (dirs.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan, 1996, 157 p. (Villes et entreprises).
- HUBSCHER Ronald & FARCY Jean-Claude (dirs.), *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIX^e et XX^e siècles*. [Actes du colloque international de Royaumont, 13-14 novembre 1992], Paris, Éditions Créaphis, 1996, 368 p. (Rencontres à Royaumont).

- HUBSCHER Ronald, L'immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècles). Paris, Odile Jacob, DL 2005, 478 p.
- INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (INED), « La crise dix ans après Quels effets sur la conjoncture démographique des pays d'Europe du Sud ? », *Documents de travail* n°239, 2018, 176 p. [En ligne] <https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28222/dt.239.europe.crise.economique.fr.pdf>. Consulté le 5 mai 2020.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), INSEE NOUVELLE-AQUITAINE, LAMPIN, Didier, REGNIER, Virginie (INSEE), BONOTAUX, Jacky (DRAAF), « Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac, piliers de la filière viti-vinicole » dans *Analyses Nouvelle-Aquitaine*, n°55, 24 avril 2018. [En ligne] <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3537235>>. Consulté le 21 avril 2020.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), « Données du comparateur de territoire », octobre 2017.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), LAMPIN, Didier (INSEE), BONOTAUX, Jacky (DRAAF) *et alii*, « La filière viti-vinicole : Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac, deux bassins proches et distincts », *INSEE Dossier Nouvelle-Aquitaine*, n°7, avril 2018. [En ligne] <<http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/75155>>. Consulté le 21 avril 2020.
- KNAFOU Rémy, (dir.) *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris Belin, 1998, 248 p. (Collection Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges).
- LARRAMONA Gemma, « Espagne : l'émigration des immigrés », *Population*, revue de l'Institut national d'études démographiques, vol. 68, n°2, 2013, p. 249-271. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-population-2013-2-page-249.htm>>. Consulté le 29 novembre 2017.
- LE BIGOT Brenda, « Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées : étude croisée des *back packers* en Thaïlande et des hivernants au Maroc » ; thèse de doctorat, sous la dir. De Nadine Cattan, université Panthéon-Sorbonne, École doctorale de géographie, École doctorale de géographie, Paris, université Panthéon-Sorbonne, 2017, 560 p. [En ligne] <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01770586/document>>. Consulté le 17 janvier 2019.
- MA MUNG Emmanuel, DORAÏ, Mohamed Kamel, HILY Marie-Antoinette & LOYER Frantz, « La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse » dans *Migrations études, revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, n°84, décembre 1998, p.1-12. [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/673697/filename/1998_synthese_rapport_circulation_migratoire.pdf>. Consulté le 24 mars 2018.
- MA MUNG Emmanuel, *Mobilités et investissements des émigrés (Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal)*, Paris, L'Harmattan, 1996, 272 p.
- MESINI Béatrice, « Mobile, flexibles et réversibles. Les travailleurs saisonniers maghrébins et latinos "détachés" dans les champs de Provence », *Hommes & migrations*, 2013 n°1301, p. 67-76. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1917>>. Consulté le 3 octobre 2019.
- MORICE Alain & MICHALON, Bénédicte, « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main d'œuvre ? », *Études rurales*, 2008, n°182, Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne, p. 9-28.

- MORICE Alain, « Les camps de travailleurs : l'étranger devant l'éternel provisoire » dans MEADOWS Fiona (dir.), *Habiter le campement*, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Actes Sud, 2016, p. 236-240 (Hors-série L'Impensé).
- RAVALET Emmanuel, VINCENT-GESLIN Stéphanie, KAUFMANN Vincent, VIRY Gil & DUBOIS Yann, *Grandes mobilités liées au travail. Perspectives européennes*, Paris, Economica, 2015, 200 p.,
- REYNIER Alain, *Manuel de viticulture : guide technique du viticulteur*, Paris, Tec & Doc, Lavoisier, 12e éd., 2016, XVIII-587 p., [16] p. de pl.
- ROBY Jean-Philippe, VAN LEEUWEN Cornelis & MARGUERIT Élisabeth, *Références Vigne. Références technico-économiques de systèmes de conduite de la vigne*, Paris, 2008, 2^e éd., 268 p. (Collection Synthèse agricole)
- ROUDIÉ Philippe, *Les salariés saisonniers étrangers en Aquitaine septentrionale*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine - Maison des pays ibériques, 1987, 151 p., ill., fac-sim., graph., cartes, photogr., tabl.
- ROUDIÉ Philippe, *Vignoble et vigneron en Bordelais 1850-1980*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, 436 p.
- SANTOS GOMEZ Hugo & VILLAGOMEZ VELAZQUEZ Yanga, « Agriculture et main-d'œuvre migrante », *Hommes & migrations*, n°1301, 2013, p. 37-44. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1903>>. Consulté le 10 juillet 2020.
- SAYAD Abdelmalek, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 448 p. (Collection Sciences humaines).
- SCHMOLL Camille. *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*. Université de Nanterre - Paris X, École doctorale Économies, organisations et société, sous la direction de Colette VALLAT, Nanterre, université, 2004, 550 p. [En ligne] <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00548903/document>>. Consulté le 11 juillet 2019.
- SIERRA-PAYCHA Celio, « Le rôle des liens faibles dans l'insertion résidentielle des migrants colombiens en Espagne (2007) : une approche par le groupe de corésidents », dans CAILLY, Laurent (éd.) et DUREAU, Françoise (éd.), *Les espaces du logement : pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 2016, 338 p. (Collection Habitat et société).
- SINTES Pierre, *La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce*, Paris, Karthala, 468 p. (Collection L'atelier méditerranéen).
- TAPIA Stéphane de, « La communication et l'intrusion satellitaire dans le champ migratoire turc », *Hommes & Migrations*, 1998, n°1212, p. 102-110 <https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1998_num_1212_1_3139>. Consulté le 16 juin 2020.
- TARRIUS Alain, *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992, 207 p. (Logiques sociales).
- TATI Gabriel, « La migration ouvrière dans le secteur agricole sud-africain », *Hommes & migrations*, 2013 n°1301, p. 47-55. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1906>>. Consulté le 10 décembre 2019.
- VIDAL Laurent & MUSSET, Alain, (dir.), *Les territoires de l'attente. Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XXI^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 303 p. (Des Amériques).

- ZENEIDI Djemila, « L'enfermement à la campagne ? », *Hommes & migrations*, 2013, n° 1301, p. 9-16. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1898>>. Consulté le 17 septembre 2014.
- ZENEIDI Djemila, « Migrations circulaires et relations familiales transnationales : l'exemple des ouvrières agricoles marocaines à Huelva (Espagne) », *Géocarrefour*, vol. 88, n°2, 2013, *Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural en Afrique*, p. 139-146. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/geocarrefour/9085>>. Consulté le 17 septembre 2014.
- ZENEIDI Djemila, *Femmes/fraïses, import/export*, Presses universitaires de France, 2013, 178 p. (Souffrance et théorie).

SECTION IV

Espace et nomadisme : des dimensions spatiales, culturelles et politiques de l'identité sahraouie

- ARSO - ASSOCIATION DE SOUTIEN À UN RÉFÉRENDUM LIBRE ET RÉGULIER AU SAHARA OCCIDENTAL. [En ligne] <<https://www.arso.org/index.htm>>. Consulté le 30 juillet 2021.
- AARASD. ASSOCIATION DES AMIS DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE [En ligne] <<<http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org/>>>. Consulté le 15 juin 2019.
- BATAILLON Claude *et al.*, *Nomades et nomadisme au Sahara*, Paris, Unesco, 1963, 195 p., 8 p. de pl. (Recherches sur la zone aride 19).
- BENNAFLA Karine, « Illusion cartographique au Nord, barrière de sable à l'Est : les frontières mouvantes du Sahara occidental », *L'Espace Politique*, n°20, 2013/2. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/espacepolitique/2644>>. Consulté le 5 février 2016.
- BONTE Pierre & CLAUDOT-HAWAD Hélène, (dirs.), *Élites du monde nomade touareg et maure*, Aix-en-Provence, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2014, 253 p. [En ligne] <<https://books.openedition.org/iremam/2647>>. Consulté le 20 janvier 2021.
- BONTE Pierre & CLAUDOT-HAWAD Hélène, « Savoirs et pouvoirs au Sahara. Formation et transformation des élites du monde nomade chez les Touaregs et les Maures », dans *Élites du monde nomade touareg et maure*, 2014, p. 5-13. [En ligne] <<https://books.openedition.org/iremam/2651>>. Consulté le 20 janvier 2021.
- BOUBRIK Rahal, *De la tente à la ville : la société sahraouie et la fin du nomadisme*, Casablanca, Éditions La Croisée des chemins ; Rabat, Centre des études sahariennes, 2017, 306 p.
- BOULAY Sébastien & CORREALE Francesco (dirs.), *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, 424 p. (Coll. Civilisations étrangères).
- BRACHET Julien, « Espaces, camps et déplacements de nomades au Sahara et au Sahel » dans MEADOWS Fiona, (ed.), *Habiter le campement* [catalogue de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 13 avril au 29 août 2016 à Paris]. Paris, Actes Sud, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2016, p. 66-69. (Hors-série *L'Impensé*).

- CAMBREZY Luc & LASSAILLY-JACOB Véronique, (éds.), *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, Paris, Institut de recherche pour le développement (IRD), 2001, 418 p. (Colloques et séminaires).
- CARATINI Sophie, « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les camps de réfugiés sahraouis. Première partie : la voie de la révolution », *Afrique contemporaine*, vol. 221, n°1, 2007, Décentralisations et développements, p. 153-172. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-153.htm>>.
- CARATINI Sophie, « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les camps de réfugiés sahraouis. Deuxième partie : l'impasse », *Afrique contemporaine*, vol. 222, n°2, 2007, Ressources naturelles, p. 181-197. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-2-page-181.htm>>. Consulté le 10 avril 2020.
- CARATINI Sophie, « La vie quotidienne dans les camps de réfugiés sahraouis : entre villes et campements. Les arts de faire des citoyens "ordinaires". Compétences et apprentissages de la ville dans le monde arabe », septembre 1997, Tunis, Tunisie. <hal-01219360>.
- CARATINI Sophie, « Les Sahraouis : un peuple sans territoire », dans CAMBREZY Luc & LASSAILLY-JACOB Véronique, (éds.), *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, p. 183-210. [En ligne] <https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010024997.pdf>. Consulté le 10 avril 2020.
- CARATINI Sophie, « Système de parenté sahraoui », *L'Homme* [En ligne] n°154-155, avril-septembre 2000. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/lhomme/41>>. Consulté le 5 août 2020.
- CARATINI Sophie, *La question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest*. Vol. 2, affirmations identitaires et enjeux de pouvoir, Paris, L'Harmattan, 2009, 219 p. (L'Ouest saharien. Hors-série, 9-2).
- CARATINI Sophie, *La République des Sables, Anthropologie d'une révolution*, Paris, L'Harmattan, 2003, 266 p.
- CARATINI Sophie, *Les Rgaybāt (1610-1934). I : Des chameliers à la conquête d'un territoire ; II : Territoire et société*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1989, 289 p., [8] p. de pl., ill., cartes.
- CARO BAROJA Julio, *Estudios Saharianos*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Estudios Africanos (Africa, Northwest), 1955, 502 p. (réédition: Calamar Edición y Diseño, novembre 2008).
- CASTORIADIS Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éd. du Seuil, 1975, (3^e éd. revue et corrigée) 502 p. (Collections Esprit).
- CHIVALLON Christine. La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe, Paris, CNRS Éditions, 2004, 258 p. (Collection Espaces et milieux).
- COLLIGNON Béatrice, *Les Inuit, ce qu'ils savent du territoire*, Paris, L'Harmattan, 1996, 254 p. (Coll. Géographie et Cultures).
- CORBET Alice, « Génération née dans les camps de réfugiés Sahraouis : une vie entre les camps et l'Occident », dans *Terra-HN, recueil Alexandries, collection Synthèses*, n°7, avril, 2006, p. 7-19. En ligne], <https://reseau-terra.eu/spip.php?page=rubrique-col-detail&id_rubrique=60>. Consulté le 6 octobre 2015.
- CORBET Alice, « Les campements de réfugiés sahraouis en Algérie : de l'idéal au réel », Bulletin de l'Association des géographes français (*BAGF*), vol. 83, n°1, 2006, p. 9-21. [En ligne]

<https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2006_num_83_1_2489>. Consulté le 6 octobre 2015.

CORREALE Francesco, « La “última guerra colonial” de España y la literatura militar entre memoria y conocimiento », *7º Congresso Ibérico de Estudos Africanos*, 9, Lisboa, 2010 - 50 anos das independências africanas : desafios para a modernidade, Instituto Universitario de Lisboa, Sep 2010, Lisbonne, Portugal. <hal-01087335>.

CORREALE Francesco, « La narration de l’histoire en situation de crise. Revendications et contradictions dans la construction mémorielle sahraouie », *Les Cahiers d’EMAM*, n°24-25, 2015. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/emam/838>>. Consulté le 2 mai 2020

DARBOUCHE Hakim & COLOMBO Silvia, « The EU, Civil Society and Conflict Transformation in Western Sahara: The Failure of Disengagement », *MICROCON A Micro Level Analysis of Violent Conflict. Working Paper n°13*, [En ligne] <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1650607>. Consulté le 5 juillet 2020.

DASHLEGTSEG, Ganpurev, GOMBODORJ, Gantulga & MYAGMARTSEREN, Purevtseren, « Nomadic Dwelling in Modern City », *ResearchGate*, 2017. [En ligne] <https://www.researchgate.net/publication/320482858_NOMADIC_DWELLING_IN_MODERN_CITY>. Consulté le 12 janvier 2020.

DEDENIS Julien, « Le Sahara occidental : un territoire revendiqué... des territoires imaginés ? » dans *L’Information géographique*, vol. 75, 2011/3, p. 42-50. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-3-page-42.htm>>. Consulté le 1^{er} novembre 2017.

DEDENIS Julien, *La combinaison socio-spatiale sahraouie réfugiée, Espace de camps de réfugiés ou territoire de l’État sahraoui en exil ?* Mémoire de maîtrise, sous la direction de Nicole CROIX, Nantes, Université de Nantes, Institut de Géographie et d’aménagement régional (IGARUN), 2004, 173 p.

DEDENIS Julien, *La mobilité régionale de la société, sahraouie des camps de réfugiés. Une ressource pour un mieux-vivre ?* Mémoire de master 2 recherche « Migrations internationales et relations interethniques », sous la direction de Véronique LASSAILLY-JACOB, Poitiers, université de Poitiers, Migrinter, 2005, 143 p.

DEDENIS, Julien, « La territorialité de l’espace des camps des réfugiés sahraouis en Algérie (About territoriality in the Sahrawi refugee camps in Algeria) » dans *Bulletin de l’Association des géographes français (BAGF)*, 83^e année, n°1 (mars), 2006, Territoires d’exil : les camps de réfugiés, p. 22-34.

DEL REY Miguel & CANALES Carlos, *Sahara: La provincia olvidada*, Madrid, Edaf, 2018, 288 p. (Clíocronicas de la historia).

DEUBEL Tara Flynn, *Between Homeland and Exile: Poetry, Memory, and Identity in Sahrawi Communities*, [thèse de doctorat] University of Arizona, 2010. [En ligne], <<https://repository.arizona.edu/handle/10150/146067>>. Consulté le 25 mars 2021.

GAGNOL Laurent, *Pour une géographie nomade. Perspectives anthropo-géographiques à partir de l’expérience des Touaregs Kel Ewey (Air – Niger)*, thèse de géographie sous la direction de M. Olivier SOUBEYRAN (directeur) et de M. Ibrahim BOUZOU MOUSSA (co-directeur), Grenoble, université Joseph Fourier, 2009, 724 p. [En ligne] <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00504021/document>>. Consulté le 18 juillet 2015.

GALITZINE-LOUMPET Alexandra, « La mobilité immobile : exil et dispersion », communication dans *Les rendez-vous métropolitains*, décembre 2016, université Paris-Descartes. [En ligne] <https://nle.hypotheses.org/4019#_ftn2>. Consulté le 29 janvier 2018.

- GARCIA OJEDA Raquel, FERNÁNDEZ-MOLINA Irene & VEGUILLA, Victoria (éd.), *Global, Regional and Local Dimensions of Western Sahara's Protracted Decolonization. When a Conflict Gets Old*, London, Palgrave Macmillan, 2016, 426 p.
- GEARON Eamonn, *The Sahara : A Cultural History*, Oxford, Signal Books, 2011, (XX-264 p.), ill., carte. (Landscapes of the imagination).
- GOMEZ MARTIN Carmen, « Enjeux et réussites des associations de migrants sahraouis en Espagne » dans BOULAY Sébastien & CORREALE Francesco *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement* », Presses Universitaires François Rabelais, 2018. p.353-368.
- GÓMEZ MARTÍN Carmen, « La organización política y social de los saharuis en España. Desarrollos y desafíos de las asociaciones de migrantes », *Kamchatka. Revista de análisis cultural*, n°7, Junio 2016, p. 125-138. [En ligne] <<https://ojs.uv.es/index.php/kamchatka/article/view/8501/8392>>. Consulté le 15 avril 2017.
- GÓMEZ MARTÍN Carmen, « Saharauis: una migración circular entre España y los campamentos de refugiados de Tinduf », PERICACHO Carlos de Castro, *Mediterráneo migrante : très décades de flujos migratorios*, Murcia, Universidad de Murcia, 2010, p. 29-46.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *Human Rights in Western Sahara and in the Tindouf Refugee Camps Morocco/Western Sahara/Algeria*, New York, Human Rights Watch, 2008, 216 p. [En ligne], <<https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/wsahara1208web.pdf>>. Consulté le 8 décembre 2020.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *Les droits humains au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés à Tindouf (Résumé et recommandations)*, Human Rights Watch. [En ligne] <<https://www.hrw.org/fr/report/2008/12/18/les-droits-humains-au-sahara-occidental-et-dans-les-camps-de-refugies-tindouf>>. Consulté le 8 décembre 2020.
- LE CLÉZIO Jean-Marie Gustave, LE CLÉZIO Jémia, BARBEY Bruno (photogr.), *Gens des nuages*, Paris, Gallimard, 1999, 151 p. (Collection Folio).
- LONGORIA Alvaro (réal.), BARDEM, Javier (scénar.), MORENA FILMS, (prod.), CHAPEAU MELON (distrib.), *Enfants des nuages. La dernière colonie <Hijos de las nubes. La última colonia>*, film documentaire espagnol, 81 mn, 2014 (Prix Goya).
- MEDINA MARTÍN Rocío & SORIANO DÍAZ Ramón Luis (éds.), *Activismo Académico en la causa saharai. Nuevas perspectivas críticas en Derecho, Política y Arte*, Sevilla, Aconcagua Libros, 2015, 354 p. [En ligne] <[Dialnet-ActivismoAcademicoEnLaCausaSaharai-563412.pdf](https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=563412)>. Consulté le 3 février 2017.
- MOSSET Manue (réal.), BERLET, Aurélie (co-réal.), E-GRAINE D'IMAGES, COLLECTIF BKE (prod., distrib.), *Dis-leur que j'existe. Une histoire sahraouie*, film documentaire, 2016, 62 mn.
- OJEDA-GARCIA Raquel, FERNÁNDEZ-MOLINA, Irene & VEGUILLA, Victoria (éds.), *Global, Regional and Local Dimensions of Western Sahara's Protracted Decolonization. When a Conflict Gets Old*, New York, Palgrave Macmillan, 2017, XVII-355 p.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, LXIX^e SESSION A/RES/69/101 (2014), Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 5 décembre 2014 [sur la base du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (A/69/462)] *Question du Sahara occidental*, 64^e séance plénière, 5 décembre 2014. [En ligne] <<https://undocs.org/fr/A/RES/69/101>>. Consulté le 14 juin 2019.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, LXX^e SESSION A/RES/70/89 (2015). 70^e séance plénière 9 décembre 2015. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 9 décembre 2015 [sur la base du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième commission) (A/70/497)], 1641^e séance plénière. 9 décembre 1967. [En ligne] <<https://undocs.org/fr/A/RES/70/89>>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, XX^e SESSION. A/RES/2072 (1965), résolutions adoptées sur les rapports de la Quatrième commission, *Question d'Ifni et du Sahara espagnol*. 1398^e séance plénière. 16 décembre 1965. [En ligne] <[https://undocs.org/fr/A/RES/2072\(XX\)](https://undocs.org/fr/A/RES/2072(XX))>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, XXII^e SESSION. A/RES/2354 (1967). *Question d'Ifni et du Sahara espagnol*. Résolutions adoptées sur les rapports de la Quatrième commission, 1641^e session plénière, 19 décembre 1967. [En ligne] <[https://undocs.org/fr/A/RES/2354\(XXII\)](https://undocs.org/fr/A/RES/2354(XXII))>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, XXX^e SESSION A/RES/3458-A (1975), A/RES/3458-B (1975). Résolutions adoptées sur les rapports de la Quatrième commission, *Question du Sahara occidental*, résolutions adoptées sur les rapports de la Quatrième commission, 2435^e séance plénière, 10 décembre 1975. [En ligne] <[https://undocs.org/fr/A/RES/3458\(XXX\)](https://undocs.org/fr/A/RES/3458(XXX))>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, XXXIII^e SESSION A/RES/33/31 (1978), Résolutions adoptées sur les rapports de la Quatrième commission, *Question du Sahara occidental*, 81^e séance plénière, 13 décembre 1978. [En ligne] <<https://documents-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/NR0/362/56/IMG/NR036256.pdf?OpenElement>>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. ASSEMBLEE GÉNÉRALE, XXXV^e SESSION A/RES/35/19 (1980), *Question du Sahara occidental*. Rapport du Secrétaire général, adopté à l'unanimité lors de la 56^e séance plénière, 11 novembre 1980. [En ligne] <<https://undocs.org/fr/A/RES/35/19>>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. CONSEIL DE SÉCURITÉ, S/RES/658 (1990), *La situation concernant le Sahara occidental*. Rapport du Secrétaire général, adopté à l'unanimité lors de la 2929^e séance, 27 juin 1990. [En ligne] <[https://undocs.org/fr/S/RES/658\(1990\)](https://undocs.org/fr/S/RES/658(1990))>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. CONSEIL DE SÉCURITÉ, S/RES/690 (1991), *La situation concernant le Sahara occidental*. Rapport du Secrétaire général, adopté à l'unanimité lors de la 2984^e séance, 29 avril 1991. [En ligne] <[https://undocs.org/fr/S/RES/690\(1990\)](https://undocs.org/fr/S/RES/690(1990))>. Consulté le 14 juin 2019.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. CONSEIL DE SÉCURITÉ, S/RES/725 (1991), *La situation concernant le Sahara occidental*. Rapport du Secrétaire général, adopté à l'unanimité lors de la 3025^e séance, 31 décembre 1991. [En ligne] <[https://undocs.org/fr/S/RES/725\(1991\)](https://undocs.org/fr/S/RES/725(1991))>. Consulté le 14 juin 2019.
- QUERRE Madina, LEFORT Maria, DEJUST Benjamin, FOUCARD Romain, & HAMADI FARAYI Nayem, « Déplacements de détresse et “ré-encampement” des migrants sahraouis à Bordeaux », dans *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, CORREALE & Francesco, BOULAY Sébastien (dir.), Tours, Presses universitaires Françaises Rabelais, 2018, 423 p.

- RETAILLÉ Denis « Espace mobile » dans LÉVY, Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p. 675.
- RETAILLÉ Denis, « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », dans KNAFOU Rémy (dir.), *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris, Belin, 1998, p. 37-59.
- RETAILLÉ Denis, « L'espace mobile » dans ANTHEAUME, Benoit, GIRAUT, Frédéric (éd.), *Le Territoire est mort. Vive les territoires !* [En ligne] <https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-07/010035252.pdf>. Consulté le 23 septembre 2014.
- RETAILLÉ Denis, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 283 p. (coll. Références inédites).
- RETAILLÉ Denis. « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'Information géographique*, vol. 75, n°1, 2011, p. 71-85. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-1-page-71.htm>>. Consulté le 23 septembre 2014.
- RIVET Daniel, *Histoire du Maroc : de Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, 452 p.
- RUIZ MIGUEL Carlos, « Cadre juridique du conflit » dans Sébastien Boulay, Francesco Correale (dirs.), *Sahara occidental. Conflit oublié, population en mouvement*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, p. 95-122.
- RUIZ MIGUEL Carlos, « Sáhara occidental : independencia, paz y seguridad », *Cuadernos de Pensamiento Político*, n°12, Oct. - Dic., 2006, p. 151-179.
[En ligne]
<https://fundacionfaes.org/file_upload/publication/pdf/20130423170528cuadernos-de-pensamiento-politico-n-12.pdf>. Consulté le 18 janvier 2019.
- VILLEMONT Régine, *Avec les Sahraouis, une histoire solidaire de 1975 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2009, 348 p., ill., cartes.
- VOLPATO Gabriele, *Exile, Camps, and Camels: Recovery and Adaptation of Subsistence. Practices and Ethnobiological Knowledge among Sahrawi Refugees*, Wageningen, Wageningen University, 2014, 276 p.
- WILSON Alice, « Cycles of crisis, migration and the formation of new political identities in Western Sahara », *Working Paper du CEPED*, n°25, UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD), Paris, 2012. [En ligne]
<https://www.ceped.org/IMG/pdf/ceped_wp25.pdf>. Consulté le 7 avril 2016.
- YTURRIAGA BARBERÁN José Antonio, « Estatuto jurídico del Sahara occidental », *Mientras Tanto*, n°15, 2011, p. 53-62.

SECTION V

Saisir l'action publique locale

- AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ANIL), *Résidences hôtelières à vocation sociale : élargissement à de nouveaux publics et mesures de simplification* [En ligne] <<https://www.anil.org/aj-rhvs-nouveaux-publics-mesures-simplifications/>>. Consulté le 23 octobre 2020.

- BORRAZ Olivier & GUIRAUDON Virginie (dirs.), *Politiques publiques, 1, La France dans la gouvernance européenne ; 2, Changer la société*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008, 2010, 367+ 312 p. (Sciences Po. Gouvernances).
- BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 256 p.
- BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence (LGDJ), 10^e éd., 2011, 788 p. (Manuel - Paris).
- CAILLY Laurent & DUREAU Françoise (dirs.), *Les espaces du logement. Pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 2016, 338 p. (Collection : Habitat et Sociétés).
- COBB R. W. & ELDER C. D., *Participation in American politics. The dynamics of agenda-building*, Boston (MA), Allyn and Bacon, 1972, IX, 182 p.
- COLLECTIF LIBOURNAIS DU REFUS DE LA MISÈRE, *Lettre du 15 juillet 2014*.
- COLLECTIF POUR LES SAISONNIERS (Libourne), « Document de travail en vue de l'envoi d'une lettre au sous-préfet », 11 mars 2015.
- COLLECTIF POUR LES SAISONNIERS (Libourne), *Document de travail de la réunion du 13 mai 2015*, Libourne, Maison des associations, 2015.
- COLLECTIF POUR LES SAISONNIERS (Libourne), *Lettre à l'attention de Monsieur Eric de Wispelaere, sous-préfet de Libourne et de Monsieur Philippe Buisson, conseiller régional Aquitaine, président de la Communauté d'agglomération du Libournais (CALI) et maire de Libourne*, Libourne, 10 juin 2015. Annexe 10.
- DOUILLET Anne-Cécile. « Chapitre 13 / Trois regards sur les politiques publiques vues du local », BOUSSAGUET Laurie éd., *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?* Presses de Sciences Po, 2015, p. 319-348.
- DUCHESNE Sophie & HAEGEL Florence, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, p. 877-909. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2004-6-page-877.htm>>. Consulté le 5 janvier 2019.
- DUPUY Claire & HALPERN, Charlotte. « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°4, 2009, p. 701-722. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2009-4-page-701.htm>>. Consulté le 12 février 2018.
- FRANCE TV INFO / NOUVELLE AQUITAINE *Enquête. Derrière le prestige des vignobles du Médoc, le mal-logement des saisonniers viticoles*, publié le 15 octobre 2019 mis à jour le 11 juin 2020, [En ligne] <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/derriere-prestige-vignobles-du-medoc-mal-logement-saisonniers-viticoles-1736587.html>>. Consulté le 5 mars 2021.
- FRANCE TV INFO / NOUVELLE AQUITAINE *On se fait chasser partout où l'on travaille" : la précarité des saisonniers de la vigne en Gironde*, publié le 27 mars 2019, mis à jour le 11 juin 2020, [En ligne] <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/on-se-fait-chasser-partout-on-travaille-precarite-saisonniers-vigne-gironde-1645610.html>>.
- GISTI.ORG, *Adresse postale et droit à la domiciliation*, page Web du site du Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s [En ligne] <<https://www.gisti.org/spip.php?article2411>>. Consulté le 15 juin 2021.

- FRANCE, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT, « Chiffres de 2012 », dans *Agreste Aquitaine*,
- FRANCE, MINISTÈRE DU TRAVAIL, DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES, « Quelle place occupe l'emploi saisonnier en France ? » dans *Dares Analyses*, décembre 2019, n°057, 9 p., cartes, tabl., graph., bibliogr. [En ligne] : < https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares_analyses_emploi_saisonnier_france_2018-2019.pdf >. Consulté le 16 juillet 2020.
- FRANCE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT, « R.716-1 du Code Rural », « *Code rural et de la pêche maritime*, décret n° 2007-943 du 15 mai 2007 relatif à la participation des employeurs agricoles à l'effort de construction et modifiant le code rural
- FRANCE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION, Arrêté du 1^{er} juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles, article 5. Version en vigueur au 01 janvier 2021 en ligne : < <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000193978/2021-01-01/> >. Consulté le 10 avril 2021.
- FRANCE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION Arrêté du 1er juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles, article 5
- FUCHS EPSTEIN Cynthia. « Recherche, militantisme et politique sociale : réflexions sur les femmes et le droit aux États-Unis », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 191, n°1, 2007, p. 21-32. [En ligne] <<https://www.cairn.info/publications-de-Cynthia-Fuchs%20Epstein--61303.htm>>. Consulté le 3 mai 2021.
- GARRAUD Philippe, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, vol. 40, 1990, Contributions à une sociologie des politiques publiques, p. 17-41.
- HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010/1, p. 50-58. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-1-page-50.htm>>. Consulté le 12 octobre 2014.
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011, 320 p. (Collection U).
- JONES Charles Oscar, *An Introduction to the study of public policy*, Belmont, California, Wadsworth Publishing Co Inc, 1970, 170 p. (Wadsworth series in public policy).
- LAGROYE Jacques, « De l'objet local à l'horizon local des pratiques », dans MABILEAU Albert (dir.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 132-166.
- LASCOUMES Pierre & LE GALÈS Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007, 128 p. (Collection 128).
- LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, FÉDÉRATION DE GIRONDE, Communiqué de Presse « Travailleurs saisonniers en libournais : halte au scandale ! », 23 juillet 2014.
- LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009, 221 p. (Mondes vécus).
- LUSSAULT Michel, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 2007, 400 p. (La couleur des Idées).

- MABILEAU Albert (dir.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, 232 p. (Logiques politiques).
- MASSARDIER Gilles, *Politiques et action publiques*, Paris, Armand Colin, 2003, 302 p. (Collection U. Science politique).
- MÉNY Yves, « Les politiques des autorités locales », dans GRAWITZ, Madeleine & LECA, Jean (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 4, 1985, p. 423-465.
- MERTON, Robert King « Opportunity structure : the emergence, diffusion and differentiation of a sociological concept, 1930s to 1950s » [Structure d'opportunité : apparition, diffusion et différenciation d'un concept sociologique, des années 1930 aux années 1950] in F. ADLER. et W. S. LAUFER, *Advances in Criminological Theory : the Legacy of Anomie Theory [Progrès de la théorie criminologique : les suites de la théorie de l'anomie]*, New Brunswick (NJ), Transaction Publishers.1995.
- MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires de France, 5^e édition, 2003, 128 p. (Que sais-je ? n°2534).
- OLSON Mancur, DESMAREZ Pierre (préf.), LEVI Mario (trad.), *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 2011, 214 p. (Collection UB Lire. Fondamentaux).
- RIPOLL Fabrice & VESCHAMBRE Vincent, « L'appropriation de l'espace comme problématique » dans *Noroi*. L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, n°195, 2005/2, p. 7-15. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/noroi/153>>. Consulté le 20 novembre 2014.
- SÉNAT. UN SITE AU SERVICE DU CITOYEN, *C. décentralisation et déconcentration, des « moteurs » ambigus*, [En ligne] <<https://www.senat.fr/rap/r03-392/r03-39214.html>>. Consulté le 15 mai 2021.
- TARROW Sidney *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics* [Pouvoir en mouvement : mouvements sociaux et dissensions politiques], 2^e éd., New York, Cambridge University Press, 2003, 352 p.

Articles de presse : médiatisation et émergence d'une politique publique locale

- « La gare Sernam squattée », *Le Résistant L'hebdo de la région libournaise*, 10 juillet 2014.
- « La Maison des saisonniers ouvrira au premier trimestre de 2022 », *Le Résistant L'hebdo de la région libournaise*, 19 février 2021.
- « Le camping ne veut pas de saisonniers », *Le Résistant. L'hebdo de la région libournaise*, 8 octobre 2015.
- COMPADRE Cesar, « Dégâts du gel : la moitié du vignoble bordelais est très touchée » *Sud-Ouest*, 3 mai 2017. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2017/05/03/degats-du-gel-la-moitie-du-bordelais-est-tres-touche-3412079-3227.php>>. Consulté le 10 juin 2017.
- DOUIFI Linda, « Libourne : un site envisagé pour la Maison des saisonniers » *Sud-Ouest*, 21 mai 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/05/21/libourne-un-site-envisage-pour-la-residence-hoteliere-6105383-2966.php>>. Consulté le 22 mai 2019.
- GALIACY Jean-Charles, « Libourne : un squat abritant plusieurs dizaines de saisonniers évacué », *Sud-Ouest*, 19 juin 2019. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2019/06/19/libourne-un-squat-abritant-plusieurs-dizaines-de-saisonniers-evacue-6230519-2966.php>>. Consulté le 21 juin 2019.

GALIACY Jean-Charles, « Libourne : une “maison de saisonniers” pour la fin 2021 », *Sud-Ouest*, 27 juin 2020. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2020/06/27/libourne-une-maison-de-saisonniers-pour-la-fin-2021-7604103-2966.php>>. Consulté le 27 juin 2020.

PETITJEAN Sylvain, « Libournais : En quête d’une solution logement pour les Sahraouis » *Sud-Ouest*, 30 juillet 2014. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2014/07/30/en-quete-d-une-solution-logement-pour-les-sahraouis-1628798-2966.php>>. Consulté le 3 août 2014.

PETITJEAN Sylvain, « Arveyres : des Sahraouis menacés d’évacuation », *Sud-Ouest*, 6 juin 2014. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2014/06/06/des-sahraouis-menaces-d-evacuationl-etat-attend-la-justice-1577350-2738.ph>>. Consulté le 8 juin 2014.

PETITJEAN Sylvain, « Libourne : Des saisonniers sahraouis évacués de leur *squat* » *Sud-Ouest*, 18 juillet 2014. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2014/07/18/des-saisonniers-sahraouis-evacues-de-leur-squat-1618643-2738.php>>. Consulté le 18 juillet 2014.

PETITJEAN Sylvain, « Maison des saisonniers : la Cali prête à étudier le projet », *Sud-Ouest*, 5 juillet 2014. [En ligne] <<https://www.sudouest.fr/2014/07/05/maison-des-saisonniers-la-cali-prete-a-etudier-le-projet-1606646-2738.php>>. Consulté le 5 juillet 2014.

SECTION VI

Des outils pour penser

1) Dictionnaires, encyclopédies et bases de données

- *Catalogue SUDOC*. [En ligne] <www.sudoc.abes.fr>.
- *Collins English Dictionary*. [En ligne] <http://www.collinsdictionary.com/>>.
- *Dialnet : base de données en ligne et en libre accès dédiée à la diffusion de la production hispanique en sciences humaines et sociales*. [En ligne] <<https://dialnet.unirioja.es/>>.
- *Diccionario de la lengua española*. [En ligne] <<http://dle.rae.es>>.
- *Dicionário da Língua Portuguesa On-Line Priberam*. [En ligne] <<https://www.priberam.pt/DLPO/>>.
- *Dictionnaire de la langue française, par É. Littré*. [En ligne] <<http://www.littre.org>>.
- KOBAYASHI Audrey (éd.), *Encyclopedia of human geography*, Amsterdam, Netherlands ; Cambridge, MA : Elsevier, 2020, 14 vol. (XCIII-404, XCIII-438, XCIII-405, XCIII-385, XCIII-341, XCIII-391, XCIII-426, XCIII-455, XCIII-427, XCIII-400, XCIII-485, XCIII-455, XCIII-480, XCIII-407 p.), ill. et cartes en coul.
- LÉVY, Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, 1128 p.
- *Dictionnaire du Trésor de la Langue Française Informatisé*, sur le site du Centre national de Ressources textuelles et lexicales. [En ligne] <www.cnrtl.fr/definition/>.
- *Encyclopædia Britannica* [en ligne]. [En ligne] <www.britannica.com>.
- *Encyclopédie Universalis* [en ligne]. URL : <<http://www.universalis.fr/>>.

- *Gallica* [en ligne]. [En ligne] <<http://gallica.bnf.fr/>>.
- *Google Books*. [En ligne] <<https://books.google.com>>.
- *Hypergé*, encyclopédie électronique, en accès libre, <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?rubrique51>>.
- *Internet Archive, eBooks and Texts*. [En ligne] <<https://archive.org/details/texts>>.
- *OpenEdition Journals* : plateforme de revues en sciences humaines et sociales. Fondée en 1999 sous le nom *Revue.org*. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/>>.
- *Persée : Portail de revues en sciences humaines et sociales*. [En ligne] <www.persee.fr/>.
- *Ritimothèque, le catalogue des ressources documentaires du réseau Ritimo* (Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable.). [En ligne] <<https://www.ritimo.org/spip.php?page=catalogue>>.
- ELLISSALDE Bernard, « Le territoire », dans *Hypergeo*, 2005 [En ligne] <<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article704>>
- GREGORY, JOHNSTON, PRATT, WATTS & WHATMORE, *The Dictionary of Human Geography*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009, 1071 p. [En ligne] <https://s3.amazonaws.com/arena-attachments/293183/0e6f92cc7302976ef7c9f27cb6604b3f.pdf>>.
- OWAIN Jones, « Dwelling », in KOBAYASHI Audrey (éd.), *Encyclopaedia of Human Geography*, Elsevier, 2020, vol. 1, p. 399-405.
- PAZZANITA Anthony & HODGES G. Tony, *Historical dictionary of Western Sahara*, London, The Scarecrow Press, 1994, 641 p. (*African Historical Dictionaries*).
- SEGAUD Marion, BRUN Jacques, DRIANT Jean-Claude (dirs), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Éditions Armand Colin, 2003, XXIII-451 p. (Collection : *Dictionnaire*).
- SIBLEY David, JACKSON Peter & ATKINSON David, *Cultural Geography: A Critical Dictionary of Key Concepts*, London, New York, I. B. Tauris, 2005, XVIII-224 p.
- VOLVEY Anne, « Terrain », dans LÉVY, Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, 1128 p.

2) Références et ouvrages méthodologiques :

- ARINO Martine, *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 223 p. (Sémantiques)
- BAJARD Flora. « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, vol. 90, n°1, 2013, p. 7-24. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-geneses-2013-1-page-7.htm>>. Consulté le 18 août 2020.
- BEAUD Stéphane & WEBER, Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010, 334 p. (Collection *Grands Repères. Guides*).
- BÉGUIN Hubert, *Méthodes d'analyse géographique quantitative*, Paris, Litec, 1979, 252 p., tabl. et fig.

- BENSA Alban & FASSIN Didier, *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris, Éditions de La Découverte, 2008, 336 p. (Recherches).
- BERNARDIE-TAHIR & Nathalie, SCHMOLL Camille, « La voix des chercheur(-e)s et la parole des migrant(-e)s. Ce que les coulisses du terrain maltais nous enseignent », *Carnets de géographes*, n°4, 2012, Géographies critiques, Carnets de terrain. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/cdg/1000>>. Consulté le 10 septembre 2018.
- BIGANDO Eva & TESSON Frédéric, « Quand la recherche se connecte à l'action et fait du retour vers l'enquêté une condition de l'interface-à propos d'une démarche d'enquête sur les paysages du quotidien » ; *Interrogations ? Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, 2011. <halshs-01569639>).
- BONDZAZ Julien, « Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali », *Cahiers d'études africaines*, n°209-210, 2013, p. 61-85. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/etudesaficaines/17244>>. Consulté le 15 avril 2019.
- BOUILLON Florence, FRESIA Marion & TALLIO, Virginie (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Centre d'études africaines, éd. de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 2006, 208 p.
- BOURDIEU Pierre & DELSAUT Yvette, « Pour une sociologie de la perception », *Actes de la recherche en sciences sociales (Sociologie de l'œil)*, 1981, vol. 40, p. 3-9. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/AsPDF/arss_0335-5322_1981_num_40_1_2131.pdf>. Consulté le 20 mai 2021.
- BRACHET Julien, « Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations », *Annales de géographie*, n° 687-688, 2012/5-6, p. 543-560. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-5-page-543.htm>>. Consulté le 5 septembre 2014.
- CALBÉRAC Yann, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français au XX^e siècle*, thèse de doctorat de l'université de Lyon 2 en Géographie, aménagement et urbanisme (École doctorale Sciences sociales) sous la direction d'Isabelle Lefort, Lyon, université de Lyon 2, 2010.
- CEFAÏ Daniel (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2010, 617 p. (En temps & lieux).
- CHAPOULIE Jean-Michel, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie », *Sociétés Contemporaines*, n°40, 2000, p. 5-27. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_2000_num_40_1_1811>. Consulté le 20 mars 2019.
- CHAUVIER Éric, *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard*, Toulouse, Anacharsis, 2011, 170 p. (coll. Essais).
- COLLIGNON Béatrice & RETAILLÉ, Denis (Introd.) « Terrain », *L'Information géographique*, vol. 74, 1/2010, 112 p. (Paris, Armand Colin).
- COLLIGNON Béatrice, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, vol. 74, n°1 2010, p. 63-83. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-1-page-63.htm>>. Consulté le 11 juillet 2014.
- COLLIGNON Béatrice, « Questions de méthodes, Descendre de l'échelle » Habilitation à diriger des recherches (non publiée).

- COUTANT Isabelle, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Éd. du Seuil, 2018, 222 p.
- DEVEREUX Georges, LA BARRE Weston (préf.), BENIS SINACEUR Hourya (trad. rev. par l'auteur), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, 474 p. (Nouvelle bibliothèque scientifique).
- DOUGLAS Jack D. *Investigative Social Research. Individual and Team Field Research*, Beverly Hills/London, Sage Publications, 1976, p. 107-189.
- ÉRIBON Didier, *Principes d'une pensée critique*, Paris, Fayard, 2016 ; 221 p.
- FOUCAULT Michel, « Des espaces autres », dans *Dits et écrits (1954-1988)*, tome IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 752-762).
- FOUCAULT Michel, DEFERT Daniel, EWALD François (éds) & LAGRANGE Jacques, (collab.) *Dits et écrits (1954-1988)*, tome IV : 1980-1988, Paris, Gallimard, 1994, 912 p. (Collection Bibliothèque des Sciences humaines).
- FOUCAULT Michel, *L'herméneutique du sujet, Cours au Collège de France. 1981-1982*, Paris, ÉHESS, Gallimard, Seuil, 2001. (Hautes Études).
- GENARD Jean Louis & ROCA I ESCODA Marta « Les dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats », *SociologieS*, [En ligne] Dossiers, La restitution des savoirs, mis. <<http://journals.openedition.org/sociologies/4720>>. Consulté le 2 août 2020
- HAMER Bent (real., scénar.), BERGMARK, Jörgen (scénar.), BOB FILM SWEDEN AB, BULBUL FILMS, SVENSKA FILMINSTITUTET (prod.), *Kitchen Stories*, <*Salmerfrakjokkenet*>, film norvégien, 2003, 95 mn.
- HANCOCK Claire, « Délivrez-nous de l'exotisme : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nordes) », dans *Autrepart*, vol. 1 (n° 41), 2007, p. 69- 81. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2007-1-page-69.htm>>. Consulté le 3 octobre 2014.
- HERRMANN Lou, « Dessiner à l'Université ? Esquisse d'un cheminement », *EchoGéo* [En ligne], 2021, n°55. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/echogeo/21033>>. Consulté le 27 juillet 2021.
- HOYAUX André-Frédéric, OLDRA Arthur & PETIT Emmanuelle, « Micro(-)géographie : Approches, Méthodes, Echelles ? », Texte scientifique introductif aux ateliers de micro-géographie organisés à l'UMR Passages (2019-2021), 2020. [En ligne], <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02498848>>. Consulté le 10 janvier 2021.
- LABOV William, KIHM Alain (trad.), ENCREVÉ Pierre (Présent.) *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976, 464 p. (Collection Le sens commun).
- LATOUR Bruno & WOOLGAR Steve, *Laboratory life: the social construction of scientific facts*, Beverly Hills / London, Sage Publications, 1979, 272 p., ill.
- LAURENS Sylvain, « “Pourquoi” et “comment” poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des “imposants” », *Genèses*, vol. 69, n°4, 2007, p. 112-127. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-geneses-2007-4-page-112.htm>>. Consulté le 3 décembre 2014.
- MEKDJIAN Sarah *et alii*, « Figurer les entre-deux migratoires. Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs », *Carnets de géographes*, n°7, 2014, Les espaces de l'entre-deux. [En ligne] <<http://journals.openedition.org/cdg/790>>. Consulté le 19 avril 2015.

- MONDAIN Nathalie & SABOURIN Paul, « Présentation De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n°48, automne 2009. [En ligne] <<https://www.erudit.org/fr/revues/crs/2009-n48-crs3698/039762ar/>>. Consulté le 6 décembre 2016.
- MORANGE Marianne & SCHMOLL Camille, *Les outils qualitatifs en géographie*, Armand Colin, 2016, 224p.
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, 366 p. (Collection Anthropologie prospective).
- OLMEDO Élise, « Cartographie sensible, émotions et imaginaires », *Visions cartographiques. Les Blogs du Monde Diplomatique*, 19 septembre 2011 [En ligne] <<http://visionscarto.net/cartographie-sensible>>. Consulté le 5 juin 2014.
- PETIT Emmanuelle, « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ? », *L'Information géographique*, vol. 74, n°1, 2010, p. 9-26. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-1-page-9.htm>>. Consulté le 10 février 2019.
- PETITE Mathieu & DEBARBIEUX, Bernard, « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie*, 2013/5 (n° 693), p. 483-501. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2013-5-page-483.htm>>. Consulté le 13 mars 2020.
- PIRON Florence, « La restitution des savoirs, entre courtoisie, transfert de connaissances et geste politique », *Sociologies* [En ligne] Dossiers, La restitution des savoirs, mis en ligne le 24 juin 2014, <<http://journals.openedition.org/sociologies/4728>>. Consulté le 02 août 2020.
- POISSON Mathias & OLMEDO Elise, *Cartographier les interstices de la villes, projet cartographique et artistique* [En ligne] < <https://strabie.fr/Mathias-PoissonOL-Cartographier-les-interstices-de-la-ville>>.
- RENARD Jean-Bruno. « De l'intérêt des anecdotes », *Sociétés*, vol. 114, n°4, 2011, p. 33-40. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-societes-2011-4-page-33.htm>>. Consulté le 10 décembre 2019.
- RETAILLÉ Denis & COLLIGNON Béatrice, (coord.), « Le terrain. Introduction », dans *L'Information géographique*, vol. 74, n°1, mars 2010, p. 6-8. [En ligne] <<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-1-page-6.htm>>. Consulté le 25 septembre 2014.
- SCHMOLL Camille, *Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud. Une approche par le genre*, Habilitation à diriger des recherches en géographie, Poitiers, université de Poitiers, (Migrinter), 2017.
- SCHURMANS Marie-Noëlle, CHARMILLOT Maryvonne & DAYER Caroline, Introduction du Dossier « La restitution des savoirs », *Sociologies* [En ligne] Dossier, La restitution des savoirs, mis en ligne le 24 juin 2014. <<http://journals.openedition.org/sociologies/4713>>. Consulté le 2 août 2020.
- SÉCHET Raymonde & VESCHAMBRE Vincent (éd.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR-Presses universitaires de Rennes, 2006, 397 p. (Géographie sociale). [En ligne] <<https://books.openedition.org/pur/362>>. Consulté le 27 février 2016.

SINGLY François de, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2012, 128 p. (Collection 128).

SOULÉ Bastien « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, n°27/1, 2007, p. 127-140. [En ligne] <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero27%281%29/soule.pdf>. Consulté le 8 avril 2017.

TOWNSEN Keith & BURGESS John, « Serendipity and flexibility in social science research : meeting the unexpected » in *Method in the Madness. Research stories You Won't read in Textbooks*, 2010, p. 1-14.

VIEILLARD-BARON Hervé, « Le terrain et la proximité en question », dans SÉCHET Raymonde & VESCHAMBRE Vincent (éd.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, 2006, p. 133-148. [En ligne] <<https://books.openedition.org/pur/375?lang=fr>>. Consulté le 12 août 2017.

Annexe 6

TERRITOIRE ET EMPLOI RÉGIONAL EN NOUVELLE AQUITAINE. UN ÉTAT DES LIEUX STATISTIQUE

Tableau 9 : *Territoire et emploi régional en Nouvelle Aquitaine*

(a, *Territoire, b, Emploi*).

-a-

Territoire														
Le territoire régional en 2016														
Unités : nombre, habitant, millier d'ha	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	% dans la France
Cantons	19	27	19	15	25	33	15	21	27	17	19	21	258	13
Communes	383	469	283	258	520	538	330	319	546	293	274	200	4 413	13
Population (p)	354 243	643 654	240 407	119 107	416 289	1 566 842	408 014	334 158	673 788	374 705	436 108	375 781	5 943 096	9
Superficie totale	597	689	590	560	923	1 020	935	538	768	604	704	556	8 484	15
Superficie agricole utilisée *	372	442	239	330	371	275	220	290	433	463	477	321	4 235	15
terres arables	276	341	72	111	180	81	200	238	209	380	443	172	2 702	15
surface toujours en herbe des exploitations	42	46	157	211	104	46	12	24	131	68	30	116	984	13
cultures permanentes	44	42	4	ns	24	122	3	23	4	2	2	1	270	27
dont vignes	42	41	ns	0	12	120	2	6	3	1	1	ns	228	29
Superficie boisée	133	122	267	171	418	508	545	156	217	71	149	164	2 920	17
Sols artificialisés	60	100	46	32	81	125	66	57	65	61	62	45	801	15

Source : Insee, Code officiel géographique du 01/01/2017. Agreste-Statistique agricole annuelle.

(p) : résultats provisoires. Ns : non significatif

-b-

Les actifs dans les exploitations agricoles en 2016				Emploi agricole dans les exploitations selon l'orientation agricole en 2016						
Unités : personnes, UTA ¹ , %	Nombre d'emplois		Nombre d'UTA		Unités : UTA ¹	Chefs d'exploitation et autres actifs coexploitants	Conjoints et autres actifs non-salariés	Salariés permanents	Saisonniers, occasionnels, ETA, Cuma	Total actifs agricoles
	2016	% dans la France	2016	% dans la France						
Chefs d'exploitation et coexploitants	88 290	16	63 280	15	Viticulture	10 080	1 020	15 420	8 960	35 480
Conjoints et autres actifs non-salariés	21 960	18	8 160	18	Bovins viande	10 010	1 200	1 680	1 090	14 880
Salariés permanents des exploitations	37 810	20	27 750	20	Polyculture, polyélevage	11 890	1 710	950	470	14 820
Total actifs permanents	148 060	17	99 190	17	Céréales et oléoprotéagineux	8 950	900	1 080	1 110	12 040
Salariés saisonniers et occasionnels des exploitations	-	-	18 190	19	Ovins et caprins	6 140	1 130	570	360	8 200
Salariés des ETA et Cuma	-	-	3 330	23	Fruits et autres cultures permanentes	1 630	270	1 140	2 790	5 630
Total actifs agricoles	-	-	120 700	17	Élevages avicoles	2 980	420	1 510	490	5 390
Chefs et coexploitants des exploitations moyennes et grandes	59 440	15	51 690	15	Bovins lait	1 880	220	910	1 970	4 980
					Autres grandes cultures	3 630	370	600	250	4 850
					Fleurs et horticulture	750	150	870	2 050	3 620
					Légumes et champignons	1 010	120	1 630	680	3 440
					Autres	4 530	650	1 390	400	6 970
					Total Nouvelle-Aquitaine	63 280	8 160	27 750	21 510	120 700

Source : Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA)-estimations 2016. (Agreste Nouvelle Aquitaine-Mémento 2017- Ministère de l'Agriculture).

Annexe 7

Requête aux fins d'expulsion du 1^{er} juillet 2014

14/11/13

623185-0036 AT/IP

REQUETE AUX FINS D'EXPULSION

A Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de LIBOURNE

LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FERS FRANÇAIS (SNCF), Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial au capital de 4.270.897.305,31 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 552.049.447, dont le siège social est 2, Place aux Etoiles 93210 SAINT DENIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

AYANT POUR AVOCAT POSTULANT **Maitre Raphaël MONROUX**, Avocat au Barreau de LIBOURNE, y demeurant 45, rue Président Carnot 33500 LIBOURNE (tél : 05.57.51.61.03, fax : 05.57.51.85.05)

AYANT POUR AVOCAT PLAIDANT LE CABINET LEXIA, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS, Vincent DORLANNE, Eric DASSAS, **Albin TASTE**, Olivier BOURU, Jean-Philippe RUFFIE, Avocats à la Cour de Bordeaux, y demeurant 36,38 rue de Belfort (tel : 05.56.99.52.50, fax : 05.56.99.52.60)

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la SNCF est propriétaire de bâtiments situés à LIBOURNE, Boulevard Aristide Briand et plus précisément entre la rue Chaperon Grangère et les voies ferroviaires tant de services que principales. **(Pièce n°1)**

Que des squatters se sont installés dans le bâtiment constituant l'ex-halle de la SERNAM (Service National de Messagerie) appartenant à la SNCF et que ceux-ci ont dégradé une partie de la clôture interdisant l'accès à la zone afin de pouvoir accéder au bâtiment et s'y installer.

Que ces faits ont été constatés par la SELARL T.G.G.V, Huissiers de Justice à LIBOURNE, selon procès-verbal de constat en date du 26 juin 2014. (Pièce n°2)

Qu'ainsi l'huissier a constaté, depuis le parking du site, que des personnes et des tentes se trouvent dans le bâtiment désaffecté bordant la voie ferrée.

Que l'huissier s'est introduit sur le site en empruntant l'accès créé dans la clôture par les occupants.

Que sur place, l'huissier a constaté la présence d'une trentaine de petites tentes et de quelques personnes couchées dans des sacs de couchage, sur des tapis, hors des tentes.

Qu'un individu paraissant être le chef du groupe et visiblement seul à parler un peu français a déclaré qu'ils étaient espagnols, à peu près 80 personnes, et qu'ils cherchaient un autre emplacement.

Qu'à la demande de l'huissier, cet homme a affirmé s'appeler "ATHMAN", sans autre précision ou justification sur son identité, sa nationalité et son lieu de résidence habituel.

Que l'huissier n'a pas été en mesure de procéder au relevé des identités des autres personnes présentes qui sont restées muettes.

Que la requérante se heurte donc à l'impossibilité pratique d'assigner les occupants de l'ensemble immobilier dont s'agit puisqu'elle ne dispose pas de leur identité.

Que pourtant il y a urgence au regard du risque très important de court-circuit, d'incendie et d'accident dont la SNCF a déjà été victime dans des cas similaires d'occupation illicite, et qui mettent en péril la vie des occupants sans droit ni titre.

Qu'en effet, cette occupation pose de gros problèmes de sécurité pour les occupants dans la mesure ils se sont installés dans un bâtiment dont la vétusté est avérée et risquerait d'entraîner des accidents (chute de bloc de béton, de toiture....)

Que compte tenu du nombre de personnes évoluant sur le site et de la proximité de ce dernier des voies de trafic ferroviaire, la proximité des caténaires est potentiellement dangereuse.

Qu'en 2009, Monsieur le Président a déjà rendu une ordonnance d'expulsion dans les mêmes circonstances et pour des faits similaires ayant été constatés sur le même terrain appartenant à la SNCF. (Pièce n°3)

Que les circonstances ci-dessus rappelées justifient une dérogation à la règle du contradictoire.

Qu'en outre l'urgence est caractérisée en l'espèce.

Qu'ainsi les conditions d'application des dispositions de l'Article 812 Alinéa 2 du Code de Procédure Civile sont réunies.

**C'EST POURQUOI, IL VOUS PLAIRA MONSIEUR LE
PRESIDENT, DE BIEN VOULOIR :**

Ayant constaté la présence d'occupants sans droit ni titre dans le bâtiment de la requérante et donc l'existence d'un trouble manifestement illicite à son droit de propriété,

Ayant constaté au surplus les dommages imminents pouvant être causés par lesdits occupants et auxdits occupants eux-mêmes,

Ayant enfin constaté l'impossibilité matérielle de les attraire dans le cadre d'une procédure contradictoire faute de pouvoir obtenir leur identité,

- Ordonner l'expulsion de tous les occupants de l'immeuble propriété de la requérante, situé sur la commune de LIBOURNE, Boulevard Aristide Briand, et plus précisément du bâtiment ex Halle SERNAM de la SNCF située entre la rue Chaperon Grangère et les voies ferroviaires, sous astreinte provisoire de 200 €uros par jour de retard à compter de la signification l'ordonnance à intervenir.
- Ordonner l'enlèvement de tous meubles se trouvant sur les lieux et ce aux frais des personnes expulsées,
- Dire que l'expulsion et l'enlèvement pourront être effectués si nécessaire avec le concours de la force publique,

- Faire défense aux personnes expulsées d'occuper à l'avenir la propriété de la requérante et dire que l'ordonnance à intervenir pourra à nouveau recevoir exécution si cette interdiction était violée dans un délai de trois mois suivant le prononcé de l'ordonnance,
- Dire que les frais occasionnés par les mesures prescrites resteront à la charge des personnes expulsées,

ET CE SERA JUSTICE.

Fait à LIBOURNE
Le 1^{er} juillet 2014.



PIECES JOINTES A L'APPUI

1. Plan des lieux,
2. Constat de la SELARL T.G.G.V, Huissiers de Justice, en date du 26 juin 2014
3. Requête en expulsion et ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de grande instance de LIBOURNE en date du 8 janvier 2009



Annexe 8

Ordonnance d'expulsion du 3 juillet 2014

-1-

ORDONNANCE

NOUS :

Guard DEVEREUX

**PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LIBOURNE**

Vu la requête qui précède et les pièces jointes,

Vu l'Article 812 du Code de Procédure Civile,

Constatons la présence d'occupants sans droit ni titre dans les immeubles et autres bâtiments de la requérante et donc l'existence d'un trouble manifestement illicite à son droit de propriété,

Constatons au surplus les dommages imminents pouvant être causés par lesdits occupants et auxdits occupants eux-mêmes,

Enfin, constatons l'impossibilité matérielle de les attraire dans le cadre d'une procédure contradictoire faute de pouvoir obtenir leur identité,

5/6

ET EN CONSEQUENCE,

- Ordonnons l'expulsion de tous les occupants de l'immeuble propriété de la requérante situé sur la commune de LIBOURNE, Boulevard Aristide Briand, et plus précisément du bâtiment ex Halle SERNAM de la SNCF situé entre la rue Chaperon Grangère et les voies ferroviaires, sous astreinte provisoire de 200 Euros par jour de retard à compter de la signification de la présente ordonnance;
- Ordonnons l'enlèvement de tous meubles se trouvant sur les lieux et ce aux frais des personnes expulsées,
- Disons que l'expulsion et l'enlèvement pourront être effectués si nécessaire avec le concours de la force publique, *à défaut de l'assistance de la propriété dans les 24 heures de la signification de la présente ordonnance*
- Faisons défense aux personnes expulsées d'occuper à l'avenir l'immeuble de la requérante ~~et disons que l'ordonnance d'intervenir pourra à nouveau recevoir exécution si cette interdiction était violée dans un délai de trois mois suivant la prononciation de l'ordonnance,~~
- Disons que les frais occasionnés par les mesures prescrites resteront à la charge des personnes expulsées,
- Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté conformément aux dispositions de l'Article 496 du Code de Procédure Civile.
- Ordonnons le dépôt de la présente ordonnance au Greffe du Tribunal.

ET CE SERA JUSTICE.

Libourne, le *3 juillet 2017*

LE PRESIDENT
du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE

Gérard DENARD

66

Annexe 9

Lettre du Collectif libournais du refus de la misère du 15 juillet 2014

Le Collectif libournais du

Libourne le 15 juillet 2014

Refus de la Misère

à Monsieur le Maire de Libourne

Monsieur le Maire,

Nos différentes associations de solidarité sont en contact avec la population des citoyens espagnols qui occupent actuellement les locaux de l'ex-SERNAM à Libourne. Cette lettre a pour but de préciser notre manière de voir et éventuellement vous apporter quelques informations.

Ces travailleurs répondent à un besoin économique réel: ils trouvent tous de l'embauche. D'autant plus facilement en cette période de Ramadan qui voit une main d'oeuvre habituelle soit être absente, soit travailler un nombre d'heures par journée réduit (6 heures).

Ces travailleurs respectent le code du travail (aidés en cela par le Médiateur de l'Office Français de l'Immigration qui leur a remis une carte dans ce but). Ils ont tous des papiers en règle et n'alimentent donc pas les réseaux d'employeurs utilisant une main d'oeuvre clandestine de travailleurs sans papiers (l'existence des dits réseaux nous ayant été signalée par la Gendarmerie lors d'un contact que nous avons eu avec elle à sa demande).

D'autre part, nous estimons que ces travailleurs ont fait preuve de discernement car ils ont trouvé un lieu dans lequel leur "nuisance" est minimale, (à comparer par exemple avec le parking sur lequel ils avaient jeté leur dévolu l'an dernier...). Ils centralisent leurs déchets dans un coin du terrain, ces ordures ont été enlevées une fois mais depuis, le tas augmente, posant un problème de salubrité qu'un container pourrait résoudre, comme nous l'avons déjà signalé.

La période la plus aiguë de travail va cesser et ces citoyens espagnols ne vont pas rester jusqu'aux vendanges. Nous estimons qu'une plainte éventuelle de Geodis (si c'est bien cette société, filiale de la SNCF, qui est propriétaire des locaux concernés) ne serait pas très productive. En effet, le temps que la machine judiciaire s'enclenche et tranche, leur départ ne serait plus qu'une question de jours. Cette issue, que nous vous prions d'essayer d'éviter, n'aurait pour conséquence que de punir ces travailleurs en leur imputant des frais de justice peu en rapport avec leurs gains.

Au delà de nos aspirations à la solidarité humaine, nous avons eu l'occasion de connaître ces citoyens issus du Sahara occidental, leur réelle spécificité culturelle et leur intégrité. Nous sommes donc heureux d'avoir pu parfaire notre connaissance des habitants du monde comme nous le faisons, avec plaisir, lorsqu'il nous est donné d'échanger avec d'autres acteurs ou touristes que la position enviée de notre terroir local, de sa viticulture, amène sur notre territoire, venus du monde entier.

Nous sommes prêts à vous rencontrer pour apporter nos remarques ou

suggestions, nées de notre pratique avec cette population, qui seraient susceptibles d'alimenter votre réflexion.

En espérant que cette lettre aura su vous faire considérer la situation de ces travailleurs avec bienveillance et vous aura également rappelé que la question se reposera l'an prochain comme elle s'est déjà posée l'an passé, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Sous-Prefet, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour le Collectif, César Huerta (Translib)

Françoise Beney (LDH)

Collectif libournaise du Refus de la Misère :

- Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture (ACAT)
 - Amis du Monde Diplomatique
 - Aide à Toute Détresse Quart Monde(ATD Quart Monde)
 - Attac en Libournaise
 - Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD- Terre Solidaire)
 - Croix Rouge Française
 - Entraide Protestante
 - Groupe d'Entraide Mutuelle(GEM)
 - Ligue des Droits de l'Homme(LDH)
 - St Vincent de Paul
 - Secours Catholique Réseau Mondial Caritas
 - Secours Populaire Français
-

Annexe 10

Lettre du Collectif libournais pour les saisonniers du 10 juin 2015 adressée au sous préfet de Libourne et au maire de Libourne

Collectif Libournais pour les Travailleurs Saisonniers
à la Ligue des Droits de l'Homme – section Libourne
150, rue Jean-Jacques Rousseau
33 500 LIBOURNE

collectif.saisonniers@laposte.net

Libourne, le 10 juin 2015

A l'attention de Monsieur Eric DE WISPELAERE, Sous-préfet de Libourne,
de Monsieur Philippe BUISSON, Conseiller régional Aquitaine, Président de la Communauté
d'agglomération du libournais et Maire de Libourne

Monsieur le Sous-préfet

Monsieur le Conseiller régional, Président de la Communauté d'agglomération et Maire,

Depuis longtemps, une large part de l'économie de notre territoire est basée sur la nécessité d'un recours important à une main d'œuvre saisonnière, tant en agriculture qu'en tourisme. Le nombre et la présence de celle-ci ne peuvent être ignorés, d'autant que ces dernières années, la crise économique a aggravé la situation, entraînant un afflux de personnes étrangères à notre territoire qui cherchent à effectuer des travaux agricoles dans le vignoble du Libournais. Ces travailleurs viennent souvent de loin, par leurs propres moyens, et rien n'est organisé pour les aider à trouver un hébergement correct, ni de la part de la majorité des employeurs, ni de celle des pouvoirs publics.

Bien qu'ils constituent une main d'œuvre indispensable au secteur viticole et contribuent au dynamisme économique de notre région, ils sont souvent contraints de vivre dans des conditions extrêmement précaires. Nombre d'entre eux dorment dans leurs véhicules ou s'installent dans des campements de fortune aux abords des propriétés viticoles et des villes, sans aucun accès au minimum d'hygiène élémentaire. Outre les risques sanitaires que cette situation représente, elle porte atteinte à la sécurité, à la salubrité et à l'ordre public.

Le *Plan Régional des Saisonniers* adopté en 2012 comporte de nombreuses propositions en matière de logement, explicitées sous la forme de « fiches-actions ». Cependant, ces projets doivent être impulsés par une volonté politique initiale et la mobilisation des représentants des pouvoirs publics locaux. Aujourd'hui, aucun de ces dispositifs n'a encore vu le jour sur le territoire libournais. Si la création d'une Maison des Saisonniers, qui pourrait faciliter l'accès aux droits et au logement, est envisagée, l'étude de faisabilité qui précède son éventuelle mise en place ne sera rendue qu'au mois de septembre 2015.

En attendant, et pour cette année, les pouvoirs publics ne peuvent se réfugier dans l'indifférence, ou se contenter de recourir aux procédures d'expulsion laissées à la charge d'entreprises privées ou semi-publiques comme cela a été fait à deux reprises l'année dernière à l'encontre de saisonniers espagnols d'origine sahraouie. Cet épisode avait été largement dénoncé et les autorités interpellées à cette occasion¹. Pourtant, rien ne semble avoir été envisagé pour éviter que cela ne se reproduise.

¹ Voir Communiqué de Presse « Travailleurs saisonniers en libournais : halte au scandale ! », Ligue des Droits de l'Homme, Fédération de Gironde, 23 juillet 2014

En début d'année, vous aviez accordé, Monsieur le Sous-Préfet, un rendez-vous à l'une des associations du Collectif aujourd'hui constitué, en insistant sur la nécessité de l'existence d'un large rassemblement d'organisations se saisissant de cette question. Aussi, en tant que Collectif libournais mobilisé pour les saisonniers agricoles, nos organisations demandent expressément la mise en œuvre de mesures d'urgence et concrètes permettant la gestion digne et humaine de l'hébergement de ces travailleurs (aires réservées et aménagées, conventions avec les organismes d'hébergement locaux, mise à disposition des internats de lycée, réquisition de bâtiments publics,...).

Il conviendrait bien évidemment que les employeurs de main d'œuvre saisonnière soient associés à ces démarches. Comme cela se pratique tout à fait légalement dans d'autres départements², il s'agirait d'abord que l'hébergement sous tentes soit autorisé de manière temporaire sur les exploitations agricoles de Gironde, sous réserve de mise à disposition d'installations sanitaires correctes, dont le financement pourrait bénéficier d'aides des collectivités. Pour notre part, les syndicats agricoles signataires de ce courrier rappelleront d'ores et déjà à leurs adhérents leur responsabilité morale vis-à-vis des personnes qu'ils emploient directement ou indirectement, ainsi que l'obligation légale de « vigilance » du donneur d'ordres sur les conditions d'hébergement des salariés d'une entreprise sous-traitante. Les employeurs doivent être responsabilisés, mais également aidés sur ces questions.

Nous vous demandons donc de réunir dès que possible les acteurs concernés – syndicats agricoles, de salariés, entreprises prestataires, organismes publics - afin de discuter des pistes d'actions proposées.

Dans l'espoir que ces questions sensibles soient traitées avec la plus grande attention, et dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Conseiller régional, à l'expression de notre haute considération,

Le Collectif Libournais pour les Travailleurs Saisonniers

Amis du Monde Diplomatique Libourne

ATD Quart Monde Libourne

CCFD – Terre Solidaire Equipe Libourne

Confédération Paysanne Gironde

Force Ouvrière Agricole Libourne

Humanisme et Coopération

Ligue des Droits de l'Homme Libourne

Secours Catholique Libourne

TransLib

Union Départementale CFDT Gironde

Union Locale CGT Libourne

Coordination Rurale Gironde

FDSEA de la Gironde

Copies à Monsieur Florent BOUDIE, Député de la 10^{ème} circonscription de la Gironde

Madame Isabelle HARDY, Conseillère départementale

² Conformément à l'article 5 de l'Arrêté du 1^{er} juillet 1996 relatif à l'hébergement des travailleurs agricoles, rédigé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

Annexe 11

Réponse de la DIRECCTE Aquitaine



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence, de la
consommation, du travail
et de l'emploi d'Aquitaine

**DIRECCTE
Aquitaine**

La Directrice régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi

à

Confédération Paysanne
8 rue de la Course
33000 BORDEAUX

À l'attention de Madame Claire LAVAL

BORDEAUX, le 19 mai 2015
Affaire suivie par : Yvan DAVIDOFF
Courriel : yvan.davidoff@direccte.gouv.fr
N/Réf. : 2015/RS/YD

REÇU Vendredi

Objet : Difficultés de logement des travailleurs saisonniers en agriculture

Madame,

Par courrier parvenu le 8 avril dernier, vous nous avez saisis des difficultés de logement des travailleurs saisonniers en agriculture. Vous demandez notamment que l'hébergement sous tente des travailleurs saisonniers soit autorisé dans le département de la Gironde.

Les situations et incidents que vous mentionnez n'ont pas manqué d'attirer l'attention de nos services l'an passé, que ce soit l'Unité Territoriale de la Gironde ou le niveau régional, et cela en ses dimensions des conditions de travail et d'emploi.

L'autorité préfectorale et les forces de l'ordre ont du intervenir dès lors que le sujet a présenté une dimension d'ordre public. L'expérience montre que le logement représente partout une problématique centrale du travail saisonnier, y compris dans sa version touristique.

Le logement des salariés, mêmes saisonniers, ne représente pas au départ une obligation pour les employeurs. Cependant, la loi du 27 juin 1973, le code du travail et le code rural prévoient un certain nombre de dispositions et de normes à ce titre, dès lors qu'un logement collectif est organisé (cf. en milieu agricole, articles R.716-6 à 13 du code rural).

Il peut effectivement être envisagé de recourir à des dérogations permettant le logement de saisonniers sous tente, sous réserve de conditions sanitaires acceptables (cf. article R.716-16 du code rural), à condition que cette possibilité soit prévue pour le département concerné par un arrêté ministériel. Il ressort toutefois de l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 1996 que cette possibilité n'est pas ouverte pour la Gironde

.../...

Immeuble "Le Prisme" 19, rue Marguerite Crauste 33074 BORDEAUX Cedex
Télécopie : 05 56 99 96 69
www.aquitaine.direccte.gouv.fr - www.travail-emploi.gouv.fr - www.economie.gouv.fr - www.emploi.gouv.fr -
www.redressement-productif.gouv.fr - www.aquitaine.pref.gouv.fr

Des solutions intermédiaires en terme de "*résidences mobiles ou démontables*" peuvent être étudiées, (articles R.716-17 à 25 du code rural). L'accord national du 18 juillet 2002 sur le travail saisonnier en agriculture comporte des souhaits de simplification et contient une déclaration commune sur l'hébergement et le transport des salariés saisonniers agricoles.

L'ensemble peut donner lieu à des recherches combinées de solutions impliquant tous les intervenants concernés, y compris les collectivités territoriales, ainsi que les organismes publics et professionnels. Nous questionnons nos collègues des autres régions afin de connaître les pratiques et innovations qui ont pu intervenir en la matière et qui seraient reproductibles.

A ce titre, vous évoquez le "*plan régional saisonniers*", celui-ci résulte d'une initiative du Conseil Régional d'Aquitaine. Son fil conducteur repose sur la création d'*espaces saisonniers*, amenés à fédérer en proximité l'ensemble des dimensions de l'emploi saisonnier : mise en relation employeurs et salariés, sécurisation des contrats de travail et prévention des litiges, santé (publique et au travail) et donc le logement. En prolongement, des actions de formations professionnelles sont promues, dans une optique de parcours professionnels qualifiants en pluriactivité pour certains saisonniers.

Il est vrai que ces structures dédiées aux saisonniers concernent jusque là d'abord le volet touristique et se situent sur le littoral Aquitain et le Périgord. La DIRECCTE Aquitaine ambitionne justement d'étendre cette approche aux autres formes de saisonnalités, particulièrement agricoles et des industries agro alimentaires, si importantes dans notre région. Elle entend pour cela continuer de contribuer aux démarches convergentes de tous acteurs publics, professionnels et associatifs concernés, voire d'en susciter.

Concernant les prestations de service, notamment internationales et autres prêts de main d'œuvre pouvant prendre des formes dévoyées, ou même de travail illégal, sachez que les services d'Inspection du Travail sont mobilisés à ce sujet, que des contrôles sont effectués et se poursuivront à l'avenir et que des procédures de sanction sont mises en œuvre.

Le 26 mai prochain doit se tenir à l'Hôtel de Région les rencontres régionales de la saisonnalité et de la pluriactivité. La DIRECCTE Aquitaine y sera représentée par des responsables de ses Pôles 3E (entreprises, emploi, économie) et Politique du Travail. Ils ne manqueront pas de s'exprimer dans l'optique évoquée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Directrice Régionale,



Isabelle NOTTER

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	5
TABLE DES SIGLES.....	7
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	9
SOMMAIRE.....	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE : Étudier l’habiter des saisonniers sahraouis dans le Libournais.....	13
PARTIE 1. L’inscription girondine des saisonniers agricoles sahraouis : des outils pour saisir un habiter mobile.....	23
Introduction de la partie 1. Contexte et terrain pour l’étude de la présence sahraouie en Libournais.....	25
CHAPITRE 1 De l’arrivée à l’installation des saisonniers agricoles dans le Libournais.....	27
Propos liminaires.....	27
I. HABITAT SOUS TENTE SOUS LE PONT AUTOROUTIER D’ARVEYRES AU PRINTEMPS 2014 : PREMIER POINT DE FIXATION DES SAISONNIERS DANS LE LIBOURNAIS.....	28
II OUVERTURE DE PLUSIEURS SQUATS A LIBOURNE : UNE PRÉCARITÉ VISIBLE AU CŒUR DE LA VILLE.....	32
A) Le <i>squat</i> de la Sernam, Libourne.....	33
B) Le <i>squat</i> de l’Ésog.....	35
C) Le <i>squat</i> de Carrefour.....	36
III INSTALLATION EN COLOCATION DANS DES APPARTEMENTS ET DISPERSION DES SAISONNIERS EN PÉRIPHÉRIE DE LIBOURNE.....	39
Notes conclusives.....	42
CHAPITRE 2 : Contraintes et évacuations successives : quand la présence saisonnaire dérange.....	45
Propos liminaires.....	45
I ÉVACUATION DES SQUATS ET MISE A DISTANCE LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS.....	45
A) Évacuation du campement sous le pont autoroutier d’Arveyres.....	46
B) Évacuation du <i>squat</i> de la Sernam.....	46
II DE LA VIOLENCE DES DESTRUCTIONS DE SQUATS : UN DROIT A L’HABITER TEMPORAIRE RENIÉ ?.....	49
A) Où aller et que faire de ses affaires ?.....	49
B) L’hébergement saisonnier de la main d’œuvre viticole.....	51
III MOBILISATIONS LOCALES ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE D’UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L’EMPLOI SAISONNIER EN GIRONDE.....	53

Notes conclusives	54
CHAPITRE 3 : Une méthode d'enquête construite sur la présence	57
Propos liminaires	58
I ENQUÊTER AUTOUR D'UN THÉ AVEC LES SAISONNIERS	60
A) Une méthode d'enquête qui mobilise ethnographie géographique et informalité	61
1) Accéder à un « terrain sensible » ? Des présupposées particularités de l'enquête en <i>squat</i> à la nécessaire instauration d'une relation de confiance	61
2) L'entretien chez l'habitant.....	63
3) À la rencontre de l'inattendu : comment rendre compte de ce qui échappe à la formalisation ?.....	68
B) Une relation d'enquête tissée autour d'un rituel partagé	70
1) Enquêter autour d'un thé	70
2) L'objet comme témoin et médium dans la relation d'enquête.....	72
C) Un terrain changeant, des habitants mobiles : les difficultés de maintenir un lien de saison en saison.....	75
1) Difficultés méthodologiques d'un terrain changeant.....	75
2) Partager des moments de sociabilité hors des lieux du quotidien : culture sahraouie et mobilisations locales	78
II AGIR ET SE POSITIONNER AVEC LES MILITANTS : LA PARTICIPATION OBSERVANTE AU SEIN DU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS	81
A) Participer aux réunions et aux revendications du collectif : quelle place pour la chercheuse ?	82
1) À l'origine de la création du Collectif pour les saisonniers : militer pour un hébergement digne de la main d'œuvre saisonnière et interpellier les pouvoirs publics	83
2) La participation observante au sein du Collectif pour les saisonniers	84
3) Revendications du collectif versus revendications des saisonniers : l'identité sahraouie comme enjeu clef au cœur de l'enquête	88
B) Se positionner et être positionnée : de la revendication de la part militante du travail de recherche à la compréhension d'une enquête qui échappe en partie à la chercheuse	90
1) Une méthodologie pour comprendre l'action collective à l'échelle de la commune de Libourne. Quand la recherche devient un objet politique	90
2) Être positionnée : de l'intérêt de saisir ce qui échappe à la construction de la recherche.....	92
Notes conclusives	94
Conclusion de la partie 1 : D'une démarche inductive à la formalisation d'une ethnographie géographique.....	95

PARTIE 2. Cinq champs de recherche traversés. Des outils pour comprendre	97
Introduction de la partie 2. Penser et construire l'état de l'art	99
CHAPITRE 4 : État de l'art	101
Propos liminaires	101
I EXPLORER LES DIMENSIONS CONCEPTUELLES DE L'HABITER	101
A) « Ce qu'habiter peut bien vouloir dire » : un état des lieux des références à disposition.....	102
1) De l'habitat à l'habiter : les apports et limites de la géographie classique	102
2) Approche phénoménologique et ontologique de l'habiter	103
3) L'habiter spatial ou la théorie de l'action	105
4) Images et représentations de l'habiter.....	105
5) L'habiter : un concept au fort pouvoir de dévoilement des pratiques sociales et spatiales.....	106
B) Vers une approche renouvelée : pour une lecture sociale et éthique de l'habiter	108
II UNE GÉOGRAPHIE DE L'INTÉRIEUR.....	110
A) Une entrée par l'espace domestique	110
B) Le familier et l'informel : à la rencontre d'une conceptualisation du sensible.....	113
C) L'objet comme élément constitutif de l'habiter et comme médium dans la relation d'enquête	116
III L'EMPLOI SAISONNIER ET LES MIGRANTS DANS L'AGRICULTURE : UNE RÉFLEXION À PARTIR DES ÉTUDES MIGRATOIRES ET RURALES	120
A) Les migrants dans l'agriculture : de l'impensé ou l'indicible à l'émergence d'une figure conceptuelle et sociétale de premier plan	120
B) Le passager et le temporel : appréhender la saisonnalité	123
IV ESPACE ET NOMADISME : DE LA DIMENSION SPATIALE ET CULTURELLE DE L'IDENTITÉ SAHRAOUIE.....	127
A) Pour une histoire et une géographie du Sahara occidental et du peuple sahraoui	128
B) Lieu, territoire, espace : penser l'habiter des saisonniers sahraouis, penser le nomadisme et la mobilité.....	131
V LES OUTILS DES SCIENCES POLITIQUES POUR PENSER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET SOCIAL ET COLLECTIF	135
A) L'approche par l'analyse des politiques publiques.....	135
B) Politisation, militantisme et revendications	137
Conclusion de la partie 2 : Au fondement d'un dialogue scientifique	140
PARTIE 3. Le drapeau et la vendange. Présence sahraouie en Libournais : à la croisée d'un conflit international et de l'économie girondine	141

Introduction de la partie 3. Jeux d'échelles et facteurs de présence	143
CHAPITRE 5 : La diaspora sahraouie : construction et affirmation	145
Propos liminaires	145
I DU CONTEXTE POLITIQUE GÉNÉRAL SAHRAOUI.....	147
A) « Tu connais l'histoire de la colonisation ? »	149
B) « Le plus important c'est l'idée de peuple ». RASD et Front Polisario : indépendance du Sahara occidental et conflit ouvert avec le Maroc	154
C) « Qu'on nous demande enfin notre avis ». L'autodétermination et le référendum de l'ONU comme clef de voûte des revendications sahraouies	160
D) Les camps de réfugiés : une géographie de la dispersion ?.....	165
II IMAGINAIRES ET RÉAPPROPRIATIONS DE PRATIQUES NOMADES	168
A) Du nomadisme : l'inscription dans une histoire de la mobilité	169
B) Habiter le campement. D'une histoire partagée à un imaginaire parfois fantasmé.....	172
CHAPITRE 6 : Une économie viticole dépendante des circulations saisonnières	175
Propos liminaires	175
I BASSIN D'EMPLOI ET MAIN D'ŒUVRE SAISONNIÈRE.....	177
A) Les vignobles du Libournais et la filière viti-vinicole en Nouvelle Aquitaine, un état des lieux	178
B) Les travaux de la vigne : une activité chronophage et pourvoyeuse d'emplois saisonniers	181
C) Une main d'œuvre saisonnière immigrée anciennement mobilisée	193
1) Une présence ancienne	193
2) Une présence discrète	195
II LES EFFETS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ESPAGNOLE.....	196
A) Un contexte général de forte émigration dont les saisonniers sahraouis sont les premiers acteurs et témoins	198
B) « On pouvait facilement trouver du travail » : chômage de masse chez les jeunes et volonté de départ.....	199
Notes conclusives	201
Conclusion de la partie 3 : La raison du mouvement, le sens de l'ancrage	202
 PARTIE 4. Un habiter précaire polytopique ou comment retrouver sa place dans la mobilité saisonnière.....	 203
Introduction de la partie 4. Pratiques habitantes et dispositifs locaux	205

CHAPITRE 7 : Saisonnalité de la pratique habitante et structuration d'un habiter précaire circulaire	209
Propos liminaires	209
I SAISONNALITÉ DE LA PRATIQUE HABITANTE : REPENSER LA TEMPORALITÉ DE LA PRÉCARITÉ.....	211
A) Une pratique habitante mobile.....	211
B) Une précarité de passage ?.....	214
C) Un habitat précaire inscrit dans un réseau de lieux de vie stable	215
II HABITER ET TISSER DU LIEN ENTRE LES LIEUX PAR LA REPRODUCTION D'UN ESPACE DOMESTIQUE.....	218
A) Pour une géographie de l'intérieur	218
1) Saisir l'espace domestique : un enjeu de recherche au cœur de la relation d'enquête.....	219
2) L'espace domestique des saisonniers sahraouis dans le Libournais	220
B) Un espace domestique reproduit.....	225
III LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE LIEUX DE VIE : HABITER ET TISSER DU LIEN DANS LA MOBILITÉ.....	227
A) La thèse, matérialisation de la sociabilité collective en contexte précaire.....	227
B) Les réseaux sociaux : maintenir le lien dans l'espace et le temps.....	229
Notes conclusives.....	231
 CHAPITRE 8 : De la précarité dénoncée à l'émergence d'une politique publique locale. Construction d'un problème public.....	233
Propos liminaires	233
I LA CRÉATION DU COLLECTIF LIBOURNAIS POUR LES SAISONNIERS : VERS UNE INSTITUTIONNALISATION DE LA QUESTION DES SAISONNIERS.....	235
A) De la dénonciation à l'action publique : la création du Collectif libournais pour les saisonniers	236
B) Se dessine un projet géographique et social de ce qui est <i>habitable</i>	241
C) L'habiter comme un projet géographique porté par les acteurs locaux.....	244
1) Appréhender l'habiter par l'analyse des politiques publiques : un croisement fécond.....	244
2) La médiatisation croissante de l'action du collectif : processus de mise à l'agenda	247
II LE PROJET D'UNE MAISON DES SAISONNIERS : UNE « MAISON OÙ ON N'HABITE PAS » ?.....	249
A) La maison des saisonniers : objectifs et fonctionnement d'un dispositif d'accueil en Libournais	249

B) Le logement : grand absent des dispositifs d'accueil	250
1) L'exception girondine de l'hébergement sous tente	250
2) Au cœur des dispositifs d'accueil : la place de l'employeur	252
3) Interpeller les représentants politiques et intégrer le logement aux revendications.....	255
C) La résidence hôtelière à vocation sociale, une alternative ? Retour sur les temporalités de l'action publique et les temporalités de l'habiter.....	257
Notes conclusives	266
Conclusion de la partie 4. De la saisonnalité habitante à la construction d'une politique publique locale.....	267
 CONCLUSION GÉNÉRALE. De la dernière saison ou comment clore la réflexion menée	269
 SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	275
 CARTES, ENCADRÉS, FIGURES, ILLUSTRATIONS, TABLEAUX	300
CARTES.....	300
Carte 1 (Figure 1) <i>Carte de localisation d'une ville moyenne sous influence bordelaise : Libourne</i>	15
Carte 2 (Figure 2) <i>Les appellations du vignoble bordelais</i>	16
Carte 3 (Figure 3) <i>Du vécu d'habitant à l'émergence d'un questionnaire</i>	29
Carte 4 (Figure 6) <i>D'Arveyres à Libourne : dessin cartographique des lieux de vie</i>	33
Carte 5 (Figure 13) <i>Dispersion des saisonniers à la périphérie de Libourne</i>	39
Carte 6 (Encadré 7) <i>Colonisation du Sahara occidental</i>	150
Carte 7 (Encadré 8) <i>Partage du Sahara espagnol (janvier 1976)</i>	155
Carte 8 (Encadré 9) <i>Sahara occidental en guerre : un monde entre des murs</i>	161
Carte 9 (Figure 27) <i>Tindouf, ville-frontière</i>	166
Carte 10 (Encadré 10) <i>Géographie physique du Sahara occidental</i>	169
Carte 11 (Figure 29) <i>Les vignobles du Libournais, principaux lieux de travail des saisonniers sahraouis</i>	180
Carte 12 (Figure 30) <i>Les AOC du Libournais</i>	180
Carte 13 (Figure 37) <i>Carte de localisation de la future maison des saisonniers</i>	265
 ENCADRÉS	301
Encadré 1 <i>À l'origine d'un questionnaire</i>	28
Encadré 2 <i>Ce que l'on transporte, ce que l'on souhaite garder : mettre le précieux en lieu sûr</i>	49

Encadré 3	<i>Cartes d'identités multiples. Des repères biographiques et spatiaux pour mieux cerner les acteurs de mon terrain</i>	60
Encadré 4	<i>Pourquoi faire le choix d'anonymiser ?</i>	76
Encadré 5	<i>Cadre théorique : Pourquoi parler de diaspora ? Retour sémantique sur un concept central. Diaspora et communauté « a-centrée »</i>	146
Encadré 6	<i>Saisir cette présence et la comprendre. Enjeux méthodologiques</i>	148
Encadré 7	<i>Chronologie Colonisation européenne et résistances</i>	150
Encadré 8	<i>Chronologie : Décolonisation et mouvement de libération nationale</i>	155
Encadré 9	<i>Chronologie : Guerre toujours et référendum sans cesse repoussé</i>	161
Encadré 10	<i>Le Sahara occidental avant la colonisation, une brève histoire du nomadisme</i>	169
Encadré 11	<i>Cadre théorique : retour sur la notion de « migration circulatoire »</i>	176
Encadré 12	<i>Cadre biographique : retour sur l'expérience vécue par P. et la prise de conscience d'une clef de lecture jusqu'ici sous-estimée</i>	197
Encadré 13	<i>Description du squat de la Sernam : extrait de carnet de terrain « 10 juillet 2014 »</i>	222
Encadré 14	<i>Description du squat de Carrefour : extrait de carnet de terrain « 2 juillet 2015 »</i>	223
Encadré 15	<i>Description de l'appartement de Castillon-La-Bataille</i>	224
Encadré 16	<i>Cadre théorique : analyser la mobilisation et les ressorts de l'action collective</i>	238
Encadré 17	<i>Cadre théorique : La notion d'agenda, la dimension cognitive de l'action publique et la notion de référentiel : des outils pour comprendre l'habiter des saisonniers</i>	245
Encadré 18	<i>Analyse d'un document de travail : méthodologie et enjeux</i>	256
Encadré 19	<i>La résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) : Présentation générale du dispositif</i>	258
FIGURES	301
Figure 1	<i>Libourne, localisation d'une ville moyenne sous influence bordelaise</i>	15
Figure 2	<i>Les appellations du vignoble bordelais</i>	16
Figure 3	<i>Du vécu d'habitante à l'émergence d'un questionnaire</i>	29
Figure 4	<i>À l'abri des piles du pont autoroutier (Arveyres, Gironde)</i>	30
Figure 5	<i>Premières rencontres et discussions sur le campement d'Arveyres</i>	30
Figure 6	<i>D'Arveyres à Libourne : dessin cartographique des lieux de vie</i>	33
Figure 7	<i>En allant à la Sernam</i>	34

Figure 8	<i>Le squat de la Sernam, l'espace « chambres »</i>	34
Figure 9	<i>En entrant dans le squat de l'Ésog</i>	35
Figure 10	<i>Squat de Carrefour vu depuis la route principale</i>	36
Figure 11	<i>En entrant dans le squat de Carrefour, une fois la barrière franchie</i>	37
Figure 12	<i>La cuisine. Squat de Carrefour, Libourne</i>	37
Figure 13	<i>Dispersion des saisonniers à la périphérie de Libourne</i>	39
Figure 14	<i>Les attributs de la domiciliation, numéro de porte et boîte aux lettres</i>	42
Figure 15	<i>Avant de prendre la route</i>	47
Figure 16	<i>Tag au milieu des décombres</i>	51
Figure 17	<i>Le temps lointain des discussions et siestes</i>	55
Figure 18	<i>Le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) flotte sous les piles du pont d'Arveyres</i>	56
Figure 19	<i>Le goûter est servi</i>	57
Figure 20	<i>À l'heure du thé</i>	71
Figure 21	<i>La théière sur le buffet familial, chez mes parents</i>	72
Figure 22	<i>Du Sahara occidental à Libourne, le dromadaire rejoint mon domicile</i>	74
Figure 23	<i>Objets revendiquant l'indépendance du Sahara occidental (Mondial de Tunis en mars 2015 représentant le « Maghreb Uni »)</i>	75
Figure 24	<i>A. et C. à la projection d'Enfants des nuages</i>	79
Figure 25	<i>Plans de table et agencements</i>	86
Figure 26	<i>Se positionner et être positionnée. Quand la captation vidéo ouvre de nouvelles perspectives de recherche</i>	93
Figure 27	<i>Tindouf, ville-frontière</i>	166
Figure 28	<i>Schéma de la filière viti-vinicole en Nouvelle Aquitaine</i>	179
Figure 29	<i>Les vignobles du Libournais, principaux lieux de travail des saisonniers sahraouis</i>	180
Figure 30	<i>Les AOC du Libournais</i>	180
Figure 31	<i>Pratique des lieux et mobilité : l'habiter de P</i>	213
Figure 32	<i>Un moment de détente à la Sernam</i>	222
Figure 33	<i>Se laver et laver son linge. Un espace domestique organisé et différencié</i>	223
Figure 34	<i>Ranger ses affaires</i>	224
Figure 35	<i>Mobiles et immobiles : les traces évocatrices de l'objet</i>	226
Figure 36	<i>La future maison des saisonniers</i>	264
Figure 37	<i>Carte de localisation de la future maison des saisonniers</i>	265

